

Vol. 31/1 | 2013

Vol. 31/1

La pensée critique



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/communication/3717>

DOI : 10.4000/communication.3717

ISBN : 978-2-921383-42-4

ISSN : 1920-7344

Éditeur

Université Laval

Édition imprimée

Date de publication : 29 avril 2013

ISSN : 1189-3788

Référence électronique

Communication, Vol. 31/1 | 2013, « Vol. 31/1 » [En ligne], mis en ligne le 29 avril 2013, consulté le 01 octobre 2021. URL : <https://journals.openedition.org/communication/3717> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/communication.3717>

Ce document a été généré automatiquement le 1 octobre 2021.



Les contenus de la revue *Communication* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

SOMMAIRE

Articles

La pensée critique

Introduction

De la critique en communication des organisations
Thomas Heller, Romain Huët et Bénédicte Vidaillet

Praxis et organisation

Épuisement et reconstruction de la critique
Olivier Voirol

Les études critiques en management

Un rappel historique
Jean-François Chanlat

Critique marxienne de l'économie politique et devenir-usine des sociétés capitalistes avancées

Pistes de réflexion pour une approche communicationnelle critique de la dislocation des organisations
Olivier Sarrouy

L'identité d'entreprise

Réponse du management à l'accélération sociale
Julien Tassel

Pratiques alternatives de gestion dans les organisations publiques d'insertion socioéducative brésiliennes

Étude critique de cas
Isabelle Ruelland

Hors thème

La pensée critique

Positivité et négativité du goût culturel

Les tablatures du goût cinématographique
Hervé Glevarec et Michel Pinet

Aux Rencontres de la photographie d'Arles 2011 : les Coréennes

Approches sémiotique et communicationnelle d'une exposition arlésienne
Marie Renoue

Recherches

La pensée critique

Peut-on gérer l'interculturel ?

Mohammed Anaflous

Web 2.0

L'entreprise peut-elle encore gérer sa réputation ?
Philippe Boistel

Le pouvoir d'À votre écoute, coûte que coûte (France Inter)

Frédéric Pugnière-Saavedra

Stations de radio confessionnelles

Leur champ de présence sonore

Gérard Chandès

La photographie au service de l'Église

Images de la Grotte de Lourdes (1858-2010)

Sylvaine Guinle-Lorinet et Paul Bernadou

Un problème de santé publique méconnu

Les accidents domestiques

Matthieu Grossetête

Lecture des coalitions dans un lycée par la sémiotique situationnelle

Lambert Lipoubou

Lectures

La pensée critique

Jérôme BOURDON (2011), Du service public à la télé-réalité. Une histoire culturelle des télévisions européennes 1950-2010

Bry-sur-Marne, INA Éditions

Pierre Gosselin

Josette BRUN (dir.) (2009), Interrelations femmes-médias dans l'Amérique française

Québec, Presses de l'Université Laval

Sébastien Couvrette

Christiana CONSTANTOPOULOU (2012), Télévision : un café virtuel. Représentations et symbolismes de la vie quotidienne (traduit du grec Τηλεόραση : ένα εικονικό καφεενείο.

Αναπαραστάσεις και συμβολισμοί της καθημερινής ζωής), 2^e édition

Athènes, Éditions Papazisi

Ioanna Vovou

Paris, L'Harmattan

Christiana CONSTANTOPOULOU (dir.) (2011), Récits et fictions dans la société contemporaine

Tessa Doulkeri

Lise GARON, Azzedine MANSOUR et El-Mostapha CHADLI (dir.) (2008), L'Islam et l'Occident. Biopsies d'un dialogue

Québec, Presses de l'Université Laval

Odile Riendet

Daniel JACOBI et Jason LUCKERHOFF (dir.) (2010), « À la recherche du <non-public> »

Loisir & Société, 32(1)

Myriam Thériault

Peter LEE-WRIGHT, Angela PHILLIPS et Tamara WITSCHGE (2012), Changing Journalism

London, Routledge, Coll. « Communication & society »

Christine Leteinturier

Armand MATTELART (2010), Pour un regard-monde. Entretiens avec Michel Sénécal

Montréal, Presses de l'Université de Montréal, Coll. « Champs Libres »

François Demers

Tristan MATTELART (dir.) (2011), Piratages audiovisuels. Les voies souterraines de la mondialisation culturelle

Paris/Bruxelles, De Boeck/INA, Coll. « Médias Recherches »

Christine Leteinturier

Denis RUELLAN (2011), Nous, journalistes. Déontologie et identité
Grenoble, Presses universitaires de Grenoble
Franck Bousquet

Monique SAUVAGE et Isabelle VEYRAT-MASSON, avec la collaboration de Géraldine POELS (2012), Histoire de la télévision française de 1935 à nos jours
Paris, Nouveau Monde
Pierre Gosselin

Denis SIEFFERT (2009), La nouvelle guerre médiatique israélienne
Paris, La Découverte, Coll. « Cahiers libres »
Aimé-Jules Bizimana

Olivier VOIROL (dir.) (2011), « Revisiter Adorno »
Réseaux, volume 29
Odile Camus

Articles

La pensée critique

Introduction

De la critique en communication des organisations

Thomas Heller, Romain Huët et Bénédicte Vidaillet

- 1 Le projet éditorial de ce numéro de la revue *Communication* est de nourrir le débat sur l'activité critique dans le champ d'études de la communication des organisations. Il s'agit, dans cinq articles choisis, de mettre en évidence quelques-unes des orientations critiques mises en œuvre dans ces travaux. L'expression « communication des organisations » renvoie aux travaux destinés à saisir la disparité des formes organisationnelles tant du point de vue des pratiques et dispositifs qui y sont institués que des modalités de leur constitution par la communication. Ce champ d'études est vaste et interdisciplinaire quand bien même bon nombre de chercheurs se situent dans les sciences de l'information et de la communication, les sciences de la gestion ou encore la sociologie.
- 2 Le projet d'objectiver et de clarifier les usages de la critique dans ce champ de recherche est nécessaire bien qu'épineux. Puisqu'un champ de recherche s'applique à traiter de problèmes provenant de la vie sociale, il importe de prendre la mesure de la manière dont les chercheurs tentent de mettre en cause les organisations, tant du point de vue de leur structuration que de celui de leurs effets sur la vie sociale. Par ailleurs, le contexte social, marqué en creux par une crise économique inédite, offre à la communauté scientifique de nouveaux problèmes à étudier, les expériences sociales négatives se manifestant sous des formes actualisées, renouvelées et parfois inédites. Citons en quelques-uns qui intéressent ce champ d'études pour poser les jalons d'une future discussion.

Une crise de l'appropriation du monde, une crise de l'agir

- 3 Le premier problème qui occupe les chercheurs trouve son origine dans le profond décalage qui existe entre la communication des organisations dans sa fonction symbolique de représentation du réel et ce que vivent les travailleurs au quotidien.

D'ailleurs, ces derniers sont généralement tenus dans une parfaite ignorance des délibérations stratégiques.

- 4 En bref, les discours managériaux et plus largement les communications d'entreprises paraissent souffrir d'une crise de la crédulité sans précédent (D'Almeida, 2001). À cela s'ajoute la difficulté sans cesse plus grande qu'éprouvent les individus à saisir le monde avec les complexes médiations qui s'y jouent. Au final et comme le souligne F. Fischbach (2009), cette difficulté conduit à une « crise de l'appropriation ». Les individus éprouveraient toujours plus de difficultés à s'approprier le monde dans lequel ils vivent et travaillent.
- 5 Toujours selon F. Fischbach, cette crise de l'appropriation a pour corollaire la généralisation de « l'impuissance à agir sur le cours des choses ». Les pensées des sujets sociaux sont sans « rapport pragmatique au cours des choses », et ces derniers ont tendance ou bien sont poussés à « se replier sur leur intériorité, seul refuge qu'il leur reste dans ce monde inappropriable ». C'est la « douloureuse impasse de la souffrance où le sujet est coupé du monde » (Fischbach, 2009 : 9-11). Le salarié, le consommateur ou encore le militant syndical voit le monde, mais ne peut le penser comme étant le sien ou possiblement le sien. La vogue du « management par le sens » et l'intérêt pour le *sensemaking* à visée instrumentale, l'explosion des thématiques consensuelles du développement durable ou de la responsabilité sociale des entreprises, témoignent de ces tentatives confuses pour réimpliquer les individus dans le réel afin qu'ils puissent s'approprier le monde et y exercer une certaine maîtrise. Il s'agit de donner des raisons de croire en ces organisations et en ces discours managériaux. Les professionnels ont donc la difficile tâche de redorer la respectabilité des organisations dans un contexte de défiance assez radicale.

L'extension sans précédent de dispositifs de désubjection

- 6 Le second problème susceptible de stimuler la critique renvoie à l'extension radicale des dispositifs qui configurent les rapports sociaux selon des logiques capitalistes qualifiées de néolibérales.
- 7 Ce qui est remarquable dans ce contexte, c'est que les notions qui ont porté les revendications d'émancipation à un moment donné – autonomie, créativité, authenticité, réalisation de soi, etc. – font dorénavant partie de la panoplie managériale de la mise au travail. Ce qui n'était envisageable qu'en dehors des rapports de production et qui était aussi soutenu par une remise en cause radicale des institutions, est devenu possible au sein même des rapports de production. Le coup de force est grand et conduit même certains auteurs à envisager un processus de désinstitutionnalisation dont la conséquence est la désubjection et la perte d'autonomie.
- 8 Ce recentrage de la raison productive sur le soi, arrimé à de nouvelles formes d'organisation plus individualisantes, à de nouvelles pratiques relationnelles (*coaching*), conjugué aussi à de nouvelles contraintes d'efficacité, à l'essor et à l'industrialisation des services ainsi qu'au développement considérable des technologies de l'information et de la communication dans le procès de travail, renouvelle les objets sur lesquels porter un regard critique ; mais aussi, ce contexte et la façon dont il est vécu par les

agents invitent à revenir sur les catégories de la critique, en raison des répercussions de ces changements sur la façon de les penser.

« Une » critique ou « des » critiques

- 9 Le défi de ce numéro de *Communication* ne consiste pas simplement à mieux cerner des thématiques d'études critiques dans le champ de la communication et des organisations. L'enjeu est aussi théorique. Face aux oracles proclamant la crise de la critique, il est utile de faire le point à la fois sur les critères de définition de ce qui est « critique » et de mettre en lumière la façon dont les chercheurs l'envisagent concrètement dans leurs travaux, qu'ils se revendiquent d'une filiation théorique où le dessein critique est reconnu ou qu'ils s'attachent à une entreprise plus fragmentaire, plus éparse, mais qui n'en demeure pas moins un élément constitutif de l'opération critique.
- 10 Étymologiquement, le terme de *critique* désigne l'acte de discernement, d'examen et de jugement (Ladmiral, 1995). Rappeler ce lieu commun étymologique ne nous avance pas pour autant. D'ailleurs, on pourrait considérer que toute construction d'un objet de recherche est un travail critique dans la mesure où les chercheurs sont tenus de rompre avec les conceptions habituelles de l'objet à étudier. En tirant profit de l'observation des pratiques sociales et organisationnelles, il s'agit de disqualifier et de défaire la façon dont les profanes s'expliquent le monde organisationnel dans lequel ils évoluent (Paugam, 2010). Mais plus encore, le chercheur s'efforce d'agencer, de recoller et de recontextualiser les formes organisationnelles pour en extraire des significations nouvelles. En d'autres termes, le geste critique est un acte élémentaire de la recherche en tant qu'il s'agit d'éprouver le réel pour en faire naître un nouvel intelligible (Lemieux, 2010).
- 11 Une telle conception générale ne convient pas puisqu'elle vide l'opération critique de toutes ses particularités et des formes diverses qu'elle a pu historiquement prendre. En suivant F. Coste, un autre écueil pourrait être de réduire l'idée de critique aux travaux des encyclopédistes et des penseurs du Siècle des lumières du XVIII^e siècle. Non seulement parce que l'équation « Lumières = naissance de la critique est grossière mais aussi parce qu'elle dévalue ce qui a précédé et ce qui a suivi cette ère » (Coste, 2007 : 26). L'actualité de la critique est précisément marquée par l'abandon d'une conception de celle-ci au singulier (Fossier et Manicki, 2007).
- 12 À partir de là, il peut être utile de lancer le débat en tentant de cartographier quelques grandes orientations critiques couramment employées dans le champ d'études de la communication des organisations. La tentative de cartographier est nécessairement maladroite, voire grossière tant la critique comprend un enchevêtrement de pratiques, de manifestes, d'influences, d'objets et de revendications qu'il paraît *a priori* difficile de résumer. D'ailleurs, les bibliographies des cinq auteurs sélectionnés témoignent de cet éclatement de la critique : Foucault, Honneth, Boltanski, Habermas, Marx, Bourdieu, Castoriadis, Deleuze, Latour, Althusser, Negri, etc.

La critique ouvrante et l'opération de dénonciation radicale

- 13 La première orientation critique est sans doute la plus générale. L'opération critique renvoie à la contestation polémique en tant qu'elle proteste contre ce qui est. Elle

exprime le grand refus. Les connaissances en communication des organisations sont produites en vue de condamner celles-ci. Il s'agit de donner à voir les nécessités qui règnent dans les existences des individus affiliés à de multiples organisations. Cette critique cherche à enflammer les esprits et à susciter l'indignation contre ce qui est. Elle exalte la négativité du monde au moyen du langage de la perte, du malheur, du désespoir, de la décadence ou encore de la régression. Le but est d'atteindre les facultés sensibles du lecteur en donnant à la misère une forme expressive et une intelligibilité pour la refuser et la combattre. Les organisations, produites et façonnées par de multiples dispositifs et communications, ruineraient l'être et s'étendraient à l'ensemble des sphères de l'existence. La dénonciation se réalise dans le creux du désespoir et de l'écrasement total.

- 14 On trouve ce type de critique dans les travaux notamment d'E. Diet (2009), qui procède à une critique radicale de l'idéologie managériale. Celle-ci atteindrait les conditions d'existence des sujets. Elle produit de la double contrainte (devenir « sujet » « performant »), désymbolise le monde, favorise une « déculturation mortifère », légitime la « violence économique et sociale », inscrit des « logiques de dissociation et de déliaison », « déculture », « désubjective », bref un ensemble de discours qui « mutilent les capacités qu'ont les sujets à dire et à penser ». Certains auteurs, tel E. Enriquez (2006), vont jusqu'à affirmer que la rationalité instrumentale qui domine les organisations exprime une « pulsion de mort ».
- 15 Cette forme de critique radicale s'insurge contre la difficulté de penser un ordre politique capable de défier l'ordre existant (Zizek, 2002). L'engagement radical serait sous-évalué au grand regret de bon nombre de théoriciens de la critique. De toute évidence, l'intérêt d'une telle formulation de la critique est de frapper l'imagination théorique du lecteur. Au moyen de l'exagération, elle contribue à objectiver certaines perceptions que nous pouvons avoir du monde organisationnel. Elle ménage un espace à la radicalité, à la provocation et à la dénonciation crue et sans pudeur des formes modernes des communications organisationnelles. Elle est ce qu'A. Honneth appelle une « critique ouvrante » (Honneth et al., 2006). Au sein de celle-ci, il place les travaux de M. Horkheimer et de T. Adorno. Toutefois, pour nous, le programme de ces auteurs relève d'une seconde orientation de la critique, à savoir la critique normative, dans la mesure où leurs travaux ne se contentent pas de dénoncer, mais ils visent la transformation politique de la société au moyen d'une théorisation idéale de la société plus ou moins aboutie. En quelque sorte, c'est « la théorie qui commande la transformation de la société » (Ladmiral, 1995).
- 16 En effet, Adorno et Horkheimer ont donné au projet critique trois tâches précises (1974 : 12 sq) :
 - « Faire prendre conscience à toute théorie de l'intérêt social qui l'anime et la détermine ». Cela signifie que les finalités de la recherche ne s'autodéterminent pas, mais qu'elles s'imposent. Il importe alors de saisir les « forces sociales qui imposent les problèmes à résoudre » ;
 - « Émanciper par la rationalisation du réel ». L'enjeu est de penser une « organisation rationnelle » de la société pour « donner naissance à une communauté d'hommes libres ». L'entreprise critique vise alors à l'édification d'une « société conforme aux exigences de la raison en portant à la conscience les contradictions du système » ;
 - « Déconstruire le devenir de la raison pour en distinguer les différentes figures ». La raison prend « différentes figures dont certaines, comme le capitalisme et le nazisme,

sont factices ». Face aux « formes défigurées de la raison », il s'agit de discerner ce qui peut être considéré comme une « figure valable de la raison ».

La tâche est de réinscrire la critique en communication des organisations dans un examen général de la société

- 17 Selon nous, l'immense intérêt de cette approche est d'inscrire la critique de la communication des organisations dans un examen général de la société. C'est en saisissant les transformations historiques qu'il sera possible d'appréhender de manière critique la communication des organisations en tant que symptôme de la société. L'opération critique vise à « dialectiser les phénomènes pour les ramener à des processus d'ensemble » (Horkheimer, 1974). Pour faire simple, la raison « valide » ne « réside pas dans une seule idée », elle existe dans un « système d'idées pris dans sa globalité ». Une idée « a une signification à partir du moment où elle est replacée dans la totalité de la connaissance » (Horkheimer, 2001 : 19). La tâche de la critique est donc « d'apporter de la raison dans le monde ». L'effort premier est d'aboutir à des conséquences concrètes qui « améliorent, en dernier et en ultime ressort, la vie humaine » (Horkheimer, 2001 : 355).

Une critique arbitraire ?

- 18 Bon nombre de chercheurs, au premier rang desquels on trouve les successeurs d'Adorno et Horkheimer au sein de l'école de Francfort, ont exprimé de sérieuses réserves sur un tel projet. Encore une fois, Honneth (2006) en exprime quelques unes dans un langage particulièrement direct. D'abord, ces travaux sont contestés dans la mesure où leurs projections « manqueraient de base empirique ». Au fond, la « négativité flirterait avec l'arbitraire ». Les analyses « exagéreraient les caractéristiques décisives du présent ». Toujours selon Honneth, les propositions peuvent paraître « étroites et unilatérales », quelque peu « spéculatives ». Enfin, elles ne se rapportent pas à une « théorie de la société » comme ont pu tenter de le faire les théoriciens de l'école de Francfort à partir de J. Habermas. De fait, les opérations de dénonciation sont critiquables en tant qu'elles ne reposent pas sur des « bases argumentatives suffisamment fondées pour se justifier et donner une image du monde plausible » (Honneth et al., 2006). Or, on le sait, la force d'un tel programme critique réside pourtant dans sa capacité à décrire et à nommer rigoureusement les phénomènes en question.

La critique normative au secours de la critique ouvrière

- 19 À partir d'Habermas, la critique normative se renforce et cherche la fondation philosophique qui lui manquait. Il est le premier à formuler une théorie de la société sur une base communicationnelle. Il donne à la critique une fondation qui se réfère explicitement à une dimension normative basée sur des arguments rationnels précis à même de soutenir une conception idéale de la société. Dans la tradition de l'école de Francfort, les connaissances produites poursuivent les visées de l'émancipation en tant qu'elles constitueraient des ressources pour les sujets sociaux dans leurs efforts pour se

défaire des structures de la domination et de saisir les occasions d'émancipation qui demeurent dans chaque organisation. Selon cette orientation, le théoricien critique définit un socle de valeurs à l'aune duquel il juge la situation présente. Il met en crise l'ordre social, mais en prenant le soin de définir cet idéal normatif. C'est en quelque sorte l'affirmation des critères de jugement. Le travail théorique et la dénonciation des « pathologies sociales et communicationnelles » qui gangrènent les organisations sont repérables à l'aune d'un « normal » que le théoricien s'attache à définir. Toute la question est alors de définir les potentialités qui pourraient possiblement se réaliser. Comme le souligne Honneth (2006), cette approche est fondamentalement un questionnement sur le « devenir de l'homme ».

- 20 Le risque existe assurément d'introduire un édifice théorique impraticable et inatteignable. Comme le souligne F. Flipo (2011), l'enjeu n'est pas seulement conceptuel. Il réside aussi dans la définition du champ du possible. L'approche critique se réfère alors à un « possible meilleur », c'est-à-dire par exemple à une organisation viable qui permettrait une activité non aliénante (Quiniou, 2006). Plus que de dénoncer, il convient de s'acquitter d'une tâche supplémentaire qui consiste en une définition de « la possibilité au sein de laquelle l'homme exercera son plein potentiel ». Critiquer, selon les termes de Y. Quiniou, consiste à « examiner le réel à la lumière d'une valeur et donc à adopter sur l'objet critiqué ces points de vue normatifs que cet objet ne porte pas en lui et y importer, en quelque sorte de la valeur à partir d'une instance de valorisation qui n'est pas seulement une instance d'intellection » (2006 : 86).
- 21 Sur ce point, les travaux de K. Marx sont exemplaires en tant que le penseur a toujours cherché à reconstruire positivement ce dont il est le critique en assignant à la philosophie une fonction clairement révolutionnaire. La critique ne peut se borner à ressaisir spéculativement le réel, elle doit avoir prise sur celui-ci en redonnant de la teneur au sens des possibles. La critique se doit d'être réaliste, c'est-à-dire qu'elle doit se rapporter à un concret réel constitué par les conditions matérielles caractéristiques d'une situation historique et d'un mode de production particulier (Lenormand et Manicki, 2007).
- 22 De manière générale, les travaux d'Habermas ont connu un vif succès dans l'étude des communications organisationnelles avant de connaître un essoufflement dans les années 2000. Ce succès repose probablement sur le fait que son projet de théorie sociale est basé sur la communication, entendue ici comme une dynamique d'interaction qui vise l'intercompréhension réciproque et la production intersubjective de l'entente. Par ailleurs, il offre des points d'appui normatifs accessibles pour des chercheurs peu habitués à discuter de l'idéal d'une société raisonnable.
- 23 Dès lors, la voie est toute trouvée pour interroger de manière critique les modalités et les formes de gouvernance des organisations. Ces recours sont quelquefois un peu abusifs d'autant qu'Habermas a toujours écrit et clamé haut et fort que « l'agir communicationnel » était un concept inopérant dans le champ économique qui ne peut viser rien d'autre qu'un agir stratégique, car l'ensemble est régulé par des rapports de pouvoir et des rapports monétaires (Habermas, 2012). Dès lors, en aucun cas l'espace des relations sociales dans le domaine économique ne pourrait être un lieu d'émergence typique des subjectivités agissantes, et donc, l'édifice conceptuel habermassien n'est pas une ressource constructive pour combattre certaines formes de domination. Dans le cadre économique, il est impossible de penser une forme d'organisation idéale permettant aux sujets de se réaliser sans entraves. Faisant fi des

intentions de l'auteur, bon nombre de chercheurs ont « appliqué » le projet habermassien pour étudier la communication des organisations.

La reconnaissance, un concept plus approprié ?

- 24 Actuellement, et depuis une vingtaine d'années, les travaux d'Honneth, successeur d'Habermas à la tête de l'école de Francfort, se multiplient. Par la théorie de la reconnaissance, il s'agit de penser les « conditions d'autoréalisation des sujets sociaux et leur accès à l'autonomie » (Honneth, 2008). L'auteur redonne de la teneur à la critique en diagnostiquant les aspects des pathologies sociales, mais surtout en déplaçant le concept de l'agir communicationnel pour le placer plus au centre de la dimension conflictuelle et antagoniste des pratiques sociales grâce au principe de reconnaissance et à son inverse, celui de « mépris social » (Honneth et Haber, 2007). Le projet d'Honneth ouvre des perspectives plus évidentes que celui d'Habermas pour penser les organisations, en particulier les activités de travail. D'abord parce qu'il attire l'attention sur la conflictualité des rapports sociaux qui est d'une telle force que l'intercommunication est enrayée ou bloquée. Ensuite, si ce n'est pas le cœur de son approche, il admet que c'est bien par le travail que les individus parviennent à valoriser leurs capacités et à leur donner une utilité sociale (Renault, 2007). La reconnaissance dépend donc en partie du travail qui est compris comme une forme indéniable de participation au monde (Honneth et Haber, 2007). Enfin, force est de reconnaître que les discours managériaux regorgent de référence à la reconnaissance. Pour Honneth (2008), ces formes de reconnaissance n'en demeurent pas moins potentiellement aliénantes, ce qui les rapproche alors davantage de la méconnaissance ou encore du mépris. Elles ne consistent pas alors à favoriser chez l'individu l'exercice de son autonomie, ce qui se manifesterait par un accroissement de son pouvoir personnel, mais au contraire elles suscitent son assujettissement à l'ordre social. Selon cette perspective, la reconnaissance, assimilée à une idéologie, perd son sens positif.
- 25 Ces récents recours aux travaux d'Honneth dans le domaine des communications organisationnelles font encore peu droit aux limites de son approche. On a notamment reproché à sa théorie sa base psychologisante qui tend à rabattre la reconnaissance sur une affaire de réalisation de la personne alors qu'elle est aussi une « affaire de justice » (Fraser, 2004).
- 26 Qu'on le veuille ou non, l'école de Francfort a ouvert un boulevard pour les chercheurs en communication en affirmant qu'une société démocratique était avant tout une société de libre communication et de partage des expériences. L'organisation idéale serait alors cette organisation qui assurerait une forme de vie sociale au sein de laquelle il existerait une distribution diversifiée et étendue des opportunités pour que se déploie une libre circulation des idées, des expériences et pour favoriser une large reconnaissance des intérêts multiples inhérents à toute organisation. Dans cette configuration, les travaux critiques dans le champ de la communication des organisations s'attachent à porter au jour les multiples restrictions communicationnelles qui entravent les potentialités des individus.

Le problème de la prétention totalisante de la critique normative

- 27 En dépit de leur évident succès, les travaux de Francfort ont suscité de nombreuses critiques. La possibilité même d'importer une normativité extérieure n'est pas sans poser problème. Une telle proposition pourrait avoir quelque chose de totalitaire. Penser une société guidée par des valeurs universelles et stables n'est pas sans risque, car cela présuppose la possibilité d'un idéal de vie dont la démonstration empirique à l'échelle de l'humanité fait défaut. Les tentatives d'universaliser certains principes s'en trouvent suspectes. Le danger est clairement de réifier les identités collectives, d'enfermer les individus dans des contextes qui leur sont assignés par l'extérieur au moyen de l'imposition d'une vision du monde inadaptée à la diversité des cultures (Taylor, 2002). D'ailleurs, historiquement, ce sont bien les philosophes occidentaux qui ont monopolisé le travail de définition des critères de la vie bonne.
- 28 On remarquera que les références aux inégalités de genre et de race sont bien souvent les thématiques oubliées de ce courant critique. D'ailleurs, de manière générale, elles sont également totalement absentes du champ d'études francophones en communication des organisations en dépit de leur pertinence pour mettre en cause le projet francfortiste. Comme le souligne N. Fraser (2004), les actes d'oppression sont mixtes : ils renvoient tant à l'injustice sociale qu'à la reconnaissance des identités dépréciées. Elle fait ici référence aux ressources critiques qui se centrent sur les injustices liées au genre, à l'ethnie ou à la race, c'est-à-dire tous les mouvements qui visent à faire reconnaître les identités dépréciées telles que le féminisme culturel, l'antiracisme critique, les *subaltern studies*, les *post-colonial studies*.

La sociologie critique dans le creux des querelles et des antinomies philosophiques

- 29 Le courant de la sociologie critique constitue une autre orientation forte de la critique. Plus familier aux chercheurs travaillant sur la communication des organisations, il s'est développé dans le sillage des débats philosophiques refusant bien souvent d'arbitrer entre, d'un côté, « l'arrogance technocratique » qui prétend libérer des hommes malgré eux et, de l'autre, la démission vers un « irrationalisme nihiliste » (Bourdieu, 1980). Ainsi, dans la pratique, ils ne discutent pas vraiment ces disputes philosophiques. On pourrait même dire qu'ils s'appuient aussi bien sur le « socle théorique de la posture rationaliste qu'ils s'instruisent de l'expérience sociale » (Vanbenberghe, 2011 : 55). De manière globale, leur rupture avec la philosophie académique réside dans l'affirmation de se rapprocher radicalement du monde concret de la société et des organisations. L'extériorité du point de vue normatif est contestée, car celui-ci passe sous silence la logique des pratiques sociales. Un auteur comme P. Bourdieu (pour ne citer que lui) s'est attaché à rendre compte des ressorts de la domination, de l'oppression, et des logiques de pouvoir écrasantes et assujettissantes. La tâche du scientifique est de « dévoiler » les causes réelles des problèmes sociaux. Ceux-là se comprennent à l'aune d'une analyse des structures sociales, économiques, politiques et linguistiques, car celles-ci sont à l'origine des expériences sociales négatives. L'essentiel de l'attention est donc porté sur les divers déterminants sociaux et économiques qui affectent les personnes dans leurs aspirations à l'autonomie, à la liberté et au bonheur. Selon Bourdieu d'ailleurs, la mission du sociologue est de « porter à la conscience les

mécanismes qui rendent la vie douloureuse, voire invivable » (1993 : 1453-1454). Ainsi, pour dépasser le stade des projections, la sociologie invite la critique à se rapprocher du social, à le « fréquenter » pourrait-on dire, à supposer que les philosophes rationalistes étaient retirés du monde. La description sociologique est donc ici au service de la critique au sens où elle fournit des synthèses polémiques sur la base d'un examen rigoureux des expériences sociales et de leurs logiques internes. En bref, la sociologie critique a l'immense intérêt de fournir des descriptions et des conceptualisations insoupçonnées sur les ressorts du pouvoir, de la domination et de la violence. La dénonciation est basée sur une description pratique des principes de fonctionnement de l'ordre social.

- 30 Il faut bien reconnaître que la sociologie critique ne s'autosuffit pas. Néanmoins, sa logique est triple : premièrement, elle suppose que la prise de conscience des éléments de la réalité qui nous assujettissent est une première étape vers la libération quand bien même tous admettent qu'il ne suffit pas de connaître ce qui nous écrase pour nous en déprendre. Deuxièmement, l'opération critique tend à déculpabiliser les sujets sociaux en tant qu'ils sont désormais incités à imputer leurs malheurs à des causes sociales et non à des causes individuelles. Voilà pourquoi le travail sociologique a pour visée essentielle de rediriger les plaintes sur la brutalité de la société, de l'organisation du travail ou des mécanismes économiques pour ne citer que ces exemples. Troisièmement, il ne suffit pas de comprendre les structures sociales à la base du malheur. Les obstacles sociaux sont omniprésents si bien qu'ils peuvent paraître insurmontables au point que les individus peuvent en conclure que l'existence sociale épuise le désir d'agir et étouffe les aspirations. C'est pour cette raison que l'entreprise critique consiste non seulement à faire advenir ces paroles dans les champs académiques et politiques, mais aussi à les rapprocher, au moins dans leurs lectures, en pointant ce qu'elles partagent comme catégories communes en dépit de leurs manifestations éclatées et variées. Ce rapprochement a pour finalité de faire naître une synthèse partielle et polémique sur ce qui pose problème dans la société ou dans les organisations et d'entraîner ainsi les sujets dans des luttes politiques visant à rendre le monde plus habitable.
- 31 L'immense intérêt de la sociologie critique est incontestablement de renseigner de façon plus précise les mécanismes qui produisent des expériences négatives. Elle contribue également à mettre au jour les mécanismes sociaux de certains problèmes, et non seulement à leur donner une intelligibilité, mais aussi à renforcer leur visibilité. En revanche, il lui est reproché de manquer bien souvent d'envisager les modalités concrètes d'un projet d'émancipation et de réforme de la société qui s'appuierait sur une définition explicite des critères de jugement qui préside à la critique (Vandenberghe, 2011). Tout jugement moral repose sur une certaine idée de ce que devrait être la vie bonne (Gautier, 2011). Sur ce point, il est assez incontestable que la critique non normative souffre d'un manque de clarté. Elle n'a pas les contours d'un genre identifiable, aussi souple qu'il puisse être.

Que faire de la « critique ordinaire » ?

- 32 Les positions sur les tâches de la sociologie critique ne sont pas unanimes. Bon nombre de voix se sont élevées pour polémiquer contre les théoriciens des années 1970-1980. Un courant qui se présente comme la « nouvelle sociologie critique » entend bien offrir

un sérieux décalage avec les maîtres de l'époque (Boltanski, 2009 ; Fischbach, 2009 ; Dodier, 2005) . Le reproche essentiel qui a été fait à la sociologie critique réside dans le fait que les théoriciens accordent bien trop peu d'importance à la critique ordinaire, c'est-à-dire ce que les gens font de manière délibérée pour contester et mettre en cause l'ordre social (Ogien, 2011). Comme le rappelle Dodier (2005), l'enseignement de Boltanski et de ses collègues est clair : le rôle de la théorie ne serait pas d'ouvrir vers la prise de conscience ou de confronter le réel à des normes abstraites, mais de s'ancrer dans les pratiques effectives des sujets sociaux en tentant d'en élucider le sens et le contenu normatif. Par exemple, si les sujets sociaux estiment qu'ils vivent des situations de manière négative, destructrice et violente, c'est qu'ils formulent implicitement des attentes à l'égard de celles-ci, lesquelles renvoient à des principes normatifs qui de fait font défaut dans la situation (Dodier, 2005). C'est pourquoi, selon cette perspective, il convient de mettre en évidence d'une part, la façon dont les sujets sociaux s'y prennent pour dénoncer ce qui les empêche de satisfaire leurs attentes normatives et d'autre part, les conceptions de la justice qui président à leur jugement. Ces approches font contrepoids aux problèmes posés par la critique systématique, totale, surplombante et exhaustive. Le geste critique se doit d'être nécessairement plus étroit et plus précis. Le diagnostic ne peut s'élaborer sans se rattacher à des références concrètes et à des situations telles qu'elles sont vécues par les individus. Au fond, les partisans de ce courant appellent à renoncer au souci de généralité pour embrasser le détail.

- 33 Ainsi présentée, cette nouvelle sociologie critique est profondément inspirée par le pragmatisme de Dewey ou encore de Putnam. Elle prend acte que les gens savent ce qu'ils font. Ces derniers possèdent indéniablement des compétences critiques (Boltanski, 2009), c'est-à-dire qu'ils sont en mesure de former une critique intelligente des normes et des valeurs auxquelles ils sont confrontés (Ogien, 2011). La démarche du chercheur ne peut alors se priver des explications que donnent les profanes à propos de leur situation. Par conséquent, le travail du chercheur est de collecter et de rassembler ces éléments épars de vie, pour les faire parvenir au rang d'une idée que les subalternes se font du monde. L'intervention du chercheur est modeste : il doit être en mesure de restituer l'expérience sociale négative du point de vue des acteurs dans la pluralité des configurations singulières en évitant autant que possible de les aplatir ou de déréaliser les attentes normatives ordinaires au moyen d'un discours théorique uniforme.
- 34 En résumé, la nouvelle sociologie critique se démarque de la sociologie critique classique au sens où il s'agit avant tout d'insister sur les compétences critiques des sujets sociaux et sur leur capacité à se ménager des espaces de liberté par rapport aux cadres auxquels ils sont soumis pour exercer leur autonomie et leur liberté personnelle. Pour un auteur comme Boltanski, le geste critique réside précisément dans l'objectivation des constituants dans un contexte. Cela signifie que l'enquêteur restitue la perspective des subalternes. Il restitue leurs plaintes, leurs détresses, leurs mécontentements, leurs condamnations, leurs demandes de réparation, voire l'expression politique qui peut s'en dégager (Boltanski, 2007). Le travail scientifique aura alors tendance à célébrer la forme du reportage ethnographique sur les expériences de travail au sein des divers contextes organisationnels tout simplement car il est le seul capable, pense-t-on, de saisir la vie dans son épaisseur, dans sa fluidité et dans sa fugacité. Les chercheurs ont pour visée de se saisir de l'ordinaire et de reproduire ce qu'ils observent en tentant au maximum de « sauver les phénomènes »

(Quéré, 2004). Au caractère abstrait du théoricisme ou encore de l'idéalisme, incapable de s'approcher des phénomènes dans leurs manifestations subtiles, par quelque médiation que ce soit, on oppose la manifestation désordonnée et foisonnante de l'existence concrète que permettrait de saisir le reportage ethnographique. Cette approche est une réaction légitime contre l'intellectualisme et l'idéalisme abstrait. Son principal écueil est de s'égarer dans la multiplicité des expériences éclatées, contradictoires et singulières. Certes, la critique ne peut se fonder qu'à partir d'observations concrètes. Mais le geste critique ne se limite pas à un enregistrement empirique du réel. Toute l'opération réside dans l'élaboration d'une synthèse à même de donner une image de la négativité dans ses manifestations les plus fréquentes. Si cela n'est pas le cas, le risque est de tomber dans une sociologie de l'individu réduite au psychologisme où la souffrance et les malheurs ne seraient vécus que comme des expériences existentielles ou psychologiques ce qui rend difficile le principe de « solidariser les déçus du monde » (Revault d'Allonnes, 2008). Or, la critique se rapporte avant tout au politique. Bien sûr, comme le rappelle E. Renault (2009), il n'y a pas lieu d'opposer l'aspect politique et l'aspect existentialiste, mais plutôt de les lier. L'expérience de la négativité que restituent les enquêtés peut, dans certains cas, déboucher sur le refus des situations vécues et non sur une rumination de l'ordre des choses. La négativité sous-jacente à l'énonciation de la souffrance s'exprime alors en termes sociologique et politique et non plus seulement en termes existentialiste ou psychologique (Fossier et Manicki, 2007 ; Renault, 2009). Selon ce point de vue, la posture critique se construit par le bas, c'est-à-dire en partant de l'empirie. Elle ne débouche pas nécessairement sur une synthèse totale, mais porte au jour la profondeur des écarts entre les théorisations scientifiques et les théorisations ordinaires. La tâche du chercheur est de donner aux problématiques singulières, psychologiques, émotionnelles, et existentielles une figuration théorique et politique. La critique sociale est alors située à la hauteur des expériences ordinaires et quotidiennes tant du point de vue langagier que du point de vue des expériences sociales négatives soumises à la théorisation (Foessel, 2008). La finalité est ainsi de contribuer à former les contours d'une communauté d'intérêts entre les subalternes en pointant leur commune expérience de l'injustice et en recomposant les fragments disjoints de la réalité en un ordonnancement qui accuse et dénonce l'ordre social (Boltanski, 1995, Revault d'Allonnes, 2008). Selon cette perspective, il nous faut bien admettre que l'approche pragmatique peut concourir à un enrichissement de la théorie sociale en donnant toute la place aux paroles des gens touchés et en essayant de reconstruire un sens objectif de ces modalités d'expression de la souffrance (Boltanski, 2007).

- 35 La nouvelle sociologie critique a manifestement pris acte des apports des interactionnistes et des ethnométhodologues, au sens où il s'agit de se pencher plus en avant sur la parole des individus et sur leurs actions en tant qu'elles témoignent des multiples libertés partielles et provisoires que ces derniers se donnent par rapport aux cadres. En effet, dans les institutions les plus totalitaires qui puissent exister, on voit bien que les individus se ménagent des espaces pour infléchir le cours des choses et pour exercer leur autonomie (Enriquez, 2006 ; Goffman, 1968).

Le chercheur est-il un « porte-parole », un « passeur de parole », un « traducteur » ou encore un « révélateur » ?

- 36 Au final, en suivant Ogien (2011), on pourrait dire que deux postures épistémologiques s'affrontent. Pour la sociologie critique classique, l'analyse porte d'abord sur les déterminants sociaux, économiques et politiques, c'est-à-dire sur les causes structurelles des situations qui échappent aux consciences individuelles. Cela nécessite d'opérer une « rupture épistémologique » avec le sens commun pour « dévoiler » ce qui configure les expériences que les individus se font du monde. On s'appuiera alors volontiers sur les catégories classiques de la critique comme celles d'idéologie, d'aliénation ou encore de la réification, laissant de côté les idées que les personnes touchées peuvent se faire des problèmes qu'elles affrontent. Pour la nouvelle sociologie critique, au contraire, il s'agit de considérer que l'opération critique ne peut se passer des individus concernés. Elle prend acte que les individus savent ce qu'ils font si bien que le chercheur a essentiellement un travail de recomposition et de traduction à opérer pour donner à ces multiples contestations ordinaires une forme « entendable » et acceptable dans les espaces académiques et politiques. Cela explique en grande partie la méfiance des tenants de ce courant à l'égard des concepts classiques issus des théories critiques comme ceux « d'idéologie », « d'aliénation » ou de « réification » (Voirol, 2008).
- 37 Ces différents courants et débats trouvent de multiples résonnances dans le champ d'études des communications et des organisations (en particulier en sciences de l'information et de la communication et en sciences de la gestion). Premièrement, les chercheurs ne peuvent penser la critique sans dialoguer avec les différents courants évoqués. Deuxièmement, nombre de questions restent irrésolues. Les chercheurs en communication des organisations ont probablement quelque chose à dire sur la généralisation de discours managériaux producteurs de déni ou sur les dispositifs organisationnels et managériaux qui empêchent les individus de percevoir leur propre situation comme une forme d'injustice sociale. Bref, autant de problèmes communicationnels et organisationnels qui empêchent les individus de représenter leurs intérêts et de s'engager dans une lutte politique consciente.
- 38 Le clivage de posture entre la sociologie critique et la nouvelle sociologie critique peut encore résider dans les travaux scientifiques. Au fond, que le chercheur se positionne comme un porte-parole qui cherche à convaincre les subalternes de percevoir leur situation comme une question d'injustice sociale ou qu'il se considère comme un professionnel à même de déceler ce qui est caché et ce qui écrase les individus dans une posture de dévoilement, l'enjeu reste d'offrir des ressources intellectuelles à la contestation sociale. Pour cela, il faut continuer à mettre au jour l'étendue des potentialités étouffées par les institutions et ou les structures de pouvoir. C'est peut-être ainsi que l'utilité sociale de ce champ d'études pourrait être posée : non pour répondre à des demandes sociales provenant d'organisations déjà puissantes et oppressives, mais plutôt pour définir les situations problématiques en termes d'intercommunication sociale lorsqu'elle est enrayée ou bloquée. La critique en communication des organisations peut passer certes par la mise au jour des dispositifs aliénants, déréalisants ou mortifères. Plus positivement, elle peut aussi s'acquitter de la tâche de mettre en lumière les règles qui limitent l'acceptabilité des revendications et

de leur expression. C'est aussi et peut-être surtout travailler avec les acteurs des « marges » (Ladmiral, 1995 ; Selek, 2010).

La présentation des textes

- 39 En regard de ce cadrage très général sur le sens de la critique, la logique voudrait que nous proposons des textes qui s'ancrent dans l'une ou l'autre des perspectives énoncées.
- 40 Notre démarche a été différente.
- 41 Dans le premier article, Olivier Voirol revient sur l'idée répandue qu'il y aurait, à l'heure actuelle, un épuisement de la critique. Cet épuisement est principalement envisagé dans le domaine pratique, c'est-à-dire que les expériences sociales négatives sont vécues et ressenties par les sujets sociaux, mais leur conceptualisation dans une perspective de transformation sociale fait souvent défaut. La difficulté à nommer, à décrire ou à rendre intelligibles les mécanismes ou les causes de ces expériences négatives en vue de leur dépassement affaiblit radicalement la possibilité même de la contestation. Voirol se propose donc d'étayer ce qui pousse à affirmer l'existence d'une crise de la critique pratique. Plus encore, il tente d'articuler cette crise de la critique pratique avec l'épuisement concomitant de la critique théorique. Celle-ci connaît elle aussi un net fléchissement dans la mesure où elle peine à commander de nouvelles orientations pratiques à même de constituer un point d'appui pour que les sujets sociaux se déprennent des différentes formes sociales à l'origine de leurs souffrances. Pour Voirol, s'il existe une crise de la critique, c'est l'articulation entre la praxis et la théorie qui demande à être revisitée. C'est la raison pour laquelle l'auteur revient sur les rapports historiques qu'ont entretenus la critique théorique et la critique pratique tant chez Marx que chez les théoriciens de l'école de Francfort. Pour Voirol, le renouvellement de la critique est précisément en train de s'opérer, mais pour ce faire, il convient avant tout de prendre la mesure de l'effondrement du paradigme de la praxis. Il termine son article autour d'une reformulation du paradigme de la « praxis » d'un point de vue communicationnel.
- 42 Jean-François Chanlat, quant à lui, revient sur les champs critiques dans le domaine de la gestion : les *critical management studies*, d'une part, et le champ francophone des études critiques en management, d'autre part. Plutôt que de présenter les forces de ces champs théoriques, il tente d'éclairer ce qui les a précédés. Au final, il s'agit de revenir sur les origines de la pensée critique dans le domaine de la gestion. Cet important travail de genèse théorique ouvre de nombreuses voies tant pour resituer la contribution des sciences de la gestion à une pensée critique sur les organisations, que pour penser l'articulation avec les chercheurs en communication qui ont d'importants points de contact avec ces études. Cette genèse des études critiques dans le domaine du management constitue peut-être le point de départ d'une réflexion sur les intérêts sociaux et pratiques qui déterminent ces diverses orientations de recherche à un moment historique donné.
- 43 Le troisième article, rédigé par Olivier Sarrouy, s'attaque au vaste champ de recherche de l'intégration des technologies numériques d'information et de communication au sein des organisations productives. Il vient interroger les nouvelles formes de médiations symboliques et organisationnelles qui tendent à structurer les rapports sociaux au sein des organisations productives, voire encore qui tendent à créer des

formes organisationnelles singulières. L'article est innovant pour au moins deux raisons. La première est qu'il s'attache à éclairer les conséquences pratiques des recompositions organisationnelles des organisations productives. La seconde est qu'il opère une confrontation féconde des travaux de Marx et des théoriciens du capitalisme cognitif qui proposent des interprétations sensiblement différentes de celles du premier. Sarrouy introduit ainsi bon nombre d'auteurs trop méconnus dans le champ d'études des communications organisationnelles en dépit des ressources théoriques et critiques qu'ouvrent leurs travaux (Marx, Postone, Lazzarato, Moulier, Negri, pour ne citer qu'eux). Dans le but d'ouvrir une approche communicationnelle critique, l'auteur articule cette confrontation théorique avec les acquis des travaux sociologiques récents qui se situent dans le sillage de B. Latour. Ce travail constitue sans doute un point de départ pour une approche communicationnelle critique des formes sociales capitalistes, ce qui est fondamental devant la massification des technologies numériques d'information et de communication au sein des organisations.

- 44 Le texte de Julien Tassel se propose d'aborder le lien entre le mouvement de désinstitutionnalisation et le sentiment d'accélération sociale que certains travailleurs pourraient ressentir dans leurs activités de travail. À partir de l'exemple du Groupe Caisse d'Épargne, il tente de montrer les contradictions qu'engendre ce double mouvement chez les travailleurs. Tassel se donne également pour tâche d'expliquer comment les organisations, en particulier la Caisse d'Épargne, édifient par le discours des cadres interprétatifs à même d'aider les salariés à accepter les changements sociaux et d'apaiser les contradictions que ceux-ci font naître. Tassel se lance dans une étude microsociale qui invite à une prise de distance envers les récits identitaires d'entreprises en particulier en pointant leur structure, leur grammaire, leur système pour ainsi dire, mais aussi en décelant leur fragilité au sens où ces récits identitaires demeurent des fantasmes généraux et généreux de l'entreprise qui ne sont pas pour autant sans conséquences pratiques. Il s'agit ici d'une activité critique classique qui vise à démystifier l'ordre organisationnel et ses discours. Son travail d'articulation entre la dimension institutionnelle et la façon dont les salariés vivent dans leur quotidien de travail les tensions liées au sentiment d'une accélération radicale du temps et des actions au sein de l'entreprise ouvre une nouvelle fois de nombreux ponts entre les chercheurs en information et communication et les chercheurs en gestion.
- 45 Enfin, Isabelle Ruelland propose de présenter et de discuter les effets des pratiques de gestion commandées par des approches critiques dans le domaine socioéducatif au Brésil. Ce focus sur les pratiques organisationnelles alternatives vise à montrer à la fois les principes qui les structurent et les formes concrètes qu'elles prennent. La critique est ici envisagée comme une activité intellectuelle qui génère des forces pour transformer le monde. Tout l'intérêt de cet article est de pointer la visée transformatrice de la critique en rendant visibles les initiatives alternatives pratiques portées par les acteurs sociaux. Le projet est donc de faire connaître leur façon d'envisager l'organisation, mais aussi leur manière d'y intervenir en mettant en œuvre des dispositifs organisationnels inspirés par les théories critiques. C'est donc une autre facette de la critique qui est proposée dans cet article : une critique qui se légitime par le mode de vie alternatif et contestataire qu'elle ouvre. L'étude de formes gestionnaires alternatives a l'avantage majeur d'organiser une rencontre entre la critique et le politique. C'est en quelque sorte la pratique du monde idéalisé en acte.

AUTEURS

THOMAS HELLER

Thomas Heller est professeur à l'Université Lille 3. Courriel : thomas.heller@univ-lille3.fr

ROMAIN HUËT

Romain Huët est professeur à l'Université Rennes II. Courriel : romain_huet@yahoo.fr

BÉNÉDICTE VIDAILLET

Bénédicte Vidaillet est professeure à l'Université Lille 1. Courriel : benedicte.vidaillet@univ-lille3.fr

Praxis et organisation

Épuisement et reconstruction de la critique

Olivier Voirol

- 1 La question de la critique a fait son retour sur la scène du débat en sociologie et dans la philosophie sociale. On s'interroge, en effet, sur ce qu'est la critique, sur ce qu'elle peut ou ne peut pas — ou plus —, sur les conditions auxquelles on peut ou doit la revendiquer. Alors qu'un accord de principe semblait régner dans les sciences sociales quant à leur rôle critique indispensable, une confusion semble s'être installée depuis peu, marquée par une interrogation : à quoi renvoie l'idée même de critique (Boltanski, 2009 ; Jaeggi et Wesche, 2009) ? C'est dans ce contexte relativement troublé où les « fronts » théoriques antérieurs opposant des courants théoriques critiques à des courants « conservateurs » semblent s'être en partie dissous, et où se revendiquer de la critique ne va pas de soi, que cette interrogation refait surface. Des voix multiples s'élèvent alors, diverses et contrastées. Les unes se réjouissent de cette situation, car elle permet selon elles de dégager de nouveaux champs conceptuels en se défaisant d'une batterie de concepts issus de la tradition critique (domination, pouvoir, aliénation, idéologie, fétichisme, etc.) et dont elles n'ont cessé, au cours de ces dernières années, de pointer le caractère problématique et réducteur (voir Latour, 2004 et 2009). D'autres voix s'élèvent par contre, plus inquiètes, devant une situation intellectuelle « normalisée » dont les capacités de questionnement, d'enquête et de conceptualisation critique semblent s'être étiolées au cours des dernières années (Dejours, 1997 ; Honneth, 2012 ; Laval, 2007 ; Boltanski, 2009). Le présent texte tente de montrer que la place faite à la question de la critique est moins le signe d'un « retour de la critique » que celui d'une situation de relatif désarroi, suscitant des envies légitimes de renouer avec elle. Pour ce faire, il convient tout d'abord de décrire et de comprendre les ressorts de ce désarroi marqué par un « épuisement de la critique », sous son jour théorique et pratique. Je soutiendrai, dans la deuxième partie, l'idée que cet épuisement se comprend en référence au « paradigme de la praxis » autour duquel la critique s'est longtemps déployée, dont je me contenterai ici d'esquisser les traits les plus saillants — notamment en ce qui concerne sa critique de l'organisation formelle et sa conception émancipatrice de l'organisation articulée à la praxis. Dans la troisième partie, je montrerai que ce paradigme a été remis en cause par plusieurs critiques

formulées sur le plan théorique et par une série de transformations survenues au sein de l'économie capitaliste et du monde du travail au cours du siècle passé. J'examinerai enfin, dans ma conclusion, l'une des modalités contemporaines de reconstruction de la critique grâce à une reformulation du « paradigme de la praxis » dans le « paradigme de la communication » développé dans le sillage de la Théorie critique.

Un épuisement de la critique

- 2 La situation décrite à l'instant au sein des sciences sociales n'est en rien coupée des évolutions sociales et politiques, et en particulier du phénomène souvent constaté par ces disciplines d'une tendance à un *épuisement de la critique* qui se présente à la fois sur le plan pratique et sur le plan théorique. Il y a épuisement de la critique pratique à partir du moment où existent effectivement dans le monde social une multitude d'expériences vécues négativement par les sujets sociaux, faites de troubles, de malaises, de souffrances, sans que celles-ci n'induisent de questionnement élaboré ou ouvrent vers une remise en cause permettant de dégager des possibilités de changement (Cardon et Heurtin, 1999 ; Voirol, 2009). On peut en effet considérer que l'exercice de la critique consiste, tout d'abord, à pointer certains phénomènes ou certaines expériences, vécus par les sujets de manière négative, à les repérer, les « voir » et les nommer, c'est-à-dire à parvenir à les identifier comme tels à travers des catégories de sens. Il consiste ensuite à engager une exploration permettant d'inscrire cette expérience négative dans une trame déterminant ses causes possibles tout en cherchant à clarifier son émergence et ses raisons d'être ; une telle exploration permet alors une autoréflexion consistant à faire exister cette expérience de façon explicite et structurée (Cefaï et Terzi, 2012). La possibilité de parvenir à développer cette autoréflexion est la condition pour que cette expérience existe de manière explicite et structurée et qu'elle aboutisse à une conceptualisation. En outre, l'exercice critique suppose d'envisager également un changement, d'entrevoir *autre chose* à partir de « ce qui est » : la critique conteste « ce qui est » à l'aune de « ce qui n'est pas » tout en entrevoyant « ce qui pourrait être ». Or, dans la situation d'épuisement de la critique, une telle exploration visant à inscrire cette expérience négative dans une telle trame descriptive et explicative est impossible. L'épuisement de la critique pratique renvoie à la situation dans laquelle toute investigation menant à l'autoréflexion sur cette expérience se trouve comme engourdie ; l'élaboration à partir d'un vécu effectif dans lequel elle puise ses ressorts pour constituer à tâtons un schéma de questionnement se trouve étouffée. Parler de crise de la critique pratique revient donc à prendre acte de l'existence de ces expériences négatives, de ce vécu diffus, ainsi que de l'impossibilité de mener à bien cette autoréflexion permettant de contester « ce qui est ». L'expérience négative reste alors nue et démunie, dépourvue de repères, de voix et d'action : elle existe sans critique.
- 3 S'il reste encore beaucoup à faire sur le plan de la recherche pour explorer les formes empiriques de cet épuisement pratique de la critique et pour en dégager les différents ressorts, c'est aujourd'hui un phénomène dont les contours sont relativement connus des sciences sociales (Cardon et Heurtin, 1999 ; Boltanski, 2009). Tout en s'étant donné pour objet d'investigation ces transformations de la critique, la théorie sociologique est elle-même prise depuis une décennie dans une crise qui tend à mettre en question en profondeur son rapport à la critique. Les difficultés qui se posent, à l'heure actuelle, à

l'exercice de la critique pratique ne sont pas étrangères à celles auxquelles cette critique se confronte, elle qui semble non seulement avoir perdu ses « prises » effectives mais aussi les possibilités d'un dialogue dynamique avec les processus pratiques décrits ci-dessus. On peut en effet considérer que la *critique théorique* est à son tour entrée dans un processus d'épuisement. Certes, par là, il ne faut pas entendre l'absence de critique théorique, de systèmes théoriques à vocation critique, de travaux ayant une portée de contestation de « ce qui est », ou encore de recherches dressées contre l'ordre des choses. Dans ce sens-là, on est loin d'une situation qui serait caractérisée par l'absence ou la disparition de la critique. On peut même avoir le sentiment d'une situation faite d'une multiplicité de propos s'élevant contre « ce qui est », dénonçant vigoureusement les souffrances et les processus sociaux d'oppression.

- 4 Cependant, tout cela n'exclut pas une situation d'épuisement de la critique théorique lorsqu'on entend par celle-ci une forme de critique capable de s'articuler à la critique pratique dégagée ci-dessus. Si les particularités de la critique pratique sont, on l'a vu, de prendre ancrage dans l'expérience négative, d'élaborer une trame causale et d'envisager les contours d'une situation autre, celles de la critique théorique ne sont pas si éloignées. La critique théorique consiste en effet à prendre appui sur des expériences négatives pour en faire en quelque sorte son point de départ et son ancrage premier ; elle suppose ensuite une exploration de l'ensemble des processus sociaux, économiques et systémiques contribuant à produire ou à renforcer de telles expériences. À travers une conceptualité propre, elle permet de rendre compte de ces mécanismes, d'en montrer le caractère historique, et surtout leur non-inéluçabilité, et c'est ainsi qu'elle en vient à dégager des possibles au-delà de « ce qui est », ouvrant ainsi un horizon du possible. C'est cette articulation complexe propre à la critique théorique qui s'est épuisée : soit que la critique pointe des expériences négatives et décrit la souffrance sociale (Revault d'Allonnes, 2008, Renault, 2008a) pour donner voix à ceux et celles qui les subissent, sans toujours recourir pour autant à une exploration permettant le développement d'une trame causale (Beaud, 2006) ; soit que la critique se contente de tisser des liens de causalité — reproduction de la domination sociale — entre ces expériences et des faits structurels sans se donner les moyens de s'articuler à cette expérience et d'ouvrir des brèches au-delà de la domination (Bourdieu, 1992).
- 5 Dans ce constat, l'articulation entre la critique pratique et la critique théorique est également entrée en crise. C'est une crise de la capacité de concevoir une critique pratique en se nourrissant des développements théoriques (et notamment des trames explicatives de la souffrance développées par celle-ci) et de concevoir une critique théorique ancrée dans les expériences négatives des acteurs, destinées à en explorer les causes pour venir en retour offrir à ces derniers des moyens conceptuels pour tenter de les dépasser. Ce schéma quelque peu simplifié du rapport entre théorie et pratique n'est pas un pur montage théorique puisque il a longtemps été à l'œuvre dans les rapports entre mouvements sociaux et univers théorique, en tous cas pour ce qui concerne l'histoire du mouvement ouvrier sur plus d'un siècle. On peut parler d'une crise de la critique théorique à l'heure actuelle en ayant un référent historique, un moment historique qui a correspondu en gros à la période qui s'est ouverte au milieu du XIX^e siècle, à la suite de la révolution industrielle, avec la constitution du mouvement ouvrier, qui a vu se développer une critique centrée sur la capacité pratique des êtres humains, sur leur capacité à donner forme, individuellement et collectivement, au monde qui les entoure et à le configurer grâce à leur agir. Ce monde en mutation — dont E. P. Thompson a magnifiquement analysé les répercussions sur la

classe ouvrière en formation — a vu émerger progressivement une forme d'organisation collective (le mouvement ouvrier) adossée à un modèle critique « totalisant » ayant trouvé sa synthèse dans une idée de praxis dont plusieurs auteurs — et acteurs sociaux — se sont faits les porte-parole dès le milieu du XIX^e siècle — et dont la formulation théorique la plus aboutie se trouve dans les écrits de Karl Marx (Thompson, 1988). Le « paradigme de la praxis » a offert pendant une longue période une arme critique redoutable, il a permis d'articuler étroitement critique pratique et critique théorique. Cette critique s'est articulée autour d'une conception à la fois précise et large, structurée autour du concept de praxis.

Le paradigme de la praxis

- 6 Le « paradigme de la praxis¹ » part pour commencer d'une conception à la fois très générale et très concrète de l'être humain, vu à l'aune de son processus d'*humanisation* : c'est uniquement par ses réalisations historiques émanant de sa pratique que l'être humain devient ce qu'il est. Selon cette conception, l'être humain est vu comme un être agissant, constituant le monde autour de lui et, ce faisant, se constituant lui-même comme humain (Fischbach, 2008). Il n'est pas un être passif, agi par des forces extérieures anonymes l'emportant contre son gré, car il façonne le monde qui l'entoure, il y inscrit sa marque et advient comme sujet par ce geste. C'est en façonnant le monde des objets, souligne Marx, que l'homme commence à s'affirmer comme un « être générique », créateur, et que le monde apparaît comme son œuvre et sa réalité : cet acte rend possible « la jouissance d'une manifestation individuelle de (sa) vie, et, dans la contemplation de l'objet, [...] la joie individuelle de reconnaître (sa) personnalité comme une puissance réelle, concrètement saisissable et échappant à tout doute » (Marx, 1968 : 33). Par cette action, ce monde façonné se fait à son image et devient ainsi une part de lui-même. Il renvoie l'image-miroir de ses actes à leur auteur qui prend ainsi conscience de son devenir. Ce sujet en devenir développe ainsi une interaction avec le monde qu'il façonne, qui résiste et se déforme sous les coups de son action ; dans la résistance et l'effort, et dans ce déploiement d'action, le sujet parvient à créer un rapport à lui-même et à advenir en tant que tel par sa praxis.
- 7 Si, selon cette conception, le sujet construit un rapport à lui-même par la médiation de son agir objectivé, il développe tout autant un rapport aux autres : « Le rapport de l'homme à lui-même n'est objectif, réel que par son rapport à autrui » (Marx, 1968 : 66), dit Marx. Ce monde façonné par l'agir humain devient le support du rapport aux autres, et donc aussi de sa *socialisation*. Pour effectuer un acte productif, ce sujet s'est appuyé sur un monde déjà là et déjà « fait » par d'autres, avec lesquels il entre indirectement en relation. Son acte constitue une relation intersubjective puisque le sujet « fait entrer » dans son activité celle d'autres sujets par la médiation de la matière agie. En « consommant » cette matière travaillée par d'autres dans sa propre activité, il se socialise dans un rapport impliquant une circulation intersubjective de la matérialité de l'agir. Autrement dit, il « jouit » de l'activité d'autrui parce que son action se déploie sur la base d'une matière objectivée incarnant l'agir d'autrui. Le produit de son action approprié par d'autres permet d'incarner son agir dans un monde peuplé d'autres sujets se nourrissant à leur tour de son activité. S'il travaille une matière alimentant l'agir d'autrui, qui à son tour alimente son activité future par son « surplus » d'activité, le produit de son action se destine autant à lui-même qu'aux autres et participe ainsi à

sa socialisation. Ainsi, dans l'usage par autrui du produit de son action, le sujet peut avoir, dit Marx, « la joie spirituelle immédiate de satisfaire par son travail un besoin humain, de réaliser la nature humaine et de fournir au besoin d'un autre l'objet de sa nécessité » (1968 : 33). Il peut ainsi servir de « médiateur entre autrui et le genre humain » et d'être ressenti et reconnu par autrui comme un « complément à son être » et « une partie nécessaire de lui-même », en ayant ainsi « la joie de créer la manifestation de (sa) vie, c'est-à-dire de réaliser et d'affirmer dans (son) activité individuelle (sa) vraie nature, (sa) sociabilité humaine » (1968 : 33).

- 8 Le produit de son action approprié par d'autres permet au sujet de prendre conscience de lui-même et de constituer ainsi un sens de soi à la fois dans le rapport au monde et dans le rapport à autrui. La praxis renvoie ainsi selon Marx à un ensemble d'actions s'exprimant notamment dans le travail coopératif, grâce auquel l'espèce humaine dans son ensemble développe une *connaissance* du monde et d'elle-même. C'est parce que le sujet agit avec d'autres sur le monde par la médiation de l'agir objectivé que s'élargissent sans cesse ses connaissances sur la base de cette expérience de transformation (Markovic, 1968). Il prend conscience de lui-même comme part du monde, de son inscription dans ce monde qu'il comprend, car il est l'émanation des actes de l'activité humaine. Il le comprend, car il est en relation avec celui-ci : ce monde est fait à son image, il est quasiment devenu une part agissante de lui-même en le sollicitant sans relâche, en faisant de lui un être connaissant. Ce monde façonné renvoie à son auteur l'image-miroir de son action et ce sujet prend conscience de ce qu'il devient par ce renvoi de ses propres actes. Le produit de son action lui permet de prendre conscience de lui-même et de constituer un sens de soi.
- 9 Cette idée de la praxis (productive) — dont on retrouve des traces jusque chez Aristote, mais dont Marx a donné une formulation adaptée aux transformations de l'activité humaine à la suite de la révolution industrielle — est de grande force par sa capacité à associer ces trois dimensions de l'*humanisation*, portant sur les conditions du « devenir humain », de la *socialisation*, la relation des sujets les uns avec les autres par leur action sur le monde, et de la *connaissance* puisque cet agir élargit l'horizon de maîtrise des sujets sur le monde et leur fait accéder à la conscience de soi et des autres. Ces trois dimensions mises ensemble permettent d'envisager un mode d'organisation entre les sujets humains permettant un déploiement de la praxis. Par « organisation », j'entends ici la forme explicite que se donnent les êtres humains pour coordonner leurs activités dans une visée réfléchie. Un mode d'organisation articulé à la praxis est un mode de coopération entre les sujets dont le déploiement et la réalisation sont rendus possibles sur les plans de l'humanisation, de la socialisation et de la connaissance. Autrement dit, en agissant de manière coopérative, les sujets se construisent en tant que sujets humains, en tant que sujets socialisés et en tant que sujets connaissants. Ce type d'organisation articulé à la praxis rend alors possible une communication pratique par la médiation des supports objectivés des activités humaines respectives. Les sujets développent, en outre, une conscience réfléchie d'eux-mêmes, car l'organisation encourage, dans ce cas, leurs capacités réflexives — parce que les produits de leurs activités restent inscrits dans ce processus de communication. On peut donc faire découler de la praxis une forme d'organisation distincte des activités singulières et surpassant celles-ci, tout en permettant leur réalisation. Ce mode d'organisation est émancipateur dans la mesure où il permet le déploiement de la praxis sous ses différents aspects — elle-même conçue comme le levier politique et social de la

libération. Les exigences portées par le mouvement ouvrier visaient à réaliser ce type d'organisation, sur les plans social, économique et politique.

La critique du système formel d'organisation

- 10 Cette conception de l'organisation à partir des pratiques et des potentiels de la praxis — issue de l'idée d'activité autonome de travail d'ouvriers familiarisés avec leur objet dans une production encore largement artisanale — prend en compte les conditions sociales et historiques présentes dans lesquelles elle se déploie. À la suite de Riccardo et de Proudhon, Marx a analysé ce processus par lequel des pratiques s'articulent les unes avec les autres dans la constellation économique et politique particulière qu'est le capitalisme. Ce qu'il montre, c'est que loin de rendre possible la mise en relation des activités des sujets sous la forme d'une communication intersubjective portée par une organisation liée à la praxis, le système formel qui s'est imposé dans le capitalisme implique un rapport d'oblitération de ces pratiques (Voirol, 2009b). Parce que la modalité de présentation de ce système est générale et abstraite — et surtout purement quantitative —, il rend ces pratiques invisibles en tant que pratiques humaines. Sous la forme de la *valeur*, les activités humaines apparaissent comme étrangères à ce qu'elles sont et deviennent des entités dépourvues de toute dimension humaine. Par conséquent, premièrement, le sujet humain auteur de ces actes n'est plus en mesure de se reconnaître dans ceux-ci — comme un miroir de soi —, le produit de ses actes devient étranger à lui-même. Alors que son agir est censé rendre possible son humanisation, il le réduit à l'état de résidu : ce sujet ne s'appartient plus, il a face à lui une image déformée de lui-même, ce qui mutile son « devenir-sujet » (Fischbach, 2008). Deuxièmement, si le socle de son rapport aux autres, cette médiation par la matérialité travaillée, est défait, il ne peut guère développer avec les autres une relation et une communication pratiques : celles-ci sont déformées, déchirées par la seule médiation qui s'impose dans le capitalisme : la forme valeur. La relation sociale des êtres humains entre eux prend alors la forme d'un « rapport entre choses », car la forme valeur renvoie aux hommes l'image des caractères sociaux de leur propre travail [...] comme des qualités sociales que ces choses posséderaient par nature : elle leur renvoie ainsi l'image du rapport social des producteurs au travail global, comme un rapport social existant en dehors d'eux entre des objets » (Marx, 1993 : 82-83). Troisièmement, la connaissance de lui-même comme sujet individuel et comme membre du collectif est faussée, puisqu'elle prend forme sur la base d'une médiation déformée et d'une mutilation de la praxis. Le rapport cognitif du sujet au monde n'est plus l'émanation de la praxis, mais une médiation déformante structurée par l'abstraction de la valeur ; le monde n'apparaît plus comme le fait de la praxis, mais comme celui de la valeur.
- 11 Par conséquent, sa connaissance même du monde est profondément faussée, les catégories avec lesquelles il se connaît lui-même en tant que sujet individuel et collectif ne lui font plus voir le monde comme le produit de ses actes, menés avec d'autres, mais comme le fait de forces étrangères sur lesquelles il a perdu prise. Il y a là une inversion, selon Marx : alors que le monde émane de la praxis humaine, il apparaît comme le fruit d'une entité étrangère, indépendante et contraignante, agissant comme un « fétiche ». Autrement dit, dans le capitalisme se développe une forme d'organisation de la praxis humaine — sous la forme du travail organisé et disciplinaire, quadrillé par l'appareil capitaliste et la forme d'échange qui l'accompagne — qui participe à la fois à l'aliénation (l'envers de l'humanisation), à la fragmentation (l'envers de la

socialisation) et à l'idéologie ou au fétichisme (l'envers de la connaissance). Tout cela va à l'encontre de la réalisation de la praxis, c'est une perte de liberté, une oppression croissante.

- 12 Si la praxis est soumise à cette inversion dans le capitalisme, pour réapparaître sous une forme mutilée en tant que « fétiche » (valeur, capital, etc.), et si notre connaissance de ces processus subit elle-même cette inversion en redoublant cette oblitération, alors il faut envisager une connaissance capable d'inverser l'inversion, et de remettre la praxis sur ses pieds. C'est la tâche que Marx s'était assignée avec sa critique de l'économie politique : l'économie politique était la connaissance adossée à une forme mutilée d'organisation formelle de la praxis dont l'effet est de l'oblitérer et de redoubler dans la théorie la mutilation dont elle est l'objet dans la pratique. Inverser l'inversion : cela revient à mettre en question à sa racine le mode de connaissance établi et prédominant (propre à l'économie politique bourgeoise) au profit d'une connaissance radicalement autre, ancrée quant à elle dans la praxis, socle premier dont les traces ont été brouillées par le processus d'oblitération au cœur même du fonctionnement de l'économie capitaliste. Remettre la praxis sur ses pieds, sur le plan de la théorie marxiste, revient à contester les catégories dont le propre est de distordre la praxis en raison des processus mêmes de l'économie capitaliste. D'où la nécessité de proposer des catégories conceptuelles susceptibles d'assurer un autre accès à la pratique, une connaissance capable de lui faire place autant que de lui rendre justice. Ce qui revient à « faire voir », par des concepts appropriés, ce qui est oblitéré par l'économie capitaliste et les catégories cognitives qui l'accompagnent. Ce qu'on ne voit plus dans le capitalisme, ce qui est rendu invisible, mais ce sur quoi tout l'édifice repose, c'est le fait que la création de valeur ne procède pas du Capital comme l'affirme l'idéologie capitaliste, mais de la praxis, ou plus précisément de sa transformation contrainte en travail productif dans le cadre du système d'organisation formelle capitaliste (Minssen, 2012).
- 13 En tenant ensemble les composantes de ce « paradigme de la praxis », on obtient un modèle critique dont on peut rapidement évoquer quelques éléments. Tout d'abord, si le concept de praxis est si intimement lié à l'humanisation, à la socialisation et à la connaissance, alors la mutilation de la praxis aura forcément des effets dévastateurs sur ces trois dimensions. En effet, les processus économiques structurés par l'économie capitaliste impliquent, comme l'a montré Harry Braverman pour le travail industriel, une organisation du travail qui le déqualifie, le fragmente, prive les sujets de toute part de créativité (Braverman, 1976 ; Thompson, 1989). De tels processus remettent en cause le processus du « devenir-sujet », de la socialisation, et la manière dont le monde devient la base d'une connaissance réfléchie. Se situant à ces différents niveaux, la critique est donc radicale et englobante, mais elle s'ancre aussi, et surtout, dans les expériences concrètes de sujets agissant. On la trouve à l'œuvre, notamment dans les luttes ouvrières, les grèves et les différentes formes de résistance donnant lieu à l'élaboration d'organisations « autres » articulées à la praxis. On la trouve, sur le plan théorique, dans les travaux de la période 1960-1980 centrés sur le processus de déshumanisation dans le travail, la déqualification ouvrière, l'accroissement de la fragmentation sociale et la déstabilisation des individus (Braverman, 1976 ; Honneth, 2007). Ce modèle critique parvenait à cibler les processus de mutilation de la pratique, en termes d'abstraction, d'effacement de l'activité, de décomposition scientifique des

tâches, d'aliénation ; il conteste vigoureusement l'« organisation scientifique du travail » à la F. W. Taylor et implique également une critique de la bureaucratisation.

- 14 En outre, cette critique n'était pas confinée au domaine de l'organisation du travail, puisqu'elle avait une portée « totalisante » : la praxis productive était le lieu d'une critique sur laquelle se fondait toute la critique de la société ; elle était basée sur un modèle postulant l'idée d'une pratique humaine émancipatrice sur le plan global. Cette critique supposait également un sujet social et historique qui l'incarnait — le prolétaire —, et il était possible, sur cette base, d'envisager un collectif d'action à l'œuvre dans le réel, porteur d'une autre organisation de la praxis, d'autre chose, de « ce qui n'est pas », ou « pas encore », mais se pose comme possible, comme une transformation à l'état d'éveil, en attente de sa réalisation dans l'histoire (Beaud et Pialoux, 1999). Ce modèle critique impliquait donc l'idée d'un dépassement possible du système formel d'organisation tel qu'on le connaît, une organisation articulée autour de la praxis et permettant l'émancipation des sujets qui la déploient. Ce modèle lié au « paradigme de la praxis » implique une autoréflexion ; il offrait des catégories de pensée permettant de saisir la pratique en fonction d'un référent immanent, dans le monde, sans cesse reconduit dans l'activité des sujets. Mais cette pratique est rendue invisible par ses modes d'apparition déformés relatifs à la forme valeur. C'est une connaissance critique ancrée dans la praxis et qui s'emploie à examiner les obstacles dressés sur le chemin de sa réalisation, entre autres sous la forme de la valeur, du fétichisme et de l'idéologie². Ce faisant, elle tend à une transformation possible non « utopique » mais pratique, « déjà là » sous forme oblitérée, bloquée et mutilée par une forme d'organisation oppressante. En outre, elle permet de localiser un sujet social et historique porteur de cette transformation, capable de se réapproprier la pratique dont il est l'auteur dépossédé. C'est sur cette base que le « paradigme de la praxis » permet, enfin, une articulation entre critique pratique et critique théorique — renvoyant à l'existence de sujets concrets engagés dans l'activité de travail et de lutte et dont la connaissance exige de se *faire pratique* — au point de faire disparaître en partie cette distinction entre théorie et pratique.

L'épuisement du « paradigme de la praxis »

- 15 Le « paradigme de la praxis » a constitué pendant longtemps le socle de la critique à la fois pratique et théorique. Sur le plan pratique, il était au cœur des revendications du mouvement ouvrier, en tout cas depuis le milieu du XIX^e siècle. Il autorisait le déploiement d'un schéma à la fois pratique et théorique permettant de lier des expériences négatives faites par les sujets sociaux, en particulier des ouvriers durant cette période (la transformation du travail artisanal en un travail industriel, la perte d'autonomie créative chez les ouvriers, leur mise au travail dans l'industrie, mais aussi les conditions de travail exténuantes accompagnées de la misère et de la paupérisation, etc.), à une trame explicative relativement stable (l'existence d'un certain type de rapport entre individus et groupes sociaux, entre classes sociales, structurés par le capital, qui introduit une abstraction croissante et permet une exploitation systématique des uns par les autres). Enfin, ce paradigme permettait d'envisager autre chose que « ce qui est » à partir de « ce qui devient », c'est-à-dire des potentiels immanents à la praxis et qui, réprimés dans le capitalisme, laissent entrevoir d'autres possibles.

- 16 Certes, ce « paradigme de la praxis » n'était pas le seul modèle critique possible, il n'était pas incontesté et d'autres versions de la critique existaient. Mais il offrait un arrière-plan largement partagé offrant un référent à d'autres formes de critiques non nécessairement ancrées dans l'idée de praxis (productive) — voir la critique féministe ou celle des groupes « minoritaires ». Ce qui m'intéresse ici en revenant à ce paradigme, c'est, d'une part, de comprendre les ressorts de l'épuisement de la critique à l'heure actuelle et, d'autre part, de se donner les moyens de repenser les conditions d'une critique échappant au processus d'épuisement décrit précédemment. La crise du « paradigme de la praxis » est allée en s'aggravant avec les années. Ce n'est pas exagéré que de dire qu'il s'est effondré en l'espace de deux décennies, pour des raisons aussi diverses que complexes dont je ne saurais faire le tour ici³. On peut toutefois évoquer le fait que l'idée d'un monde social produit dans son ensemble par la praxis transformée en travail au sein de la sphère de la production vue comme mode de constitution du monde, de ses valeurs et de ses richesses, a été profondément remise en cause. Sur la base d'une telle représentation, le sujet (individuel et social) porteur de cette praxis se trouvait au centre de la société, c'est lui qui la construisait et faisait son histoire — même si l'idéologie du capitalisme prétend le contraire. Avec l'érosion de cette représentation s'est érodé le rôle de ce sujet social en lutte pour occuper dans la société et dans la politique la même place centrale qu'il occupait dans la production. En lieu et place de cette représentation d'une société s'érigeant sur la praxis productive s'est installée l'idée que c'est non pas la praxis mais le système formel — le management, la gestion, l'économie — qui est au fondement de la création de valeur, du changement et de l'innovation, et que les forces du travail sont, à la limite, un obstacle encombrant, dont on se débarrasserait bien si on le pouvait. Cette érosion est également le fruit d'un long et patient travail idéologique visant à promouvoir une conception différente du monde social, affirmant le primat du système d'organisation formel ; concrètement, cela est allé de pair, dans les organisations, avec la mise en place de dispositifs de communication occupant largement la sphère du discours (Floris, 1996 ; Heller, 2009).
- 17 À ces facteurs d'ordre « idéologique » s'ajoutent des transformations structurelles qui ont joué un rôle déterminant. Pendant cette même période, on assiste en effet à une transformation profonde de la sphère productive, de son organisation, et de l'économie capitaliste dans laquelle elle s'inscrit. Un nouveau régime d'accumulation du capital se met en place, qualifié de « post-fordisme » (Durand et Boyer, 1993). Sur le plan de l'organisation du travail, on assiste à un prolongement du processus de déqualification ouvrière engagé dès le début du XX^e siècle, et là encore au profit de l'organisation. Grâce à de nouvelles méthodes d'appropriation des activités pratiques, l'organisation sonde ce savoir pratique pour l'objectiver, le condenser, l'accumuler et le réutiliser à sa manière. Or, lorsque les connaissances au fondement de la praxis sont à ce point objectivées, assimilées, contrôlées et transmises par l'organisation, le rapport de force entre praxis et organisation se transforme au profit de celle-ci. L'appel managérial à la créativité des salariés, à leur sens de l'innovation, et la figure du travailleur « créateur » accompagnant ce mouvement, n'a pas remis en cause le processus de déqualification. Au contraire, il le confirme puisque cet appel à la créativité présuppose, au préalable, une dépossession, une perte d'initiative et de contrôle. Dès lors que les sujets ne sont plus porteurs des savoirs à l'origine de leurs actes, l'idée de la valeur-travail qui conférait la force critique au sujet producteur s'effondre. Et elle est remplacée par l'idée selon laquelle le Capital est à lui seul à l'origine de la valeur — ce que l'idéologie capitaliste a toujours prétendu, comme Marx l'a montré. Avec le « post-

fordisme », l'organisation laisse une marge à la part individuelle, elle fait davantage de place à l'initiative des sujets producteurs, à leur capacité d'être des entrepreneurs d'eux-mêmes (Voß et Rieder, 2005 ; Laval et Dardot, 2009). Du coup, la critique de la déshumanisation du travail se trouve subitement désarmée : ce mode d'organisation du travail parvient à apprivoiser cette critique de l'organisation du travail — comme étant déshumanisante — en promouvant l'individu « entrepreneur de lui-même » (Boltanski et Chiapello, 1999). Enfin, sur le plan théorique, le geste le plus important qui s'opère dès les années de l'immédiat après-guerre prend la forme d'une remise en cause du « paradigme de la praxis » en raison du couplage étroit entre praxis et production. L'idée de praxis productive est mise en question, soit parce qu'elle implique un type d'activité du sujet sur le monde et sur lui-même qui est marqué par l'autopréservation, la maîtrise, le contrôle, la domination (Adorno et Horkheimer, 1974 ; Habermas, 1973), soit parce qu'il empêche de penser la morale et la politique en raison d'un modèle d'action non pluraliste focalisé sur l'acte productif (Arendt, 1983). Si le concept de praxis continuera d'être au centre du débat théorique après cette période, ce sera seulement sous une forme remaniée, débarrassée de sa dimension productive (Habermas, 1970 et 1973 ; Honneth, 2007).

Une reconstruction de la critique

- 18 L'effondrement du « paradigme de la praxis » a incité à repenser la question de la critique et à la renouveler à l'aide de nouveaux apports empiriques et théoriques. On a assisté au développement d'approches qui toutes s'emploient d'une manière ou d'une autre à répondre à cet effondrement, soit pour y substituer une approche critique non axée sur l'idée de praxis, soit pour reformuler ce concept en le débarrassant de sa dimension « productive ». Parmi ces tentatives de renouvellement, on peut tout d'abord évoquer les approches s'employant à prolonger le « paradigme de la praxis » en le remaniant par une prise en compte des processus organisationnels. Au sein du domaine d'études de l'organisation, la « théorie du processus de travail » héritée des travaux de Harry Braverman, dont la place dans le contexte anglo-saxon est certes minoritaire mais non négligeable, a maintenu un ancrage dans le « paradigme de la praxis » (Braverman, 1976 ; Burawoy, 1979 ; Littler et Salama, 1982 ; Thompson, 1989). Elle examine la manière dont la canalisation de l'activité dans le cadre d'une organisation contraignante permet la transformation de la praxis en travail productif soumis au processus de valorisation. La vente des produits de cette praxis bridée et canalisée au sein d'un système formel d'organisation permet de réaliser cette valeur et d'extraire la plus-value du travail (Knights et Willmott, 1986 et 1990 ; Hassard, 2001 ; Minssen, 2012). On retrouve en outre une approche du travail inscrite dans l'héritage critique du « paradigme de la praxis » dans les recherches en psycho-dynamique du travail en partie influencées par la psychanalyse, la psychologie du travail et l'étude des organisations (Dejours, 1997 ; Molinier, 2008). Ces recherches s'attachent à approfondir l'analyse du travail en le complexifiant par la prise en compte de la dimension communicationnelle et celle des formes d'investissement subjectif des sujets en vue de déployer une activité non prescrite par l'organisation. Associée à cette activité créatrice, l'activité de travail apparaît dans sa dimension émancipatrice (Dejours, 2009b). Dans une perspective différente, les recherches sur le travail et l'organisation s'inscrivant dans l'héritage du poststructuralisme tentent de prolonger le projet critique en privilégiant le travail des institutions et leurs modes d'assujettissement

(Casey, 1995). On insiste alors sur la subjectivation, la surveillance, les formes de micro-pouvoir, etc. : les sujets agissent en étant sollicités par ces institutions dont les « interpellations » les font advenir en tant que « sujets » (Chan, 2000 ; Heller, 2009b ; Fleming et Spicer, 2003). Si cette approche renouvelle incontestablement l'analyse critique, elle ne prolonge pas pour autant le « paradigme de la praxis » en raison de son rejet de l'idée selon laquelle la praxis est au principe d'un processus émancipateur alliant humanisation, socialisation et connaissance.

- 19 La confrontation critique la plus aboutie du « paradigme de la praxis » est venue de la Théorie critique (de l'école de Francfort) dont les auteurs de la « première génération » avaient, on l'a vu, largement contribué au démontage critique de ce concept (Adorno et Horkheimer, 1974). C'est aux travaux de Jürgen Habermas que l'on doit ce renouveau, qui s'inscrit de manière critique dans le « paradigme de la praxis » tout en réinterrogeant en profondeur certaines de ses articulations à l'aune d'une théorie de la communication. Cette perspective s'inscrit ainsi dans la tradition du « paradigme de la praxis » en établissant les bases de sa reconstruction critique. En suivant ses prédécesseurs, Habermas formule une objection de fond à l'égard de ce paradigme en montrant combien le concept de praxis est resté enfermé dans une vision productiviste d'un sujet agissant sur un objet selon un agir en finalité (Habermas, 1985). Une telle conception s'enferme à ses yeux non seulement dans l'approche instrumentale de l'action pointée par Max Weber, mais elle passe également à côté d'une autre modalité de l'action portant sur les normes sociales et les symboles. À la conception de la praxis enfermée dans le travail productif, Habermas propose d'associer un concept d'activité portant sur l'interaction langagière et la communication, sans pour autant renoncer au travail en tant que modalité fondamentale de reproduction des sociétés modernes (Habermas, 1973 et 1982). Se débarrassant de la charge « productiviste » de la praxis héritée de Marx, Habermas montre que la praxis n'est pas la production du monde objectif, mais la production et la reproduction de normes partagées dans un univers d'intersubjectivité. Elle ne renvoie pas à un sujet historique défini par sa position de classe — le prolétariat —, mais à des sujets sociaux dotés de compétences communicationnelles apprises au cours du processus de socialisation (Habermas, 1970). Selon cette conception, le sujet n'entre pas en lien avec les autres par la médiation du travail social, mais se socialise par sa relation langagière à autrui et œuvre à la reproduction de l'horizon normatif dans lequel il est inscrit avec d'autres. En se dégageant ainsi du « paradigme de la production » (Habermas, 1985 et 1988) et en élargissant le concept de praxis à la communication, Habermas reformule à sa manière les trois dimensions fondamentales de la praxis marxienne. C'est par l'usage du langage que les sujets deviennent des êtres humanisés, la communication langagière étant selon Habermas l'une des « conditions fondamentales de notre existence culturelle » et le lieu même de l'*humanisation*. Grâce à l'activité langagière, les sujets parviennent ensuite à émettre des énoncés langagiers sur le monde dans lequel ils vivent ensemble et à construire ainsi un horizon d'entente et de coopération : la communication langagière assure les fondements de la *socialisation* et de l'individuation. Enfin, l'activité langagière permet la *connaissance* du monde puisqu'il ne s'agit pas seulement d'échanger des données sur des situations objectives, mais d'interpréter ce qui se passe et de produire un univers de sens dans les pratiques communicationnelles, permettant ainsi la transmission et le renouvellement du savoir culturel (Habermas, 1987).

- 20 Cette théorie reconstruit en outre le « paradigme de la praxis » en réactualisant l'articulation entre théorie et pratique grâce à une conception immanente de la critique. S'inscrivant dans la tradition de l'hégélianisme de gauche — pour laquelle la critique prend appui sur les pratiques effectives des sujets sociaux et les différents processus qui tendent à les déstructurer en produisant des malaises et des « pathologies de la communication » (Habermas, 1984) —, elle montre que la praxis implique des normes à l'aune desquelles les sujets agissent et dont la théorie doit montrer qu'elles préfigurent un monde social souhaitable, une collectivité non fragmentée et non défigurée. Selon la tradition de l'hégélianisme de gauche, les pratiques effectives préthéoriques sont les premiers lieux d'ancrage de la critique (Honneth, 2006) : les expériences négatives des acteurs sociaux offrent en ce sens un référent pratique intramondain autorisant une critique d'ordre théorique. Le rôle de la théorie est de partir de ces pratiques effectives en tentant de reconstruire les attentes normatives implicites, souvent blessées : si les sujets sociaux expérimentent leur situation de manière négative, voire destructrice, c'est qu'ils formulent tacitement des attentes à l'égard de ces dernières — ils s'attendent à pouvoir agir, parler, interagir, sans obstacle, sans domination et sans souffrance. C'est pourquoi, dans cette tradition de pensée, il convient de mettre en évidence les processus qui empêchent les sujets sociaux de se réaliser, de devenir des êtres humains au sens plein, non fragmentés, non déchirés, non broyés par les processus et les formes d'organisation dans lesquels ils sont pris. Dans ces attentes formulées implicitement se loge toujours un « plus », une aspiration non comblée : il convient de prendre au sérieux ces attentes non réalisées, presque comme des promesses de « ce qui pourrait être », formulées à l'aune de « ce qui n'est pas ». Le rôle de la théorie est alors de reconstruire le contenu normatif et pragmatique de ces attentes en mettant en évidence l'univers (souhaitable) de pratiques dans lequel il puise et vers lequel il tend (Voirol, 2012b). Selon cette perspective, ce n'est qu'en dégagant le « contenu » normatif de ces pratiques effectives qu'il est possible de rendre compte des obstacles qui se dressent sur le chemin de la réalisation effective de ces pratiques. Ce n'est qu'en disposant d'un référent normatif émanant des pratiques sociales effectives (immanentes) mais tendant, en même temps, au-delà de « ce qui est » et donc porteur d'une promesse ou d'un espoir qu'il est possible de définir ces obstacles, de les repérer, d'en rendre compte et, finalement, de les critiquer de manière fondée — et non arbitraire, puisque la critique prend appui sur un référent pratique normativement fondé. Cette conception de la critique a animé l'entreprise théorique de Habermas, qui développe une théorie de la communication sociale à la fois descriptive et normative, tendue vers la compréhension des pratiques langagières ordinaires et ce qu'elles promettent au-delà de leur actualisation empirique.
- 21 Pour revenir à la question de l'organisation, il faut constater que, bien souvent, l'organisation a été vue comme l'un des lieux par excellence de ces obstacles. En effet, si Habermas associa à la communication une forme d'activité non contrainte et non soumise au principe de performance, le « travail » s'avère être le principe structurant de la sphère d'activité associé au « système » auquel l'organisation se rattache. En suivant la tradition instaurée par Weber, Habermas a vu dans l'organisation l'espace de déploiement par excellence de la rationalité instrumentale : une organisation se donne des buts stratégiques et réunit tous les moyens pour les réaliser (Habermas, 1973 ; Burrell, 1994). Pour autant, elle devient un danger pour la structure symbolique et normative du monde vécu dès lors que son spectre s'étend au-delà des limites

nécessaires et qu'elle « colonise » le monde vécu, l'univers de l'activité communicationnelle et de l'entente au moyen du langage (Habermas, 1987). Son extension fait peser des dangers sur le maintien et la reproduction du monde social : elle est donc potentiellement un obstacle à la réalisation de cette praxis communicationnelle. L'approche de Habermas parvient ainsi à reformuler l'un des éléments-clés de la critique de l'organisation formelle dans le « paradigme de la praxis ». Mais, contrairement à l'approche marxienne dans laquelle l'organisation ancrée dans la praxis s'offre comme un horizon de dépassement du système formel d'organisation, il n'y a pas chez Habermas de perspective de dépassement de l'organisation systémique. Le « système » apparaît selon lui comme nécessaire au lien social moderne et à ses formes de coordination complexe ; il ne s'agit donc pas de le contester ou de vouloir le dépasser, mais de limiter son emprise. La perspective de Habermas offre donc une critique de l'organisation dont l'ancrage dans l'activité instrumentale, et non pas la pratique communicationnelle, rend impossibles toute visée de dépassement et toute conception de l'organisation comme lieu de tensions, de conflits à visées émancipatrices.

- 22 C'est sur ce dernier point qu'interviennent de manière particulièrement pertinente les travaux d'Axel Honneth, élève de Habermas et continuateur critique de son « paradigme de la communication ». Si Honneth accepte de manière générale les principaux termes dans lesquels Habermas a mené sa critique du concept marxien de praxis en l'élargissant à la communication, il refuse la coupure radicale entre travail et interaction proposée par son prédécesseur et sa manière de réduire le travail à sa seule dimension instrumentale (Honneth, 2012). À ses yeux, si le travail ne peut désormais plus se voir conférer le rôle central qu'il avait dans le « paradigme de la praxis », cela ne signifie pas qu'il faille pour autant abandonner l'idée qu'il constitue une activité où se joue quelque chose d'essentiel pour les sujets humains. Ces derniers lient leurs activités de travail à des attentes morales précisément fondées dans leur investissement dans ces activités, y mettent une part d'eux-mêmes et formulent des attentes de reconnaissance à l'égard d'autres sujets ou d'institutions pour cette dépense d'activités. Selon Honneth, c'est seulement lorsqu'on prend en compte cette dimension, sans la réduire à son aspect purement instrumental, que l'on peut comprendre que le travail reste associé à une forme implicite de morale et à une construction du rapport à soi et du rapport aux autres. Cependant, loin d'en faire le centre de tout l'édifice théorique et normatif comme dans le « paradigme de la praxis », Honneth montre que l'activité de travail est l'une des modalités de la reconnaissance, en vertu d'une conception de la société moderne selon trois sphères normatives distinctes — que sont la sphère de la reconnaissance sous la forme de l'amour, celle du droit et celle de la solidarité à laquelle est associé le travail (Honneth, 2000).
- 23 Sur cette base, Honneth réfute la coupure habermassienne entre agir communicationnel et agir instrumental dont procède tout l'édifice d'une théorie de la société à deux étages opposant le « monde vécu » de la communication langagière au « système » du travail et de l'activité instrumentale (Honneth, 1986). Une telle opposition revient selon lui à concevoir une sphère du travail entièrement traversée de rapports de domination et de contrainte et une sphère de la communication structurée par les normes de l'entente et dépourvue de domination, alors que selon lui ces processus traversent simultanément ces deux sphères. Pour Honneth, c'est avant tout en rendant compte des tensions et des processus conflictuels que l'on parvient à échapper à ce dualisme en concevant simultanément des luttes dans la sphère de la

communication ainsi que des formes conflictuelles d'institutionnalisation des normes du monde vécu dans l'univers fonctionnel du « système » (Honneth, 1986 : 328-334).

- 24 Si le référent normatif de la théorie de Habermas est celui de l'entente communicationnelle, auquel s'adosse l'idée de souveraineté populaire sur le plan de la théorie de la démocratie, chez Honneth, ce référent renvoie à la reconnaissance mutuelle, qui implique une forme éthique d'organisation de la société qui rende possible l'autoréalisation de tous ses membres. Sur la base de cette approche qui refuse de recourir à une théorie de la rationalité instrumentale et qui insiste sur les processus conflictuels liés à la recherche de reconnaissance mutuelle, Honneth propose une approche de l'organisation différente de celle de Habermas. Pour Honneth, l'organisation est structurée de manière normative et insérée dans les rapports de reconnaissance ; elle est le fruit des formes antérieures d'institutionnalisation des rapports de reconnaissance liés à des luttes sociales⁴. En ce sens, l'organisation absorbe les transformations des rapports sociaux en « représentant » les rapports de reconnaissance ; en même temps, elle contribue à les construire puisqu'elle affecte directement les sujets sociaux dans leurs pratiques, notamment en ce qu'ils s'orientent en fonction de ce « tiers » organisationnel (Honneth, 2006). L'organisation devient un obstacle aux rapports de reconnaissance, d'une part, lorsqu'elle devient tellement rigide et « réifiée » qu'elle n'est plus à même d'intégrer les déplacements survenus dans les pratiques sociales et de leur faire place ; par exemple, elle devient sourde à des attentes de reconnaissance et est incapable de se restructurer en fonction de celles-ci. D'autre part, elle devient un obstacle à la reconnaissance lorsque ses formes de « représentation » de la reconnaissance, s'adressant aux sujets, offrent des modèles de valorisation et d'identification en décalage avec les pratiques effectives des sujets sociaux et promettant une reconnaissance fictionnelle qui relève de l'idéologie (Honneth, 2006).

Conclusion

- 25 Ces développements récents de la Théorie critique chez Habermas et Honneth offrent d'importants outils de renouvellement de la critique, susceptibles de répondre à l'effondrement du « paradigme de la praxis ». Sur certains points toutefois, la réponse donnée à la crise de ce paradigme reste encore balbutiante. On peut en effet évoquer le fait qu'elle n'a pas su reformuler la question de l'interaction entre le sujet et le monde, au cœur du concept marxien de praxis, puisque cette approche s'est essentiellement débarrassée de ce problème au profit d'une conception de l'interaction entre les sujets au moyen de la communication (Fischbach 2009 ; Voirol, 2011 et 2013). Cherchant à échapper au « paradigme de la production » et à l'idée de l'activité comme contrôle et domination du sujet sur le monde, Habermas a d'emblée placé toute forme d'interaction du sujet avec le monde sous le modèle instrumental du travail. Sur ce point, Honneth a suivi cette voie tout en parvenant, à la différence de Habermas, à charger l'activité de travail d'attentes morales relatives à l'appréciation mutuelle et à la reconnaissance sociale des activités de travail. Dans les deux cas, le rapport du sujet au monde est cependant désinvesti de sa charge constitutive telle qu'elle était à l'œuvre dans le concept de praxis, en excluant toute forme de relation avec le monde objectif échappant au modèle instrumental (Márkus, 1982). On peut évoquer ensuite le fait que ces travaux récents de la Théorie critique ne font qu'effleurer la question de

l'organisation dont ils n'ont pas développé une véritable théorie, et que ni Habermas ni Honneth n'élaborent une conception de l'organisation permettant d'en dégager une forme émancipatrice capable de croiser le fer avec la forme « pathologique », destructrice du rapport pratique au monde à l'instar du système formel d'organisation — en « renversant l'inversion » que pointait la théorie de la praxis.

- 26 Ces deux manques n'enlèvent rien au fait que cette théorie se présente comme l'un des rares apports philosophiques permettant de reconstruire à partir de l'expérience des sujets l'horizon émancipatoire structurant cette expérience, ancré dans les pratiques effectives de ces derniers tout en les dépassant : cette théorie émane d'un *déjà-là* et tend à la fois vers un *possible*, appelé à se réaliser. La connaissance qu'elle propose a pour vocation, sur le plan théorique, de rendre explicite un contenu pratique resté implicite. En ce sens, elle « fait voir » aux sujets sociaux ce qu'ils font et ce dont ils sont porteurs : le monde « promis » logé dans leurs pratiques, mais qu'ils ne parviennent pas à déployer pleinement en raison de formes d'organisation oppressantes, d'obstacles que la théorie doit reconnaître et mettre au jour. Ainsi se donne-t-elle les moyens de pointer des « pathologies sociales » en venant enrichir le vocabulaire critique des sujets sociaux — qui ne leur est pas étranger puisqu'il procède de leurs pratiques — leur permettant de cibler certains processus à l'origine de leurs expériences négatives. Une telle approche se donne ainsi les moyens conceptuels de réarticuler critique pratique et critique théorique et peut caresser l'espoir que la théorie revienne à la pratique en donnant aux sujets sociaux des outils d'explicitation pour débloquer des processus d'investigation sur leurs expériences négatives, pour les rendre intelligibles et, finalement, lutter pour transformer les conditions à l'origine de ces expériences négatives (Voirol, 2012). C'est ainsi que la Théorie critique peut contribuer, à sa manière, à esquisser des formes d'organisation permettant le déploiement de la pratique ou la transformation des formes d'organisation établies, tâche qui, en dernier lieu, ne saurait être réservée à la théorie, car elle est en fin de compte toujours le propre de la pratique.

BIBLIOGRAPHIE

- ADORNO, Theodor W. et Max HORKHEIMER (1947/1974), *La dialectique de la raison*, Paris, Gallimard.
- ALVESSON, Mats et Stanley DEETZ (2001), *Doing Critical Management Research*, London, Sage.
- ALVESSON, Mats, Todd BRIDGMAN et Hugh WILLMOTH (dir.) (2009), *Handbook of Critical Management Studies*, Oxford, Oxford University Press.
- ARENDT, Hannah (1958/1983), *Condition de l'homme moderne*, traduit de l'anglais par G. Fradier, Paris, Calmann-Lévy, Coll. « Pocket ».
- ARNASON, Johann P. (1980), « Marx und Habermas » dans Axel HONNETH et Urs JAEGGI (dir.), *Arbeit, Handlung, Normativität. Theorien des Historischen Materialismus* 2, Frankfurt a.M., Suhrkamp, p. 137-184.

- BEAUD, Stéphane et Michel PIALOUX (1999), *Retour sur la condition ouvrière*, Paris, Fayard.
- BEAUD, Stéphane, Joseph CONFAVREUX et Jade LINDGAARD (2006), *La France invisible*, Paris, La Découverte.
- BERNSTEIN, Richard J. (1971/1999), *Praxis and Action: Contemporary Philosophies of Human Activity*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press.
- BOLTANSKI, Luc et Ève CHIAPELLO (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.
- BOLTANSKI, Luc (2009), *De la critique. Petit précis d'émancipation*, Paris, Gallimard.
- BOURDIEU, Pierre (dir.) (1992), *La misère du monde*, Paris, Seuil.
- BRAVERMANN, Harry (1974/1976), *Travail et capitalisme monopoliste : la dégradation du travail au XX^e siècle*, traduit de l'anglais par D. Letellier et S. Niémetz, Paris, Maspero.
- BURAWOY, Michael (1979), *Manufacturing Consent: Changes in the Labor Process under Monopoly Capitalism*, Chicago, University of Chicago Press.
- BURRELL, Gibson (1994), « Modernism, Postmodernism and Organizational Analysis 4: The Contributions of Jurgen Habermas », *Organization Studies* 15(1), p. 1-45.
- CARDON, Dominique et Jean-Philippe HEURTIN (1999), « La critique en régime d'impuissance » dans Bastien FRANÇOIS et Erik NEVEU (dir.), *Espace public mosaïque*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 85-119.
- CASEY, Catherine (1995), *Work, Self and Society: After Industrialism*, London, Routledge.
- CEFAI, Daniel et Cédric TERZI (dir.) (2012), *L'expérience des problèmes publics. Perspectives pragmatistes*, Paris, EHESS, Coll. « Raisons pratiques ».
- CELIKATES, Robin (2009), *Kritik als soziale Praxis*, Frankfurt a.M./New York, Campus.
- CHAN, Andrew (2000), « Redirecting Critique in Postmodern Organization Studies: The Perspective of Foucault », *Organization Studies*, 21(6), p. 1059-1075.
- COOREN, François (2006), « The Organizational World as a Plenum of Agencies » dans COOREN, François, J. R. TAYLOR et E. J. VAN EVERY (dir.), *Communication as Organizing. Empirical and Theoretical Explorations in the Dynamic of Text and Conversation*, Mahwah (NJ), Lawrence Erlbaum Associates, p. 81-100.
- DEJOURS, Christophe (1997), *Souffrance en France*, Paris, Seuil.
- DEJOURS, Christophe (2009a), *Travail vivant*, tome 1 : *Sexualité et travail*, Paris, Payot.
- DEJOURS, Christophe (2009b), *Travail vivant*, tome 2 : *Travail et émancipation*, Paris, Payot.
- DURAND, Jean-Pierre et Robert BOYER (1993), *L'après-fordisme*, Paris, Syros.
- FISCHBACH, Franck (2008), « La fabrique du sujet » dans *La production des hommes*, Paris, Presses universitaires de France, p. 109-117.
- FISCHBACH, Franck (2009), *Sans objet*, Paris, Vrin.
- FLEMING, Peter et André SPICER (2003), « Working at a Cynical Distance: Implications for Power, Subjectivity and Résistance », *Organization*, 10(1), p. 157-179.
- FLORIS, Bernard (1997), *La communication organisationnelle*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- HABERMAS, Jürgen (1970), « Towards a Theory of Communicative Competence », *Inquiry*, 13(1-4), p. 360-375.

HABERMAS, Jürgen (1968/1973), *La technique et la science comme « idéologie »*, traduit de l'allemand et préface par Jean-René Ladmiraal, Paris, Gallimard, Coll. « Les essais ».

HABERMAS, Jürgen (1971/1975), *Théorie et pratique*, préface et traduction de Gérard Raulet, Paris, Payot, Coll. « Critique de la politique ».

HABERMAS, Jürgen (1974/1984), « Überlegungen zur Kommunikationspathologie » dans *Vorstudien und Ergänzungen zur Theorie des kommunikativen Handelns*, Suhrkamp, Frankfurt a.M., p. 226-270.

HABERMAS, Jürgen (1976/1985), *Après Marx*, traduction de J.R. Ladmiraal et M.B. de Launay, Paris, Fayard.

HABERMAS, Jürgen (1987), *Théorie de l'agir communicationnel*, tome 1 : *Rationalité de l'agir et rationalisation de la société*, traduit de l'allemand par Jean-Marc Ferry, Paris, Fayard.

HABERMAS, Jürgen (1987), *Théorie de l'agir communicationnel*, tome 2 : *Critique de la raison fonctionnaliste*, traduit de l'allemand par Jean-Louis Schlegel, Paris, Fayard.

HABERMAS, Jürgen (1985/1988), *Le discours philosophique de la modernité*, traduit de l'allemand par Ch. Bouchindhomme et R. Rochlitz, Paris, Gallimard.

HASSARD, John, John HOGAN et Michael ROWLINSON (2001), « From Labor Process Theory to Critical Management Studies », *Administrative Theory & Praxis*, 23(3), p. 339-362.

HELLER, Thomas (2009a), « Reconnaissance et gouvernement des salariés. Au-delà du mépris », *Questions de communication*, 15, p. 93-107.

HELLER, Thomas (2009b), « Reconnaissance et communication : une logique de l'assujettissement », *Communication & Organisation*, 36(2), p. 108-120.

HONNETH, Axel (1986), *Kritik der Macht: Reflexionsstufen einer kritischen Gesellschaftstheorie*, Frankfurt a.M., Suhrkamp.

HONNETH, Axel (1992/2000), *La lutte pour la reconnaissance*, traduit de l'allemand par P. Rusch, Paris, Éditions du Cerf.

HONNETH, Axel (2006), *La société du mépris*, traduit de l'allemand par A. Dupeyrix, P. Rusch et O. Voirol, Paris, La Découverte.

HONNETH, Axel (2007), « Travail et agir instrumental. À propos des problèmes catégoriels d'une théorie critique de la société », *Travailler*, 18(2), p. 17-58.

HONNETH, Axel (2013), *Un monde de déchirement*, traduit de l'allemand par P. Rusch et O. Voirol, Paris, La Découverte, Coll. « Théorie critique ».

JAEGGI, Rahel et Tilo WESCHE (dir.) (2009), *Was ist Kritik?*, Frankfurt a.M., Suhrkamp.

KOCYBA, Hermann (2000), « Der Preis der Anerkennung. Von der tayloristischen Mißachtung zur strategischen Instrumentalisierung der Subjektivität der Arbeitenden » dans Ursula HOLTGREWE (dir.), *Anerkennung und Arbeit*, Konstanz, Universitätsverlag Konstanz, p. 127-140.

KOCYBA, Hermann (2005), « Selbstverwirklichung im Unternehmen - Chance oder Anerkennungsfall? » dans Maria FUNDER (dir.), *Jenseits der Geschlechterdifferenz? Geschlechterverhältnisse in der Informations- und Wissensgesellschaft*, Berlin, Rainer Hampp Verlag, p. 139-153.

KOCYBA, Hermann (2009), « Les paradoxes de la manifestation de reconnaissance » dans Christian LAZZERI et Soraya NOUR (dir.), *Reconnaissance, identité et intégration sociale*, Paris, Presses universitaires de Paris X, p. 277-293.

- KNIGHTS, D. et Hugh WILLMOTT (dir.) (1986), *Managing the Labour Process*, Aldershot, Heinemann/Gower.
- KNIGHTS, D. et Hugh WILLMOTT (dir.) (1990), *Labour Process Theory*, London, Macmillan.
- LAVAL, Christian et Pierre DARDOT (2009), *La nouvelle raison du monde. Essai sur la société néolibérale*, Paris, La Découverte.
- LAVAL, Christian (2007), *L'homme économique*, Paris, Gallimard.
- LATOUR, Bruno (2004), « Why Has Critique Run Out of Steam? From Matters of Fact to Matters of Concern », *Critical Inquiry*, 30(2), p. 225-248.
- LATOUR, Bruno (1996/2009), *Sur le culte des dieux faitiches* suivi de *Iconoclash*, Paris, La Découverte, Coll. « Les empêcheurs de penser en rond ».
- LITTLER, C. R. et G. SALAMAN (1982), « Bravermania and beyond : Recent theories of the labour process », *Sociology*, 16, p. 251-269.
- MARGOLIS, Joseph (1989), « The Novelty of Marx's Theory of Praxis », *Journal for the Theory of Social Behaviour*, 19(4), p. 367-388.
- MARKOVIC, Mihalo (1968), « Praxis als Grundkategorie der Erkenntnistheorie » dans *Dialektik der Praxis*, Frankfurt a.M., Suhrkamp, p. 16-71.
- MÁRKUS, György (1982), *Langage et production*, Paris, Denoël.
- MARX, Karl (1968), *Œuvres. Économie II*, Paris, Gallimard.
- MARX, Karl (1993), *Le capital. Livre 1. Critique de l'économie politique*, traduit sous la direction de Jean-Pierre Lefebvre, Paris, Presses universitaires de France.
- MINSEN, Heiner (2012), *Arbeit in der modernen Gesellschaft*, Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften.
- MOLINIER, Pascale (2008), *Les enjeux psychiques du travail : introduction à la psychodynamique du travail*, Paris, Payot/Rivages.
- THOMPSON, Edward P. (1988), *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, Gallimard.
- THOMPSON, Paul (1983/1989), *The Nature of Work: An Introduction to Debates on the Labour Process*, London, Macmillan.
- THOMPSON, Paul et Chris SMITH (2001), « Follow the Redbrick Road: Reflections on Pathways in and out of the Labour Process Debate », *International Studies in Management and Organisation*, 30(4), p. 40-67.
- THOMPSON, Michael (2008), *Life and Action: Elementary Structures of Practice and Practical Thought*, Cambridge MA, Harvard University Press.
- VOIROL, Olivier (2006), « Préface » dans Axel HONNETH, *La société du mépris. Vers une nouvelle Théorie critique*, Paris, La Découverte, p. 9-34.
- VOIROL, Olivier (2008), « Idéologie : concept culturaliste et concept critique », *Actuel Marx*, 43, p. 62-78.
- VOIROL, Olivier (2009a), « De l'expérience négative à l'agir politique : construction et clôture des causes collectives » dans Jean WIDMER et Yan GUILLAUD (dir.), *Le juste et l'injuste. Émotions, reconnaissance et actions collectives*, Paris, L'Harmattan, p. 111-130.

VOIROL, Olivier (2009b), « Invisibilité et système. La part des luttes pour la reconnaissance » dans Christian LAZZERI et Alain CAILLÉ (dir.), *La reconnaissance aujourd'hui*, Paris, CNRS Éditions, p. 321-346.

VOIROL, Olivier (2011), « La reconnaissance et la peur. Note sur Hegel et le travail », *Revue économique et sociale*, 69, p. 79-83.

VOIROL, Olivier (2012a), « Quel est l'avenir de la théorie critique ? », *Questions de communication*, 21, p. 107-122.

VOIROL, Olivier (2012b), « Teoria Crítica e Pesquisa Social: da dialética à reconstrução », *Novos Estudos*, 93, p. 81-99.

VOIROL, Olivier (2013), « La lutte pour l'interobjectivation. Remarques sur l'objet et la reconnaissance », dans Estelle FERRARESE (dir.), *Qu'est-ce que lutter pour la reconnaissance ?*, Lormont, Éd. Le Bord de l'Eau, p. 166-186.

RENAULT, Emmanuel (2008a), *Souffrances sociales*, Paris, La Découverte.

RENAULT, Emmanuel (2008b), « Psychanalyse et conception critique du travail : trois approches francfortoises (Marcuse, Habermas et Honneth) », *Travailler*, 18(2), p. 61-75.

REVAULT D'ALLONNES, Myriam (2008), *L'homme compassionnel*, Paris, Seuil.

VOSS, Günther et Kerstin RIEDER (2005), *Der arbeitende Kunde. Wie Konsumenten zu unbezahlten Mitarbeitern werden*, Frankfurt a.M./New York, Campus.

VOSWINKEL, Stephan (2001), *Anerkennung und Reputation. Die Dramaturgie industrieller Beziehungen*, Konstanz, UVK-Verlag.

VOSWINKEL, Stephan (2007), « L'admiration sans appréciation. Les paradoxes de la double reconnaissance du travail subjectivisé », *Travailler*, 18, p. 59-88.

VOSWINKEL, Stephan (2008), « Wow! Die amerikanische Anerkennung » dans Ferdinand SUTTERLÜTY et Peter IMBUSCH (dir.), *Abenteuer Feldforschung*, Frankfurt a.M./New York, Campus, p. 175-183.

NOTES

1. Il existe une littérature considérable sur la question de la praxis (voir par exemple Bernstein, 1971 ; Markovic, 1968 ; Thompson, 2008 ; Habermas, 1987 et 1988) que le présent article n'a pas pour vocation de présenter et de discuter, car il se contente d'esquisser ses principales articulations.
2. J'ai discuté ailleurs ce problème de l'idéologie en cherchant à esquisser les traits d'une critique de l'idéologie opérant sur la base d'une critique immanente reconstructive, en cherchant ainsi à échapper aux travers « paternalistes » récurrents de cette forme de critique (Voirol, 2008).
3. Sur le plan sociologique, voir les travaux sur la transformation du travail (Braverman, 1974 ; Thompson, 1989) et du monde ouvrier (Beaud et Pialoux, 1999) ; sur le plan philosophique, les travaux de Habermas entre 1965 et 1980 sont les plus complets sur ce point (Habermas, 1970, 1973, 1975, 1985, 1987 et 1988).
4. Il n'y a pas chez Honneth de développements particuliers sur l'organisation. Sur ce point, voir les travaux des chercheurs de l'Institut für Sozialforschung de Francfort, en particulier ceux de Hermann Kocyba et Stephan Voswinkel qui comblent cette importante lacune (Kocyba, 2000, 2005 et 2009 ; Voswinkel, 2001, 2007 et 2008).

RÉSUMÉS

L'épuisement de la critique pratique et théorique souvent constaté aujourd'hui est vu ici comme le produit de la crise du « paradigme de la praxis », qui fut longtemps le principal référent critique. Ouvert à une organisation de la communication pratique entre les sujets sociaux et leur monde, ce paradigme mettait en question l'organisation formelle qui déshumanise, désocialise et distord la connaissance. Après avoir évoqué certains ressorts de son effondrement, l'auteur explore une voie théorique de sa possible reconstruction.

Today critical theory and practices appear to wane. This decline is related to the crisis which is currently beleaguering the "praxis paradigm," the main referent to critical thought. Sensitive to the practical organization of communication between subjects and their "world," this paradigm challenges all formal organization that dehumanizes, desocializes and distorts knowledge. After reviewing some of the factors that brought about the collapse of the paradigm, the author opens up a theoretical venue to a possible reconstruction.

La escasez de crítica práctica y teórica, actualmente con frecuencia constatada, es percibida en este artículo, como producto de la crisis del "paradigma de la praxis", que durante mucho tiempo fue el principal referente crítico. Este paradigma, abierto a una organización de la comunicación práctica entre los sujetos sociales y su mundo, cuestiona la organización formal que deshumaniza, disocializa y distorsiona el conocimiento. Después de haber evocado algunos factores de su decaimiento, el autor vislumbra una vía teórica de su posible reconstrucción.

INDEX

Palabras claves : conocimiento, crítica práctica, crítica teórica, organización formal, praxis

Keywords : critical practices, critical theory, formal organization, knowledge, praxis

Mots-clés : connaissance, critique pratique, critique théorique, organisation formelle, praxis

AUTEUR

OLIVIER VOIROL

Olivier Voirol, Maître d'enseignement et de recherche, à l'Université de Lausanne/Institut für Sozialforschung, à Francfort. Courriel : Olivier.Voirol@unil.ch

Les études critiques en management

Un rappel historique

Jean-François Chanlat

- 1 Au cours des dernières années, on a assisté à une popularisation croissante de ce qu'on appelle dans le champ de la gestion de langue anglaise les « Critical Management Studies » (CMS) (Alvesson, Bridgman et Willmott, 2009).
- 2 En langue française, on a également vu apparaître un mouvement similaire lié à cette tendance internationale : les études critiques en management (Golsorkhi, Huault et Leca, 2009 ; Allard-Poesi et Loilier, 2009). Si ce mouvement regroupe un ensemble de travaux diversifiés et protéiformes, et possède un fort ancrage anglo-saxon, pour ne pas dire britannique, et scandinave (Alvesson, 2003), il n'en demeure pas moins que certains écrits actuels de langue française font souvent l'impasse sur l'idée qu'un tel courant a des racines historiques plus anciennes. L'objet de cet article sera justement de revenir sur ceux et celles qui ont largement précédé ce mouvement, tant en langue anglaise qu'en langue française.
- 3 Pour ce faire, dans un premier temps, nous procéderons à un bref rappel des racines de la pensée sociale critique ; nous aborderons ensuite la manière dont cette pensée s'est diffusée dans le champ des organisations et de la gestion de langue anglaise et enfin, nous montrerons comment le champ francophone, quant à lui, s'est emparé de cette question. Dans les deux cas, nous ferons appel aux courants qui nous apparaissent les plus significatifs tant en ce qui a trait à leur importance qu'en ce qui concerne leur intérêt pour éclairer l'action managériale contemporaine.
- 4 En guise de conclusion, nous rappellerons l'importance de l'histoire, notamment des idées dans le champ de la recherche en gestion. Afin de ne pas sombrer dans une forme d'amnésie bibliographique, il est en effet essentiel de revenir sur ceux et celles qui ont été aux fondements de cette réflexion, tant en langue anglaise qu'en langue française, et souvent oubliés aujourd'hui par certains auteurs de langue française, adeptes des CMS.

Aux racines de la pensée critique en gestion : la pensée sociale critique

- 5 « Ce qui se pose en se composant éternellement se pose » Héraclite
- 6 C'est dans la foulée du projet moderniste du Siècle des Lumières et de la naissance de la sociologie au XIX^e siècle que l'on voit émerger les bases d'une pensée sociale critique au sein des sociétés modernes. Une telle pensée qui s'appuie sur une certaine conception du monde réel et social a souvent été vue comme une contre-sociologie ou, pour reprendre une expression plus récente, empruntée à Pierre Bourdieu, à un sport de combat (Bourdieu et Carles, 2004).
- 7 Mais qu'entend-on au juste par sociologie critique ?
- 8 Comme l'écrit si justement Claude Javeau dans un ouvrage de base (1976), la sociologie critique,

[c]'est une sociologie qui décortique les structures d'une société, met en évidence les conflits qui la minent, dégage par l'analyse les zones où les individus sont opprimés, les contradictions entre les pratiques sociales et les idéologies, les procès d'enfermement — ou au contraire les chances d'ouverture — c'est une sociologie résolument tournée vers la transformation des sociétés [...] (1976 : 180).
- 9 En sociologie, cette conception à la fois dynamique et antagoniste des rapports sociaux apparaît au XIX^e siècle. L'œuvre de Karl Marx en constitue le pivot central par sa critique de la manière dont l'accumulation du capital s'effectue (1867 ; 1967). Cette critique se transformera par la suite en critique du capitalisme. Au cours du XX^e siècle, les nombreux problèmes sociaux engendrés par la dynamique du capitalisme vont en effet constituer autant de questions autour desquelles une importante production intellectuelle marxiste ou d'inspiration marxiste va s'édifier (Althusser, 1968 ; Gramsci, 1974 ; Adorno et Horkheimer, 1944/1974 ; Marcuse, 1964 ; Anderson, 1977 ; Papaïonnou, 1972 ; Lukacs, 1968).
- 10 Si l'œuvre de Marx et celle des principaux penseurs marxistes forment le cœur de la pensée sociale critique pendant plus d'un siècle, d'autres courants de pensée vont également alimenter la critique sociale, tout en se situant souvent par rapport aux réflexions menées par l'auteur du *Capital* : l'anarchisme (Guérin, 1970), l'existentialisme (Sartre, 1970), le personnalisme (Mounier, 1946), l'actionnalisme (Touraine, 1964), l'école de Francfort (Adorno et Horkheimer, 1944/1974 ; Marcuse, 1964) et certaines pensées inspirées par des préoccupations wébériennes (Alexander, 1982).
- 11 Jusqu'aux années 1970, ces pensées critiques n'occuperont toutefois qu'une place mineure dans le champ des organisations de langue anglaise (Burrell et Morgan, 1979 ; Clegg et Dunkerley, 1980 ; Séguin et Chanlat, 1983). Cette désaffection relative à l'égard de la pensée critique s'explique dans ce champ pour plusieurs raisons : le désintérêt longtemps marqué par le marxisme envers les études organisationnelles, l'expansion économique soutenue des Trente Glorieuses et la mise sur pied d'un État social, la critique des expériences socialistes, le radicalisme de ce point de vue et l'hégémonie du fonctionnalisme anglo-saxon dans les études organisationnelles.
- 12 De nombreux auteurs ont en effet relevé le peu de pages que Marx consacre à l'analyse des organisations comme telle. Ce désintérêt relatif s'explique en grande partie par deux raisons : d'une part, par les facteurs historiques et macrosociologiques qui l'emportent largement dans son œuvre sur les analyses plus microsociologiques et,

d'autre part, par le caractère révolutionnaire et eschatologique de son travail qui porte avant tout sur les contradictions porteuses d'un meilleur avenir humain. En d'autres termes, le marxisme, à la fois socioéconomie et philosophie de l'histoire, est avant tout préoccupé par la sortie de la société capitaliste (Aron, 1967 ; Calvez, 1969). C'est pourquoi les réflexions issues de ce courant marxien ont vu, la plupart du temps, l'émergence d'une sociologie des organisations comme une « sociologie de régime » ou encore une sociologie à la solde du patronat (Allen, 1970). Cette carence n'est peut-être pas d'ailleurs sans responsabilité dans l'échec des expériences socialistes auxquelles nous avons assisté au cours du siècle dernier.

- 13 La croissance exceptionnelle qu'ont connue les sociétés occidentales après la Seconde Guerre mondiale a également joué un grand rôle. L'enrichissement de tout un chacun, malgré certains inconvénients et certaines difficultés rencontrées, a contribué à marginaliser la pensée critique au sein des études organisationnelles. Ce mouvement a été d'autant plus fort que les programmes politiques occidentaux de l'après-guerre cherchaient à fonder un nouvel État social plus équilibré pour tous, qui empêcherait le monde de replonger dans les affres d'une grande crise, similaire à celle de 1929 (Castel, 1995 ; Supiot, 2010), et de tomber sous le joug du communisme, les expériences socialistes faisant alors office de concurrent menaçant, pour ne pas dire d'ennemi (Aron, 1955).
- 14 Comme, au fur et à mesure de la reconstruction européenne, la comparaison de cette expérience avec celles des sociétés au-delà du rideau de fer tournait de moins en moins à l'avantage de ces dernières, la critique du totalitarisme gagna peu à peu tout le champ du spectre politique et l'Est fit de moins en moins rêver en matière d'horizon politique (Aron, 1955 ; Fejto, 1977 ; Castoriadis, 1975 ; Lefort, 1971).
- 15 Le radicalisme de la position critique n'a pas non plus aidé. En voulant découvrir ce qui fait problème au sein des organisations : inégalité, domination, exploitation et aliénation, les chercheurs critiques ont rendu difficile leur accès aux entreprises, celles-ci préférant des points de vue moins dérangeants pour elles-mêmes (Goldman et Van Houten, 1977).
- 16 L'hégémonie qu'a exercée le fonctionnalisme anglo-saxon sur les études organisationnelles a enfin joué un rôle important dans le sous-développement de la pensée critique en organisation (Parsons, 1955). En effet, si la sociologie des organisations se développe bel et bien au cours des années 1950 et devient un champ autonome de recherche au milieu des années 1960, elle est aussi majoritairement anglo-saxonne, pour ne pas dire américaine (Etzioni, 1962 ; Blau et Scott, 1962 ; Ballé, 1989 ; Chanlat, 1989).
- 17 Profondément réfractaire à la philosophie critique européenne, en particulier au marxisme, lequel est associé à la révolution et aux expériences totalitaires (Popper, 1945), la réflexion dominante dans l'univers anglo-saxon est également caractérisée par un évolutionnisme linéaire qui définit les États-Unis comme le modèle à suivre (Rostov, 1964). Les théories de l'organisation, sous l'influence du structuro-fonctionnalisme américain, incarné par l'œuvre de Talcott Parsons, privilégiant la stabilité, l'intégration, la coordination fonctionnelle et le consensus (1960), fermeront ainsi la porte pendant de nombreuses années à la pensée critique (Mills, 1971 ; Gouldner, 1971).

- 18 Au cours de cette période, ces différents facteurs vont donc se conjuguer pour rejeter la pensée critique à la périphérie de la théorie des organisations, notamment entre la fin de la Seconde Guerre et le début des années 1960. Cela change peu à peu par la suite.
- 19 À partir de la fin des années 1960, on observe en effet un regain d'intérêt pour une analyse critique des organisations. Ce mouvement s'amplifie à la fin des années 1970 et au début des années 1980, comme le montre un certain nombre de publications dans le champ de langue anglaise (Burrell et Morgan, 1979 ; Clegg et Dunkerley, 1977 et 1980 ; Goldman et Van Houten, 1979 ; Benson, 1977 ; Zey-Ferrell et Aiken, 1981 ; Séguin et Chanlat, 1983).
- 20 À la fin des années 1980, on voit surgir un nouveau courant critique qualifié de « postmoderne » et dont le contenu est fort disparate et les contours parfois difficiles à établir. Les inspirateurs intellectuels de ce courant sont souvent des intellectuels français, fort populaires en Amérique du Nord dans les départements d'études littéraires et de philosophie, et qui seront tous associés à ce qu'on va qualifier outre-Atlantique de « *French theory* » (Cusset, 2003) : Michel Foucault, Jean Baudrillard, Jacques Derrida, Jean-François Lyotard, Gilles Deleuze, Julia Kristeva, Jacques Lacan, ou encore des intellectuels anglo-saxons issus des « *gender studies* » et des « *cultural studies* » (Alvesson, 1996).
- 21 Pour reprendre un terme célèbre de Derrida, l'heure est alors pour certains chercheurs des organisations à la déconstruction et à l'analyse de texte (Linstead, 1993). La déconstruction est une pratique d'analyse de textes qui cherche à mettre en évidence les décalages et les confusions de sens à partir d'une lecture centrée sur les postulats sous-entendus et les omissions dévoilés par le texte lui-même. Derrida défendait l'idée que la signification d'un texte est le résultat de la différence entre les mots employés et non de la référence aux choses qu'ils représentent. En d'autres termes, les différentes significations d'un texte peuvent être découvertes, en décomposant la structure du langage dans lequel il est rédigé (Derrida, 1967). Ce courant va surgir en partie de chercheurs désabusés par l'approche critique initiale, notamment du courant du *Labor Process*, très actif en Grande-Bretagne, et de chercheurs venant des sciences sociales rodées aux méthodes linguistiques et intégrant les écoles de management en plein développement (Cooper et Burrell, 1988 ; Hassard, 1993 ; Parker et Hassard, 1993). Ironie de l'histoire, ces pensées françaises n'exerceront aucune influence sur les spécialistes de l'analyse des organisations francophones. Il faudra en effet attendre la fin des années 1990 pour voir certains travaux inspirés, par exemple, par Michel Foucault (Hatchuel, 1999 ; Hatchuel *et al.*, 2005).
- 22 Au cours des années 1960-80, l'émergence de ces analyses critiques dans le domaine des organisations est par ailleurs très liée à un ensemble de transformations sociales observées durant cette période ; le fléchissement de l'activité économique, la montée de l'inflation, les problèmes du sous-développement, la remise en cause de la croissance, la contestation étudiante, la guerre du Viêtnam, l'expérience maoïste, l'apparition de nouveaux mouvements sociaux concernant les femmes, les écologistes, les minorités ethniques, les inégalités régionales, la réflexion postcoloniale, les changements technologiques, la redécouverte du marxisme par certains chercheurs anglo-saxons, notamment de l'école de Francfort, chacun à leur manière, contribuant alors à la renaissance de la pensée critique en organisation dans le champ de langue anglaise.

Les premiers travaux de pensée critique en organisation et en gestion dans le champ de langue anglaise

- 23 Si l'on peut retrouver des travaux critiques en langue anglaise bien avant les années 1970 (Mills, 1959 ; Gouldner, 1969), il reste que c'est au cours de cette décennie et au début de la suivante que l'on voit apparaître, comme nous venons de le voir, les principales publications sur le sujet. Cet ensemble de travaux va être regroupé par Burrell et Morgan dans leur ouvrage classique sur les paradigmes dans le champ des études organisationnelles (1979), sous deux vocables, le paradigme structuraliste et le paradigme de l'humanisme radical, et par Séguin et Chanlat dans leur ouvrage sur les théories de l'organisation sous l'appellation de paradigme critique (1983).
- 24 En dépit de leurs différences, tous ces travaux critiques partagent un certain nombre de points ou de conceptions. Pour notre part, nous en avons défini six : une conception sociologique de l'organisation, une conception historique de l'organisation, une conception dialectique de l'organisation, une vision démystificatrice, une conception actionnaliste et une conception émancipatoire.

Une conception sociologique des organisations

- 25 Contrairement à ce que d'aucuns pourraient penser, comme l'ont souligné Salaman (1978) en Grande-Bretagne ou Charles Perrow aux États-Unis (1979), de l'imposante masse de travaux portant sur les organisations qui existaient à la fin des années 1970, peu nombreux étaient, selon eux, ceux qui pouvaient revendiquer l'épithète *sociologique* ; la plupart de ces études acceptaient au départ comme fixes, déterminés à l'avance, immuables ou fonctionnels des facteurs comme la productivité, la rationalité, la division du travail parcellaire, la hiérarchie, la technologie, le marché, la taille de l'organisation... sans faire aucune référence à la structure sociale ou au système politique.
- 26 Or, de nombreux travaux en sociologie sont là pour témoigner de la construction sociale des organisations, tant dans les relations qu'elles tissent avec leur environnement que dans les relations internes qui ne sont pas non plus dissociables des rapports sociaux propres à une société. Elles ne sont pas non plus dégagées des idéologies, des valeurs, des conceptions du vivre ensemble qui s'affrontent, se côtoient, s'entremêlent et qui, dans bien des cas, justifient souvent des situations, des privilèges et des pouvoirs. Elles n'ont donc rien de naturel. Cette idée de l'organisation, comme construit social-historique, s'est peu à peu imposé à tous les chercheurs ayant une culture sociologique dans le champ des organisations et de la gestion (Golsorkhi, Huault et Leca, 2009).

Une conception historique des organisations

- 27 Les organisations comme les êtres humains ont une histoire. Cette ignorance de l'histoire ou encore de l'historicité des organisations laisse ainsi dans l'ombre des éléments-clés de sa genèse et du caractère socialement enraciné de toute action organisée (Fridenson, 1989 ; Chanlat, 1998 ; Bouilloud et Lécuyer, 1994 ; David, Hatchuel

et Laufer, 2002). C'est l'un des éléments sur lesquels se fonde également toute posture critique : mettre au jour les ressorts historiques de l'action sociale organisée afin d'en montrer le caractère génétique et les contradictions. Comme l'écrit Matts Alvesson, l'un des représentants les plus connus du courant contemporain des CMS, « [l]a théorie critique soutient l'idée que les relations sociales sont plus ou moins historiquement créées et fortement modelées par des relations de pouvoir asymétriques et des intérêts spécifiques » (2003 : 154).

Une conception dialectique des organisations

- 28 Les analyses critiques, en mettant l'accent sur les conflits, les crises, les contradictions, les oppositions et en privilégiant les processus plutôt que les structures, se présentent souvent comme dialectiques. Georges Gurvitch a défini la dialectique ainsi :

En tant que mouvement réel, la dialectique est la voie prise par les totalités humaines en train de se faire et de se défaire, dans l'engendrement réciproque de leurs ensembles et de leurs parties, de leurs actes et de leurs œuvres, ainsi que la lutte que ces totalités mènent contre les obstacles internes et externes qu'elles rencontrent sur leur chemin (1972 : 36).

- 29 La conception dialectique se retrouve sous des formes différentes dans chacun des grands courants historiques critiques que nous avons mentionnés plus haut. Alors que, pour Marx, la contradiction réside entre les forces de production et les rapports de production, contradiction qui ne sera résolue qu'avec l'avènement du socialisme, et le communisme, pour Pierre-Joseph Proudhon, le père de l'anarchisme, la contradiction centrale est celle qui existe entre l'individu et la société. Celle-ci ne pouvant jamais être totalement résolue, il cherchera toute sa vie à mettre sur pied des dispositifs organisationnels qui chercheront à l'équilibrer.
- 30 En effet, contrairement à l'idée reçue que l'on a sur l'anarchisme en qui on ne voit généralement qu'une révolte individualiste nihiliste, Proudhon fait partie de ce courant très majoritaire au sein de l'anarchisme, dont il est la figure centrale, qui cherchera à organiser démocratiquement la société ; il est en effet le père de nombreuses idées comme le mutualisme, le coopératisme, le syndicalisme et le fédéralisme (Guérin, 1970 ; Séguin et Chanlat, 1983). Après la Seconde Guerre mondiale, Jean-Paul Sartre, à sa manière, cherchera à résoudre l'épineux problème entre la dialectique de l'être et celle des classes. C'est ainsi que l'existentialisme ajoutera à la dialectique externe entre l'organisation et son environnement et à la dialectique interne entre les différents groupes en présence, la dialectique de l'existence entre soi et les autres. Si tout être humain se construit dans un rapport dialectique avec les autres, nous sommes donc tous un élément du monde d'autrui comme les autres participent au nôtre. Cette posture, nous la retrouverons également dans l'actionnalisme d'un Alain Touraine qui, quant à lui, mettra l'accent sur les mouvements sociaux et la dialectique qui les constitue (1965, 1973 et 1974) ; c'est par ce processus dialectique, que la société se produit.
- 31 Dans le domaine des études organisationnelles de langue anglaise, c'est à Kenneth Benson que l'on doit une première défense de cette posture dans *Administrative Science Quarterly* (1977). Il n'hésite pas à soutenir qu'en se focalisant sur les processus, en mettant l'accent sur le caractère construit de la production sociale, sur les multiples interrelations qui existent entre les différents éléments, sur les contradictions qui surgissent au sein du construit social et sur la praxis, c'est-à-dire la reconstruction libre

et créative de ces construits sociaux à partir d'une analyse raisonnée des limites et des potentiels des formes sociales existantes, plutôt que sur les structures, la vision dialectique fournit une meilleure compréhension de la production, de la reproduction et de la disparition des organisations.

- 32 Cette réflexion rebondira par la suite sous l'impulsion de théories plus récentes, élaborées dans le domaine des sciences physicochimiques et biologiques, et conduira par extension aux analyses en termes de complexité (Atlan, 1972 ; Morin, 1973 et 1977 ; Lemoigne, 1984 ; Prigogine et Stengers, 1979 ; Von Foerster, 1960 ; Dupuy, 1982 ; Maturama et Varela, 1980 et 1988).

Une conception démystificatrice des organisations

- 33 L'analyse critique des organisations, compte tenu des éléments que nous venons brièvement de rappeler, ne peut donc en aucun cas se satisfaire de ce qu'on dit ou de ce que Gustave Flaubert aurait qualifié avec son ironie coutumière d'« idées reçues ».
- 34 En s'attachant prioritairement aux contradictions, aux conflits, aux perturbations, aux crises qui agitent les organisations, elle remet en cause certaines conceptions du social, notamment la vision structuro-fonctionnaliste dominante ; elle révèle les motifs inavoués ; elle met à nu les rapports réels ; elle détruit les vieux déterminismes, notamment une vision naturaliste des faits sociaux. En d'autres termes, l'analyse critique procède ainsi à une entreprise de démystification.
- 35 On ne s'étonnera donc guère que l'on dénonce tour à tour la réification des buts et de l'organisation, les rationalités sous-jacentes et les idéologies managériales, que l'on remette en cause les soi-disant lois universelles guidant les structures et les fonctions et que l'on mette en avant l'importance et le rôle que jouent le pouvoir et les rapports de domination (classe, genre...) (Marcuse, 1968 ; Braverman, 1974 ; Marglin, 1974 ; Benson, 1977 ; Goldman et Van Houten, 1977 ; Heydebrand, 1977 ; Perrow, 1979 et 1983 ; Clegg et Dunkerley, 1977 et 1980 ; Zey-Ferrell et Aiken, 1981).
- 36 À titre d'exemple, dans la conception critique, la technique, la science et la rationalité qui jouent un rôle-clé dans nos sociétés sont évaluées à l'aune de leur insertion dans le système social et à la manière dont elles participent ou non à l'ouverture démocratique et à l'émancipation des individus. C'est la raison pour laquelle dans la tradition marxienne, dans celle de l'école de Francfort, dans les travaux d'Herbert Marcuse (1968) d'abord, et ceux de Jürgen Habermas ensuite (1978 ; 1990), on insistera sans arrêt sur l'idée que la pensée technocratique a transformé les problèmes sociaux en problèmes techniques et que la raison instrumentale tourne sur elle-même.

Une conception actionnaliste des organisations

- 37 Tous les courants qui appartiennent au courant critique ont également une conception actionnaliste des organisations et partagent une vision volontariste des organisations. Comme tout ensemble social, les organisations sont des produits de l'activité humaine et en cela, elles expriment les potentialités, les projets des hommes et des femmes à un moment donné de leur histoire. Elles sont des expressions de cette praxis humaine dont parlent de nombreux auteurs. Elles ne sont pas immuables. Elles se transforment, elles disparaissent ou renaissent sous la pression du faire humain. Cette idée de concevoir l'organisation comme une expression à la fois du vouloir, du savoir et du faire de

l'humanité est portée par ailleurs par une autre grande idée : l'émancipation des êtres humains par leur propre action et leur imaginaire social créateur (Castoriadis, 1975).

Une conception émancipatrice des organisations

- 38 Depuis les premiers écrits de Marx et de Proudhon, et dans la droite ligne du projet moderniste du Siècle des lumières, nombreux sont les auteurs qui ont essayé de libérer les êtres humains de leurs chaînes. L'analyse critique des organisations est tout à fait en résonance avec ces premières réflexions. La critique doit déboucher sur des formes organisationnelles qui permettent à chacun de se réaliser au travail, d'être partie prenante des décisions et de maintenir des inégalités socialement acceptables pour l'équilibre social. La théorie critique des organisations n'est donc pas uniquement un outil d'analyse, elle a une visée émancipatoire et un souci de justice sociale. En cela, c'est une praxéologie, c'est-à-dire une théorie qui cherche, pour paraphraser Cornelius Castoriadis (1975), à réorienter et à réorganiser les organisations et la société par l'action autonome des humains eux-mêmes. C'est une ouverture vers une anthropologie de l'auto-organisation.
- 39 Comme nous venons de le voir, la réflexion critique sur les organisations, publiée en langue anglaise, remonte à la fin des années 1960 et aux années 1970. Elle est très largement inspirée au départ par la pensée marxiste dans ses multiples variantes (Anderson, 1972 ; Zwerman, 1970 ; Allen, 1975) et par une mise en application de cette pensée autour de dimensions centrales de la vie organisée : objectifs, division du travail, technologie, pouvoir, culture et idéologie (Salaman, 1979 ; Perrow, 1979). Elle est également liée aux mouvements sociaux de l'époque et à la montée d'une culture qui affirme l'individualité ; elle cherche à décrire ce qui se passe concrètement, à montrer comment les organisations sont des espaces de domination, d'exploitation et d'aliénation et à trouver les voies possibles d'émancipation (participation, socialisme, autogestion...).
- 40 Cette pensée critique va tout particulièrement se manifester, d'une part, en Grande-Bretagne et plus généralement dans la zone d'influence intellectuelle britannique (Canada, Australie, Nouvelle-Zélande) et, d'autre part, aux États-Unis par le débat que va alimenter le courant du *Labor Process*.
- 41 Lancé au cours des années 1970, par les travaux successifs de Braverman (1974), d'Edwards (1978) et de Burawoy (1979), le courant du *Labor Process* sera très actif au cours des années 1980 et au début des années 1990 en Grande-Bretagne (Knights, Willmott et Collison, 1985 ; Knights et Willmott, 1986a, 1986b, 1988, 1989 et 1991 ; Thompson et McHugh, 1990 ; Smith et Thompson, 1992 ; Jermier, Nord et Knights, 1994 ; Wilkinson et Willmott, 1994).
- 42 Par la suite, ce courant va incorporer peu à peu certaines analyses de l'école de Francfort, notamment les travaux de Habermas (Alvesson, 1987 ; Alvesson et Willmott, 1992), parfois ceux de Bauman (Clegg, 1989) ; enfin, certaines idées viendront du regroupement de chercheurs associés à The Standing Conference on Organizational Symbolism (SCOS), largement influencés par l'interactionnisme symbolique (Czarniawska-Joerges et Guillet de Monthoux, 1994 ; Czarniawska-Joerges, 1998 ; Strati, 1999 ; Linstead, 1993 ; Gherardi, 1995 ; etc.) et par le poststructuralisme ; ce qui dans le champ de langue anglaise est largement associé à ce

qu'on a déjà qualifié plus haut de « *French theory* » (Parker et Hassard, 1993 ; Starkey, 2005).

- 43 Ce courant sera par ailleurs en partie le produit de la migration de chercheurs en sciences sociales vers les écoles de management. Ils ou elles trouveront dans ces institutions des postes qui pour des raisons financières n'existent plus dans les facultés de sciences sociales (Alvesson, 2003).
- 44 Les auteurs appartenant à ce premier courant, lequel va s'élargir au milieu des années 1990, constitueront le cœur de ce mouvement qu'on va qualifier à partir du milieu des années 1990 de « *critical management studies* » ou CMS (Grey et Willmott, 2005 ; Ackroyd *et al.*, 2005). Celui-ci va s'institutionnaliser, en étant reconnu par les sociétés savantes — Academy of Management, European Group of Organization Studies (EGOS), Asia Pacific Research on Organization Studies (APROS) — et en organisant sur une base régulière des colloques et son propre congrès scientifique auquel de plus en plus de chercheurs francophones depuis le début des années 2000 participent (Golsorkhi, Huault et Leca, 2009).
- 45 Si les CMS sont une émanation du champ de langue anglaise et qu'elles ont un lien très étroit dans le domaine des organisations avec la pensée critique issue des travaux des années 1970-1980, il faut également noter que ce type de réflexion a existé aussi en langue française même si les chercheurs de langue française et notamment français vont se distancier de l'inspiration marxienne au moment même où de nombreux chercheurs de langue anglaise s'y intéressent (Chanlat, 1992 et 1994). Comme ces travaux sont par ailleurs souvent ignorés, la lecture de nombreux articles de chercheurs francophones contemporains en faisant foi, nous aimerions montrer maintenant que là aussi, il y a eu des pionniers de langue française qui ont développé des analyses critiques de la vie organisée qui méritent toute l'attention de ceux et celles qui s'inscrivent aujourd'hui dans ce courant, ne serait-ce que pour se situer par rapport à eux, voire pour ne pas réinventer des réflexions déjà bien établies.

Les études organisationnelles dans le champ francophone

- 46 Plus jeune historiquement que le champ anglophone, le champ francophone n'est toutefois pas récent. En effet, il a aujourd'hui près de cinquante ans (Ballé, 1989 ; Chanlat, 1992 et 1994 ; Desreumaux, 2005) et regroupe plusieurs disciplines ; en sociologie, il est très largement associé au nom de Michel Crozier, qui en fut le pionnier (1962), et à de nombreux autres chercheurs qui l'ont rejoint au Centre de sociologie des organisations (CSO) à partir de 1964 : Renaud Sainsaulieu, Pierre et Catherine Grémion, Jean-Pierre Worms, Philippe Bernoux, Jean-Claude Thoenig, Erhard Friedberg, Catherine Ballé, Werner Ackerman... Certains d'entre eux, par la suite, fonderont leurs propres laboratoires, notamment Renaud Sainsaulieu, le LSCI à Paris en 1986 (2001), et Philippe Bernoux, le Glysi à Lyon (1985), d'autres développeront leurs pensées indépendamment (Karpik, 1972) ; en psychosociologie, elle est associée dès 1958 à la fondation de l'Arip et aux travaux menés principalement par Eugène Enriquez, Max Pagès, Jean et Jacqueline Palmade, Jean Dubost, André Lévy, J.-C. Filloux regroupés au départ autour de la revue *Connexions* ; en gestion, elle est historiquement associée à la fondation des Instituts d'administration des entreprises (IAE), à celle de l'université Paris-Dauphine, à la création de laboratoires de recherche dans deux des grandes

écoles françaises d'ingénieurs, le Centre de recherche en gestion (CRG) de l'École polytechnique et le Centre de gestion scientifique (CGS) de l'École des mines, et au développement de la recherche dans certaines écoles de commerce (Chanlat, 1992 ; Sardas et Guénette, 2000). Ce mouvement cherchera à s'autonomiser des sciences économiques (Chessel et Parvis, 2001).

- 47 Dans les autres pays francophones, notamment au Québec, on voit émerger à la fin des années 1970 et au cours des années 1980 des réflexions originales dans ce champ (Chanlat, 1992 ; Eraly, 1987).
- 48 Si nombre de ces travaux ne se situent pas dans le paradigme critique, tel que nous venons de le présenter, il reste que certains sont tout à fait dans l'esprit. Dans le champ des organisations, nous pensons ici au courant psychosociologique, à certains travaux en gestion (que nous qualifierons ici de « courant managérial ») et auxquels nous pouvons ajouter certains travaux menés en sciences sociales (sociologie, économie, anthropologie, sciences du langage), notamment en sciences du travail.

Les courants critiques dans l'univers francophone

Le courant psychosociologique des organisations

- 49 La psychosociologie apparaît au cours des années 1930. Malgré sa grande diversité de postures, de méthodes et d'objets étudiés, « la psychosociologie, comme le rappellent Jacqueline Barus-Michel, Eugène Enriquez et André Lévy dans l'introduction de l'ouvrage qu'ils ont coordonné à ce sujet, s'est donné pour tâche d'analyser de façon critique les modalités d'organisation prédominantes et leurs conséquences pour les personnes et les collectivités, et d'élaborer des moyens pour mieux les transformer ou les faire évoluer » (2002 : 10).
- 50 La psychosociologie est en partie l'héritière des premiers travaux de Lewin, de Moreno et de Rogers. Ses sources disciplinaires sont également variées : anthropologie, sociologie critique, psychanalyse, sciences du langage, psychologie et psychologie sociale, philosophie. En France, la psychosociologie apparaît dans les années 1950 et son institutionnalisation se fait à la fin des années 1950 avec la création de l'Association pour la recherche et l'intervention en psychosociologie (ARIP) par Max Pagès et Guy Palmade auxquels se joignent Achille de Peretti, Jean Dubost, Eugène Enriquez, Jean-Claude Filloux, André Lévy et Jean-Claude Rouchy. Les références de ce groupe sont au départ principalement la psychologie sociale américaine, notamment Kurt Lewin, l'école du Tavistock de Londres (Bion, Jaques, Bridger, Trist...) et l'approche sociotechnique scandinave (Thorsrud et Emery, 1968). (Barus-Michel, Enriquez et Lévy, 2002).
- 51 Ce courant de recherche va développer des réflexions sur les organisations et va jouer un grand rôle dans certaines sphères professionnelles, notamment autour de la dynamique de groupe (Anzieu et Martin, 1979 ; Kaës, 1980), de l'articulation entre le psychisme et l'organisation (Pagès *et al.*, 1979 ; Aubert et de Gaulejac, 1991), du pouvoir (Lourau, 1970 ; Lapassade, 1971 ; Mendel, 1975), de la résonance psychosociale (Amado, 2010), de l'imaginaire collectif (Castoriadis, 1975 ; Giust-Desprairies, 2004) et d'une manière générale, autour de la construction du lien social à partir du rôle joué par les ressorts de l'affectivité et de la vie psychique dans la construction de ce lien (Pagès, 1979 ; Enriquez, 1983, 1992 et 1997).

- 52 Un grand nombre de ces travaux vont se situer dans ce que nous avons précédemment qualifié de « paradigme critique ». Par rapport aux autres disciplines qui vont alimenter ce paradigme, ils vont en effet mettre l'accent sur la capacité des acteurs à travers leur subjectivité et leurs actes à agir pour produire les organisations dans lesquelles ils se trouvent et à les transformer, en insistant notamment sur le rôle joué par l'arrière-scène (l'inconscient et la vie psychique) et sur les espaces possibles d'autonomisation du sujet.
- 53 Derrière cette réflexion se dresse en effet une préoccupation centrale, c'est la construction d'univers plus démocratiques, tant dans les organisations que dans la société (Enriquez, 2011). C'est une préoccupation que la psychosociologie partage depuis ses origines dans les années 1930, notamment à travers la réflexion de Kurt Lewin et qui n'est pas sans lien bien sûr avec l'expérience tragique du nazisme et du fascisme que les sociétés ont vécue au cours de la même période et que Lewin lui-même a vécue dans sa chair, ayant été, comme juif, obligé de quitter l'Allemagne à ce moment-là (1959). La psychosociologie sera dès lors portée, pour ne pas dire obsédée, par ce projet d'empêcher un renouvellement de ce type d'expérience, laquelle avait aboli justement le sujet et nié l'autre dans ses différences (Arendt, 1974 ; Enriquez, 1983 et 2011 ; Bauman, 2002).
- 54 Cette préoccupation sera reprise à sa manière dans les travaux de psychosociologie des organisations, en posant des questions sur les liens qu'entretiennent l'acteur/sujet, l'action et le changement, l'acteur/sujet et la création, l'organisation et le pouvoir, l'affectivité et l'organisation ainsi que l'idéologie et l'organisation. En outre, ils permettront de mieux comprendre certains dispositifs, certains comportements et certaines tensions, que l'on peut observer dans les organisations contemporaines. Ces travaux, à part quelques exceptions notables (Brabet, 1993 ; Chanlat, 1990 et 1998), seront peu ou pas cités par les chercheurs en gestion alors qu'un nombre important de ces psychosociologues a passé son temps à faire des enquêtes de terrain dans des univers organisés, y compris des entreprises.
- 55 Plus généralement, ce courant de langue française, étant d'ailleurs plus critique que ces vis-à-vis de langue anglaise (Amado, Faucheux et Laurent, 1990), se retrouve plus proche des préoccupations des *critical management studies*, telles qu'elles sont présentées dans de nombreuses publications récentes (Alvesson et Willmott, 2009 ; Golsorkhi, Huault et Leca, 2009 ; Allard-Poesi et Loilier, 2009). Il est dommage qu'un grand nombre de chercheurs en gestion, notamment de langue française, ignorent ou encore laissent dans l'ombre de tels travaux qui ont souvent abordé des questions centrales bien avant la constitution des CMS et qui connaissent par ailleurs une audience notable en Amérique latine, notamment au Brésil (Vergara, 2006 ; Fachin et Cavedon, 2006).

Le courant managérial

- 56 L'univers de la recherche en gestion de langue française a aussi été le creuset de pensées critiques tant en France que dans d'autres pays francophones, notamment au Québec et en Belgique. Dans l'Hexagone, ces travaux ont émergé dans deux sphères différentes : d'une part, dans des cercles universitaires et, d'autre part, dans de grandes écoles d'ingénieurs et de commerce.

57 Au cours des années 1950, sous l'influence américaine (Djelic, 1998), la création des IAE et en 1968 celle de l'Université Paris-Dauphine consacrée aux sciences des organisations et de la décision, conjuguée à l'action de la Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion (FNEGE) et à la montée de la recherche dans de grandes écoles de commerce ont en effet permis, comme on l'a déjà mentionné, le développement de la recherche française en gestion (Chessel et Parvis, 2001). Parallèlement, la création de laboratoires de recherche consacrés à la gestion dans deux des grandes écoles d'ingénieurs, le CRG de l'École polytechnique (Berry, 1977) et le CGS de l'École des mines (Riveline, 1985), n'a pas été sans avoir, elle aussi, un rôle également éminent dans ce mouvement. Comme le rappelait à l'époque Claude Riveline, le fondateur du CGS, cette organisation propre à la France n'est pas sans intérêt pour le développement de pensées originales :

À cet égard, la France bénéficie de cette singularité que constituent les Grandes Écoles d'ingénieurs. Ayant un accès souvent privilégié aux terrains, dont ne disposent guère les autres universitaires, même américains, les Grandes Écoles ont des étudiants qui ne se sentent pas liés à une discipline particulière, pas plus que les corps enseignants, recrutés de manière plus diversifiée que leurs collègues universitaires. Les thèses et les revues spécialisées pesant d'un poids moindre dans leur destin professionnel, ils peuvent s'aventurer dans des investigations qui ne relèvent d'aucune voie déjà balisée, et prendre le temps de revendiquer et d'obtenir un statut officiel pour leurs démarches, ce qui est à présent le cas pour la recherche en gestion. Il se trouve donc que c'est dans le milieu même où s'était jadis exprimée de façon dramatique la différence entre le dur et le mou que le caractère fallacieux de cette distinction se trouve affirmé avec éclat (1985 : 12).

58 En ces temps de normalisation scientifique, ce rappel à la singularité de certains développements institutionnels n'est peut-être pas sans intérêt, car l'originalité et la créativité ne passent-elles pas en effet aussi par là ?

59 De cet imposant corpus de travaux multiples et protéiformes, nous n'évoquerons brièvement que ceux qui sont ici les plus marquants de notre point de vue. Pour notre part, les réflexions critiques les plus anciennes en gestion ont porté principalement sur les éléments suivants : l'épistémologie (Girin, 1981 ; Lemoigne, 1984 ; Audet et Malouin, 1986 ; Berry, 1986 ; Martinet, 1990), la rationalité des décisions (Riveline, 1985 ; Sfez, 1973 et 1992 ; Thoenig, 1973), le pouvoir et la stratégie (Martinet, 1984), l'illusion technologique et managériale (Berry, 1983 ; Villette, 1988), l'importance de l'histoire (Fridenson, 1989 et 1994 ; Hatchuel, 2004, voir la revue *Entreprise et histoire*) ou des univers de sens (d'Iribarne, 1989) dans la compréhension des processus de gestion, les valeurs et l'idéologie (Pesqueux, 2000 ; Boltanski et Chiapello, 1999), le marketing (Laufer et Paradeise, 1982), le genre (Laufer, 1982 ; Aubert, 1982), l'identité de l'entreprise (Larçon et Reitter, 1979), la Gestion des ressources humaines (Brabet, 1993 ; Galambaud, 1980 ; Louart, 1993 ; Igalens, 1993), la méthodologie de recherche (Berry, 1986 ; Girin, 1981), le langage (Girin, 1984 et 1990), la comptabilité (Colasse, 2010 ; Richard, 2012) et la gouvernance (Pesqueux, 2000 ; Perez, 2003 ; Capron et Quairel-Loinezelée, 2004).

60 Sous l'appellation anthropologique, une autre perspective s'est également constituée. Elle a émergé principalement au Québec même si ses racines étaient bien françaises. Par certains aspects, cette perspective s'inspirait de réflexions issues de nombreuses disciplines en sciences sociales et en sciences du vivant qui cherchaient à mieux rendre compte de la complexité de l'action humaine ; elle désirait élargir la vision prédominante dans le champ des sciences de gestion et des organisations : un être

humain vue comme un *homo economicus*, rationnel et réagissant à des stimuli externes, et dont l'universalité historique occidentale, voire américaine n'était pas discutable (Dufour, 1985 ; Chanlat, 1996).

- 61 C'est pour offrir une alternative au comportement organisationnel classique que ces chercheurs francophones en gestion ont donc essayé de défendre une conception anthropologique de ce type, à partir d'un ensemble de connaissances fondamentales de l'être humain, de la proposer aux managers et d'édifier une véritable anthropologie des organisations qui restaure l'unité et la spécificité de l'humanité, définit les dimensions fondamentales et les différents niveaux d'analyse. C'est la raison pour laquelle le travail a porté sur l'importance des fondements anthropologiques mis en évidence par les sciences humaines (Dufour et Chanlat, 1985), sur son lien avec le management (Aktouf, 1986) et sur les dimensions oubliées en gestion qu'étaient la parole et le langage, l'espace-temps, la vie psychique, l'altérité, la vie symbolique et la question du plaisir et de la souffrance (Chanlat, 1990).
- 62 Inspiré par Mauss, Polanyi et bien d'autres chercheurs (Braudel, 1979 ; Gusdorf, 1969 ; Morin, 1973 ; Salhins, 1976 et 1989), qui ont cherché à développer une vision intégrée des sciences sociales, ce mouvement anthropologique était aussi concerné dans le contexte organisationnel par un objectif éthique : transformer les lieux de travail en endroits où il fait bon vivre. Comme nous pouvons le noter, d'une certaine façon, ce courant a posé en gestion la question du bien-être au travail et de l'éthique de l'action collective bien avant les réflexions que l'on a pu voir apparaître au cours de la dernière décennie autour des risques psychosociaux dans les entreprises (Sahler, 2008). Il a exercé et exerce une influence non négligeable en Amérique latine, notamment au Mexique, au Brésil et en Colombie, en apparaissant comme une alternative aux enseignements du comportement organisationnel classique de langue anglaise (Vergara, 2006 ; Fachin et Avedon, 2006).
- 63 De tous ces travaux critiques en gestion, nous aimerions maintenant présenter brièvement, à titre d'illustration, dans le cadre d'un numéro spécial sur les perspectives critiques en communication, la contribution qui porte sur le langage et la parole.

La gestion : une affaire de parole

- 64 Le monde de la gestion est encore aujourd'hui trop souvent prisonnier d'une vision télégraphique de la communication (Grize, 1985 ; Girin, 1990). Par « vision télégraphique », nous entendons une conception instrumentale, utilitaire et informationnelle de la communication, telle qu'elle s'exprime dans le bon vieux schéma émetteur-récepteur. Or, si certains aspects de la communication dans les organisations peuvent s'appréhender par la théorie de l'information, une théorie développée par des ingénieurs et des mathématiciens après la Seconde Guerre mondiale, il reste que leur modèle ne rend pas compte de la complexité et des fonctions du langage humain.
- 65 Le langage et la parole sont en effet constitutifs de l'expérience humaine. Comme l'a écrit Émile Benveniste, « [c]'est dans et par le langage que l'homme se constitue comme sujet » (1974 : 15). Les activités de langage sont donc fondamentales à l'expression de la subjectivité, constitutives de tout être humain. Le monde de l'organisation, en tant que monde humain, est un univers de langage et de non-dits à l'intérieur duquel s'entrechoquent les paroles individuelles, les pratiques langagières écrites ou orales des uns et des autres (ouvriers, employés, techniciens, cadres, managers, etc.), les silences

et l'ordre des différents discours. Cet univers langagier baigne lui-même dans une langue ou des langues officiellement reconnues par l'État, ou encore dans une langue imposée par l'investisseur étranger ou par l'ordre régional ou mondial. Cette pluralité linguistique, souvent source de tension à la fois à l'intérieur de l'organisation et à l'extérieur, nous montre que le choc concret des langues exprime à un autre niveau, d'une certaine façon, le conflit entre identités collectives distinctes (Chanlat, 1990).

- 66 Or, face à cette réalité langagière du monde des organisations, l'univers de la gestion a été particulièrement muet ; à part le constat que fait Henry Mintzberg dans sa thèse de doctorat portant sur le travail des managers au quotidien dans lequel il note que le manager passe la plupart de son temps à communiquer (1973), quelques réflexions éparées dans le monde anglo-saxon, mises en évidence par A. Donnellon (1986), un article de Omar Aktouf (1986) et le colloque de Montréal organisé par Maurice Dufour et Alain Chanlat en 1980 à l'École des HEC de Montréal, au cours duquel la linguistique était convoquée en la présence de Jean-Blaise Grize, et qui donnera lieu à une publication en 1985, *La rupture entre les entreprises et les hommes*, peu de gens en gestion s'intéressent jusqu'au milieu des années 1980 à la question du langage et de la parole dans les organisations.
- 67 Comme le rappellent si justement Robert Westwood et Stephen Linstead dans leur introduction à un ouvrage qu'ils ont dirigé, *The Language of Organization* :
- Le langage était vu naïvement et simplement comme un moyen de communication, son statut ontologique n'était pas posé, son rôle épistémologique n'était pas exploré. Le langage en soi (per se) n'avait jamais fait l'objet de recherches et d'une problématisation théorique ; il était considéré pour acquis et utilisé comme une ressource explicative (2001 : 1).
- 68 Ce qu'a confirmé un travail de recherche fait sur la place du langage dans les écrits des textes classiques de management qui montrait que la vision la plus commune demeurerait dans ces textes une vision instrumentale et utilitaire (Blumel et Chanlat, 1997).
- 69 Par la suite, sous l'impulsion d'un certain nombre de collègues en gestion, notamment Jacques Girin, Alain Chanlat, Renée Bédard, Jean-François Chanlat et Richard Déry et plus globalement du réseau Langage et travail (Borzeix et Fraenkel, 2001 ; Boutet, 1995 ; Girin et Grosjean, 1996 ; Pene, Fraenkel et Borzeix, 2001), s'amorce une réflexion sur le rapport qu'entretiennent la parole et le langage avec l'organisation, la gestion et le travail. Dans un ouvrage marquant et remarqué (Chanlat, 1990), les premiers cités exposent comment la parole et le langage sont mis en avant dans la dynamique humaine des organisations et les problèmes que la vision télégraphique du langage, dominante en gestion, entraîne dans la gestion au quotidien, alors que d'autres aborderont au même moment ou encore un peu plus tard une conception communicationnelle des organisations pas très éloignée de cette posture ; nous renvoyons ici aux travaux de l'école de Montréal, regroupée autour de la personnalité de James Taylor (Taylor et Robichaud, 2006 ; Taylor et Delcambre, 2011 ; Giroux et Taylor, 1995 ; Giroux, 1994 ; Groleau et Mayère, 2007 ; Cooren, 2000 ; Cooren et Grosjean, 2010 ; Groleau, 2010) ou à des collègues en gestion qui revisitent le champ des organisations à partir des théories de la communication critique (Demers et Giordano, 2004).
- 70 En d'autres termes, si, comme le constate Pierre Cossette, il existe encore peu de modèles de la relation langage/organisation (1998) alors que la notion de culture, quant

à elle, a explosé, il faut noter que, dans ce cas-ci, les chercheurs de langue française étaient quelque peu à l'avant-garde et que Jacques Girin était en France celui qui en avait fait son objet d'études privilégié (Bayart, Borzeix et Dumez, 2010).

- 71 En effet, si l'on peut observer que le langage a suscité un peu d'intérêt dans la communauté des gestionnaires de langue anglaise, au cours des années 1990 (March et Boden, 1994 ; voir certaines publications du Standing Conference on Organizational Symbolism, le SCOS), il a fallu tout de même attendre le début des années 2000 pour voir un ouvrage de chercheurs en gestion portant sur ce sujet — celui de Westwood et Linstead (2001) —, et pour voir un numéro d'une grande revue américaine, traitée du même sujet (Boje, Ostwick et Ford, 2004). En 2008, dans un article de synthèse, Welch et Welch soulignent, de nouveau, la faiblesse de la réflexion à ce sujet dans le domaine du management international :
- 72 Au fur et à mesure que les entreprises s'étendent internationalement, et que leurs opérations à l'étranger deviennent plus dispersées, les exigences langagières deviennent de manière croissante un enjeu dans les transferts de connaissance entre unités. Si cela paraît évident, il reste que c'est, de manière très surprenante, ignoré par les nombreux travaux menés en management international sur les transferts de connaissance (2008 : 1. Notre traduction¹).
- 73 Comme nous pouvons le voir, les chercheurs francophones ont été souvent parmi les premiers en gestion à mettre en valeur le rôle du langage dans l'action managériale. Les CMS, en insistant sur le rôle du discours managérial et la place de la parole au travail, ne devraient pas l'oublier ; il y a en effet un chemin déjà emprunté qui serait utile à revisiter autour du pouvoir des mots et de l'activité verbale au travail (Boutet, 1995, 2008 et 2010).
- 74 Comme les sciences de gestion sont des sciences de l'action sociale, un autre ensemble de travaux peuvent être d'un grand intérêt pour les études critiques en gestion. En France, ces nombreux et riches travaux renvoient principalement à l'anthropologie économique (Polanyi, 1974 ; Salhins, 1976 ; Godelier, 1984), notamment à ceux qui sont publiés dans la revue du *M.A.U.S.S.* animée par Alain Caillé (1989 et 1994), à ceux des économistes hétérodoxes, notamment à ceux de la théorie de la régulation (Boyer et Freyssenet, 2000 ; Aglietta, 1982 ; Aglietta et Orléan, 2002 ; Favereau et Orléan, 2004), à ceux des sociologues critiques de l'entreprise et de l'économie (Le Goff, 1992 et 1996 ; Boltanski, 1982 ; Boltanski et Thévenot, 1991), en particulier à ceux de Bourdieu (1980a et 1980b), l'un des penseurs critiques les plus influents en sciences sociales et dont les travaux ont inspiré et inspirent certains chercheurs du courant critique actuel en gestion (Golsorkhi, Huault et Leca, 2009), à ceux des spécialistes des sciences du langage déjà cités et des sciences du travail. Comme nous ne pouvons pas tous les aborder ici, nous nous contenterons d'évoquer ici essentiellement ceux qui renvoient aux sciences du travail.

Les sciences du travail

- 75 Les sciences du travail sont une autre source intéressante à laquelle les études critiques en gestion peuvent puiser. Les sciences du travail regroupent en effet un ensemble de disciplines (ergonomie, psychologie, sociologie, anthropologie, histoire) qui cherchent à comprendre le rapport que les humains entretiennent avec ce qu'on appelle dans nos sociétés, depuis la révolution industrielle, le travail ou encore le travailler. Depuis les

travaux fondateurs de Georges Friedman et Pierre Naville au cours des années 1950 (Friedman, 1950 ; Friedman et Naville, 1961 et 1962), il y a eu de nombreuses contributions. Parmi ces contributions, nous retiendrions ici seulement quelques travaux qui nous apparaissent particulièrement intéressants pour les études critiques. Les premiers portent sur l'idée que les humains dans les organisations sont des travailleurs en situation, les deuxièmes, sur le désir de reconnaissance et les troisièmes, sur le rôle du corps dans l'activité de travail.

Les humains dans les organisations : des travailleurs en situation

- 76 La vie sociale dans les organisations ne se fait pas dans le vide. Elle est toujours médiatisée par le travail concret que les salariés accomplissent au sein de leur organisation. C'est en cela que nous sommes tous des travailleurs en situation, c'est-à-dire que nos actions, notre subjectivité et notre identité au travail sont directement liées à ce que nous faisons concrètement. Notre rapport à l'organisation passe par les tâches que nous accomplissons dans le quotidien du travail. Cette question, centrale dans la compréhension des comportements au travail, est pourtant largement évacuée par les sciences de gestion (Dejours, 1993 et 2004). La question du rapport management/travail est en effet encore largement à construire en gestion (par exemple, le premier master qui en a fait son objet en France n'a été lancé à Dauphine qu'en 2008).
- 77 L'une des contributions fondamentales des sciences du travail à l'intelligibilité de ce qui se joue en situation est justement d'avoir montré que le travail prescrit est toujours différent du travail réel et donc que les procédures, les règles et les manières de faire, prescrites, ne sont jamais suivies à la lettre. En raison de l'incertitude propre à chaque situation de travail, chacun d'entre nous recompose plus ou moins ce qu'il a à faire en situation. Ce constat est aisément vérifiable dans tous les milieux professionnels ; les organisations fonctionnent parce que les individus en situation concrète de travail mobilisent leur intelligence pratique (la *métis*) pour faire en sorte que cela marche en dépit des règles et des procédures prescrites souvent inapplicables en l'état. Autrement dit, ils procèdent à des transgressions ordinaires pour bien faire leur travail en contexte (Reynaud, 1989 ; Alter, 2002 ; Babeau et Chanlat, 2008).
- 78 Une direction et un management très éloignés des réalités du terrain sont bien souvent la cause de cet écart entre le prescrit et le réel. On peut alors mieux comprendre pourquoi les chefs qui ont une bonne connaissance des contraintes du terrain par leur propre expérience ont en général une bonne compréhension de ces écarts entre le prescrit et le réel. En revanche, ceux et celles qui n'en ont qu'une connaissance abstraite et lointaine ont du mal à comprendre ce qui se passe. Cela est d'autant plus problématique que cela peut parfois se conjuguer à un manque d'écoute chronique. Un manager à l'écoute est donc un manager qui permet à ses collaborateurs et à ses subordonnés de dire ce qu'ils vivent réellement en toute franchise. Si de tels espaces de parole existent, le manager permettra de réduire l'écart entre le prescrit et le réel et par là même, de créer les bases d'un management plus proche des exigences concrètes du terrain. En effet, il tiendra compte de l'ensemble des activités déployées par les personnes au travail pour faire face à ce qui n'est pas donné par l'organisation formelle du travail, c'est-à-dire à ce qu'on qualifie en ergonomie de « travail » ; lequel par définition a toujours une part imprédictible (Daniellou, 1996) et pose ainsi de sérieux

problèmes quand on veut l'évaluer. Comment en effet évaluer un travail que l'on connaît mal (Dejours, 2004) ?

- 79 Un autre aspect de la vie sociale aujourd'hui redécouvert dans les organisations est la notion de don (Alter, 2009). Cette notion-clé de l'anthropologie (Mauss, 1968) joue en effet un rôle fondamental dans le lien social (Godbout et Caillé, 1992), notamment dans la coopération au travail (Alter, 2009). Or, les nouvelles pratiques managériales, en accentuant le caractère marchand des relations de travail, sont en train de miner ce qui était au cœur de la relation sociale : la réciprocité, et par là même d'affecter les processus de coopération et la gestion au quotidien (Detchessahar et Minguet, 2012).

Le désir de reconnaissance au cœur de la dynamique du travail

- 80 Une deuxième contribution des sciences du travail provient de la psychologie du travail, notamment de la psychodynamique et de la psychologie clinique du travail. Ces disciplines se sont en effet attachées à montrer combien la visibilité et la reconnaissance sont des éléments centraux de la relation entre toute personne et son travail et du plaisir ou de la souffrance que nous pouvons éprouver en situation de travail (Dejours, 1980, 1990 et 1993 ; Clot, 1999 et 2008 a et b).
- 81 Dans toute organisation, il y a en effet des emplois plus ou moins cachés, voire totalement invisibles. Pensons aux personnes qui s'occupent de l'entretien, à certaines tâches administratives ou productives qui passent inaperçues. Si notre travail nécessite un minimum de visibilité, il est également fondamental qu'il soit reconnu. La reconnaissance est au cœur de la dynamique humaine au travail. Elle passe par deux types de jugement : le jugement de beauté, celui des pairs, et le jugement d'utilité, des résultats, celui de la hiérarchie. Le premier renvoie à la beauté du travail, c'est-à-dire à un jugement esthétique que font les pairs, ou auquel peut aussi avoir recours le supérieur hiérarchique lorsqu'il a l'expérience du travail. Ce jugement se retrouve très clairement bien sûr chez les artisans et tous les gens de métier à travers la notion de bel ouvrage. Mais on peut aussi le rencontrer dans tous les emplois à des degrés divers.
- 82 Le second, le jugement d'utilité, est souvent plus important que le premier, notamment dans un contexte, où l'efficacité est devenue une obsession. Il touche les résultats obtenus et il est donné généralement par le supérieur hiérarchique. Ce jugement doit être équitable, c'est-à-dire que l'on doit reconnaître le travail accompli en fonction des difficultés rencontrées et en comparaison avec d'autres emplois analogues. Car les personnes sont très sensibles à l'injustice de traitement (Dejours, 2004) ; on ne peut construire un système social viable, intéressant pour les personnes sans tenir compte de cette question de la reconnaissance au travail. Et cette reconnaissance doit être en relation avec la situation vécue au travail. Tel est l'un des enseignements-clés des sciences du travail et de la psychologie du travail d'inspiration clinique (Dejours, 1980, 1990 et 1993 ; Clot, 1999, 2008a et 2008b ; Lhuillier, 2002). Ces travaux ne sont pas sans intérêt pour des chercheurs en gestion, animés par une volonté de transformer l'expérience de travail dans les organisations pour que celle-ci soit plus en rapport avec ce que les gens attendent et veulent faire. Ils sont également en résonance avec les travaux de Axel Honneth, le successeur de Habermas à l'Université de Francfort (2004).

Les humains dans les organisations et la question du corps

- 83 Les personnes au travail ne sont pas non plus que des abstractions. Elles s'incarnent dans des corps. Cette « corporéité » de l'être humain donne des possibilités à la fois de se mouvoir, d'agir, de penser, de sentir, de toucher, de voir, de savourer, d'éprouver du plaisir ou encore de souffrir ; autrement dit, toutes les actions humaines mobilisent le corps d'une manière ou d'une autre. Cette question qui peut apparaître, comme une évidence, à certains, l'est moins quand on regarde comment certaines pratiques de gestion font fi de cette réalité.
- 84 Tout ce qui s'écrit, de nos jours, autour de la notion de stress, de fatigue et d'épuisement professionnel nous rappelle cet état de fait. En effet, lorsque les modes de gestion et l'organisation du travail ne tiennent pas compte des fonctionnements biologique et psychologique de l'être humain, on assiste à une dégradation de la santé mentale et physique des salariés ; cette réflexion n'est pas récente (Karasek, 1979 ; Karasek et Theorell, 1990 ; Aubert et de Gaujelac, 1991 ; Dejours, 1980 et 1990) même si elle a connu un regain d'actualité au cours des dernières années à la suite de nombreux constats statistiques et cliniques (Dejours, 1998, 2009 et 2010 ; Irigoyen, 1998 ; Brunstein, 1999 ; Cooper, 2000 ; Anact, 2008 ; Clot, 2010 ; Lallement, 2010 ; Detchessahar et Minguet, 2012).
- 85 La question du corps ne se pose pas uniquement dans le cas de la santé et du bien-être. Elle est présente à chaque instant. Quand on parle de communication, de rapport à autrui, de rapport homme-femme, de rapport à l'espace-temps, le corps est toujours engagé et participe à la construction du sens de nos comportements (Hall, 1994 ; Le Breton, 1998). La réalité virtuelle n'existe pas non plus sans cet enracinement corporel. Comme le montrent très bien les récentes études sur le travail virtuel, l'expérience virtuelle n'équivaudra jamais à l'expérience réelle. Car, d'un côté, nous avons une expérience simulée qui ne rend pas compte de l'ambiance et du contexte socioaffectif réel et, de l'autre, nous avons l'action humaine dans sa réalité concrète faite d'incertitude, de comportements imprévus, de problèmes techniques, etc. (Dubey, 2001). Autrement dit, l'affectivité, le lien social, le faire ensemble sont toujours incarnés. C'est ce qui explique peut-être que l'utilisation croissante des nouvelles technologies de la communication dans les organisations ne se conjugue pas avec une diminution des réunions ou que les formes d'enseignement à distance demeurent marginales.

Conclusion. Le devoir de mémoire bibliographique

- 86 Tout champ de recherche a une histoire. Dans le cadre de cet article, nous avons essayé de rappeler quelques éléments concernant la genèse des études critiques dans le champ des organisations et de la gestion ; nous avons voulu montrer qu'avant l'explosion de ce qu'on appelle aujourd'hui les *critical management studies* (CMS), tant dans le champ anglophone que dans le champ francophone, il a existé un grand nombre de travaux critiques, souvent oubliés, voire méconnus des auteurs qui s'inscrivent dans ce champ, notamment en France.
- 87 En ce début de XXI^e siècle, un certain nombre de facteurs (la complexité des problèmes auxquels nous sommes confrontés, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, l'importance de la diversité culturelle, l'accent mis sur les aspirations

individuelles — ce que Foucault qualifiait de « souci de soi » —, le besoin de solidarité, les défis à la fois techniques et éthiques) nous invitent donc à revisiter des courants d'idées, parfois anciens, dont l'objectif n'était pas uniquement de dénoncer les pratiques organisées, mais aussi de proposer des modèles de management et organisationnels plus respectueux des êtres humains.

- 88 Puisque pour ces courants d'idées la renaissance de la vie humaine dans les organisations était en effet ce qui était en jeu dans cette entreprise critique, il n'y a aucune raison que les chercheurs qui s'inscrivent aujourd'hui dans les CMS n'en tiennent pas compte. Au contraire, ces réflexions peuvent alimenter les pensées actuelles, voire les inspirer pour qu'elles aillent plus loin et maintiennent ainsi une certaine originalité de perspective dans un champ dominé par la production américaine (Linstead, Maréchal et Chanlat, 2008). C'est ce que nous enseigne d'ailleurs la lecture de certains travaux de CMS de langue anglaise au sein desquels les références aux écrits plus anciens sont clairement mises en évidence (Alvesson et Willmott, 2005).
- 89 Ces travaux, notamment de langue française, d'une grande richesse et d'une grande originalité méritent d'être mieux connus par le champ des CMS actuels, d'autant que dans certains cas, ils ont, comme nous l'avons souligné plus haut, largement précédé les questionnements d'aujourd'hui ou encore développé des postures intéressantes pour rendre compte de la réalité organisationnelle, telle qu'elle est vécue au quotidien.
- 90 Or l'ignorance, la méconnaissance ou l'oubli de ces travaux que nous pouvons remarquer parfois dans certaines publications sont regrettables pour le développement du champ et le chercheur lui-même, car ni l'un ni l'autre n'ont à gagner à demeurer amnésiques à ce sujet. L'histoire des idées nous le montre régulièrement.
- 91 Ce rappel nous apparaît d'autant plus salutaire que nous observons depuis maintenant quelques années une tendance à diminuer le nombre de références à des travaux anciens, tant dans les thèses que dans les articles ou les communications dans des colloques.
- 92 Sous l'influence de certaines normes dites scientifiques provenant plus des sciences expérimentales et de certains canons anglo-saxons discutables, nombreux sont en effet les auteurs qui n'ont que des références bibliographiques essentiellement très récentes, c'est-à-dire ne dépassant pas quelques années. Pour d'autres, citer des travaux de plus de dix ans, voire plus anciens encore, semble relever de la préhistoire ou de l'archaïsme. Comme ces publications cherchent à s'inscrire davantage dans le champ de langue anglaise, ce mouvement est aussi particulièrement défavorable aux références de langue française puisque la plupart ne sont malheureusement pas accessibles dans cette langue.
- 93 Plus généralement, ce constat nous amène enfin à penser que certains chercheurs de langue française, pour ne pas dire français, ne connaissent pas vraiment bien l'histoire de leur champ. C'est pour toutes ces raisons que nous espérons que cet article contribuera modestement à remédier à cette amnésie partielle, voire totale de certains de nos collègues ; et à faire vivre ce devoir de mémoire bibliographique, essentielle à la dynamique du champ des études critiques en management et à son développement, notamment en langue française. D'une certaine manière, nous espérons ainsi renouer avec certaines traditions intellectuelles qui ne sont pas sans intérêt pour le futur des recherches en gestion et l'avenir du management et de l'entreprise (Déry,

2009 ; Segrestin et Hatchuel, 2012) dans le cadre des transformations que connaît le capitalisme contemporain (Boltanski et Chiapello, 1999 ; Saussois, 2006 ; Stiglitz, 2010).

BIBLIOGRAPHIE

- AKTOUF, Omar (1986), « La parole dans la vie de l'entreprise : faits et méfaits », *Gestion, Revue internationale de gestion*, 11(4), p. 31-37.
- AKTOUF, Omar (1989), *Le management entre tradition et renouvellement*, Montréal, Gaëtan Morin éditeur.
- ACKERS, Peter, Chris SMITH et Paul SMITH (dir.) (1996), *The New Workplace and Trade Unionism*, Londres, Routledge.
- ACKROYD, Stephan et al. (dir.) (2005), *The Oxford Handbook of Work and Organization*, Oxford, Oxford University Press.
- ADORNO, Theodor et Max HORKHEIMER (1944/1974), *La dialectique de la raison. Fragments philosophiques*, Paris, Gallimard.
- AGLIETTA, Michel (1982), *Régulation et crises du capitalisme : l'expérience des États-Unis*, Paris, Calmann-Lévy.
- AGLIETTA, Michel et André ORLÉAN (2002), *La monnaie : entre violence et confiance*, Paris, Odile Jacob.
- ALLARD-POESI, Florence et Thomas LOILIER (2009), « Qu'est-ce que la critique en Sciences du Management ? Que pourrait-elle être ? », *Série Études critiques en management, Économies & Sociétés*, décembre, p. 1975-1999.
- ALEXANDER, Jeffrey (1982), « Max Weber, la théorie de la rationalisation et le marxisme », *Sociologie et sociétés*, 14(2), p. 33-44.
- ALLEN, V.L (1967), « Fondements conceptuels de la théorie des organisations », *L'Homme et la société*, vol. 4, p. 79-97.
- ALLEN, V.L (1970), *Social Analysis : A Marxist Critique and Alternative*, Londres, Longman.
- ALTER, Norbert (2002), *L'innovation ordinaire*, Paris, Presses universitaires de France.
- ALTER, Norbert (2009), *Donner et prendre. La coopération en entreprise*, Paris, La Découverte.
- ALTHUSSER, Louis (1968), *Pour Marx*, Paris, Maspero.
- ALVESSON, Matts et Hugh WILLMOTT (dir.) (1992), *Critical Management Studies*, Londres, Sage.
- ALVESSON, Matts et Hugh WILLMOTT (dir.) (2003), *Studying Management Critically*, Londres, Sage.
- ALVESSON, Matts (2003), « Critical organization theory » dans Barbara CZARNIAWSKA et G. SEVON (dir.), *The Northern Lights Organization Theory in Scandinavia*, Copenhagen, Copenhagen Business School, p. 151-174.
- ALVESSON, Matts, Todd BRIDGMAN et Hugh WILLMOTT (2009), *The Oxford Handbook of Critical Management Studies*, Oxford, Oxford University Press.

- ANDERSON, Perry (1977), *Sur le marxisme occidental*, Paris, Maspero.
- AMADO, Gilles, Claude FAUCHEUX et André LAURENT (1990), « Changement organisationnel et réalités culturelles ; contrastes franco-américains » dans Jean-François CHANLAT (dir.), *L'individu dans l'organisation. Les dimensions oubliées*, Québec/Paris, Presses de L'Université Laval/Eska, p. 629-662.
- AMADO, Gilles (2010), « Subjectivité limitée, travail et résonance psychique » dans Y. CLOT et D. LHUILLIER (dir.), *Travail et santé, ouvertures cliniques*, Toulouse, Érès, p. 65-77.
- ANZIEU, Didier et Jacques-Yves MARTIN (1974), *La dynamique des groupes restreints*, Paris, Presses universitaires de France.
- ATLAN, Henri (1979), *Entre le cristal et la fumée*, Paris, Seuil.
- ARENDT, Hannah (1972), *Le système totalitaire*, Paris, Seuil.
- ARON, Raymond (1964), *Démocratie et totalitarisme*, Paris, Livre de poche.
- AUBERT, Nicole et Vincent de GAULÉJAC (1991), *Le coût de l'excellence*, Paris, Seuil.
- BABEAU, Olivier et Jean-François CHANLAT (2008), « La transgression, une dimension oubliée de l'organisation », *Revue française de gestion*, 34(183), p. 201-219.
- BALLE, Catherine (1989), *Sociologie des organisations*, Paris, Presses universitaires de France, Coll. « Que sais-je ? ».
- BARUS-MICHEL, Jacqueline, Eugène ENRIQUEZ et André LÉVY (dir.) (2002), *Vocabulaire de la psychosociologie*, Toulouse, Érès.
- BAUMAN, Zygmunt (2002), *Modernité et holocauste*, Paris, La Fabrique.
- BAYART, Denis, Annie BORZEIX et Hervé DUMEZ (2010), *Langage et organisations. Sur les traces de Jacques Girin*, Paris, Éditions de l'École polytechnique.
- BENSON, Kenneth (1977), « Organizations : A Dialectical View », *Administrative Science Quarterly*, 22(1), p. 1-21, traduction française dans Francine SÉGUIN et Jean-François CHANLAT (1983/1988), *L'analyse des organisations une anthologie sociologique*, tome II : *Les composantes de l'organisation*, Montréal, Gaëtan Morin éditeur.
- BENVENISTE, Émile (1974), *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard.
- BERNOUX, Philippe (1985), *Sociologie des organisations*, Paris, Seuil.
- BERRY, Michel (1983), *Une technologie invisible ? L'impact des instruments de gestion sur l'évolution des systèmes humains*, Paris, Cahiers de recherche du CRG, École polytechnique.
- BERRY, Michel (1986), « Logique de connaissance et logique de l'action » dans M. AUDET et J.-L. MALOUIN (dir.), *La production des connaissances scientifiques de l'administration*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 181-231.
- BION, Wilfred. R (1972), *Recherches sur les petits groupes*, Paris, Presses universitaires de France.
- BLAU, Peter et Richard SCOTT (1962), *Formal Organizations*, New York, Free Press.
- BLUMEL, Ricardo et Jean-François CHANLAT, (1997), « La place du langage chez les auteurs classiques en gestion : une analyse critique », *Cahier de recherche du Cetai*, n° 99-10.
- BOJE, David M., Cliff OSWICK et Jeffrey D. FORD, (2004) « Language and organization : The doing of discourse », *Academy of Management Review*, 29(4) p. 571-577.
- BOLTANSKI, Luc (1982), *Les cadres. La formation d'un groupe social*, Paris, Minuit.

- BOLTANSKI, Luc et Laurent THÉVENOT (1991), *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.
- BOLTANSKI, Luc et Ève CHIAPELLO (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.
- BOLTON, Sharon C. et Maeve HOULIHAN (dir.) (2008), *Work Matters : Critical Reflections on Contemporary Work*, Londres, Palgrave.
- BOUILLOUD, Jean-Philippe et Bernard LÉCUYER (1994), *L'invention de la gestion*, Paris, L'Harmattan.
- BOURDIEU, Pierre (1980), *Le sens pratique*, Paris, Minuit.
- BOURDIEU, Pierre (1980), *Questions de sociologie*, Paris, Minuit.
- BOURDIEU, Pierre et Pierre CARLES (2004), *La sociologie est un sport de combat*, Paris, Arcades Vidéo.
- BOUTET, Josiane (dir.) (1995), *Paroles au travail*, Paris, L'Harmattan.
- BOUTET, Josiane (2008), *La vie verbale au travail. Des manufactures aux centres d'appels*, Paris, Octarès.
- BOUTET, Josiane (2010), *Le pouvoir des mots*, Paris, La Dispute.
- BOYER, Robert et Michel FREYSSINET (2000), *Les modèles productifs*, Paris, La Découverte.
- BRABET, Julienne (dir.) (1993), *Repenser la gestion des ressources humaines*, Paris, Économica.
- BRAVERMAN, Harry (1974), *Labor and Monopoly Capital : The Degradation of Work in the Twentieth Century*, New York, Monthly Review Press.
- BRUNSTEIN, Ingrid (dir.) (1999), *L'homme à l'échine pliée. Réflexions sur le stress professionnel*, Paris, Desclée de Brouwer.
- BURAWOY, Michael (1979), *Manufacturing Consent : Changes in the Labor Process Under Monopoly Capitalism*, Chicago, University of Chicago Press.
- BURAWOY, Michael (2008), « The public turn : From labor process to labor movement », *Work and Occupations*, 35(4), p. 371-387.
- BURRELL, Gibson et Gareth MORGAN (1979), *Sociological Paradigms and Organizational Analysis*, Londres, Heineman.
- CAILLE, Alain (1989), *Critique de la raison utilitaire*, Paris, La Découverte.
- CAILLE, Alain (1994), *Don, intérêt et désintéressement*, Paris, La Découverte.
- CALVEZ, Jean-Yves (1970), *La pensée de Karl Marx*, Paris, Seuil.
- CAPRON, Michel et Françoise QUAIREL-LANOIZELÉE (2004), *Mythes et réalités de l'entreprise responsable : acteurs, enjeux, stratégies*, Paris, La Découverte.
- CASTEL, Robert (1995/2000), *Les métamorphoses de la question sociale, une chronique du salariat*, Paris, Gallimard.
- CASTORIADIS, Cornelius (1975), *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil.
- CHANLAT, Jean-François et Francine SÉGUIN (1987), *L'analyse des organisations. Une anthologie sociologique*, tome II : *Les composantes de l'organisation*, Montréal, Gaëtan Morin éditeur.
- CHANLAT, Jean-François (1989), « L'analyse sociologique des organisations : un regard sur la production anglo-saxonne contemporaine (1970-1988) », *Sociologie du travail*, n° 3, p. 1-21.

- CHANLAT, Jean-François (dir.) (1990), *L'individu dans l'organisation. Les dimensions oubliées*, Québec/Paris, Presses de l'Université Laval/Eska.
- CHANLAT, Jean-François (1992), « From cultural imperialism to independence : Francophone resistance to Anglo-American definitions of management knowledge in Québec » dans Stewart CLEGG et Gail PALMER (dir.), *The Politics of Management Knowledge*, Londres, Sage, p. 121-140.
- CHANLAT, Jean-François (1992), « L'analyse des organisations : un regard sur les productions de langue française contemporaines (1950-1990) », *Cahiers de recherche sociologique*, n^{os} 18-19, p. 93-138.
- CHANLAT, Jean-François (1994), « Francophone organizational analysis (1950-1990) : An overview », *Organization Studies*, 15(1), p. 47-80.
- CHANLAT, Jean-François (1998), *Sciences sociales et management. Plaidoyer pour une anthropologie générale*, Québec/Paris, Presses de l'Université Laval/Eska.
- CHANLAT, Jean-François, Roberto FACHIN et Tânia FISCHER (dir.) (2006), *Análise das organizações. Perspectivas latinas*, Porto Alegre, UFRGS Editora.
- CLEGG, Stewart et David DUNKERLEY (dir.) (1977), *Critical Issues in Organizations*, Londres, Routledge/Kegan Paul.
- CLEGG, Stewart et David DUNKERLEY (1980), *Organization, Class and Control*, Londres, Routledge/Kegan Paul.
- CLOT, Yves (1999), *La fonction psychologique du travail*, Paris, Presses universitaires de France.
- CLOT, Yves (2008a), *Le travail sans l'homme ?*, 3^e édition, Paris, La Découverte.
- CLOT, Yves (2008b), *Travail et pouvoir d'agir*, Paris, Presses universitaires de France.
- CLOT, Yves (2010), *Le travail à cœur. Pour en finir avec les risques psychosociaux*, Paris, La Découverte.
- COLASSE, Bernard (2012), *Les fondements de la comptabilité*, Paris, La Découverte.
- COOPER, Robert et Gibson BURRELL (1988), « Modernism, postmodernism and organizational analysis : An introduction », *Organization Studies*, 9(1), p. 91-112.
- COOREN, François (2000), *The Organizing Property of Communication*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- COOREN, François et Sylvie GROSJEAN (2010), « Organizational communication in France : An overview of current research », *Management Communication Quarterly*, 24(4), p. 607-650.
- COSSETTE, Pierre (1998), « L'étude du langage dans les organisations : une perspective interactionniste symbolique », *Psychologie du travail et des organisations*, 4(1-2), p. 5-26.
- CROZIER, Michel (1964), *Le phénomène bureaucratique*, Paris, Seuil.
- CUSSET, François (2003), *French Theory. Foucault, Derrida, Deleuze et Cie et les mutations de la vie intellectuelle aux États-Unis*, Paris, La Découverte.
- CZARNIAWSKA-JOERGES, Barbara et Pierre GUILLET DE MONTHOUX (1994), *Good Novels, Better Management : Reading Organizational Realities*, Chur, Harwood Academic Publishers.
- CZARNIAWSKA-JOERGES, Barbara (1998), *Narrative Approach in Organization Studies*, Thousand Oaks, Calif, Sage Publications.
- DANIELLOU, François (1996), *L'ergonomie en quête de ses principes. Débats épistémologiques*, Toulouse, Octarès.

- DAVID, Albert, Armand HATCHUEL et Romain LAUFER (2001), *Les nouvelles fondations des sciences de gestion*, Paris, Vuibert/Fnege.
- DEJOURS, Christophe (1980/1993), *Travail et usure mentale*, Paris, Bayard.
- DEJOURS, Christophe (1998), *Souffrance en France. La banalisation de l'injustice sociale*, Paris, Seuil.
- DEJOURS, Christophe (2004), *L'évaluation du travail à l'épreuve du réel*, Paris, INA.
- DEJOURS, Christophe (2009), *Suicide et travail : que faire ?*, en collaboration avec Florence Bègue, Paris, Presses universitaires de France.
- DEJOURS, Christophe (2010), *Observations cliniques en psychopathologie du travail*, Paris, Presses universitaires de France, Coll. « Souffrance et théorie ».
- DERY, Richard (2009), *Le management*, Montréal, JFD Éditions.
- DERRIDA, Jacques (1967), *L'écriture et la différence*, Paris, Seuil.
- DESREUMAUX, Alain (2005), *Théorie des organisations*, 2^e édition, Paris, EMS.
- DETCHESSAHAR, Mathieu et Guy MINGUET (2012), « Santé au travail : l'enjeu du management » dans C. COURTET et M. GOLLAC (dir.), *La santé négociée*, Paris, La Découverte, p. 233-248.
- DILTHEY, Wilhelm (1883), *Critique de la raison historique. Introduction aux sciences de l'esprit et autres textes*, 1^{re} édition, Paris, Éditions du Cerf.
- DJELIC, Marie-Laure (2001), *Exporting the American Model*, Oxford, Oxford University Press.
- DONNELLON, A. (1986), « Language and communication in organization : Bridging cognition and behavior » dans H.P. SIMS et D.A. GIOIA (dir.), *The Thinking Organization : Dynamics of Organizational Social Cognition*, San Francisco, Jossey-Bass, p. 136-164.
- DUFOUR, Maurice (1985), « Introduction » dans Maurice DUFOUR et Alain CHANLAT, *La rupture entre l'entreprise et les hommes*, Montréal/Paris, Québec Amérique/Éditions d'Organisation.
- DUFOUR, Maurice et Alain CHANLAT (dir.) (1985), *La rupture entre l'entreprise et les hommes*, Paris, Éditions d'Organisation.
- DUPUY, Jean-Pierre (1982), *Ordres et désordres. Enquête sur un nouveau paradigme*, Paris, Seuil.
- EDWARDS, Richards (1979), *Contested Terrain*, New York, Basic Books.
- ELGER, Tony et Chris SMITH (dir.) (1994), *Global Japanisation*, Londres, Routledge.
- ENRIQUEZ, Eugène (1983), *De la horde à l'État. Psychanalyse du lien social*, Paris, Gallimard.
- ENRIQUEZ, Eugène (1992), *L'organisation en analyse*, Paris, Presses universitaires de France.
- ENRIQUEZ, Eugène (1997), *Les jeux du désir et du pouvoir dans l'entreprise*, Paris, Desclée de Brouwer.
- ENRIQUEZ, Eugène (2011), *Désir et résistance. La construction du sujet*, Paris, Parangon.
- ERALY, Alain (1988), *La structuration de l'entreprise : la rationalité en action*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.
- FACHIN, Roberto et N.R. CAVEDON (2006), « As analise das organizaçoes nos paises francofonos : uma visao brasileira-francofilia ou francofobia ? » dans J.-F. CHANLAT, R. FACHIN et T. FISCHER (dir.), *Análise das organizaçoes. Perspectivas latinas*, Porto Alegre, UFRGS Editora, p. 171-194.
- FAVEREAU, Olivier et André ORLEAN (2004), *Analyse économique des conventions*, Paris, Quadrige/Gallimard.

- FEJTO, François (1977), *L'héritage de Lénine*, Paris, Gallimard.
- ETZIONI, Amitai (1962), *Modern Organizations*, New York, Free Press.
- FELSTEAD, Alan et Nick JEWSON (dir.) (1999), *Global Trends in Flexible Labour*, Londres, MacMillan/Palgrave.
- FRANCFORT, Isabelle, Florence OSTY, Renaud SAINSAULIEU et Marc UHALDE (1995), *Les mondes sociaux de l'entreprise*, Paris, Desclée de Brouwer.
- FRIDENSON, Patrick (1989), « Les organisations : un nouvel objet », *Annales, Économie, Sociétés, Civilisations*, 44(6), p. 1461-1477.
- FRIDENSON, Patrick (1995), « L'entreprise face à son histoire : quel enjeu pour le management ? », *Les Annales de l'École de Paris*, n° 1, p. 285-290.
- FRIEDMAN, Georges (1950), *Où va le travail humain ?*, Paris, Gallimard.
- FRIEDMAN, Georges et Pierre NAVILLE (1961/1962), *Traité de sociologie du travail*, Paris, Armand Colin.
- FOURNIER, Valérie et Christopher GREY (2000), « At the critical moment : Conditions and prospect for critical management studies », *Human Relations*, 53(1), p. 7-32.
- GALAMBAUD, Bernard (1980), *Les faces cachées de la formation. Essai critique sur sa pratique en entreprise*, Paris, Éditions Privat, Coll. « Agir ».
- GHERARDI, Sylvia (1995), *Gender, Symbolism and Organizational Cultures*, Londres, Sage Publications.
- GIORDANO, Yvonne (2006), « S'organiser, c'est communiquer : le rôle fondateur de la communication dans l'organizing chez Karl E. Weick » dans David AUTISSIER et F. BENSEBAA (dir.), *Les défis du sensemaking en entreprise*, Paris, Économica, p. 153-168.
- GIRIN, Jacques (1981), « Quel paradigme pour la recherche en gestion ? », *Économie et Sociétés*, N° 2 Série SG, octobre-novembre-décembre.
- GIRIN, Jacques (1990), « Problèmes du langage dans les organisations » dans Jean-François CHANLAT (dir.), *L'individu dans l'organisation. Les dimensions oubliées*, Québec/Paris, Presses de l'Université Laval/Eska, p. 37-77.
- GIROUX, Nicole (1994), « La communication interne : une définition en évolution », *Communication et Organisation*, 5, (version électronique).
- GIROUX, Nicole et James R. TAYLOR (1995), « Le changement par la conversation stratégique » dans Alain NOËL (dir.), *Perspectives en management stratégique*, Paris, Économica.
- GODBOUT, Jacques et Alain CAILLÉ (1992), *L'esprit du don*, Montréal/Paris, Boréal/La Découverte.
- GODELIER, Maurice (1984), *L'idéal et le matériel*, Paris, Fayard.
- GOLDMAN, Paul et Donald VAN HOUTEN (1977), « Managerial strategies and the worker : A marxist analysis of bureaucracy », *The Sociological Quarterly*, 18(1), p. 108-125.
- GOLSORKHI, Damon, Isabelle HUAULT et Bernard LECA (2009), *Les études critiques en management. Une perspective française*, Québec, Presses de l'Université Laval, Coll. « Sciences de l'administration ».
- GOULDNER, Alvin W. (1971), *The Coming Crisis in Western Sociology*, Londres, Heineman.
- GRAMSCI, Antonio (1979), *Écrits politiques*, Paris, Gallimard.

- GREY, Christopher et Hugh C. WILLMOTT (dir.) (2005), *Critical Management Studies : A Reader*, Oxford, Oxford University Press.
- GRIZE, Jean-Blaise (1985), « Activités de langage et représentation » dans M. DUFOUR et A. CHANLAT, *La rupture entre l'entreprise et les hommes*, Montréal/Paris, Québec Amérique/Éditions d'Organisation, p. 167-180.
- GROLEAU, Carole et A. MAYÈRE (2007), « L'articulation technologie-organisation : des pistes pour une approche communicationnelle », *Communication & Organisation*, 31, p. 141-162.
- GROLEAU, Carole (2010), « Technologie, organisation et communication » dans Sylvie GROSJEAN et Luc BONNEVILLE (dir.), *La communication organisationnelle : approches, processus et enjeux*, Montréal, Chenelière Éducation, p. 225-252.
- GUÉRIN, Daniel (1970), *L'anarchisme*, Paris, Gallimard.
- GUIST-DESPRAIRIES, Florence (2004), *L'imaginaire collectif*, Toulouse, Érès.
- GURVITCH, Georges (1972), *Dialectique et sociologie*, Paris, Flammarion.
- KAËS, René (1976), *L'appareil psychique groupal*, Paris, Dunod.
- KARPIK, Lucien (1972), « Sociologie, économie politique et buts des organisations de production », *Revue française de sociologie*, 13(13-3), p. 299-324.
- HABERMAS, Jürgen (1979, 1990), *La technique et la science comme idéologie*, Paris, Gallimard.
- HALL, Edward T. (1984), *La dimension cachée*, Paris, Seuil.
- HARLEY, Bill, John HYMAN et Paul THOMPSON (dir.) (2005), *Participation and Democracy at Work : Essays in Honour of Harvie Ramsay*, London, Palgrave.
- HASSARD, John et Denis PYM (1990), *The Theory and Philosophy of Organizations Critical Issues and New Perspectives*, Londres, Routledge.
- HASSARD, John (1993), « Postmodernism and organizational analysis : An overview » dans Martin PARKER et John HASSARD (dir.), *Postmodernism and Organizations*, Londres, Sage, p. 1-23.
- HATCHUEL, Armand (1999), « The Foucauldian detour : A rebirth of organization theory ? », *Human Relations*, 52(4), p. 507-519.
- HATCHUEL, Armand et al. (2005), *Gouvernement, organisation et gestion : l'héritage de Michel Foucault*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- HATCHUEL, Armand (2004), « Histoire des révolutions de la gestion des entreprises », *La lettre de la régulation*.
- Repenser la gestion. Un point de vue historique sur les firmes comme innovations institutionnelles*, GERME, Université Paris 7, n° 47, janvier.
- HEYDEBRAND, Wolf (1977), « Organizational contradictions in public bureaucracies : Toward a Marxian theory of organizations », *The Sociological Quarterly*, 18(1), p. 83-107.
- HIRIGOYEN, Marie-France (1998), *Le harcèlement moral*, Paris, Livre de poche.
- IGALENS, Jacques (1993), « Repenser la GRH ? » dans J. BRABET (dir.), *Repenser la gestion des ressources humaines*, Paris, Économica.
- D'IRIBARNE, Philippe (1989), *La logique de l'honneur*, Paris, Seuil.
- JAVEAU, Claude (1976), *Comprendre la sociologie*, Verviers, Marabout.

JERMIE, John, Walter NORD et David KNIGHTS (dir.) (1994), *Resistance and Power in the Workplace*, Londres, Routledge.

KARASEK, Robert A. Jr (1979), « Job demands, job decision latitude, and mental strain : Implications for job redesign », *Administrative Science Quarterly*, 24(2), p. 285-308.

KARASEK, Robert et Richard THEORELL (1990), *Healthy Work : Stress, Productivity and the Reconstruction of the Working Life*, New York, Basic Books.

KNIGHTS, David, Hugh WILLMOTT et David COLLINSON (dir.) (1985), *Job Redesign : Critical Perspectives on the Labour Process*, Londres, MacMillan.

KNIGHTS, David et Hugh WILLMOTT (dir.) (1986a), *Gender and the Labour Process*, Londres, MacMillan.

KNIGHTS, David et Hugh WILLMOTT (dir.) (1986b), *Managing the Labour Process*, Londres, MacMillan.

KNIGHTS, David et Hugh WILLMOTT (dir.) (1988), *New Technology and the Labour Process*, Londres, MacMillan.

KNIGHTS, David et Hugh WILLMOTT (dir.) (1989), *Labour Process Theory*, Londres, MacMillan.

LALLEMENT, Michel (2010), *Le travail sous tensions*, Auxerre, Éditions Sciences humaines.

LAPASSADE, Georges (1966), *Groupes, organisations, institutions*, Paris, Gauthier-Villars.

LARÇON, Jean-Paul et Roland REITTER, *Structures de pouvoir et identité de l'entreprise*, Paris, Nathan.

LE BRETON, Philippe (1998), *Anthropologie des émotions*, Paris, Presses universitaires de France.

LEFORT, Claude (1971), *Éléments d'une critique de la bureaucratie*, Genève, Droz.

LE GOFF, Jean-Pierre (1992), *Le mythe de l'entreprise : critique de l'idéologie managériale*, Paris, La Découverte.

LE GOFF, Jean-Pierre (1996), *Les illusions du management. Pour le retour du bon sens*, Paris, La Découverte.

LEMOIGNE, Jean-Louis (1984), *La théorie du Système général ; théorie de la modélisation*, Paris, Presses universitaires de France.

LEWIN, Kurt (1959), *Psychologie dynamique*, Paris, Presses universitaires de France.

LINSTEAD, Steve, Garance MARÉCHAL et Jean-François CHANLAT (2008), « Towards Euranglo research ? A critical comparison of thirty years of Anglo-Saxon and French organizational analysis », Anniversary Issue, *Revue Sciences de gestion*, 30th, 65, p. 357-376.

LHUILIER, Dominique (2002), *Placardisés : des exclus dans l'entreprise*, Paris, Seuil.

LOURAU, René (1969), *L'analyse institutionnelle*, Paris, Minuit.

LUKACS, Georges (1968), *Histoire et conscience de classe*, Paris, Minuit.

MARCUSE, Herbert (1964), *L'homme unidimensionnel*, Paris, Denoël-Gonthier.

MARGLIN, Stephen (1974), « Origines et fonctions de la parcellisation des tâches. À quoi servent les patrons » dans André GORZ (dir.), *Critique de la division du travail*, Paris, Seuil, p. 41-89.

MARX, Karl (1974), *Œuvres choisies*, deux tomes, Paris, Gallimard.

MARTINET, Alain-Charles (1984), *Management stratégique : organisation et politique*, Paris, Mc Graw Hill.

- MARTINET, Alain-Charles (dir.) (1990), *Épistémologies et sciences de gestion*, Paris, Économica.
- MATURAMA, Humberto et Francisco VARELA (1980), *Autopoiesis and Cognition*, Boston, Kluwer.
- MATURAMA, Humberto et Francisco VARELA (1988), *Autonomie et connaissance, essai sur le vivant*, Paris, Seuil.
- MARX, Karl, (1967/1867), *Das Kapital Kritik der politischen Oekonomie*, Hambourg, Verlag Von Otto Meisner ; traduction française, Les Éditions sociales, Paris.
- MAUSS, Marcel (1968), *Sociologie et anthropologie*, Paris, Presses universitaires de France.
- MCKINLAY, D. et C. SMITH (dir.) (2009), *Creative Labour : Working in Creative Industries*, Londres, Palgrave.
- MILLS, Charles Wright (1971), *L'imagination sociologique*, Paris, Maspero.
- MINTZBERG, Henry (1973), *The Nature of Managerial Work*, New York, Harper & Row.
- MORIN, Edgar (1973), *Le paradigme perdu : la nature humaine*, Paris, Seuil.
- MORIN, Edgar (1977), *La méthode I : La nature de la nature*, Paris, Seuil.
- MOUNIER, Emmanuel (1946), *Qu'est-ce que le personnalisme ?*, Paris, Seuil.
- PAGÈS, Max et al. (1979), *L'emprise de l'organisation*, Paris, Presses universitaires de France.
- PAPAIOANNOU, Kostas (1972), *Marx et les marxistes*, Paris, Flammarion.
- PARKER, Martin et John HASSARD (dir.) (1993), *Postmodernism and Organizations*, Londres, Sage.
- PARKER, Martin (2002), *Against Management : Organisation in the Age of Managerialism*, Oxford, Polity.
- PARSONS, Talcott (1956), « Suggestions for a sociological approach to the theory of organizations », *Administrative Science Quarterly*, 1(1), p. 63-85 et 1(2), p. 225-239.
- PERROW, Charles (1983/1988), « La théorie des organisations dans une société d'organisations » dans Francine SÉGUIN et Jean-François CHANLAT, *L'analyse des organisations une anthologie sociologique*, tome I : *Les théories de l'organisation*, Montréal, Gaëtan Morin éditeur, p. 461-471.
- PEREZ, Roland (2003), *La gouvernance des entreprises*, Paris, La Découverte (Coll. « Repères »).
- PESQUEUX, Yvon (2000), *Le gouvernement de l'entreprise comme idéologie*, Paris, Ellipses.
- PITCHER, Patricia (1995), *Artistes, artisans et technocrates. Les dilemmes du leadership*, Montréal, Québec/Amérique.
- POLANYI, Karl (1983), *La grande transformation : aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard.
- POPPER, Karl (1945), *The Open Society and Its Enemies*, Londres, Routledge.
- PRICHARD, C., R. HULL, M. CHUMER et Hugh WILLMOTT (dir.) (2000), *Managing Knowledge : Critical Investigations of Work and Learning*, Londres, MacMillan/Palgrave.
- PROUDHON, Pierre-Joseph (1840/2010), *Qu'est-ce que la propriété ?*, Paris, Livre de poche.
- PRIGOGINE, Ilia et Isabelle STENGERS (1979), *La nouvelle alliance*, Paris, Gallimard.
- REYNAUD, Jean-Daniel (1989), *La régulation*, Paris, Presses universitaires de France.
- RICHARD, Jacques (2012), *Comptabilité et développement durable*, Paris, Économica.
- RIVELINE, Claude (1985), « Essai sur le dur et le mou », *La Jaune et la Rouge*, juin/juillet, p. 1-13.

- ROSTOV, Walter (1964), *Les étapes de la croissance économique*, Paris, Seuil.
- SAINSAULIEU, Renaud (1987), *Sociologie de l'organisation et de l'entreprise*, Paris, Presses de la Fondation des sciences politiques.
- SAINSAULIEU, Renaud (2001), *Des sociétés en mouvement*, Paris, Desclée de Brouwer.
- SALAMAN, Graeme (1978), « Towards a sociology of organizational structure », *The Sociological Review*, 25(3), p. 519-554.
- SALHINS, Marshall (1976), *Âge de pierre, âge d'abondance : l'économie des sociétés primitives*, Paris, Gallimard.
- SARTRE, Jean-Paul (1970), *L'existentialisme est un humanisme*, Paris, Nagel.
- SAUSSOIS, Jean-Michel (2006), *Le capitalisme sans répit*, Paris, La Dispute.
- SÉGRESTIN, Blanche et Armand HATCHUEL (2012), *Refonder l'entreprise*, Paris, Seuil, Coll. « La République des idées ».
- SÉGUIN, Francine et Jean-François CHANLAT (dir.) (1983/1988), *L'analyse des organisations, une anthologie sociologique*, tome I : *Les théories de l'organisation*, Montréal, Gaëtan Morin éditeur.
- SFEZ, Lucien (1973/1992), *Critique de la décision*, 4^e édition, Paris, Presses de Sciences Po.
- SMITH, Chris, David KNIGHTS et Hugh WILLMOTT (dir.) (1991), *White Collar Work : The Non-Manual Labour Process*, Londres, MacMillan.
- SMITH, Chris et Paul THOMPSON (dir.) (1992), *Labour in Transition*, Londres, Routledge.
- STARKEY, Ken (2005), « Un étranger dans une contrée étrange : l'accueil réservé à Michel Foucault dans la théorie des organisations anglo-américaines » dans Armand HATCHUEL, Eric PEZET, Ken STARKEY et Olivier LENAY (dir.), *Gouvernement, organisation et gestion : l'héritage de Michel Foucault*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 31-50.
- STIGLITZ, Joseph. E (2010), *Le triomphe de la cupidité*, Paris, Actes Sud.
- STRATI, Antonio (1999), *Organization and Aesthetics*, Londres, Sage, traduction française (2004), *Esthétique et organisation*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- STURDY, Anthony, David KNIGHTS et Hugh WILLMOTT (dir.) (1992), *Skill and Consent*, Londres, Routledge.
- STURDY, Anthony, I. GRUGULIS et Hugh WILLMOTT (dir.) (2001), *Customer Service : Empowerment and Entrapment*, Londres, Palgrave.
- SUPIOT, Alain (2010), *L'esprit de Philadelphie. La justice sociale face au marché total*, Paris, Seuil.
- TAYLOR, James R. et Daniel ROBICHAUD (2006), « Management as metaconversation : The search for closure » dans François COOREN (dir.), *Interacting and Organizing : Analyses of a Board Meeting*, Mahwah, NJ, Lawrence Erlbaum, p. 5-30.
- TAYLOR, James. R et Pierre DELCAMBRE (2011), « La communication organisationnelle : Histoire, enjeux et fondements » dans Sylvie GROSJEAN et Luc BONNEVILLE (dir.), *Communication organisationnelle : approches, processus et enjeux*, Montréal, Chenelière, p. 3-31.
- THOENIG, Jean-Claude (1973), *L'ère des technocrates*, Paris, Éditions d'Organisation.
- THOMPSON, Paul et Chris WARHURST (dir.) (1998), *Workplaces of the Future*, Londres, MacMillan/Palgrave.

- THORSRUD, Einar et Fred EMERY (1968), *Form and Content in Industrial Democracy*, Londres, Tavistock.
- TOURAINÉ, Alain (1965), *Sociologie de l'action*, Paris, Seuil.
- TOURAINÉ, Alain (1973), *Production de la société*, Paris, Seuil
- TOURAINÉ, Alain (1974), *Pour la sociologie*, Paris, Seuil.
- VERGARA, Sylvia C. (2006), « Analyse organizacional no Brazil : em busca da independencia intelectual » dans Jean-François CHANLAT, Roberto FACHIN et Tânia FISCHER (dir.), *Análisis das organizações. Perspectivas latinas*, Porto Alegre, Presses de l'Université fédérale de Rio Grande Do Sul, p. 219-238.
- VILLETTE, Michel (1988), *L'Homme qui croyait au management*, Paris, Seuil.
- VON FOERSTER, Heinz (1960), *Self-Organizing Systems*, New York, Pergamon Press.
- WARHURST, Chris, E. KEEP et I. GRUGULIS (dir.) (2004), *The Skills that Matter*, Londres, Palgrave.
- WARHURST, Chris, D. R. EIKHOF et A. HAUNSCHILD (dir.) (2008), *Work Less, Live More*, Londres, Palgrave.
- WEBER, Max (1904-1907/1992), *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Pocket.
- WEBER, Max (1921, 1972), *Économie et sociétés*, Paris, Plon.
- WELCH, Denice et Laurence R. WELCH (2008), « The importance of language in international knowledge transfer », *Management International Review*, July, p. 1-30.
- WESTWOOD, Robert et Steve LINSTAD (dir.) (2001), *The Language of Organizations*, Londres, Sage.
- WILKINSON, A. et Hugh WILLMOTT (dir.) (1994), *Making Quality Critical*, Londres, Routledge.
- ZEY-FERRELL, Mary et Michael AIKEN (1981), *Complex Organizations : Critical Perspectives*, Glenview, Scott, Foresman and Co.
- ZWERMAN, William L. (1970), *New Perspectives on Organizational Theory : A Reconsideration of the Classical and Marxian Analysis*, Minneapolis, Greenwood Publishings Co.

NOTES

1. « As companies expand internationally and their foreign operations become more dispersed, language demands increasingly become an issue in inter-unit knowledge transfers. This seems axiomatic, yet it is surprisingly ignored in the broad sweep of international business research on knowledge transfer. »

RÉSUMÉS

L'auteur fait d'abord appel aux racines de la pensée sociale critique. Il aborde ensuite la manière dont cette pensée s'est diffusée dans le champ des études des organisations et de la gestion de langue anglaise, les *critical management studies* (CMS). Enfin, il montre comment cette pensée a

pénétré le champ d'études de langue française. En guise de conclusion, l'auteur rappelle l'importance de l'histoire, notamment celle des idées, dans le champ de la recherche et tout particulièrement dans les CMS, tant chez les chercheurs de langue anglaise que chez ceux de langue française.

Over the last decade, there has been a growing movement in both the English- and French-language scientific communities of a field called Critical Management Studies. This movement draws heavily from diversified works with mainly Anglo-Saxon and Scandinavian roots. The object of this article is to set this movement within a critical history of ideas and to earmark the contribution of French-speaking researchers to this history and to this particular field.

El autor se refiere en primer lugar a las raíces del pensamiento social crítico. Enseguida, pone en evidencia la manera en que este pensamiento ha sido difundido en el campo de los estudios de las organizaciones y la gestión del idioma inglés, es decir, el *critical management studies (CMS)*. Finalmente, demuestra cómo este pensamiento ha influido el ámbito de los estudios del idioma francés. En su conclusión, el autor enfatiza la importancia de la historia, particularmente, la de las ideas, en la investigación y sobre todo en los CMS, tanto para los investigadores del idioma inglés, así como para aquellos del francés.

INDEX

Keywords : critical theory, history of ideas, literature review, management studies, organizations studies

Palabras claves : estudios de la gestión, estudios de las organizaciones, historia de las ideas, revista de literatura, teorías críticas

Mots-clés : études de la gestion, études des organisations, histoire des idées, revue de la littérature, théories critiques

AUTEUR

JEAN-FRANÇOIS CHANLAT

Jean-François Chanlat est professeur à l'Université Paris-Dauphine et membre du laboratoire Dauphine Recherches en Management (DRM) UMR CNRS 7088. Courriel : jean-francois.chanlat@dauphine.fr

Critique marxienne de l'économie politique et devenir-usine des sociétés capitalistes avancées

Pistes de réflexion pour une approche communicationnelle critique de la dislocation des organisations

Olivier Sarrouy

- 1 Un certain trouble semble aujourd'hui affecter le mode d'existence des organisations productives¹ ; trouble que nous entendons ici saisir à la jonction de deux mouvements asymétriques : l'avènement d'une économie d'innovation appelant à un éclatement des frontières organisationnelles, d'une part, et l'intégration transversale des technologies numériques d'information et de communication (TNIC) aux différents espaces sociaux, d'autre part. Ces deux trajectoires paraissent en effet converger vers une dislocation progressive des organisations productives (Le Moënné, à paraître). Un nombre croissant d'organisations entreprennent ainsi de réordonner leurs activités afin d'en partager l'ensemble ou une partie avec la foule des internautes ; ceux-ci se trouvent alors invités à participer sous des modalités variées à la conception de nouveaux produits, à l'élaboration de solutions techniques, à la définition des stratégies communicationnelles de l'organisation, voire à la valorisation immédiate des produits. Ce mouvement de dislocation organisationnelle conjugue deux dynamiques *a priori* antagonistes : il procède d'abord d'une remédiation des multiples acteurs qu'engagent la production et la reproduction industrielle de l'existence sociale — puisque chacun s'y trouve invité à participer au processus collectif de conception des produits en amont de l'échange marchand ; mais il participe aussi d'une extension des formes d'aliénation propres à la sphère marchande — puisque la participation des acteurs à la conception de ces produits en dehors de tout cadre professionnel y consiste aussi en la subsumption d'une part croissante de leurs interactions privées aux exigences propres des dynamiques de valorisation économique contemporaines.
- 2 Nous souhaitons dans cet article esquisser les fondements d'une approche communicationnelle critique de ces recompositions ; approche qui ne chercherait pas en premier lieu à prêter une attention particulière au langage mais à rapporter

l'analyse de l'activité et de l'organisation sociale aux médiations symboliques ou matérielles partagées — langages, formations discursives, mais aussi monnaies, institutions juridiques, dispositifs techniques, appareils médiatiques, etc. — par la seule mobilisation desquelles il est donné aux acteurs d'opérer l'organisation pratique de leurs rapports réciproques et de leur rapport au monde². La spécification de cette approche ressort tout à la fois de considérations théoriques générales et d'un positionnement critique propre à notre objet ; la primauté ontologique accordée à ces médiations — dont il n'appartient à aucun acteur de s'affranchir pour son propre compte — sur les formes d'objectivité sociale, de subjectivité sociale et de pouvoir qu'elles fondent, servira ici un projet d'élucidation critique des médiations économiques autour desquelles s'ordonne l'organisation capitaliste de la production et de la reproduction de l'existence sociale : la marchandise, la valeur et le travail. L'enjeu en sera d'abord de mettre en question les formes d'aliénation sociale que fondent ces médiations par une analyse des conséquences non intentionnelles résultant de leur mobilisation collective. Il s'agira par la suite d'en mettre en question la mutation dont participe peut-être l'actuelle dislocation des organisations productives. Cet article s'organisera donc comme suit.

- 3 Nous commencerons par exposer quelques « faits stylisés³ » de ce mouvement de dislocation organisationnelle ; l'enjeu de cette partie ne sera pas d'explicitier les motifs de notre approche critique, mais de fixer le cadre des phénomènes depuis lequel s'ordonnera la suite de notre réflexion. Nous tenterons notamment de montrer en quoi cette dynamique d'éclatement des frontières organisationnelles participe d'une mise en crise des médiations structurantes autour desquelles s'ordonne l'organisation capitaliste de la production et de la reproduction de l'existence sociale. Nous tenterons par la suite d'esquisser quelques lignes de problématisation critique de ce mouvement ; nous fonderons alors l'élaboration de notre réflexion dans le couplage de deux espaces de théorisation marxistes distincts — et en partie discordants : le courant dit de la « critique de la valeur » et les théories du capitalisme cognitif. Nous emprunterons d'abord au premier une certaine lecture de l'œuvre marxienne se centrant sur l'analyse de ces médiations sociales singulières que constituent la marchandise, la valeur et le travail. Nous montrerons par la suite que cette interprétation de la critique marxienne peut adéquatement nourrir une approche communicationnelle critique des formes d'organisation capitaliste de la production qui s'ordonne autour d'une analyse des formes d'aliénation sociale que fondent ces médiations. Nous tenterons enfin de dégager quelques lignes d'analyse de la possible mutation des formes d'aliénation que signale aujourd'hui la dislocation des organisations productives. Nous emprunterons alors aux théories du capitalisme cognitif certains éléments de réflexion nous permettant d'en penser le sens depuis l'hypothèse d'un devenir-usine des sociétés capitalistes avancées. Nous conclurons enfin en isolant quelques-uns des mécanismes autour desquels s'articule le déplacement des formes d'aliénation que commande cette mutation.

De la dislocation des organisations productives

- 4 Le mouvement de dislocation de l'appareil productif dont nous entendons discuter ici ne constitue pas à proprement parler un phénomène nouveau. Divers travaux témoignent dès les années 1990 d'une crise des formes d'entreprise fortement

spécialisées du fordisme (Lazzarato, Moulier Boutang et Negri, 1993 ; Corsani, Lazzarato et Negri, 1996 ; Péraldi et Perrin, 1996 ; Perrin et Rousier, 2000) ; l'analyse des mécanismes productifs d'entreprises comme Benetton permet déjà d'en reconnaître la distribution en un réseau urbain d'unités productives plus ou moins autonomes débordant les formes organisationnelles héritées « sur leur droite, en renouant avec l'efficacité sociale des formes pré-fordistes d'organisation du travail (artisanat, petite entreprise, voire compagnonnage de métier), et sur leur gauche, en inaugurant un entrepreneuriat post-industriel agencé en réseaux et largement fondé sur des productivités communicationnelles » (Nicolas-Le Strat, 2000). Les pratiques que nous nous proposons d'analyser ici s'inscrivent donc dans une dynamique longue d'éclatement des frontières organisationnelles ; mais elles paraissent en même temps en signaler un moment singulier d'institutionnalisation et de radicalisation.

Vers un modèle d'innovation ouverte

- 5 Ce mouvement de dislocation organisationnel semble en effet s'ordonner aujourd'hui autour de principes plus ou moins stabilisés ; en témoigne l'émergence d'un « modèle » d'innovation ouverte (Chesbrough, 2003 ; Chesbrough *et al.*, 2006) visant tout autant à rendre compte des pratiques participant de ce mouvement qu'à en opérer une certaine mise en lisibilité prescriptive. L'innovation ouverte se fonde sur une logique d'ouverture bidirectionnelle de l'organisation aux autres acteurs économiques et sociaux. Son moment d'extériorisation peut ainsi se traduire par la vente de brevets non utilisés, la cession de licences d'exploitation peu valorisées, la création de *clusters*, etc., tandis que son moment d'internalisation consiste à capter des ressources extérieures à l'organisation — idées, concepts, brevets, etc. — pour les valoriser en les « resocialisant » sur ses propres marchés. « De ce point de vue, la dichotomie entre <modèle fermé> et <modèle ouvert> repose essentiellement sur la nature des frontières de l'entreprise » (Isckia et Lescop, 2011 : 90). Ce modèle semble aujourd'hui susciter un engouement important ; comme le rapportent Thomas Loilier et Albéric Tellier, « des enquêtes affirment qu'une entreprise sur deux ne cantonne plus l'innovation aux centres de R&D mais puise l'inspiration ou les technologies à l'extérieur » (2011). Nous verrons plus loin que la fortune de ce modèle d'innovation ouverte ressort certainement d'un déplacement des motifs conditionnant la valorisation économique des actifs qu'engage l'entreprise. Mais il convient surtout à ce point de notre réflexion de nous arrêter sur les formes organisationnelles singulières qui peuvent naître de la rencontre de ces stratégies économiques et de la dynamique de diffusion massive des TNC. Car l'innovation ouverte ne se rapporte pas uniquement au développement d'une « coopération » inter-entreprises ; elle renvoie également à une dynamique de dislocation plus profonde des organisations qui, dans la continuité de ce mouvement d'ouverture organisationnelle, en radicalise les motifs en déléguant en tout ou en partie des activités productives à la « foule » des internautes.

Le crowdsourcing

- 6 Ce type de pratique organisationnelle est usuellement subsumé sous la notion de *crowdsourcing*⁴. Jeff Howe, à qui nous devons la popularisation de cette notion (Howe, 2006 et 2009), en donne la définition suivante : « [...] crowdsourcing is the act of taking a job traditionally performed by a designated agent (usually an employee) and

outsourcing it to an undefined, generally large group of people in the form of an open call » (2006). Cette définition recouvre un ensemble de pratiques hétérogènes renvoyant à des logiques d'ouverture éventuellement distinctes. Certaines plateformes de *crowdsourcing* se présentent en effet comme de simples dispositifs de sous-traitance à des experts, professionnels ou amateurs, extérieurs à l'organisation. Les entreprises y lancent des appels publics à la résolution d'un problème — scientifique, technique, etc. — auquel les internautes sont invités à répondre ; l'organisation sélectionne alors la meilleure solution et rétribue l'innovateur en conséquence. Une multitude de plateformes se proposent aujourd'hui d'assurer cette forme particulière de mise en relation des entreprises à la foule des acteurs susceptibles de répondre à leurs besoins, YourEncore, Spigit, Hypios, etc., mais Innocentive en est certainement la plus emblématique : elle compte d'importants clients (Procter&Gamble, Boeing, BP, la NASA, etc.) et les rémunérations peuvent régulièrement y atteindre plusieurs dizaines de milliers de dollars. Le succès de ces plateformes repose sur la baisse radicale des coûts de transaction (Coase, 1987) qu'y engage l'externalisation des activités productives ; la dislocation des réseaux productifs dont elle participe reconduit donc la différenciation d'une sphère productive marchande ici instanciée par le transfert des droits de propriété intellectuelle qui accompagne la rémunération. Mais des formes plus radicales de dislocation des réseaux productifs, se fondant sur la capture et la valorisation économique des interactions non marchandes se déployant depuis l'« extérieur » de l'organisation, émergent aujourd'hui.

- 7 L'intention en est alors de porter les outils et les pratiques de production collaborative du Web 2.0 à la production marchande (Tapscott et Williams, 2006 ; Kozinets *et al.*, 2008) en mobilisant — souvent gratuitement — les internautes dans la conception des produits, la diffusion de l'offre — par les réseaux sociaux — ou même la valorisation immédiate de produits n'ayant d'autre utilité que de mettre en relation leurs utilisateurs. Un nombre toujours plus important d'organisations adopte aujourd'hui ces pratiques : BMW, Dell, Harley-Davidson, Starbucks, Nokia, Phillips, etc. La filière brésilienne de l'automobiliste Fiat a même travaillé sur un projet de *concept car* dont la conception a été entièrement externalisée auprès des internautes ; et des formes nouvelles d'entreprises émergent qui se proposent de déléguer la quasi-totalité de leurs activités aux internautes : Threadless mobilise une communauté de designers pour concevoir ses t-shirts, Quirky engage les internautes dans la conception de meubles, d'accessoires électriques et d'autres biens durables, tandis que Local Motors leur délègue la création de voitures « en kit » et que Coyote fonde le fonctionnement de ses dispositifs de localisation des zones routières dangereuses sur la remontée d'information de ses utilisateurs. Ces stratégies reconduisent certains aspects de logiques d'innovation ascendante (von Hippel, 2005) préexistants aux technologies numériques. Comme le rappelle Dominique Cardon, « les techniques d'écoute client, la personnalisation des gammes, le recueil des informations dans les SAV, la customisation des produits et services, etc., constituent autant de procédés permettant aux firmes de coller à leur marché en tirant bénéfice des dysfonctionnements, critiques, avis et suggestions que ne cessent de leur adresser leurs clients » (2005). Mais les pratiques auxquelles nous nous rapportons ici se singularisent par l'ampleur du réseau d'acteurs qu'elles mobilisent, leur usage systématique des outils de collaboration de masse du Web 2.0 et la spécificité des modes d'engagement sur lesquels elles reposent. Tandis que les dispositifs de service après-vente ne déployaient que quelques outils minimalistes restreints au cadre étroit de la relation client, ces plateformes

entendent tirer pleinement parti de la capacité des nouvelles technologies à assembler de larges réseaux de coopération transversalement aux différentes sphères d'activité sociale instituées.

- 8 Cette dislocation des frontières organisationnelles nous paraît témoigner d'une importante recomposition des motifs autour desquels s'ordonne l'organisation sociale de la production ; recomposition ressortant conjointement d'une réorganisation des réseaux « matériels » de socialisation de la production et d'une mutation des mécanismes en assurant la valorisation économique. Le caractère fortement territorialisé des organisations fordistes assurait en effet l'unité matérielle, temporelle et symbolique d'un espace de travail garantissant la différenciation d'une sphère d'activité productive — c'est-à-dire soumise aux nécessités propres de valorisation du capital — strictement circonscrite par rapport aux autres sphères d'activité sociale ; sphère dont le présent mouvement de dislocation organisationnelle paraît signaler la dissolution. Non pas parce que le travail cesserait d'occuper un rôle structurant dans l'organisation capitaliste de la production, mais parce que l'actuelle configuration productive paraît appeler à une réorganisation des attachements assurant l'articulation des mécanismes de valorisation économique aux différentes sphères d'activité sociale. Il convient donc de mettre en question les formes d'aliénation sociale nouvelles pouvant ressortir de cette dislocation des organisations productives. Nous dégagerons les fondements de ce questionnement en empruntant au courant dit de la « critique de la valeur » une certaine lecture de l'œuvre marxienne s'organisant autour d'une analyse critique des formes d'aliénation sociale qu'ordonnent ces médiations économiques singulières que constituent la marchandise, la valeur et le travail. Nous tenterons plus loin d'en actualiser les motifs depuis un examen des recompositions économiques d'ensemble dont participe ce présent moment de dislocation organisationnelle.

De la critique marxienne de l'économie politique à une approche communicationnelle critique des formes sociales capitalistes

- 9 L'interprétation de la critique marxienne sur laquelle nous nous appuyerons dans cette partie renvoie à une lecture spécifique des textes du « Karl Marx de la maturité » construite de façon plus ou moins indépendante par des auteurs tels que Jean-Marie Vincent (1987), Pierre Salama et Tran Hai Hac (1992), Antoine Artous (2006), Robert Kurz (2002), Anselm Jappe (2003 et 2011) ou Moishe Postone (2009)⁵. Quoique les interprétations de Marx proposées par ces auteurs puissent diverger sur quelques points précis, toutes ont en commun d'opérer un important déplacement par rapport aux approches marxistes « traditionnelles »⁶ ; tandis que celles-ci visent principalement l'élaboration d'une économie politique alternative aux économies politiques classiques, la lecture de Marx que nous présenterons ici constitue une critique de l'économie politique s'ordonnant autour d'une analyse critique des médiations sociales spécifiques qu'engage l'organisation économique de la production et de la reproduction de l'existence sociale sous le capitalisme : la marchandise, la valeur et le travail. La présentation que nous ferons des travaux de ces auteurs s'efforcera donc de faire abstraction de leurs quelques points de désaccord pour s'attacher à dégager les lignes fondamentales de leur argumentation. Il nous intéressera en particulier que ces

interprétations puissent ouvrir sur une approche communicationnelle critique des formes d'aliénation que fondent ces médiations ; approche qui ne se centre pas tant sur les rapports de pouvoir sous-tendant la relation capital/travail, que sur le caractère aliénant des attachements autour desquels s'ordonne l'organisation sociale de la production sous le capitalisme, et dont l'actuelle dislocation des organisations productives signale peut-être la mutation. Il nous importera donc peu de savoir si l'interprétation de Marx sur laquelle nous nous appuyons ici est plus ou moins fidèle que le marxisme « traditionnel » aux textes de Marx. Marx lui-même est très ambigu sur la plupart des points dont nous aurons à discuter, et notre intention n'est pas de réaliser une exégèse rigoureuse de son œuvre. Nous tiendrons donc à des fins de clarté la position que nous exposerons pour celle « de » Marx en convenant — et en nous en souciant à vrai dire assez peu — que cela puisse ne pas être le cas.

Origine et sens de la critique marxienne

- 10 L'œuvre de Marx trouve son origine dans une critique de l'économie politique classique et, plus précisément, dans une critique de la théorie de la valeur de Ricardo. Pour cet économiste, les catégories de marchandise, de travail, de valeur et de capital reflètent un mode d'organisation « naturel » et « transhistorique » des activités de production. Il appartient donc seulement à l'analyse de dégager les « lois » commandant à l'articulation de ces catégories : la valeur d'échange des marchandises est déterminée par la quantité de travail accumulé — le capital — ou vivant qu'elles cristallisent. Le capitalisme ne procéderait donc que d'une reconduction de ces lois dans un contexte de développement du machinisme et d'accroissement de la division du travail. La force de la critique adressée par Marx à l'endroit de l'économie politique repose précisément sur la remise en question de cette succession d'évidences : *il y a la marchandise, il y a la valeur, il y a le travail et il y a le capital* en tant que valeur prise dans un mouvement d'auto-accroissement. Marx ne nie évidemment pas que le développement de la production industrielle participe d'une importante recomposition des agencements sociaux qu'engage la reproduction de l'existence sociale. Il prend ainsi acte que la division technique et sociale du travail participe d'une mise en interdépendance radicale des producteurs et d'une subsumption progressive de l'activité individuelle à l'activité collective et sociale ressortant de l'interconnexion de leurs différents travaux. Mais, si Marx ne récuse pas l'étendue de la rupture en quoi consiste le développement du machinisme et de la production à grande échelle, il ne prend pas comme point de départ de son analyse l'étude des logiques d'action et des régimes de rationalité que mobilise cette transformation du processus de production.
- 11 L'approche de Marx se fonde sur l'examen des modalités d'échange et de communication par lesquelles se trouve opérée, sous le capitalisme, la médiation des multiples acteurs engagés dans le processus enchevêtré de production et de reproduction de la vie sociale. Sous cet aspect, la socialisation matérielle de la production et l'accroissement du degré d'interdépendance des producteurs ne présument en rien — ou du moins pas entièrement — de la manière dont ceux-ci entrent en rapport les uns avec les autres et s'organisent collectivement pour s'accorder ensemble sur la façon dont ils décident de conduire cette interdépendance. Or, Marx constate que le capitalisme se différencie précisément sur ce point : plutôt que de substituer à toute forme de coordination consciente de cette interdépendance un ensemble de médiations sociales — la marchandise, la valeur et le travail —, il opère

« automatiquement » l'organisation : les différents travaux s'y présentent comme autant d'activités formellement privées dont l'interdépendance et l'interconnexion matérielle ne se trouvent réglées que par la circulation « muette » d'une certaine quantité de « valeur » en quoi consiste l'échange de marchandises — dont cette marchandise singulière que constitue la force de travail. Marx va donc s'interroger sur la spécificité de ces médiations et sur ce qu'elle implique quant aux rapports réciproques qu'entretiennent les producteurs ainsi engagés dans le processus collectif de production et de reproduction de leur propre existence sociale. La critique marxienne rejoint ici notre propre projet depuis deux directions distinctes. Nous montrerons ainsi, après en avoir exposé les principaux traits, que cette analyse des catégories structurantes de l'économie politique peut ouvrir sur une approche communicationnelle critique de la pratique économique nous autorisant à mettre en question sous un jour spécifique les formes d'aliénation sociale qu'elle détermine ; et c'est par la suite depuis la caractérisation rigoureuse de ces médiations et des formes sociales qu'elles façonnent que nous pourrions en interroger la possible mutation que paraît aujourd'hui signaler la dislocation progressive des organisations productives.

La marchandise comme « forme cellulaire » de la société capitaliste

- 12 Marx analyse la marchandise en tant qu'unité d'une valeur d'usage et d'une valeur « tout court ». La valeur d'usage d'une marchandise transcrit sa capacité à satisfaire un besoin. Sous cet aspect, chaque marchandise est spécifique : une table, un ordinateur et une pomme de terre ont des valeurs d'usage qualitativement distinctes. Mais, puisque le propre d'une marchandise est de pouvoir être échangée avec d'autres marchandises dans des proportions que détermine sa valeur d'échange, toute marchandise possède également une valeur se représentant dans une certaine quantité d'argent, y compris la force de travail qu'échange le salarié. Or, nous dit Marx, il ne va pas de soi que l'interconnexion des différents travaux nécessaires à la reproduction de notre existence sociale s'opère par la simple attribution d'une « valeur » aux produits de l'activité humaine. Marx va donc s'attacher — à l'encontre des économistes classiques — à démontrer la spécificité de la forme marchandise des produits et à analyser les conséquences de son développement sur la nature des médiations qui lient les producteurs les uns aux autres.
- 13 Marx remarque en effet que dans les formations sociales précapitalistes, seule une minorité de produits prend la forme de marchandises. « La plupart des biens circulent dans le cadre de l'économie de subsistance, des contributions féodales, de l'appropriation directe dans l'esclavage, du troc entre voisins, etc., et n'entrent jamais dans la forme marchandise » (Jappe, 2003 : 66). Ce point a des conséquences importantes sur la nature des motifs qui interviennent dans le processus d'organisation sociale des différents travaux. La distribution des multiples activités nécessaires à la reproduction de l'existence sociale s'y opère ainsi en amont de leur réalisation sur la base de critères qualitatifs propres se rapportant aux besoins définis et aux rapports sociaux qu'entretiennent les différents producteurs⁷. Chaque activité y prend donc un caractère immédiatement « social » (politiquement, culturellement, etc.) en tant que contribution particulière à un procès collectif duquel elle tire son sens et son utilité, sans que les différents travaux n'y soient à aucun moment disjoints formellement les uns des autres. Le caractère social du processus de reproduction collectif de l'existence n'est donc pas lié à ce que chaque individu « travaille » — de manière générale et

abstraite —, mais à ce que chacun participe de façon spécifique à une activité immédiatement collective et appréhendée comme telle.

- 14 De ce point de vue, la généralisation de la forme marchandise des produits que commande le développement capitaliste procède à une reconfiguration des rapports sociaux que le seul examen des modalités techniques d'organisation de la production ne permet pas de comprendre, pas plus que ne le permet l'étude des structures de classe qui le sous-tendent. Marx consacre ainsi de longues pages à l'analyse des mécanismes techniques, juridiques, politiques, etc., par lesquels s'opère progressivement la substitution d'un rapport purement monétaire aux rapports sociaux structurant les formes « traditionnelles » de production et à ce que cette substitution entraîne sur la nature même de ces activités⁸. Ainsi, dès lors que se généralise la forme marchandise des produits de l'activité humaine, le caractère social des différents travaux n'est plus lié à ce qu'ils forment une partie spécifique d'un procès collectif, mais à leur universelle « échangeabilité », à ce qu'ils constituent une contribution abstraite, dénuée de toute particularité, à « la masse globale de travail social dans une certaine société » (Jappe, 2003 : 53). Chaque activité se présente alors comme une activité formellement privée — bien que matériellement dépendante des autres — qui ne trouve un caractère social qu'à l'extérieur d'elle-même, comme quelque chose dont il s'agit de s'emparer sur le mode de l'échange marchand — ce qui peut échouer si la marchandise ne se vend pas. Le mode d'association par lequel s'opère l'interconnexion matérielle des travaux interdépendants se sépare formellement des autres modes d'association qui peuvent rassembler les individus (politiques, artistiques, culturels, etc.). Ces formes d'association, leurs spécificités, leurs motifs, leurs déterminations, n'interviennent plus dans l'assemblage du collectif que compose l'interdépendance mutuelle des individus pour la reproduction de leur existence sociale ; ils y deviennent extérieurs. « Dans ces conditions, la socialisation ne se crée que *post-festum*, comme conséquence de l'échange d'unités de valeur, et non comme sa présupposition » (Jappe, 2011 : 138). Ce détachement engage deux mouvements analytiquement dissociables quoique historiquement dépendants, dont nous verrons plus loin que l'actuel mouvement de recomposition de l'appareil productif opère peut-être la réarticulation. Il renvoie d'abord à la différenciation et à la co-spécification de sphères d'activité sociale initialement inséparées — ou du moins largement intriquées — dont témoigne l'émergence concomitante d'une sphère professionnelle, d'une sphère privée et d'une sphère publique s'ordonnant autour de normes d'action, de règles de présentation de soi et de critères de légitimité distincts. Mais cette dissociation des sphères d'activité sociale se redouble également d'un mouvement — peut-être plus radical — d'autonomisation des motifs ordonnant l'organisation sociale de la production autour des exigences propres de valorisation du capital. Cette autonomisation ne se rapporte pas à l'institutionnalisation progressive des rapports de classe ; elle renvoie à une forme d'aliénation et de domination sociale impersonnelle transversale aux rapports de classe qui résulte de l'instauration du travail en tant que médiation sociale structurante des formes sociales capitalistes.

Le travail abstrait comme médiation sociale

- 15 À la double dimension de la marchandise correspond en effet, pour Marx, « un double caractère du travail déterminé par la marchandise » (Postone, 2009 : 90), double caractère qui le définit précisément comme « travail » plutôt que comme activité

qualitativement différenciable et différenciée. Le travail consiste, selon un premier aspect, en un « travail concret » visant la production de la valeur d'usage de marchandises spécifiques. Mais, en tant que ce travail lie le producteur à d'autres producteurs en se socialisant dans l'échange marchand, en tant qu'il constitue donc une médiation sociale autorisant chaque acteur à bénéficier du travail des autres, le travail ne consiste qu'en un « travail abstrait », défait de toute spécificité, et dont seule compte sa transformation en une certaine quantité d'argent. C'est dans ce double caractère du travail sous le capitalisme que se fonde, selon Marx, le renversement de la production en un système qui ne vise pas prioritairement la satisfaction des besoins mais la production elle-même, et que s'établit ainsi le capital en tant que valeur prise dans un mouvement d'auto-accroissement. Dès lors que le travail prend la double dimension d'un travail concret et d'un travail abstrait, la survie des individus n'est plus conditionnée par leur capacité à produire la richesse matérielle nécessaire à la satisfaction de leurs besoins, mais par leur aptitude à répondre à cette injonction sociale abstraite à produire une certaine quantité de « valeur », vers l'extraction de laquelle le système de production semble désormais entièrement tendu. Or, comme nous allons le voir, la valeur ne constitue pas une simple modalité de mesure de la richesse matérielle produite⁹ ; sa production y est dépendante de mécanismes propres à chaque configuration historique des forces productives. Nous verrons plus loin que notre interprétation des recompositions organisationnelles contemporaines se fonde précisément sur l'hypothèse d'un déplacement des dynamiques de valorisation économique analysées par Marx.

- 16 Marx montre en effet que, dans le contexte d'une production de masse peu différenciée, les mécanismes du marché et de la concurrence s'articulent de telle sorte que la valeur finale des marchandises se trouve déterminée par la « quantité de travail socialement nécessaire » à leur production, c'est-à-dire par le temps de travail nécessaire à la production d'une marchandise identique « avec le degré moyen d'habileté et d'intensité et dans des conditions qui, par rapport au milieu social donné, sont normales » (Marx, 1963 : 566)¹⁰. Ainsi, plus le degré d'accumulation historique du machinisme, de la science, des pratiques organisationnelles, etc., augmente — et plus le temps de travail socialement nécessaire à la production des marchandises se réduit —, plus la valeur des marchandises tend elle-même à diminuer. Dans ce contexte, l'opération par laquelle le travail de l'individu ou de l'organisation se trouve constitué dans l'échange en tant que travail abstrait, et donc en une certaine quantité d'argent, se rapporte ainsi à une simple opération de mesure « implicite » du temps de travail dépensé relativement au temps de travail qu'exige la fabrication d'une marchandise identique dans des conditions moyennes. La valeur n'est donc pas immédiatement liée à la quantité de travail du producteur individuel « contenu » dans la marchandise. Elle constitue une certaine manière de rapporter l'efficacité de ce travail à celui de la société tout entière. « Pour le producteur individuel, la valeur de sa marchandise non seulement n'est pas le résultat de son travail individuel, mais elle se présente déterminée de l'extérieur » (Jappe, 2003 : 63).

La valeur comme « sujet automate » ou la subsumption de la société sous le capital

- 17 Le collectif que compose l'ensemble des producteurs interdépendants se présente ainsi à chacun comme une entité abstraite venant déterminer de l'extérieur la valeur de son

propre travail, exigeant de lui qu'il augmente la productivité de son activité pour pouvoir en socialiser les produits dans l'échange marchand. Cette injonction, à laquelle chaque producteur répond pour son propre compte, conduit à la performance répartie d'une diminution progressive de la valeur générale des marchandises et donc du travail de tous. Cette dynamique, bien qu'opérée de façon distribuée par l'ensemble des acteurs économiques, apparaît à chacun comme un mouvement autonome, comme l'expression d'une domination abstraite de la « société ». La société, en tant que « totalité » surplombant les individus, existe donc bien, d'une certaine façon, sous le capitalisme. Non pas en tant que substance évoluant « à côté » ou « au-dessus » des interactions situées, mais comme produit des formes de médiation spécifiques que se donnent les individus pour régler leur interdépendance mutuelle ; comme conséquence du mode d'existence « économique » du collectif qu'assemble la circulation des marchandises et des dispositions par lesquelles celui-ci se trouve re-présenté par chacun de ses membres ; comme effet de l'agentivité propre des « abstractions réelles » auxquelles il délègue son organisation.

Même si l'ensemble de ce mouvement apparaît comme un procès social, et si les moments singuliers de ce mouvement émanent de la volonté consciente et des fins particulières des individus, la totalité du procès n'en apparaît pas moins comme une connexion objective, qui naît de façon tout à fait naturelle ; totalité qui certes, provient de l'interaction des individus conscients, mais ne se situe pas dans leur conscience, n'est pas subsumée comme totalité sous les individus. Leur propre entrechoquement produit une puissance sociale qui leur est étrangère, placée au dessus d'eux ; qui est leur relation réciproque comme procès et pouvoir indépendants d'eux (Marx, 1984/2011 : 135).

- 18 Cette tendance inhérente au système marchand va trouver dans le machinisme les conditions technologiques de sa pleine réalisation. Le développement de la grande industrie va ainsi permettre de redoubler et de confirmer depuis l'intérieur même du processus de production les logiques propres de cette dynamique, en favorisant l'instauration d'une trajectoire d'augmentation continue de la productivité, par laquelle va se réaliser la mise en mouvement de l'argent. En libérant la production marchande de ses contraintes techniques, le développement du machinisme favorise le plein développement des dynamiques sociales qu'agencent la marchandise, la valeur et le travail abstrait. Se fonde alors une forme d'aliénation sociale nouvelle : l'absence d'organisation consciente des producteurs et leur subordination aux formes d'organisation sociale que commande la valeur consistent en leur soumission collective à l'automouvement des choses créées par eux. Alors même que chaque individu se voit obligé pour survivre de produire « abstraitement » de la valeur, la capacité de son activité à se socialiser dans l'échange marchand, et donc à produire effectivement de la valeur, se trouve entièrement déterminée de l'extérieur par des contraintes sociales abstraites, réglées par des dynamiques « autonomes ». Cette aliénation ne découle d'aucune domination sociale directe, ni ne se fonde sur aucun groupe social particulier, pas même sur les capitalistes eux-mêmes qui, s'ils profitent certainement de la situation qu'ils occupent dans ce procès, sont tout autant asservis que les « travailleurs » à l'automouvement automatique de la valeur. Elle résulte du fait que nous délégons l'organisation de notre reproduction sociale aux mouvements de la valeur que nous attribuons en propre aux produits de notre activité¹¹. « La catégorie de valeur, comme catégorie de base des rapports de production capitalistes, est également la détermination initiale des structures sociales aliénées. Rapports sociaux capitalistes et structures aliénées sont identiques » (Postone, 2009 : 237).

- 19 La critique marxienne exposée ici nous paraît ouvrir sur une approche communicationnelle critique adéquate pour penser les recompositions organisationnelles contemporaines ; approche qui nous autoriserait — comme indiqué en introduction de cet article — à rapporter l'analyse de l'activité et de l'organisation sociale aux médiations symboliques ou matérielles partagées disponibles aux acteurs pour opérer l'organisation pratique de leurs rapports réciproques et de leur rapport au monde, et permettrait en même temps d'en saisir empiriquement les modalités d'exercice depuis l'observation située des pratiques des acteurs. Nous entendons en conclusion de cette partie dégager les principaux motifs de cette approche. Nous discuterons par la suite des modalités de problématisation des recompositions organisationnelles contemporaines qu'elle peut fonder.

Critique marxienne et approche communicationnelle critique

- 20 La théorie critique marxienne résumée ici pourrait paraître bien peu appropriée à une approche communicationnelle critique des recompositions organisationnelles contemporaines : la première se présente comme une analyse synthétique des « structures économiques » tandis que la seconde paraît devoir se rapporter à l'étude des pratiques situées par lesquelles se trouve organisée l'action collective. Ces deux approches ne renvoient pourtant pas à deux niveaux distincts de réalité comme existeraient, l'une au-dessus de l'autre, des structures économiques abstraites et des pratiques organisationnelles concrètes. Marx va simplement plus loin dans l'opération analytique de dépliage et de « repliage » des attachements au travers desquels se trouve partagée l'organisation située de l'action collective. La critique marxienne ne consiste pas, en effet, en une économie politique alternative à l'économie politique classique mais bien en une critique *de* l'économie politique. Elle ne s'adresse pas en premier lieu à la propriété privée des moyens de production, ou aux modalités de redistribution de la richesse sous le capitalisme, mais plutôt au caractère aliénant des médiations que les individus se donnent pour régler leur interdépendance réciproque¹². Tandis que les approches communicationnelles de l'organisation — comme la sociologie du travail avant elles — se proposent d'appréhender l'organisation comme une totalité relativement autonome, Marx nous invite plutôt à porter notre attention sur les médiations qui l'attachent aux autres acteurs sociaux sur le mode spécifique de l'échange marchand, et donc à opérer un déplacement de notre objet depuis l'organisation vers les liens qui la traversent. De nombreux travaux se sont en effet proposés ces dernières années de rendre compte du caractère dislocal et disloqué de l'interaction en analysant les opérations de ventriloquie et d'incarnation auxquelles procèdent les acteurs (Cooren, 2010a et 2010b). Ces travaux ont notamment permis d'analyser les effets de présentification et de téléaction permettant aux collectifs de déployer une agentivité propre — en tant que collectifs — depuis l'intérieur même des interactions lorsque les acteurs invoquent leurs textes, règles, etc. (Cooren, 2006 ; Cooren *et al.*, 2008). Mais ces analyses se sont surtout concentrées sur l'étude des effets de présentification et de téléaction de collectifs possédant une identité propre : les « organisations ». Peu de travaux ont ainsi cherché à prendre acte de ce que d'autres « collectifs » téléagissaient également dans les activités de l'organisation lorsque les acteurs attribuaient leurs actions — et les actions de l'organisation — au « marché », à la « conjoncture économique » ou à la « concurrence » qui s'exerce sur

leurs activités, en invoquant des bilans comptables, des études de marché, des analyses de compétitivité, etc.

- 21 L'erreur serait évidemment de reléguer l'analyse de ces phénomènes à l'« économie » et de ne pas voir que ces textes et les figures qui les peuplent constituent bien un mode de présentification spécifique des acteurs sociaux extérieurs à l'organisation¹³. En effet, ces textes ne constituent pas une pure construction « discursive » des acteurs. Ils résultent de la mise en forme des traces que laisse la circulation des marchandises et de l'argent sur le gigantesque réseau — impossible à suivre en pratique — qui relie de loin en loin l'organisation à l'ensemble des autres acteurs sociaux sur le mode de l'échange marchand. Ces textes ne constituent donc pas de simples outils de gestion des affaires internes de l'organisation, mais ce par quoi se trouve rassemblé et présentifié en situation le collectif qu'assemble ce réseau de circulation de marchandises et d'argent. Ils sont le résultat dans l'ici et maintenant de l'action que chacun des autres producteurs a délégué aux produits de son activité en tant que marchandises « possédant » une valeur leur conférant une agentivité propre. Toute la force de la critique marxienne est de nous inviter à voir dans ce rapport spécifique qu'entretiennent les acteurs au collectif qu'ils composent une singularité propre au mode d'existence aliénant des collectifs « économiques » qu'assemble la circulation des marchandises, et non la conséquence de « lois » transhistoriques appelées par quelque nécessité à devoir sous-tendre le processus de production et de reproduction de notre existence sociale. L'approche marxienne entretient sur ce point une étrange intimité — que nous avons, il est vrai, quelque peu forcée — avec la théorie latourienne de l'acteur-réseau. Bruno Latour nous invite en effet à prêter une attention particulière à la spécificité des médiateurs par lesquels se trouvent composés les collectifs. Les médiateurs, nous dit-il, sont « des modes d'existence. Des êtres qui rassemblent et assemblent le collectif de façon aussi extensive que ce que [nous avons] appelé jusqu'ici le social en [nous] limitant à une seule version standardisée des assemblages ; si [nous voulons] suivre les acteurs eux-mêmes, alors [nous devons les suivre eux] aussi » (2007 : 347). Or, c'est précisément à la spécificité de ces médiateurs (la marchandise, la valeur et le travail abstrait) que s'intéresse Marx et à la différence qu'ils opèrent en amenant les différents acteurs qu'ils relient à ne plus se rapporter les uns aux autres qu'en déléguant leurs actions réciproques aux produits de leurs activités et à la valeur qu'ils portent. Non pas parce qu'il serait *a priori* déshumanisant de procéder à des énoncés collectants et de rassembler dans de si simples formes la complexité des interactions nécessaires à la reproduction de l'existence sociale, mais parce que ces médiateurs confèrent au collectif qu'ils assemblent un mode d'existence aliénant, ne se présentant à chacun de ses acteurs que sous un pur rapport d'extériorité, comme un être sur lequel ils n'ont aucune prise et aux exigences duquel ils ne peuvent que répondre. C'est donc, pour le dire comme Gabriel Tarde (1999), aux formes spécifiques par lesquelles s'opère l'appropriation *économique* de tous par chacun que Marx adresse sa critique¹⁴.
- 22 Cette perspective nous invite à reconstruire une approche communicationnelle critique des formes d'organisation sociale de la production qui ne se centre plus tant sur les individus en situation de pouvoir ou sur les modalités de redistribution de la richesse que sur l'« acteur-réseau » que compose l'association de ces individus et de ces textes par lesquels se trouvent présentifiés tous les acteurs économiques « extérieurs » à l'organisation. Car au regard de l'analyse présentée ici, dire que « le manager »

rationalise l'activité de travail, c'est ne pas prendre en considération la spécificité du réseau de médiateurs avec lesquels il partage son action : son bilan comptable, son étude de marché, etc. Comme le rappelle Latour, dès lors que notre regard se détourne des individus pour se porter sur les relations qui les traversent, il devient impossible d'attribuer une source univoque à l'action. N'apparaît plus, alors, qu'un ensemble de « médiateurs *faisant faire* des choses à d'autres médiateurs » (Latour, 2007 : 316). C'est d'ailleurs dans cette optique que Latour se propose de substituer la notion d'attachement à celle de réseau. « L'attachement désigne à la fois ce qui émeut, ce qui met en mouvement, et l'impossibilité de définir ce faire faire par l'ancien couplage de la détermination et de la liberté » (Latour, 2000). Ce déplacement nous permet de prendre toute la mesure de la critique marxienne, qui ne porte ni sur une classe d'individus ni même sur l'existence générale d'attachements, mais sur la nature spécifique des attachements marchands par l'intermédiaire desquels il est donné aux individus d'organiser leur interdépendance réciproque. L'émancipation ne consiste pas plus pour Marx que pour Latour en la constitution d'un sujet souverain libéré de tout attachement, mais en la substitution de bons attachements aux mauvais attachements. L'analyse marxienne ne se propose que de pointer la bêtise et la violence des attachements « économiques » qui nous sont disponibles pour nous rapporter les uns aux autres dans le processus de reproduction de notre existence sociale.

- 23 Cette approche communicationnelle critique nous invite à mettre en question sous un jour spécifique l'actuel mouvement de dislocation organisationnelle ; car il convient alors de déterminer si le moment de remédiation des différentes sphères d'activité sociale dont il procède participe d'un dépassement ou d'une simple mutation des formes d'aliénation sociale que fondent la marchandise, la valeur et le travail. Nous entendons esquisser dans la suite de cet article les fondements de ce questionnement depuis une analyse des transformations d'ensemble qui affectent le capitalisme depuis une trentaine d'années. Nous essaierons ainsi de montrer que cette remédiation des différentes sphères d'activité sociale ne participe pas tant d'un dépassement que d'une simple mutation des formes d'aliénation sociale capitalistes ; mutation ressortant d'un déplacement des dynamiques de valorisation économique en direction de l'innovation, de la créativité, de la connaissance et de l'intelligence sociale diffuse.

Du capitalisme industriel au capitalisme cognitif ou l'avènement d'une société-usine

- 24 La suite de notre réflexion s'organisera ainsi depuis l'hypothèse d'une recomposition d'ensemble des formes d'organisation sociale que commande la forme marchandise des produits ; recomposition dont nous entendons ici exposer synthétiquement les principaux facteurs. Il nous importe en particulier que la plupart des analyses s'accordent à attribuer cette restructuration à un épuisement interne — se manifestant dès la fin des années 1960 et le début des années 1970 — des mécanismes co-dépendants de valorisation économique et de régulation sociale du fordisme ; effondrement ressortant d'une baisse tendancielle du taux de profit (Lipietz, 1982), d'une contestation généralisée de l'organisation scientifique du travail et de la norme de l'emploi salarié à vie, et du développement progressif d'une scolarisation de masse. L'affaiblissement des gains de productivité et des supports d'extraction du surtravail aurait ainsi marqué la limite historique des formes structurelles du fordisme, que les grandes grèves des

années 1960 et 1970, la rupture des accords de Bretton Woods et les chocs pétroliers successifs seraient venus achever de déstabiliser (Coriat, 1994a).

- 25 Ces éléments convergent vers l'hypothèse d'une recomposition immanente des mécanismes de valorisation du capital : l'automatisation de la production et la réduction historique du temps de travail socialement nécessaire à la production des marchandises — et donc la réduction tendancielle de la *valeur* de ces marchandises — auraient progressivement invalidé l'efficacité des mécanismes d'extraction de la valeur propres à la production industrielle de masse peu différenciée et incité les entreprises à élaborer des stratégies d'extraction des mécanismes de la concurrence commandée par les prix et la productivité ; stratégies d'extraction reposant sur la différenciation des produits et l'intensification du rythme des innovations (Plihon, 2004). Il convient ainsi de nous dégager sur ce point des interprétations de Marx sur lesquelles nous sommes reposés jusqu'ici. Celles-ci semblent en effet accorder au caractère temporel de la valeur une dimension « essentialisée ». Pourtant, si cette proposition est bien présente chez Marx, elle ne paraît pas constituer un axiome anhistorique, mais plutôt la conclusion d'une analyse se rapportant à une étape située du développement capitaliste. L'essence temporelle de la valeur décrite par Marx semble donc plutôt devoir être appréhendée comme une « essence opératoire » — « à la Deleuze » — dont il convient aujourd'hui d'enregistrer la transformation ; transformation faisant signe vers la nécessité de mettre en question à nouveaux frais les formes d'aliénation qu'ordonnent la marchandise, la valeur et le travail.
- 26 Nous entendons dans cette partie dégager les principaux motifs de ce questionnement depuis une analyse des modalités de réarticulation des mécanismes de valorisation économique aux différentes sphères d'activité sociale dont procède cette recomposition. Nous emprunterons les principaux éléments de cette réflexion à un ensemble de travaux d'inspiration marxiste y définissant l'avènement d'un capitalisme « cognitif » et d'un « devenir-usine » des sociétés capitalistes avancées¹⁵. Nous esquisserons pour conclure quelques lignes de problématisation des formes d'aliénation sociale nouvelles que fonde peut-être cette mutation ; nous essaierons notamment de montrer que celles-ci s'ordonnent autour d'une sorte de maïeutique sociale telle que les entreprises s'y trouvent désormais amenées à organiser les devenirs sociaux autour de leurs vecteurs de valorisation économique propres.

L'hégémonie du travail immatériel

- 27 Le sens de la recomposition dont nous entendons discuter ici peut être dégagé de l'actuel déplacement du « contenu » du travail en direction d'activités toujours plus créatives, communicationnelles, coopérationnelles et intensives en connaissance. L'intention n'en est pas uniquement de prendre acte du rapide développement des secteurs d'activité intensifs en production symbolique ou relationnelle — recherche et développement, communication, services à la personne, etc. — ni d'abord d'attester de l'effet des TNC sur ces diverses activités ; il s'agit plus profondément de rendre compte d'une réorganisation globale de l'appareil productif autour d'une certaine catégorie d'activités à fortes composantes analytiques, symboliques et relationnelles, que les théoriciens du capitalisme cognitif subsument — de façon quelque peu maladroite — sous la notion de « travail immatériel ». Cette transformation empirique du contenu du travail paraît en effet témoigner d'une hégémonie nouvelle du « travail immatériel » ;

notion d'hégémonie qu'il convient ici d'appréhender dans une perspective marxiste en tant qu'elle désigne une tendance du travail immatériel à se trouver placé au cœur de la chaîne de valorisation économique et à imprimer en même temps ses caractéristiques propres à l'ensemble des activités productives. De même que le développement industriel — initialement circonscrit à un ensemble restreint de secteurs — a finalement participé d'une réorganisation générale des activités humaines autour de normes anthropologiques intégrant ses spatialités, ses temporalités et ses rationalités propres, l'hégémonie du travail immatériel paraît signaler l'avènement d'un nouveau moment du développement des « forces productives » appelant à une réorganisation générale des activités humaines autour de ses motifs de valorisation économique propres.

Du capitalisme industriel au capitalisme cognitif

- 28 L'hégémonie du travail immatériel paraît ainsi marquer notre sortie du capitalisme industriel et notre entrée dans un capitalisme cognitif pouvant être défini dans une grammaire régulationniste (Boyer, 2000) comme :

[...] un système d'accumulation associant un mode de production capitaliste, un régime d'accumulation privilégiant la connaissance et la créativité, et un mode de régulation caractérisé par des rapports sociaux fondamentaux et des comportements tournés vers l'innovation, la nouveauté et le partage des droits y afférent (Dieuaide et al., 2003).

- 29 L'hypothèse fondamentale sous-tendant cette approche est donc que l'innovation, la connaissance, la capture de la créativité et de l'intelligence sociale distribuée se présentent aujourd'hui comme les principaux vecteurs de création de valeur (Moulier Boutang, 2008 et 2010). Précisons, puisque ce point fait régulièrement l'objet de fâcheux malentendus, que cette proposition ne récuse ni l'importance quantitative du travail « matériel » à l'échelle mondiale ni son rôle dans la production de la valeur d'usage des marchandises. Mon ordinateur ou mon bureau constituent bien évidemment, en tant qu'objets concrets, le produit d'un effort physique qui n'est aucunement destiné à être « dématérialisé ». Cette approche soutient en revanche que la valeur des marchandises semble devoir se rapporter toujours plus à des caractéristiques indépendantes du temps de travail socialement nécessaire à leur production ; alors que, et parce que, l'automatisation progressive de la production¹⁶ a enjoint les entreprises à s'extraire des mécanismes de la concurrence par la seule productivité, la valeur des marchandises semble toujours davantage devoir relever de ce qui, précisément, ne peut se rapporter au temps de travail que requiert leur production : leur marque (Willmott, 2010), l'innovation technologique ou « sociale » qu'elles cristallisent, leur capacité à intégrer les consommateurs dans des réseaux de pratiques, etc. La stratégie économique d'Apple témoigne ouvertement de ce déplacement : d'abord parce que la rapide obsolescence de leurs produits — une nouvelle version en est lancée chaque année — en configure largement le rythme des ventes ; ensuite — et peut-être surtout — parce que l'écart entre le coût de production et la valeur finale de ces produits y repose pour une large partie sur l'intégration d'une communauté de clients et de développeurs extérieurs à l'organisation. Le développement d'applications dédiées vendues sur la plateforme d'Apple contribue ainsi, par le mécanisme des rendements croissants d'adoption, à augmenter l'utilité du produit.

- 30 Cette recomposition engage des transformations sensibles dans l'organisation du travail : la mutation des logiques de production industrielle — production allégée, juste-à-temps, etc. (Coriat, 1994b) —, la spécification du changement comme régime de fonctionnement « permanent » de l'organisation (Le Moënné, 2008 ; Orlikowski, 1996), la reconfiguration des dispositifs managériaux autour d'un « savoir-être » (Boltanski et Chiapello, 1999 ; Linhart, 2010), la multiplication des dispositifs de mobilisation subjective des salariés (Floris, 1996), l'importance aujourd'hui manifeste des échanges sociaux que mobilise la coopération organisationnelle (Alter, 2010), le développement de la communication d'entreprise (Le Moënné, 1998) et du marketing (Floris et Ledun, 2005), etc., témoignent ainsi de ce que le positionnement économique de l'organisation ne résulte plus tant de son aptitude à accroître son niveau de productivité que de sa capacité à valoriser l'ensemble des savoirs, des affects, des imaginaires, des pratiques sociales, etc., qu'engage le processus d'innovation transversalement aux phases de conception, de production, de distribution et de consommation.

Vers l'avènement d'une société-usine

- 31 Mais ce déplacement des dynamiques de valorisation économique en direction d'« un savoir vivant non réductible à des machines [et de] l'opinion partagée en commun par le plus grand nombre d'êtres humains » (Moulier Boutang, 2008 : 58) participe surtout d'une profonde recomposition des mécanismes de co-spécification des différentes sphères d'activité sociale. Car il implique que l'efficace des activités productives y dépend finalement moins de l'efficacité des opérations déployées depuis « l'intérieur » des cadres spatiaux, temporels et symboliques de l'entreprise que des dispositions de l'organisation à capter et à valoriser économiquement une richesse sociale qui lui est pour une large part « extérieure » et ne lui appartient pas en propre. Cette mutation ne tient pas seulement à ce que le degré de « compétence » des salariés se trouve immédiatement lié à leur environnement social — qualité de l'éducation, degré de développement des infrastructures, qualité de vie, etc. — bien plus qu'à leur environnement professionnel ; elle procède plus profondément d'une réorganisation radicale des attachements assurant l'articulation des mécanismes de valorisation économique aux différentes sphères d'activité sociale qu'engage le processus étendu d'innovation : le capitalisme cognitif paraît ainsi se caractériser par la constitution progressive en vecteur de valorisation économique de l'ensemble des médiations disponibles aux acteurs pour organiser leurs rapports réciproques et leurs rapports au monde transversalement aux différentes sphères d'activité sociale instituées. L'importance qu'ont aujourd'hui les imaginaires publicitaires dans le processus de construction identitaire et l'influence qu'exercent les nouvelles industries numériques sur l'organisation de nos relations privées — Facebook — ou de notre intelligence collective — Google (Sarrouy, 2012) — témoignent de façon radicale de ce déplacement. Les mécanismes de valorisation du capitalisme industriel ne trouvaient à s'actualiser que dans le cadre circonscrit des frontières spatiales, temporelles et symboliques du travail ; le capitalisme cognitif paraît aujourd'hui en étendre le domaine d'exercice à l'ensemble des activités sociales en tant que la disposition des organisations à valoriser les actifs qu'elles engagent ne semble plus tant se rapporter à leur capacité à optimiser l'organisation du travail qu'à leur aptitude à se constituer en tant que médiation indispensable aux acteurs pour organiser leurs rapports réciproques et les devenir qui en ressortent. C'est depuis la compréhension de ce déplacement qu'il nous est possible

de donner sens à la diffusion des modèles d'innovation ouverte et des pratiques de *crowdsourcing* ; c'est qu'ils autorisent une intégration transversale des acteurs sociaux au processus d'élaboration de ces médiations — en assurant ainsi l'adéquation aux pratiques sociales censées les accueillir — tout en ordonnant l'organisation de ce processus autour des vecteurs de valorisation économique propres à l'organisation : sa marque, ses imaginaires, son réseau d'utilisateurs, son écosystème technique, etc.

- 32 Ce déplacement signale l'avènement d'une société-usine en quoi consiste la subsomption générale de la société aux mécanismes de valorisation économique du capital ; subsomption par quoi nous entendons désigner ici tout à la fois une réorganisation des activités sociales — y compris et surtout des activités hors travail — autour de médiations positionnées par les organisations productives en tant que vecteurs de valorisation de leur capital, mais aussi la saturation des mécanismes productifs par un ensemble de normes sociales extérieures à la pratique économique — puisque la mobilisation de ces médiations par les acteurs n'y est pas *a priori* motivée par quelque intention de valorisation économique. Alors même que — et parce que — « le contexte entier de la reproduction est subsumé sous la règle capitaliste [...], les relations vitales qui le constituent deviennent directement productrices » (Negri et Hardt, 2004 : 440). Il convient donc pour conclure d'esquisser quelques lignes de problématisation des formes d'aliénation sociale nouvelles qu'ordonne cette réarticulation des mécanismes de valorisation économique aux différentes sphères d'activité sociale.

Dislocation des organisations et mutation des formes d'aliénation sociale

- 33 Certains auteurs voient dans ce déplacement un réencastrement progressif des activités économiques aux autres sphères d'activité sociale que la généralisation de la forme marchandise des produits avait formellement séparées (Arvidsson, 2009 et 2011) ; réencastrement signalant l'avènement d'un capitalisme « éthique » tel que les motifs commandant à la production s'y trouvent saturés de normes sociales — écologiques, esthétiques, éthiques, etc. — extérieures à la stricte sphère productive. Cette hypothèse apparaît fortement contestable dans la mesure où le caractère *a priori* tautologique des axiomes du système marchand — les individus y sont obligés pour survivre de produire non pas la richesse matérielle nécessaire à la satisfaction de leurs besoins mais une certaine quantité de « valeur » — ne semble pas le moins du monde invalidé par l'actuel déplacement des logiques de valorisation économique. La configuration tautologique des mécanismes productifs continue de s'y opposer à toute forme d'autonomie sociale et d'organisation socialement évaluée de la satisfaction des besoins. La présente dislocation des organisations productives — nous entendons ici la distribution des ressources et activités attachées aux mécanismes de valorisation économique — ne signe pas la fin de toute disjonction pratique et symbolique des différentes sphères d'activité sociale ; mais le grand partage qu'elle instancie en enjoignant aux acteurs d'agir, sur leur temps de travail, au nom d'une organisation spécifique — les positionnant ainsi en rapport d'extériorité aux autres acteurs sociaux — n'y repose simplement plus sur les mêmes mécanismes : cette mise en extériorité ne se fonde plus sur une séparation matérielle — puisque les acteurs de l'organisation y agissent avec des acteurs extérieurs à l'organisation — mais sur une différenciation

purement symbolique dont il convient d'évaluer les effets pratiques et les formes d'aliénation sociale qui en ressortent.

- 34 Cette recomposition procède en premier lieu d'une extension du domaine d'activité depuis l'intérieur duquel les pratiques des acteurs se trouvent in-formées par l'exigence de leur adéquation au mode d'existence économique des collectifs qu'assemble la circulation des marchandises. Nous avons vu plus haut que le propre de la médiation marchande est en effet d'attribuer aux collectifs qu'elle assemble un certain mode d'existence « économique » tel que ce collectif ne se présente à chacun de ses membres que sous un rapport d'extériorité abstrait ; rapport exercé et in-formé par la médiation réciproque d'un ensemble d'énoncés collectants — bilans comptables, études de marché, etc. — évaluant la seule disposition de leur activité à se socialiser dans l'échange marchand. Le domaine d'exercice de ces médiations se trouvait jusqu'ici circonscrit à l'espace du travail et de son organisation ; celles-ci semblent aujourd'hui déterminer la configuration d'un nombre toujours plus important des médiations que mobilisent les acteurs transversalement aux différentes sphères d'activité instituées : l'organisation de nos relations sociales par Facebook s'y trouve ordonnée de façon spécifique par l'exigence de valorisation économique des traces numériques qu'elles abandonnent ; la médiation algorithmique et linguistique des internautes proposée par Google se trouve redoublée et configurée par la médiation économique entre offreurs de biens et consommateurs potentiels que constituent les régies publicitaires « personnalisées » (Kaplan, 2011) ; l'engagement des acteurs dans la conception et la diffusion de l'offre marchande par les plateformes de *crowdsourcing* y consiste en la subsumption d'une part croissante de leurs interactions « privées » aux mécanismes de valorisation du capital. Le rapport singulier que configure la mise en relation marchande des acteurs au collectif « économique » qu'ils composent tend ainsi à ordonner l'organisation d'un nombre toujours plus large d'activités extérieures à la seule sphère productive.
- 35 Mais cette extension du domaine d'exercice des médiations économiques se redouble également d'une recomposition des dynamiques propres aux devenir sociaux dont elles règlent l'actualisation : c'est que l'injonction sociale abstraite à produire de la valeur ne se traduit plus tant — ou du moins plus seulement — par une intensification du rythme de production que par une intensification du rythme des recompositions que ces médiations imposent aux formes de vie qu'elles ordonnent transversalement aux différentes sphères d'activité instituées. La présente dislocation des organisations productives et la diffusion progressive des pratiques de *crowdsourcing* témoignent ainsi de ce que le partage symbolique des différentes sphères d'activité sociale tend dorénavant à structurer l'organisation d'une sorte de maïeutique sociale telle que le travail y consiste de plus en plus en l'organisation stratégique des devenir sociaux débordant l'entreprise autour de ses vecteurs de valorisation économique propres ; maïeutique dont le rythme et les motifs se trouvent déterminés non pas par quelque volonté collective de transformation sociale — en quoi pourrait consister une pratique politique (Castoriadis, 1975) — mais par cette nécessité abstraite à alimenter le cycle incessant du travail qui valorise du capital et du capital qui emploie du travail.

BIBLIOGRAPHIE

- ALTER, Norbert (2010), *Donner et prendre. La coopération en entreprise*, Paris, La Découverte.
- ARTOUS, Antoine (2006), *Marx et le fétichisme. Le marxisme comme théorie critique*, Paris, Syllepse.
- ARVIDSSON, Adam (2009), « The Ethical Economy : Towards a Post-Capitalist Theory of Value », *Capital & Class*, 33(97), p. 13-29.
- ARVIDSSON, Adam (2011), « Ethics and Value in Customer Co-Production », *Marketing Theory*, 11(3), p. 261-278.
- BOLTANSKI, Luc et Ève CHIAPELLO (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.
- BOYER, Robert (2000), *Théorie de la régulation*, Paris, La Découverte.
- BRYNJOLFSSON, Erik et Andrew MCAFEE (2011), *Race Against The Machine. How the Digital Revolution is Accelerating Innovation, Driving Productivity, and Irreversibly Transforming Employment and the Economy*, Cambridge, Digital Frontier Press.
- CARDON, Dominique (2005), « De l'innovation ascendante », *internetactu.net* [En ligne]. <http://www.internetactu.net/2005/06/01/de-linnovation-ascendante>. Page consultée le 5 août 2012.
- CASTORIADIS, Cornelius (1975), *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil.
- CHESBROUGH, Henry (2003), *Open Innovation. The New Imperative for Creating and Profiting from Technology*, Harvard, Harvard Business School Press.
- CHESBROUGH, Henry et al. (2006), *Open Innovation. Researching a New Paradigm*, Oxford, Oxford University Press.
- COASE, Ronald (1987), « La nature de la firme », *Revue française d'économie*, 2(1), p. 133-163.
- COOREN, François (2006), « The Organizational World as a Plenum of Agencies » dans François COOREN et al. (dir.), *Communication as Organizing : Empirical and Theoretical Approaches to the Dynamic of Text and Conversation*, Mahwah, Lawrence Erlbaum Associates, p. 81-100.
- COOREN, François (2010a), *Action and Agency in Dialogue. Passion, Incarnation and Ventriloquism*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company.
- COOREN, François (2010b), « Ventriloquie, performativité et communication », *Réseaux*, 5(163), p. 33-54.
- COOREN, François et al. (2008), « The Coproduction of Organizational Presence : A Study of Médecins Sans Frontières in Action », *Human Relations*, 61(10), p. 1339-1370.
- CORIAT, Benjamin (1994a), *L'atelier et le robot. Essai sur le fordisme et la production de masse à l'âge de l'électronique*, Paris, Christian Bourgois.
- CORIAT, Benjamin (1994b), « La théorie de la régulation. Origines, spécificités et perspectives », *Futur antérieur*.
- CORSANI, Antonella et al. (1996), *Le bassin de travail immatériel (BTI) dans la métropole parisienne*, Paris, L'Harmattan.
- DIEUAIDE, Patrick et al. (2003), « Le capitalisme cognitif », *Journées d'étude MATISSE*.
- FLORIS, Bernard (1996), *La communication managériale. La modernisation symbolique des entreprises*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.

- FLORIS, Bernard et Marin LEDUN (2005), « Le marketing, technologie politique et forme symbolique du contrôle social », *Études de communication*, 28, p. 125-140.
- HOWE, Jeff (2006), « The Rise of Crowdsourcing », *Wired News* [En ligne]. <http://www.wired.com/wired/archive/14.06/crowds.html>. Page consultée le 5 août 2012.
- HOWE, Jeff (2009), *Crowdsourcing. Why the Power of the Crowd is Driving the Future of Business*, New York, Crown Business.
- ISKIA, Thierry et Denis LESCOP (2011), « Une analyse critique des fondements de l'innovation ouverte », *Revue française de gestion*, 1(210), p. 87-98.
- JAPPE, Anselm (2003), *Les aventures de la marchandise. Pour une nouvelle critique de la valeur*, Paris, Denoël.
- JAPPE, Anselm (2011), *Crédit à mort. La décomposition du capitalisme et ses critiques*, Paris, Nouvelles Éditions Lignes.
- KAPLAN, Frédéric (2011), « Quand les mots valent de l'or », *Le Monde diplomatique*, novembre 2011, p. 28.
- KOZINETS, Robert V. et al. (2008), « The Wisdom of Consumer Crowds », *Journal of Macromarketing*, 28(4), p. 339-354.
- KURZ, Robert (2002), *Lire Marx*, Paris, La Balustrade.
- LATOURE, Bruno (2000), « Factures/Fractures : de la notion de réseau à celle d'attachement » dans André MICOUD et Michel PERONI (dir.), *Ce qui nous relie*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, p. 189-208.
- LATOURE, Bruno (2007), *Changer de société, refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte.
- LAZZARATO, Maurizio et al. (1993), *Des entreprises pas comme les autres : Benetton en Italie, le Sentier à Paris*, Paris, Publisud.
- LE MOËNNE, Christian (1998), *Communications d'entreprises et d'organisations*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- LE MOËNNE, Christian (2008), « L'organisation imaginaire ? », *Communication & Organisation*, 2(34), p. 130-152.
- LE MOËNNE, Christian (à paraître), « Technologies de l'information et de la communication et dislocation des entreprises. Vers une socio-économie de normes et de formes », *Actes du colloque sur les imaginaires de la communication*, Tours.
- LINHART, Danièle (2010), *La modernisation des entreprises*, Paris, La Découverte.
- LIPIETZ, Alain (1982), « Derrière la crise : la tendance à la baisse du taux de profit », *Revue Économique*, 33(2), p. 195-233.
- LOILIER, Thomas et Albéric TELLIER (2011), « Que faire du modèle de l'innovation ouverte ? », *Revue française de gestion*, 1(210), p. 69-85.
- MARX, Karl (1963), *Œuvres*, tome 1 : *Économie 1*, Paris, Gallimard, Coll. « Bibliothèque de la Pléiade ».
- MARX, Karl (1971), *Un chapitre inédit du capital*, Paris, Union générale d'Éditions.
- MARX, Karl (1984/2011), *Manuscrits de 1857-1858 dits « Grundrisse »*, Paris, Éditions Sociales.
- MOULIER BOUTANG, Yann (2008), *Le capitalisme cognitif. La nouvelle grande transformation*, Paris, Éditions Amsterdam.

- MOULIER BOUTANG, Yann (2010), *L'abeille et l'économiste*, Paris, Carnets Nord.
- NEGRI, Antonio et Michael HARDT (2004), *Empire*, Paris, 10/18.
- NICOLAS-LE STRAT, Pascal (2000), « L'exode du travail hors de sa condition salariale », *le-commun.fr* [En ligne]. <http://www.le-commun.fr/index.php?page=l-exode-du-travail-hors-de-sa-condition-salariale>. Page consultée le 5 août 2012.
- ORLIKOWSKI, Wanda J. (1996), « Improvising Organizational Transformation Over Time : A Situated Change Perspective », *Information Systems Research*, 7(1), p. 63-92.
- PÉRALDI, Michel et Évelyne PERRIN (dir.) (1996), *Réseaux productifs et territoires urbains. Cultures urbaines, marchés, entreprises et réseaux*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail.
- PERRIN, Évelyne et Nicolas ROUSIER (dir.) (2000), *Ville et emploi : le territoire au cœur des nouvelles formes de travail*, Paris, Éditions de l'Aube.
- PLIHON, Dominique (2004), *Le nouveau capitalisme*, Paris, La Découverte.
- POSTONE, Moishe (2009), *Temps, travail et domination sociale. Une réinterprétation de la théorie critique de Marx*, Paris, Mille et une nuits.
- QUÉRÉ, Louis (1991), « D'un modèle épistémologique de la communication à un modèle praxéologique », *Réseaux*, 9(46-47), p. 69-90.
- RIFKIN, Jeremy (2005), *La fin du travail*, Paris, La Découverte.
- SALAMA, Pierre et Tran HAI HAC (1992), *Introduction à l'économie de Marx*, Paris, La Découverte.
- SARROUY, Olivier (2012), « Des algorithmes comme actants interactionnels : formes organisationnelles et normes techniques dans le contexte des nouveaux médias » dans *Actes du colloque ICA Regional Conference : communiquer dans un monde de norme. L'information et la communication dans les enjeux contemporains de la mondialisation*, 7-8 mars 2012, Lille/Roubaix.
- TAPSCOTT, Don et Anthony D. WILLIAMS (2006), *Wikinomics. How Mass Collaboration Changes Everything*, New York, Penguin.
- TARDE, Gabriel (1999), *Monadologie et sociologie*, Paris, Les Empêcheurs de penser en rond.
- VINCENT, Jean-Marie (1987), *Critique du travail. Le faire et l'agir*, Paris, Presses universitaires de France.
- VON HIPPEL, Eric (2005), *Democratizing Innovation*, Cambridge, MIT Press.
- WILLMOTT, Hugh (2010), « Creating <Value> Beyond the Point of Production : Branding, Financialization and Market Capitalization », *Organization*, 17(5), p. 517-542.

NOTES

1. Notion d'organisation productive par laquelle nous entendons désigner ici toute forme d'organisation sociale visant la valorisation économique des agirs qu'elle ordonne.
2. La définition de cette approche s'inspire librement de celle qu'expose Louis Quéré (1991). Nous entendons néanmoins nous démarquer de cette position en évacuant le logocentrisme latent et en portant les principaux schèmes à l'analyse de phénomènes usuellement ignorés dans ces travaux.
3. Nous empruntons la notion de fait stylisé à Nicholas Kaldor pour désigner des faits très significatifs ne pouvant néanmoins être chiffrés avec certitude.

4. Notion résultant de la contraction des mots *crowd* (la foule) et *outsourcing* (externalisation), parfois traduite par l'expression d'approvisionnement par les foules.
5. Cette liste n'est évidemment pas exhaustive.
6. Par la catégorie de « marxisme traditionnel » — que nous empruntons à Moishe Postone (2009) —, nous entendons une certaine lecture de l'œuvre de Marx centrée sur l'analyse des mécanismes d'exploitation.
7. Ce qui ne signifie pas que les critères qui président à cette distribution soient nécessairement « égalitaires », « justes » ou « rationnels ». La plupart découlent de rapports d'autorité politiques et religieux.
8. Voir notamment Marx (1971).
9. Nous pourrions ajouter que, si la valeur mesure bien par quelque aspect la richesse produite, c'est de façon bien singulière puisqu'en totale indifférence à la spécificité des marchandises qui en constituent le support. De ce point de vue, un ordinateur, une poule ou une bombe à fragmentation sont des « porteurs » de valeur parfaitement indifférenciés, dont nous conviendrons pourtant qu'ils ne participent pas de façon identique à l'augmentation de la richesse matérielle.
10. La place nous manque ici pour développer le contenu cette analyse. Pour plus de détails, voir Marx (1963 : en particulier 561-568)
11. C'est pour cette raison que Marx parle d'ailleurs de « fétichisme de la marchandise ». En attribuant une « valeur » aux produits de l'activité humaine, nous leur conférons une agentivité qui apparaît comme leur étant propre quand de toute évidence, aucun produit ne possède « en lui-même » une valeur. Le terme de *fétichisme* a fait couler tellement d'encre et suscité tellement de malentendus que nous avons préféré nous en passer ici.
12. Nous ne cherchons pas à contester ici l'existence de rapports de classe ou d'inégalités de redistribution de la richesse sous le capitalisme. Nous soulignons simplement que dans l'interprétation de la critique marxienne proposée ici, ces inégalités sont secondes en ce qu'elles se fondent elles-mêmes sur les logiques propres de la marchandise, de la valeur et du travail.
13. Habermas commet d'ailleurs cette erreur. Il en découle chez lui la formulation d'une opposition ontologisée entre « travail » et « interaction ». Voir sur ce point Postone (2009).
14. Il existe évidemment des formes non économiques d'appropriation de tous par chacun. Pour Marx, le second problème vient du fait que, sous le capitalisme, les formes d'appropriation économique tendent à polariser toutes les autres.
15. Il convient néanmoins que nous clarifiions notre position à l'égard de ces analyses. La notion de capitalisme cognitif constitue en effet une notion duale visant tout autant à rendre compte des récentes mutations de l'appareil productif qu'à orienter un projet de réactualisation des catégories fondamentales du marxisme ; projet reposant sur une interprétation de Marx sensiblement distincte de la lecture sur laquelle nous nous appuyons dans cet article. Nous nous attacherons donc à faire preuve d'une certaine prudence dans la mobilisation des concepts que nous emprunterons ici à ce dispositif théorique. Si nous nous approprierions l'interprétation des recompositions économiques et sociales contemporaines qu'ils portent, nous conserverons une certaine distance par rapport au projet critique qui en sous-tend la formulation — projet dont nous ne pourrions malheureusement discuter ici par manque de place.
16. À titre d'exemple, l'entreprise Foxconn, premier producteur mondial de composants électroniques, a récemment entrepris d'automatiser sa chaîne de production pour faire face à la « hausse » des salaires chinois. Sur près d'un million d'employés, 500 000 se verront ainsi remplacés par des machines d'ici à 2015. Le fondateur de l'entreprise précise qu'il veut « faire grimper ses travailleurs, [...] plus haut sur la chaîne de valeur ajoutée, au-delà du travail industriel de base » (*Le Monde* du 3 août 2011). De nombreux ouvrages se proposent d'ailleurs d'analyser ce processus d'automatisation progressif de la production (voir à titre d'exemple Rifkin, 2005 ; Brynjolfsson et McAfee, 2011).

RÉSUMÉS

Le déplacement des dynamiques de valorisation économique et la diffusion massive des technologies numériques d'information et de communication engagent aujourd'hui les organisations dans des formes singulières de dislocation. L'auteur propose d'esquisser les fondements d'une approche communicationnelle critique de ces recompositions centrée sur une analyse des médiations, notamment des médiations économiques, autour desquelles s'ordonne l'organisation sociale de la production sous le capitalisme.

The shift in the process of economic valorization and the massive spread of information and communication digital technologies are pushing organizations toward singular modes of dislocation. The author sets up the basis for a critical communicational approach to study this new dynamics. The focus is on mediation — especially economic mediation — around which the social organization of production is ordered under capitalism.

El desplazamiento de las dinámicas de valoración económica y la difusión masiva de las tecnologías numéricas de información y comunicación (TNIC) involucran, hoy en día, las organizaciones en formas singulares de dispersión. El autor propone esbozar los fundamentos de un enfoque comunicativo crítico de estas recomposiciones, centrándose en un análisis de mediación, particularmente las económicas, alrededor de las cuales se establece el orden la organización social de la producción bajo el capitalismo.

INDEX

Palabras claves : capitalismo, crowdsourcing, dispersión, enfoque crítico, mediación

Keywords : capitalism, critical thinking, crowdsourcing, dislocation, mediation

Mots-clés : approche critique, capitalisme, crowdsourcing, dislocation, médiation

AUTEUR

OLIVIER SARROUY

Olivier Sarrouy est professeur à l'Université Rennes 2 et membre du Laboratoire PREFics.

Courriel : olivier.sarrouy@gmail.com

L'identité d'entreprise

Réponse du management à l'accélération sociale

Julien Tassel

Sur vingt-cinq ans de carrière, quand je vous explique où j'étais rentré [au guichet], c'est vrai que c'était totalement archaïque et quand je vois où on veut aller, c'est vrai qu'on va sur la planète Mars, en comparaison ! (Salarié 1)

Maintenant on est montés dans un jet, et avant on était en diligence. (Salarié 2)

On essaie de rattraper le temps perdu en mettant les bouchées doubles. Qu'on ait des objectifs d'ambition élevés, je crois que ce n'est pas du tout condamnable. Mais est-ce qu'on peut le faire en mettant les bottes de sept lieues comme ça ? (Salarié 3)

- 1 Qu'il s'agisse d'aller sur la planète Mars, de monter dans un jet ou d'enfiler les bottes de sept lieues, ces métaphores de la transformation de l'entreprise, recueillies chez plusieurs salariés dans le cadre d'une enquête effectuée entre 2003 et 2007 au sein du Groupe Caisse d'Épargne (Tassel, 2008)¹, mettent toutes l'accent sur un changement de rapport à l'espace et au temps. Que la distance à parcourir semble insurmontable et qu'on manque de temps pour faire le voyage (Mars), que la vitesse de déplacement soit elle-même accélérée (jet) ou qu'on doive à la fois aller plus loin et plus vite (bottes de sept lieues et bouchées doubles), les témoignages font état d'un sentiment d'accélération commun.
- 2 L'ambition de cet article est d'interroger cette accélération, en s'intéressant aux raisons de son émergence, à ses conséquences sur la conception que les salariés ont de l'organisation dans laquelle ils travaillent, et aux moyens mis en œuvre par le management pour accompagner les conséquences de cette accélération.
- 3 Dans un premier temps, il s'agira de décrire le processus d'accélération et de montrer que celui-ci est problématique dans la mesure où il entretient une relation agonistique

avec la dimension institutionnelle des caisses d'épargne, qu'il dégrade peu à peu. Cela sera exposé :

- D'une part, par une approche historique, qui établira que ce phénomène s'inscrit dans la longue durée, même si ce sont plus particulièrement les deux dernières vagues d'accélération qui ont le plus érodé l'institution ;
 - D'autre part, par une approche microsociale, qui montrera que cette érosion n'est pas sans conséquence sur le quotidien du travail en agence. Elle entre en contradiction avec la conception que certains salariés se font de leur métier, de leur rapport au client ou de leur entreprise.
- 4 Dans un second temps, il s'agira de décrire la manière dont le management, en mobilisant la notion d'identité d'entreprise et en mettant en œuvre un travail autour d'elle, cherche à faire accepter plus facilement les contradictions précédemment décrites. On montrera ainsi que l'identité d'entreprise tire moins son efficacité de la précision de sa définition, que de la possibilité qu'elle offre de mobiliser des fictions pour construire la cohérence identitaire de l'entreprise en synchronie et en diachronie.

Les caisses d'épargne : une institution confrontée à une forte accélération

Un programme institutionnel issu de la modernité

- 5 Constatant que l'affirmation de l'économie de marché et de l'économie monétaire augmente les risques de « déracinement social, d'inadaptation économique et de paupérisme » (Duet, 2002 : 15), deux figures du mouvement philanthropique, Benjamin Delessert et François de La Rochefoucauld-Liancourt fondent en 1818 la Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Paris. Ce faisant, ils refusent aussi bien le retour à la charité, logique qui appartient à l'Ancien Régime et à l'ordre prémoderne, que la prise en charge par l'État du problème de la pauvreté. Loin de contrecarrer l'essor du nouvel ordre social-libéral, il s'agit de l'accompagner, de le consolider et de permettre au plus grand nombre de s'adapter à ce nouvel environnement économique, l'apprentissage de l'épargne devant aider l'individu moderne à s'émanciper des anciennes déterminations. « Providence devient Prévoyance. L'individu est appelé à prendre désormais les rênes de son destin, assumer sa liberté, conquérir le bien-être ici-bas » (Llamby, 2003 : 14). Les caisses d'épargne naissantes se posent donc comme un acteur essentiel de la modernisation et de l'enracinement de l'ordre capitaliste, car elles vont « acculturer le peuple aux valeurs bourgeoises » (Christen-Lecuyer, 2004 : 254). Entre 1818 et 1881,
- [...] le discours que tiennent les fondateurs et administrateurs des caisses d'épargne à l'égard de l'institution qu'ils dirigent est le même : elle doit résoudre le problème de la question sociale, c'est-à-dire supprimer la pauvreté liée au travail, en permettant au travailleur de former un capital par sa prévoyance individuelle, pour le protéger contre les aléas de l'existence (chômage, maladie, vieillesse) — le dépôt à la caisse d'épargne est donc reçu comme un acte d'assurance, face aux irrégularités du travail salarié (Christen-Lecuyer, 2004 : 265).
- 6 À cela s'ajoute une dimension morale très forte : c'est à cause de leurs vices que les classes laborieuses sont pauvres : « [...] plutôt que d'assouvir des désirs immédiats (jouer et boire en particulier), le travailleur doit penser à l'avenir — être prévoyant » (Christen-Lecuyer, 2004 : 265).

- 7 Ces différentes dimensions se donnent par exemple à lire dans cette citation extraite des archives de la Caisse d'épargne de Chambéry (1856-1857) :

Le bienfait de la Caisse d'épargnes², pour la classe ouvrière surtout, ne consiste pas seulement à lui procurer un placement facile, commode et assuré de ses petits fonds et ses petites économies ; cette Caisse a encore un autre but non moins important, un but moralisateur, celui d'arracher au cabaret, pour ne pas dire à l'orgie et à la débauche ces quelques deniers gagnés par l'ouvrier à la sueur de son front, qui devraient être un gage pour la subsistance de sa famille et une ressource pour ses vieux jours³.

- 8 Cette description des origines des caisses d'épargne permet de constater le double rôle de l'institution, qui, tout en protégeant les épargnants des risques entraînés par l'économie de marché, leur permet de s'enraciner durablement dans la société. Par leur vocation comme par leur mode opératoire, les caisses d'épargne s'inscrivent dans ce que le sociologue François Dubet nomme « programme institutionnel », c'est-à-dire un « type de relation à autrui » qui, d'une part, opère « une médiation entre des valeurs universelles et des individus particuliers » et, d'autre part, « affirme que le travail de socialisation est une vocation parce qu'il est directement fondé en valeurs », et qui, enfin, « croit que la socialisation vise à inculquer des normes qui conforment l'individu, et en même temps le rendent autonome et <libre> » (Dubet, 2002 : 13-14). Les caisses d'épargne assurent un rôle de médiation entre les valeurs du libéralisme et des individus auxquels elles désirent inculquer des normes comportementales et morales qui les détachent de leur milieu de naissance. Ces normes et valeurs sont celles d'un usage mesuré de l'argent, qui correspond à la conception libérale du temps comme source de profit (Benjamin Franklin), à l'anticipation des épreuves de la vie (prévoyance, tempérance et assurance) et à l'inculcation aux individus désignés comme « populaires »⁴ des principes du capitalisme naissant. Le livret d'épargne est l'instrument de cette ambition : outil pédagogique, il a pour but l'apprentissage des mécanismes économiques en permettant la conservation d'une trace matérielle des versements effectués. En matérialisant les versements, en les rendant accessibles au plus grand nombre (les dépôts, rémunérés dès l'origine, sont acceptés à partir de un franc), il habitue le déposant à une certaine pratique et à une certaine morale de l'argent et l'attache à l'institution, par l'intermédiaire de la fréquentation du guichet. La promesse d'émancipation faite par les caisses d'épargne passe par une nouvelle discipline de l'argent :

[...] C'est là la véritable magie du programme institutionnel, qui produit un individu autonome, c'est-à-dire un acteur conforme aux normes, aux règles sociales, et un sujet maître de lui-même, un individu dont le Je réflexif ne peut jamais se confondre totalement avec son Moi social. C'est en cela que le programme institutionnel a été profondément moderne (Dubet, 2002 : 35).

- 9 Il faut souligner le rôle crucial à l'époque moderne de telles institutions. Elles entretiennent un rapport dialectique avec ce qui caractérise selon le sociologue Harmut Rosa (2010 et 2012) notre société depuis l'époque moderne : des vagues d'accélération qui transforment les rapports au temps et à l'espace, à la technique et finalement à la vie, jusqu'à faire éclore le sentiment que « tout s'accélère », que « tout est devenu mobile » et que c'est finalement la permanence plus que le mouvement qui doit être justifiée. « La modernité s'est ainsi créée, dans les institutions qui la soutiennent, une sorte de moment propre d'inertie qui entretenait une tension bien spécifique avec sa tendance principale, celle de mettre en mouvement et de transformer tout ce qui est <fixe et bien établi> » (Rosa, 2010 : 119).

- 10 Cette période de fonctionnement stable pendant laquelle le programme institutionnel s'accomplit sans difficulté dure longtemps pour les caisses d'épargne : singulièrement, elles ne s'occupent jusqu'en 1965 que de l'administration du livret A. Pendant ce laps de temps, leur nombre augmente considérablement : en 1965, l'institution compte 4 884 succursales et un peu plus de 550 caisses.
- 11 À partir de 1966, les Caisses quittent la posture traditionnelle héritée de l'époque moderne de la « monoculture du livret A » pour s'ouvrir à une diversification, d'abord timide, par multiplication des produits distribués : après l'apparition de livrets épargne logement, de plans d'épargne logement et de bons d'épargne (1969), et après l'apparition de prêts personnels habitat (1971), les Caisses se voient autorisées à ouvrir des comptes de dépôt (1978). Le changement s'accélère à partir de 1981 : avec l'aide du législateur, des réformes structurelles sont engagées pour « accéder à une activité bancaire de plein exercice » et « régler la question du régime de propriété — et donc de gouvernance des Caisses, restée en suspens depuis les origines » (Duet, 2002 : 69). Ces réformes concernent le statut des Caisses : la loi du 1^{er} juillet 1983 accorde aux caisses d'épargne la qualité d'établissements de crédit à but non lucratif, leur permettant ainsi d'effectuer toutes opérations de banque. Elles concernent également l'accélération de la diversification des activités : la loi du 17 juin 1987 leur donne l'autorisation d'intervenir sur le marché des professionnels et des entreprises, notamment en proposant des prêts aux entreprises. Les transformations concernent surtout l'organisation des Caisses : la loi bancaire de 1984 les reconnaît comme réseau bancaire à part entière ; les caisses d'épargne ont désormais un chef de réseau, le Centre National des Caisses d'Épargne, dont la loi de 1991 renforce le rôle de pilotage et définit clairement à l'échelon national des fonctions de caisse centrale dans la perspective du marché unique européen. À l'échelle nationale, la loi de 1984
- [...] marque le début d'une vraie concurrence dans le secteur bancaire, renforcée à partir de 1986, et du désencadrement du crédit. Tous les établissements bancaires, qu'ils soient publics, privés ou mutualistes, peuvent depuis s'adresser à l'ensemble des clients, leur proposant des services équivalents — les mutualistes conservant alors quelques privilèges, comme le livret A des caisses d'épargne ou le livret bleu du crédit mutuel, objets d'attaques récurrentes de leurs concurrents (Lazarus, 2012 : 50).
- 12 Un important mouvement de concentration est également engagé pour réduire le nombre de caisses, qui passe de 464 en 1983 à 34 en 2000.
- 13 Avec la loi du 25 juin 1999 relative à l'épargne et à la sécurité financière, les caisses d'épargne adoptent le statut de banques coopératives à vocation universelle. Ce statut permet aux clients de devenir sociétaires — c'est-à-dire propriétaires — des Caisses, par l'intermédiaire de 451 Sociétés Locales d'Épargne. De nouvelles restructurations s'engagent dont vont émerger deux structures : la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (CNCE), chef de réseau et banque centrale des caisses, et la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne (FNCE), chargée d'animer le sociétariat.
- 14 La période (2003-2007) pendant laquelle j'ai effectué mon terrain de recherche (voir annexe) coïncide avec une nouvelle poussée d'accélération pour l'entreprise, qui, sous l'effet de la mondialisation, cherche à prendre une place majeure dans le paysage bancaire européen en regroupant des activités financières dans la banque d'investissement, l'immobilier, l'assurance et les services financiers spécialisés pour la banque de détail, sous l'égide d'un groupe bancaire universel qu'il s'agit de construire : le Groupe Caisse d'Épargne (abrégé ci-après en GCE).

- 15 C'est principalement la croissance externe qui va permettre de réaliser cette ambition : à un rythme extrêmement soutenu, les Caisses ajoutent à l'objectif de croissance celui de la diversification, qui permettra rapidement au groupe bancaire d'occuper des territoires et des activités qui lui étaient jusqu'alors peu familiers. Entre 2003 et 2004, par l'intermédiaire du rachat de grandes enseignes, le groupe se positionne dans le domaine de la banque d'investissement, de la banque aux entreprises, et renforce son pôle de financement immobilier. En 2005, il crée la Compagnie 1818 pour enrichir son offre dans la filière de la gestion privée. En 2006, la création de Natixis permet, en rapprochant le GCE d'un autre acteur majeur du paysage bancaire français, le Groupe Banque Populaire⁵, d'accélérer le développement du GCE dans les métiers de banque de financement et d'investissement, de gestion d'actifs et de services financiers pour lesquels la taille et la présence internationale sont des enjeux essentiels.
- 16 En vingt-cinq ans, les caisses d'épargne voient donc deux vagues d'accélération se succéder : la première, consécutive à la loi de 1984, a vu l'instauration de la mise en concurrence, la diversification de leur activité par innovation produit, la concentration des Caisses et leur structuration en un réseau bancaire. La seconde, depuis la loi de 1999, voit les Caisses s'internationaliser et faire leur entrée, principalement par rachat d'activités, sur des marchés qui leur étaient jusque-là étrangers, en particulier la banque de financement et d'investissement.

L'érosion contemporaine du programme institutionnel

- 17 Si, à l'époque moderne, l'accélération sociale a pu s'appuyer sur les institutions pour se développer, on peut s'interroger sur les conséquences, à l'époque contemporaine, de ces deux vagues d'accélération sur le programme institutionnel que nous avons décrit. Lorsque, comme le souligne un manager lors d'une conversation, « la France du terroir, le monde des Petits [arrive] à devenir la troisième banque française », cela se fait-il sans heurts ? La mue de la « vieille dame » issue de l'époque moderne en groupe bancaire universel n'affaiblit-elle pas la posture institutionnelle des Caisses, les transformant en banque « comme les autres » ?
- 18 L'hypothèse défendue ici est celle de l'érosion de ce programme institutionnel, qui, s'il est mis à mal par l'accélération, n'en demeure pas moins présent dans la conception que se font de la banque salariés et clients. « Si le programme institutionnel décline aujourd'hui, il n'y a aucune raison de penser que de fortes traces n'en subsistent pas, de la même manière que la modernité n'a jamais éradiqué ni la tradition ni la communauté, pas plus que le désenchantement du monde n'a exterminé la pensée magique » (Dubet, 2002 : 14). Cela corroborerait la thèse de Rosa, selon qui « l'histoire moderne peut être mieux comprise dans le cadre d'une dialectique entre des forces d'accélération et des institutions vouées à dépérir dès lors qu'elles deviennent un frein aux forces d'accélération » (Wahl, 2010).
- 19 Les conséquences de cette érosion sont à lire dans des situations qui soulignent de manière parfois contradictoire la coexistence de plusieurs définitions de l'entreprise, à la fois institution sociale et entreprise commerciale. Ce positionnement flou n'est pas propre aux caisses d'épargne. Jeanne Lazarus montre bien qu'un tel paradoxe est à l'œuvre dans l'ensemble du secteur bancaire :

La bancarisation opérée dans une période d'économie dirigée suivie par une libéralisation et une privatisation du secteur bancaire moins de deux décennies plus

tard a créé une contradiction originelle entre deux définitions de la banque : la banque service public et la banque commerciale. Les banques elles-mêmes n'ont jamais clarifié leur position et jouent sur les registres multiples que cette dualité leur ouvre (2012 : 361-362).

- 20 La contradiction apparaît d'autant plus forte dans le cas qui nous intéresse que les caisses d'épargne appartiennent au secteur des banques mutualistes, réputées plus sensibles à la dimension sociale du métier bancaire⁶. Or, l'évolution contemporaine des caisses d'épargne comme celle des autres banques mutualistes viennent contredire cette image : « [...] le niveau de profit, la politique stratégique, les conquêtes internationales, l'insertion dans la haute finance des grandes banques mutualistes françaises fragilisent l'idée selon laquelle elles auraient des comportements moins capitalistes que les autres » (Lazarus, 2012 : 65).

En agence, les contradictions soulevées par l'accélération et le déclin institutionnel

- 21 L'analyse historique qui vient d'être menée permet de mettre en perspective la transformation des caisses d'épargne en situant les phénomènes de mondialisation et de croissance externe caractéristiques de la période d'enquête dans la continuité de vagues d'accélération multiples. Elle permet également de poser la question de la pérennité de l'institution issue du projet de la modernité et de son érosion par cette accélération. Ainsi, elle est extrêmement précieuse pour donner une compréhension unifiée de l'évolution de l'entreprise.
- 22 Une autre approche, microsociale, permet de changer d'échelle et d'éclairer ces transformations en donnant à voir leurs répercussions en agence. Elle souligne les contradictions et paradoxes liés à l'érosion institutionnelle. J'aimerais dans le cadre de cet article privilégier l'analyse d'un entretien biographique réalisé avec Michel Legendre⁷, un salarié dont le parcours présente l'intérêt de donner accès à la vie en agence sur la longue durée. Afin de situer ces observations dans un cadre plus large, les propos de Michel Legendre seront mis en relation avec ce que plusieurs sociologues disent de la vie en agence. Le travail de Lazarus, qui a effectué des terrains de recherche dans plusieurs banques, sera particulièrement mobilisé. À défaut d'être représentative, cette approche montre de façon significative la manière dont l'accélération sociale vient modifier en profondeur la conception du travail, de la relation bancaire et de l'entreprise.

Synopsis de la carrière de l'interviewé.

Michel Legendre est embauché dans l'entreprise en 1975 après un concours consistant en une dictée, du calcul rapide et une « dissertation-rédaction », un mode de recrutement alors fréquent. « À l'époque, l'avancement se faisait plus ou moins à l'ancienneté, et en trente ans, on doublait notre salaire à coup sûr », explique-t-il. Il commence sa carrière au guichet dans une banlieue populaire du sud de la région parisienne. Rapidement, il répond à un appel d'offres pour aller au service des prêts pour six mois. Il y restera six ans : « Je m'étais occupé de gros promoteurs sur des prêts d'un montant très important. Il y avait peu de personnes qui connaissaient ce domaine, donc on ne vous lâche pas comme ça. » Ayant « toujours eu la fibre syndicale » et se définissant comme proche du « côté social du christianisme », il développe en parallèle de sa carrière un intérêt croissant pour les partenaires sociaux. À partir de 1983, il devient responsable commercial dans une agence des

beaux quartiers, qu'il quittera quelques années plus tard pour une grande agence de l'Essonne. C'est lors d'un nouveau changement d'agence qu'il se syndique, pour incompatibilité d'humeur avec sa hiérarchie. Par la suite, son refus de « mettre le drapeau dans sa poche » l'empêchera d'accéder à des postes de direction. Au moment où je le rencontre, il accorde 40 % de son temps au poste de conseiller financier qu'il occupe dans la même agence depuis cinq ans et consacre les 60 % restants à la délégation syndicale.

- 23 Le témoignage de Michel Legendre montre que les trois formes d'accélération décrites par Rosa (accélération technique⁸, accélération du changement social⁹ et accélération du rythme de vie¹⁰) se conjuguent au quotidien dans l'exercice du métier de conseiller bancaire.
- 24 Dans le récit qu'il fait de sa carrière, il insiste fortement sur les transformations qui découlent de l'informatisation des postes des conseillers de clientèle. « L'outil informatique permet de gérer beaucoup de produits ainsi qu'une clientèle beaucoup plus importante, et d'être beaucoup plus pointu sur la démarche commerciale. » C'est donc à l'accélération technique liée à l'intensification de la productivité qu'il s'attache avant tout. L'informatique est aussi vécue comme « un outil de flicage » qui, en générant des données en temps réel, permet à de nouvelles formes de contrôle de voir le jour, dont la comparaison inter-agences (benchmark) est l'une des formes emblématiques. « Ça permet de voir tout, et c'est visible pour tout le monde au niveau de la Caisse. On peut voir ce qu'une agence réalise par rapport à une autre. »
- 25 L'informatique facilite également la mise en place d'objectifs individualisés de vente par produit et par salarié. Elle entraîne une accélération du rythme de vie, par exemple lorsque les conseillers cherchent à augmenter la cadence des signatures de contrats pour compenser un mauvais résultat. Cela se traduit selon Legendre par une augmentation du niveau de stress : « [...] pour ceux qui sont mal placés, au final, il y a une pression supplémentaire, liée à la quantité, non à la qualité. » Dans l'opposition mobilisée par l'interviewé entre « quantité » et « qualité » s'affrontent deux visions de la banque. D'une part, une banque relationnelle, qui valorise l'aspect humain et « correspondrait à la banque française des années 1960 et 1970, dans laquelle le directeur d'agence était un <banquier>, inséré dans des réseaux sociaux denses et prenant des décisions d'octroi de crédit ». D'autre part, une banque transactionnelle qui lui aurait succédé, dans laquelle les clients ont affaire non plus à un « confesseur » avec qui des liens étroits sont entretenus, mais à « un spécialiste des produits financiers » (Lazarus, 2012 : 63, commentant Courpasson, 1995). En reprenant à son compte cette opposition, Legendre se situe dans une posture critique par rapport aux évolutions des Caisses.
- 26 Face à la pression informatique, on observe des tentatives de décélération de la part de conseillers. Une fois leurs objectifs atteints, ils cherchent à tirer parti de cette petite victoire en ralentissant la cadence, comme le fait l'ouvrier qui « remonte la chaîne »¹¹, pour éviter que la pression n'augmente trop l'année suivante. « Généralement, on n'a pas intérêt à crever les plafonds des résultats parce que sinon, on sait que l'année d'après ils augmenteront les objectifs », explique Legendre. Cette pression liée à l'obligation de résultat encourage également des pratiques qui tirent parti des failles du système de gestion informatique mis en place, sans pour autant remettre en question le principe d'accélération — parfois même, en l'encourageant. C'est le cas de la « bâtonnite » (du bâton qu'on trace sur le papier pour signifier qu'un objectif est

atteint), une pratique qui consiste à faire monter les scores d'un indicateur « sur le papier » sans que l'objectif sous-jacent soit réellement réalisé. C'est ce qui arrive avec l'indicateur de « nombre d'ouvertures net », qui est constitué du nombre d'ouvertures de comptes auquel on retranche le nombre de fermetures. Pour conserver un indicateur au beau fixe, les conseillers jouent sur l'écriture informatique en « mettant à zéro » les comptes, indiquant ainsi qu'ils ne disposent pas de liquidités, sans pour autant les clôturer. Il arrive également que certains conseillers ouvrent des comptes sans qu'ils ne soient jamais alimentés, en les mettant directement à zéro, pour augmenter artificiellement la quantité d'ouvertures.

- 27 Tout cela n'est pas sans modifier la relation bancaire. L'informatisation « ouvre la possibilité de nouvelles formes de traitements statistiques, et dès lors de nouvelles façons de décrire le client et de commercer avec lui » (Lazarus, 2012 : 39). Ainsi, à partir des années 1990-2000, les banques évaluent les clients eux-mêmes en fonction de leur rentabilité, par des indicateurs globaux (pratique du scoring) comme la « valeur client » (lifetime value) qui calcule la rentabilité supposée d'un client sur l'ensemble de sa vie. La segmentation et le fichage des clients garantissent l'interchangeabilité des conseillers de clientèle, mais dépersonnalisent la relation commerciale (Vézinat, 2011).

- 28 Les pratiques d'évaluation encouragent des comportements qui mettent à mal le programme institutionnel des caisses d'épargne, comme un nouvel exemple va le montrer. La mise en place de certains indicateurs de gestion comme le « pourcentage de détention de cartes bleues » va en effet avoir pour conséquence de laisser de côté les clients les moins à même de garantir des résultats performants.

Quand on ouvre un compte chèque [...] il faut vendre tous les services qui vont avec. Un client qui est interdit bancaire n'a pas le droit à tout cela. Donc les collègues se disent : « Un interdit bancaire ça va faire baisser le pourcentage de détention de cartes bleues », donc ils refusent d'ouvrir à un interdit bancaire. Ça fait que toute la clientèle marginalisée, on la rejette. On a abandonné le rôle social des caisses d'épargne, ne serait-ce que par ce système (Legendre).

- 29 Cet exemple montre que les conseillers en viennent finalement à calculer le rapport entre la dépense que constitue le temps passé avec un client et l'apport de ce que constitue sa rentabilité supposée. Il s'agit de faire face à l'accélération en rentabilisant le temps, ressource limitée, dont dispose le conseiller pour vendre :

Le véritable conseil, c'est-à-dire fondé sur un échange avec le client plutôt que sur une déduction de ses « besoins » à partir de son « profil », est perçu comme un produit de luxe : il est pris sur le « temps commercial » des salariés. Avant d'octroyer ce temps coûteux à des clients, il est nécessaire de les évaluer monétairement. [...] Les clients rapportant moins de PNB (produit net bancaire) sont fortement encouragés à l'autonomie dans leur gestion (Lazarus, 2012 : 87).

- 30 Le témoignage de Michel Legendre ne se contente pas de pointer certaines conséquences de la gestion informatisée. Il souligne également l'importante accélération du changement social voulue conjointement par l'État et la direction de l'entreprise. « Quel que soit le régime politique en place, ils ont tous prôné une transformation des caisses d'épargne. » Cette conjonction d'intérêts n'est pas étonnante : il s'agit de donner les moyens au groupe bancaire d'entrer dans la mondialisation économique et financière. Legendre prend d'ailleurs pour exemple de cette accélération le projet de cotation du groupe bancaire, qu'il a fallu mener tambour battant à échéances de plus en plus proches : « Le président du directoire, il y a peu de temps, il disait : <Il faut rentre cotation la caisse d'épargne>, il ne disait pas : <Il faut

coter la caisse d'épargne> ; ça c'était à l'horizon 2010. Après l'objectif c'était de la rendre cotable en 2008. Et là maintenant c'est de pouvoir être coté en 2006. »

- 31 Ce que souligne également très bien ce témoignage, ce sont les transformations du rapport au travail, à la carrière et à l'entreprise, qui sont, elles aussi, prises dans l'accélération et la réduction de la durée : « Avant, quand vous arriviez, on vous disait plus ou moins : <C'est une bonne maison, vous resterez à vie>. Maintenant les jeunes embauchés, on leur dit : <Ne comptez pas faire toute votre carrière à la caisse d'épargne, vous allez peut-être y passer cinq, dix ans, quinze ans et après vous irez ailleurs>. »
- 32 Cette différence entraîne selon Legendre un rapport plus distancié à l'entreprise et un attachement moins poussé à sa dimension institutionnelle au bénéfice de la dimension commerciale du métier de conseiller de clientèle :
- [...] il y a déjà une fracture entre des collègues qui ont dix ans d'ancienneté et les collègues qui ont deux trois ans d'ancienneté. Ceux qui ont dix ans d'ancienneté, ils disent : « Les jeunes on peut rien leur confier ! Eux, ce qui les intéresse, c'est de gagner du fric et quitter l'entreprise ! Ils font n'importe quoi pour avoir du chiffre, pour avoir des résultats. Ils ne respectent pas le client ! »
- 33 L'enquête de Lazarus confirme cette plus grande focalisation des jeunes conseillers sur les ventes et la prise en compte plus fréquente par les salariés plus expérimentés des situations individuelles des clients. Lazarus l'explique, non pas par une différence de socialisation des différentes générations de conseillers, mais par une plus grande expérience des conseillers plus âgés, capables de qualifier et de catégoriser de manière plus élaborée les clients qu'ils rencontrent.
- 34 Pour finir, le témoignage de Michel Legendre rend également visibles des différences de relation à l'entreprise, liées à l'accélération du changement social (ici l'accroissement du renouvellement du personnel). Alors que les « anciens » inscrivent leur rapport à l'entreprise dans la longue durée, l'entreprise encourage les plus jeunes à la considérer comme un passage parmi d'autres dans la construction d'une carrière. Plus généralement, les différences dans la perception du rythme de la vie sont bien tangibles lorsque Legendre, en poste depuis 1975 dans l'entreprise, qualifie « ceux qui ont dix ans d'ancienneté » de « nouveaux », tout comme il semble considérer que passer « cinq, dix, quinze ans » dans la même entreprise va de soi.
- 35 Ainsi, la carrière de ce salarié montre les implications locales des mouvements d'accélération : transformations en profondeur du rapport au temps et à la durée, modification du rapport au travail, au client et à l'entreprise, corrosion du programme institutionnel hérité de la modernité. Il faut voir dans ces transformations l'aboutissement du processus d'accélération amorcé cinquante ans plus tôt, avec la fin de la « monoculture » du livret A, le début de la diversification, la transformation de l'institution en banque commerciale et l'arrivée sur des marchés concurrentiels. Il n'y a pas de rupture à proprement parler avec la modernité, mais plutôt une mise en exergue des contradictions qui lui étaient inhérentes ;
- [...] une sorte de longue implosion issue de la modernité elle-même quand se poursuit le processus de rationalisation, de désenchantement et de diversification de la vie sociale et de ses représentations. Le déclin du programme institutionnel procède de l'exacerbation de ses contradictions latentes, quand il n'a plus la capacité idéologique de les effacer, quand il n'a plus la force de réduire les paradoxes qu'il pouvait surmonter par la grâce de sa « magie ». Le programme

institutionnel a correspondu à la mise en œuvre moderne de la sécularisation ; nous vivons aujourd'hui la sécularisation de cette sécularisation (Dubet, 2002 : 53).

Les conséquences identitaires de l'accélération sociale

- 36 Depuis l'époque moderne, la tâche incombe aux individus de trouver eux-mêmes les rôles et les partenaires fondateurs de leur identité (métiers, conjoints, convictions religieuses ou politiques...) — par opposition aux sociétés traditionnelles où l'identité est reçue et établie de l'extérieur. Le soi a ainsi acquis un statut de « projet réflexif ». L'interprétation moderne de l'identité veut que celle-ci se déploie au fur et à mesure du déroulement de la vie : l'identité définie une fois pour toutes, les possibilités d'évolution identitaires sont prises dans le cadre d'une génération. On a vu que les institutions jouaient un rôle important dans ce processus, car elles opéraient des médiations entre des valeurs universelles et les individus.
- 37 Ce modèle est remis en question par une seconde vague d'individualisation à l'œuvre depuis les années 1970, qui vient modifier le régime identitaire que je viens de décrire. Le futur est aujourd'hui plus ouvert, plus incertain, les possibilités de choix et le degré de contingence dans l'organisation par le sujet de sa propre biographie augmentent, sous « la forme d'une combinatoire plus libre et de possibilités de révision plus aisées des composantes de l'identité » (Rosa, 2010 : 283). Celle-ci devient transitoire et se transforme selon un rythme intragénérationnel, sous la pression de l'accélération sociale.
- 38 En conséquence, les individus sont contraints de faire un travail narratif de plus en plus exigeant et rapide, qui leur permet de (re)construire de manière relativement cohérente leur identité, en tenant compte d'un monde qui change de plus en plus vite. Anthony Giddens (1987) montre par exemple que les individus déterminent leur mode d'être-dans-le-temps en articulant sous forme de modèle narratif trois horizons temporels distincts, qui doivent être réajustés en permanence pour s'accorder : celui de la vie quotidienne, celui de leur existence et celui de leur époque. Walter Benjamin (2002)¹² fait un constat plus sombre en soulignant déjà à l'époque moderne la difficulté croissante pour les individus à s'approprier leur vécu et à transformer en expérience un quotidien fait de chocs, dans un monde dont les horizons d'attente se transforment de plus en plus et où les espaces d'expérience se reconstruisent en permanence. « Le temps de la modernité est donc, aux yeux de W. Benjamin, le temps privé d'expériences du joueur, qui consiste en un enchaînement non cumulatif de vécus-chocs, non reliés entre eux, dont ne résulte aucune expérience, mais que les sujets tentent plus tard de se rappeler grâce à des <souvenirs> » (Rosa, 2010 : 179).
- 39 On comprend à la lumière de ces deux auteurs que l'accélération des changements nécessaires à la construction du GCE touche les salariés au plus profond de leur être et les incite à remettre sur le métier l'ouvrage du complexe tissage narratif et identitaire de leur existence. Il leur faut prendre acte des transformations en cours, les comprendre et leur donner du sens, pour pouvoir les intégrer à cette partie d'eux-mêmes soucieuse de leur identité au travail, du sens de leurs actions, de celui de leur métier, de leur attachement à certains marqueurs du programme institutionnel que sont l'ouverture au plus grand nombre, la pédagogie de l'argent, le livret A. Il y a donc dans le mouvement de transformation des caisses d'épargne une remise en question

dont la profondeur dépasse le simple cadre du changement organisationnel pour toucher l'identité des individus au travail.

- 40 Pour autant, cet ajustement identitaire n'a rien d'exceptionnel. « Les composantes de l'identité, centrales comme périphériques, sont désormais presque librement combinables et tendanciellement révisables à loisir [...] du fait du propre choix du sujet, ou par une décision prise par d'autres que lui » (Rosa, 2010 : 284). Et c'est peut-être précisément parce qu'il n'est pas exceptionnel, mais qu'il demande néanmoins un ajustement constant des différentes facettes qui composent le sujet en fonction de leurs évolutions respectives, que ce phénomène est d'autant plus difficile à vivre et délicat à gérer.
- 41 C'est dans ce contexte où une relation agonistique se noue entre le programme institutionnel des caisses d'épargne et l'accélération sociale, où l'entreprise s'éloigne de son activité d'origine pour se tourner vers des domaines qui semblent diamétralement opposés et où certains salariés éprouvent des difficultés à reconnaître l'entreprise qu'ils ont connue dans le groupe bancaire qui advient (Tassel, 2011) que plusieurs dirigeants et managers vont mettre en avant comme socle commun à un certain nombre d'actions (définition de valeurs d'entreprise, formations, écriture de l'histoire du groupe...) la notion d'identité d'entreprise¹³. C'est cette notion que je vais maintenant interroger, en montrant, dans un premier temps, comment elle a été construite d'un point de vue théorique, puis, dans un second temps, quels usages managériaux en sont faits sur le terrain d'enquête.

L'identité d'entreprise, une notion floue aux effets bien réels

- 42 L'identité d'entreprise, régulièrement présentée comme un « avantage concurrentiel » potentiel par la littérature managériale, quand elle n'est pas élevée au rang de « ressource stratégique » (Melewar et Jenkins, 2002 : 76), n'en reste pas moins une notion floue, que certains auteurs en sciences de gestion comparent volontiers au brouillard (Balmer, 2001). Du côté des praticiens comme de celui des universitaires, il n'existe en effet pas de consensus sur sa définition, à tel point que « beaucoup ont choisi de ne pas définir le terme précisément » (Melewar et Jenkins, 2002 : 76). L'expression fait néanmoins partie de la vulgate que mobilisent régulièrement les sciences du management pour faire référence à ce qui distingue telle entreprise de telle autre et pour désigner un « ensemble de caractéristiques interdépendantes qui donnent à [une] organisation sa spécificité, sa stabilité et sa cohérence et la rendent ainsi identifiable » (Moingeon et Ramanantsoa, 1997 : 385). Si les spécialistes s'entendent pour dire que la notion permettrait aux salariés de répondre à la question « que sommes-nous ? » (Balmer, 2001 : 254), les points de vue divergent lorsqu'il s'agit de définir ses composantes, appelées dans l'univers anglo-saxon corporate identity mix.
- 43 Ce mélange constitue, à en croire certains auteurs, « la présentation de soi d'une organisation », repérable dans « les indices qu'elle offre d'elle-même par son comportement, sa communication, et son symbolisme, qui constituent ses formes d'expression » (van Rekom et al., 1991, cité par Melewar et Jenkins, 2002 : 80), sans qu'il soit précisé si ces éléments procèdent d'une activité délibérée d'expression ou de communication (ce que l'expression « présentation de soi » laisserait penser), ou d'une herméneutique (ce que la référence à des « indices » connote). D'autres auteurs opèrent

une distinction entre l'« âme », l'« esprit » et la « voix » de l'entreprise. Dans cette perspective, alors que l'âme est constituée par « les éléments subjectifs de l'identité d'entreprise, y compris les valeurs détenues par le personnel, qui trouvent leur expression dans la pléthore de sous-cultures et le mélange des types d'identité qu'on trouve au sein des organisations », l'esprit comprend les éléments nécessaires au management de cette identité d'entreprise. Il serait formé par « les décisions conscientes prises par l'organisation vis-à-vis de l'éthos organisationnel choisi, la vision, la stratégie et la performance du produit ». Enfin, la voix « englobe les multiples façons dont l'organisation communique en interne et en externe avec ses parties prenantes et ses réseaux » (Balmer, 2001 : 259-260).

- 44 Ces définitions, qui avancent en définitive que l'identité d'entreprise n'est rien d'autre que l'addition des éléments qui composent l'entreprise, ont des allures de tautologies. C'est d'ailleurs à clôturer un périmètre plus ou moins large de composantes définissant l'être de l'entreprise que se consacrent la plupart des analystes. Missions, ressources, compétences, organisations, valeurs et normes comportementales (Marion et al., 2005 : 413) ; communication, identité visuelle, architecture et localisation, comportement et management des comportements, culture d'entreprise, philosophie et histoire d'entreprise (Melewar et Jenkins, 2002 : 81) sont autant d'exemples possibles de ces éléments constitutifs.
- 45 Pourtant, si l'on délaisse le travail de recensement pour se pencher sur les usages de la notion en entreprise, on découvre que sa valeur est moins liée à sa précision avec laquelle elle circonscrit un territoire qui lui est propre qu'à ce que sa mobilisation permet d'instaurer.
- 46 C'est pourquoi il s'agira ici d'interroger les effets de l'usage managérial de la notion d'identité d'entreprise. Mon hypothèse est que l'identité d'entreprise participe à l'édification par le management de cadres interprétatifs censés guider les salariés dans leur compréhension du devenir de l'organisation, et favoriser in fine leur acceptation des transformations à l'œuvre. En ce sens, elle entre de plein droit dans ce que Bernard Floris et Jean-Claude de Crescenzo nomment la « communication symbolique » (2000 : 164). L'analyse de cet instrument de domination ordinaire représente une modeste contribution à la réflexion sur la perspective critique dans le champ des communications organisationnelles. Elle permet de mettre au jour que même les aspects les plus anodins de l'univers de travail sont traversés par des rapports de force, et ce, parfois même à l'insu des acteurs. On les repère dans une désignation, les relève dans une façon de parler de l'entreprise, les remarque dans une manière de faire parler l'entreprise.
- 47 Ainsi, parler d'identité d'entreprise n'est pas anodin, et l'usage de ce terme tout comme les pratiques qu'il autorise méritent d'être analysés, car ils participent d'un dispositif qui, en faisant appel à la fiction, doit permettre de dépasser les perturbations identitaires entraînées par l'accélération sociale, afin d'offrir une grille d'interprétation cohérente de l'entreprise.

Le travail de l'identité en synchronie

Une entreprise qui pense et agit par elle-même ?

- 48 Un premier niveau de ce dispositif veut qu'on présente communément l'entreprise comme si elle était un individu agissant et pensant par lui-même, en en faisant ce que Vincent Descombes (1996) nomme un « individu collectif ». Le philosophe désigne par là la difficulté intellectuelle qu'il y a à considérer un ensemble de termes qui renvoient dans le même temps à une collection d'individus et à ce qui paraît être un individu distinct, doué de caractéristiques propres. C'est la réalité à laquelle fait référence cet usage qu'il convient d'interroger.
- 49 Si « le peuple » ou « le gouvernement » constituent de bons exemples de ce genre de désignations, il en va de même sur le terrain d'enquête pour les évocations du « Groupe Caisse d'Épargne ». Les rapports, décrets, notes officielles ou articles publiés par le management et les services de communication interne font comme si le GCE ne se limitait pas à la collection des collaborateurs ou des entreprises qui le composent, mais était plus que cela : un individu doté de capacités et de volonté propres.
- 50 Le rapport d'activité du groupe bancaire (2006) en fournit un bon exemple¹⁴. On y affirme en effet que le GCE « se positionne dans le peloton de tête des banques universelles », qu'il « franchit une étape décisive de sa transformation », qu'il « oriente ses efforts », qu'il « a choisi de placer la convergence vers un système d'information unique » ou qu'il « s'est fixé un objectif ambitieux ». L'entreprise apparaît ainsi à la fois comme la collection d'individus qui y œuvre et comme cet individu politique¹⁵ capable d'agir autant que de prendre des décisions, de réfléchir « ses » choix, de « se » fixer des orientations — ce dont précisément l'énonciation et le pronom réflexif rendent compte.
- 51 Construire une telle représentation de l'entreprise conduit « à croire qu'un agent d'ordre supérieur est introduit, et que c'est un agent qui nous ressemble (puisqu'il fait le même genre de choses que nous) » (Descombes, 1996 : 126-127). Mais cette entité n'est pas une réalité « à notre échelle » comme le seraient les personnes regroupées par les expressions « les gens » ou « les militants », qui désignent « seulement beaucoup d'individus comme chacun de nous, avec les mêmes faiblesses ». C'est, au contraire, une réalité personnalisée « pour son propre compte », comme il en va du « Peuple » ou du « Parti », qui « paraissent jouir d'une réalité et d'une autorité supérieure (ubiquité, longévité, mémoire, sagesse) » (Descombes 1996 : 127). Cette désignation construit donc un individu dont les capacités et la volonté excèdent et diffèrent de celles des 55 000 salariés qui le composent.
- 52 Néanmoins, comme le souligne Mary Douglas, « les institutions n'ont pas de cerveau » (2004 : 37) et il n'y a de GCE qui prenne des décisions ou se félicite de ses propres transformations que dans l'espace du discours, ou dans l'espace juridique propre aux personnes morales. Concrètement, n'agissent que des individus qui s'investissent collectivement dans l'idée de ce que le groupe bancaire doit faire, être, ou devenir.

Il n'y a [...] pas de totalités structurées, si l'on entend par là des totalités concrètes qui tiendraient leur réalité de leur organisation. Ce qu'il y a, ce sont des individus qui peuvent entrer dans divers rapports les uns avec les autres. Il est permis de considérer ces rapports, abstraction faite des individus qui en sont porteurs : on parlera alors de la famille, de l'administration, de l'État, de l'ordre des franciscains, etc. Mais il n'est pas permis de tenir cette hypostase qui engendre l'objet abstrait

pour autre chose qu'une description des individus dans leurs rapports mutuels (Descombes, 1996 : 142).

- 53 Le constat que la réalité diffère du discours qui est tenu sur elle invite à interroger la nature de ces entités complexes que sont les individus collectifs. « Ce gros acteur qu'est l'individu collectif n'est-il pas une fiction ? » demande ainsi Descombes (1996 : 127).
- 54 Il convient dès lors de mettre en question la raison d'être de la fiction d'un Groupe Caisse d'Épargne comme individu collectif agissant et pensant, et ce que son maintien par le management signifie.

Une fiction d'unité qui masque les décisions managériales

- 55 C'est en premier lieu un critère de commodité qui commande le recours aux individus collectifs. Parler de « Groupe Caisse d'Épargne » pour désigner « les entreprises qui composent le Groupe Caisse d'Épargne » ou même « les individus qui travaillent dans les entreprises qui composent le Groupe Caisse d'Épargne » permet de communiquer de manière plus rapide et efficace. On aurait après tout bien du mal à parler de tel ou tel groupe si l'on devait énumérer chacun de ses membres pour éviter de produire un tout fictif comme peut l'être l'individu collectif GCE. Il s'agit là d'une manière de faire tout à fait ordinaire, qui justifie bien le recours à ce mode de désignation.
- 56 Banale, cette opération n'en est pas moins porteuse de conséquences. Elle permet aux managers de réunir tous les individus qui composent le GCE dans l'unité fictive d'un individu collectif. Parler du GCE, c'est passer de la pluralité à l'unité¹⁶ et c'est poser une équivalence entre la somme des individus qui le composent et l'individu collectif Groupe Caisse d'Épargne, dont on a pourtant vu qu'il agissait pour son propre compte. Avec cette expression, impression est donnée que toutes les entités qui composent le groupe — individus ou entreprises — marchent de concert vers les mêmes objectifs.
- 57 Plus précisément, si l'on essaie de remplacer le sujet de prédication (sujet grammatical de la phrase, le signe linguistique, « le GCE ») par le sujet d'attribution (le référent, la chose pour laquelle le terme linguistique est mis), on voit que ce n'est pas la totalité de la collection des individus qui composent le GCE qui entend par exemple « se réorienter vers l'immobilier », pas plus que la décision de fixer des objectifs ambitieux ne provient de l'ensemble des salariés de l'entreprise. « Le GCE » est dans ce cas mis pour « les dirigeants du GCE » ou pour « les managers du GCE ».
- 58 Faire appel à une telle forme d'énonciation permet donc de faire passer pour unifiées et partagées par tous les décisions prises par les dirigeants du groupe. Cette fiction du discours managérial qui repose sur une manière de traiter les organisations comme si elles étaient des individus permet de dissimuler le décrochement entre le signifié (« l'entreprise dans son unité », « toute l'entreprise »), le signifiant (« le GCE ») et son référent (« les managers », « les dirigeants »). Ce décrochement, tout en taisant l'origine de la décision, crée une unité fictive qui permet au gouvernement d'entreprise d'asseoir son pouvoir : en masquant le référent, on tente d'éviter sa remise en question pratique.
- 59 Ainsi, le discours managérial construit un groupe dans lequel les salariés sont inclus de facto, et auquel ils sont censés adhérer, ce, même s'ils ne sont pas dupes du cadre manipulateur dans lequel on les place.

Le travail de l'identité en diachronie

L'identité d'entreprise : une volonté de cohérence fondée sur la métaphore de la personne

- 60 Les managers ne limitent pas leur action aux jeux offerts par l'utilisation politique du langage ordinaire. Ils mettent en place, à un second niveau du dispositif, un certain nombre d'actions visant à établir et à gérer l'identité d'entreprise, qu'ils lient en partie à son histoire.
- 61 Ce faisant, ils s'appuient non seulement sur la notion d'individu, mais aussi — métaphoriquement — sur celle de personne, donc d'un individu humain, à partir de laquelle l'identité d'entreprise est pensée. Car ce qui est en jeu ici, ce n'est pas de qualifier l'appartenance d'un individu à un groupe, comme lorsqu'un salarié revendique une identité liée à un métier ou à une profession, à une classe (prolétariat, patronat), à une position dans l'entreprise (cadre, manager) ou à une entreprise donnée (comme c'est le cas sur le terrain lorsque les salariés se disent « écureuils¹⁷ »). Il s'agit, différemment, de montrer que l'entreprise dispose pour elle-même de caractères identitaires qui lui sont propres et « personnels ».
- 62 Le recours à l'identité d'entreprise pose ainsi des problèmes similaires à ceux soulevés par la désignation du groupe bancaire en tant qu'individu collectif. Ici aussi, on donne à lire une vision unifiée de ce qui, dans les faits, est de l'ordre du multiple. Parler d'une identité pour le GCE, c'est masquer la diversité des identités présentes en son sein — identités des différentes entreprises du groupe, identités des individus qui composent ces entreprises — sous une unité fictive. Comme l'expliquent Monique Selim et Laurent Bazin, la notion d'identité d'entreprise « renvoie à une volonté d'unité et d'unification des salariés, tendus vers un même effort de réussite individuelle et collective ; l'édification d'une structure consensuelle domine un tel paysage qui, dans cette optique, remplacerait les anciennes partitions conflictuelles, liées à des habitudes d'autorité et de discipline désormais inadéquates » (2001 : 61).

Une ingénierie de la continuité identitaire pour relativiser l'érosion institutionnelle

- 63 Sur le plan de sa mise en œuvre comme instrument de management, l'identité d'entreprise est évoquée comme un sujet sensible, dont la gestion est considérée par les managers comme « délicate » et potentiellement « risquée ».
- 64 L'ingénierie de l'identité d'entreprise répond à l'ambition des managers visant à atténuer l'ampleur des processus d'accélération et valoriser ce qui, dans l'actualité, peut relever du programme institutionnel. Les gestionnaires vont ainsi décliner un ensemble de mesures visant à montrer qu'en dépit des transformations en cours, la dimension institutionnelle a bien été préservée et qu'il existe une continuité temporelle entre l'entreprise d'origine et l'entreprise actuelle.
- 65 Par exemple, les managers travaillent pendant seize mois à la constitution de valeurs pour le groupe bancaire (la confiance, l'ambition, l'ouverture, l'engagement). Ce travail s'appuie sur des recherches historiques pour déterminer, depuis la création de la première caisse d'épargne (1818), les valeurs spécifiques dont les caisses sont porteuses

et celles qu'il est possible de mettre en scène aujourd'hui. Cette lecture du passé permet de déterminer deux des quatre valeurs affichées. La « confiance » et l'« ouverture » feraient ainsi référence respectivement à l'ambition de bien commun qui était celle des fondateurs de l'entreprise, issus du mouvement philanthropique, et à la relation d'empathie et de pédagogie de l'argent que les caisses ont su établir avec leur clientèle populaire depuis leur création, notamment avec le livret A, instrument d'épargne populaire par excellence. Ainsi ces deux valeurs sont-elles mises en avant, car elles construisent une forme de cohérence identitaire qui insiste sur la continuité temporelle de l'entreprise. Elles sont décrites comme des valeurs « racines » — là où les managers qualifient l'« ambition » et l'« engagement » de valeurs « ailes », censées porter une forme de relation à l'avenir plus évidente.

66 Ainsi la construction de valeurs tisse-t-elle un lien entre passé, présent et avenir. Pourtant, on peut s'interroger sur la nécessité de recourir au management par les valeurs. Ne montre-t-elle pas en définitive à quel point la dimension institutionnelle des Caisses est décomposée ? C'est en effet le propre d'un programme institutionnel d'être fondé en valeurs. Dès lors, la nécessité de réviser et d'affirmer des valeurs par le management montre bien à quel point les valeurs propres à l'institution d'origine ont perdu de leur évidence.

67 Il en va de même d'un certain nombre de récits historiques produits par les managers. La notion d'intérêt général, qui est au cœur de la définition des caisses par la loi de 1999 dont l'article premier, tout en précisant leur caractère mutualiste, stipule que « les caisses d'épargne remplissent des missions d'intérêt général », est ainsi mise à l'honneur par une exposition itinérante. Elle montre dans un parcours chronologique, à l'aide de l'exposition de traces et de témoignages, que cette notion était au fondement même de l'action sociale des caisses depuis leur création, de l'alphabétisation monétaire en milieu scolaire au mécénat contemporain, en passant par le financement de bains-douches et de jardins ouvriers. Un livre d'histoire publié par le groupe bancaire en 2006¹⁸ s'attache quant à lui à légitimer l'entité nouvelle, en montrant qu'elle est le résultat d'une dynamique de construction amorcée soixante ans plus tôt.

68 La visée managériale est chaque fois de construire rétrospectivement une cohérence diachronique par la mise en valeur d'un élément identitaire (les valeurs, l'intérêt général, un groupe bancaire dont l'origine est déjà ancienne, etc.). Le récit historique se prête idéalement à cette reconstruction, tout particulièrement lorsqu'il prend pour sujet l'entreprise elle-même. En transformant le groupe bancaire en personne puis en personnage, il assure du même coup sa cohérence identitaire, comme le rappelle Paul Ricœur :

La personne, comprise comme personnage de récit, n'est pas une entité distincte de ses « expériences ». Bien au contraire : elle partage le régime de l'identité dynamique propre à l'histoire racontée. Le récit construit l'identité du personnage, qu'on peut appeler son identité narrative, en construisant celle de l'histoire racontée. C'est l'identité de l'histoire qui fait l'identité du personnage (1990 : 175).

69 À partir de cette histoire cohérente du groupe bancaire, des formations vont être menées pour faire le lien entre le discours officiel qui vient d'être décrit et la situation personnelle des acteurs. L'analyse des discours de formation qui racontent l'histoire du groupe bancaire montre qu'ils sont régis par un double principe. Celui de l'adaptation de la narration de l'histoire à l'auditoire d'une part : le discours se teinte de nostalgie s'il s'adresse à des « séniors », alors qu'il insiste sur les occasions offertes par un futur ouvert lorsqu'il s'adressera à un public plus jeune. Celui de l'articulation de l'histoire de

l'entreprise et de l'histoire des individus qui y travaillent d'autre part : le management facilite ainsi le tissage narratif évoqué par Giddens entre vie quotidienne, existence et l'époque, en prenant garde à faire en sorte que différents récits individuels puissent « prendre » sur la trame proposée par l'entreprise. Il n'est d'ailleurs pas anodin de constater que les discours managériaux qui racontent l'histoire partagent avec les discours thérapeutiques décrits par Eva Illouz (2006) de nombreux points communs. Comme eux, il s'agit de récits dont l'horizon est une reconstruction ; comme eux, ils jouent sur le souvenir ; comme eux, ce sont des outils qui cherchent à réintroduire de la cohérence et de la continuité ; comme eux, ils ont une visée performative, celle de réorganiser l'expérience de l'auditoire en construisant l'expérience de changement, ou, plus précisément, en donnant à entendre une représentation située de cette expérience, celle du management, présentée comme collective et partagée par tous.

Face aux fictions managériales, des investissements identitaires multiples

- 70 Individu collectif, métaphore de la personne, personnage historique indiquent que le management de l'identité d'entreprise repose sur un recours à la fiction, qui permet de donner une cohérence aux transformations vécues par les salariés :
- Cohérence identitaire en synchronie autour de la mise en scène d'unités unifiées (individu collectif, identité du GCE), là où des dizaines de milliers de salariés travaillent, des dizaines d'entreprises cohabitent, et où le périmètre de l'entreprise se transforme continuellement. L'enjeu est de donner à voir un consensus sur les décisions prises en mettant en scène une entreprise qui pense et agit comme un seul homme.
 - Cohérence identitaire en diachronie, qui s'appuie sur la mise en valeur d'éléments dont on montre la permanence historique, alors même que les orientations qui président à la construction du groupe entrent en dissonance avec la définition passée de son activité. L'enjeu est de convaincre les salariés que les orientations prises par les dirigeants ne remettent pas en question la définition de l'entreprise ni celle de son activité.
- 71 Plus précisément, les managers ont recours à une forme particulière de fiction, la « feintise sérieuse », qui désigne « une forme de manipulation consciemment effectuée par un individu ou un groupe d'individus afin d'induire en erreur un autre individu ou un groupe d'individus. Par exemple, lorsqu'on décrète que l'égalité des citoyens est une fiction, on veut dire souvent qu'il s'agit d'une manipulation des <dominés> par les <dominants> » (Schaeffer, 2005 : 21). Les managers tissent ainsi les cadres interprétatifs par l'intermédiaire desquels la désinstitutionnalisation de la banque est donnée à lire.
- 72 Pourtant tout n'est pas si simple, car les managers n'ont pas forcément tous le sentiment de produire de telles fictions : ils sont eux-mêmes plus ou moins pris dans ce régime fictionnel. Il est difficile d'évaluer à quel point tel individu croit en les directives mises en place, dans la mesure où l'un des comportements attendus en matière d'acceptation de l'autorité en entreprise est de savoir « jouer le jeu », « respecter les règles du jeu », pour reprendre des expressions fréquemment utilisées, ce qui implique de masquer ses opinions personnelles et de « faire comme si » on partageait sans réserve celles des dirigeants¹⁹. Toute une gamme de comportements existe donc, de la croyance sincère aux fictions mises en place, à leur contestation, en

passant par la reconnaissance de l'utilité de leur diffusion sans pour autant y croire à titre personnel.

- 73 En outre, certains salariés n'hésitent pas à remettre en question les lectures managériales de l'identité de l'entreprise, en doutant que la dimension sociale des caisses d'épargne existe toujours : « On s'approche peu à peu d'une banque comme les autres. Malheureusement. C'est l'abandon du côté social des caisses d'épargne », explique un salarié, alors qu'une ex-guichetière regrette :

[...] à la Caisse d'épargne, ce qui m'a plu, c'était de rendre service au client. Je pense que c'était vraiment inscrit en elle. Quand elle n'était que caisse d'épargne, il y avait tout ce climat social qui l'animait, et que j'ai retrouvé chez certains collègues. Mais au niveau des chefs d'agence et de la ligne de la caisse d'épargne, ce n'est plus d'actualité. On leur demande vraiment du chiffre, de la rentabilité.

- 74 D'autres cherchent au contraire à valoriser des éléments identitaires qui ne sont plus mis à l'honneur par le management. Le cas du livret A est particulièrement symptomatique : il montre l'investissement fort de certains salariés pour ce produit, qu'ils conçoivent comme emblématique de l'identité des caisses d'épargne, ce qui se comprend aisément lorsqu'on sait qu'il a été l'unique produit proposé par les Caisses de 1818 à 1965. On qualifie en effet en interne de « banalisation » le mouvement qui veut, en fonction des interlocuteurs rencontrés, soit que ce produit disparaisse, soit que d'autres banques puissent également le proposer. Le fait que le terme puisse indifféremment s'appliquer au produit (« banalisation du livret A ») ou à l'entreprise (« banalisation des caisses d'épargne ») montre bien à quel point cet objet est lié dans les esprits à l'identité de l'entreprise. Sa banalisation ferait du GCE une banque comme les autres²⁰, et nombreux sont ceux qui le regrettent. D'autres sont plus fatalistes, et considèrent que c'est là le sens de l'histoire.
- 75 Ainsi, plusieurs définitions parfois contradictoires de ce qui fait la spécificité de l'entreprise cohabitent, portées par des salariés, des syndicats, des managers, ce qui ne les empêche pas pour autant d'exprimer des aspects caractéristiques de l'entreprise. En effet, « le propre des cultures humaines est que des objets autoréférentiels peuvent y être dotés d'autant de réalité que les choses qui existent indépendamment du fait qu'on s'y réfère » (Flahault, 2005 : 41).

Conclusion

- 76 L'identité d'entreprise apparaît dès lors moins comme un contenu ou une énumération de composantes dont il faudrait dresser la liste que comme un processus dynamique, à la fois politique et intime :
- Politique, car, comme on l'a vu, elle est mise en jeu par le management à des fins d'accompagnement et de justification des décisions, pour faire accepter l'érosion institutionnelle et les contradictions que l'accélération entraîne. Une telle mise en jeu explique qu'on éclaire telle ou telle facette du prisme identitaire en fonction des contextes et des auditoires ;
 - Intime, car il en va également de la définition que chaque individu donne de son travail, de son activité et de ce qui le lie à son entreprise. Il en va de processus d'identification, qui permettent de saisir d'autres formes d'investissements, de l'ordre de l'attachement, de l'affect (joie, tristesse...), du sentiment (fierté, déception...), éléments tout aussi

considérables que la stratégie d'entreprise pour la compréhension profonde de la manière dont se vivent les organisations et leurs transformations.

- 77 Il faut donc en définitive reposer la question. Non plus se demander ce qu'est l'identité d'une entreprise, mais selon quels processus d'attachement ou de détachement, selon quelles modalités et quelles déclinaisons on s'identifie à tel ou tel aspect de l'entreprise.
- 78 En conclusion, le tandem constitué par l'approche critique de Rosa et l'approche plus classique de Dubet constitue un cadre heuristique fort qui permet de penser aussi bien les dimensions structurelles de notre rapport au temps, liées à la longue durée et à l'accélération sociale dans son ensemble, que la perception qu'ont les acteurs individuels de la déstructuration des institutions et de ses répercussions sur leur expérience quotidienne.
- [...] le temps est donc toujours à la fois privé et intime — comment veux-je passer mon temps ? est la version temporelle de la question éthique : comment veux-je vivre ? — et toujours de part en part déterminé socialement : les rythmes, les séquences, les durées et les vitesses du temps social, de même que les horizons et les perspectives temporels corrélatifs sont presque entièrement soustraits au contrôle individuel. [...] C'est la raison pour laquelle le temps apparaît comme le mode authentique de la conjugaison d'impératifs structurels et d'orientations culturelles, et c'est ce qui explique comment les conditions d'une autonomie éthique individuelle et d'une coordination sociale de l'action maximale peuvent être remplies simultanément. La mise au jour de la « sourde violence normative » des structures temporelles est donc le premier objectif de la théorie de l'accélération (Rosa, 2010 : 365-366).
- 79 Le diagnostic critique des structures temporelles auquel nous appelle Rosa est de ce fait un bon analyseur de ce qui se joue dans l'entreprise, car il permet d'envisager les évolutions sur la longue durée en lien avec les stratégies d'acteurs à un moment donné. Rosa s'avère donc un auteur de tout premier ordre dès lors — et c'est finalement le plus délicat à mener vu la hauteur de sa pensée — qu'on réussit à articuler les concepts qu'il propose avec une étude de terrain, ce à quoi Dubet peut aider. Il me semble en effet que c'est dans l'articulation entre le terrain et les concepts théoriques que se nouent la posture critique du chercheur et son accès à l'autonomie par rapport aux idéologies dont les organisations qu'il étudie sont porteuses. La posture critique correspond bien au « travail de la pensée » dont parle Foucault, dont le rôle « n'est pas de dénoncer le mal qui habiterait secrètement tout ce qui existe, mais de pressentir le danger qui menace dans tout ce qui est habituel et de rendre problématique tout ce qui est solide » (Dreyfus et Rabinow, 1984 : 325-326).

BIBLIOGRAPHIE

ALTHABE, Gérard (1990), « Ethnologie du contemporain et enquête de terrain », *Terrain*, N° 14. [En ligne]. <http://terrain.revues.org/2976>. Page consultée le 31 juillet 2012.

ALTHABE, Gérard (1991), « Désacraliser l'entreprise : un terrain technologique banal », *Journal des anthropologues*, n°s 43-44, p. 17-44.

- BALMER, John M.T. (2001), « Corporate Identity, Corporate Branding and Corporate Marketing. Seeing Through the Fog », *European Journal of Marketing*, 35(3/4), p. 248-291.
- BAZIN, Jean (1996), « Interpréter ou décrire » dans Jacques REVEL et Nathan WACHTEL (dir.), *Une école pour les sciences sociales*, Paris, Éditions du Cerf/Éditions de l'EHESS, p. 401-420.
- BAZIN, Luc et Monique SELIM (2001), *Motifs économiques en anthropologie*, Paris, L'Harmattan.
- BENJAMIN, Walter (2002), *Charles Baudelaire : un poète lyrique à l'apogée du capitalisme*, Paris, Payot.
- CHRISTEN-LECUYER, Carole (2004), *Histoire sociale et culturelle des Caisses d'épargne en France. 1818-1881*, Paris, Économica.
- COURPASSON, David (1995), *La modernisation bancaire, sociologie des rapports professions-marchés*, Paris, L'Harmattan.
- CRESCENZO (de), Jean-Claude et Bernard FLORIS (2000), « La gestion participative comme objet de communication organisationnelle » dans Pierre DELCAMBRE (dir.), *Communications organisationnelles. Objets, pratiques, dispositifs*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 159-174.
- DESCOMBES, Vincent (1996), *Les institutions du sens*, Paris, Minuit.
- DOUGLAS, Mary (2004), *Comment pensent les institutions*, Paris, La Découverte.
- DREYFUS, Hubert LEDERER et Paul RABINOW (1984), *Michel Foucault, un parcours philosophique : au-delà de l'objectivité et de la subjectivité*, Paris, Gallimard.
- DUBET, François (2002), *Le déclin de l'institution*, Paris, Seuil.
- DUET, Daniel (2002), *Les caisses d'épargne*, Paris, Presses universitaires de France.
- DUET, Daniel (dir.) (2007), *Caisse d'épargne des Alpes. De l'abeille à l'écureuil*, Bresson.
- DUMONT, Louis (1979), *Homo hierarchicus. Le système des castes et ses implications*, Paris, Gallimard.
- FLAHAULT, François (2005), « Récits de fiction et représentations partagées », *L'Homme*, n°s 175-176, p. 37-56.
- FLAMANT, Nicolas (2002), *Une anthropologie des managers*, Paris, Presses universitaires de France.
- FLAMANT, Nicolas (2005), « Observer, analyser, restituer. Conditions et les contradictions de l'enquête ethnologique en entreprise », *Terrain*, n° 44, p. 137-152.
- GIDDENS, Anthony (1987), « Time and Social Organization » dans *Social Theory and Modern Sociology*, Stanford, Stanford University Press, p. 140-165.
- GODELIER, Éric (2009), « La culture d'entreprise. Source de pérennité ou source d'inertie ? », *Revue française de gestion*, 35(192), p. 95-111.
- HATZFELD, Nicolas (2002), *Les gens d'usine. 50 ans d'histoire à Peugeot-Sochaux*, Paris, Éditions de l'atelier.
- ILLOUZ, Eva (2006), *Les sentiments du capitalisme*, Paris, Seuil.
- LAZARUS, Jeanne (2012), *L'épreuve de l'argent*, Paris, Calmann-Lévy.
- LLAMBY, Laure (de) (2003), *Les métamorphoses de l'épargne*, Paris, Gallimard.
- MARION, Gilles (coord.) et al. (2005), *Antimanuel de marketing*, Paris, Éditions d'Organisation.

- MELEWAR, T.C. et Elizabeth JENKINS (2002), « Defining the Corporate Identity Construct », *Corporate Reputation Review*, 5(1), p. 76-90.
- MOINGEON, Bertrand et Bernard RAMANANTSOA (1997), « Understanding Corporate Identity : The French School of Thought », *European Journal of Marketing*, 31(5/6), p. 383-395.
- RICŒUR, Paul (1990), *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil.
- ROSA, Hartmut (2010), *Accélération. Une critique sociale du temps*, Paris, La Découverte.
- ROSA, Hartmut (2012), *Aliénation et accélération, vers une théorie critique de la modernité tardive*, Paris, La Découverte.
- SCHAEFFER, Jean-Marie (2005), « Quelles vérités pour quelles fictions ? », *L'Homme*, n^{os} 175-176, p. 19-36.
- TASSEL, Julien (2008), *L'histoire saisie par le management. Entre pratiques du passé et exercice du pouvoir managérial : l'exemple du Groupe Caisse d'Épargne*. Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication sous la direction de V. RICHARD, Paris, CELSA, Université Paris-Sorbonne.
- TASSEL, Julien (2010), « L'histoire d'entreprise, objet communicationnel ? » dans Catherine LONEUX et Bertrand PARENT (dir.), *Communication des organisations, recherches récentes*, tome 2, Paris, L'Harmattan, p. 154-164.
- TASSEL, Julien (2011), « Les Caisses d'épargne face à l'avènement d'un groupe bancaire universel : le changement organisationnel entre ingénierie managériale de la mémoire et attachement au passé », *Conserveries mémorielles*, n° 11, « Travail et mémoire » [En ligne]. <http://cm.revues.org/1024>. Page consultée le 31 juillet 2012.
- VAN REKOM, Johan, Cees B.M. VAN RIEL et Berend WIERENGA (1991), *Corporate Identity*. Van Vaag Concept Naar Hard Feitenmateriaal, Working Paper, Corporate Communication Centre, Erasmus University Rotterdam.
- VEZINAT, Nadège (2011), « Surveiller les professionnels, fichier les clients : étude des contrôles de la Banque Postale », *Sociologies pratiques*, n° 22 p. 35-47.
- WAHL, Elodie (2010), « Hartmut Rosa, accélération. Une critique sociale du temps », *Lectures* [En ligne]. <http://lectures.revues.org/990>. Page consultée le 31 juillet 2012.

ANNEXES

Une enquête ethnographique en entreprise

En 2003, j'ai négocié avec l'Association pour l'Histoire des Caisses d'Épargne de pouvoir mener une enquête au sein du groupe bancaire dont elle dépendait. Cette enquête s'est articulée sur plusieurs méthodologies de recherche : un terrain ethnographique, des récits de carrière réalisés auprès de salariés et une recherche documentaire visant à éclairer les pratiques.

Le terrain ethnographique en entreprise s'est déroulé de janvier 2003 à juin 2007, par intermittences, puisqu'il s'agissait de séances d'observation non participante et que je

n'étais pas salarié de l'entreprise. J'ai observé un certain nombre de situations, une situation étant définie comme « une configuration singulière par définition temporaire, le moment actuel d'une histoire en cours, dont on peut dresser un état » (Bazin, 1996 : 418). Celles-ci comprennent par exemple des situations de travail (quotidien des bureaux, réunions), des situations de formation (réunion d'accueil de nouveaux arrivants, formations dans l'université d'entreprise), des prises de parole officielles (grands rassemblements destinés aux sociétaires, colloque mêlant un public universitaire et de managers), des expositions, etc. L'accès à ces situations n'est pas sans poser problème, car la pratique de l'ethnographie en entreprise suppose pour le chercheur, et ce, même s'il dispose d'un accord de principe, « une renégociation permanente des limites de l'observable » (Flamant, 2002). Sans forcément s'en rendre compte, le chercheur est inscrit dans un rapport de force qu'il s'agira de reconfigurer pour pouvoir mener à bien ses investigations et observations. Cette exigence impose d'être constamment soumis à un « mode de communication »²¹ (Althabe, 1990) spécifique qui prend la forme d'une négociation généralisée avec les acteurs. Ce processus de négociation touche à tous les aspects de la recherche : aussi bien les lieux qu'il sera possible d'investiguer, les personnes que le chercheur pourra rencontrer, les documents qui pourront être consultés, la durée de la présence sur le terrain, les conditions de restitution ou de publication (Flamant, 2005), étant aussi négocié que les résultats et l'analyse ne pourront, eux, pas faire l'objet de négociation. La démarche est donc exigeante, car il s'agit, au coup par coup, en fonction de l'information récoltée, d'approfondir l'enquête en négociant l'accès à telle réunion ou à tel événement, la rencontre avec un nouvel interlocuteur, la lecture de tel document, et ainsi de suite.

À l'analyse de ces situations, il faut ajouter la réalisation d'entretiens de récits de carrière professionnelle (sur le modèle des récits de vie). Ces entretiens n'ont pas donné lieu à une analyse de discours systématique, mais ont permis, par leur longueur (il n'est pas rare qu'ils dépassent les quatre heures d'enregistrement), de saisir les étapes des parcours professionnels, d'approfondir la conception des métiers ou des activités, de comprendre en détail les perceptions que les enquêtés se font de l'entreprise et des transformations propres à la période d'enquête. Ils encouragent la comparaison entre les différents moments d'une carrière. Une vingtaine de ces récits de carrière a été réalisée dans le cadre de l'enquête, auprès de salariés travaillant en agence ou au siège, à Paris ou en province, exerçant des fonctions commerciales au guichet ou des fonctions dites support (salariés en charge de la communication, de la formation, du mécénat, des études historiques, du développement durable, etc.). L'enjeu est de comprendre les répercussions des transformations de l'entreprise sur des profils variés.

Enfin, le travail ethnographique a donné lieu à l'analyse de documents récoltés lors des entretiens, sur le terrain ou par la fréquentation de l'espace de documentation du groupe bancaire. Ces documents sont de nature variée : publications syndicales, magazines internes et lettres d'information (du Groupe Caisse d'Épargne, de la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne, des caisses d'épargne dites « locales », du comité d'histoire...), opérations plus ponctuelles (publication du mécénat, catalogues d'exposition, etc.), archives de projets managériaux, livres d'histoire d'entreprise, diaporamas de formation, etc. Ces documents ont d'abord servi à approfondir la compréhension de l'entreprise. Ils ont ensuite été analysés (démarche inductive propre à l'enquête de terrain), en lien avec les entretiens et les observations, compte tenu de

mon objet de recherche, pour retracer les conditions de possibilité d'une histoire qui s'écrit en entreprise, avant de permettre, dans un dernier temps, d'analyser la circulation du savoir historique ainsi produit et les usages managériaux de l'histoire et du passé en entreprise (Tassel, 2008, 2010 et 2011).

NOTES

1. S'il fallait trouver un point de comparaison au Groupe Caisse d'Épargne dans le paysage bancaire canadien, on penserait au Mouvement des caisses Desjardins.
2. Dans cet extrait, l'orthographe « Caisse d'épargnes » correspond à celle de la source. Mis à part dans le cas de citations pour lesquelles l'orthographe d'origine sera respectée, j'écris dans cet article « les caisses d'épargne » sans majuscules, sauf lorsque je parle « des Caisses » sans les faire suivre du mot épargne, la majuscule servant alors à distinguer l'entreprise du nom commun. Enfin, les constructions correspondant à des développements de sigles prendront des majuscules (ex. : le Groupe Caisse d'Épargne, la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne).
3. Caisse d'épargne de Chambéry, 1856-1857, cité par Duet (2007 : 21).
4. Si l'institution s'adresse prioritairement au « peuple », aux « petites gens », les classes bourgeoises la fréquentent elles aussi rapidement et y placent également une partie de leurs actifs (Duet, 2002 : 38). Dans l'imaginaire collectif comme dans l'imagerie qu'elles mobilisent, les Caisses restent cependant très fortement associées à un type de clientèle : « [...] la Caisse d'épargne est la banque du pauvre », dit le dictionnaire LAROUSSE de 1897.
5. Ce mouvement continue à l'issue de mon terrain de recherche : en juillet 2009, les deux groupes fonderont le Groupe BPCE (Banques Populaires Caisses d'Épargne), deuxième groupe bancaire en France.
6. À l'origine, il s'agissait pour toutes les banques mutualistes de donner accès au crédit à des catégories professionnelles qui n'y avaient pas accès : les agriculteurs pour le Crédit Agricole ou le Crédit Mutuel, les artisans ou les petits commerçants pour la Banque Populaire.
7. Le nom du salarié a été changé.
8. « Accélération technologique (impliquant des machines) de processus orientés vers un but » (Rosa, 2010 : 94).
9. « Augmentation du rythme d'obsolescence des expériences et des attentes orientant l'action et comme un raccourcissement des périodes susceptibles d'être définies comme appartenant au présent, pour les diverses sphères des fonctions, des valeurs et des actions » (Rosa, 2010 : 101).
10. « Augmentation du nombre d'épisodes d'action ou d'expérience par unité de temps » (Rosa, 2010 : 102).
11. C'est-à-dire qui gagne du temps sur la cadence programmée de la chaîne de montage en se déplaçant vers l'amont et en effectuant de manière plus rapide les opérations demandées, afin de se ménager quelques secondes de répit par la suite. Voir par exemple Hatzfeld (2002).
12. En particulier le chapitre « Zentralpark, fragments sur Baudelaire (1938-1939) ».
13. Partant d'une démarche inductive, c'est la notion d'identité d'entreprise, et non celle, proche, de culture d'entreprise, que j'ai choisi d'interroger puisque c'est elle qui était utilisée par les managers rencontrés. Au demeurant, les similitudes sont grandes entre les deux notions, à commencer par le paradoxe du couple pérennisation/adaptation décrit par Éric Godelier (2009).
14. On retrouve la même manière de décrire l'entreprise dans de nombreux documents, au premier rang desquels les publicités et les magazines internes. L'enjeu est toujours de mettre en scène le GCE comme un acteur majeur du paysage bancaire européen. Le recours à l'individu collectif permet aussi de montrer une entreprise agissante (voie active).

15. Le paradoxe est semblable à celui que décrit Dumont lorsqu'il évoque la notion de nation : « [...] la nation est le groupe politique conçu comme collection d'individus et c'est en même temps, en relation avec les autres nations, l'individu politique » (cité par Descombes, 1996 : 125).
 16. Comme le rappelle l'étymologie *individuum* : ce qui est indivisible.
 17. Le logo des caisses d'épargne est un écureuil.
 18. 60 ans de construction du Groupe Caisse d'Épargne, Paris, Gallimard, 2006.
 19. Bien sûr, ce n'est pas une règle absolue, certaines entreprises sont plus ouvertes à la discussion et à la négociation que d'autres, tout comme certains individus occupent des positions hiérarchiques ou réticulaires assez importantes pour échapper à cette tendance. Il n'en reste pas moins que l'observation ou le recueil de paroles de contestation ne sont pas aisés.
 20. La banalisation du livret A, voulue par Bruxelles, deviendra effective au deuxième semestre 2008.
 21. Par « mode de communication », Gérard Althabe (1990) désigne l'édification d'un instrument conceptuel permettant « d'accéder à l'intelligibilité des échanges qui se développent [sur le terrain d'enquête] tant ceux entre les sujets eux-mêmes que dans lesquels le chercheur est directement impliqué ».
-

RÉSUMÉS

À partir d'une recherche doctorale sur les usages managériaux de l'histoire et du passé et d'un terrain de recherche ethnographique effectué au sein du Groupe Caisse d'Épargne entre 2003 et 2007, l'auteur analyse, dans un premier temps, le sentiment d'accélération sociale et celui de déclin institutionnel ressentis par les salariés de cette organisation, en insistant sur les enjeux identitaires sous-jacents. Dans un second temps, il analyse la réponse faite par le management à ce sentiment. La remise en cause du dispositif managérial par certains salariés amène à penser l'identité d'entreprise moins en termes de contenu qu'en ceux d'un processus d'investissements multiples.

Drawing from his ethnographic field study of the Groupe Caisse d'Épargne (French Savings Bank) between 2003 and 2007, and on his research into the managerial practices of repeated references to the Bank's historical character, the author analyzes the staff's sense of social acceleration and institutional decline, with a focus on the underlying issues of identity. He then moves on to analyze the way management responded to this display of feeling. The staff challenged the management's response less in terms of its content and more in terms of a process centred on multiple involvements.

A partir de una investigación doctoral sobre las prácticas de gestión de la historia y del pasado y con base a una investigación etnográfica realizada en el marco del Grupo *Caisse d'Épargne* entre 2003 y 2007, el autor analiza, en una primera etapa, el sentimiento de aceleración social y el de decadencia institucional percibido por los asalariados de esta organización, haciendo énfasis sobre los desafíos de identidad subyacentes. En una segunda etapa, lleva a cabo un estudio sobre la respuesta dada por el *management* a este sentimiento. El cuestionamiento del dispositivo *managérial* (*gerencial*) por parte de algunos asalariados hace pensar la identidad de la empresa más bien como un proceso de inversiones múltiples que en términos de contenido.

INDEX

Palabras claves : aceleración, decadencia institucional, ficción, Francia, identidad empresarial

Keywords : corporate identity, fiction, France, institutional decline, social acceleration

Mots-clés : accélération, déclin institutionnel, fiction, France, identité d'entreprise

AUTEUR

JULIEN TASSEL

Julien Tassel est maître de conférences, CELSA, à l'Université Paris Sorbonne et membre du GRIPIC. Courriel : julien.tassel@celsa.paris-sorbonne.fr

Pratiques alternatives de gestion dans les organisations publiques d'insertion socioéducative brésiliennes

Étude critique de cas

Isabelle Ruelland

- 1 L'histoire récente des organisations publiques d'insertion socioéducative brésiliennes est marquée par l'engagement de gestionnaires et de professionnels qui mettent en avant des pratiques de gestion innovantes dans une perspective critique. Les pratiques qu'ils proposent s'avèrent critiques puisqu'ils se soustraient d'une longue tradition dans la plupart des sciences sociales, tradition qui considère que « [...] la gestion est avant tout une affaire de rationalité, de technique, de stratégie, de planification, d'acte ou de changement intentionnel, etc. » (Sévigny, 1993 : 118). Ils s'engagent dans cette voie entre autres parce qu'ils sont convaincus que la participation collective à la gestion favorise non pas seulement la production de service socioéducatif de qualité, mais aussi la démocratie organisationnelle et l'émancipation des sujets impliqués (Campos, 2005 ; Silva Paim, 2008 ; Wagner de Lima Gois, 2008 ; Ferreira Mendes, 2007).
- 2 Plusieurs approches influencent ces pratiques de gestion comme la théologie de la libération, la pédagogie des opprimés de Paolo Freire (1975), la recherche-action participative de Fals Borda (1972), certaines théories marxistes, féministes, postcoloniales, etc. (Sandoval, 2000 ; Anadon et Savoie-Zajc, 2007). Celles-ci ont en commun de prioriser un engagement politique et idéologique de transformation organisationnelle à l'égard des inégalités sociales. Plus récemment, des gestionnaires préfèrent se tourner vers une approche « éthique, politique et esthétique ». Concrètement, les dispositifs organisationnels inspirés d'une telle approche prennent la forme d'espaces de communication transversale par lesquels les acteurs impliqués sont invités à critiquer et à transformer les discours et les pratiques institués.

- 3 L'approche éthique, politique et esthétique connaît aujourd'hui un essor dans les établissements publics de services sociaux et de santé du Brésil (Vasconcelos, 2010). De véritables instituts d'actions sociales pluridisciplinaires consacrés à cette approche se sont créés, en lien avec les universités locales, mais aussi avec les activistes de quartier (Cusset, 2003 ; Rolnik, 2000). Bien qu'elle soit surtout répandue au sud et au sud-est du Brésil, cette approche rayonne en Argentine et en Uruguay (Ruelland, 2008). Malgré son déploiement, la littérature spécialisée (Barembly, 2003 ; Guattari et Rolnik, 2000 ; Lancetti, 2008 ; Merhy, 2002 ; Passos et al., 2010 ; Saidon, 2008) ne permet pas actuellement de comprendre comment une telle approche influence concrètement les pratiques organisationnelles dans les établissements publics d'insertion socioéducative du Brésil.
- 4 Dans cette perspective, la recherche sur laquelle se fonde cet article a pour objectif de comprendre comment l'approche éthique, politique et esthétique influence la gestion d'organisations publiques à partir de l'analyse de pratiques qui s'en inspirent dans dix établissements d'insertion socioéducative pour jeunes contrevenants¹ au Brésil. Plus précisément, il s'agit de comprendre les agencements de différentes dimensions des pratiques de gestion inspirées de l'approche éthique, politique et esthétique à partir des discours et des actions des gestionnaires qui les mettent en œuvre. Sans prétendre offrir un panorama exhaustif de toutes les dimensions impliquées dans la construction et la mise en application de telles pratiques, cette recherche se concentre sur l'étude des agencements entre les dimensions normative et méthodologique ainsi que sur les effets produits par ces pratiques.
- 5 Puisqu'ils définissent les modes des communications organisationnelles, nous nous intéressons davantage aux gestionnaires et à leurs pratiques d'organisation des espaces communicationnels. Après avoir exposé une revue de la littérature sur l'approche éthique, politique et esthétique, nous proposons de décrire la démarche méthodologique et le cadre de référence de notre recherche pour par la suite présenter nos principaux résultats ainsi que les pistes de recherche qu'elle fait ressortir.

L'approche éthique, esthétique et politique : un survol théorique

- 6 Qu'elles soient issues de la sociologie critique ou des *critical management studies*, les recherches adoptant une approche critique des pratiques de gestion ont en commun une volonté de dénoncer les injustices sociales qu'elles contribuent à reproduire dans les organisations publiques ou privées. Dans ces études, on insiste par exemple sur l'importance des relations de pouvoir historiquement et socialement constituées, sur l'inscription des faits économiques et des pratiques de management dans des contextes idéologiques singuliers, qu'elles analysent en misant entre autres sur l'importance du rôle des techniques et des discours dans la formation de la subjectivité. Les conditions de légitimation de la production des discours et des techniques managériaux sont mises en évidence « [...] en attirant l'attention sur les <fermetures discursives> que tiennent pour acquis certains postulats et certaines idéologies » (Huault, 2008 : 317). Les pratiques de gestion sont ainsi comprises sous l'angle de la subjectivation qui permet de mieux saisir la relation de plus en plus fine, et de plus en plus individualisée, du couple émancipation-assujettissement (Martuccelli, 1999). Par exemple, l'une des thèses centrales dans les analyses de Michel Foucault (2001b), Gilles Deleuze et Félix

Guattari (1980), Michel Hardt (1998), Georges Lapassade (1974), René Lourau (1981), Louis Althusser (2001), Judith Butler (2002) et d'autres est que la subjectivité n'est pas originelle ou fixée d'avance : elle se forme, à un certain degré au moins, dans le champ des forces sociales. Ces analyses ont graduellement vidé de leur contenu toute notion de subjectivité présociale (inconsciente) pour enraciner la production de subjectivité dans le fonctionnement des institutions et des organisations (Hardt, 1998 : 370). Plus précisément, la subjectivité et le sujet se constituent au fil des nombreux agencements (matériels, relationnels) que le sujet crée par ses actes et ses paroles dans un processus en devenir constant. Dans cette perspective, ce sont les nouvelles subjectivités produites par le pouvoir en acte (parole ou geste) qui peuvent transformer les discours et les pratiques de gestion, c'est-à-dire les « modes de subjectivation » de l'organisation.

- 7 Grosso modo, la compréhension des modes de production de subjectivation oscille entre deux extrêmes dans ces différentes études critiques. Il y a d'un côté la subjectivation « capitaliste », qui produit une relation à soi d'aliénation où les valeurs concernent le niveau individuel et narcissique dans un culte de soi. De l'autre côté se situe la subjectivation « éthique, politique et esthétique », qui produit une relation à soi de création où les valeurs concernent davantage l'altérité dans un processus d'invention de nouvelles coordonnées de production subjective facilitant l'affirmation et l'expansion du potentiel de soi et des autres. Cette seconde manière d'aborder les modes de subjectivation varie d'une recherche à l'autre et d'une approche critique à l'autre². Attardons-nous sur cette seconde approche au cœur des pratiques de gestion brésiliennes sur lesquelles porte cette recherche.
- 8 L'approche éthique, politique et esthétique s'inscrit dans un courant philosophique ne faisant pas consensus en ce qui a trait à son appellation. En effet, on le qualifie souvent, pour simplifier, de philosophie de la différence ou de poststructuralisme (Cusset, 2003). Compte tenu des nombreuses différences entre les idées des penseurs qui sont associés à ce courant³, la plupart d'entre eux récusent même l'idée qu'ils forment un « courant » philosophique particulier (Foucault, 2001a). Indépendamment de ce débat, il importe de souligner que cette approche est marquée par une ontologie singulière inspirée de ce que Guattari (1992) nomme le paradigme « éthico-politico-esthétique ». Avec ce paradigme, ce dernier propose une stratégie d'expérimentation à même de créer de nouvelles formes de lecture de la réalité par un refus de tout lieu de vérité. Sa principale caractéristique est la déconstruction des hiérarchies et des frontières qui divisent les champs de connaissances par une rupture permanente des représentations établies.
- 9 Dans cette perspective, connaître revient à inventer un champ de problématisation à partir d'une dénaturalisation des dichotomies (individu-société, objet-sujet, homme-nature, théorie-pratique, etc.) et d'une recreation permanente du champ d'investigation. Sujet et objet ne sont pas perçus comme des réalités qui préexistent à la production de connaissance. Leur agencement vient avant cette dichotomie et construit ses termes. Ils prennent forme ensemble dans le même « fond » présujet et préobjet. Ce fond (aussi nommé « corps-sans-organe ») ne peut être représenté ; il peut être « éprouvé » dans une ouverture esthétique mobilisant la sensibilité ainsi que par une forme de critique éthique, politique et esthétique facilitant la construction permanente d'agencements afin de ne pas priver la pensée de l'éclairage du « champ de possibles non programmés » (Guattari, 1992).

- 10 L'approche éthique, politique et esthétique comme fondement normatif de l'action incite donc à maintenir un point de vue critique permettant de s'agencer à des événements construits au fil de gestes et de paroles libérateurs de désirs enfouis dans la résignation, l'habitude et la perte de sens. En s'inspirant de Cornelius Castoriadis (1999)⁴, Lapassade (1975) soutient que ces événements facilitent explicitement ou implicitement la production de « forces instituanes » dans l'organisation. Tout comme le désir⁵ et la production de subjectivité, l'événement est imprévisible : il suit un « mouvement rhizomique »⁶. Le pouvoir de l'événement est au cœur d'un système conceptuel résolument anti-essentialiste qui formalise des espaces communicationnels critiques producteurs de subjectivité. Ces espaces communicationnels se fondent sur une ouverture éthique, politique et esthétique du sujet : ouverture « éthique » (penser = observer les différences émergentes et affirmer le devenir continu de la production de subjectivité à partir de ces différences), « politique » (penser = s'inscrire dans une lutte contre les forces obstruant ou capturant la production de subjectivité) et « esthétique » (penser = créer comme dans une œuvre d'art au lieu de tendre à la maîtrise d'un champ de savoir particulier) (Rolnik, 1994). Ces trois dimensions dessinent les contours d'une sensibilité à se laisser surprendre et déstabiliser par la différence créée au contact de la réalité toujours autre. En somme, Guattari (1992) considère que le sujet peut, par une attitude singulière — éthique, politique et esthétique —, produire de nouveaux territoires existentiels. En quoi cette approche est-elle différente des autres approches critiques qui se déploient dans les pratiques organisationnelles brésiliennes ?
- 11 La plupart des approches critiques des pratiques de gestion au Brésil s'inspirent plus ou moins fortement des théories marxistes ainsi que de la psychanalyse pour comprendre les processus psychique, organisationnel et social (Sandoval, 2000). La psychanalyse est généralement utilisée pour comprendre et analyser les enjeux psychiques des sujets. Les différents angles d'analyse (dimensions énergétique, économique, topique, relationnelle, etc.) que la psychanalyse a développés pour étudier le système psychique et ses dynamiques convergent vers une conception des bases de l'expérience humaine en perpétuel conflit — conflit entre désirs et réalité, entre pulsions de vie et pulsions de mort, entre le jeu de ces pulsions et la rationalité du moi et du surmoi, etc. Le sujet repose sur des conflits fondamentaux par rapport auxquels il réalise des compromis temporaires ou transitoires. Pour leur part, les grilles d'analyse marxiste, postmarxiste ou tout au moins critique fondent les compréhensions et les conceptions des processus organisationnel et social. De telles grilles orientent l'analyse vers le pouvoir (les conflits de pouvoir, l'autorité, etc.). Les enjeux de pouvoir demeurent au cœur de l'organisation et de son fonctionnement : dans les rapports de domination, d'inégalité, d'aliénation, etc.
- 12 Tant sur le plan psychique que sur le plan social, les référents théoriques critiques orientent les analyses vers le conflit. Dans la pratique, les gestionnaires ou plutôt les praticiens critiques proposent de favoriser la « démocratie conflictuelle » entre tous les membres de l'organisation, où participation et implication dépendent de la constitution d'une base collective de débat mettant en lumière les inégalités fondamentales (Lourau, 1981). Cette dynamique conflictuelle a lieu dans le groupe et est facilitée par une pratique organisationnelle critique spécifique. Par exemple, avec la socioanalyse (Lapassade, 1975), le praticien cherche à confronter le groupe aux enjeux sociaux qui le traversent dans le but de produire des changements sociopolitiques plus larges que

l'organisation. Cette pratique de confrontation se heurte souvent au défi de marier les dimensions psychiques, organisationnelles et sociales dans le travail de groupe. En effet, le praticien court le risque de réduire les dimensions sociale et politique à celles du psychique ou, inversement, de nier le psychique et ses résistances en survalorisant le pouvoir social du groupe.

- 13 Dans la perspective de l'approche éthique, politique et esthétique, ce risque peut être évité en renonçant aux représentations dichotomiques de la réalité. De ce point de vue, le groupe est conçu comme une combinaison singulière de composantes hétérogènes ouvrant différents champs de visibilité et de manières de parler (Benevides, 1997). Le groupe n'est pas « [...] le lien organique qui unit des individus hiérarchisés, mais un constant générateur de <désindividualisation> » (Foucault, 2001a : 135). Une telle conception remet en question toute définition du groupe comme entité reposant sur un but commun entre ses membres ; il n'y a que l'évidence de l'effet provisoire qui se maintient. Il n'y a pas de disposition ordonnée possible entre les parties, mais plutôt des ouvertures et des bifurcations divergentes qui s'opposent en s'affirmant et en se multipliant, échappant ainsi aux représentations dichotomiques propres aux théories critiques plus classiques (Benevides, 1997 : 186). Pour illustrer ce mouvement, Guattari (1972) reprend la notion de groupe-sujet de Jean-Paul Sartre (1960). En opposition avec le « groupe-sérialisé » (Sartre, 1960) ou le « groupe-assujetti » (Lapassade, 1974) qui est soumis aux forces instituées véhiculées par les institutions qui le traversent, le groupe-sujet se libère de celles-ci tout en potentialisant l'émergence des forces instituanes d'un collectif toujours en train de se faire. Ainsi, « [l]es groupes-sujets ne cessent de dériver par rupture des groupes-assujettis : ils font passer le désir, et le recourent toujours plus loin, franchissant la limite, rapportant les machines sociales aux forces élémentaires du désir qui les forme » (Deleuze et Guattari, 1972 : 416).
- 14 Par conséquent, au lieu de s'attaquer aux sources de l'exclusion sociale par une approche communautaire de lutte des classes, les gestionnaires et les praticiens qui s'inspirent de l'approche éthique, politique et esthétique s'intéressent davantage à la subjectivité socialement ou collectivement produite. Il n'est pas question pour eux de dissoudre la subjectivité humaine dans la complexité sociale qui ferait perdre au sujet sa capacité réflexive d'agir politiquement sur le monde. L'attention est plutôt portée sur l'affirmation d'un sujet collectif, sur la prise de parole sociale, sur la production collective de subjectivation vers une articulation commune entre vision du monde et intervention dans le monde. Cette conception rejoint en quelque sorte celle de la pensée critique classique (marxisme, école de Francfort) selon laquelle l'ultime valeur du sujet, historiquement construit, réside dans sa capacité réflexive d'agir politiquement sur le monde. Elle s'en démarque aussi puisqu'elle incarne
[...] la possibilité d'une critique pragmatique radicale continue, loin du freudo-marxisme dominant, offrant enfin une alternative théorique détotalisée, affinée, ramifiée, ouverte aux enjeux de l'intensité, des flux de signes et du sujet multiple ; les outils, en un mot, d'une critique sociale pour aujourd'hui (Cusset, 2003 : 345).
- 15 En ce sens, l'approche éthique, politique et esthétique invite à trouver, par tous les moyens possibles, comment se réapproprier la capacité d'être transformé par l'autre ; un peu comme le « frisson du nous » de Samuel Beckett (1961).
- 16 Pour Guattari (1977), la différence entre une pratique organisationnelle alternative inspirée des théories critiques classiques et ce qu'il nomme l'« acte micropolitique » (ou « moléculaire ») de l'approche éthique, politique et esthétique se situe sur le plan

de la « politique de signification ». D'un côté, on accepte les significations comme des incontournables, avec la certitude de les retrouver inévitablement à tous les niveaux sémiotiques. De l'autre côté, on les accepte de fait, dans le cadre d'un système organisationnel particulier, mais en contrepartie, on se propose de mener une lutte micropolitique susceptible de creuser ces significations de l'intérieur, de façon à permettre aux multiplicités intensives de se dégager de la tyrannie du « surcodage signifiant » (Guattari, 1977).

- 17 En résumé, les pratiques organisationnelles d'inspiration critique valorisent la conscientisation et la politisation des personnes, des groupes et des organisations en se préoccupant des transformations sociopolitiques plus larges. Avec l'approche éthique, politique et esthétique, un autre courant critique se démarque. Celui-ci repose sur une triple critique du sujet, de la représentation et de la continuité historique linéaire. Il remet en question les discours et les concepts totalisants et réifiant en valorisant plutôt « [...] les mouvements spontanés et les insurrections non coordonnées, contre l'image rétrospective, et totalisante, d'un programme réalisé et d'une continuité » (Cusset, 2003 : 157) en plus d'éclairer « [...] les effets de pouvoir au sein de formations discursives, et les effets de discours au cœur même des pratiques » (Cusset, 2003 : 341). Comment les fondements normatifs tout comme les conceptions théoriques de l'approche éthique, politique et esthétique influencent-ils les pratiques organisationnelles dans le quotidien de l'organisation publique d'insertion socioéducative ? C'est ce que notre étude cherche à éclairer.

Méthodologie de recherche

- 18 Pour faciliter l'atteinte de l'objectif de cette recherche — comprendre les agencements des dimensions normative, méthodologique ainsi que des effets produits par la gestion inspirée de l'approche éthique, politique et esthétique à partir des discours et des actions des gestionnaires qui la pratiquent —, nous faisons intervenir la démarche qualitative de type exploratoire. Essentiellement, notre étude repose sur un échantillon typique ou intentionnel de dix centres d'insertion socioéducative pour jeunes contrevenants ayant participé à un processus d'intervention organisationnelle s'inspirant de l'approche éthique, esthétique et politique. Cette intervention a été réalisée par un institut spécialisé dans l'accompagnement et dans l'implantation de cette approche critique de la gestion dans les organisations brésiliennes de services publics variés. La période de cette intervention a été choisie parce qu'elle constitue un moment important de débats et de réflexions sur les modes de gestion inspirés de l'approche éthique, politique et esthétique par les acteurs impliqués (gestionnaires, employés, jeunes touchés). Cet institut a été choisi à partir d'une technique d'échantillonnage non probabiliste « boule de neige » et des critères de sélection suivants : nombre d'années de pratique dans la gestion inspirée de l'approche éthique, politique et esthétique, nombre de participations à des activités de réflexions sur le thème de l'approche éthique, politique et esthétique (séminaire, formation, rencontre, colloque, etc.) des praticiens de l'Institut, nombre d'organisations de ce type d'activité, nombre de publications d'articles et de livres portant sur cette même approche et niveau de reconnaissance dans le milieu de la gestion publique (considéré comme une référence dans l'approche éthique, politique et esthétique par le milieu universitaire) de l'Institut.

- 19 L'institut sélectionné est une entité sans but lucratif qui a pour mission d'appuyer et d'accompagner des personnes, groupes et organisations en situation de vulnérabilité sur les plans psychique ou social grâce à une équipe multidisciplinaire composée de professionnels de domaines variés — psychologie, psychiatrie, service social, pédagogie, sociologie et anthropologie. Cet établissement est composé d'une équipe de dix professionnels qui assurent la gestion des différents services. L'envergure de l'intervention observée pour cette étude de terrain a nécessité l'implication de ces dix personnes. Elles ont d'ailleurs toutes été interrogées et observées dans leur pratique.
- 20 Les dix organisations publiques d'insertion socioéducative pour jeunes contrevenants auprès desquels a eu lieu l'intervention organisationnelle relèvent du Département de gestion des services et des mesures socioéducatives (SAME) du Secrétariat de la défense sociale du gouvernement de l'État de Rio Preto⁷ au Brésil. C'est à la SAME que reviennent les tâches de planification, de coordination, de supervision et l'orientation de l'exécution des mesures socioéducatives pour les jeunes contrevenants (accompagnement juridique, curriculum pédagogique, intervention psychosociale, etc.) et de consolidation du réseau de services. Depuis 2000, la SAME oriente ses politiques et ses services afin, d'une part, de consolider le lien avec la famille et la communauté du jeune contrevenant et, d'autre part, de créer des programmes pédagogiques orientés vers la réinsertion socioéducative et la formation permanente des professionnels travaillant auprès du jeune. Dans cet esprit, une nouvelle méthodologie de travail se nommant Cogestion a été implantée en 2001. Celle-ci repose sur la consolidation d'ententes avec des établissements réputés pour leur expertise dans le domaine, comme l'Institut. Un programme de Cogestion s'est construit avec cet institut qui propose un accompagnement touchant à la gestion globale des centres. Par cet accompagnement, l'Institut tient à faciliter l'émergence d'une approche éthique, politique et esthétique dans les modes de gestion par l'intermédiaire de divers dispositifs pratiques. Notre recherche porte sur cet accompagnement ayant eu lieu entre juin 2005 et juin 2008.
- 21 Au moment de l'étude, dix centres pour jeunes contrevenants sont comptabilisés dans l'ensemble de l'État de Rio Preto. Chacun d'eux présente un historique et une structure différents. Les centres comptent de 50 à 200 jeunes. Il n'y a pas de standards de gestion d'un centre à l'autre, à cause des différences entre les formes de partenariat, de financement et de gestion. Un centre est généralement constitué d'un directeur, d'une équipe administrative — incluant une adjointe à la direction, des secrétaires, des coordonnateurs de la sécurité et des coordonnateurs des services offerts aux jeunes —, d'agents de sécurité, d'une « équipe de technique » — nom donné à l'équipe d'intervention auprès du jeune constituée de psychologues, d'ergothérapeutes, de travailleurs sociaux, d'éducateurs et d'avocats — et d'employés de soutien — responsables de l'entretien ménager, chauffeurs, infirmiers et parfois médecins et cuisiniers.
- 22 Pour chaque centre à l'étude, nous avons réalisé une trentaine d'heures d'observation en situation, de l'analyse de documents ainsi que des entretiens individuels et collectifs auprès des gestionnaires. Les personnes interviewées ont été choisies en fonction des critères suivants : le type d'engagement dans l'organisation, le niveau d'implication dans les discussions et les pratiques de gestion inspirées par l'approche éthique, politique et esthétique. Par la diversité et la quantité de contenus recueillis, l'analyse des données présentées ici s'appuie sur un canevas heuristique⁸ d'analyse construit à

partir de trois dimensions (normative, méthodologique et effets produits) au cœur des pratiques organisationnelles observées.

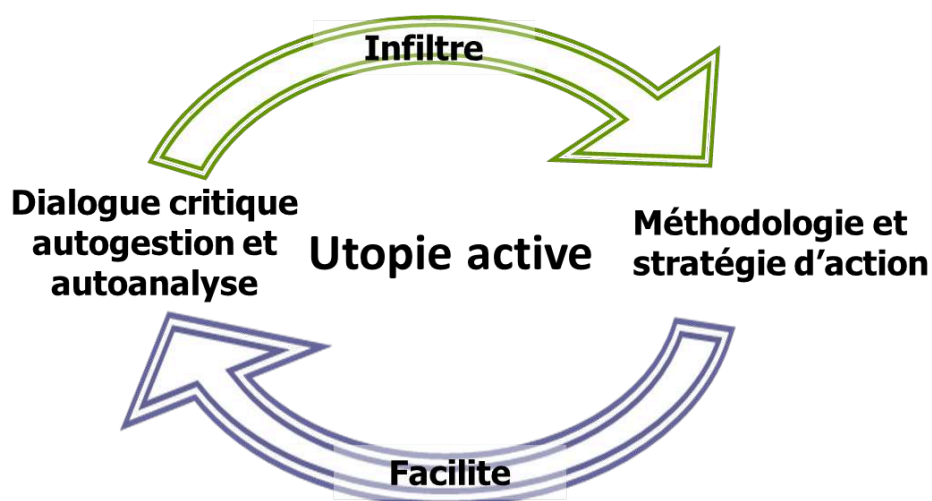
- 23 Les aspects normatifs de la pratique organisationnelle font généralement référence à la finalité de la pratique ainsi qu'aux valeurs qui la sous-tendent. Plus précisément, la « conception normative » des gestionnaires inclut ici leurs valeurs (modèle, critère ou idéal normatif des conduites humaines) et l'orientation que ceux-ci donnent à leurs actions (visée de l'action, but, finalité) en fonction de leurs valeurs. Pour sa part, la dimension méthodologique de la pratique organisationnelle fait à la fois référence au cadre de l'action et à son déroulement. Elle prend forme dans les relations avec l'ensemble des personnes y participant et le gestionnaire impliqué. Le cadre et le déroulement de la pratique organisationnelle sont abordés dans leurs aspects méthodologiques en fonction des sous-dimensions sur lesquelles reposent le cadre de cette pratique — le gestionnaire, le rapport à la demande de l'organisation — et son déroulement — le modèle et les stratégies d'action (Dubost, 1987). Finalement, les effets produits renvoient à toute forme d'effet (subjectif, pratique et structurel) des pratiques de gestion observées.
- 24 Ce canevas d'analyse simple facilite la compréhension des paroles et des actions au cœur des pratiques à l'étude. En nous basant sur l'observation des actions et sur l'écoute des paroles de gestionnaires, nous avons pu cerner comment se construisent et s'opèrent de telles pratiques. Les résultats seront présentés en fonction de ces trois dimensions heuristiques.

Cartographie de pratiques de gestion inspirées de l'approche éthique, politique et esthétique au Brésil

Fondements normatifs

- 25 L'approche éthique, politique et esthétique s'agence et transforme la dimension normative (valeurs et finalités d'action) des pratiques de gestion observées. Perçue comme un dispositif de « production de subjectivité », la gestion a pour moyen et fin l'« utopie active » (forme de « vouloir-vivre » continu) à laquelle s'associe la majorité des gestionnaires rencontrés. Dans les dix organisations observées, l'utopie active comme finalité explicite dans les discours se traduit, dans la gestion, par la volonté des gestionnaires à intégrer toutes les personnes d'un même centre (employés et jeunes desservis) de même qu'à construire un processus de travail collectif, dialogique et créatif d'autoanalyse et d'autogestion. L'autoanalyse renvoie ici au processus de dialogue critique producteur de savoir entre les personnes ou les groupes sur leurs difficultés et leurs potentiels ; quant à elle, l'autogestion caractérise le processus d'organisation par lequel se consolident et se mettent en application leurs potentialités permettant de dépasser leurs difficultés. Les gestionnaires rencontrés souhaitent ainsi favoriser la critique et la transformation permanente des modes de gestion institués pour le mieux-être de tous. Sous cet angle, la gestion renvoie à toute action facilitant explicitement ou implicitement la libération des mécanismes institués de l'organisation. La figure 1 permet d'imager les fondements normatifs des pratiques des gestionnaires observés.

Figure 1. L'utopie active comme fondement normatif de pratiques de gestion



- 26 Comme principe normatif, l'utopie active marque aussi les conceptions que les gestionnaires ont du groupe et de l'organisation. En effet, la plupart d'entre eux valorisent davantage le potentiel instituant de l'organisation. Selon Luciane⁹, « pour que l'institué soit productif, il doit constamment accompagner le devenir social des forces institutantes¹⁰ » (Luciane-1). Sous cet angle, le consensus émergeant dans un groupe de travail est rapidement soupçonné d'être un mode de reproduction des mécanismes d'assujettissement organisationnel. Au dire de Julio, il est préférable de miser sur la créativité des disputes : « Pour nous, une des thématiques privilégiées est le processus de subjectivation politique comme les disputes et les conflits. Ils ouvrent les possibilités d'invention de la multiplicité. Cela importe plus que la recherche d'un consensus groupal¹¹ » (Julio-2). Par son potentiel instituant, la dispute ou le conflit dans le groupe constituant, aux yeux des personnes rencontrées, des leviers facilitant la transformation des pratiques organisationnelles vers un « devenir groupe-sujet » lorsque ceux-ci sont problématisés et critiqués collectivement.
- 27 Dans les discours et les pratiques étudiés, on remarque aussi une posture éthique singulière des gestionnaires, qui repose sur une sensibilité à cerner la part de ce qui est singulier, contingent, arbitraire à travers ce qui est donné comme universel, nécessaire ou obligatoire. Par exemple, un des gestionnaires propose une forme d'« éthique du doute » envers ce qui est institué : « Le doute fonctionne en rendant possible la connectivité entre un moment et un autre, entre le pôle émancipateur-événementiel et le pôle régulateur-néolibéral de la résignation. Le doute est comme un câble qui lie ces deux pôles¹² » (Gerardo-3). Sous cet angle, la réflexivité invite à trouver par tous les moyens possibles comment se réappropriier la capacité d'être transformé par l'autre pour ainsi faciliter la production de subjectivité partagée dans la communication organisationnelle.
- 28 La conception normative des gestionnaires à l'étude se traduit finalement par un mode de problématisation collective des relations que les gestionnaires entretiennent avec leurs savoirs *a priori*, pour cerner les rapports de pouvoir et les modes de subjectivation dans lesquels ils sont nécessairement incorporés. En liant leurs pratiques de gestion au débat épistémologique et politique de la société contemporaine, les gestionnaires cherchent à élucider une position normative engageant les processus organisationnels

vers une libération des modes de subjectivation pour la production d'une multiplicité de subjectivités nouvelles.

- 29 Cette problématisation collective se fait autant par l'intermédiaire de dispositifs méthodologiques spécifiques (analyse d'implication, schizodrame) que dans des moments d'échanges spontanés.

Cadres et dispositifs méthodologiques

- 30 L'importance que les gestionnaires rencontrés accordent à l'utopie active et aux forces instituanes influence la priorité qu'ils donnent à certaines méthodologies plutôt qu'à d'autres. Cette considération se traduit notamment par le refus d'une planification systématique de leurs pratiques ainsi que par la création et le renouvellement d'espaces dialogiques au sein de l'organisation au moyen de dispositifs collectifs d'analyse d'implication et de dramatisation.

Le refus d'une planification systématique de la gestion

- 31 La formulation d'une volonté d'agir en contexte organisationnel implique presque toujours l'usage d'un schéma, c'est-à-dire d'un certain nombre de composantes indispensables de la planification de l'action. Les propos de Benedita vont dans ce sens tout en trahissant son affinité avec le modèle de base de l'analyse institutionnelle (Lourau, 1981) :

La méthodologie de gestion, pour moi, c'est la typique de l'analyse institutionnelle qui est la production de demande, la production de l'offre, l'analyse de l'offre et de la demande, l'analyse de l'implication et de la surimplication, l'analyse des structures de pouvoir, des structures de prestige, diagnostic et proposition d'un dispositif d'évaluation¹³ (Benedita-1).

- 32 Toutefois, pour la plupart des gestionnaires rencontrés, un modèle d'action planifiée, aussi critique soit-il, limite le potentiel instituant de la gestion :

Il est impossible de plaquer la réalité dans un modèle. [...] Si nous sommes dans la multiplicité, la différence, le devenir, le modèle ne nous intéressent pas. Ce qui nous intéresse, c'est l'immanent ou la façon dont se connectent ces fragments, ces modèles avec les machines techniques et pratiques¹⁴ (Éliane-2).

- 33 La planification de l'action a un sens pour Roberta si elle s'agence à une constante remise en question des modes de subjectivation institués : « Notre pratique naît dans la rencontre. Elle a sa propre manière de pousser le mouvement dans le groupe, dans l'organisation¹⁵ » (Roberta-3). Même si sa pratique se produit dans la rencontre, Roberta, tout comme la plupart de ses collègues, ne prétend pas gérer son centre sans se référer à son bagage d'expériences et de savoirs. Elle propose plutôt de ne pas s'y astreindre. Les rencontres de cogestion collectives facilitent cette distanciation :

Dans les rencontres de gestion collective, nous préparons le travail pour rendre le processus plus mature, mais nous ne pouvons pas garantir qu'il va se dérouler comme nous l'avons préparé. Des fois, nous ne faisons rien comme prévu, mais cette préparation est fondamentale pour pouvoir aller plus loin que la reproduction du même¹⁶ (Éliane-1).

- 34 En résumé, la distance critique et créative dans la planification de l'action demeure, pour la plupart des gestionnaires rencontrés, plus importante que la planification elle-même. Comme nous l'observerons dans les lignes suivantes, les dispositifs collectifs

d'analyse de l'implication et de dramatisation, le schizodrame, facilitent cette distanciation.

Des dispositifs collectifs d'analyse de l'implication dans la gestion

- 35 Tout comme dans les pratiques de l'analyse institutionnelle française (Lapassade, 1975 ; Lourau, 1981) et brésilienne (Barembly, 1992), un des dispositifs collectifs importants des pratiques de gestion observées consiste à comprendre institutionnellement l'implication de chacun dans le processus organisationnel quotidien. Ce processus d'« autoanalyse » est intégré à la plupart des réunions sur lesquelles reposent la gestion et la production de services offerts aux jeunes telles que les assemblées générales, les conseils de gestion ou les rencontres des équipes de travail constituées de gestionnaires, de professionnels et de jeunes. L'analyse de l'implication constitue une pratique assidue de débat collectif sur les agencements entre les dynamiques de savoir et de pouvoir de l'organisation et les enjeux sociaux plus larges qui la traversent. Ces moments de débat et d'analyse critique ont généralement lieu à la fin des réunions dans les dix centres observés. Ils durent en moyenne trente minutes pour une réunion de travail de deux heures. Ils peuvent parfois durer plusieurs heures lorsque des disputes éclatent.
- 36 Les conversations au cœur de l'analyse d'implication sont animées par un participant à tour de rôle. L'animateur oriente les échanges de manière à favoriser le questionnement critique des enjeux sociaux qui traversent le centre. Par un style d'animation directif et interrogatif, les participants sont entre autres invités à cerner comment émergent les « mécanismes de reproduction institués » des personnes, des groupes et de l'organisation. À titre d'exemple, le consensus est souvent perçu comme un mode d'assujettissement dans le groupe. Il a été observé, à plusieurs reprises, comment la dispute est reçue positivement puis intégrée comme levier de transformation des pratiques. Certaines de ces disputes ont d'ailleurs permis la transformation du modèle d'intervention auprès des jeunes dans trois des centres à l'étude. Des animateurs plus expérimentés proposent aussi des exercices de dramatisation nommés « schizodrames » pour problématiser les pratiques organisationnelles vers d'autres modes de mise en commun.

Le schizodrame comme dispositif organisationnel de dramatisation

- 37 Autant dans leur discours que dans la pratique, les gestionnaires rencontrés mettent l'accent sur l'importance de créer des « pratiques » spontanées. Ils utilisent ce terme pour définir autant l'organisation dans son ensemble que les multiples stratégies d'action s'apparentant à une forme de « bricolage » propre à la schizo-analyse :

Le schizo-analyste est celui qui est capable de bricoler parce qu'à tout moment, il tente d'activer le chaos, le simulacre pour potentialiser ce que les dispositifs d'ordre et de stabilité ne potentialisent pas. Il n'y a pas de recette pour ça, alors tu dois être ouvert pour vivre ces moments où tu dois tout changer et inventer le nouveau. La schizo-analyse te donne cela. Elle te place dans la création, dans l'invention de nouveaux espaces. Par exemple, un jour, je suis arrivée dans une place pour travailler avec un groupe, il y avait des bancs, des chaises, etc. Tout m'empêchait de travailler. J'ai dû organiser l'espace immédiatement ; en enlevant les chaises et j'ai commencé un schizodrame¹⁷ (Nina-3).

- 38 En s'inspirant de la schizo-analyse de Deleuze et Guattari (1972), les gestionnaires rencontrés nomment « schizodrame » l'enchaînement de dramatisation facilitant la rupture avec les modes de subjectivation institués. À première vue, le schizodrame ressemble au psychodrame de Jacob Lévy Moreno (1946) ainsi qu'aux techniques de travail corporel de la contre-culture ouest-américaine des années 1960¹⁸. Cette forme de dramatisation s'en distingue aussi dans la manière dont elle travaille les représentations sociales avec les participants. Benedita nous explique à ce sujet que « le schizodrame met plutôt l'accent sur la <réaltérité> qui <transversalise> les représentations pour les déconstruire, les <déterritorialiser> et les faire dériver de leur orbite reproductive, figée, instituée¹⁹ » (Benedita-2).
- 39 Dans chacune des rencontres observées, l'activité de dramatisation se vit en trois temps : dramatisation, discussion collective centrée sur le senti des personnes durant la dramatisation et reflet critique de l'animateur adoptant un style interrogatif. Ces trois temps ne constituent pas une méthodologie systématique à respecter. Or, cette division facilite notre compréhension de leur rapport à la dramatisation dans l'action. Cette démarche en trois temps a lieu minimalement deux fois dans une même rencontre. La première dramatisation permet de caricaturer la réalité vécue par les participants (dans leur travail ou dans la vie en général) tandis que la seconde permet de réinventer cette même réalité. Voici quelques exemples.
- 40 Dans une rencontre avec des professionnels d'un même centre, un psychologue expose ses difficultés à intervenir auprès des jeunes. L'animateur (cette fois un gestionnaire) propose alors de reproduire une intervention typique auprès d'un jeune. Pour ce faire, il divise les participants en sous-groupes. Après avoir laissé les personnes discuter et analyser ce qu'elles ont senti et perçu au cours de l'exercice, ce dernier propose une autre dramatisation. Voyons comment l'animateur décrit cet enchaînement :
- Nous avons travaillé la clinique du devenir et de la différence-répétition. Cela a été intéressant, car leur travail d'intervention est très institué. Alors, les gens ont dramatisé l'intervention typique d'un psychologue auprès d'un jeune : « Bonjour ! Ça va bien ? Comment a été ta journée ? Bonjour ! Comment ça va ? Comment ça va ? Bonjour ! Bonne journée ! » Ensuite, nous avons créé une dramatisation qui fuyait cette reproduction, une intervention inespérée qu'il ne penserait jamais faire... Inventive et tout. Cet exercice a exposé un grand contraste qui nous a permis de discuter beaucoup de choses²⁰ (Mauricio-2).
- 41 La pratique du schizodrame repose sur différentes cliniques de dramatisation comme celle « du devenir et de la différence-répétition » à laquelle Mauricio fait allusion. Pour Mauricio et la plupart des gestionnaires rencontrés, la clinique (avec un k) se différencie de la clinique commune qui se pratique généralement avec des phases de passivité du « patient » et à partir d'une spécialisation et d'une professionnalisation uniques et exclusives. Leur clinique provient du terme grec *Klinamer* (dérive, invention), qui fait plutôt allusion à une série de modalités d'un travail en active collaboration entre les praticiens et les participants. Dans les rencontres de dramatisation, le choix de cliniques se fait en fonction des paroles exprimées par les participants au début de la rencontre. Elles sont aussi parfois créées durant les rencontres avec les participants.
- 42 Dans une autre rencontre à laquelle participaient trois gestionnaires, neuf employés (quatre éducateurs, un secrétaire, trois agents de sécurité et un cuisinier), deux jeunes et un parent de jeune d'un même centre, l'animateur (cette fois le parent d'un jeune) a utilisé les cliniques du « devenir fou » et du « devenir enfant ». Ce dernier a invité le

groupe à se diviser en trois sous-groupes afin de réaliser trois dramatisations reproduisant une intervention d'équipe auprès d'un adolescent. Après une longue discussion autour de ces trois dramatisations, l'animateur propose de dramatiser cette même situation en donnant une contrainte différente à chacun des sous-groupes : l'un d'eux devait dramatiser l'intervention « en devenir fou » (comme si la folie guidait son intervention), l'autre « en devenir enfant » (comme si son « enfant intérieur » guidait l'intervention) et le dernier groupe devait intervenir auprès du jeune sans aucun des professionnels.

- 43 Durant les discussions qui ont suivi cette dramatisation, plusieurs participants partageaient leurs désirs d'offrir des services inspirés par le « devenir enfant ». Par exemple, une psychologue s'est rappelé un moment où elle avait perdu le contrôle avec un groupe de jeunes jusqu'à ce qu'elle décide de botter vers eux un ballon qui roulait par hasard en sa direction. Elle attribue ce geste à son « devenir enfant », geste qui lui a permis de régler la situation vécue puisque les jeunes ont commencé à se lancer la balle au lieu de s'échauffer contre le fait que les repas étaient en retard. Ils lui ont même relancé le ballon pour l'inviter à se joindre à eux, à son grand bonheur ! Pour conclure la rencontre, l'animateur revient sur toutes ces anecdotes et expériences « institutantes » afin de souligner le potentiel d'une pratique inspirée par le « devenir autre ». Le devenir est aussi au cœur de la conception que les gestionnaires rencontrés ont des effets issus de leurs pratiques.

Le « devenir » comme effet produit par la gestion

- 44 Pour les gestionnaires rencontrés, l'organisation et la gestion « deviennent » constamment au fil de la communication. À l'idée d'effet, de changement ou de résultat issu d'un processus planifié, la plupart d'entre eux préfèrent celle du « devenir » :

Le concept de changement est infecté par la perspective adaptative ; la perspective de celui qui pense au consensus social et au modèle universel de régulation à travers la démocratie représentative occidentale. Pensons que la question pour la schizo-analyse n'est même pas la métamorphose, c'est le <chaosmose> tu vois ? Alors, nous pensons au devenir, à la re-singularisation, à la déterritorialisation, etc. Puisque la schizo-analyse suppose cette ontologie de la réalité, puisqu'elle ouvre un champ pour cette copossibilité, cette comutation ; sentir cela dans la pratique permet de montrer que réellement plusieurs de ces frontières auxquelles nous obéissons dans la pensée (avec les modèles, avec les étapes qui produisent x ou y résultats) ne correspondent pas à la réalité. Enfin, il se crée beaucoup plus que ce qui se planifie. J'ai vu cela ! Et ça fonctionne comme ça ! La schizo-analyse me permet de voir ce devenir autre en moi et en tout. Elle m'ouvre aux infiltrations spontanées en créant de la mobilisation et des stratégies, en consolidant la production de subjectivité avec les personnes engagées dans le processus organisationnel²¹ (Gerardo-3).

- 45 Ce gestionnaire traduit l'idée de changement en termes de « production de subjectivité » émergeant de manière « spontanée ». C'est-à-dire qu'au lieu de découler d'un processus linéaire (cause à effet) ou d'un processus systémique (dynamique d'interaction avec *input*, mécanismes d'autorégulation, entropie et *output*), la production de subjectivité fonctionne de manière spontanée. Comme effet spontané, voire « rhizomique », cette production « ignore » les divisions entre les dimensions et les effets psychologiques, groupaux, organisationnels ou sociaux. Elle provoque — et est provoquée par — des synthèses connectives « entre » cette multiplicité d'éléments.

Ainsi, « le gestionnaire ne peut pas savoir ce que son action va donner parce que cela ne dépend pas seulement de lui. Cela dépend aussi de ce qui se passe <entre> la multiplicité de dimensions²² »(Luciane-1). Comment alors saisir ce devenir constant dans la pratique ? Sara nous propose une piste de réponse :

C'est difficile de percevoir quand il y a devenir. Le devenir est une chose très subtile. Il se produit dans la rencontre avec l'autre. Pour moi, ça se passe beaucoup dans le corps. Je le sens dans le corps. Je le perçois dans le corps des autres. Je ne sais pas comment l'expliquer. Mais enfin, je cherche à miser sur les devenirs possibles dans les rencontres. Elle me rappelle en permanence qu'ils traversent tout²³ (Sara-3).

46 Tout comme Sara, la plupart des praticiens rencontrés s'appuient sur l'idée du devenir pour justifier le fait de ne pas développer de mécanismes d'évaluation des effets de leur pratique. De leur point de vue, la question du devenir peut se limiter à la formulation suivante : en quoi ma pratique facilite-t-elle la mise en commun d'un certain « vouloir-vivre » (« utopie active ») par-delà la résignation devant les difficultés de contribuer à la réinsertion socioéducative des jeunes contrevenants dans le contexte social brésilien actuel ? Une telle conception demeure ambiguë en ce qui concerne les effets concrets produits par leurs pratiques.

47 Il a cependant été observé certains effets tels que la consolidation de dispositifs participatifs dans la gestion interne des dix centres à l'étude — comités de travail, consolidation de conseil de gestion, utilisation d'assemblée générale incluant les jeunes touchés —, la transformation du climat organisationnel — meilleur travail d'équipe, plus d'autonomie, esprit plus positif et créateur, participation des jeunes au processus d'insertion, etc. —, la vitalité de communication organisationnelle reposant entre autres sur des débats et la problématisation collective des liens entre la perte de sens de l'institution d'insertion socioéducative, la répétition des interventions auprès des jeunes et la demande sociale implicite d'éradication de la misère issue d'un contexte socioéconomique brésilien. Tous ces éléments constituent, selon les gestionnaires rencontrés, des exemples de « transformations micropolitiques ».

48 Toutefois, sur une note critique, Benedita souligne un aspect important au sujet du travail dans son centre :

On fait des choses et on note des différences dans la culture et dans la gestion des centres, mais pas directement chez les jeunes. Vous connaissez le problème des jeunes contrevenants au Brésil ? Vous connaissez les paradoxes intrinsèques de l'objectif de réinsertion socioéducative de ce jeune dans une société où il n'y a pas de place pour lui ? Nous savons que plusieurs d'entre eux ne vont nulle part. Nous savons que leur espérance de vie est de trois ans après leur sortie du centre²⁴ (Benedita-2).

49 Dans le contexte socioéconomique brésilien actuel, l'insertion socioéducative des jeunes contrevenants passant par les centres est quasi incompatible avec le « destin machinique » d'exclusion (parfois tragique et mortel) qui attend la majorité d'entre eux. Ce paradoxe alimente un sentiment d'impuissance ainsi qu'une perte de sens par rapport aux pratiques censées contribuer au bien-être et à la dignité de ces jeunes dans le cadre organisationnel des centres. Pour Sara, les jeunes touchés demeurent bien conscients de ce paradoxe : « Le jeune rit de nous ! Parce que c'est beaucoup de leurres ! Que devient notre éthique ? On fait ce travail pourquoi alors ? On se leurre vraiment ! Nous sommes dans un grand leurre collectif par ce travail que nous savons palliatif²⁵ » (Sara-1).

- 50 Conscients du destin d'exclusion de la majorité d'entre eux, certains des gestionnaires rencontrés proposent une ligne d'action qui se situe quelque part entre l'amélioration du fonctionnement et des services des centres et la « transformation micropolitique » de la société capitaliste qui, selon eux, est à l'origine de l'exclusion chronique des jeunes défavorisés.

Les possibilités de transformations micropolitiques vers la dignité des jeunes s'arrêtent à partir du moment où un sentiment de résignation nous gagne : quand nous nous résignons, nous oublions nos désirs de dévier cette réalité et à partir de ce moment, nous devenons des instruments-technologiques-humains pour n'importe quelle finalité. Nous nous laissons capturer, adapter à la subjectivation néolibérale²⁶ (Benedita-2).

- 51 Comment construire une ligne d'action entre le désir de changer la réalité de ces jeunes et une réalité organisationnelle institutionnalisée, précaire, s'inscrivant dans contexte social et économique en partie responsable de leur exclusion sociale et économique ? Certains gestionnaires comme Benedita croient que c'est en s'agençant aux paroles et aux actions des jeunes que l'« utopie active » prend forme dans les centres :

Essayez de sentir cette ambivalence, cette complexité à propos du paradoxe de la mission des centres, c'est fondamental pour l'utopie active, mais une question reste : quelle est la parole de ces jeunes ? Répondre à cette question, c'est comme détourner une situation où le destin est la mort afin de dribler avec cette situation avec eux. C'est inventer avec eux pour lutter contre la concentration de richesses. C'est se centrer sur le destin machinique du jeune pour mieux comprendre les machines qui produisent son exclusion. Et ainsi dévier avec lui, en créant une rupture avec les paradoxes de la société néolibérale²⁷ (Benedita-3).

- 52 Carolina remarque pour sa part que : « Le défi reste que l'adolescent soit un réel protagoniste de la gestion participative des centres. Mais avec les pratiques organisationnelles, c'est encore une fois de plus un processus pour l'adolescent et non pas avec lui²⁸ » (Carolina-1). Ce constat amène à mettre en question le potentiel réel des pratiques organisationnelles d'inspiration éthique, politique et esthétique à transformer les rapports de savoir et de pouvoir dans les organisations de services publics tels que les centres d'insertion socioéducative pour jeunes contrevenants. Ce point important nécessite que nous nous y attardions plus amplement.

- 53 Le contexte socioéconomique brésilien influe grandement sur le sens de la mission de réinsertion socioéducative des dix centres pour jeunes contrevenants observés. Pour les gestionnaires et les travailleurs de ces établissements, cette mission demeure quasi impossible à mettre en application, même avec l'approche éthique, politique et esthétique. Sara en témoigne :

Dans ce contexte fou, les jeunes courent constamment le risque de retourner dans la criminalité ou dans le narcotrafic. Pour la plupart d'entre eux, le centre est la maison. Ils volent pour y retourner. Certains nous disent : « Ici, c'est un hôtel cinq étoiles. » Parce que quand ils sortent, ils vont sous la pluie, vont de nouveau vers le risque. Dans une certaine mesure, ils savent cela. Cela marque leurs subjectivités et aussi celle de tous les travailleurs du centre. Cela crée une ambivalence, un paradoxe en lien avec le sens de la mission de réinsertion pour les travailleurs et pour moi aussi²⁹ (Sara-3).

- 54 Devant le peu de possibilités d'intégration socioéconomique, les jeunes contrevenants replongent souvent dans la criminalité. Ces activités constituent, la plupart du temps, les seuls moyens dont ils disposent pour survivre, même si elles demeurent extrêmement risquées pour leur vie. Par exemple, lors de la visite d'un centre, le directeur nous présente une photo de tous les jeunes de l'établissement datant de 2004.

En nous la montrant, il pointe un à un les visages en soupirant : « Celui-là est décédé ! Celui-là aussi ! Celui-ci ! etc. », jusqu'à ce qu'il nous explique que plus de la moitié des jeunes présents en 2004 étaient morts (en mai 2006).

Enjeux de l'approche éthique, politique et esthétique dans la gestion d'organisations publiques d'insertion socioéducative brésiliennes

- 55 La gestion repose sur des compétences singulières. Pour les gestionnaires rencontrés, l'« art » de la gestion repose principalement sur des « compétences éthiques, politiques et esthétiques ». À plusieurs reprises, ils font effectivement l'éloge de l'« efficacité » de ces compétences pour dénouer les paradoxes entre la logique néoproductiviste et le bien-être des personnes dans les centres pour jeunes contrevenants. Le sens qu'ils donnent à ces compétences leur permet de trouver un équilibre symbolique entre leurs pratiques de gestion, leurs valeurs, leurs volontés de transformation « micropolitique » et la dure réalité sociale brésilienne.
- 56 Différemment de leurs collègues des approches critiques inspirées du marxisme et de certains penseurs latino-américains tels que Paulo Freire (1975) et Orlando Fals Borda (1972) — qui s'attaquent aux sources de l'exclusion sociale par une approche communautaire de lutte des classes —, les gestionnaires rencontrés dans le cadre de cette recherche s'affairent exclusivement à redéfinir le concept « psychologisant » de subjectivité. En liant leurs pratiques de gestion à un débat social et critique, ils cherchent à élucider une position normative engageant les processus de gestion vers une libération des modes de subjectivation pour la production d'une multiplicité de subjectivités nouvelles.
- 57 Dans le cas observé, cette problématisation des modes de subjectivation transparaît dans leur conception du lien entre la misère chronique des jeunes contrevenants des centres et le néolibéralisme. Cet entendement prend la forme d'une analyse collective constante des paradoxes entre une demande pour l'amélioration de l'institution d'insertion socioéducative des jeunes contrevenants et les pressions économiques liées au contexte néolibéral brésilien. Sans pour autant s'indigner devant l'ampleur de la tâche visant à transformer leur contexte socioéconomique ni se leurrer devant le potentiel de leur pratique organisationnelle à changer les modes de production de la société, ces gestionnaires tentent de trouver comment construire certaines « transformations micropolitiques » avec les différents acteurs du milieu. En ce sens, ils ne prétendent pas produire un changement sociopolitique révolutionnaire comme celui promu par certaines théories critiques classiques. Ils prétendent plutôt faciliter l'expression d'un « mouvement de vie », une « utopie active » construite au fil de gestes et de paroles libérateurs des désirs enfouis dans la résignation et l'habitude. Ils tentent ainsi de redéfinir les rapports à l'organisation, et ce, en perçant l'épaisse couche du « ce qui va de soi » voilant les possibles en devenir. Pour eux, il n'est pas nécessaire que les jeunes, pour s'émanciper, possèdent les centres et les fassent marcher eux-mêmes. Il suffit plutôt qu'ils montrent à l'occasion qu'ils peuvent le faire ; il suffit qu'ils fassent une démonstration de capacité qui est aussi une démonstration de communauté (Rancière, 1998 : 91). Cela revient à faire vivre l'instituant dans le champ organisationnel par et par-delà telle ou telle pratique alternative de gestion.

- 58 Toutefois, la valorisation quasi idéologique du potentiel micropolitique des dispositifs de gestion inspirés de l'approche éthique, politique et esthétique de la part des gestionnaires rencontrés produit certains écarts dans les pratiques observées. Ceux-ci se situent, d'une part, entre les discours des gestionnaires sur l'éthique de participation et la participation effective des jeunes touchés à la gestion et, d'autre part, entre la soi-disant « production de subjectivité » et les effets concrets produits par leurs pratiques. Bien que ces gestionnaires dénoncent dans leurs discours des pratiques reproduisant une hiérarchie de savoir et de pouvoir entre eux et les jeunes contrevenants impliqués dans l'organisation, ils favorisent parfois ce types de pratiques par leurs actions. Cependant, au lieu de se fonder sur la rationalisation technocratique ou sur le « néomanagement » (Rouillard, 2008), cette hiérarchie repose sur des normes implicites de « production instituante » et d'émancipation collective dans les processus organisationnels. Comment alors favoriser l'émergence et le maintien d'espaces communicationnels critiques sur le plan social lorsque les exigences de transformation et d'émancipation dont ils se réclament se muent en ordre dominant dans l'organisation (Honneth, 2006) ? Ce questionnement pose de nouveaux défis pour la recherche sur la démocratisation dans les organisations publiques du Brésil et d'ailleurs.
- 59 Conscients des limites de leurs pratiques, les gestionnaires rencontrés luttent par contre pour ne pas réduire leurs actions aux fonctions classiques de la gestion telles que la planification, l'évaluation et le contrôle. Cette posture éthique se déploie dans toute son intensité dans leurs pratiques quotidiennes. En effet, cette recherche révèle une longue démarche de gestion vouée à l'émergence de dispositifs d'autoanalyse et d'autogestion dans différentes institutions de réinsertion socioéducative constituées de lois, de politiques, de gouvernements — aux échelons fédéral, étatique, municipal —, d'établissements, de programmes d'intervention, de professionnels, de jeunes contrevenants, etc. Agencer une telle proposition « instituante » à une institution préoccupée par le contrôle et la réinsertion des jeunes contrevenants constitue un défi de taille ! Les gestionnaires rencontrés se croient à même de le relever avec l'approche éthique, politique et esthétique comme fondement normatif et méthodologique.
- 60 Leur grande considération de l'« instituant » influence la priorité qu'ils donnent à certaines méthodologies plutôt qu'à d'autres. Cette influence se traduit notamment par l'utilisation systématique de dispositifs d'autoanalyse et d'autogestion tels que les rencontres d'analyse d'implication. À ces dispositifs s'ajoute l'application systématique d'un dispositif inspiré de théories de Deleuze et Guattari (1972) : le schizodrame. Pour eux, il ne fait aucun doute : la dramatisation et l'expression corporelle dans le cadre du schizodrame demeurent les dispositifs de transformation micropolitique par excellence. Cela se passe comme si leur schizodrame avait un potentiel de transformation micropolitique intrinsèque !
- 61 Finalement, l'approche éthique, politique et esthétique amène les gestionnaires rencontrés à concevoir les effets produits par leurs pratiques non pas comme des résultats découlant d'un processus planifié, mais comme des émergences « rhizomiques » ayant lieu à tout moment. Un tel entendement complexifie la compréhension de l'effet de leurs actions sur les centres pour jeunes contrevenants. Les gestionnaires s'appuient sur une telle conception pour justifier le fait de ne pas développer de mécanisme d'évaluation des effets de leur pratique. Ils déclarent produire des « transformations micropolitiques » dans les centres pour jeunes

contrevenants. Celles-ci demeurent difficiles à mesurer ; or, par cette posture normative, il n'est même pas nécessaire de le faire. Nous avons toutefois observé des effets semblables à ceux mis en relief par les interventions classiques de Kurt Lewin (1967) comme la transformation des attitudes et des modes de fonctionnement des groupes, la réorganisation des tâches, la consolidation des équipes de travail, l'intensification de la participation personnelle, de la communication entre les participants et des processus internes de rétroaction. Autrement dit, au cours de nos observations, des prises de parole et des problématisations collectives se sont produites, facilitant l'ouverture à une multiplicité de « possibles » dans les actions quotidiennes. Cette ouverture a produit de nouvelles façons de faire dans les dix organisations publiques d'insertion socioéducative brésiliennes.

Conclusion

- 62 Sans prétendre offrir un panorama exhaustif de toutes les dimensions impliquées dans la construction et la mise en application de pratiques de gestion inspirées de l'approche éthique, politique et esthétique, il a été proposé de se pencher sur l'étude des agencements entre les dimensions normative et méthodologique ainsi que sur les effets produits par des pratiques de gestion telles qu'observées dans dix centres d'insertion socioéducative pour jeunes contrevenants brésiliens. Plus précisément, il était question de comprendre les agencements des différentes dimensions constituant une pratique alternative de gestion à partir des agencements entre les discours et les actions des sujets qui la pratiquent. Comme un canevas heuristique d'analyse, ces trois dimensions ont facilité la compréhension des paroles et des actions au cœur de ces pratiques.
- 63 À l'aune de ces réflexions, force est de reconnaître que les discours et les actions des gestionnaires observés se distinguent par la grande valorisation de fondements normatifs alternatifs de la gestion ainsi que par une approche théorique de la méthodologie et des effets produits par leurs pratiques. La valorisation de fondements normatifs alternatifs de la gestion se traduit par des discours portant sur une éthique appliquée singulière : l'approche éthique, politique et esthétique. En pratique, cette approche se traduit par la création et l'animation de dispositifs d'analyse de l'implication et de dramatisation de la gestion des centres afin que ces dispositifs deviennent des leviers de production de nouveaux modes de subjectivation porteurs d'une certaine « utopie active ». Pour sa part, l'approche théorique de la méthodologie et des effets se traduit par l'utilisation d'un vocabulaire inédit (schizodrame, transformation micropolitique, production de subjectivité, utopie active, devenir et force instituyente) inspiré de l'analyse institutionnelle (Lapassade, 1974 ; Lourau, 1981) et de la schizo-analyse (Deleuze et Guattari, 1972). Les gestionnaires rencontrés utilisent ce vocabulaire pour expliquer la planification, les stratégies d'action et les effets de leurs pratiques. Une telle approche demeure ambiguë en ce qui concerne les effets produits. Elle occulte entre autres une ressemblance avec les effets produits par les pratiques organisationnelles axées sur une approche téléologique du changement comme la transformation des modes de fonctionnement des groupes, la consolidation des équipes de travail et du climat organisationnel, l'intensification de la participation personnelle et des processus internes de rétroaction (Lewin, 1967).
- 64 En somme, les pratiques de gestion à l'étude reposent sur des discours et des actions traversés par des fondements normatifs particulièrement « explicites », une

méthodologie, ainsi que des effets « implicites ». La singularité de ces pratiques ne repose donc pas sur les méthodes utilisées et sur les effets produits, mais plutôt sur la constante volonté des praticiens d'agencer les paroles et les actions des différents acteurs dans la construction de subjectivations collectives nouvelles. Les actions et les paroles empreintes d'une telle volonté caractérisent cette manière « éthique, politique et esthétique » de s'agencer au dispositif organisationnel dans toutes ses dimensions. Par ailleurs, une telle approche ouvre la voie à une plus grande considération des fondements normatifs traversant toute pratique de gestion, c'est-à-dire à une plus grande considération de la responsabilité sociale du gestionnaire face à l'instrumentalisation de sa pratique.

- 65 *In fine*, une telle recherche montre que la critique sociale passe par d'autres pratiques expérimentées dans le champ organisationnel. Elle fait ressortir l'importance, au Brésil, d'approches théoriques et pratiques telles que l'analyse institutionnelle et la schizo-analyse laissées-pour-compte dans les écrits récents (Bonneville et Grosjean, 2011) portant sur la communication organisationnelle critique. Ces ouvrages mettent plutôt l'accent sur des théories foucaaldiennes et habermasiennes pour définir le champ de la communication organisationnelle critique. Par ailleurs, notre étude ouvre d'autres pistes de recherche, telles que l'analyse des approches brésiliennes de la communication organisationnelle critique et de leurs différences avec celles issues d'autres contextes sociaux ainsi que l'étude des pratiques alternatives de gestion fondées sur les principes normatifs de théories poststructuralistes. Plus précisément, ce sont les processus de construction d'espaces dialogiques dans les organisations ainsi que les dynamiques conversationnelles qui s'y produisent qui devraient être davantage étudiés afin de mieux comprendre la portée et les limites de nouvelles pratiques de gestion inspirées d'approches critiques.

BIBLIOGRAPHIE

- ALTHUSSER, Louis (2001) *Écrits philosophiques et politiques*, tome 2, Paris, Stock.
- ANADON, Marta et Lorraine SAVOIE-ZAJC (2007), « La recherche-action dans certains pays anglo-saxons et latino-américains : une forme de recherche participative » dans Marta ANADON (dir.), *La recherche participative : multiples regards*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, p. 102-123.
- BAREMBLITT, Gregorio (1992), *Compêndio de análise institucional e outras correntes teoria e pratica*, Belo Horizonte, Biblioteca do Instituto Félix Guattari.
- BAREMBLITT, Gregorio (2003), *Introdução a esquizoanálise*, Belo Horizonte, Biblioteca do Instituto Felix Guattari.
- BECKETT, Samuel (1961), *Comment c'est*, Paris, Minuit.
- BENEVIDES, Regina (1997), « Dispositivos em ação : o grupo », *Saude loucura*, 6, p. 183-191.

- BONNEVILLE, Luc et Sylvie GROSJEAN (2011), *La communication organisationnelle : approches, processus et enjeux*, Montréal, Chenelière Éducation.
- BUTLER, Judith (2002), *La vie psychique du pouvoir : l'assujettissement en théories*, Paris, Éditions Léo Scheer.
- CAMPOS, Gastao Wagner de Sousa (2005), *Um método para análise e co-gestão de coletivos*, São Paulo, Hucitec.
- CASTORIADIS, Cornelius (1975/1999), *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil.
- CUSSET, François (2003), *French theory : Foucault, Derrida, Deleuze & Cie et les mutations de la vie intellectuelle aux États-Unis*, Paris, La Découverte.
- DELEUZE, Gilles et Félix GUATTARI (1972), *Capitalisme et schizophrénie*, Paris, Minuit.
- DELEUZE, Gilles et Félix GUATTARI (1980), *Mille plateaux*, Paris, Minuit.
- DUBOST, Jean (1987), *L'intervention psychosociologique*, Paris, Presses universitaires de France.
- FALS-BORDA, Orlando (1972), *Révolutions inachevées en Amérique latine*, Paris, Desclée de Brouwer.
- FERREIRA MENDES, Vera Lucia (2007), *Uma clínica no coletivo, experimentações no programa de saúde família*, São Paulo, Hucitec.
- FOUCAULT, Michel et al. (2001a), *Dits et écrits 1954-1988*, Paris, Gallimard.
- FOUCAULT, Michel, et al. (2001b), *L'herméneutique du sujet : cours au Collège de France (1981-1982)*, Paris, Gallimard.
- FREIRE, Paolo (1975), *L'éducation-pratique de la liberté*, Paris, Cerf.
- GUATTARI, Félix (1972), *Psychanalyse et transversalité. Essais d'analyse institutionnelle*, Paris, Maspero.
- GUATTARI, Félix (1977), *La révolution moléculaire*, Fontenay-sous-Bois, Recherches.
- GUATTARI, Félix (1980), « Entretien » dans Jacques ARDOINO (dir.), *L'intervention institutionnelle*, Paris, Payot, p. 109-142.
- GUATTARI, Félix (1987), « Les schizoanalyses », *Chimères*, 1, p. 1-21.
- GUATTARI, Félix (1989), *Cartographies schizoanalytiques*, Paris, Galilée.
- GUATTARI, Félix (1992), *Chaosmose*, Paris, Galilée.
- GUATTARI, Félix et Suely ROLNIK (1986/2000), *Micropolítica : cartografias do desejo*, Petropolis, Vozes.
- HARDT, Michel (1998), « La société mondiale de contrôle » dans Éric ALLIEZ (dir.), *Gilles Deleuze une vie philosophique : rencontres internationales*, Rio de Janeiro, São Paulo, 10-14 juin 1996, Le Plessis-Robinson, Institut Synthélabo pour le progrès de la connaissance, p. 98-113.
- HONNETH, Alex (2006), *La société du mépris : vers une nouvelle théorie critique*, Paris, La Découverte.
- HUAULT, Isabelle (2008), « Les approches critiques du management » dans Géraldine SCHMIDT (dir.), *Le management : fondements et renouvellements*, Auxerre, Sciences humaines éditions, p. 315-323.
- LANCETTI, Antonio (2006/2008), *Clinica peripatetica*, São Paulo, Hucitec.
- LAPASSADE, Georges (1974), *Groupes, organisations, institutions*, Paris, Gauthier-Villars.
- LAPASSADE, Georges (1975), *Socianalyse et potentiel humain*, Paris, Gauthier-Villars.

- LEWIN, Kurt (1959/1967), *Psychologie dynamique ; les relations humaines*, Paris, Presses universitaires de France.
- LOURAU, René (1981), *L'analyse institutionnelle*, Paris, Minuit.
- MARTUCCELLI, Danilo (1999), *Sociologies de la modernité : l'itinéraire du XX^e siècle*, Paris, Gallimard.
- MERHY, Emerson Elias (2002), *Saúde : a cartografia do trabalho vivo*, Sao Paulo, Hucitec.
- MORENO, Jacob Lévy (1946), *Psychodrama*, New York, Beacon House.
- PASSOS, Eduardo et al. (2009/2010), *Pistas do método da cartografia : pesquisa-intervenção e produção de subjetividade*, Porto Alegre, Editora Sulina.
- RANCIÈRE, Jacques (1998), *Aux bords du politique*, Paris, La Fabrique.
- RHÉAUME, Jacques (1985), « Thérapie et action culturelle », *Sociologie et sociétés*, 17(1), 109-126.
- RHÉAUME, Jacques et Robert SÉVIGNY (1988), *Sociologie implicite des intervenants en santé mentale*, Montréal, Éditions Saint-Martin.
- ROLNIK, Suely (1994), « Perspectiva etico-estético-política no trabalho de pesquisa », *Cadernos de subjetividade*, 1, p. 75-97.
- ROLNIK, Suely (2000), « Esquizoanálise e antropofagia » dans Éric ALLIEZ (dir.), *Gilles Deleuze : uma vida filosofica*, Sao Paulo, Le Plessis-Robinson, p. 451-463.
- ROLNIK, Suely (2006), *Cartografia sentimental, transformações contemporâneas do desejo*, Porto Alegre, UFRGS/Sulina.
- ROUILLARD, Christian (2008), *De la réingénierie à la modernisation de l'État québécois*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- RUELLAND, Isabelle (2008), Intervention organisationnelle inspirée de la schizo-analyse au Brésil : analyse critique d'un cas. Mémoire de maîtrise en communication organisationnelle sous la direction de Jacques RHÉAUME, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- SANDOVAL, Salvador (2000), « O que há de novo na psicologia social latino-americana ? » dans Regina HELENADE FREITAS CAMPOS et Pedrinho GUARESCHI (dir.), *Paradigmas em psicologia social, a perspectiva Latino-Americana*, Petropolis, Vozes, p. 101-109.
- SARTRE, Jean-Paul (1960), *Critique de la raison dialectique*, précédé de *Question de méthode*, Paris, Gallimard.
- SÉVIGNY, Robert (1993), « Pratiques alternatives en santé mentale et gestion du social », *Sociologie et sociétés*, 25(1), p. 111-123.
- SILVA PAIM, Jairnilson (2008), *Reforma sanitaria Brasileira, contribuição para a compreensao critica*, Rio de Janeiro, Edufba/Editora Fiocruz.
- VASCONCELOS, Eduardo Mourão (2010), *Desafios políticos da reforma psiquiátrica brasileira*, Sao Paulo, Hucitec.
- WAGNER DE LIMA GOIS, Cezar (2008), *Saude comunitaria, pensar et fazer*, Sao Paulo, Hucitec.

NOTES

1. Pour faciliter la lecture, le générique masculin est utilisé dans l'unique but d'alléger le texte.
2. Par exemple, les recherches de la psychologue brésilienne Suely Rolnik exposent comment ces deux formes de subjectivité s'entrelacent dans l'histoire sociale et culturelle du Brésil moderne.

Elle rappelle que dans les années 1920, plusieurs artistes modernistes brésiliens se regroupent pour critiquer la primauté du « régime identitaire » de la représentation. Ce mouvement souligne l'importance de ne pas s'identifier de manière définitive en intégrant constamment de nouvelles références, un peu comme la culture brésilienne et ses nombreux métissages. Il valorise par ailleurs la liberté d'hybridation des références par l'expression et l'improvisation de langages en s'opposant à toute forme de représentation qui s'impose comme nécessaire dans une société industrielle émergente (Rolnik, 2000). C'est l'éloge de la « subjectivité éthique, politique et esthétique » comme force de création permanente (Rolnik, 2000), dont la production continue repose sur une sensibilité à la présence vive de l'autre (Rolnik, 2006). Selon Rolnik (2000), le néolibéralisme et son idéologie néoproductiviste tendent à instrumentaliser cette subjectivité plus « flexible ». En fait, celle-ci constitue l'une des bases culturelles facilitant le déploiement de cette idéologie. Avec les représentations et les images de « paradis consumériste » et de « bonheur plastique » constamment projetées par la publicité se construit une forme d'idéal collectif nourri par la peur d'être exclu de ce « paradis ». La sensibilité à se transformer continuellement dans ses rapports à l'autre propre à l'approche éthique, politique et esthétique s'effrite devant cette peur (Rolnik, 2006). Les personnes préfèrent réorganiser leur vie en fonction de ces images jusqu'à y mouler et y figer leur subjectivité.

3. On associe souvent ce courant aux auteurs suivants : Gilles Deleuze, Jacques Derrida, Félix Guattari, Luce Irigaray, Jacques Lacan, Bruno Latour, Jean-François Lyotard, Michel Serres, Paul Virilio, Michel Foucault, Julia Kristeva, Jean Baudrillard, etc. (Cusset, 2003).

4. L'imaginaire « instituant » est en rupture avec l'« institué » de l'institution. Développer l'imaginaire social instituant dans l'organisation signifie la création, la présentification, le faire être en continu (Castoriadis, 1999).

5. Pour Deleuze et Guattari (1980), le désir est l'élément de l'autre et de soi qui facilite la transformation mutuelle et la production sociohistorique de subjectivité. Il demeure au cœur des transformations sociales et psychiques de toutes les subjectivités. Ainsi la libération du désir face aux forces instituées facilite-t-elle l'émergence du nouveau.

6. Cela fait référence à un mode de croissance particulier en biologie : le rhizome se ramifie en de multiples directions et croît en accord avec les agencements qui se créent en fonction d'une logique non hiérarchique sans début ni fin. On le rencontre toujours au milieu entre les représentations, les modèles et les théories produisant des agencements nouveaux (Deleuze et Guattari, 1980 : 36).

7. Par souci de confidentialité, nous avons créé un nom fictif pour cet État.

8. Ces dimensions demeurent heuristiques dans le sens où elles permettent de découvrir les situations du point de vue des acteurs, plutôt que de chercher uniquement en fonction de nos présupposés (Rhéaume et Sévigny, 1988).

9. Tous les verbatim figurant dans ce texte ont été traduits du portugais brésilien au français par l'auteure. Les noms utilisés sont fictifs. Chaque sujet a été interviewé à trois reprises. Les entretiens sont codés de la manière suivante : Gerardo-1, Gerardo-2, Gerardo-3 ; Luciane-1, Luciane-2, etc.

10. Para que o instituido fica produtivo ele preciso ser constantemente acompanhado pelo devir social das forças instituintes (Luciane-1).

11. Para nos, um das temáticas privilegiadas é o processo de subjetivação política como os conflitos. Eles abrem as possibilidades da invenção da multiplicidade. Isso importa mais que a busca de um consenso grupal (Julio-2).

12. A dúvida funciona possibilitando a conectividade entre um momento e outro entre o pólo emancipatório-acontecimental e pólo regulador-neoliberal da resignação. Como um cano que liga estes dois pólos (Gerardo-3).

13. A metodologia de gestão para mim é a típica da análise institucional que é produção de demanda, produção de oferta, análise da oferta e demanda, análise da implicação e da sobre

implicação, análise das estruturas de poder, das estruturas de prestígio. Contrato provisório, diagnóstico e proposta de um dispositivo de avaliação (Benedita-1).

14. Não dá para placar a realidade num modelo. [...] Estão-se lá da multiplicidade, da diferença, do devir não interessa o campo do modelo. O que interessa mesmo é esta realidade, o devir, o movimento. O que interessa é a imanência ou como se conecta estes fragmentos, estes modelos com as máquinas técnicas e práticas (Eliane-2).

15. Nossa prática nasce no encontro. Ela tem uma forma própria de colocar o movimento no grupo, na organização (Roberta-3).

16. Nos encontros de gestão coletiva preparamos o trabalho para madurar o processo, mas não podemos garantir que vai ser como preparamos. Às vezes fazemos nada como combinamos, mas aquela combinação é fundamental para ir além do planejado para ir além da reprodução do mesmo (Eliane-1).

17. O esquizoanalista é aquele que é capaz de brincar. Porque o tempo inteiro ela tenta ativar o caos, o simulacro, para potencializar aquilo que os dispositivos de ordem e de estabilidade não potencializam. E não tem receita para isso então você tem que ser aberto para viver estes momentos onde você tem que mudar tudo e inventar o novo. A esquizoanálise é de isso. Ela te coloca na criação, na invenção de novos espaços. Por exemplo, um dia cheguei num lugar para trabalhar grupo, tinha bancos, cadeiras e tal. Tudo que me impedia de trabalhar! Tive que adequar o espaço assim imediatamente; tirando as cadeiras, botando papéis, jornais e comecei um esquizodrama (Nina-3).

18. À titre d'exemple, ces pratiques visent, par l'intermédiaire du corps, du jeu, de la transe, etc., à « subjectiver » radicalement les individus et les groupes contre la culture rationnelle instrumentale dominante (Rhéaume, 1985).

19. O esquizodrama se concentra mais na <realidade> que <transversaliza> as representações para desconstruí-las, <deterritorializar-las> e derivar-las da sua órbita reprodutiva, fixa, instituída (Benedita-2).

20. Trabalhamos a clínica do devir e da diferença repetição. É muito interessante porque o atendimento técnico ele é muito institucionalizado. Eles dramatizaram o atendimento padrão do psicólogo. (oi tudo bem? Como que foi seu dia hoje? Tem algumas novidades? Oi tudo bem, etc.) Depois nós criamos uma dramatização que fugiu desta reprodução! Um atendimento inesperado que eles já mais fariam inventivo etc. Daí deu um contraste muito grande daí deu para agente conversar muitas coisas (Maurício-2).

21. O conceito de mudança está infectado pela perspectiva adaptacionista, a perspectiva de quem pensa no consenso social e num modelo universal de regulação através da democracia representativa ocidental. Vamos pensar que a questão para esquizoanálise nem é metamorfose é caosmose sabe? Então pensamos em devir, resingularização, deterritorialização, etc. Uma vez que a esquizoanálise supõe esta ontologia da realidade, uma vez que ela abriu o campo para esta co-possibilidade esta comutação; sentindo isso na prática vai mostrando que realmente muitas das fronteiras que obedecemos no pensamento com os modelos com as etapas que produz x ou y resultados são arbitrárias elas não correspondem à realidade. Em fim, se cria muito mais do que se planeja. O que devem na consultoria vai além do contrato apresentado em termo molar com um conjunto de procedimento de metas de resultados. Tenho visto isso! Esta funciona assim mesmo! E esquizoanálise me possibilita a ver este devir - outro em mim e em tudo. Ela me abriu as infiltrações espontâneas criando mobilização e estratégias fortalecendo a produção de subjetivação com todos os envolvidos no processo (Gerardo-3).

22. O gestor não pode saber o que vai dar porque não depende só de você depende do que acontece no « entre » esta multiplicidade de dimensão (Luciane-1).

23. É difícil perceber quando há devir. O devir é uma coisa muito sutil. É muito no encontro com o Outro. Para mim passa muito no corpo. Eu sinto no corpo, percebo nos corpos dos agentes e tal. Não sei como explicar. Mas enfim, acho que a esquizoanálise me permite apostar nos devires

possível nos encontros. Ela me lembra permanentemente que eles atravessam o tempo tudo (Sara-3).

24. Vocês fizeram coisas e vocês notaram diferenças na cultura e na gestão das unidades, mas não diretamente no jovem. Vocês conhecem o problema de jovem infrator no Brasil! Vocês sabem dos paradoxos intrínsecos da meta de reinserção sócio-educativa daquele menino numa sociedade onde não tem lugar para ele? Sabemos que muitos deles não vão a lugar nenhum. Sabemos que o prazo de vida deles é de 3 anos depois ter saído da Unidade (Benedita-2).

25. O jovem infrator está dando uma risada da gente! Porque é muita enganação. Como que fica a nossa ética? Fazemos este trabalho para que daí? A gente vai se enganando mesmo. E o jovem sabe disso! Estamos num alto engano coletivo dentro de um trabalho que você sabe que é paliativo mesmo (Sara-1).

26. As possibilidades de transformações micropolíticas pela dignidade dos jovens param a partir do momento que a resignação nos ganha. Quando nos resignamos nos esquecemos nossos desejos de desviar esta realidade e daí nos tornamos instrumentos tecnológicos -humanos para qualquer meta. Nos deixamos capturar, adaptar a subjetivação neoliberal (Benedita-2).

27. Tentar sentir esta ambivalência, esta complexidade do paradoxo da missão destas Unidades é fundamental para a Utopia Ativa, mas a questão fica: qual é a palavra dos jovens? Responder a esta pergunta é como dar volta a uma situação em que o destino é a morte para driblar com ela junto com eles. É de inventar com eles para lutar contra a concentração de renda. Centrar-se no destino - mágico do jovem para entender melhor as máquinas que produzem a exclusão dele. E assim desviar junto com ele raspando os paradoxos da sociedade capitalista neoliberal (Benedita-3).

28. O desafio era que os adolescentes realmente fossem protagonistas da gestão participativa nas unidades. Mas com as práticas organizacionais é ainda um processo para o adolescente e não com ele (Carolina-1).

29. Neste contexto louco, os jovens estão em perigo permanente de voltar na criminalidade ou no narcotráfico. Para muitos deles a unidade é a casa. Eles roubam para voltar dentro. A gente escuta de alguns: «Aqui é um hotel 5 estrelas». Porque quando eles saem, eles vão para chuva, vão para o risco novamente. Em alguns registros eles sabem disso. Isso mexe com as subjetividades deles e de todos os trabalhadores da unidade. Cria uma ambivalência, um paradoxo em relação com o sentido da missão de reinserção para os trabalhadores e para mim também (Sara-3).

RÉSUMÉS

L'auteur présente une compréhension des dimensions normative et méthodologique ainsi que des effets de pratiques de gestion inspirées d'approches critiques dans dix organisations d'insertion socioéducative brésiliennes. Son analyse repose sur des données issues d'une étude de cas réalisée auprès des acteurs impliqués dans la création et la gestion d'espaces de communication organisationnelle critique. Les résultats révèlent les particularités normatives de dispositifs « éthiques, politiques et esthétiques » propres aux organisations publiques brésiliennes.

The author presents an interpretation of the normative and methodological aspects of management practices, framed by critical approaches, in ten socio-educational organizations in

Brazil, as well as an examination of the effects of such practices. Her analysis is based on data from a case study of those involved in the creation and management of spaces for critical organizational communication. The results reveal the unique specificities, both normative and methodological, of the political, ethical and aesthetic practices in Brazilian public organizations.

La autora, a través de su artículo, permite una comprensión de las dimensiones normativa y metodológica, así como, los efectos de las prácticas de gestión fundamentadas en enfoques críticos en diez organizaciones de inserción socioeducativa brasileña. Su análisis se basa en datos provenientes de un estudio de caso realizado con actores implicados en la creación y gestión de espacios de comunicación organizacional crítica. Los resultados ponen en evidencia las particularidades normativas de los dispositivos “éticas políticas y estéticas” propias a las organizaciones públicas brasileñas.

INDEX

Palabras claves : Brasil, ética política, gestión, institución pública, teorías críticas

Keywords : Brazil, critical theory, ethics, management, public institution

Mots-clés : Brésil, éthique, gestion, institution publique, théories critiques

AUTEUR

ISABELLE RUELLAND

Isabelle Ruelland est doctorante au Département de sociologie de l'Université de Montréal ainsi que chargée de cours au Département de communication sociale et publique et à l'École de travail social de l'Université du Québec à Montréal. Courriel : ruelland.isabelle@uqam.ca

Hors thème

La pensée critique

Positivité et négativité du goût culturel

Les tablatures du goût cinématographique

Hervé Glevarec et Michel Pinet

- 1 En sociologie de la culture, Pierre Bourdieu (1979) a défendu un modèle dit de « l'homologie structurale » qui établit une correspondance entre la production des biens et la production des goûts, entre le champ de production, celui des biens culturels et celui des goûts. Cette correspondance se fait par l'intermédiaire des dispositions et des compétences des individus qui correspondent à leur position dans l'espace social, celui des consommateurs. Cette « position sociale » est elle-même définie et analysée comme la possession variable de deux sortes de capitaux, culturel et économique. Ce que l'on peut désigner comme positionnalisme du modèle de l'homologie structurale s'accompagne de l'affirmation de la valeur première de ces deux variables dans la détermination des pratiques et des goûts culturels :

Il va de soi, écrit Bourdieu, que les facteurs constitutifs de la classe construite ne dépendent pas tous au même degré les uns des autres et que la structure du système qu'ils constituent est déterminée par ceux d'entre eux qui ont le poids fonctionnel plus important : c'est ainsi que le volume et la structure du capital donnent leur forme et leur valeur spécifiques aux déterminations que les autres facteurs (âge, sexe, résidence, etc.) imposent aux pratiques (1979 : 119).

- 2 Si Bourdieu ne considère pas que seule la position sociale intervient dans la détermination des pratiques et des goûts culturels, il indique clairement qu'elle surdétermine en dernier ressort la forme que déterminent les autres facteurs (en effet, qu'une variable « donne une valeur spécifique » à une autre variable indique qu'elle est statistiquement plus puissante).
- 3 Au regard de cette hiérarchie des variables qui s'applique à l'ensemble des champs culturels, eux-mêmes unifiés par le « marché dominant » que constituent, comme le capital économique, le capital culturel et la légitimité universelle s'appliquant à tous (Bourdieu, 1971), les travaux récents sur les pratiques culturelles ont mis en évidence la valeur de variables antérieurement secondaires comme le sexe, l'âge et la génération, amendant ainsi l'homologie entre « position sociale » (les coordonnées des individus

sur la carte des capitaux) et univers de pratiques culturelles. Olivier Donnat avançait dès les années 1990 trois éléments au nombre des raisons qui « interdisent aujourd'hui de référer mécaniquement les univers culturels aux milieux sociaux », à savoir l'existence de catégories socioprofessionnelles moins clairement identifiables à travers les seuls niveaux de ressources et de qualification professionnelle, la valeur prise par l'appartenance générationnelle et « l'hybridation croissante des univers culturels à la faveur de l'incidence des industries culturelles sur les pratiques » (Donnat, 1994 : 345). Les domaines et genres culturels issus de la culture de masse sont les premiers touchés par ces transformations d'une homologie entre goûts et les milieux sociaux. De fait, des conclusions semblables ont été tirées notamment de l'analyse des préférences musicales (Coulangeon et Lemel, 2007 ; Bennett et al., 2009 ; Glevarec et Pinet, 2010). Le domaine culturel du cinéma, « produit d'une culture de masse » (Ethis, 2005 : 10), a été moins pris en considération. Il se diffuse par des vecteurs sociaux et médiatiques qui échappent pour partie aux lieux de l'école et, dans une moindre mesure, de la famille. Le moment cinéphilique des « auteurs » en France, après-guerre, le fait reconnaître comme domaine producteur d'œuvres (de Baecque, 2005), en même temps qu'il instaure un genre du film d'auteur que l'on retrouve comme tel dans les enquêtes sociologiques.

- 4 À propos des préférences actuelles en matière de films, Donnat indique que « les goûts cinématographiques sont liés à l'appartenance de sexe ou d'âge plutôt qu'au niveau de diplôme des personnes » (2009 : 112). S'il note une réserve des milieux les plus diplômés pour les films les plus populaires de la liste et leur appétence, minoritaire, pour les deux films « les plus difficiles » que seraient *La vie des autres* et *Le secret de Brokeback Mountain*, il insiste sur le fait que la très grande majorité des cadres ont vu les films « grand public » comme *Camping*, *Titanic* ou *Les bronzés*. Il qualifie leur jugement de « réservé » plutôt que de « rejet », les films *Star Wars*, *Le seigneur des anneaux* ou *Matrix* étant même « plus vus et appréciés dans les milieux de cadres que dans les milieux d'ouvriers » (Donnat, 2009 : 115).
- 5 À partir d'un panel de films plus large que la liste de l'enquête Pratiques culturelles, Jean-Michel Guy notait au début des années 2000 : « En comparaison avec l'âge et le sexe, la position sociale et le niveau d'études semblent jouer ici un rôle moins déterminant, encore qu'il soit indéniable pour certains genres de films » (2001 : 122). Il écrit encore :

[...] le résultat de ce travail n'est pas très concluant : à quelques exceptions près, on a du mal à trouver une cohérence entre la position socioculturelle des gens et leurs connaissances ou leurs goûts en matière de cinéma, ce qui semble confirmer le résultat général de l'étude : la télévision lamine les différences, banalise trop le cinéma pour que les films soient caractéristiques d'un univers culturel. [...] Les analyses typologiques n'apportent donc pas d'information nouvelle par rapport à l'analyse sociodémographique classique (2001 : 303)¹.
- 6 À l'inverse, le sociologue Julien Duval, à partir d'une exploitation des mêmes données d'enquête, affirme que « dans les années 2000, il existe à tout le moins une forme d'homologie entre la structure de l'offre cinématographique et la structure sociale du public » (2011 : 9). Pour soutenir le modèle de l'homologie structurale des publics et des œuvres contre le goût pour des films « grand public », du moins peu « intellectuels », et le goût « réservé » à l'endroit des autres films des catégories supérieures, Duval est amené à qualifier ces films « d'œuvres omnibus », affirmant que les « limites de la notion <d'éclectisme> tiennent à la question des usages et des appropriations

différentielles des biens culturels » (2011 : 17). En appeler à l'œuvre « omnibus » pour expliquer qu'un bien culturel est consommé par différentes catégories sociales ou pour rendre compte des pratiques populaires contemporaines des catégories supérieures — par exemple, le fait qu'elles aient regardé de façon massive les films *Titanic*, *Les visiteurs* et *Les bronzés* (Donnat, 2009), c'est, d'une manière ou d'une autre, nier qu'il est consommé — *réellement* — par ces catégories. C'est renoncer à en tirer les conséquences théoriques en scotomisant du champ de l'interrogation l'apparition de la pratique dans les activités des catégories supérieures. En termes théoriques, la notion d'omnibus est un interpréteur *ad hoc* qui permet de conserver le modèle homologique, en le supposant quoi qu'il advienne, alors qu'il signale que l'on n'arrive pas à interpréter une pratique dans le modèle de l'homologie. Sur le plan de la logique même, l'argument omnibus est contradictoire en plus d'être scientifiquement *a priori*, puisque même en supposant un mode distingué d'appropriation, on ne change rien à la nature populaire de ce bien. Il s'agit de retrouver la structure distinctive dans la pratique afin de soutenir l'homologie. « La correspondance a peut-être changé mais ce qui a d'abord, et avant tout, changé, ce sont les deux espaces en correspondance » (Duval, 2011 : 15). Le rapport d'homologie est donc soutenu à la condition d'effacer tout ce qui relève des accrocs à la correspondance que forment les goûts « grand public » et les jugements « réservés » des catégories supérieures.

- 7 Face à ces constats sociologiques divergents bien qu'orientés vers une remise en question du positionnalisme, il semble pertinent de revenir sur les ensembles de goûts et d'inappétences à partir d'un modèle propre à restituer moins une correspondance sociale qu'une diversification. Nous nous situons ici dans le déploiement d'un modèle dit de la « tablature des goûts culturels » qui vise à représenter la configuration des goûts et des pratiques culturels des individus en termes de portefeuilles circonscrits de biens, incomplets en regard de la diversité des genres culturels existants et de leurs œuvres reconnues (Glevarec, 2005 et 2013 ; Glevarec et Pinet, 2009, 2012 et 2013). La tablature est un modèle qui considère que les genres culturels, y compris « populaires », sont devenus, au sein de chaque domaine culturel, incommensurables les uns aux autres au nom de ceci qu'ils sont dorénavant reconnus par les individus et les amateurs comme le lieu d'œuvres (au sens du chef-d'œuvre ou de l'œuvre de qualité) *dans* leur genre. Cette mise en genre de la culture s'accompagne d'une transformation du jugement de goût qui, devenant jugement culturel davantage que social, est marqué, pour une part croissante des individus, d'un côté par la nécessité de l'argumentation critique (être amateur) (Hennion et Maisonneuve, 2001 ; Hennion, 2003 ; Flichy, 2012) et d'un autre par la tolérance et l'ignorance, jugements partagés de façon plus large qu'auparavant. En soutenant un modèle, appliqué initialement à la musique, nous nous proposons de donner à voir les formes des appétences et des inappétences des individus en matière de cinéma, à partir de l'enquête 2008 sur les pratiques culturelles.
- 8 Le texte qui suit se veut ainsi une discussion des formes du mariage des goûts et des inappétences et de l'importance de la dimension de l'âge en matière de biens culturels, par l'intermédiaire du cas du cinéma. À l'opposé d'une sociologie qui chercherait à faire entrer dans un modèle préconçu, de nature structuraliste par exemple, les pratiques cinématographiques, nous souhaitons restituer ici la configuration de préférences et d'inappétences déclarées que l'analyse statistique permet de faire apparaître pour une population représentative des Français âgés de 15 ans ou plus. Elle permet, on le verra,

de soutenir un modèle de la diversification des univers de goûts en matière culturelle et de montrer leur composition diverse en termes de préférences et d'inappétences.

Méthodologie de la classification hiérarchique et modèle de la tablature

- 9 La classification hiérarchique est régulièrement employée afin de montrer les « univers » de pratiques des individus (Donnat, 1994 et 2004). Se situant dans cet usage, notre article se propose de décrire les univers de goûts cinématographiques des Français en 2008, leur profil sociologique aussi, et son originalité réside dans leur restitution sous la forme de tablatures construites à partir de la valeur-test², à la faveur de la question disponible dans l'enquête 2008 sur les goûts, *mais aussi* sur les inappétences.
- 10 Si elle repose sur le même traitement initial des données que la classification (qui commence par une analyse factorielle plaçant dans un même espace multidimensionnel, construit pour optimiser les proximités, individus et modalités), l'approche classique par les coordonnées factorielles présente l'inconvénient de s'appuyer sur une appréhension linéaire (positionnement sur les axes) ou au mieux planaire (positionnement dans les plans factoriels) qui ne donne que des vues partielles (ou parfois mêmes trompeuses si l'on ne prend garde aux indicateurs de qualité de représentation de chaque modalité dans le plan particulier commenté) de la proximité réelle des modalités dans l'espace à bien plus de deux dimensions de l'analyse. Cette limitation à des approches bidimensionnelles tombe avec la classification hiérarchique qui vise à faire des « groupes de proximité » directement dans l'espace complet.
- 11 Mais cette limitation à une ou deux dimensions des espaces considérés dans chaque approche partielle n'est pas la seule motivation de notre préférence ici pour la classification. Au lieu de travailler (c'est ce qu'on fait lorsque l'on commente un plan factoriel) sur les « proximités entre modalités » — ce qui revient à tenir sur chaque modalité un discours unique, celui de son « champ de voisinage » —, le raisonnement en classes de la classification hiérarchique permet de travailler plutôt sur des « bouquets de modalités » désignant les *agrégats de pratiques* les plus courants, la même modalité pouvant jouer autant de rôles importants pour la compréhension qu'elle trouve d'associations fortes à d'autres dans des bouquets différents. Par là même, cette méthode, qui ne passe pas par la mise en correspondance de chaque modalité avec un lieu de l'espace social des pratiques (quasi-nécessité en revanche pour les approches homologues), apparaît comme un support *ad hoc* pour notre approche en termes de tablatures. Puisqu'il ne s'agit plus de lier une pratique à une localisation dans l'espace social (car homologue) des pratiques, on peut s'intéresser aux associations de pratiques (celles qui décrivent le mieux chaque classe) qui ont le plus de sens, ce que vise l'approche en termes de tablatures. En outre, la possibilité de caractériser *aussi* les classes par ce qui y est significativement *moins* probable qu'en moyenne permet de donner toute leur place aux *manques* dans la mise en relief des associations de pratiques — sans être condamnés à voir dans les goûts l'envers nécessaire de dégoûts.
- 12 Nous nous servons pour notre réflexion des données de l'enquête Pratiques culturelles des Français de 2008 ; cette enquête contient des questions de goût et d'inappétence sur 15 genres de films : films comiques, films d'action, films historiques,

biographies, films policiers ou d'espionnage, thrillers, films d'aventures, comédies dramatiques, films d'animation, dessins animés, films d'horreur ou d'épouvante, films d'auteur, documentaires, westerns, films érotiques, films de science-fiction, films d'amour ou sentimentaux et comédies musicales. L'enquête porte aussi sur le goût pour 13 films en particulier (*Les bronzés*, *Pirates des Caraïbes*, *Camping*, *Star Wars* (*La guerre des étoiles*), *Brice de Nice*, *Shrek*, *Matrix*, *Le Titanic*, *Le seigneur des anneaux*, *Astérix et Obélix*, *Les visiteurs*, *La vie des autres* et *Le secret de Brokeback Mountain*).

- 13 Nous avons effectué une classification hiérarchique de la population, avec élimination des répondants n'ayant pas déclaré un goût pour au moins un genre cinématographique (40 personnes sur 5 004, soit $N = 4964$). La classification a été faite sur la base des questions portant sur les genres cinématographiques, à savoir 15 variables actives créées en synthétisant dans une trichotomie goût/inappétence/indifférence les réponses aux deux questions de l'enquête, l'une sur les genres préférés et l'autre sur les genres peu appréciés. Enfin, l'interprétation de la classification a été enrichie par l'ajout des variables illustratives suivantes³ :

- Des variables sociodémographiques : catégories d'âge, de sexe et croisement des deux, PCS avec deux niveaux de détail, diplôme le plus élevé, taille de l'agglomération habitée, pays de naissance (France/Europe du Sud/autre Europe/reste du monde), « origine » si parents nés à l'étranger ;
- Deux variables de pratiques culturelles : temps hebdomadaire passé devant la télévision et fréquence des sorties au cinéma ;
- Les 13 variables de réponse concernant les 13 films de la liste, trichotomisées sur le modèle des variables actives de genres cinématographiques.

- 14 Dans le prolongement de notre figuration du goût culturel sous la forme de graphiques représentant la structure du goût en positivités et négativités (appétences et inappétences) pour chaque genre, et selon l'ordre de prévalence propre à chacun d'eux, nous avons représenté la structure des goûts de chaque classe statistique sous la forme d'histogrammes qui reprennent la valeur-test (indicateur de significativité de l'écart positif ou négatif à la moyenne pour cette classe) des goûts, indifférences et inappétences dans la structure du rapport aux genres cinématographiques⁴.
- 15 Les genres proposés dans l'enquête fonctionnent comme catégories *a priori* proposées aux enquêtés. Aussi, le questionnaire fait naturellement fond sur des genres supposés partagés d'une part et manifeste les dimensions contemporaines du domaine cinématographique d'autre part. De fait, il peut y avoir un écart entre le genre proposé et l'expérience que l'enquêté en a, mais il s'y manifeste aussi une objectivation du contenu et des limites esthétiquement pertinentes du domaine cinématographique en France d'un autre côté.

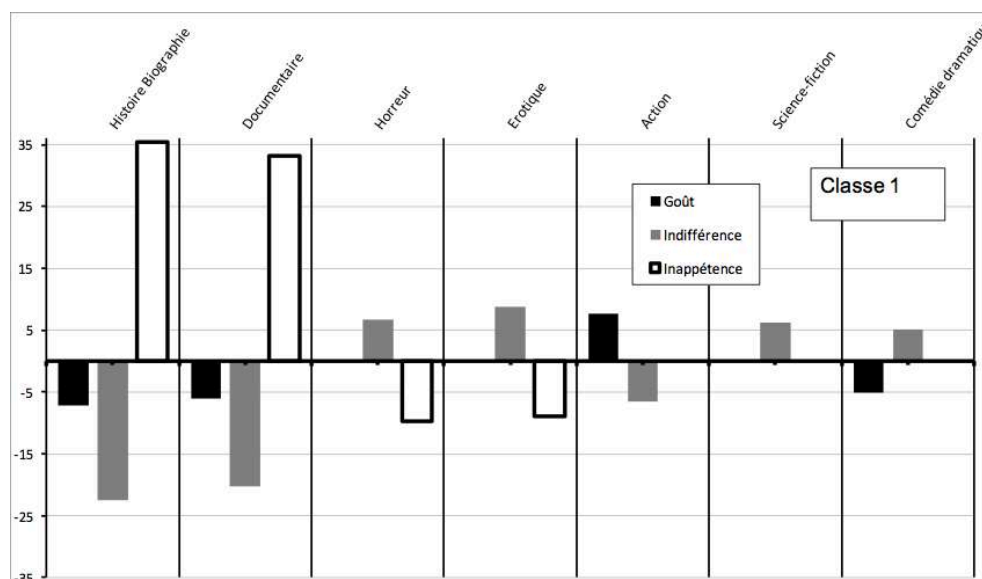
Les classes de goûts et d'inappétences

Le rejet jeune des genres pédagogiques (classe 1)

- 16 La classe 1 (environ 9 % de la population enquêtée) se caractérise avant toute chose par la force du refus affiché des genres définis comme sérieux, soit ici les films historiques et biographiques. On peut d'ailleurs faire l'hypothèse que l'absence dans cette tête de liste du film d'auteur doit plus à la faible reconnaissance de ce que cette appellation recouvre qu'à une plus grande tolérance à son égard. Le seul goût positif nettement

renforcé ici est celui pour le film d'action, doublé d'un attrait moins significatif pour les films d'horreur et les films comiques. Si certains films de genre, comme les films érotiques ou la science-fiction, ne sont pas ici plébiscités, l'indifférence à leur égard est forte alors que leur rejet est significativement plus faible qu'en moyenne. Ici on rejette ce qui s'apparente à du contenu intellectuel, le reste étant renvoyé à une indifférence qui écarte les positions extrêmes.

Graphique 1. Tablature des goûts de la classe 1.



Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans ou plus ayant affiché une préférence pour au moins un genre de films. Source : enquête *Pratiques culturelles des Français 2008*, DEPS, ministère de la Culture/Clersé/LCP-CNRS.

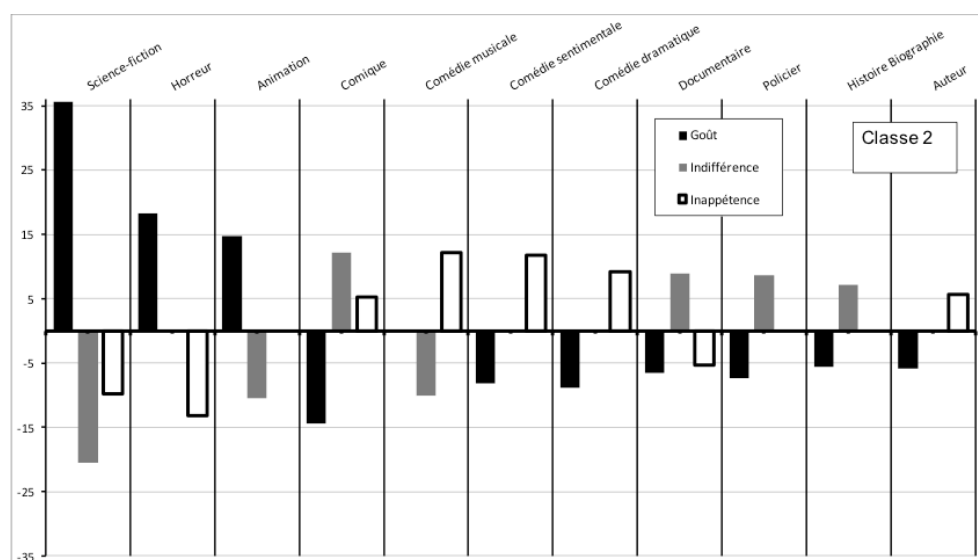
- 17 La classe 1 est fortement caractérisée par le rapport de ses membres aux films historiques et biographiques. Premièrement par un très fort écart positif à la moyenne dans l'inappétence pour ce genre (valeur-test de + 35). Et secondairement par une moindre tendance à l'indifférence à l'égard de ces films (valeur-test de - 22).
- 18 Lorsque l'on observe les valeurs-tests fortes des variables sociodémographiques illustratives, l'image de cette classe de goûts apparaît comme celle de jeunes, et même très jeunes, lycéens et un peu plus fortement lycéennes. Les films plébiscités plus qu'ailleurs confirment cette image : *Brice de Nice*, *Les bronzés*, *Astérix*, *Pirates des Caraïbes*, *Les visiteurs*, alors que le goût pour *La vie des autres* est significativement plus faible qu'ailleurs (voir le tableau 3 sur les films préférés selon les classes).

Le goût masculin pour les films de genre (classe 2)

- 19 Difficile de parcourir la liste des genres qui typent cette classe 2 (représentant 10 % des enquêtés) sans penser d'emblée à un univers de valeurs masculines. Films de science-fiction, d'horreur et d'animation sont plébiscités, alors que le goût pour les films comiques est très en dessous de la moyenne (et l'indifférence à leur égard élevée) et que l'inappétence pour les films sentimentaux et les comédies musicales s'affiche avec une force particulière. S'il s'agit bien d'un univers masculin — les valeurs-tests des variables illustratives le confirment —, il est intéressant de noter que les films d'action

ne sont pas ici l'objet d'écarts notables à la moyenne. La classe 2 peut être vue comme celle d'un bouquet typiquement masculin de films de genre, certes populaires (les films emblématiques sont ici *Star Wars*, *Matrix* et *Le seigneur des anneaux*), mais qui ne fait pas de place notable à d'autres genres populaires comme le film d'action ou le film policier.

Graphique 2. Tablature des goûts de la classe 2.



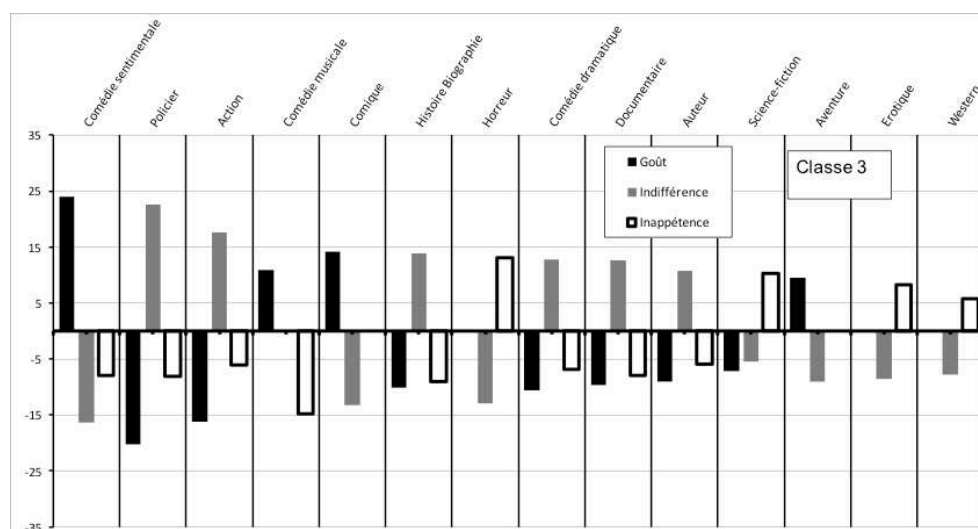
Description des huit classes avec tablatures V1HG.

- 20 Si la classe 1 était celle des plus jeunes, lycéens plus qu'étudiants, à légère prédominance féminine, les valeurs-tests des variables illustratives indiquent que la classe 2 est celle de classes d'âge qui suivent immédiatement, et parfois de jeunes adultes, mais surtout, comme le laissait penser la liste des genres plébiscités, avec une franche coloration masculine (valeur-test de 7,1).

Le goût féminin pour les films sentimentaux et le rejet des films d'action et policiers (classe 3)

- 21 La classe 3 (14 % des enquêtés) n'échappe pas plus que la classe 2 aux stéréotypes de genre les plus classiques. Un goût massif pour les films sentimentaux, et à un degré moindre pour les comédies musicales et les films comiques, y est associé à une forte indifférence (et, ce qui n'est pas tout à fait pareil, à un fort déficit de goût déclaré) aux films policiers et d'action (mais pas d'aventures). Et comme un écho renversé de l'inappétence de la classe 2 aux films qui plaisent ici (films sentimentaux et comédies musicales), l'inappétence est forte dans cette classe 3 pour les films de science-fiction et d'horreur, genres phares de la classe 2 (et à un degré moindre pour les films érotiques). Ce tableau est celui de l'univers de goûts féminins comme le montre la valeur-test de l'item « femmes » (13,8), valeur très forte pour un item illustratif.

Graphique 3. Tablature des goûts de la classe 3.



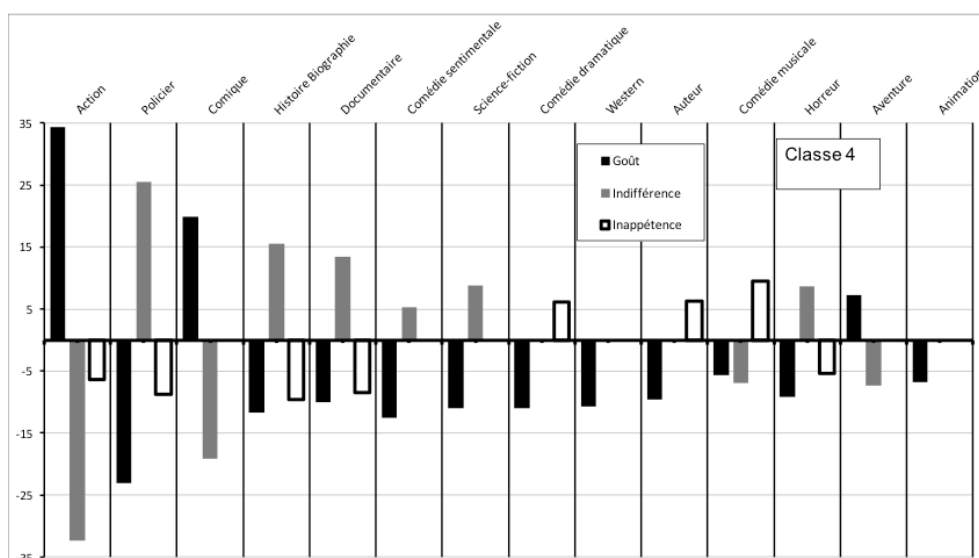
Description des huit classes avec tablatures V1HG.

- 22 Mais cet univers féminin est aussi plutôt populaire (mais en ce qui a trait aux employées — valeur-test de 6,4) avec en outre une forte sous-représentation des catégories aisées et cultivées. Il n'est pas non plus un univers jeune (valeur-test de 8,4 pour les 50-64 ans). À noter — c'est un des rares cas de valeur-test importante attachée aux variables de pays d'origine —, il y a une surreprésentation significative des personnes nées dans un pays d'Europe du Sud. On ne sera pas étonné de voir, parmi les quelques films objets d'une question spécifique dans l'enquête, *Titanic* être le seul plébiscité ici positivement, les seuls autres écarts significatifs à la moyenne (mais toujours négatifs) concernant des films rattachés aux genres peu appréciés ici (*Matrix*, *Star Wars*, *Le seigneur des anneaux*...).

Le goût populaire (masculin) pour les films d'action et comiques (classe 4)

- 23 Ce sont deux genres très grand public, les films d'action et les films comiques, qui donnent son sens à cette classe 4 (15 % des enquêtés). Tous les autres genres, si l'on exclut les films d'aventures avec une valeur-test positive de 7,3, sont l'objet d'un déficit de goût ou d'une indifférence (mais rarement d'un désamour) qui fait de cette classe de goûts masculins une classe bien différente de la classe 2. Autant celle-ci s'appuyait sur un goût pour des genres, au sens de films de genre, bien délimités et pouvant susciter un rapport d'amateur, autant il s'agit ici d'un goût pour le cinéma de distraction du *box-office*, qui n'exclut d'ailleurs pas un goût déclaré pour certains films vedettes appartenant aux genres phares de la classe 2.

Graphique 4. Tablature des goûts de la classe 4.



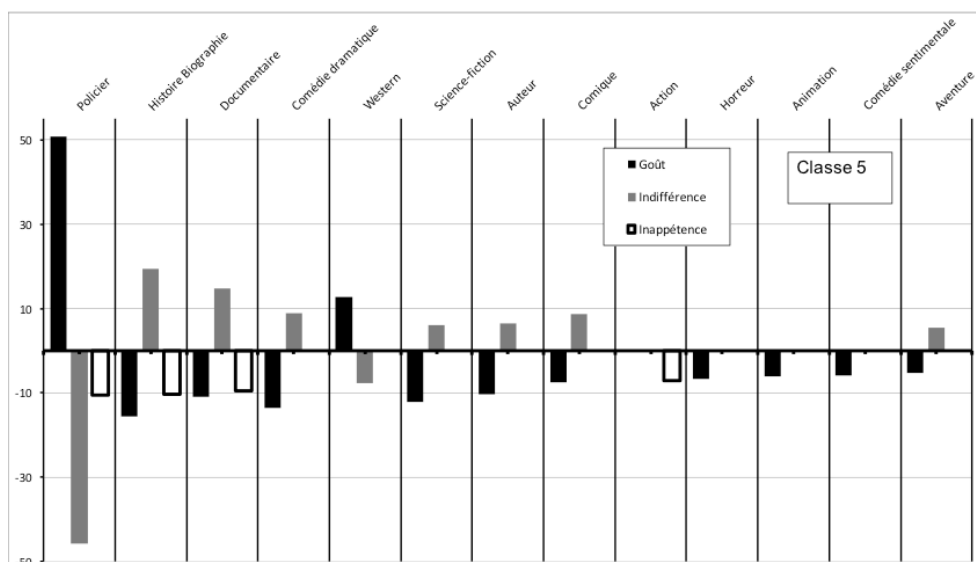
Description des huit classes avec tablatures V1HG.

- 24 Masculine (l'item « hommes » apparaît avec une valeur-test de 12,6), plutôt populaire (ouvrière plus qu'employée) et jeune, cette classe de goûts cinématographiques éloignés d'un univers d'amateurs et tournés vers le cinéma commercial est-elle celle d'une pratique des films qui passerait surtout par la télévision ? Au contraire, l'item de fréquentation « moyenne » du cinéma en salle (3 à 11 fois par an) y est un peu plus forte qu'en moyenne, et le nombre de ceux qui n'y vont jamais un peu plus faible, comme l'est celui des gros consommateurs de télévision.

Le goût pour le film policier (classe 5)

- 25 Avant tout classe d'un genre, les films policiers, et presque d'un genre seulement, la classe 5 (22 % des enquêtés) voit ce genre doté de la plus forte valeur-test (50,7) rencontrée dans l'analyse. Seul un autre genre (le western) y est l'objet d'un goût positif renforcé même s'il l'est moins significativement (valeur-test de 13). Deux genres au contenu didactique (films historiques et documentaires) y sont plus souvent qu'en moyenne marqués par l'inappétence, mais c'est aussi le cas des films d'action — ce qui confirme le caractère pointu du goût pour le genre policier déclaré ici. Pour tous les autres genres, les écarts significatifs à la moyenne sont soit un déficit de goût positif, soit une indifférence renforcée.
- 26 Mais cette focalisation renforcée sur *un* genre cinématographique semble loin de caractériser un rapport d'amateur qui pointerait une des formes de la cinéphilie. Peut-être parce qu'il constitue aussi, par des séries très populaires (et notamment les grands succès de la production française), un des piliers de la fiction télévisuelle, le genre policier rime ici avec éloignement accentué des salles obscures (valeur-test de 6,2 pour l'item « cinéma : jamais ») et fréquentation renforcée de la télévision.

Graphique 5. Tablature des goûts de la classe 5.



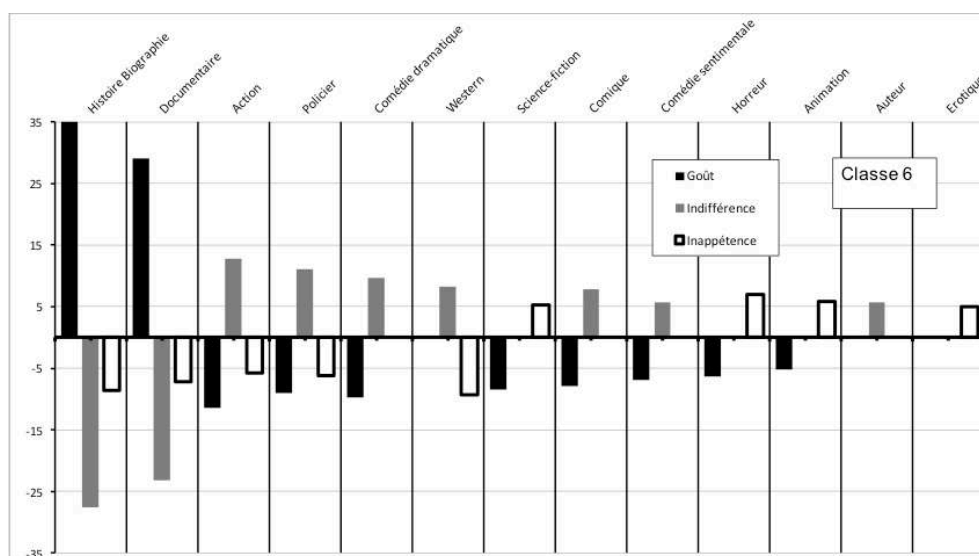
Description des huit classes avec tablatures V1HG.

- 27 Un peu plus masculine que féminine — mais la valeur-test concernée, 4,4, est éloignée des valeurs fortes des classes 2 et 4 —, cette classe de goûts est tirée significativement (mais pas exclusivement) vers la population la plus âgée (65 ans ou plus) et les catégories ouvrières. Les items de diplôme, en revanche, typent assez peu (dans un sens comme dans un autre) l'appartenance à cette classe. La liste de films proposée dans l'enquête du ministère ne fournit pas l'occasion d'écarts importants, positifs comme négatifs — mais il est vrai que cette courte liste ne comportait aucun film du genre policier prisé ici.

Le goût âgé pour le cinéma instructif (classe 6)

- 28 Les genres « sérieux » (films historiques et documentaires), objets d'un désamour avoué ou au mieux d'une indifférence renforcée dans toutes les classes précédentes, sont pour la classe 6 (13 % des enquêtés) l'emblème d'un rapport au cinéma qui ne met en avant positivement aucun autre genre. Mais cette quasi-revendication de sérieux ne s'accompagne d'aucun rejet des genres peu valorisés, à l'exception et avec des écarts plutôt modestes des trois genres très typés que sont les films de science-fiction, d'horreur et d'animation. Tout au plus les genres les plus populaires (films d'action, policiers, comiques, sentimentaux) sont-ils l'objet d'une indifférence renforcée. Ce même écart d'indifférence s'observe aussi pour deux genres moins populaires (comédie dramatique), voire « élitistes » (film d'auteur).

Graphique 6. Tablature des goûts de la classe 6.



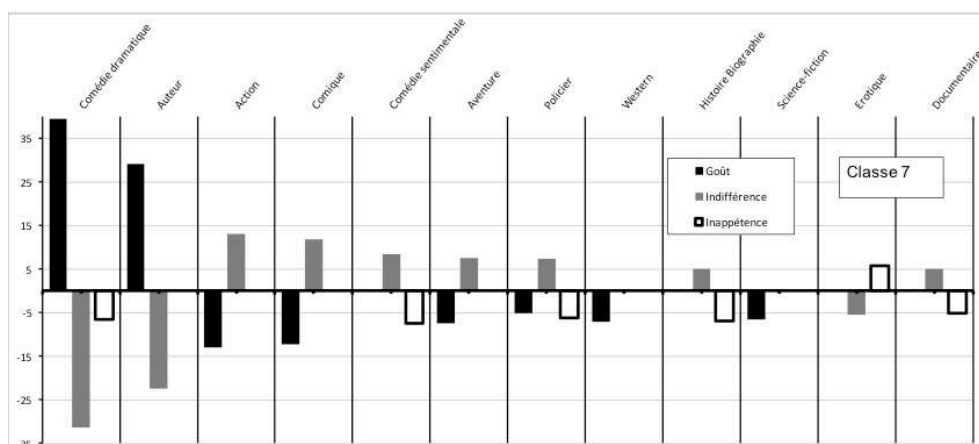
Description des huit classes avec tablatures V1HG.

- 29 Ce rapport sérieux plus qu'« intellectuel » au cinéma est, à regarder les variables illustratives, le fait de catégories âgées, souvent retraitées, cadres ou anciens cadres supérieurs et moyens, mais qui ne sont pas particulièrement éloignés des salles obscures (à peine un peu plus nombreux qu'en moyenne à ne se rendre « jamais » au cinéma). Quant à la liste de films proposés par l'enquête, elle ne semble leur donner aucune occasion de démarquage positif, tout au plus permet-elle quelques constats de simple déficit de goût affirmé pour de gros succès du *box-office* (*Matrix*, *Pirates des Caraïbes*, *Les bronzés*, *Brice de Nice*).

Le goût diplômé pour les films « intellectuels » (classe 7)

- 30 La classe 7 (11 % des enquêtés) se distingue comme la classe 6 par la valorisation de genres peu appréciés dans les cinq premières classes, mais dans un rapport presque inversé : ici ce sont les genres plus « intellectuels », films d'auteur (valeur-test de 29,1) et comédies dramatiques (valeur-test de 40,0), qui sont l'objet de très fortes préférences affirmées. Et les genres sérieux mais plus « didactiques », films historiques et documentaires, sont même l'objet d'un surcroît d'indifférence (valeur-test de 5) bien qu'ils soient un peu moins qu'en moyenne frappés de désamour.

Graphique 7. Tablature des goûts de la classe 7.



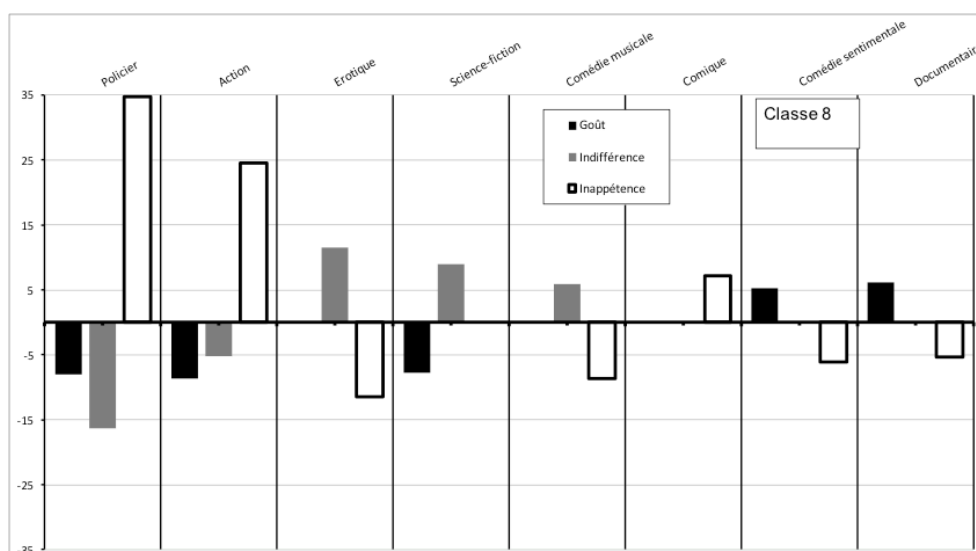
Description des huit classes avec tablatures V1HG.

- 31 Les variables illustratives montrent que cette classe de goûts est très marquée par l'appartenance aux catégories supérieures, en termes de PCS et de niveau d'étude, un peu par le sexe (elle est plus féminisée — valeur-test de 7,2), mais pas par l'appartenance aux catégories âgées, à la différence de la classe 6. Mais c'est aussi sur la fréquentation des cinémas que s'opposent les deux classes. Ici, l'item correspondant à la cadence maximale (une fois par mois ou plus) est beaucoup plus fréquente qu'en moyenne (alors qu'au contraire le temps passé devant la télévision est plus souvent limité).

Le rejet féminin et populaire des films « violents » (classe 8)

- 32 La petite classe 8 (7 % des enquêtés) est bien différente des autres en ceci qu'elle ne se définit, pour l'essentiel, que par de fortes déclarations d'inappétence, appliquées à des genres très grand public (films policiers, d'action ou comiques). Ce qui la différencie radicalement de l'autre « classe d'inappétence » que constitue la classe 1, qui réunit on l'a vu les catégories très jeunes autour du rejet des genres élitistes. Seul un léger surcroît d'appétence pour les films sentimentaux ou documentaires donne une indication positive sur les films un peu plus valorisés dans cette classe.

Graphique 8. Tablature des goûts de la classe 8.



Description des huit classes avec tablatures V1HG.

- 33 L'examen des variables sociodémographiques illustratives suggère une explication de cette classe de goûts définie surtout par ce qu'elle n'aime pas. Il s'agit d'un groupe âgé, comportant une grande majorité de femmes, souvent d'origine populaire, qui rejettent des types de films probablement jugés trop violents ou rapides, peut-être « choquants » — films policiers ou d'action, films faits « pour d'autres », et on peut faire l'hypothèse que si l'attitude à l'égard des films érotiques est un surcroît d'indifférence plutôt qu'un rejet comme celui des films violents, c'est parce que cet item correspond au fait de ne pas parler d'un genre trop éloigné pour être même mentionné. Et si le fait de « ne jamais aller au cinéma » est plus fort ici qu'en moyenne (valeur-test de 4,3), soit une petite majorité dans ce cas, cela ne fait pas de la classe 8 une classe d'étrangers au cinéma.

Amendements à l'homologie structurale et positivités des goûts

- 34 La partition que permet l'analyse hiérarchique laisse entrevoir plusieurs manières de marier goûts et dégoûts quant aux genres cinématographiques. Deux classes, très déterminées par les variables d'âge et de génération, sont structurées par le rejet de certains genres. La classe 1, composée de jeunes, se construit sur un refus des genres « didactiques », probablement associés aux valeurs de l'école. La classe 8, à l'autre extrémité de l'échelle des âges, traduit une certaine distance à ce qui apparaît comme les goûts dominants d'un monde qui appartient désormais à d'autres générations. Dans les deux cas, la variable de statut socioprofessionnel, même si elle n'est pas le lieu d'une corrélation d'appartenance majeure, est plutôt orientée du côté des catégories populaires.
- 35 Une seule sur les huit classes, la classe 2, associe un goût très affirmé à une forte prise de distance à l'égard de genres qui apparaissent peu dignes d'intérêt. Mais on est bien loin de ce qui serait une confrontation entre un « goût cultivé » au sens classique et un goût commun, puisqu'il s'agit pour les membres de la classe 2 d'affirmer une proximité,

qui peut aller jusqu'aux attitudes de *fans*, avec un cinéma dit de genre (science-fiction, horreur, animation) qui n'est pas qualifiable naturellement d'élitiste (de nombreux films *blockbusters* y ont eu un succès de masse) mais qui peut amener à affirmer un rejet d'autres genres, eux-mêmes populaires. Si l'âge joue un certain rôle (les catégories au-delà de 50 ans ne sont guère représentées ici), c'est plutôt une logique de genre qui colore cette attitude puisque ce sont très majoritairement des hommes qui se retrouvent dans ce positionnement de goût/dégoût qui tient à distance les genres réputés plus « féminins ».

- 36 Et s'il y a bien une classe du « goût cultivé », la classe 7, qui plébiscite les genres de la cinéphilie au sens classique, il n'est pas sans intérêt de voir qu'on n'y manifeste pratiquement aucun rejet des genres supposés populaires, tout au plus une moindre attraction ou une plus grande indifférence. C'est presque le cas aussi de ce qui pourrait apparaître comme la « classe du goût sérieux » (celle qui plébiscite le cinéma historique et documentaire), la classe 6. Tout au plus y rejette-t-on un peu plus souvent qu'en moyenne les films de genres très typés (science-fiction, horreur ou animation).
- 37 Trois classes enfin sont construites sur de fortes préférences pour un ou deux genres surtout complétées d'une indifférence renforcée à l'égard de certains des autres genres (les inappétences n'en étant pas totalement absentes, mais renvoyées quand elles existent à des écarts plus légers à la moyenne). L'une, la classe 4, correspond à un goût *mainstream* masculin, autour des films d'action et des films comiques, son équivalent féminin étant la classe 3 où ce sont les films sentimentaux et les comédies musicales qui complètent le même attrait pour les films comiques. Et c'est enfin, dans la classe 5, le genre policier qui offre à plus d'un enquêté sur cinq (surtout dans les tranches âgées) l'occasion d'énoncer un goût quasi hégémonique (mais qu'on peut soupçonner d'être plus « télévisuel » que cinématographique) qui ne s'accompagne pourtant d'aucune inappétence renforcée.

Conclusion

- 38 En regard du modèle dispositionnaliste soutenu par Bourdieu, qui rapporte la logique de structuration des univers culturels à la position sociale des individus dans un espace des capitaux économique et culturel, notre article soutient l'amendement nécessaire à ce modèle, à la faveur de la place prise par les variables d'âge et de sexe. La position sociale n'est pas la détermination la plus forte par rapport à ces deux variables. Il permet aussi de discuter une assertion de Bourdieu quant à la nature négative du goût (notamment dominant) : les goûts sont négatifs, ils sont socialement, sinon structurellement des dégoûts. À plusieurs reprises dans *La distinction*, Bourdieu affirme que le goût qu'il observe alors — le goût de ceux qui ont et peuvent avoir du goût, le goût distingué — est un *dégoût*⁵.

Les goûts (c'est-à-dire les préférences manifestées) sont l'affirmation pratique d'une différence inévitable. Ce n'est pas par hasard que, lorsqu'ils ont à se justifier, ils s'affirment de manière toute négative, par le refus opposé à d'autres goûts : en matière de goût, plus que partout, toute détermination est négation : et les goûts sont sans doute avant tout des dégoûts, faits d'horreur ou d'intolérance viscérale (« c'est à vomir ») pour les autres goûts, les goûts des autres (Bourdieu, 1979 : 59-60)⁶.

- 39 Sur les huit classes statistiques de goûts, deux sont de rejet, trois sont des classes de goûts affirmés et trois autres sont des classes de goûts positifs dominants. Le goût

cinématographique ne répond pas à une formule unitaire et *a fortiori* génératrice du dégoût, particulièrement pour la classe de goûts composée de catégories supérieures âgées.

BIBLIOGRAPHIE

- BENNETT, Tony et al. (dir.) (2009), *Culture, Class, Distinction*, Oxon/New York, Routledge.
- BOURDIEU, Pierre (1971), « Le marché des biens symboliques », *L'Année sociologique*, 22(1), p. 49-126.
- BOURDIEU, Pierre (1979), *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit.
- COULANGEON, Philippe et Yannick LEMEL (2007), « Is <Distinction> Really Outdated ? Questioning the Meaning of the Omnivorization of Musical Taste in Contemporary France », *Poetics*, 35(2-3), p. 93-111.
- DE BAECQUE, Antoine (2005), *La cinéphilie. Invention d'un regard, histoire d'une culture. 1944-1968*, Paris, Hachette Littératures.
- DONNAT, Olivier (1994), *Les Français face à la culture : de l'exclusion à l'éclectisme*, Paris, La Découverte.
- DONNAT, Olivier (2004), « Les univers culturels des Français », *Sociologie et sociétés*, 36(1), p. 88-103.
- DONNAT, Olivier (2009), *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique. Enquête 2008*, Paris, La Découverte/Ministère de la Culture et de la Communication.
- DUVAL, Julien (2011), « L'offre et les goûts cinématographiques en France », *Sociologie*, 2(1), p. 1-18.
- ETHIS, Emmanuel (2005), *Sociologie du cinéma et de ses publics*, Paris, Armand Colin, Coll. « 128 ».
- FLICHY, Patrick (2010), *Le sacre de l'amateur : sociologie des passions ordinaires à l'ère numérique*, Paris, Seuil.
- GLEVAREC, Hervé (2005), « La fin du modèle classique de la légitimité culturelle. Hétérogénéisation des ordres de légitimité et régime contemporain de justice culturelle. L'exemple du champ musical » dans Éric MAIGRET et Éric MACE (dir.), *Penser les médiacultures. Nouvelles pratiques et nouvelles approches de la représentation du monde*, Paris, Armand Colin/Ina, p. 69-102.
- GLEVAREC, Hervé (2013), *La culture à l'ère de la diversité. Essai critique trente ans après La distinction*, Paris, Éditions de l'Aube.
- GLEVAREC, Hervé et Michel PINET (2009), « La <tablature> des goûts musicaux : un modèle de structuration des préférences et des jugements », *Revue française de sociologie*, 50(3), p. 599-640.
- GLEVAREC, Hervé et Michel PINET (2012), « Tablature et structuration du goût musical. Goûts, inappétences et indifférences musicales en 2008 » dans Emmanuel BRANDL, Cécile PREVOST-

THOMAS et Hyacinthe RAVET (dir.), 25 ans de sociologie de la musique en France, Tome 1, Paris, L'Harmattan, p. 73-101.

GLEVAREC, Hervé et Michel PINET (2012), « Tablatures of Musical Tastes in Contemporary France : Distinction without Intolerance », *Cultural Trends*, 21(1), p. 67-88.

GLEVAREC, Hervé et Michel PINET (2013), « De La distinction à la diversité culturelle, éclectismes qualitatifs, reconnaissance culturelle et jugement d'amateur », *L'Année sociologique*, 2, p. 21-e34. En pré-publication numérique sur Cairn.fr

GUY, Jean-Michel (2001), *La culture cinématographique des Français*, Paris, La Documentation française.

HENNION, Antoine (2003), « Engager son propre goût : entretien autour de la sociologie pragmatique d'Antoine Hennion », *Ethnographiques.Org* [En ligne]. 3. <http://www.ethnographiques.org> Page consultée le 12 mai 2013.

HENNION, Antoine (2009), « Réflexivités. L'activité de l'amateur », *Réseaux*, 153, p. 55-78.

HENNION, Antoine et Sophie MAISONNEUVE (2001), *Figures de l'amateur*, Paris, La Documentation française.

MORINEAU, Alain (1984), « Note sur la caractérisation statistique d'une classe et les valeurs-tests », *Bulletin technique Centre statistique informatique appliquées*, 2(1-2), p. 20-27.

ANNEXES

Tableau 1. Répartition des catégories socioprofessionnelles dans les classes.

	Répartition des catégories entre classes de la classification								
	Classe 1 : rejet du pédagogique	Classe 2 : goût pour les films de genre	Classe 3 : goût pour les films sentimentaux et les comédies	Classe 4 : goût pour les films d'action et comiques	Classe 5 : goût pour le policier	Classe 6 : goût pour le cinéma instructif	Classe 7 : goût pour les films "intellectuels"	Classe 8 : rejet des films "violents"	Total
Sur 100 personnes de chaque catégorie									
Sexe									
Homme	8	13	7	22	24	13	7	5	100
Femme	9	7	20	9	19	12	14	9	100
Diplôme le plus élevé									
Aucun diplôme	14	9	16	13	25	8	6	9	100
CEP	5	4	21	7	25	16	9	12	100
BEPC	13	13	12	21	17	10	7	7	100
CAP - BEP	9	11	11	21	24	12	6	5	100
BAC, BP-BT-BS	8	12	14	17	16	15	13	4	100
DEUG, DUT, BTS	5	13	12	16	19	13	17	6	100
Licence	5	12	2	16	14	15	32	4	100
2e cycle universitaire et plus	3	10	7	11	18	16	29	5	100
Âge (5 postes)									
De 14 à 19 ans	20	20	9	25	13	3	4	5	100
De 20 à 24 ans	17	14	14	20	14	7	11	4	100
De 25 à 39 ans	9	15	11	22	19	10	10	5	100
De 40 à 59 ans	8	9	14	15	23	14	12	6	100
60 et plus	4	4	18	6	27	19	11	12	100
PCS de l'enquête (y.c. retraités)									
Agriculteurs	3	2	18	15	31	13	8	12	100
Artisans, comm., chefs d'entreprise	7	8	13	13	27	17	8	6	100
Cadres et prof. libérales	3	10	8	11	19	19	23	7	100
Professions intermédiaires	5	9	12	16	20	17	14	6	100
Employés	10	8	19	12	20	13	9	8	100
Ouvriers	11	11	11	20	27	9	5	6	100
Lycéens, étudiants	18	18	10	22	13	6	9	4	100
Inactifs sans ancienne PCS	9	8	22	8	21	12	10	11	100
ENSEMBLE	9	10	14	15	22	13	11	7	100

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans ou plus ayant affiché une préférence pour au moins un genre de films. Source : enquête Pratiques culturelles des Français 2008, DEPS, ministère de la Culture/Clersé/LCP-CNRS.

Tableau 2. Structure sociodémographique des classes de goûts.

	Composition des classes de la classification								Total
	Classe 1 : rejet du pédagogique	Classe 2 : goût pour les films de genre	Classe 3 : goût pour les films sentimentaux et les comédies musicales	Classe 4 : goût pour le films d'action et comiques	Classe 5 : goût pour le policier	Classe 6 : goût pour le cinéma instructif	Classe 7 : goût pour les films "intellectuels"	Classe 8 : rejet des films "violents"	
Sur 100 personnes de chaque classe									
Sexe									
Homme	45	63	24	69	54	49	33	33	48
Femme	55	37	76	31	46	51	67	67	52
Diplôme le plus élevé									
Aucun diplôme	30	18	23	17	23	13	11	25	20
CEP	10	7	25	8	19	21	14	28	16
BEPC	14	12	9	14	8	8	7	9	10
CAP - BEP	26	28	21	33	28	23	14	18	25
BAC, BP-BT-BS	11	14	12	13	9	14	14	7	11
DEUG, DUT, BTS	4	9	6	7	6	7	11	6	7
Licence	1	3	0	2	1	2	6	1	2
2e cycle universitaire et plus	3	9	5	6	7	11	23	6	8
Âge (5 postes)									
De 14 à 19 ans	20	17	6	14	5	2	4	6	9
De 20 à 24 ans	13	9	6	8	4	4	7	3	6
De 25 à 39 ans	27	36	20	35	22	19	24	17	25
De 40 à 59 ans	30	28	34	32	36	37	39	28	34
60 et plus	10	9	34	10	32	39	27	45	26
PCS de l'enquête (y.c. retraités)									
Agriculteurs	1	0	3	3	4	3	2	4	3
Artisans, comm., chefs d'entreprise	5	4	5	5	7	7	4	5	5
Cadres et prof. libérales	4	11	6	8	10	17	24	10	11
Professions intermédiaires	9	15	14	17	15	22	22	15	17
Employés	29	20	37	21	25	26	23	32	26
Ouvriers	27	25	18	28	28	16	10	21	22
Lycéens, étudiants	21	19	8	15	6	5	10	6	11
Inactifs sans ancienne PCS	5	4	8	3	5	5	5	8	5
ENSEMBLE	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans ou plus ayant affiché une préférence pour au moins un genre de films. Source : enquête Pratiques culturelles des Français 2008, DEPS, ministère de la Culture/Clersé/LCP-CNRS.

Tableau 3. Films préférés selon les classes.

Sur 100 membre de la classe, ont déclaré "aimer particulièrement"	Les bronzés	Pirates des Caraïbes	Camping	Star Wars	Brice de Nice	Shrek	Matrix	Titanic	Le silence des agneaux	Asterix	Les visiteurs	La vie des autres	Brokeback Mountain
Classe 1	43,2	25,5	20,9	15,3	12,7	17,1	17,2	39,9	25,7	19,4	25,9	0,3	2,1
Classe 2	22,4	28,7	11,2	36,1	7,0	18,8	28,6	21,9	42,4	12,8	19,3	4,0	3,4
Classe 3	36,3	12,7	14,4	6,3	5,1	9,0	3,6	46,1	13,4	11,6	19,7	4,1	3,4
Classe 4	35,7	23,2	20,1	18,6	8,2	13,5	14,7	29,1	29,0	14,0	22,4	1,8	2,4
Classe 5	35,4	18,6	15,5	13,9	4,2	10,4	10,6	39,8	20,1	13,4	19,4	3,5	2,3
Classe 6	25,5	10,1	11,4	10,0	2,9	7,1	5,3	37,5	19,8	9,3	13,8	5,7	4,0
Classe 7	18,7	8,1	8,6	9,4	1,5	12,3	8,9	30,4	17,0	4,5	9,8	23,4	15,5
Classe 8	32,3	7,7	11,0	6,0	6,6	8,6	5,0	45,2	12,4	7,8	14,2	2,6	2,5
ENSEMBLE	31,7	17,2	14,5	14,4	5,7	11,8	11,4	36,3	22,4	11,8	18,4	5,4	4,2

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans ou plus ayant affiché une préférence pour au moins un genre de films. Source : enquête Pratiques culturelles des Français 2008, DEPS, ministère de la Culture/Clersé/LCP-CNRS. Exemple de lecture : 43,2 % des membres de la classe 1 ont déclaré « aimer particulièrement » *Les bronzés*.

NOTES

1. « L'idée sous-jacente à cette tentative de typologisation des univers culturels était de découvrir des <résistances> culturelles à l'appropriation, par un groupe socioculturel, des références cinématographiques propres à un autre groupe. Nous partions, par exemple, de l'hypothèse que l'univers d'un adolescent amateur de films d'action serait hermétique à des films du <patrimoine> ou réputés intellectuels ou pour intellectuels. Or ce n'est pas le cas. Ceci ne veut pas dire que l'hypothèse de l'existence d'univers culturels relativement cloisonnés soit fausse, mais que le cinéma ne contribue que faiblement à la constitution des appartenances » (Guy, 2001 : 303).

2. La valeur-test est un indicateur de l'écart entre la moyenne d'une modalité dans une classe et sa moyenne générale. Plus cet écart est significatif, mieux la modalité caractérise la classe. Elle est exprimée en nombre d'écarts types d'une loi normale. La probabilité d'un écart aussi grand

entre les deux moyennes est égale aux chances d'atteindre ce nombre d'écarts types pour une loi normale. On évalue en quelque sorte la distance moyenne générale et la moyenne dans le groupe, en nombre d'écarts d'une loi normale. Voir le détail de la définition dans Morineau (1984).

3. Nous n'avons pas retenu les variables illustratives dans les représentations graphiques de façon à permettre une lisibilité des tablatures. Nous renvoyons le lecteur aux tableaux de répartition des catégories socioprofessionnelles dans les classes et de structure sociodémographique des classes de goûts mis en annexe.

4. N'ont été représentées que les valeurs-tests fortement significatives (valeur absolue supérieure à 5).

5. *La distinction* paraît en 1979 et les données mobilisées datent pour l'essentiel de la décennie 1960.

6. Cette analyse était pour partie relayée à propos du cinéma par Guy, qui s'en distingue dans un second temps, dans *La culture cinématographique des Français* : « Pratiquement tout le monde aime un genre musical particulier, et qui plus est, un genre très <marqué> — et très <marquant>. Ce n'est pas le cas en matière de cinéma et doublement : d'une part, parce que le goût cinématographique se définit plus par le rejet (du goût présumé d'autrui) que par l'affirmation positive d'une préférence, d'autre part, parce que les goûts cinématographiques positifs, qui s'expriment par un <j'aime beaucoup>, sont précisément peu marqués : ce sont les goûts de tout le monde » (2001 : 112).

RÉSUMÉS

Les auteurs proposent, en recourant à une analyse hiérarchique des données sur le goût et l'inappétence en matière de genres cinématographiques issues de l'enquête Pratiques culturelles des Français de 2008, de décrire les univers socioculturels ainsi que les différentes manières de marier appétences et inappétences quant aux genres cinématographiques. Cette analyse des préférences cinématographiques permet de soutenir que d'autres variables que la détermination socioprofessionnelle sont dorénavant structurantes et de montrer que la négativité du goût (le goût conçu avant tout comme un dégoût) n'est qu'une formule possible du principe de l'appétence pour les genres d'un domaine culturel.

The authors analyze data on taste and inappetence regarding cinematographic genres taken from the 2008 national survey of cultural practices in France, in order to describe these sociocultural universes and the different ways appetite and inappetence, with respect to cinematographic genres, can combine. The authors argue that variables other than socioprofessional determination now structure cinematographic preferences, and show that negation of taste (taste as aversion) is but one expression of the principle of appetite operating across different cultural genres.

Los autores proponen describir, recurriendo a un análisis jerárquico de los datos sobre el gusto y desgano en lo relacionado a los géneros cinematográficos provenientes de la encuesta *Prácticas Culturales de los Franceses en 2008*, los universos socioculturales, así como, las diferentes maneras de armonizar gusto y desgano en lo concerniente a los géneros cinematográficos. El análisis sobre las preferencias cinematográficas permite afirmar que variables diferentes a la determinación socioprofesional son en lo sucesivo estructurantes y demuestran que el negativismo del gusto (el

gusto concebido antes que todo como una aversión) no es sino una fórmula posible del principio de gusto para los géneros de un ámbito cultural.

INDEX

Mots-clés : cinéma, France, genre, goût, inappétence

Keywords : appetite, cinema, France, genre, inappetence

Palabras claves : cine, desgano, Francia, géneros, gusto

AUTEURS

HERVÉ GLEVAREC

Hervé Glevarec est directeur de recherche au CNRS – Laboratoire Communication et politique (LCP), à Paris. Courriel : herve.levarec@lcp.cnrs.fr

MICHEL PINET

Michel Pinet est chargé de recherche au CNRS – Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques (CLERSE)/MESHS/Université Lille 1. Courriel : michel.pinet@gmail.com

Aux Rencontres de la photographie d'Arles 2011 : les *Coréennes*

Approches sémiotique et communicationnelle d'une exposition arlésienne

Marie Renoue

- 1 Les *Coréennes*, ce sont celles de Marker, l'invité d'honneur des 42^{es} Rencontres de la photographie d'Arles du 4 juillet au 18 septembre 2011 ; plus exactement, il s'agit de ses productions les plus anciennes parmi celles qui sont exposées et datées des années 1957 à 2010. Ce sont aussi, à quelques exceptions près, celles parues dans *Coréennes*, un ouvrage édité en 1959 au Seuil dans la collection de livres de voyage « Petite planète », qu'il dirigeait alors.
- 2 Ainsi référencées, ces photographies pourraient être considérées comme des objets parfaitement circonscrits et stabilisés, passant sans encombre d'un support éditorial à une exposition. Cependant, dès qu'on les considère comme des espaces instigateurs de significations ou comme des lieux d'investissements perceptifs et interprétatifs, c'est-à-dire comme des artefacts ou des « objets culturels¹ » exposés pour des publics, la stabilisation et la clôture prennent l'eau. Corps de connexions culturelles et « textes-objets » (Cauquelin, 1998), elles apparaissent alors au sein d'un réseau qui renvoie à des pratiques sociales, *habitus* et motivations individuelles², à des significations, à d'autres objets, d'autres photographies, à tout un savoir pragmatique et noologique³ extrêmement variable. À cette complexité ou mouvance interne se mêle l'influence du support éditorial ou de la mise en exposition capable de virtualiser certaines valeurs de l'objet pour en actualiser d'autres et dont l'attentif Daniel Arasse a pu noter le caractère rituel et paradoxal, puisqu'on y serait parfois « invité à voir l'exposition » plutôt que les œuvres (2003 : 124)⁴. Si par ailleurs on tente de donner une assise concrète à cet indéfini visiteur de l'exposition, la variété de ses manifestations plus ou moins singulières ou générales, passives ou actives, coopératives ou résistantes, spontanées ou captives, différemment compétentes ou expertes... semble affirmer le caractère quelque peu aléatoire de toute analyse de la réception et de la signification des objets exposés.

- 3 Quel est donc l'objet dont on parle ? Comment décrire ce que peuvent en être les sens, les significations plus ou moins éphémères ou enkystées ? La question est sémiotique et communicationnelle. Pour le chercheur en sciences de l'information et de la communication (SIC), elle fait écho à de nombreux travaux, comme ceux d'Yves Jeanneret (2008b) insistant sur les multiples transformations des « êtres culturels » circulant dans les espaces sociaux ou encore ceux en médiation de Jean Davallon (1999 et 2002) analysant les dispositifs techniques et symboliques d'exposition. Compte tenu de notre objet d'analyse, c'est la seconde approche, plus synchronique et statique, qui sera retenue. Il s'agira d'étudier différents lieux où les significations et les valeurs des expôts peuvent s'élaborer et de répondre aux questions suivantes : quels discours une exposition réputée de photographie tient-elle sur son expôt ? Et plus généralement, quelles sont les valeurs qui sont en jeu et quelles sont les tensions qui travaillent et façonnent ces valeurs dans le contexte forcément complexe d'une exposition ? Ainsi reformulée, la question laisse entendre la largeur de la focale adoptée pour l'analyse d'une exposition dont nous aborderons successivement différents aspects pour nous concentrer de plus en plus sur les *Coréennes*, l'ultime étape de notre parcours des valeurs. Elle laisse également apparaître non seulement la visée communicationnelle, mais aussi la teneur sémiotique et tensive de notre propos.

Quel point de vue sur quel objet ?

- 4 Pourquoi se référer à la sémiotique ? Poser avec insistance la question du sens, de la sémiose et des valeurs n'est pas nouveau dans les SIC ; elle pourrait même lui être endémique par l'origine barthésienne des études françaises en communication. Néanmoins, la sémiotique que nous pratiquons n'est pas la sémiologie de Roland Barthes, mais celle contre laquelle il a réagi (Morin, 2004)⁵, à savoir la sémiotique greimassienne de l'Ecole de Paris. La différence n'est pas seulement affaire de vocabulaire ou d'institution, il s'agit d'un autre paradigme. La sémiotique d'Algirdas Julien Greimas est en effet celle développée autour de la sémantique et de la perception en référence aux thèses phénoménologiques⁶ ; soit, pour résumer un peu brièvement cette voie à partir de ses concepts-clés : pas de signe, pas de code, mais des questions de modalités d'existence des valeurs, de pratique ou de praxis⁷ énonciative, de complexité et de tensions, d'interaction et d'interdéfinition des instances subjectives et objectives. Si son objet de recherche est toujours l'analyse de « ce qui fait sens » à un moment donné (Landowski, 2001) ou des tensions qui modalisent l'existence des valeurs (voir les travaux de Claude Zilberberg), ses études sur le sensible, le corporel et l'esthétique ont élargi la définition de ce sens qui peut être effet, impression, émotion ou mouvement corporel, c'est-à-dire les différentes modalités des relations du sujet et du monde. C'est certainement autour de cette question de la relation entre sujet et objet que la sémiotique et la communication de la médiation peuvent se rejoindre.
- 5 Si la sémiotique a en effet depuis plusieurs années peaufiné ses analyses du sensible et de la perception, le modèle de la communication de la médiation défendue par Davallon s'est attaché à définir « ce qui rend possible la relation entre les deux pôles de la communication », c'est-à-dire « l'installation, avec la médiation culturelle, d'une position tierce à partir de laquelle il y a possibilité pour des personnes de voir différemment l'objet (le voir en tant qu'œuvre ou chose compréhensible, par exemple) et pour l'objet de prendre un sens » (2002 : 41-61). Tous s'accordent certes pour

affirmer que la relation du sujet au monde est médiée, façonnée par des compétences, un savoir acquis, un contexte ; mais l'approche de Davallon présente l'intérêt d'en favoriser la définition. En effet, objectivée, externalisée et plus délimitable que les compétences ou le contexte, cette instance médiatrice, définie par son opérativité, est un objet scientifique analysable et un point d'ancrage possible pour aborder la question lancinante en sémiotique du « liant » qui unit le sujet et son objet. Associer ces deux disciplines présente donc, de notre point de vue, un mutuel intérêt. Il ne s'agit pas seulement d'utiliser avec profit les outils de la sémiotique ; Davallon l'a fait en évoquant les catégories semi-symboliques de Jean-Marie Floch (1999) et les isotopies greimassiennes⁸. Il s'agit plutôt de profiter des apports de la sémiotique dans l'analyse des valeurs et du sensible, et de ceux de la communication dans celle de la modalisation d'une relation par des dispositifs symboliques et techniques de médiation.

- 6 Ajoutons encore que les objets de recherche visés dans cet article ne sont pas à proprement parler les photographies de Marker, mais le contexte et les dispositifs de médiatisation ou de médiation qui les mettent en valeur ou qui leur adjoignent certaines valeurs. Il s'agit de considérer ce qui les modalise comme objets du regard, objets de discours ou de pratique spectatorielle et non d'aborder les photographies en elles-mêmes. Notre point de vue n'est donc ni celui, ontologique, d'André Bazin (1945) ou de Roland Barthes (1980) en quête du noème de la photographie⁹, ni celui de chercheurs concentrés sur l'œuvre d'art. Néanmoins, si ce sont ces dispositifs modalisateurs qui nous intéressent au premier plan, c'est en vertu de leur usage potentiel, de la « destination », pour reprendre le terme de Christine Servais (2010 : 11), plutôt que de la production. Étant donné que nous n'avons aucune indication sur les intentions des médiateurs ou concepteurs de l'exposition, les remarques sur d'éventuelles stratégies communicationnelles seraient uniquement inductives.
- 7 Traiter de réception effective ou même de destination demande de rappeler les précautions d'usage en matière de définition du récepteur/destinataire et de la réception. La figure souvent convoquée du lecteur-modèle d'Umberto Eco serait, d'après Paolo Fabbri (1996), « une représentation idéalisée de la culture d'une époque » élaborée suivant une conception stratégique de la communication plutôt que « l'instance impliquée dans l'œuvre » et présupposée par la sémiose des sémioticiens ou même de Servais attentive au procès du sujet et à « son rapport à un objet » (2010 et 2004). Traiter de réception effective est l'affaire d'enquêtes ou de sondages qui, dirigés, reposent sur une « idée » parfois contestable du ou des publics (Schiele, 1992 ; Dayan, 1992 ; Rancière, 2008). Quant à « l'instance » complexe des sémioticiens, « impliquée dans l'œuvre », présupposée par la sémiose et prédéfinie entre autres par référence aux thèses phénoménologiques, elle est l'objet d'une construction intra- et extra-textuelle et vraisemblablement aussi de projection, en raison de l'implication inévitable du chercheur.
- 8 Tout en relativisant ainsi la généralité du sujet présupposé par nos analyses, il faut aussi admettre, avec Davallon (1999), que la réception d'une exposition demeure en grande partie incertaine, et accorder une juste place à cette indétermination et à la variété dans la description des pratiques en cours (Fontanille, 2010) et des interprétations et ressentis (Renoue, 2001). Cependant, si l'on peut quand même proposer une analyse de la modalisation de la visite d'une exposition, c'est que cette indétermination est seulement partielle. La compréhension des textes, même variable, n'est pas complètement contradictoire — au risque de nier toute possibilité de

communication — et elle n'est pas infinie — en raison du statut d'accompagnement du texte qui temporise sa lecture et par « habitude interprétative »¹⁰. Certains dispositifs techniques (l'éclairage, les barrières, la distribution des œuvres...) sont aussi relativement contraignants, parce qu'ils mettent en jeu les capacités physiologiques ou canalisent avec une certaine efficacité le parcours du visiteur.

Les Rencontres de la photographie d'Arles 2011

Question de dispositif ou de contexte d'exposition ?

- 9 L'exposition est définie par Davallon comme un « dispositif résultant d'un agencement de choses dans un espace avec l'intention (constitutive) de rendre celles-ci accessibles à des sujets sociaux » (1999 : 11). Cette définition a l'avantage d'être opératoire, surtout si l'on retient le caractère concret de ce dispositif¹¹. Elle est également assez générale pour englober sous la notion d'accessibilité celles d'esthétique ou de discursivité apparentes dans d'autres définitions, comme celles d'« acte fondateur de la constitution d'un espace public esthétique » (Allard, 2002 : 140) ou d'« événements discursifs » (Glicenstein, 2009a : 69). Et puisque le dispositif est souvent considéré comme relevant d'une stratégie de communication, il semble échapper aux critiques adressées contre la notion plus globalisante, imprécise et expansive de contexte¹².
- 10 Néanmoins, si l'on envisage de traiter de significations, de valeurs et de réceptions, oublier le contexte et sa contingence paraît dommageable. Général, accidentel ou non, le contexte est sémiotiquement ce dont dépend la signification ; il est facteur de la saillance et de la classification des phénomènes par effets d'isotopies et d'oppositions sémantiques et perceptives, de corrélations semi-symboliques au même titre que le dispositif. Sa contingence et son extrême variabilité n'en font pas obligatoirement un modalisateur de perception moins puissant que le dispositif conçu à cet effet. Pour le chercheur, le prendre en compte n'est évidemment pas une solution de facilité en raison de sa variabilité potentielle (et de l'impermanence afférente des résultats de l'analyse), de sa difficile définition et de son expansion. Convierait-il donc de choisir entre d'une part l'élargissement (potentiellement infini) et l'exhaustivité (toujours relative) du contexte et d'autre part la délimitation et la réduction sémiotique du dispositif ? En adoptant une focale de plus en plus serrée, nous proposons en fait de passer de l'un à l'autre, d'un contexte festivalier, réduit, à l'accrochage précis des photographies.

Institution et médiatisation d'une « image de marque » du festival arlésien

- 11 Rappelons rapidement quelles sont les valeurs portées par une institution de la photographie. D'après Gaëlle Morel (2003), les institutions et initiatives publiques et privées auraient participé dans les années 1970 à la légitimation de la photographie dans le domaine culturel. Même si Nelson Goodman nuance cette fonction de l'institution lorsqu'il écrit : « l'institutionnalisation n'est qu'un moyen, parfois surestimé et souvent inefficace, d'implémentation¹³ » (2009 : 63), la valeur culturelle et artistique de la photographie est dorénavant assurée. Plus précisément, les Rencontres d'Arles sont un festival annuel et ce qui fait événement dans cette périodicité, c'est le

choix des photographes exposés et en particulier celui de l'invité d'honneur dont la notoriété et la valeur sont reconnues par la profession et ses experts, mais qui jouissent aussi d'une sorte d'évidence ou d'aura¹⁴ d'autant plus grande que le festival est réputé et reconnu. Car, exposer à Arles, c'est voir reconnaître et du même coup intensifier dans le monde des amateurs et des professionnels sa valeur sociale de photographe, et aussi, compte tenu du festival, se voir reconnaître les qualités que celui-ci valorise. Et, réciproquement, c'est la notoriété des photographes qui ont accepté l'invitation du festival qui fait la réputation de celui-ci.

- 12 En ce qui concerne les qualités propres au festival arlésien, celui-ci les revendique et les médiatise, comme ses confrères, sur différents supports, son dossier de presse, son site, ses affiches... Le dossier de presse rappelle ainsi que les Rencontres arlésiennes, inaugurées en 1970 par Lucien Clergue, Michel Tournier et le conservateur Jean-Maurice Rouquette, sont anciennes — preuve de leur légitimité —, que leur histoire est mouvementée — preuve de leur capacité d'adaptation dans un contexte social difficile —, et les chiffres donnés indiquent leur expansion, leur succès et le nombre de leurs commanditaires — preuve de leur notoriété et de leur capacité à valoriser ceux qui les soutiennent. L'autre support de médiatisation et de promotion omniprésent et inévitable à Arles, l'affiche de Michel Bouvet souligne aussi l'importance quantitative de cette 42^e présentation avec ses 60 expositions, ses commanditaires, sa dimension internationale et novatrice, voire provocatrice avec un cartouche bilingue : non conforme — uncertified. Évoquant elle aussi la rénovation et la durée du festival par un style graphique adopté en 2002, elle marque sa nouvelle édition par le choix d'un motif qui, toujours différent, insiste cette année-là sur l'identité régionale, camarguaise « donc » taurine, des Rencontres arlésiennes. Notons encore l'importance des valeurs associées à son nom. Syntagme invariant ou capable de résister à une légère variation¹⁵ pour assurer sa fonction de désignation conventionnelle rigide, « Les rencontres de la photographie d'Arles » profite(nt) aussi des valeurs sémantiques des mots et en l'occurrence ce nom laisse entendre des relations plurielles et indéterminées à actualiser¹⁶ avec la photographie.
- 13 Si les qualités du festival auréolent les photographes exposés, qu'en est-il des valeurs que promeuvent ces rencontres et qui de fait façonnent également leur identité et l'attente des visiteurs ? Marquer son identité, c'est aussi se démarquer. Aussi, pour l'amateur de photographies, le tri qu'opèrent ces Rencontres et que présente le dossier de presse les distingue de leur voisin Visa pour l'image de Perpignan qui, depuis vingt-six ans, se définit comme le plus grand festival international de photojournalisme, ou du Printemps de la photo de Cahors qui, né en 1991 et délocalisé à Toulouse en 2001 sous le nom de Printemps de septembre, a affirmé sa préférence pour la photographie plasticienne. Il les différencie aussi de l'éclectique Été photographique de Lectoure qui, depuis vingt-trois ans, privilégie les manifestations exploitant les potentialités du médium photographique. En 2011, les valeurs revendiquées par le président et le directeur des Rencontres, J.-N. Jeannenet et Fr. Hébel, sont : la pluralité, l'audace et l'innovation photographiques, qui seraient propres à Arles depuis 2002 et sa mise en valeur de la photographie vernaculaire dans l'exposition *Here is New York (Voici New York)*, à la suite des attentats du 11 septembre). En 2011, il s'agirait de noter l'influence d'une autre « révolution », celle de la photographie numérique et de son corollaire Internet, avec l'exposition *From Here On*, censée montrer « l'impact Internet sur la diffusion des images, mais aussi sur leur création ». En fait, si cette édition accordait

effectivement une place importante à l'innovation numérique, d'autres présentations du festival comme celle de 2012 semblent être bien plus classiques et réaffirmer les valeurs de ses fondateurs, soit « l'appartenance du médium aux beaux-arts » et le privilège accordé par Clergue au « genre du reportage élevé au rang des beaux-arts » (cité par Morel, 2006 : 26).

- 14 En 2011, la médiatisation du festival et de ses valeurs a préparé une réception des photographies qui, de ce point de vue, fut à peu près sans surprise, créé un horizon d'attente et préformaté la lecture de certaines expositions. Celle de Marker, son invité d'honneur présenté dans la rubrique « Manifestes », semble à elle seule pouvoir assumer la politique artistique déclarée et exemplifier ce goût pour l'innovation des Rencontres arlésiennes. Rétrospective, celle-ci rappelle aussi avec ses œuvres les plus anciennes l'un de ses projets fondateurs : corriger la distinction entre reportage et beaux-arts. L'exposition « Chris Marker » aurait donc le mérite de s'accorder avec les nouveaux projets du festival et de rappeler les objectifs des anciennes Rencontres internationales de la photographie.

Architecture : les intensités de sa présence

- 15 Traiter des institutions — qu'elles soient ou non limitées, comme ici, à un festival —, c'est mettre l'accent sur une politique et sur des stratégies de communication et une rhétorique de valorisation, sur un dispositif symbolique fait de déclarations, de noms et d'images. Traiter de contexte architectural, c'est envisager un autre processus, non plus celui de l'effet de la production renouvelée d'instances *ad hoc* s'intégrant dans une histoire festivalière, mais celui du choix ou de l'adaptation à une réalité matérielle existante qui impose ses contraintes à l'instauration d'un espace public d'exposition et de circulation¹⁷.
- 16 Comme beaucoup d'autres villes festivalières, Arles répartit en effet ses nombreuses expositions dans les monuments classés au patrimoine de l'Unesco ou à l'inventaire des Monuments historiques qu'elle possède à l'intérieur ou à l'extérieur de son périmètre urbain : ainsi sont utilisés pour l'occasion aussi bien des architectures religieuses (cloître, églises ou couvent du Moyen-Âge ou de l'époque classique), hospitalière (ancien hôtel-Dieu des XVI^e et XVII^e siècles) qu'un complexe industriel en friche du XIX^e siècle (les ateliers de la SNCF). Avec les photographies exposées, ce sont donc des espaces patrimoniaux de la ville, des espaces visitables ou des lieux fermés que les visiteurs peuvent voir. Quel est donc le statut de ces monuments lors des expositions : sont-ils de simples enveloppes architecturales, sortes d'englobants ou d'écrins plus ou moins appréciés, mais qui, non regardés, apparaîtraient comme dotés de valeurs relativement fixes, car non interrogées ? Ou bien, au moins durant le parcours de la visite, une place leur est-elle accordée en tant qu'objets dignes d'intérêt, dotés de valeurs plus riches et plus instables, des architectures à regarder et à interroger, et de fait en concurrence avec les expôts ? Ces questions sur l'intensité de présence des lieux ne sont pas originales, ce sont celles que posent des muséologues et tous les espaces d'exposition. À Arles, même les ateliers défraîchis de la SNCF peuvent attirer le regard sur les piliers de métal, les murs lézardés ou écaillés : la photographie, comme la peinture ou le cinéma, nous a habitués à cette esthétique industrielle et matiériste. La question posée ici a trait au statut instable de contexte et d'objet¹⁸. Plus concrètement, la définition d'un lieu comme contexte dépend pour partie de nos habitudes et pour

partie de notre regard de visiteur le voyant comme fond (contexte) moins saillant mais relativement stable ou comme objet digne d'attention, donc doté de valeurs en cours d'élaboration et de révision.

- 17 Néanmoins, n'envisager que la fonction de réceptacle enveloppant, ce n'est pas faire fi d'éventuelles tensions entre englobant et englobés, entre les valeurs esthétiques, historiques et institutionnelles de ces espaces d'exposition et les contenus ou formes des expôts, mais orienter son point de vue. Il s'agit de considérer quelles sont les valeurs thématiques (historiques, politiques, fonctionnelles...) ou perceptives (figuratives, plastiques, figurales¹⁹) qui, redondantes ou en contraste, seraient saillantes et qui favoriseraient et hâteraient une lecture et une saisie plus continue ou discontinue, plus instantanée ou ralentie des expôts. Ainsi, certaines homologues formelles produisent un tel effet de continuité qu'elles exigent une plus grande concentration du spectateur pour isoler par exemple « l'Histoire des monuments », la fresque terreuse conçue et photographiée par Wang Qingsong, des murs écaillés de la chapelle des Trinitaires. Entre l'exposition « numérique » *From Here On* présentée sur des panneaux blancs et les immenses ateliers poussiéreux de la SNCF, le contraste formel est au contraire important. Mais l'harmonie peut être ailleurs, favorisée par la référence culturelle à la *Factory* et aux bâtiments industriels en friche occupés par les mouvements avant-gardistes des arts contemporains. S'il semble souvent possible de créer ou de voir une homologie, en raison du caractère protéiforme de celle-ci, ce qui est important, ce sont justement les valeurs sur lesquelles elle repose et qu'elle « exhibe ».
- 18 Qu'en est-il donc pour l'exposition de Marker ? Première observation extérieure : entre la forme classique du palais de l'Archevêché et l'exposition de Marker, l'harmonie thématique ou perceptive ne va pas de soi. Bien plus, en bas de l'escalier monumental menant à l'étage de l'exposition, la statue de Jean Turcan, *L'Aveugle et le Paralytique* (1883), semble en opposition complète avec l'œuvre du photographe voyageur. Si effet de contiguïté il y a, c'est un effet d'opposition qui a néanmoins pour vertu d'actualiser les thèmes du déplacement et du regard. Du point de vue communicationnel²⁰, l'intérêt de ce lieu réside avant tout dans sa localisation stratégique en plein centre-ville, entre l'admirable Saint-Trophime et un point d'information et de vente du festival. Dans les salles toutes dévolues à Marker, il n'y a ni la concurrence perceptive entre architecture et photos, ni les tensions réactives entre englobant et englobés évoquées auparavant. Ici, l'espace est gommé et adapté « pour » l'exposition. Il n'y a certes pas de sol recouvert, pas de faux plafond, pas non plus de nouveaux éclairages, mais les murs lambrissés et ses peintures sont cachés derrière de grands panneaux gris qui rappellent les chartes grises des photographes, censées par leur neutralité ne pas influencer sur les couleurs et la luminosité. Il s'agirait donc ici d'une neutralisation de l'espace de réception des photographies qui, en l'état, semblait inadapté à un accrochage de photographies. Mais la notion d'espace neutre demande quelques précisions. Comme le « White cube » de la modernité étudié par Brian O'Doherty (1976), « l'espace neutre » peut faire sens parce qu'il est associé à l'art moderne, qu'il fait « art ». Peut-on dire pour autant qu'il signifie l'autotélisme de l'œuvre, son abstraction hors de toute réalité politique et historique ? La prégnance du référent photographique est telle (Barthes, 1982 et 1980) qu'il semble plus juste de parler d'une invitation à voir aussi (et pas uniquement) les photographies comme des objets esthétiques. Du point de vue de la perception, retenons que la neutralité du support permet au visiteur de se tenir à distance, d'adopter sans gêne un point de vue plus large et ainsi de percevoir davantage

les « murmures qui s'immiscent entre » les photographies, pour reprendre les mots de O'Doherty. Avec ce dispositif neutre, c'est donc aussi un mode d'appréhension engageant le visuel et le corporel qui est favorisé.

Illustration 1. Exposition arlésienne en 2011 des *Coréennes* de Chris Marker de 1957



Photographie de Pascal Carlier

L'exposition Chris Marker

Dispositif d'exposition. L'intertextualité d'un « verbe » convenu

- 19 Pour se diriger à travers les espaces d'exposition, le visiteur dispose d'un plan légendé. Ressortissant d'une pratique fort ancienne²¹, ce plan fait partie du dispositif textuel nécessaire pour assurer la médiatisation, donc la réalisation effective des expositions. Ce dispositif varie évidemment dans ses formes, ses supports, ses contenus, ses auteurs, mais aussi dans sa fréquence et sa disponibilité.
- 20 Dans la typologie des textes de médiation de Daniel Jacobi²², le plan légendé donné au visiteur, le dossier de presse et l'affiche des *Rencontres* participeraient ainsi des « avant-textes », de ce qui, préalable et nécessaire au déroulement de l'exposition, relèverait d'une médiation de la production. Imposés au regard ou seulement consultables, ils orientent la réception du visiteur ou peuvent éventuellement infléchir sa relecture, lorsqu'ils sont consultés *a posteriori*. Supports de médiatisation et de médiation, ils relèvent à la fois de l'argumentation (valorisation), de l'information et de la description. Dans les légendes du plan, comme dans le dossier de presse²³, on retrouve l'organisation classique en deux parties : narration de la vie et catalogue des œuvres exposées, à la manière des *Vite* de Vasari, puis en format réduit l'énumération des instances de production chargées entre autres de valider, par la notoriété connue ou présumée du galeriste new-yorkais Peter Blum, la qualité et la pertinence des expôts. Le registre est, comme il se doit, plus laudatif dans le paragraphe biographique que

dans l'évocation des œuvres exposées dont la variété est néanmoins mise en valeur grâce à la typographie (les italiques) et au style lapidaire propre aux énumérations.

- 21 À cette manière convenue de composer les textes s'ajoute une forte tendance à la redondance intertextuelle. L'intertextualité — au sens restreint de Gérard Genette (1982) comme « présence d'un texte dans un autre » — est en effet de rigueur dans ces « avant-textes », il l'est aussi dans la plupart des « textes périphériques » des journaux et magazines²⁴ qui usent de gommage, de montage et de discrètes reformulations ou réorganisations. Et on la retrouve aussi dans « l'endo-texte »²⁵, un paratexte autographe signé de la main du photographe qui, présenté sur le mur avant les *Coréennes*, semble la source hypertextuelle des différents textes gravitant autour de cette série. Ainsi que l'a souligné Delphine Miège (2004), les textes d'experts ou de journalistes sont truffés de citations plus ou moins masquées ; seul paragraphe où les auteurs ne délèguent pas leur voix à celle du photographe, le chapeau biographique est de fait la partie la plus élogieuse des articles.
- 22 Si l'on peut s'interroger, comme Miège, sur les termes et les motifs de cette reprise de la parole de l'artiste dans les médias, on peut aussi en noter les conséquences. Elle influence la tendance à l'objectivité du « catalogue » composé à partir des commentaires de l'artiste, au détriment d'un point de vue critique. Elle oriente, uniformise et limite de fait le point de vue adopté par les rédacteurs et journalistes disposant de l'hypertexte. Dans les textes consacrés à Marker, l'accent est ainsi mis sur les conditions exceptionnelles de la prise photographique et sur les réceptions politiques opposées des photographies ; mais nous n'apprenons rien de la technique (appareils, tirage...), des motivations du photographe, des motifs photographiés ou de la place originale occupée par Marker dans l'histoire de la photographie. Redondance et appauvrissement vont logiquement de pair.

Distribution sérielle et spatiale des œuvres markériennes

- 23 La distribution des expôts dans l'espace disponible, dans les aires de passage ou dans les salles, en début ou en fin de parcours, répond sans aucun doute à des impératifs matériels²⁶, des habitudes, des schémas organisationnels adoptés à un moment donné ou encore à une stratégie délibérée. Du point de vue de la réception, c'est l'intensité des accommodations du visiteur parcourant l'exposition qui est en jeu. Et au cours de ces ajustements et réajustements de la visée et des déplacements, une logique distributionnelle peut émerger et formater les valeurs sémantiques des expôts.
- 24 Première observation sur l'exposition des photographies de Marker : l'objet commande la distribution et plus précisément l'assemblage. Les séries photographiques ont en effet été conservées et même présentées comme des ensembles cohésifs en ligne, en carré ou en rectangle, exception faite des *Coréennes*. Outre le fait que cette concentration eidétique (géométrique et concentrée) est relativement ordinaire aujourd'hui pour affirmer l'unité des séries photographiques ou des œuvres sérielles contemporaines, elle invite à s'interroger sur les valeurs de la présentation en série. La contiguïté des séries favorise évidemment les correspondances, c'est-à-dire la comparaison présentée comme pertinente par la mise en série elle-même. Mais, la configuration de l'assemblage, son dessin (sa gestalt), une concentration trop importante peuvent affirmer la priorité de l'ensemble sur les parties et de fait gêner l'isolement des différents objets nécessaire pour les comparer. Du point de vue cognitif

et non plus perceptivo-pragmatique, l'affirmation d'une forme d'isotopie pourrait faciliter, d'après Félix Thürlemann²⁷, une forme de compréhension. Mais cette compréhension semble découler d'un déplacement de l'attention de la forme et du contenu d'une représentation vers la seule mise en évidence de constantes et de variantes, de changement ou d'évolution des motifs.

- 25 Deuxième observation : bien que le dossier de presse évoque une « rétrospective », la distribution dans les différentes salles n'est pas chronologique. Elle est plutôt affaire de technique avec dès la salle de l'entrée une place accordée au virtuel et aux manipulations numériques ; mais, aucun texte ne l'explique sur place. Comme dans les expositions d'art d'autrefois, le visiteur déambule « à l'aventure », des manipulations numériques au photographique numérique puis argentique, puis au cinématographique ; ce qui peut indiquer au visiteur attentif et déjà compétent que la photographie est affaire de technique plutôt que d'histoire (des arts). « Plutôt », car d'un point de vue plus global et moins précis sur la datation des œuvres, c'est aussi une remontée dans le temps de la création markérienne et de la photographie qui se déroule entre l'entrée « en virtuel » et, à l'une des deux extrémités, *La jetée* (1962). Si nous adhérons à l'hypothèse que la distribution et la succession sont signifiantes, la thématique assurant la cohérence identitaire de l'univers markérien exposé (de ce que Davallon appelle le « monde utopique » des objets²⁸) aurait donc davantage trait à la virtuosité technique d'un Chris Marker polyvalent qu'à une évolution de sa pratique.
- 26 Que dire des effets « plus sensibles » ou « corporels » que peut avoir la distribution des œuvres ? Il va de soi que, par les contrastes qu'elle amenuise ou intensifie entre les différentes œuvres contiguës, elle modalise les effets de surprise, l'intensité des réadaptations perceptives ou thématiques du spectateur. De ce point de vue, la première salle présente des sites Internet et diverses manipulations informatiques qui d'emblée confrontent le visiteur à la variété et à la difficulté d'unifier le « monde de Marker ». Une fois « la chose établie », les contrastes entre les salles et les expôts voisins sont amenuisés par une récurrence thématique et technique ; ce qui, d'un point de vue syntagmatique et tensif, peut être regardé comme une suite dégressive de tensions et de détentions cognitives.
- 27 Mais, la visite et l'accommodation sont aussi des histoires de corps mouvants, avec leurs arrêts et déplacements latéraux ou perpendiculaires aux œuvres, et corrélativement des vues qui changent, qui glissent ou qui scrutent. De ce point de vue, nous retrouvons la variété, évoquée auparavant, de la première salle où, conformément à nos habitudes ou aux pratiques spectatorielles requises par les objets, nous pouvons nous asseoir devant des moniteurs informatiques pour « entrer » dans *Second Life* (2008), stationner devant *After Dürer* (2005-2007) ou circuler devant de fausses affiches de cinéma installées près de la porte. Cette invitation au mouvement, à la circulation optique et visuelle, semble également favorisée dans la salle suivante aux surfaces multipliées par des panneaux sur lesquels défilent dans deux lignes continues les 250 visages de femme pris dans le métro de *Passengers* (2008-2010). Sur chaque pan de mur des autres salles plus petites se trouvent le carré des 16 photographies de femme froissées et re-photographiées de *Crush Art* (2003-2008), le rectangle concentré des 36 visages de femme de *Quelle heure est-elle ?* (2004-2008) et sur trois murs les compositions déliées des *Coréennes* (1957). Le mode de saisie de ces assemblages et celui du déplacement proposé par l'espace réduit ont changé de concert : concentration et

immobilisation relative devant les ensembles les plus récents, constellation déliée et retournement devant les *Coréennes*.

- 28 À plus d'un titre, les *Coréennes* se démarquent ainsi des autres œuvres : distribuées sur plusieurs murs d'une petite salle, elles sont disposées, nous le verrons, d'une façon tout à fait originale, comme s'il s'agissait ainsi de renouer avec l'un des objectifs fondateurs de ce festival : affirmer la relation possible entre le documentaire et l'artistique. Et, il semble bien que le dispositif textuel prenne particulièrement en charge cette dimension documentaire et le dispositif spatial, le support et l'accrochage, l'autre dimension.

Illustration 2. Exposition des *Coréennes* de Chris Marker, détail du premier panneau



Photographie de Marie Renoue

Les *Coréennes* de 1957

Un paratexte autographe : questions de légitimité

- 29 Au plus près des *Coréennes*, un paratexte ouvre la série et semble de fait inciter à commencer par lui plutôt qu'à finir par lui — c'est-à-dire à préparer la perception plutôt qu'à la clore par un texte qui viendrait en confirmer ou infirmer les intuitions, qui l'éclairerait d'un sens nouveau ou plus « sûr ».
- 30 D'un point de vue communicationnel et sémiotique, le paratexte peut être considéré pour sa capacité à attirer ou à orienter l'attention du spectateur sur lui en raison de sa forme visuelle ou de son éventuelle originalité. Ici, il n'y a nulle originalité. La simplicité du panneau et la « transparence » relative de sa graphie courante n'incitent à voir celui-là que comme une page, un support d'information et d'une information sobrement rapportée. Par contre, sa situation à hauteur d'homme, avant une première photographie présentant le portrait d'un travailleur tourné vers la gauche, c'est-à-dire vers lui, et regardant le photographe-spectateur, est autrement remarquable et

ostentatoire. La relation ainsi créée entre le texte du photographe et ses photos tend à effacer une solution de continuité trop brutale entre le référant et le référé, entre deux productions de l'auteur-photographe²⁹. Elle peut aussi évoquer une autre relation ternaire usitée dans les discours de l'art : celle entre l'artiste (représenté par son texte), l'œuvre et le visiteur de l'exposition potentiellement lecteur-spectateur.

- 31 Au regard de sa capacité à diffuser une information qui sera lue et à convaincre son lecteur, le choix d'un paratexte autographe peut sembler stratégique. Le nom de l'auteur, l'omniprésence de la première personne, le récit en partie autobiographique, les commentaires personnels et la tonalité ironique du texte (marqueurs d'une énonciation énoncée ou d'une subjectivité énoncée) indiquent l'investissement de son auteur-locuteur³⁰. Dans ce contexte communicationnel et compte tenu de la fonction descriptive du texte, il n'y a pas lieu de douter de la véracité de son contenu et de sa pertinence pour les photographies qu'il médiatise ; la connivence³¹ avec le lecteur est même favorisée par l'auteur-locuteur grâce à son ironie et de manière plus ciblée avec les habitués de son « univers » grâce à l'évocation du motif markérien des chats (un motif connu par tous les amateurs du photographe, présent dans l'ouvrage du Seuil, mais absent de cette série et peu présent dans « l'univers utopique » dessiné par le festival).
- 32 Paratexte autographe, authentique et pertinent, il est aussi une réponse explicite à la question de la fiabilité de l'autorité de la parole médiatique proférée, à savoir : qui parle « sur » les photographies, qui a les compétences pour le faire, à quelles conditions un discours est-il autorisé ? En un mot, peut-on s'y fier et embrayer sur ce qu'il nous propose de voir ? Que le photographe soit la personne la plus habilitée à discourir pour présenter « son » œuvre semble incontestable pour le commissaire de l'exposition comme pour nombre de journalistes recourant à cet hypertexte ou encore à l'ouvrage paru en 1959 sur la quatrième de couverture duquel est explicité le titre de l'ouvrage — soit « pièce d'inspiration coréenne ». Néanmoins, cette impression que la légitimité de la parole de l'artiste va de soi demande à être nuancée d'un point de vue historique, comme l'expliquent J. Lichtenstein et Ch. Guichard³², et du point de vue des récepteurs qui, experts ou non, peuvent la relativiser — quand bien même elle serait, comme le préconise Jean-Marc Poinot (2008), lue en relation avec l'œuvre qu'elle accompagne. Ainsi en va-t-il en histoire de l'art où il est parfois acquis que l'inscription de l'artiste dans son œuvre l'a souvent empêché d'en voir l'intérêt par défaut de distanciation. Ou bien dans les expositions d'art contemporain où les visiteurs peuvent avoir l'impression que le discours de l'artiste excède l'œuvre ou en oriente la lecture plus ou moins à rebours des évidences perceptives ou sémantiques. La question qui pourrait être posée serait alors la suivante : puisqu'elle n'est pas la seule parole portée sur les objets d'art, qu'il y a celle (idéalement) différente des experts, des critiques, des médiateurs, des communautés de public ou des visiteurs, est-elle la plus légitime, à quel titre et pour quoi ? Comme le souligne Poinot (2008), les textes d'artistes jouissent d'un statut « spécial » et, si en suivant l'auteur, on peut refuser de voir ceux-ci comme des œuvres d'art à part entière puisqu'ils seraient détachables de l'œuvre pour laquelle ils ont été conçus, il semble bien qu'ils aient pour les amateurs et les experts une valeur intrinsèque qui les extrait de leur rôle ancillaire. Aussi, la perception d'un écart entre la déclaration de l'artiste et l'œuvre exposée, entre sa conceptualisation et sa matérialisation, peut aussi avoir à faire avec l'art³³ et échapper ainsi à la question de la fiabilité et aussi à celle de la véridiction. Le statut artistique ou médiateur de la parole de l'artiste, des documents qu'il présente pour éclairer une œuvre est ambigu pour le

visiteur habitué à voir des esquisses ou des études encadrées, mises au même niveau que l'œuvre.

- 33 Cette ambiguïté ou cette ambivalence tire sans doute aussi son origine du fait que si l'expôt présenté l'est comme objet de valeur, l'artiste est également sujet-objet de valeur, un sujet certes absent de l'exposition, mais que celle-là présente dans ses avant-textes ou indirectement par les expôts. Aussi, ce qu'on trouve dans ce « discours autorisé », suivant l'expression de Poinot³⁴, c'est aussi l'inscription de la figure auctoriale qu'il met en scène, de l'*éthos*³⁵ qu'il construit ou, d'un point de vue moins rhétorique, de la figure de l'artiste³⁶ qu'il dessine. C'est l'énonciation et la construction de cette figure absente qui peuvent ainsi assurer la valeur intrinsèque de ce texte-document. La question de l'*éthos*, de l'autorité, a à voir avec la teneur de témoignage considérée plus haut, aussi avec l'ironie qui montre un auteur sûr de son jugement sur l'inanité des discours politiques et capable de créer une connivence avec son lecteur. La question sociale de la figure d'artiste, c'est au lecteur, spectateur déjà de la plus grande partie de l'exposition, de la lire ou de l'amalgamer à ce qu'il a déjà vu, à ce qu'il sait déjà du photographe. Les allusions directes que celui-ci fait à son activité, à son univers, son humour sur la prétention sémiotique des Coréens du Nord et du Sud permettent ainsi d'inférer aisément son intérêt pour la politique, son absence de parti pris et ses doutes non seulement sur la pertinence du discours politique mais peut-être aussi sur le sens donné plus généralement aux photographies³⁷.

Paratexte : de l'expérience vécue à la visée documentaire d'un référent indéterminé

- 34 Participant à la création d'une figure d'artiste, ce paratexte médiatise également la série de photographies dont il porte le nom : *Coréennes*. Ce nom pourrait sembler par son ambiguïté (grammaticale et sémantique) s'opposer au premier motif photographié : un travailleur pris en plan rapproché. Si le titre peut dérouter un peu le spectateur-lecteur contraint de s'en détourner ou de modifier sa lecture en celle d'un syntagme tronqué (où *coréennes* devient un adjectif), que dit le texte des photographies qu'il présente et annonce ? En fait, le récit de l'aventure photographique (la prise et la réception des photos) et les commentaires politiques englobent des références très générales à Pyongyang et « notamment [aux] marchés » qui, si l'on se réfère aux images typifiées que nous avons des marchés, sont quasi absents de la série.
- 35 L'absence de description, de référence précise aux motifs photographiés peut certes faire écho à la difficulté de parler des images politiques, voire aux discussions théoriques sur une éventuelle absence de signification des photographies³⁸. Mais, l'on peut, à la suite de Poinot (2008), également avancer que, participant à la socialisation de l'œuvre, les « discours autorisés » n'en constituent pas le sens, mais donnent des clés pour accéder à ce contenu. Il s'agirait donc de répondre à la question : comment regarder les photographies ? De plus, les références à « l'arché » de la photo, aux conditions de la prise de vue, à des pratiques journalistiques, aux réactions politisées qu'elles ont suscitées englobent les clichés dans le genre documentaire. Avec cette catégorisation générique — que le festival arlésien avait consciemment floutée³⁹ et que la pratique rend elle aussi parfois à ses dépens formellement confuse⁴⁰ —, ce sont les modalités du cadre interprétatif à adopter⁴¹ qui sont en jeu. Il s'agirait donc ici d'inciter

à l'approche référentialisante du documentaire plutôt qu'à celle autotélique ou réflexive de l'art.

- 36 Mais regarder les photographies « comme » des documents, ce n'est pas en limiter de manière draconienne la signification, c'est ouvrir sur des possibilités d'appréhensions multiples. C'est en effet potentiellement les voir comme les objets d'une guerre idéologique des interprétations coréennes. On peut aussi les voir comme se référant à « ce qui par elle [l'image] est » (suivant l'expression de Bordron, 2005), c'est-à-dire comme se référant à d'autres images vues ou impossibles depuis la fermeture du pays, comme des indices qui sont l'« enjeu d'une reconnaissance visuelle indéterminée »⁴² et, de fait, comme porteurs d'informations nouvelles. Ce peut être également les voir comme témoignant de ce qu'écrit Marker : sa chance de photographe, la beauté des femmes, la fascination que le pays a exercée sur lui, des images d'un état passé de la Corée du Nord...
- 37 Néanmoins, si la valorisation du genre documentaire peut inciter le lecteur du panneau à regarder *Coréennes* dans ce cadre interprétatif, une autre appréhension de type esthétique n'est pas exclue. Le visiteur d'exposition d'art sait par expérience que ce type d'appréhension n'est pas médiatisé dans des paratextes et que le contexte général et des formes typifiées suffisent à « l'implémenter ». D'un point de vue formel, on sait aussi combien les genres documentaire et artistique sont perméables l'un à l'autre ; la datation ancienne des photographies suffit parfois à les faire entrer dans le champ des arts et à favoriser une saisie plus esthétique. Dans cette exposition, l'absence de cartel désignant un référent peut favoriser cette relation moins transitive et inciter le spectateur, amateur de photographies, à regarder l'image pour elle-même. Il peut ainsi mesurer la sobriété des formes, des cadrages, la profondeur de champ, tout ce qui ferait le style documentaire (Morel, 2007). L'examen de sujets pris de face, parfois en pose, et non saisis sur le vif, peut, pour sa part, signifier l'expression d'un état du monde plutôt que d'événements, de « temps faibles » suivant l'expression de Raymond Depardon⁴³ plutôt que d'instant décisifs comme ceux recherchés par Henri Cartier-Bresson. Et les temps de la photographie, auxquels un regard attentif donne accès, sont divers : il y a celui de la trace laissée par le monde photographié, celui de la matérialité des clichés nouvellement tirés ou celui du médium argentique, de la manière ou du style de la série qui forme un contraste avec le reste de l'exposition Chris Marker.

Un accrochage original. D'une configuration esthétique aux fractions thématiques

- 38 Dans le contexte très géométrique et concentré des séries précédentes, la disposition des *Coréennes* est remarquable et elle s'oppose presque au classicisme de ses photographies de reportage par son originalité. Solution adoptée peut-être pour s'adapter aux différents formats des photographies, la mise en ordre paraît en effet plus aléatoire et source d'effets esthétiques ou cognitifs imprévisibles. Comment l'accrochage peut-il modaliser la présentation des œuvres et la saisie-visée des visiteurs ? Quel type de médiation assure-t-il, lui qui est pour le moins peu bavard et souvent invisible ?
- 39 Il est certes possible de considérer l'accrochage sous un angle historique, de noter à la suite des historiens et des conservateurs⁴⁴ des tendances et des effets de sens produits à leur époque par la manière de disposer les œuvres les unes par rapport aux autres. D'un

point de vue synchronique, on peut aussi noter son originalité par rapport aux pratiques du lieu et du moment : une originalité qui aurait trait à la situation et à l'assemblage des expôts (sur le sol, le plafond, en cercle, en ligne, dispersés...) ou à leur encadrement (coffrage, cadre ancien, coloré...) qui peut avoir pour effet d'intensifier ou d'amenuiser, par concurrence perceptive, leur présence, et de les isoler du contexte (O'Doherty, 1976). L'option choisie pour les *Coréennes* est de jouer sur un seul paramètre ; les parois verticales servent classiquement de support, les cadres n'existent pas, seule la distribution paraît originale. Elle l'est parce que, s'opposant à celle des séries antérieures, elle joue sur des variations d'écart et de regroupement et que, peu courante comme processus de mise en ordre d'une série, la configuration d'ensemble qu'elle dessine est inusitée et variée sur les trois panneaux qui lui sont consacrés.

- 40 Si cette originalité contextuelle et formelle semble pouvoir assurer la saillance de la présentation des *Coréennes*, la question demeure au sujet, sinon de son effet réel sur la perception des visiteurs, du moins de l'aspectualité de cette saillance. Ne fonctionne-t-elle que lors de l'arrivée dans la salle, lors du premier point de vue circulaire sur l'espace qui permet d'accommoder sa visée à ce qui a déjà été globalement perçu ? Que devient dans un point de vue rapproché cette configuration presque déliée, plus connexe que concentrée⁴⁵ ? Est-elle de fait en concurrence avec la perception des photos et, sinon, que nous laisse-t-elle ou fait-elle voir à leur sujet ?
- 41 La question des valeurs de la disposition est soumise à celle du mode de perception. D'un point de vue circulaire et globalisant, l'effet peut en effet sembler purement esthétique (au sens le plus banal du terme) ou esthétisant (sans sa connotation négative). Les photographies restent dans l'ombre et le paratexte, en tant qu'il incite à une appréhension attentive et précise des documents, est inopérant. Auquel cas, ce qui apparaît, c'est au mieux la variation dans la disposition des trois panneaux et peut-être la cohérence globale de l'ensemble : le premier ensemble se déploie en effet suivant un schème (une ligne limitée par deux concentrations de 5 et 4 photos) repris en partie par les deux autres (le second forme une ligne fermée par le décentrement d'une photo colorée, le dernier une constellation arrondie de 23 photographies). Du point de vue plus rapproché et attentif généralement requis dans ce genre de manifestation et qu'adopte d'emblée le lecteur du panneau, la saisie se fractionne. Les variations d'écart et de regroupement à l'intérieur des deux premiers panneaux correspondent à des changements de formes plastiques (vues plus ou moins rapprochées, tonalité dominante) et de thèmes : le travail, les arts, le sport, la danse, les portraits posés ou non ... Avec le fractionnement des ensembles présentés sur les murs, c'est donc le référent avec ses variétés thématiques qui est mis en valeur.
- 42 L'accrochage des *Coréennes* semble donc régi par un double système de cohérences, globale et formelle de loin, parcellaire et thématique de près : si la première impression donnée après « la rencontre » avec les autres séries est celle d'un éclatement aléatoire, une cohérence émerge donc et peut avoir la vertu de guider et d'orienter la perception du visiteur. Et ce, d'autant plus que, si l'absence de cadre favorise, malgré les écarts entre les photographies, la circulation du regard d'une photo à l'autre, chaque panneau est contenu dans des formes délimitées et que chaque sous-ensemble thématique l'est par le jeu alterné des regards ou des corps photographiés qui introduisent une orientation centripète. Ce que régit cet accrochage, c'est donc apparemment une succession de champs visuels comprenant une configuration esthétique, un groupe thématique et, au plus près, une photographie mise en valeur par son isolement spatial.

La vision et la situation corporelle du visiteur deviennent ainsi essentielles, parce qu'elles sont corrélées à des percepts, à des contenus et à des modes d'appréhension différents. Cela dit, la constellation circulaire finale réintroduit du flou catégoriel ; opposée aux autres par une préférence marquée pour les vues d'ensemble, elle est composée de photographies d'individus et de nouveaux motifs, des paysages et des affiches photographiées, le tout enchevêtré autour d'une image de femme : une *Coréenne*.

Conclusion

- 43 Ainsi que nous l'avions annoncé dans notre introduction, si les *Coréennes* constituent le point d'arrivée de notre parcours, c'est après une analyse du contexte et du dispositif discursif et spatial. Dans ce mouvement centripète, divers lieux ont été abordés : le festival et les divers traitements de son contexte architectural, le discours et la distribution spatiale de l'exposition « Chris Marker », puis le paratexte et la disposition originale des *Coréennes*. Si nous avons, chemin faisant, eu recours à différentes études sur, par exemple, l'intertextualité des écrits accompagnant l'exposition ou poursuivi le questionnement sur la légitimité de la parole d'artiste, c'est plus généralement la question des valeurs qui nous a intéressée. Il s'agissait ainsi non pas de recenser toutes les valeurs, mais d'en évoquer certaines qu'une exposition pourrait convoquer. Et en tant que visualiste, c'est principalement la définition des intensités de présence des espaces et des expôts que nous avons tenté d'analyser pour leur capacité présumée à attirer l'attention et à modaliser le parcours visuel, corporel et interprétatif du visiteur.
- 44 Car, le questionnement théorique qui a motivé cette recherche est lié à la possibilité de traiter des modalités de la réception plutôt que de répondre à des problématiques plus précises et restreintes. Cependant, certaines questions sont apparues de manière redondante dans notre exposé : par exemple, celle concernant la remise à l'honneur d'une distinction, toujours problématique, entre le documentaire et l'artistique. Distinction à remettre en question pour l'un des fondateurs des Rencontres arlésiennes, Clergue, désireux d'élever « le genre du reportage... au rang des beaux-arts », elle revient pourtant lorsqu'il s'agit d'évoquer la neutralisation de l'espace architectural, la présentation des *Coréennes* et la perception des visiteurs. Elle revient aussi dans l'idée d'une « rencontre » indéterminée avec des photographies, d'une exposition certes centrée sur l'objet plus que sur une information ou une relation intersubjective (dans la typologie ternaire de Davallon, 1999), mais qui, du coup, place le visiteur devant l'incertitude de la saisie et du mode de visée à adopter face à l'objet. En fin d'analyse, il appert que non seulement le discours mais aussi le dispositif spatial peuvent, parfois subtilement, amener à opter pour telle ou telle saisie, donc tel ou tel effet de sens.
- 45 L'incertitude est évidente non seulement en ce qui concerne le mode d'appréhension à adopter face aux œuvres, mais aussi en ce qui concerne la manière qu'aurait le chercheur d'aborder et de traiter de la réception. De même qu'il doit assumer l'effet grossissant que la description et l'analyse ont nécessairement sur les objets décrits, il doit « faire avec » cette incertitude. La solution que nous avons retenue, en accord avec une sémiotique « phénoménologique » qui postule l'interdéfinition relative des instances, est de partir d'une description précise des dispositifs et des formes pour tenter de leur corréler des types d'appréhension. La démarche n'est certes pas nouvelle, c'est celle que nous trouvons par exemple chez Heinrich Wölfflin (1916/1992)

décrivant les esthétiques baroque et classique. Mais il va de soi qu'analyser ainsi des dispositifs de médiation, ce n'est pas avoir des certitudes sur les réceptions, c'est évoquer des conditions qui rendent celles-là seulement possibles ou envisageables. Les ébauches de lecture des expôts que nous avons proposées ne font en fait qu'illustrer les potentialités ouvertes par des médiations technique et symbolique divergentes ou par des saisies différentes.

- 46 L'usage éclectique des outils de la linguistique ou de la sémiotique visuelle convoqués pour ces lectures indique certes la complexité et la diversité des points abordés. Il indique aussi et surtout que notre étude n'est qu'une proposition faite pour approcher de la complexité de la réception ou pour inviter à en approfondir certains aspects. Centrée sur l'exposition d'une série photographique, de manière certes expansive, notre étude peut en effet apparaître comme programmatique. Il conviendrait en effet de proposer d'autres études afin d'en généraliser, sinon la démarche, du moins les résultats, de dresser des typologies, par exemple des formes de dispositifs spatiaux, des distributions des objets et de l'effet de celles-ci sur la perception et l'interprétation de différentes œuvres.

BIBLIOGRAPHIE

- ABLALI, Driss et Eléni MITROPOULOU (dir.) (2007), *Semen*, « Sémiotique et communication. État des lieux et perspectives d'un dialogue », N° 23. [En ligne]. <http://semen.revues.org/4871>. Page consultée le 5 janvier 2012.
- ALLARD, Laurence (2002), « Le spectacle de la mémoire vive » dans Philippe DUBOIS (dir.), *Théorème, recherches sur Chris Marker*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 132-140.
- ARASSE, Daniel (1992/2003), « L'ange spectateur - La Madone Sixtine et Walter Benjamin » dans *Les visions de Raphaël*, Paris, Éditions Liana Levi.
- ARASSE, Daniel (1997), *Le sujet dans le tableau*, Paris, Flammarion.
- BARTHES, Roland (1961/1982), « Le message photographique » dans *L'obvie et l'obtus*, Paris, Seuil.
- BARTHES, Roland (1980), *La chambre claire. Note sur la photographie*, Paris, Gallimard/Seuil.
- BASSO FOSSALI, Pierluigi et Maria Giulia DONDERO (2011), *Sémiotique de la photographie*, Limoges, Presses universitaires de Limoges.
- BAZIN, André (1945/1976), « Ontologie de l'image photographique » dans *Qu'est-ce que le cinéma ? Ontologie et langage*, Paris, Éditions du Cerf.
- BENJAMIN, Walter (1931), « Petite histoire de la photographie » [En ligne]. <http://etudesphotographiques.revues.org/index99.html>. Page consultée le 14 décembre 2011.
- BENJAMIN, Walter (1936/1991), « L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique » dans *Écrits français*, Paris, Gallimard, p. 177-220.
- BORDRON, Jean-François (2005), « Image et vérité », *Nouveaux Actes sémiotiques* [En ligne]. <http://revues.unilim.fr/nas/document.php?id=1931>. Page consultée le 29 février 2012.

- BOUTAUD, Jean-Jacques (2004), « Sémiotique et communication. Un malentendu qui a bien tourné », *Hermès*, N° 38. [En ligne]. <http://documents.irevues.inist.fr/handle/2042/9030>. Page consultée le 5 janvier 2012.
- CAILLET, Élisabeth (2007), « La médiation de l'art contemporain : essai pour ordonner les recherches récentes » dans Élisabeth CAILLET et Catherine PERRET (dir.) *L'art contemporain et son exposition 2*, Paris, L'Harmattan, p. 44-62.
- CAUQUELIN, Anne (1998), *Petit traité d'art contemporain*, Paris, Seuil.
- DAVALLON, Jean (1999), *L'exposition à l'œuvre : stratégies de communication et médiation symbolique*, Paris, L'Harmattan.
- DAVALLON, Jean (2002), « Réflexions sur la notion de médiation muséale » dans Élisabeth CAILLET et Catherine PERRET (dir.) *L'art contemporain et son exposition 1*, Paris, L'Harmattan, p. 41-61.
- DAYAN, Daniel (1992), « Les mystères de la réception », *Le Débat*, 71, p. 146-162.
- DERRIDA, Jacques (1972), « Signature, événement, contexte » dans *Marges de la philosophie*, Paris, Minuit, p. 367-393 ou [En ligne]. <http://www.jacquesderrida.com.ar/frances/signature.htm>. Page consultée le 22 janvier 2012.
- DESVALLEE, André (1988), « Vérités premières de muséographie... et de muséologie » dans Marie-Odile De BARY (dir.), *Scénographier l'art contemporain et propos sur la muséographie*, Paris, Éditions W, p. 25-39.
- DUBOIS, Philippe (1983), *L'acte photographique*, Bruxelles, Labor.
- DUBOIS, Philippe (dir.) (2002), *Théorème, recherches sur Chris Marker*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.
- DUCROT, Oswald (1979), « Les lois du discours », *Langue française*, 24, p. 21-33.
- DUCROT, Oswald (1984), *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- ECO, Umberto (1990/1992), *Les limites de l'interprétation*, traduit de l'italien par Myriem Bouzaher, Paris, Grasset.
- FABBRI, Paolo (1996), « Réflexions sur le musée et ses stratégies de communication » dans Denis APOTHELOS, Ursula BÄHLER et Michael SCHULZ (dir.), *Analyser le musée*, Neuchâtel, Université de Neuchâtel, CdRS, p. 157-169.
- FLOCH, Jean-Marie (1986), *Les formes de l'empreinte*, Périgueux, Fanlac.
- FLOCH, Jean-Marie (1990), *Sémiotique, marketing et communication. Sous les signes, les stratégies*, Paris, Presses universitaires de France.
- FONTANILLE, Jacques (2010), « L'analyse du cours d'action : des pratiques et des corps », *Nouveaux Actes sémiotiques* [En ligne]. <http://revues.unilim.fr/nas/document.php?id=3879>. Page consultée le 14 mars 2012.
- FREUND, Gisèle (1974), *Photographie et société*, Paris, Seuil.
- GENETTE, Gérard (1982), *Palimpsestes. La littérature au second degré*, Paris, Seuil.
- GERVAIS, Thierry (2010) « Le plus grand des photographes de guerre », *Études photographiques*, N° 26. [En ligne]. <http://etudesphotographiques.revues.org/index3110.html>. Page consultée le 14 décembre 2011.

GLICENSTEIN, Jérémy (2006), « La mise en scène des œuvres d'art. Remarques à propos de la scénographie d'exposition », pourinfos.com [En ligne]. <http://www.iem-sarcelles.ac-versailles.fr/IMG/pdf/EXPOSER.pdf>. Page consultée le 10 octobre 2011.

GLICENSTEIN, Jérôme (2009a), « L'œuvre en situation(s) », *SIC*, Livre III, Louvain-la-Neuve.

GLICENSTEIN, Jérôme (2009b), *L'art : une histoire d'exposition*, Paris, Presses universitaires de France.

GOODMAN, Nelson (1984/2009), *L'art en théorie et en pratique*, traduit de l'anglais par Jean-Pierre Cometti et Roger Pouivert, Paris, Gallimard, Coll. « Folio ».

GRICE, Herbert Paul (1979), « Logique et conversation », *Communications*, 30, p. 57-72.

HEINICH, Nathalie (1983), « L'aura de Walter Benjamin - notes sur <L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique> », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 49, p. 107-109.

JACOBI, Daniel (2010), « Les grands axes de la place de la médiation écrite dans le champ de l'art contemporain » [En ligne]. http://www.lmac-mp.fr/les-rendez-vous-publics-du-lmac_23.php. Page consultée le 6 mars 2012.

JACQUINOT-DELAUNAY, Geneviève et Laurence MONNOYER (dir.) (1999), *Hermès*, n° 25, « Le dispositif entre usage et concept » [En ligne]. <http://documents.irevues.inist.fr/handle/2042/14700>. Page consultée le 10 janvier 2012.

JEANNERET, Yves (2008a), « La prétention sémiotique de la communication », *Revue du MAUSS permanente* [En ligne]. <http://www.journaldumauss.net/spip.php?article420>. Page consultée le 14 octobre 2011.

JEANNERET, Yves (2008b), *Penser la trivialité I. La vie triviale des êtres culturels*, Paris, Hermès-Lavoisier.

KLÜSER, Bernd et Katharina HEGEWISCH (dir.) (1998/1991), *L'art de l'exposition*, traduit de l'allemand par Denis Trierweiler, Paris, Éditions du Regard.

LANDOWSKI, Éric (2007) « Le papillon tête de Janus : à propos de *Sémantique structurale* quarante ans après », *Recherches sémiotiques* [En ligne]. <http://revues.unilim.fr/nas/document.php?id=342>. Page consultée le 7 décembre 2011.

LEMAGNY, Jean-Claude (1992), *L'ombre et le temps*, Paris, Armand Colin.

LEMAIRE, Gérard-Georges (2004), *Histoire du Salon de peinture*, Paris, Klincksieck.

LICHTENSTEIN, Jacqueline (2008), « Les figures de l'amateur », séminaires de l'I.R.I. [En ligne]. <http://www.iri.centrepompidou.fr>. Page consultée le 15 janvier 2012.

MARKER, Chris (1959), *Les Coréennes*, Paris, Seuil, Coll. « Petite planète ».

MAURE, Marc (1988), « Objet et musée. Le musée comme cadre d'interprétation » dans Marie-Odile DE BARY (dir.), *Scénographier l'art contemporain et propos sur la muséographie*, Paris, Éditions W, p. 15-17.

MIÈGE, Delphine (2004), « Textes de médiation des œuvres et citation de la parole de l'artiste : le cas de Daniel Buren », *Culture & Musées*, N° 3. [En ligne]. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pumus_1766-2923_2004_num_3_1_1191. Page consultée le 6 mars 2012.

MOOS, Stanislas von (1996), « Le musée et l'explosion des typologies » dans Denis APOTHELOS, Ursula BÄHLER et Michael SCHULZ (dir.), *Analyser le musée*, Neuchâtel, Université de Neuchâtel, CdRS, p. 3-31.

- MOREL, Gaëlle (2003), « La figure de l'auteur », *Études photographiques*, N° 13. [En ligne]. <http://etudesphotographiques.revues.org/index350.html>. Page consultée le 14 décembre 2011.
- MOREL, Gaëlle (2006), *Le photoreportage d'auteur. L'institution culturelle de la photographie en France depuis les années 1970*, Paris, CNRS éditions.
- MOREL, Gaëlle (2007), « Esthétique de l'auteur », *Études photographiques*, N° 20. [En ligne]. <http://etudesphotographiques.revues.org/index1202.html>. Page consultée le 14 décembre 2011.
- MORIN, Edgar (2004), « La communication hier et aujourd'hui », entretien avec Dominique Wolton, *Hermès*, N° 38. [En ligne]. <http://documents.irevues.inist.fr/handle/2042/9030>. Page consultée le 6 août 2012.
- O'DOHERTY, Brian (1976-1981/2008), *White cube. L'espace de la galerie et son idéologie*, Zürich/Paris, P. Falguières/JF Ringier, Coll. « Lecture Maison Rouge ».
- PEETERS, Hugues et Philippe CHARTIER (1999), « Contribution à une théorie du dispositif », *Hermès*, N° 25. [En ligne]. <http://documents.irevues.inist.fr/handle/2042/14700>. Page consultée le 10 janvier 2012.
- POINSOT, Jean-Marc (2008), *Quand l'œuvre a lieu*, Paris, Les Presses du réel.
- POIVERT, Michel (2002), *La photographie contemporaine*, Paris, Flammarion.
- RANCIERE, Jacques (2008), *Le spectateur émancipé*, Paris, La Fabrique édition.
- RASTIER, François (1989), *Sens et textualité*, Paris, Hachette.
- RASTIER, François (2011), « Objets et performances sémiotiques », *Texte !* XVI(1). [En ligne]. http://www.revue-texto.net/docannexe/file/2734/rastier_namur.pdf. Page consultée le 25 octobre 2011.
- RENOUE, Marie (2001), *Sémiotique et perception esthétique*, Limoges, Presses universitaires de Limoges.
- SAUSSIÉ, Gilles (2001), « Situations du reportage, actualité d'une alternative documentaire », *Communications*, 71, p. 307-331.
- SCHAEFFER, Jean-Marie (1987), *L'image précaire*, Paris, Seuil.
- SCHIELE, Bernard (1992), « L'invention simultanée du visiteur et de l'exposition », *Publics et musées*, 2, p. 71-98.
- SERVAIS, Christine (2010), « Qui dispose des dispositifs de médiation ? », *Questions de communication*, 10, p. 7-16.
- THÜRLEMANN, Félix (1996), « La collection de l'art brut : un musée paradoxal ? » dans Denis APOTHELOS, Ursula BÄHLER et Michael SCHULZ (dir.), *Analyser le musée*, Neuchâtel, Université de Neuchâtel, CdRS, p. 141-148.
- TORE, Gian Maria (2010), « Sémiotique des médiations : médias et art », *Revue Signata*, 1, p. 207-237.
- PIERRICK, Allain et Yasmine YOUSSE (2011), *Carte d'Arles #2 : Agnès Varda de l'autre côté des images de Chris Marker* [En ligne]. <http://www.telerama.fr/scenes/carte-d-arles-2-agnes-vara-de-l-autre-cote-des-images-de-chris-marker,71397.php>. Visionné le 7 décembre 2011.
- WÖLFFLIN, Heinrich (1916/1992), *Principes fondamentaux de l'histoire de l'art*, traduit de l'allemand par Claire et Marcel Raymond, Paris, Gérard Monfort.

ZILBERBERG, Claude (2006), *Éléments de grammaire tensive*, Limoges, Presses universitaires de Limoges.

ANNEXES

Extraits du dossier de presse

NON CONFORME

François Hébel, directeur artistique des Rencontres d'Arles.

MANIFESTES

Précurseur s'il en est, Chris Marker a très tôt cherché à utiliser la photographie de façon différente : de *La jetée* à *Second Life*, du banc-titre mythique à sa passion d'aujourd'hui, la galerie virtuelle. Cette exposition présente ce voyageur engagé, amusé et bouleversant, à travers ses séries photographiques en noir et blanc réalisées durant ses voyages autour du monde, et la plus récente, inédite et en couleur, dans le métro parisien.

[...]

EXPOSITIONS

MANIFESTES

CHRIS MARKER

Né en 1921 à Neuilly-sur-Seine. Vit et travaille à Paris.

Chris Marker, l'un des réalisateurs les plus influents et les plus importants d'après-guerre, a travaillé fréquemment en collaboration avec, entre autres, Alain Resnais et Jean-Luc Godard. Marker, qui émerge dans l'univers culturel parisien en tant qu'auteur et éditeur, est vite reconnu pour ses livres de voyage : la collection « Petite planète » qu'il dirige au Seuil à partir de 1954. Parallèlement à ses commentaires écrits, Marker se fait connaître pour ses films documentaires dont l'inimitable style expressif se démarque des techniques narratives traditionnelles pour puiser dans une veine fondamentalement politique. Marker obtient sa renommée internationale à partir de 1963 avec son court-métrage de science-fiction *La jetée*, une histoire d'expérimentation nucléaire et de voyage dans le temps qui, depuis, a influencé de nombreux réalisateurs. Dans les années 1970, Marker travaille de plus en plus en solitaire, réalisant tantôt des documentaires sur l'histoire de la gauche (*Le fond de l'air est rouge*, 1977), tantôt des réflexions sur le voyage et la mémoire (*Sans soleil*, 1982). Entre 1952 et 2004, Marker a réalisé plus de quarante films.

La rétrospective de Chris Marker à Arles présente plus de trois cents œuvres, créées entre 1957 et 2010. *Coréennes* est un projet réalisé en 1957, alors que Chris Marker est l'un des seuls journalistes autorisés à explorer la Corée du Nord. Les photographies qui en résultent offrent un regard non censuré sur la vie quotidienne du pays, quatre ans après la fin d'une guerre dévastatrice. Fait amusant, le produit de ses promenades est

condamné des deux côtés du 38^e parallèle : au nord, parce que l'auteur ne parle pas de Kim Il-sung ; au sud, simplement parce que l'œuvre a été créée de l'autre côté de la frontière. Nul rejet de ce type pour *Quelle heure est-elle ?* (2004-2008) même si Marker vole ici des portraits « comme un paparazzo bien intentionné », selon ses propres termes. Inspiré par le court mais inoubliable poème d'Ezra Pound (« L'apparition de ces visages dans la foule / Des pétales sur une branche noire humide »), il se met à prendre des photographies dans le métro parisien. En collectionnant ces « pétales », son intention est de restituer ses sujets sous leur meilleur jour, souvent imperceptible dans le flux du temps, afin qu'ils soient en accord avec eux-mêmes et leur vraie nature. Il commence l'expérience avec un appareil dissimulé dans une montre, d'où le titre. S'il passe ensuite à d'autres appareils, le titre reste inchangé, pour nous rappeler que l'instant volé du visage d'une femme révèle quelque chose du temps lui-même...

Il développe la même idée avec la série *PASSENGERS* (PASSAGERS, 2008-2010). « Cocteau disait que, la nuit, les statues s'échappent des musées pour se promener dans la rue », explique Marker, qui affirme tomber parfois sur les modèles de grands maîtres de la peinture dans le métro parisien, des figures fantomatiques, s'effaçant dans un hors-temps. Ces images en couleur illustrent les diverses manières dont les gens bâtissent des frontières invisibles autour d'eux, afin de supporter la vie dans la ville moderne. Cette modernité rencontre enfin la tradition artistique dans une autre série, *After Dürer* (Après Dürer), dans laquelle Marker s'approprie et revisite certaines estampes du graveur allemand. *Silent Movie* (Film muet) et *Les hommes creux* (From the Hollow Men) mettent également en question la linéarité narrative et historique. Si la première installation présente un regard profondément personnel sur le centième anniversaire du cinématographe, la seconde est une réflexion sur l'état de l'Europe, dévastée après la Première Guerre mondiale. *La jetée* (1963), le film le plus connu de Chris Marker, est projeté à Arles, accompagné d'une présentation de son récent travail sur *Second Life*, une plate-forme virtuelle accessible sur Internet récemment explorée par l'artiste.

Commissaire : Peter Blum.

Exposition réalisée avec la collaboration de la Peter Blum Gallery, New York.

Installation multimédia réalisée par Coïncidence avec la collaboration de Max Moswitzer.

Projection de *La jetée* avec l'aimable autorisation de Argos Films.

Encadrements en partie réalisés par Circad, Paris.

Exposition présentée au palais de l'Archevêché.

Extrait du plan présentant et localisant les différentes expositions

MANIFESTES

Chris Marker, France

L'un des réalisateurs les plus influents de l'après-guerre pour ses films documentaires.

Il devient internationalement renommé en 1962 pour le court-métrage *La jetée* présenté dans l'exposition. 300 photographies, créées entre 1957 et 2010, constituent cette rétrospective. *Coréennes* : en Corée du Nord quatre ans après la guerre. *After Dürer* (Après Dürer), où Chris Marker s'approprie et revisite certaines estampes du graveur allemand. *Silent Movie* (Film muet) : regard sur le centième anniversaire du

cinématographe. *The Hollow Men* (Les hommes creux) : une réflexion sur l'Europe dévastée après la Seconde Guerre mondiale. *Quelle heure est-elle ?* « un paparazzo bien intentionné » dans le métro parisien. « Cocteau disait que, la nuit, les statues s'échappent des musées », explique Marker, avec *Passengers* (Passagers), son travail le plus récent et le seul en couleur. Il affirme tomber parfois sur les modèles de grands maîtres de la peinture dans le métro parisien. Son travail en cours sur *Second Life* complète l'exposition.

Commissaire d'exposition : Peter Blum.

Avec la collaboration de la Peter Blum Gallery, New York.

Installation multimédia réalisée par Coïncidence avec la participation de Max Moswitzer.

Projection avec l'aimable autorisation de Argos Films.

Encadrements en partie réalisés par Circad, Paris.

Paratexte accompagnant les photographies de Chris Marker

Coréennes

En 1957, j'ai eu la chance d'accompagner un groupe de journalistes français « invités » à visiter la Corée du Nord. C'est seulement après coup que je me suis rendu compte à quel point la situation était exceptionnelle. Les quatre années qui suivirent la guerre (un conflit sobrement décrit par le général Bradley comme « la mauvaise guerre, au mauvais endroit, au mauvais moment et contre le mauvais ennemi ») avaient été consacrées avant tout à la reconstitution d'un pays détruit par les bombardements, et la formidable machine de propagande qui allait bientôt caractériser la Corée du Nord ne fonctionnait pas encore à plein régime. Nous étions sujets à une dose respectable de propagande mais, entre deux séances obligatoires de courbettes socialistes, nos hôtes nous ont accordé un temps d'exploration libre jamais égalé depuis. Bien des années plus tard, j'ai pu observer à la télévision le dilemme d'une délégation belge, dont les membres suppliaient de leur montrer, ne serait-ce qu'une fois, un marché. Après avoir visité le musée consacré au camarade Kim Jong-il, la bibliothèque consacrée aux œuvres complètes du camarade Kim Jong-il, l'usine qui obéissait aux directives du camarade Kim Jong-il, ils furent enfin conduits dans un espace vide en dehors de la ville où un marché allait être installé, selon les plans du camarade Kim Jong-il. Voir l'expression désabusée sur les visages de ces pauvres gens me fit d'autant plus apprécier la liberté dont j'avais bénéficié et qui m'avait permis de traîner dans Pyongyang avec mon appareil photo et de tout observer, notamment les marchés. Fait amusant, le résultat de ces promenades a été rejeté aussi bien d'un côté du 38° parallèle que de l'autre. Au nord, un livre qui ne faisait pas mention du nom de Kim Li-sunf n'existait tout simplement pas. Au sud, le simple fait que la publication d'un ouvrage ait été autorisée par la Corée du Nord en faisait un outil de propagande communiste. Voilà comment, m'a-t-on dit, il s'est retrouvé exposé dans le musée contre-révolutionnaire de Séoul, où son auteur fut qualifié de « chien marxiste ». Cela ne me dérangeait pas : depuis Snoopy, le mot « chien » avait cessé d'être une insulte, surtout dans mon univers, où ce sont plutôt les chats qui règnent. Par la suite, le temps s'est figé dans ce pays dont la culture m'avait fasciné, tout comme la beauté hypnotique de ses femmes, lorsque la direction mégalomane des deux Kim s'est révélée désastreuse. On a vu aux informations de nombreux exemples de ce gel du temps, dont le plus récent est si incroyable qu'il a échappé aux commentateurs. Lorsque le DPKR (le nom officiel du

pays) a lancé le fameux missile qui a inquiété le monde entier, l'agence de presse coréenne KCNA a publié le communiqué suivant : « Le secrétariat du C.C., le parti communiste de l'Union soviétique soutient la position ferme du Parti du travail de Corée dirigé par le secrétaire général Kim Jong-il. » Oui, vous avez bien lu *Union soviétique*. En 2009. Peut-être que personne n'a osé mettre le camarade Kim Jong-il au courant.

Chris Marker

NOTES

1. François Rastier présente « les objets culturels » comme « indissociables des actions qui les produisent, les utilisent et leur donnent sens » — « les formes sémiotiques n'[étant] que des moments stabilisés dans un processus de transformation » (2011 : 2 et 3).
2. Cette précision a pour but de prendre en compte ce qui relèverait de l'individuel et du social, d'un apprentissage conscient ou non, du libre arbitre et de la détermination, et ce, en accord avec l'approche de Nathalie Heinich (1983).
3. « Noologique » : ce terme réunit le cognitif et l'émotif, un tout que nous avons considéré comme plus ou moins polarisé vers l'une ou l'autre de ces deux dimensions (Renoue, 2001).
4. Pour une analyse des critiques adressées dès l'origine aux expositions et aux musées en raison de leur succès ou de leur présentation des œuvres, voir Klüser et Hegewisch (1998) et Lemaire (2004).
5. Ces divergences entre la sémiotique et la communication ont perduré. Ainsi, dans « Sémiotique et Sic : je t'aime moi non plus » (2007), Driss Ablali relève les motifs erronés de son rejet par celles-ci (le postulat de l'immanence et de la clôture, l'autonomie du texte et l'omniprésence du signe...). Cette méconnaissance ou réduction apparaît en fait aussi bien sous la plume de chercheurs en SIC traitant de sémiotique (Boutaud, 2004) que sous celle de sémioticiens parlant des SIC (Tore, 2010 : 212).
6. Dans une synthèse sur les différents courants de la sémiotique, Éric Landowski évoque un Greimas successivement et continûment — c'est-à-dire sans les ruptures épistémologiques de Barthes — sémanticien, sémioticien, puis « phénoménologue » (2007).
7. La différence entre ces deux notions tient au caractère plus général et plus concret de la « pratique » avec tout ce que cela suppose d'indécidabilité, d'aléatoire ou, d'après Jacques Fontanille, de non borné et de régulation-accommodation (2010).
8. Les catégories semi-symboliques sont des corrélations entre catégories, par exemple entre une orientation (est et ouest), des axes (vertical et horizontal) et des valeurs religieuses (sacré et profane). Les isotopies sont les récurrences d'un « même » quel qu'il soit ; elles permettent ainsi l'analyse des effets perceptifs et sémantiques.
9. Voir Basso Fossali et Dondero (2011), pour une critique de ces ontologies de la photographie, celle par exemple de « periciens » et de Dubois (1983) et la défense d'autres approches comme celle de Floch.
10. Expression empruntée à Eco qui, opposant au déconstructivisme radical de Jacques Derrida « un interprétant final logique [peircien], l'Habitude », écrit que « la formation de l'habitude, en tant que disposition à agir arrête (du moins transitoirement) le processus sans fin de l'interprétation » (1992 : 381).
11. Sur la notion de dispositif, voir la revue *Hermès* n° 25 où Hughes Peeters et Philippe Chartier le voient comme « le concept par excellence de l'entre deux » (1999 : 21) ; Jérôme Glicenstein propose, à côté de « l'œuvre comme projet et dispositif », un « métadispositif » assurant la relation esthétique (2009a).

12. Derrida, en 1971, insiste sur « l'insuffisance théorique du concept courant de contexte (linguistique et non linguistique) » et il oppose à la théorie non informationnelle et novatrice, mais réductrice de la valeur performative du langage d'Austin sa conception itérative et décontextualisée — une communication qui donnera lieu à une réaction passionnée de John Searle. Servais (2010) souligne son « indétermination » relative.

13. « L'implémentation » (la publication, l'exposition...) est, chez Goodman, ce qui permet le fonctionnement des objets comme œuvres d'art ou leur entrée dans la culture (2009).

14. Le terme d'*aura* désigne ici l'intensification de la présence d'une œuvre à laquelle participeraient sa reproduction et sa diffusion. Il diffère donc de l'« aura » de Walter Benjamin qui, le définissant comme « l'unique apparition d'un lointain, si proche qu'elle puisse être », insiste en 1931 sur le déclin de l'aura de la photographie puis en 1936 sur son absence dans les instantanés largement reproduits et diffusés. Pour une critique du point de vue élitiste, progressiste et « inversé » (« par imputation négative ») de 1936, voir Heinich (1983 : 107-109).

15. Les Rencontres internationales de la photographie d'Arles sont devenues en 2002 les Rencontres de la photographie d'Arles ; cette petite transformation du syntagme peut signifier un renouvellement du festival, alors en déclin, et l'évidence de sa dimension internationale, dans le contexte de la mondialisation.

16. Le nom du festival est ambivalent par sa double fonction de pur désignateur conventionnel rigide d'un référent spécifique chargé d'éventuelles valeurs connotatives (de nom propre) et de catégorisation et description (de nom commun). La définition du mot *rencontre* comprend deux unités sémantiques : la relation entre deux éléments et son caractère fortuit ou non, indéterminé ou non. Le trait « indéterminé » peut être ici considéré comme virtualisé par l'article défini qui, cependant au pluriel, promet une variété plus imprécise, par l'indication du lieu et de l'objet typifié de la rencontre ; le génitif subjectif (le visiteur attendu) étant implicite. Si indétermination il y a dans ces rencontres, c'est celle des modalités de la relation avec l'objet de la médiation.

17. Dans la sphère des musées, l'importance de l'architecture fonctionnant comme cadre d'interprétation et, lorsqu'elle est monumentale, comme signal d'une frontière entre deux mondes de valeurs, a été soulignée par le muséologue Marc Maure (1988). Pour une étude de la morphologie architecturale éclectique des musées des beaux-arts, de leurs fonctions et des tensions entre expôts et architectures de « maître », voir Von Moos (1996), qui refuse néanmoins l'alternative entre architecture ancillaire ou objet de valeur.

18. La définition du contexte étant problématique, Floch a décidé de l'aborder comme un texte (1990). Or, le risque encouru alors est « la périlleuse dérive des contextes » évoquée par Pierlugi Basso Fossali et Maria Giulia Dondero (2011 : 86) où chaque contexte-texte ne peut pour sa définition que renvoyer à un autre contexte-texte à moins de poser un terme. Ce terme (*ab quo*) exige de prendre en compte l'orientation de la visée de l'analyse du contexte vers l'objet et de postuler avec cette rection une certaine fixité des valeurs contextuelles.

19. Cette déclinaison peut être considérée d'un point de vue théorique comme un effort croissant d'abstraction dans la construction de l'objet scientifique ou d'un point de vue perceptif comme une variation de la focalisation du regard sur les formes identifiables et nommables, sur des qualités plastiques (couleur, composition, ligne...) courantes mais principalement évoquées dans le domaine artistique ou sur des tensions qui travaillent les valeurs, les effets de contraste qui intensifient les couleurs ou lumières par exemple, l'impression de dynamisme des rythmes, tout un vocabulaire courant dans les traités d'esthétique.

20. Le point de vue adopté ici est celui de la réception en tant qu'elle est, malgré sa relative indétermination, inférable à partir des contextes et dispositifs et de nos habitudes perceptivo-interprétatives. Voir « Quel point de vue sur quel objet ? » *supra*.

21. Gérard-Georges Lemaire (2004) décrit la naissance, dans le salon florentin apparu en 1674, d'un petit guide imprimé pour guider les amateurs confrontés à des œuvres connues ou

nouvelles, la forme et l'évolution du livret des salons français du XVIII^e siècle destiné à orienter les amateurs et à instruire, puis l'apparition et le développement du genre de la critique avec Diderot.

22. Jacobi distingue les avant-textes, les endo-textes, les exo-textes et les textes périphériques en fonction de leurs situations, producteurs et fonctions (2010).

23. Contenu des textes de présentation reproduit en annexe.

24. En contre-point, voir le commentaire filmé d'une artiste renommée et amie de Marker (donc doublement légitimée), Agnès Varda (Pierrick et Youssi, 2011).

25. Une comparaison de cet endo-texte et des avant-textes permettrait d'en relever les nombreuses citations et les reformulations et dérivations grammaticales. Les gommages auxquels procèdent les auteurs du plan légendé sont facteurs des ambiguïtés référentielles analysées par Miège (2004), mais aussi d'ambiguïtés sémantiques. Néanmoins, l'ambiguïté, facteur d'incertitude et d'interrogation, peut être un bon « stimulateur » de curiosité spectatorielle.

26. Jérémey Glicenstein a évoqué la difficulté que présentait l'exposition de vidéos (2006) ; notons ici l'isolement à chaque extrémité des salles en enfilade de *La jetée* (1962) et de l'installation sonore *Silent Movie* (1995).

27. Thürlmann analyse la différence des effets produits par une œuvre isolée et par la série, soit « la <logique> rassurante de l'ensemble qui domine sur l'étrangeté de la pièce isolée » dans les musées d'art brut. Notant par ailleurs la fréquence de la série dans les mouvements d'avant-garde depuis Monet, il se demande si la série n'est pas un « un expédient pour créer une illusion de compréhension là où la compréhension n'est plus assurée par le savoir culturel du grand public », une manière en somme d'assurer un minimum de lisibilité « quand la compréhension d'une œuvre est douteuse » (1996 : 141-148).

28. Davallon distingue ainsi, au sein du monde particulier de l'exposition, « le monde synthétique, réel de l'exposition », celui « utopique comme pur être de langage de l'exposition » (« une nébuleuse de signification, d'évocation et d'impression ») et « celui réel d'où vient l'objet » (1999 : 170).

29. Le terme d'auteur signifie ici créateur, origine et détenteur d'une autorité. Pour une étude de son usage en photographie comme titre d'une revendication de légitimité ou de reconnaissance intellectuelle, artistique, éthique ou même juridique et économique, le moyen terme entre photographe et artiste, voir Morel (2003), Gervais (2010) et la critique de ce titre par le photoreporter Gilles Saussier (2001) pour ses incidences sur la pratique et les productions photographiques.

30. À la suite de Mikhaïl Bakhtine et de Charles Bally, et en écho aux distinctions de Gérard Genette entre auteur, narrateur et personnage, Oswald Ducrot distingue dans ses études de l'argumentation et des discours le sujet parlant, comme être empirique, le locuteur, assumant la responsabilité de l'énoncé, et l'énonciateur, le point de vue mis en scène par exemple dans l'ironie (1984).

31. Voir les lois ou maximes conversationnelles de Ducrot (1979) et Grice (1979).

32. Voir le séminaire de l'IRI « Les figures de l'amateur » du 13 mai 2008 où J. Lichtenstein et son invitée, Ch. Guichard, traitent des transformations au XVIII^e siècle de la légitimité du discours sur l'art. À celle des « amateurs » et des artistes fondée sur une connaissance empirique succède celle fondée sur le « bon goût » des critiques (Diderot) et du public reconnu par l'abbé Dubois — « un bon goût » qui devint par la suite une simple affaire personnelle de goût. Pour une approche plus générale de l'autorité de l'artiste, voir Poinot (2008 : 210 sqq).

33. Nous pensons par exemple à un œuvre exposée au Musée d'art contemporain de Marseille en 2012 de Maria Papadimitriou qui décrivait sur un cartel son projet de représenter la fragilité d'une embarcation et le sable des côtes italiennes ; entre la description et les pièces exposées (une barque en métal penchée sur des morceaux de verre de Murano), le non-dit et les effets d'opposition phorique et matiériste réservaient une place au poétique.

34. Ni performatifs ou substance linguistique de l'œuvre ni théoriques ou guide de l'action, ces discours autorisés se donneraient « à lire comme représentation de la prestation esthétique, de l'œuvre dans son ensemble ou de l'artiste, et à ce titre tendraient à s'effacer, à se faire oublier », écrit Poinot (2008 : 143 *sqq.*)
35. Dans la *Rhétorique* d'Aristote, l'*éthos* (caractère) désigne l'un des trois moyens de persuasion (avec l'argumentation et les passions) et renvoie à l'image persuasive et vertueuse que l'orateur doit construire dans son discours pour l'adapter aux attentes de son auditoire et emporter son adhésion.
36. Poinot définit la figure de l'artiste comme une image « exigée par la société et fixée par les médias », émergeant des récits autorisés produits par l'artiste et de ceux produits sur ses indications (2008 : 150). Pour Jeanneret, elle est constituée par la production et la diffusion d'une œuvre, légitimée par son interprétation et sa « mobilisation sociale » et forgée par l'auteur et les altérations qu'elle subit en tant qu'êtres culturels - les êtres culturels étant des « des configurations dynamiques [...] fournissant des repères », des complexes communicables et variables d'« objets matériels, textes et représentations » (2008b : 16).
37. Traitant de la photographie comme instrument politique, Gisèle Freund évoque aussi les sens opposés donnés à certaines de ses photos ; elle conclut : « L'objectivité de l'image n'est qu'une illusion. Les légendes qui la commentent peuvent en changer la signification du tout au tout » (1974 : 155).
38. L'« illusion référentielle » aurait vidé de signification intrinsèque la photo, d'après Bazin (1945/1976), Dubois (1983) et Lemagny (1992). Schaeffer, opposant la peinture avec ses savoirs historiques et la photographie plus intime et privée, pointe le risque d'une surinterprétation, car de l'image qui « ne veut rien dire et ne dit rien, [qui] montre », il y aurait « peu à dire » (1987 : 206 et 210). Barthes (1980), de son côté, a proposé une étude des modalités de la saisie photographique, Floch (1986) en a fait une de la forme plastique de la photographie et de ses types et Rancière (2008) a conceptualisé une « image pensive ».
39. L'ouvrage du Seuil comporte la même ambiguïté entre l'aspect documentaire de la collection « Petite planète » et la dimension artistique inhérente à l'édition photographique.
40. Voir Morel (2007) au sujet des critiques adressées à Sebastião Salgado ou sur les pratiques paradoxales des photoreporters qui, par réaction aux critiques ou pour répondre aux impératifs rhétoriques de revues ou aux évolutions des normes artistiques, usent pour leurs expositions d'un style documentaire (une forme précise et volontairement impersonnelle) et conçoivent « des clichés empreints de signes personnels visibles » pour la presse.
41. Rastier (1989) a théorisé la valeur prescriptive du genre tant sur le plan de la production que sur celui de l'interprétation. Jeanneret retient également le genre comme « médiation dans la définition des postures vis-à-vis des êtres culturels » (2008b : 129).
42. Voir Schaeffer (1987) sur les notions d'indices, de renvoi indéterminé ou de référence.
43. Michel Poivert analyse, face à l'effacement du photographe prôné par Henri Cartier-Bresson, la conception de la photographie de Raymond Depardon comme « art d'être au monde », « la photographie renvoyant moins alors à une valeur d'instrument ou d'usage qu'à un mode d'écriture, d'enregistrement d'expériences existentielles », l'événement devenant de fait « de moins en moins la condition de l'image » (2002 : 59 *sqq.*)
44. Sur la disposition des tableaux, voir, outre les reproductions de Martini, de Heim, de Dantan..., Lemaire (2004) et *L'art et l'exposition* de Klüser et Hegewisch (1998) qui indiquent des innovations comme celle de Chardin disposant « les œuvres les unes à côté des autres... provoquant des rapprochements troublants » ou la liberté laissée à Courbet avant les auto-organisations des artistes du XX^e siècle. Voir également des historiens de l'art ou conservateurs, comme J. Lichtenstein et son invité Ch. Michel (séminaire de l'IRI du 8 avril 2008), Arasse (1997), Desvallée (1988) ou Krauss citée par Desvallée.

45. Ces qualificatifs topologiques désignent l'importance du rapprochement entre les parties d'un ensemble ou la quantité de vide entre elles ; au compact s'opposeraient ainsi par degré le concentré, puis le connexe et le délié.

RÉSUMÉS

Associant les approches sensible et médiatique de la sémiotique et de la communication, l'auteure propose une étude du contexte et des dispositifs de médiation modalisant la présentation et la réception des *Coréennes* de Chris Marker exposées à Arles en 2011. Festival, distribution et disposition des photographies sont analysés pour tenter de définir les traitements des différentes valeurs en jeu et les modalités potentielles des parcours des visiteurs.

Combining semiotic and communicational approaches, the author studies the context and the mediation process set up to frame the display and the perception of the 2011 exhibition of Chris Marker's *Coréennes* during an arts Festival in Arles. Through her analysis of the Festival itself and of the arrangement and layout of the photographs, she identifies what cultural values were called upon and how they were processed to influence the visitors' itineraries.

Con base en la asociación de los enfoques sensible y mediático de la semiótica y la comunicación, la autora propone un estudio del contexto y los dispositivos de mediación que modalizan la presentación y recepción de *Coréennes* de Chris Markers expuestos en Arles, en 2011. El festival, la distribución y disposición de las fotografías son analizados para intentar definir el procesamiento de los diferentes valores que están en juego y las modalidades potenciales del recorrido de los visitantes.

INDEX

Mots-clés : Chris Marker, esthétique, exposition, médiation, photographie

Palabras claves : Chris Marker, estética, exposición, mediación

Keywords : Chris Marker, esthetics, mediation, photography

AUTEUR

MARIE RENOUE

Marie Renoue est chercheuse associée au Centre Norbert Elias, UMR 8562, et membre de l'Équipe Culture et Communication à l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse. Courriel : Marie.Renoue@wanadoo.fr

Recherches

La pensée critique

Peut-on gérer l'interculturel ?

Mohammed Anaflous

- 1 L'ouverture des marchés sous la pression de la mondialisation a engendré la prolifération des organisations multinationales et leur implantation partout dans le monde. Il s'ensuit deux formes de contact : le premier se produit dans les modes de management. En effet, les outils de management, qu'ils soient français, anglo-saxons ou autres, sont porteurs de valeurs différentes de celles des « autochtones ». Le second se produit dans les ressources humaines de l'organisation qui, afin de réduire les charges, recourent souvent à des recrutements sur place. D'où la présence au sein de la même organisation de groupes culturels différents.
- 2 Ces groupes, se trouvant dans un même lieu, communiquent entre eux, travaillent ensemble et réalisent des projets communs. Il se développe donc des processus d'harmonisation : des modes de perception, de pensée et des modes de comportement. Cela ne veut pas dire que tous les individus se comportent de la même façon ni qu'ils pensent la même chose, mais ils se constituent des référents communs auxquels ils reviennent soit pour choisir le comportement que chacun va adopter, soit pour juger de ce qui est vrai et de ce qui est faux.
- 3 Cet ensemble de normes et de valeurs représente ce que l'on appelle la culture d'entreprise qui a pour effet d'orienter les comportements des individus, qui peuvent soit aller dans le sens des objectifs de l'organisation, soit freiner la réalisation de ces objectifs.
- 4 Certes, le management d'une organisation repose sur le pouvoir, la motivation et la rationalité, mais il reste un quatrième aspect aussi déterminant que les précédents, la culture. Si la prise en compte du rôle de la culture dans une organisation est plus récente, elle est devenue depuis une vingtaine d'années un thème récurrent qui a suscité de nombreux travaux.
- 5 Si l'on admet le principe que ce sont les valeurs et les normes partagées qui favorisent ou non la réalisation d'un projet collectif, on en déduit que l'action visant à orienter les comportements passe par la diffusion de normes et de valeurs parmi les groupes touchés pour que ces valeurs soient adoptées et intériorisées par les membres de ces groupes. Cela conduit à considérer que la culture d'entreprise n'est pas toujours

spontanée, mais qu'elle peut être délibérée et voulue par le gestionnaire, et donc constituer un instrument de gestion de comportements. D'où l'importance et la complexité d'une notion telle que le management interculturel ; importance dans la mesure où celui-ci sert à résoudre les problèmes liés aux différences culturelles et participe à la constitution de compromis pour arriver à une culture d'entreprise partagée par la majeure partie des ressources humaines de l'organisation.

- 6 Interrogé constamment pour savoir s'il se sent flatté d'avoir acquis tant de reconnaissance dans le monde des affaires, le président-directeur général de Renault et ex-président-directeur général de Nissan, Carlos Ghosn, répond souvent que « la seule chose qu'il regrette est le fait que dans tous les articles et livres écrits sur lui, les auteurs ne reconnaissent pas assez ce qu'il considère comme son plus grand atout et la véritable cause de sa réussite dans le processus de la gestion du Plan Nissan Revival : son management multiculturel » (Guitel, 2006 : 14). Ce témoignage d'un grand gestionnaire à l'échelle internationale montre l'importance du management interculturel et corrobore notre propos selon lequel cette compétence n'est certes pas facile à appréhender.
- 7 Nous présentons ici les résultats d'une enquête que nous avons effectuée auprès d'un échantillon de cadres français qui gèrent des entreprises installées dans la région marocaine Souss Massa Drâa (près d'Agadir). Ce choix s'est imposé parce que la région enregistre des performances économiques importantes sur le plan national et attire par conséquent les capitaux étrangers, dont les investisseurs français.
- 8 Avant d'entamer notre recherche, nous avons mené un entretien-test avec une quinzaine de cadres français installés dans cette région pour jauger leur intérêt et pour tester certaines variables afin de mieux construire nos outils de collecte de données.
- 9 Notre recherche se limite aux cadres français qui gèrent les entreprises de la région Souss Massa Drâa, d'abord parce que statistiquement, ils viennent en tête de liste des investisseurs étrangers dans la région, ensuite parce que la langue française partagée facilite la communication et la relation. Nous nous intéresserons surtout à leur perception de la culture marocaine et à l'interaction entre leur culture d'origine et celle de leur pays d'accueil. Il serait sûrement intéressant de voir les interactions entre la culture marocaine et d'autres cultures telles que les cultures espagnole ou chinoise présentes respectivement dans les secteurs agricole et maritime.
- 10 Des 85 entreprises françaises installées dans la région, 45 gérants d'entreprise ont accepté de participer à notre enquête.
- 11 Nous avons également rencontré des collaborateurs marocains afin de connaître leur perception de la relation interculturelle en milieu professionnel. Parmi les 130 collaborateurs joints, 62 ont participé à notre enquête. Afin d'obtenir et de combiner des données qualitatives et quantitatives, nous nous sommes entretenu avec les cadres (entretien semi-directif) et avons soumis un questionnaire aux collaborateurs. Pour ce faire, nous nous sommes surtout inspiré des travaux de Laurence Bardin (1998) sur l'analyse de contenu.

Résultats de la recherche

- 12 Le croisement des données recueillies montre que le point de départ de toute communication est la représentation. Quand celle-ci est positive ou du moins quand

elle n'est pas négative, elle facilite le contact. C'est le cas pour la majorité des cadres français et des employés marocains. Les cadres avaient eu des échanges avec des Marocains résidant à l'étranger, avec des membres de leur famille résidant au Maroc ou avec des professionnels marocains lors d'un séjour au Maroc. Très peu de leurs représentations de la société marocaine provenaient d'un séjour touristique. Pour les employés, cette représentation est positive grâce à des expériences interculturelles antérieures heureuses ou à l'image favorable des Français véhiculée par l'imaginaire populaire marocain.

- 13 Cette image positive des deux côtés, quel que soit l'âge ou l'ancienneté des participants, s'est renforcée par le contact professionnel. Mais les cadres français, surtout ceux qui sont nouvellement installés, ont rencontré plusieurs contraintes telles que la connaissance de la langue et de la culture locales, mais surtout les attentes des ressources humaines marocaines. La plupart d'entre eux se sont investis pour les surmonter et leur observation attentive les a rendus fins connaisseurs des particularités de la population locale, surtout dans le milieu professionnel. En croisant les données des deux parties de notre enquête, nous constatons que cadres et employés s'accordent sur les points suivants.
- 14 D'abord, l'employé marocain est sensible aux valeurs et il aime se sentir respecté sur le lieu de son travail. Cette sensibilisation et ce respect se manifestent sur plusieurs plans :
 - Le fait de maîtriser la langue et la culture du cadre ;
 - L'utilisation de sa propre langue pour communiquer au moins entre collègues dans le milieu professionnel ;
 - Le port de vêtements de sa propre culture ;
 - Le contact chaleureux et les formules de salutations respectueuses de la part du cadre ;
 - Le sentiment d'être à l'aise dans l'espace de son travail ;
 - Le respect par le cadre de son sentiment religieux ;
 - La souplesse en matière de gestion de temps de la part de son cadre ;
 - La préservation de la « face », c'est-à-dire de l'image et de la valeur de l'employé face à ses semblables, surtout quand il a commis des erreurs ;
 - Le salaire ;
 - La proximité du cadre et sa disponibilité pour ses employés.
- 15 Parmi les sources de motivation des employés, il y a l'image du cadre. Il faut qu'il montre son leadership dans son organisation, qu'il donne l'exemple sur le plan professionnel (compétence, maîtrise de la gestion...), mais aussi sur le plan personnel (aspect physique, personnalité forte, connaissance de la culture locale, des langues, capacité de gérer les conflits et les crises...).
- 16 Cependant, l'employé marocain a des attentes précises que le cadre français doit détecter et satisfaire : le cadre doit être proche de ses employés du point de vue de la communication et il doit en même temps garder une certaine distance entre lui et eux pour éviter toute familiarité. Il doit faire preuve d'une conduite exemplaire en matière de gestion des situations difficiles ; personne ne doit douter de ses compétences ou remettre en question ses directives ; son attachement et sa compréhension des mécanismes du métier doivent être au-delà de la moyenne. Mais cette image presque « exemplaire » du cadre n'est pas suffisante dans la mesure où elle doit s'accompagner d'une grande connaissance de la culture régionale, de la géographie régionale et même des langues locales. Aussi, sa perception des différences culturelles doit être positive ou

au moins neutre pour ne pas constituer d'obstacle à toute communication interculturelle. Pour approfondir sa connaissance des particularités locales et garantir une bonne gestion, le cadre peut s'appuyer sur un intermédiaire plus expérimenté (par exemple, un cadre français qui a plus d'expérience) ou un autochtone qui servirait d'intermédiaire interculturel au sein de l'entreprise. La vision à long terme est également indispensable pour pouvoir pérenniser son projet.

- 17 Nous avons noté un dysfonctionnement en matière de gestion de la distance (Hall, 1976). En effet, la distance activée par la majorité de nos cadres dans le milieu professionnel a engendré une certaine ambiguïté chez leurs employés marocains. Ces derniers confondent relation professionnelle et relation personnelle en assimilant souvent leur cadre à un ami ou même à un frère. Sur ce plan, il existe un décalage d'origine culturelle entre les attentes de l'employé marocain et celles des cadres.
- 18 Tous les employés participants s'accordent pour dire que l'expérience interculturelle est riche et leur a permis de contracter de bonnes habitudes de travail et de développer des qualités nombreuses sur les plans professionnel et personnel.
 - Sur le plan professionnel, ils se sentent plus compétents, ils ont appris le métier avec leur cadre ; ils sont plus organisés qu'auparavant et leur gestion de temps est plus rationnelle et efficace.
 - Sur le plan personnel, nos employés affirment avoir plus de tolérance envers l'autre, avoir plus de sens de la communication et une aptitude au discernement qui révèle une grande maturité professionnelle de leur part.
- 19 Les deux parties s'accordent sur la richesse de l'expérience interculturelle malgré ses risques. En effet, et les employés et les cadres ont développé des qualités et acquis un savoir-faire considérable sur les plans personnel et professionnel. Pour optimiser l'expérience interculturelle, nos participants (cadres et employés) formulent les propositions suivantes :
 - Renforcer l'image du cadre au sein de l'entreprise par le contact chaleureux, le respect mutuel, la communication et le professionnalisme ;
 - Connaître et tolérer la langue et la culture de chacune des parties ;
 - Rendre agréable le climat de travail par l'amélioration des conditions de travail, la souplesse en matière de gestion de temps, l'utilisation des langues locales et l'aménagement de l'espace de travail ;
 - Trouver le bon rapport de proximité dans la relation avec l'autre et observer attentivement ses comportements avant d'émettre tout jugement de valeur.
- 20 À partir de ces propositions, nous avons essayé de détecter les éléments les plus significatifs pour doter un cadre, quel qu'il soit, de la compétence interculturelle, indispensable pour la réussite de tout management interculturel. Pour réussir le management interculturel, le cadre doit :
 - par son leadership et sa forte personnalité, fédérer les ressources humaines de l'entreprise autour de ses objectifs et se constituer en même temps comme l'exemple à suivre pour ses collaborateurs ;
 - connaître la culture régionale, la manière de penser de ses collaborateurs autochtones et même maîtriser les langues locales, mettre l'accent sur le volet culturel ;
 - s'appuyer sur un intermédiaire : soit un autre cadre qui a réussi et qui connaît bien les particularités locales, soit un gérant autochtone qui peut constituer une interface culturelle et jouer le rôle de médiateur ;

- avoir une vision à long terme (dimension managériale) compte tenu de la concurrence locale qui rend très improbable tout rendement rapide du capital investi.

Développer la compétence interculturelle

- 21 En confrontant les données qualitatives (entretiens) et quantitatives (questionnaire), nous croyons avoir détecté ce que nous appellerons les éléments indispensables de la constitution de la compétence interculturelle, condition sine qua non de tout management interculturel réussi.
- 22 Cette compétence serait un ensemble de ressources et de savoir-faire définis et déployés pour l'atteinte d'objectifs. Une compétence-clé serait alors un ensemble de ressources et de savoir-faire à la fois rares, difficilement imitables, difficilement substituables et propres à l'entreprise.
- 23 La compétence interculturelle concerne deux dimensions, la dimension individuelle et la dimension organisationnelle.

La compétence interculturelle individuelle

- 24 Pour développer une vraie compétence interculturelle (Guitel, 2006), il faut combiner les éléments suivants : la sensibilité, l'intérêt, la curiosité, l'ouverture d'esprit, le goût des rencontres, l'humilité, la tolérance, la patience, la volonté permanente d'apprendre.
- 25 La sensibilité interculturelle correspond à la capacité de l'individu à observer sans vouloir analyser, à capter et à ressentir les moindres subtilités de l'environnement qui l'entoure (contexte social, politique, économique, modes de communication non verbaux, rites sociaux, expressions des visages...). L'individu doit être capable de saisir ces détails, il doit leur prêter l'attention qu'ils méritent. Il doit faire en sorte que ses propres paradigmes culturels ou ses propres filtres cognitifs ne viennent pas étouffer tout ce que sa sensibilité a pu lui faire percevoir. Un individu doté de la compétence interculturelle est capable d'ajouter une autre dimension à son jugement rationnel.
- 26 La compétence interculturelle implique l'intérêt et la curiosité envers la différence. Toutefois, cela n'est pas suffisant pour déployer une vraie compétence interculturelle. Il faut en plus prendre l'initiative dans le contact avec l'autre et l'entretenir.
- 27 L'humilité est une qualité qui permet à l'individu de se défendre contre le piège de l'ethnocentrisme et aussi contre celui qui consiste à penser qu'on possède assez d'expérience pour maîtriser la situation. De même, la patience et la tolérance sont très importantes parce que toute relation interculturelle exige un travail d'apprentissage et la volonté d'apprendre de l'autre.
- 28 Le problème qui se pose est lié au transfert des savoirs et savoir-faire acquis par les collaborateurs. En effet, il faut passer de la compétence interculturelle individuelle à la compétence interculturelle organisationnelle.

La compétence interculturelle organisationnelle

- 29 Une fois que la compétence interculturelle est développée chez des individus, on doit s'activer pour qu'elle devienne une ressource pour toute l'organisation.

- 30 Les acquis et l'expérience que l'on peut qualifier de vraie compétence interculturelle sont souvent le résultat d'une mission ou d'une négociation réussie. Cela a une valeur d'apprentissage pour l'entreprise mais, lorsque le cadre détenant cette compétence quitte l'entreprise, il emporte avec lui tout son vécu, son expérience et ses connaissances sur les marchés et les styles de gestion étrangers. Pour y remédier, certaines entreprises ont mis en place un outil de définition et de partage des expériences des cadres : site intranet, université interne ou d'entreprise. À ce titre, le fruit de l'expérience de gestion des cadres expatriés devient un outil stratégique pour l'organisation. Face à la concurrence, cela peut devenir un différentiel intangible important pour le succès de l'entreprise.
- 31 L'optimisation des connaissances des expatriés et salariés dotés d'une compétence interculturelle peut donc, à long terme, cesser d'être une compétence exclusive de l'individu et devenir une compétence de l'entreprise, un avantage compétitif durable par rapport à ses concurrents.

La compétence interculturelle

- 32 Cette conscience que l'autre existe, qu'il est différent, voire bizarre, mais qu'on peut le comprendre quand même, est le premier pas vers ce que Virginia Guitel a appelé la compétence interculturelle. Laquelle compétence passerait de la dimension personnelle à la dimension organisationnelle pour constituer un atout majeur de l'entreprise qui possède des hommes et des femmes qui maîtrisent et développent cette compétence.
- 33 Pour que l'équipe multiculturelle réussisse à exister et à durer, certains comportements sont nécessaires, et il est important de les promouvoir.

La reconnaissance

- 34 La promotion de la reconnaissance permet aux personnes de prendre conscience de leurs points forts et faibles et de mieux s'ajuster dans le cadre du travail commun. Elle est également source de motivation et d'engagement dans le projet et dans le groupe.
- 35 La reconnaissance encourage aussi un processus plus souple d'acceptation des différences et accélère ainsi la construction plus efficace d'une culture propre au groupe. Cependant, il faut rappeler que si la reconnaissance est une pratique spontanée au sein de certaines cultures, elle doit être provoquée dans d'autres. Par exemple, les Français ont parfois la réputation de faire preuve d'un esprit trop critique et négatif. Les étrangers qui travaillent avec eux, parfois, se plaignent d'un manque de reconnaissance de leur part.
- 36 Cette économie de compliments est peut-être liée à la logique de l'honneur, qui implique un grand respect de chaque métier et de chaque professionnel. En taisant sa reconnaissance, le Français montre du respect pour son collègue, mais ce comportement n'est peut-être pas interprété comme tel par ceux qui n'appartiennent pas au même contexte culturel. En effet, au Maroc, les collaborateurs ont exprimé un besoin de reconnaissance de leurs efforts en milieu professionnel. Certains cadres français l'ont compris et ont intégré ce comportement à leur mode de communication avec les collaborateurs marocains, alors que d'autres n'ont pas su ou pu le faire, ce qui leur a créé des problèmes de communication avec leurs collaborateurs.

La solidarité

- 37 La solidarité renforce l'esprit de groupe et encourage la construction de la confiance avec toutes les conséquences que cela implique. La solidarité doit être artificiellement provoquée dans certaines cultures trop individualistes, masculines et compétitives : les membres du groupe doivent se sentir à l'aise pour demander de l'aide et accepter cette aide.
- 38 Le degré de solidarité est un bon baromètre pour savoir si les membres du groupe multiculturel ne sont pas en train de tomber dans les pièges de l'universalisme, de l'ethnocentrisme et du « refus de son propre conditionnement culturel ».

La loyauté

- 39 La loyauté doit être présente dans les objectifs de l'équipe et dans les relations entre ses membres. Être loyal dans un groupe signifie donner la preuve de son appartenance, de son adhésion librement consentie à ses règles et à ses valeurs. La loyauté nécessite une phase de construction déterminante et doit être provoquée dans certaines cultures trop universalistes ou individualistes.
- 40 La loyauté s'acquiert quand le cadre crée au sein de son organisation une image qui correspond aux attentes de ses collaborateurs.

La confrontation

- 41 La confrontation permet aux membres de l'équipe de faire « le ménage » et de repartir sur de nouvelles bases. En discutant ouvertement, les personnes finissent par dévoiler les situations qui les gênent, et ensuite par proposer des solutions concrètes. Certaines cultures évitent le conflit, d'autres possèdent un contexte de communication très riche, inaccessible à ceux qui n'y sont pas insérés. Pour cette raison, les confrontations doivent également être provoquées pour garantir la fluidité et favoriser la communication ainsi que la coordination du travail. D'où l'importance des « cercles de qualité » et des « universités d'entreprise » comme espaces d'expression et de perfectionnement de la vie à l'intérieur des organisations.
- 42 Ces comportements interculturels sont des acquis importants au sein des entreprises et représentent un avantage compétitif pour celles-ci, surtout dans le contexte économique actuel.

Conclusion

- 43 Après avoir recueilli les données au moyen des deux outils utilisés pour notre enquête, à savoir l'entretien pour les cadres français et le questionnaire pour les employés marocains, nous les avons croisées en vue d'avoir une image aussi complète que possible de l'interaction entre les deux parties afin de pouvoir cibler certains points forts et déceler quelques dysfonctionnements du management interculturel de nos cadres.

- 44 La solution à ces dysfonctionnements vient d'une intériorisation de la démarche interculturelle par la création d'un centre de formation ou d'une université interne. Les entreprises reconnaissent de plus en plus l'importance de la ressource rare et encore inexploitée que représente la diversité culturelle, mais elles ne savent pas encore ni la valoriser de manière optimale en tant que compétence humaine ni la transformer en compétence organisationnelle et la valoriser en tant qu'actif intangible.
- 45 Le partage de ces connaissances et acquis interculturels des expatriés et de collaborateurs commence à se faire de plus en plus au sein des universités d'entreprise qui sont des structures à vocation stratégique plus importante que les centres de formation, car elles ont pour but de renforcer la culture d'entreprise comme référentiel au sein de l'organisation par rapport aux autres cultures et sous-cultures existantes. La discussion permanente des différences entre les cultures et sous-cultures permet, par exemple, la mise en place plus facile des pratiques de transversalité des équipes. Outre la fonction identitaire, l'université interne est un espace de discussion, de veille stratégique et d'apprentissage appliqué à la réalité du quotidien et de l'entreprise.
- 46 Il est essentiel que l'entreprise commence à réfléchir sur le phénomène interculturel, entreprenne les démarches pour le comprendre et le maîtriser en vue d'en tirer un modèle formel de gestion qui procure un avantage concurrentiel. Elle peut même, ensuite, le vendre sous forme de module de formation accessible à d'autres entreprises ou écoles de formation.

BIBLIOGRAPHIE

- ANAFLOUS, M. (2011), *Le management interculturel au sein de l'entreprise marocaine*. Thèse de doctorat en sciences de la communication sous la direction de Mohamed Rachid BELHAJ SAIF, Rabat, Université Mohamed V Souissi.
- BARDIN, L. (1998), *L'analyse de contenu*, 9^e édition, Paris, Presses universitaires de France.
- GUITEL, V. (2006), *Déjouez les pièges des relations interculturelles et devenez un manager de l'international*, Le Mans, Gereso Édition.
- HALL, E.T. (1976), *Au-delà de la culture*, New York, Doubleday.

RÉSUMÉS

Dans cette note de recherche, l'auteur rappelle certains éléments théoriques concernant le management interculturel, puis présente les résultats d'un travail de terrain qui a duré cinq ans dans lequel il a sondé les opinions des cadres français installés au Maroc et celles des cadres marocains exerçant sous leur autorité. Ce travail lui a permis de cerner ce qui était pour les deux parties les clés de la réussite d'un management interculturel.

In this research brief, the author reviews certain theoretical aspects of intercultural management. He then presents the results of a five-year fieldwork study during which he

canvassed the views of French managers hired by Moroccan enterprises and of the Moroccan managers working under them. The author was thus able to identify, for both groups, the key to successful intercultural management.

En esta nota de investigación, el autor evoca en primer lugar algunos aspectos teóricos concernientes al management intercultural y en segundo lugar, presenta los resultados de un trabajo de terreno que duró cinco años en el cual se llevó a cabo un sondeo sobre las opiniones, tanto de los directivos franceses residentes en Marruecos, como de los directivos marroquíes que trabajan bajo su autoridad. Este trabajo permitió identificar lo que era la clave del éxito de un management intercultural para las dos partes.

INDEX

Palabras claves : cultura empresarial, identidad, management intercultural, Marruecos, relaciones de trabajo

Mots-clés : culture d'entreprise, identité, management interculturel, Maroc, relations de travail

Keywords : corporate culture, identity, intercultural management, labour relations, Morocco

AUTEUR

MOHAMMED ANAFLIOUS

Mohammed Anaflous est professeur de l'enseignement supérieur assistant au Centre régional des métiers de l'éducation et de la formation (CRMEF) d'Inezgane relevant du ministère de l'Éducation nationale du Maroc. Cette note de recherche est tirée de sa thèse de doctorat (2011) à l'Université Mohamed V Souissi, à Rabat. Courriel : desaanaflous@yahoo.fr

Web 2.0

L'entreprise peut-elle encore gérer sa réputation ?

Philippe Boistel

- 1 La réputation est considérée comme une valeur du capital de l'entreprise (Gibson, Gonzales et Castanon, 2006) puisqu'un lien avec la performance de l'entreprise a été établi (Deephouse, 2000). La réputation représente 63 % de la valeur de l'entreprise (Weber Shandwick/KRC Research, 2011) et correspond à la priorité de 29 % des responsables des communications de Fortune 500 (Weber Shandwick/KRC Research, 2009), ce qui est logique dans la mesure où les effets à long terme dépassent les coûts à court terme engendrés par la création d'une excellente réputation (Fang, 2005).
- 2 De ce fait, le risque de réputation est considéré comme plus problématique que tous les autres, que ce soit le terrorisme, le risque de change, le risque politique (Sims, 2009). Or, avec le développement du Web 2.0 et des réseaux sociaux, de la faculté de tout internaute de devenir créateur de contenu, l'e-réputation pose la question du management de la réputation dans les messages échangés sur Internet puisque ceux-ci échappent en grande partie à la direction de la communication de l'entreprise.
- 3 N'existe-t-il pas un paradoxe dans la volonté de gérer son e-réputation puisque la majorité des conversations sont lancées par des personnes extérieures à l'entreprise sans aucun contrôle de l'organisation ?
- 4 Il convient d'avoir à l'esprit que, même si l'e-réputation peut laisser à penser qu'il s'agit avant tout d'un problème de communication, en réalité, la question est plus large puisqu'elle pose les fondements de ce qu'est l'entreprise et de ce qu'elle veut devenir. Le thème de l'e-réputation s'inscrit dans le système plus large du management de la réputation qui pose la question de la mission de l'entreprise, de sa responsabilité sociale et du management durable. Certes, si ces interrogations s'inscrivent dans la politique générale de l'entreprise, elles comprennent aussi une forte part de communication puisque le monde actuel se construit autour des problématiques de communication, d'image et de réputation.
- 5 Le deuxième point extrêmement important à prendre en compte est la notion d'identité. Tous les auteurs indiquent que le management de la réputation part de la gestion de l'identité conçue comme « un ensemble de caractéristiques

interdépendantes de l'organisation qui lui donnent, au fil de l'histoire sa spécificité, sa stabilité et sa cohérence » (Larcon et Reitter, 1979 : 12). Dans le cadre de l'e-réputation, l'identité numérique, vectrice de la création de l'e-réputation, n'est pas exclusivement le fait de l'entreprise, mais aussi celui des conversations. « Que vous le vouliez ou non, vos clients, vos partenaires, vos collaborateurs parlent de vous, de votre marque, de vos produits sur Internet. L'ensemble de ces traces constitue en quelque sorte votre identité numérique, votre précieuse e-réputation » (Mestre, 2009).

- 6 Enfin, l'e-réputation pose la question de la maîtrise des messages véhiculés à partir d'Internet. Avec la Toile, le bouche à oreille (buzz) est redevenu un canal de communication très important et efficace (Keller, 2007). La maîtrise du message a changé de main pour passer de l'entreprise à tout *stakeholder* qui peut, même sans le vouloir, avoir une influence majeure sur la réputation de l'entreprise.
- 7 Notre objectif est d'interroger la réalité d'un management de l'e-réputation. Peut-on en effet gérer les messages qui, en raison du développement du Web 2.0, ne sont plus essentiellement issus de l'entreprise ? Nous analyserons en premier les changements intervenus dans le management de la réputation en raison du Web 2.0 puis, par l'étude de cas d'entreprise, nous tenterons d'établir les bases d'une gestion de l'e-réputation.

Pourquoi le web 2.0 change-t-il le management de la réputation ?

- 8 Selon certains auteurs (Sandberg, 1998 ; Peterson *et al.*, 1997), Internet est utilisé pour satisfaire plusieurs buts : une source de recherche d'information, un instrument de vente, un canal de distribution, une aide à la clientèle. Miller (2006) confirme que, si le bouche à oreille est l'un des moyens de communication les plus anciens, il constitue un outil de marketing pertinent. D'ailleurs, la pénétration d'Internet ne cesse de progresser tant dans la hausse de ventes que dans l'augmentation des budgets publicitaires, la fréquentation du média... Pour pénétrer ce nouveau médium et répondre à la pression compétitive, les entreprises ont créé des sites Internet (Butler et Peppard, 1998 ; Stuart et Jones, 2004). La question de l'e-réputation et de son importance nécessite de définir le concept avant d'examiner les raisons qui expliquent le rôle crucial qu'elle occupe dans les interrogations des directions des entreprises et notamment des directions de la communication. Une première réflexion amènera à réfléchir à la définition de l'e-réputation avant d'analyser les effets du Web 2.0 sur le management de la réputation.

Un nécessaire retour sur la réputation et l'e-réputation

- 9 Avant de chercher à définir l'e-réputation, il convient de préciser ce que représente la réputation. La réputation est ce qui est généralement connu ou considéré au sujet du caractère d'une personne¹ selon Bromley (1993). Certains auteurs considèrent qu'elle est constituée de perceptions (Fombrun, 1996)², d'autres qu'elle est formée de réactions affectives ou émotionnelles, bonnes ou mauvaises, faibles ou fortes des consommateurs, des investisseurs, des employés et de l'opinion publique³ (Davies, 2002 ; Boistel, 1994). Ainsi, la réputation d'entreprise représente ce qui est actuellement connu (par les *stakeholders* internes et externes) qui peut être favorable ou défavorable. La réputation diffère de l'image d'entreprise, car le temps ne jouerait pas le même rôle. La réputation

d'entreprise prend du temps à construire alors que l'image d'entreprise change fréquemment. Comme le temps est un facteur essentiel dans la construction de la réputation, celle-ci est considérée comme stable une fois construite, ce qui n'est pas le cas de l'image. Pour d'autres auteurs (Walker, 2010 ; Bromley, 2000 ; Gray et Balmer, 1998), l'image se forme chez les *stakeholders* externes alors que la réputation intègre aussi la perception des *stakeholders* internes. Fombrun (1996) définit la réputation comme l'agrégation de la perception de tous les *stakeholders* ; ainsi, la réputation est un construit social qui repose sur les perceptions de tous les *stakeholders*. C'est donc un concept de niveau macroéconomique (Corley *et al.*, 2006) qui est stable et persistant, car une réputation n'est pas directement sous le contrôle de quelqu'un et, de ce fait, elle est difficile à manipuler. C'est cette dernière définition que nous retenons, mais qui pose de nombreux problèmes : est-il possible de considérer que tous les publics aient les mêmes éléments de réputation ? Même dans le cas d'une réponse positive, ne peut-il pas y avoir des degrés différents de perception qui auraient pour conséquence des nuances dans la perception de la réputation ? Comment mesurer la réputation de l'entreprise dans ce cas ? Faut-il s'intéresser à tous les *stakeholders* ou au contraire aux plus influents ?

- 10 L'e-réputation est considérée comme une partie de la réputation qui est dérivée des relations électroniques (Chun et Davies, 2001). Elle prend différents noms selon les auteurs (identité numérique, cyber-réputation, Web-réputation, réputation numérique, réputation internet...), mais il s'agit toujours de la même réalité. L'e-réputation est la réputation à partir d'Internet : « [...] ce que l'on dit sur votre entreprise, votre marque, vos salariés, sur vous-même, via les différents médias du Net » (Asselin et Duhot, 2008). Le groupe Intelligence économique et économie de la connaissance du GFII (2010) précise que l'e-réputation « recouvre deux concepts principaux très larges que sont la réputation et la dimension Internet / « en ligne ». C'est donc l'image d'une personne physique ou morale façonnée par l'ensemble des opinions émises sur les réseaux numériques tels qu'Internet ».
- 11 De ce fait, l'e-réputation apparaît être la réputation issue des échanges effectués sur Internet. Elle se construit sur une cible particulière (les internautes) qui peut comporter toutes les autres cibles (clients, salariés, analystes financiers, actionnaires...) qui sont ou peuvent être des internautes, et c'est pourquoi son rôle est devenu si important. Ainsi, il n'y a pas d'e-réputation au véritable sens du terme, mais il y a une réputation véhiculée par le médium le plus rapide actuellement qui a la particularité de toucher toutes les cibles, ce qui pose la question du changement qu'Internet pose au management de la réputation.
- 12 Ainsi, gérer l'e-réputation sans gérer la réputation de manière générale nous semble être une aberration. L'entreprise doit tenir compte des faits et de la cohérence entre discours et faits. Il est évident que si l'entreprise Kryptonite a été l'objet d'un buzz défavorable sur Internet, c'est tout simplement parce que son produit n'était pas fiable. La rapidité avec laquelle l'information circule et se propage en dehors d'Internet a conduit à une perte estimée à 10 millions de dollars pour l'entreprise. Cependant, le problème, dans cet exemple, n'est pas Internet, mais la fiabilité d'un produit.

Le Web 2.0, source de modification du management de la réputation

- 13 Si gérer l'e-réputation revient à gérer avant tout sa réputation, il convient de ne pas nier le rôle particulier que joue Internet dans la constitution ou la dégradation de la réputation. Cela est dû au changement technologique intervenu avec le passage au Web 2.0. Si le Web 1.0 était une grande base de données accessible au plus grand nombre, avec l'apparition et le développement du Web 2.0, plusieurs éléments majeurs ont changé la relation des internautes avec Internet, ce qui a entraîné des conséquences majeures sur le management de la réputation. En effet, l'internaute n'est plus spectateur du Web, mais acteur, ce qui laisse place à une nouvelle forme de démocratie du discours et à la montée en puissance d'un nouveau pouvoir, celui du citoyen. La force d'Internet sur la réputation tient au fait du développement du buzz qui est considéré comme une conversation contagieuse au sujet d'une entreprise, d'une marque, d'un produit ou d'une idée (Carl, 2006).

Le Web 2.0 est un lieu d'échanges où tout le monde peut être éditeur

- 14 Internet est devenu un outil d'échange d'informations, d'idées, de vérités et aussi de contrevérités extrêmement important en raison de sa puissance de diffusion. Cette expression libre sur le Net touche toutes les personnes (salariés, clients, consommateurs, citoyens, politiques, entreprises...) et peut prendre la forme d'écriture individuelle ou de coalition par la fédération en communautés, en groupes de pression... Elle se réalise en temps réel puisqu'avec Internet, l'heure et le jour n'ont plus d'importance, ou au contraire sont des armes redoutables pour ceux qui veulent les exploiter. Greenpeace a ainsi utilisé Facebook contre son créateur pour inciter Mark Zuckerberg, son président, à recourir à des énergies renouvelables pour l'alimentation électrique de son nouveau centre de traitement des données (datacenter). Les premiers messages ont été adressés sur Facebook un vendredi soir, ce qui a laissé deux jours aux internautes pour se structurer et pour commenter allégrement cette décision énergétique. Or, le comportement des individus change en fonction de ce qu'ils savent, font ou ressentent (Buttle, 1998). Or, même la publicité n'est plus l'apanage des firmes avec le Web 2.0 puisque les consommateurs peuvent créer eux-mêmes des publicités pour n'importe quelle marque (Campbell et al., 2011).

Le Web 2.0 est un lieu de réseaux actifs

- 15 Désormais, tout individu peut chercher à créer un groupe pour défendre des intérêts communs. La facilité de mobilisation, notamment par les réseaux sociaux, montre à l'évidence la capacité de réaction que les personnes ont prise avec Internet. Ainsi, une étude TNS Sofrès (2011) sur l'e-réputation des entreprises du CAC 40, réalisée à l'occasion du Top Com Corporate du 7 au 9 février 2011, a montré que 44 % des utilisateurs de réseaux sociaux disent « aimer » utiliser Internet pour chercher à modifier le comportement de l'entreprise.

Le Web 2.0 change la conception traditionnelle des médias

- 16 Ce qui change avec l'Internet 2.0, c'est la rapidité de la diffusion et son pouvoir d'extension sur les autres médias. Avec Internet, les outils de communication à destination de tous ne cessent d'augmenter. Si l'e-mail est le plus ancien, il existe

maintenant une multitude d'instruments à destination de tous : blogues, réseaux sociaux, messagerie instantanée, chat, forum... Cela permet aux internautes de laisser leurs opinions sur un produit, une marque ou une entreprise. La possibilité de créer des avatars, de prendre de multiples identités permet aussi de s'exprimer en toute liberté sans grand risque d'être réellement découvert lorsque la personne sait très bien se servir de l'informatique.

Les liens entre média traditionnel et média de l'Internet s'estompent

- 17 L'unification des médias est un phénomène commencé il y a quelques années et qui prend un essor de plus en plus important en raison de l'avancée technologique des portables. Ainsi, une étude réalisée par Bazaarvoice (2011) montre que les téléphones intelligents sont utilisés en magasin afin de vérifier les prix et les avis d'autres internautes par 38 % des consommateurs français à travers les réseaux sociaux, les avis d'experts ou d'utilisateurs. Les exemples cités précédemment montrent aussi que la diffusion des informations passe désormais plus souvent par Internet avant de toucher les médias traditionnels que l'inverse.
- 18 Cette évolution du monde médiatique conduit à s'interroger sur la manière de gérer la réputation dans le cadre du Web 2.0 et bientôt du Web 3.0.

Comment gérer la réputation dans le cadre du Web 2.0 ?

- 19 Afin de comprendre par l'analyse de cas si l'entreprise peut manager son e-réputation, il convient d'expliquer notre processus de recherche.
- 20 Dans le but d'étudier les questions relatives à l'e-réputation, nous avons effectué une étude documentaire afin de définir les différentes attaques possibles à la réputation liées à Internet. Les études ont classé les attaques à partir de l'intention supposée de l'assaillant (Gourvennec et Kabla, 2011) en considérant que les marques n'étaient pas égalitaires sur Internet (Asselin, 2009). Nous avons retenu une autre classification en considérant non pas l'intention (qui serait examinée par un juge dans le cadre d'une action judiciaire), mais l'acteur et la forme de son attaque (Internet seul, Internet et médias classiques, Internet, médias classiques et opérations événementielles, médias classiques avec reprise sur Internet). Nous n'avons pas retenu les intentions, car elles ne peuvent s'analyser qu'après une certaine période, même si les conséquences d'une erreur, par nature involontaire, peuvent avoir des effets nuisibles très importants sur l'e-réputation. Ce choix méthodologique nous semble plus approprié à la démarche communicationnelle puisqu'il tient compte de l'émetteur, des médias utilisés et du message pour affecter le récepteur.
- 21 Il s'agit d'une étude exploratoire sur quatre entreprises. Notre processus s'appuie sur une recherche documentaire pour chaque situation traitée. Nous avons, avant de présenter une synthèse des circonstances mises en évidence, essayé dans la mesure du possible d'utiliser la méthode de la triangulation, qui consiste à recouper les informations en confrontant les sources afin de s'approcher le plus possible de la réalité. Nous avons pour ce faire utilisé le Web, la presse et parfois de l'information disponible sur les sites des entreprises incriminées. De même, sur le Web, nous avons cherché à remonter le plus loin possible à la source de l'information.

- 22 Nous avons ainsi pris en compte quatre cas : le premier problème de réputation part d'un rapport de la CNIL qui met en cause un dysfonctionnement d'une entreprise (Acadomia), le deuxième part de la réaction d'un internaute à la suite d'un problème de fiabilité d'un produit (Kryptonite), le troisième correspond à une attaque orchestrée par une ONG (Kit Kat de Nestlé), le dernier correspond à une crise généralisée qui a bien entendu des répercussions sur Internet (marée noire de BP). Ce choix résulte de la source de l'attaque, comme le précise le tableau suivant.

Tableau 1. Études de cas selon la source et des média utilisés contre l'entreprise.

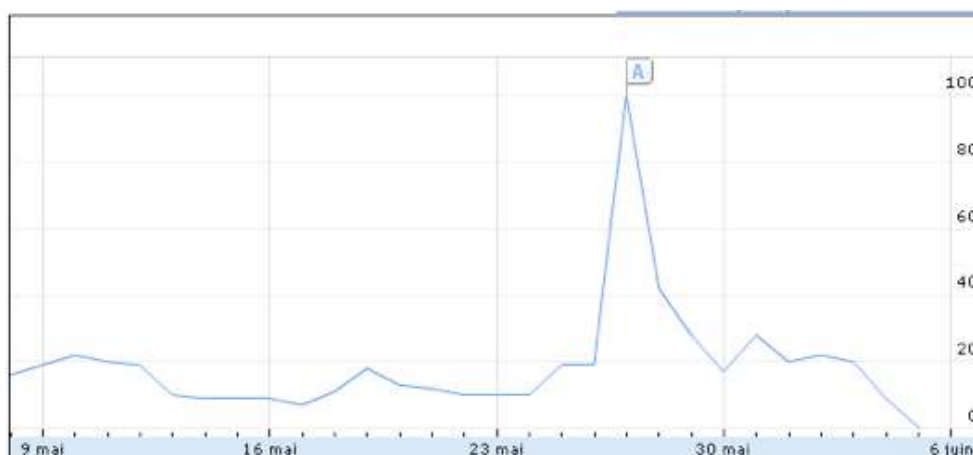
Source de l'attaque	Médias utilisés	Entreprise touchée
Un organisme officiel : la CNIL	La presse, puis la télévision reprise par Internet	<u>Acadomia</u>
Un internaute	Un article sur un site, puis des vidéos, puis externalisation vers les médias classiques avec maintien sur Internet	<u>Kryptonite</u>
Une ONG	Un article, puis un clip viral, puis des actions multiples (<u>street marketing</u> , <u>presse...</u>) avec maintien fort de la présence sur Internet	Nestlé
Une multitude d'internautes	Tous les médias présentent et commentent de manière simultanée la crise pétrolière	BP

L'analyse des cas

Acadomia

- 23 Le 22 avril 2010, la CNIL adresse un avertissement à Acadomia, leader du soutien scolaire en France, en raison du fait que l'entreprise fiche systématiquement son personnel et ses clients. Le 27 mai, Le Parisien annonce le scandale, qui est repris par les journaux du soir. Sur Internet, la nouvelle suscitera un pic entre le 27 et le 29 mai. Après une phase de déni par Acadomia, remettant en cause le travail de la CNIL, cette dernière publie pour le journal de 13 h l'intégralité de l'avertissement avec les commentaires à l'origine de celui-ci. Le 28 mai, Acadomia reconnaît par un communiqué de presse que les faits ont suscité des émotions contraires aux valeurs de l'entreprise.
- 24 Il faudra attendre 11 jours pour que le directeur général, Philippe Coléon, prenne la parole sur la Toile à partir de l'ouverture d'une page Facebook intitulée « Faisons le point ». Mais si le directeur général présente ses excuses à partir d'une vidéo, aucune personne de l'entreprise ne répondra aux quelques messages postés par les internautes.
- 25 Ce cas est intéressant pour plusieurs raisons : il montre qu'un problème d'e-réputation peut partir d'un média traditionnel et être relayé ensuite par Internet. Il suscite l'idée que les entreprises ne sont pas égales face à Internet. En effet, Acadomia, même si le schéma suivant illustre bien le problème d'e-réputation, indique à l'évidence que le secteur et la notoriété sont sans doute des facteurs de contingence : n'y aurait-il pas eu plus de commentaires et de conversations s'il s'était agi d'une entreprise de forte notoriété du domaine agroalimentaire ?

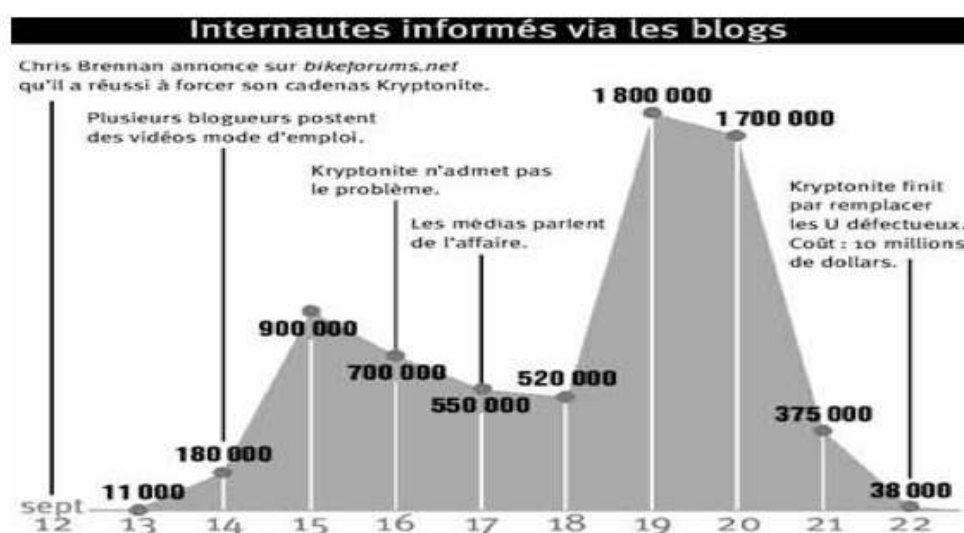
Figure 1. Nombre d'internautes informés par Internet



Kryptonite

- 26 L'histoire commence par une promenade à Dolorès Park, à San Francisco, quand Chris Brennan s'aperçoit que les roues de son vélo ont été volées et que son ami lui indique qu'il est facile d'ouvrir un cadenas Kryptonite à partir d'un stylo Bic. Rentré chez lui, il essaie et publie alors sur Bikeforums.net un message ainsi intitulé : « Votre nouveau cadenas n'est pas sûr. Quand j'y enfonce un stylo de 5 cents et l'ouvre, je ressens un profond sentiment de trahison. Personne dans le département de recherche [de Kryptonite] n'a pensé à introduire un objet cylindrique dans le trou de la serrure ! » Le schéma suivant montre la rapidité de diffusion de la nouvelle, d'autant que certains internautes publient sur YouTube des vidéos montrant comment s'y prendre. Le 17, le New York Times, des radios et télévisions relatent l'histoire. Ce cas très connu est cependant intéressant, car en 1992 la BBC avait déjà évoqué la vulnérabilité de certains cadenas, mais la nouvelle ne s'était pas propagée.

Figure 2. Nombre d'internautes informés par les blogs



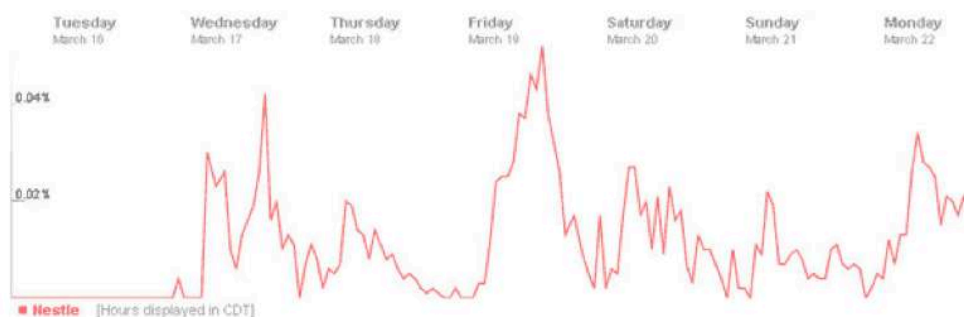
Source : <http://blog.tcrouzet.com/2006/11/27/une-histoire-de-deux-roues/>

- 27 Ce cas montre que si l'information est relayée très rapidement par des blogueurs importants, qu'il y a plusieurs sources de diffusion (blogues, vidéos...), que l'information est relayée par une communauté bien définie (les cyclistes), l'effet sur l'e-réputation est plus important. La montée en nombre de conversations entraîne inéluctablement une diffusion du problème vers les médias classiques.
- 28 La stratégie qui consiste à nier le problème n'apparaît pas opportune puisqu'elle entraîne la diffusion vers les médias traditionnels et un pic de conversations sur Internet.

Kit Kat de Nestlé

- 29 Dans ce cas, il s'agit d'une attaque orchestrée par Greenpeace contre le géant Nestlé au sujet de la déforestation des sous-traitants pour produire l'huile de palme indispensable à la production agroalimentaire. Tout a commencé avec un article, puis avec un clip viral parodiant une publicité de Kit Kat et ensuite avec la création d'un site consacré à la dénonciation des pratiques de l'entreprise ainsi que la création d'une multitude de sites régionaux⁴. Ensuite, sur le blogue de Greenpeace, un billet permet aux internautes de trouver des logos détournés, des clips vidéos, des lettres types à adresser aux représentants de Nestlé... Le tout est relayé par Twitter. Le 16 mars, Greenpeace publie un rapport sur l'implication de Nestlé dans la déforestation. Le 17 mars, Nestlé, par un communiqué de presse, affirme que la société ne travaille plus avec le sous-traitant accusé de déforestation. Greenpeace lance par l'intermédiaire de YouTube son clip viral. Le 18 mars, Nestlé reçoit des critiques sur la manière dont la page Facebook est gérée, et Nestlé répond de manière sèche. Nestlé publie un update. Le 19 mars, l'entreprise cherche à faire retirer les logos détournés et la publicité parodiée sur YouTube pour violation du copyright alors que la vidéo a été vue moins de 1 000 fois. Greenpeace publie de nouveau la vidéo sur Vimeo et informe les internautes de cet essai de censure par Nestlé. Les militants de Greenpeace postent des commentaires défavorables sur la page Facebook de Nestlé, qui compte 90 000 fans. Nestlé demande de ne pas utiliser le logo Kit Kat détourné tout en acceptant tous les commentaires sur sa page Facebook. Nestlé publie ensuite un mea culpa sur sa demande de non-utilisation du logo détourné et sur l'impolitesse des réponses faites. Le 22 mars, Nestlé remercie les internautes des commentaires et le syndicat des producteurs d'huile de palme publie un communiqué menaçant Nestlé de boycottage. Depuis le 23 mars, Greenpeace appelle à continuer à faire pression sur Nestlé puisque l'ONG trouve que les engagements pris ne sont pas suffisants.

Figure 3. Nombre d'internautes informés par Internet



- 30 Ce cas d'attaque par une ONG est sans doute le plus fort risque par rapport à l'e-réputation. La présentation montre que les ONG maîtrisent le Web 2.0 alors que les entreprises balbutient face à une attaque, utilisent des stratégies peu opportunes. En effet, l'ONG attaque en multipliant les foyers initiaux (article, clip viral, sites régionaux, logos détournés...) alors que Nestlé commet l'erreur de vouloir contraindre les internautes (action juridique à l'encontre de Greenpeace, refus de dialogue dans un premier temps...) pour au final reconnaître ses erreurs (excuses). La situation montre que le management de la réputation exige des entreprises qu'elles appliquent des comportements éthiques respectant la responsabilité sociale des entreprises (RSE) et que le refus de dialoguer est préjudiciable à l'e-réputation.

BP

- 31 L'explosion de la plate-forme pétrolière Deepwater Horizon au large des côtes du golfe du Mexique a plongé l'entreprise BP dans une grave crise de réputation. Cette crise est intéressante à plus d'un titre en raison :
- Des gaffes de son président-directeur général d'alors, Tony Hayward (« Je pense que l'impact sur l'environnement de ce désastre sera très, très modeste » ; « Cette fuite était minuscule en proportion de l'immensité de l'océan »), d'erreurs commises comme le fait d'essayer de reporter la responsabilité au début de la marée noire sur des sous-traitants, et du refus des avis des experts indépendants non autorisés à se rendre sur le site ;
 - D'une communication de crise globalement bien menée : reconnaissance de la responsabilité de l'entreprise dans la catastrophe, essai de renommer la crise, Deepwater Horizon et non BP, utilisation d'une communication de proximité très forte, campagne d'achat de mots clés (oil Spill, volunteer, claims), afin de faire figurer ses propres sites en tête des liens commerciaux apparaissant à côté des résultats, campagne de communication institutionnelle de 50 millions d'euros en messages publicitaires à la télévision.
- 32 Cependant, ce cas montre à l'évidence que tant que les actes ne sont pas à la hauteur des attentes, la communication ne peut qu'amoindrir les effets de la crise. Le cas BP est aussi intéressant, car il s'agit d'un management de la réputation face à une multitude d'attaques souvent de personnes anonymes. La réponse de BP est également singulière pour plusieurs raisons : l'entreprise a reconnu sa responsabilité et s'est engagée à réparer les dégâts, elle a utilisé conjointement l'ensemble des médias (les relations publiques, la télévision, le Web 2.0...), elle a cherché à créer un véritable dialogue même si celui-ci n'a pas été réellement parfait.

Discussion

- 33 L'analyse des quatre cas montre qu'Internet brouille les cartes de la gestion de la réputation en accélérant le processus de crise par une mobilisation accrue de cibles d'autant plus facilement mobilisables que les personnes présentent des centres d'intérêt communs. Ensuite, le sentiment qui prévaut est que les entreprises sont actuellement démunies face aux attaques sur la Toile en raison de leur méconnaissance de l'outil. Elles semblent d'autant plus en difficulté qu'elles se trouvent attaquées par une ONG qui a bien compris l'intérêt du Web 2.0 et sa facilité de mobilisation d'une multitude de personnes. Mais ce qui est paradoxal, c'est que même lorsque le problème d'e-réputation n'est pas orchestré, les entreprises n'apparaissent pas prêtes à répondre à une attaque.
- 34 Plusieurs enseignements peuvent être tirés de problèmes liés à la réputation dans le Web 2.0.
- À l'évidence, la question de l'e-réputation est avant tout une question de réputation, car la crise porte toujours sur un fait réel : un problème technique pour Kryptonite, des fichiers comportant des indications qui ne devraient pas y figurer pour Acadomia, une pollution majeure pour BP et l'absence de considérations environnementales pour Nestlé. La gestion de l'e-réputation nécessite une solution au problème posé qui dépasse le cadre de la communication.
 - Les menaces à partir du Web 2.0 peuvent émaner de tout un chacun et peuvent être plus ou moins structurées. En effet, le cas de Kryptonite montre que n'importe quelle personne peut à tout moment avoir une influence sur le devenir de la réputation. Un simple commentaire a coûté à l'entreprise plus de 10 millions de dollars. Cependant, comme indiqué précédemment, c'est un défaut de conception et de fiabilité qui est à l'origine du problème et non l'internaute qui a publié son billet d'humeur. En revanche, pour Nestlé, l'attaque apparaît très professionnelle et porte sur les valeurs de l'entreprise liées à sa responsabilité sociale, ce qui rend encore plus difficile la question de l'e-réputation.
 - La rapidité de diffusion de l'information sur Internet est un élément majeur dans le processus de management de la réputation. Les schémas présentés montrent à l'évidence qu'Internet est un médium mobilisateur extrêmement puissant. Plusieurs raisons expliquent cette situation : la majorité des personnes sont connectées et chacune peut diffuser librement l'information, le regroupement par centre d'intérêt des personnes dans les réseaux sociaux est plus mobilisateur, des forums de discussion facilitent l'engagement des personnes... Cela confirme les résultats des travaux de Steele, Smith et McBroom (1999) qui ont montré que les rumeurs se répandaient plus vite lorsque les personnes sont réunies autour d'un même centre d'intérêt.
 - L'unification des médias devient de plus en plus perceptible. En effet, les crises sont soit parties d'Internet et ont été relayées par les médias traditionnels, soit parties des médias traditionnels et ont été largement développées par les internautes. Internet devient ainsi de plus en plus cette plate-forme qui influence l'utilisation des autres médias (Tsao et Sibley, 2004). Les internautes passent plus de temps sur la Toile qu'à regarder la télévision ou à écouter la radio (Davidowska, 2002 ; Geller, 2002).
 - L'attaque à partir d'Internet peut provenir d'un problème technique ou d'une question portant sur la politique de développement durable et, de manière plus générale, sur l'éthique ou la responsabilité sociale de l'entreprise. Ces attaques auront un poids supérieur sur le management de l'e-réputation du fait qu'elles touchent les fondements mêmes de

l'entreprise, en portant sur les valeurs de l'entreprise et surtout sur la qualité de management de ses hauts dirigeants.

- La difficulté majeure tient à l'accélération prodigieuse du phénomène de bouche à oreille (buzz) à partir de la Toile. Même si Taylor (2005) estime qu'il est difficile de mesurer le retour d'un buzz, des études ont montré que les messages et rumeurs défavorables avaient un effet défavorable sur l'évaluation des produits (Berger, Sorensen et Rasmussen, 2010) et sur les ventes (Huang et Chen, 2006). La difficulté de maîtriser les messages constitue le point essentiel du management de l'e-réputation.
- 35 Sur le plan du management de la crise et de l'e-réputation, il est à noter qu'avec le Web 2.0, les questions de réputation deviennent de plus en plus difficiles à traiter en raison de la rapidité de diffusion de l'information et de la multiplicité des sources émettrices. Des stratégies apparaissent comme étant nécessaires à mettre en œuvre et d'autres à ne pas utiliser, ou tout au moins à bien escient.

Les stratégies à mettre en œuvre

- 36 Il ne s'agit pas ici de rappeler les principes de communication de crise qui s'appliquent naturellement à l'e-réputation, mais d'indiquer les éléments supplémentaires à mettre en œuvre.
- La veille des conversations sur Internet : les questions que pose la veille se répercutent sur le management de l'e-réputation. En effet, avec le Web, la vie ne s'arrête jamais, et un foyer initial peut s'allumer alors que les salariés de l'entreprise ne travaillent pas. Faut-il penser à mettre en place un service de veille 24 h sur 24 et 7 jours sur 7 ? Comment un service peut-il traiter la multitude de conversations, de billets traitant de l'entreprise ou d'une de ses parties d'autant que le Web parle toutes les langues ? Et même si la recherche était exhaustive, quelqu'un serait-il capable de déterminer à l'avance un véritable foyer initial ?
 - La rapidité de réaction : le temps qui passe joue contre l'entreprise. Dans le cas Kryptonite, il est évident que si l'entreprise avait reconnu rapidement le problème, elle n'aurait pas eu à gérer le surplus de conversation après le 16 septembre.
 - La transparence : les internautes ne souhaitent pas que l'entreprise cache quoi que ce soit. Il faut reconnaître ses erreurs et accepter que des conversations puissent avoir lieu sur le sujet. La stratégie consiste à essayer d'éviter les débordements en proposant soit des discussions sur un site spécialisé, soit sur une page Facebook, soit sur un blogue.
 - La stratégie de détournement du nom de l'entreprise : elle a été essayée par BP en traitant de la crise de la plate-forme pétrolière Deepwater Horizon. Si cette stratégie avait réussi, elle aurait permis à BP d'amoindrir les répercussions sur sa réputation.
 - La stratégie juridique qui consiste à faire interdire tout détournement de logos, de phrases vocations, de films entraîne toujours une surenchère de conversations au motif que sur Internet, « il est interdit d'interdire ». Cette stratégie amène souvent à « l'effet Streisand » qui consiste à augmenter la diffusion de ce qui a été souhaité être interdit. Les internautes en effet visitent davantage le site incriminé ou téléchargent la vidéo qui l'est.
 - La stratégie de domination du géant face aux internautes : cette stratégie mise en œuvre par Nestlé, dans un premier temps, consiste à ne pas considérer les internautes et à ne pas chercher à instaurer un véritable dialogue. En effet, en renvoyant d'abord les internautes émettant des commentaires défavorables vers une page officielle du site Nestlé, puis en adressant des messages de plus en plus secs, le community-manager ne pouvait qu'augmenter le mécontentement.

- 37 Même si elles ne sont pas présentes dans l'étude menée, d'autres stratégies existent pour préserver son e-réputation. La première, qui peut paraître évidente, est d'instaurer un véritable dialogue avec les différents *stakeholders* à partir soit du site Internet, soit d'un blogue reconnu comme étant créé par l'entreprise pour le dialogue ou tout autre instrument permettant de focaliser les conversations sur un espace réservé. Ainsi, Xeros répond à environ 350 courriels par jour en provenance de 126 pays (Strazewski, 1997).

Les limites de l'étude

- 38 L'étude menée comporte cependant des limites liées au type d'investigation entrepris, à savoir des études de cas. En raison du faible nombre des situations analysées (quatre), il n'est sans doute pas possible de généraliser, mais l'étude offre des pistes de réflexion non négligeables. Ensuite, nous n'avons pas cherché à connaître ni la perception des internautes au sujet de chaque conjecture, ni les impressions des personnes ayant géré les crises au sein de chaque firme, ni même les personnes ayant déclenché ces situations (dans le cas de l'ONG, il aurait pu être possible de la joindre et de nous entretenir avec les personnes ayant engendré l'opération). Nous ne l'avons pas fait, car notre enquête visait à comprendre si la réputation pouvait être gérée dans Internet. Il nous a alors paru évident qu'interroger les protagonistes risquait de conduire à des discours éloignés de la réalité. Chaque entreprise présenterait, à n'en pas douter, des résultats prouvant qu'elle a bien géré la situation. Nous avons préféré analyser chaque situation sans un œil extérieur qui risquerait de nous induire en erreur. Cependant, tout cela constitue des limites indéniables de notre travail. Il va de soi qu'il sera intéressant d'entreprendre à l'avenir des études sur les bases indiquées (interviews des protagonistes).

Conclusion

- 39 La tendance actuelle est de considérer que l'e-réputation est avant tout un problème de communication d'entreprise à travers la gestion de l'image ou de la réputation d'entreprise. Cette idée, qui fait le bonheur de nombreux consultants spécialisés en gestion des fichiers et en communication de crise sur Internet, n'est pas pour autant la bonne manière de traiter l'e-réputation. Elle n'est pas autre chose qu'une gestion de la réputation par l'intermédiaire d'un canal particulier, très réactif et qui change les données de la communication d'entreprise, mais aussi de manière plus fondamentale les pratiques des organisations. Ce qui importe en réalité, c'est le comportement de la firme. Si elle est responsable socialement et économiquement et qu'elle met en place une gestion assise sur le développement durable, le problème de l'e-réputation devient limité à des rumeurs qui peuvent être préjudiciables, mais qui au fil du temps fonctionneront de moins en moins en termes de buzz en raison de la qualité du management et des pratiques de l'entreprise. Certes, aucune entreprise ne peut être irréprochable dans tous les domaines et d'ailleurs, ce n'est pas ce que les internautes demandent, ils cherchent de la transparence et des actions réelles. Ils veulent que les discours et les actes des entreprises soient en accord et que leurs actes ne soient pas contraires à une business ethic. Il est aussi singulier de constater que les ONG ont déjà pris de l'avance dans le management de l'e-réputation en proposant aux internautes de

devenir coauteurs de messages défavorables véhiculés sur Internet. À ce titre, elles représentent actuellement la principale force structurée de l'e-réputation.

BIBLIOGRAPHIE

- ANONYME (2010), <http://www.carttech.fr/news/dacia-duster-dangereux-reponse-39753707.htm> Page consultée le 15 octobre 2012.
- ASSELIN, C. (2009), *Une typologie des risques d'e-réputation*, Paris, Digimind/GFII.
- ASSELIN, C. et P. DUHOT (2008), *Réputation internet, écoutez et analysez le buzz digital*, Paris, Digimind.
- BAZAARVOICE (2011), *Étude sur le comportement des consommateurs français*, Forrester Consulting.
- BERGER, J., A. T. SORENSEN et S. J. RASMUSSEN (2010), « Positive effects of negative publicity », *Marketing Science*, 29(5), p. 815-827.
- BOISTEL, P. (1994), *L'image d'entreprise comme avantage concurrentiel : un essai de modélisation sur une banque régionale*, thèse soutenue à l'Institut d'Administration des Entreprises de l'Université de Caen, 27 mai.
- BROMLEY, D.B. (1993), *Reputation, Image and Impression Management*, Hoboken (NJ), Wiley
- BROMLEY, D.B. (2000), « Psychological aspects of corporate identity, image, and reputation », *Corporate Reputation Review*, 3(3), p. 240-252.
- BUTLER, P. et J. PEPARD (1988), « Consumer purchasing on the Internet : Processes and prospects », *European Management Journal*, 16(5), p. 600-610
- BUTTLE, F.A. (1998), « Word of mouth : Understanding and managing refferal marketing », *Journal of Strategic Marketing*, 6, p. 241-254.
- CAMPBELL, C. et al. (2011), « Understanding consumer conversations around ads in a Web 2.0 world », *Journal of Advertising*, 40(1), p. 87-102.
- CARL, W. (2006), « What's the buzz all about ? », *Management Communication Quarterly*, 19(4), p. 601-634.
- CHUN, R. et G. DAVIES (2001), « E-reputation : the role of mission and vision statements in positioning strategy », *Brand Management*, 8(4/5), p. 315-333.
- CHUN, R., DAVIES, G., R. DA SILVA et S. ROPER (2002), *Corporate Reputation and Competitiveness*, Londres/New York, Routledge Taylor/Francis Group
- CORLEY, K.G., C.V. HARQUAIL, M.G. PRATT, M. GLYNN, C.M. FIOL et M.J. HATCH (2006), « Guiding organizational identity through aged adolescence », *Journal of Management Inquiry*, 15, p. 85- 99.
- CROUZET, T. (2006), <http://blog.tcrouzet.com/2006/11/27/une-histoire-de-deux-roues/> Page consultée le 15 octobre 2012.
- DAVIS, C. et C. MOY (2007), « Coming to terms with business transparency », *Admap Magazine*, 487, p. 19-22.

- DAWIDOWSKA, K. (2002), « Surfing 9-to-5 », *American Demographics*, 24(5), p. 20.
- DEEPHOUSE, D. L. (2000), « Media reputation as a strategic resource : An integration of mass communication and resource-based theories », *Journal of Management*, 26(6), p. 1091-1112.
- DIGIMIND (2008), *Réputation Internet*, document accessible sur le site de Digimin, <http://www.digimind.fr/> Page consultée le 15 octobre 2012.
- FANG, L. H. (2005), « Investment bank reputation and the price and quality of underwriting services », *The Journal of Finance*, 60(6), p. 2729-2761.
- FOMBRUN, C. J. (1996), *Reputation, Realizing Value from the Corporate Image*, Harvard, Harvard Business School Press.
- GELLER, M. (2002), « Off to a good start », *MediaPost's Magazines*, May 24, <http://www.mediapost.com/publications/article/2695/dispatches-from-mediapost-off-to-a-good-start.html#axzz2Psc66lTI> Page consultée le 15 octobre 2012
- GIBSON, D., J. L. GONZALES et J. CASTANON (2006), « The importance of reputation and the role of public relations », *Public Relations Quarterly*, 51(3), p. 15-18.
- GIRARD, L. et Y. MAMOU (2009), « Les entreprises soignent leur e-réputation », *Le Monde*, 25 décembre, p. 17.
- GOURVENNEC, Y. et H. KABLA (2011), *Les médias sociaux expliqués à mon boss - Par ceux qui en font et pour ceux qui aimeraient (mieux) en faire*, Edité par Kawa, 1^{er} février.
- GRAY, E.R. et J.M.T. BALMER (1998), « Managing corporate image and corporate reputation », *Long Range Planning*, 31(5), p. 695-702.
- GROUPEMENT FRANÇAIS DE L'INDUSTRIE DE L'INFORMATION (2010), *e-réputation et identité numérique des organisations*, Groupe Intelligence économique et économie de la connaissance.
- KELLER, E. (2007), « Unleashing the power of mouth : Creating brand advocacy to drive growth », *Journal of Advertising Research*, 47(4), p. 448-452.
- KIRPATRICK, D. & D. Roth, (2005), « Why there's no escaping the blog », *Fortune* at 44, janvier, 151(1), p. 44-50
- LARCON, J. P. et R. REITTER (1979), « L'identité de l'entreprise, un facteur clé de sa survie », *Direction et gestion*, 3, p. 11-16.
- MESTRE, S.F. (2009), « Les marques à l'ère du Web 2.0 : maîtriser la conversation pour maîtriser son e-réputation ? » <http://www.sqliagency.com/blogs/emarketinggarden/?p=261> Page consultée le 15 octobre 2012
- MILLER, R. K. (2006), « Word-of-mouth & buzz marketing », dans K.D. WASHINGTON et R.K. MILLER, *The 2006 Entertainment Media & Advertising Research Handbook*, Loganville (GA), Richard K Miller & Associates, p. 76-82.
- PETERSON, R.A., S. BALASUBRAMANIAN et B.J. BRONNENBERG (1997), « Exploring the implications of the Internet for consumer marketing », *Journal of the Academy of Marketing Science*, 25(4), p. 329-46.
- SANDBERG, J. (1998), « It isn't entertainment that makes the Web shine, it's dull data, *Wall Street Journal*, 20 juillet, 232(13), p. A1.
- SIMS, R. (2009), « Toward a better understanding of organizational efforts to rebuild reputation following an ethical scandal », *Journal of Business Ethics*, 90, p. 453-472.

- STEELE, T. J., S. M. SMITH et W. H. MCBROOM (1999), « Consumer rumors and corporate communications : Rumor etiology, background and potential devastating consequences », *Journal of Marketing Management*, 9, p. 95-106.
- STRAZEWSKI, L. (1997), « Xeros e-mail response builds global fan club », *Advertising Ages's Business Marketing*, 82(3), p. M-1
- STUART, H. et C. JONES (2004), « Corporate branding in marketspace », *Corporate Reputation Review*, 7(1), p. 84-98.
- TAYLOR, C. P. (2005), « Psst ! How do you measure buzz ? », *Adweek*, 46, p. 26-28.
- TNS SOFRÈS (2011), « La réputation des entreprises se joue-t-elle sur les réseaux sociaux ? Principaux résultats de l'étude TNS SOFRES – Top Com. », <http://etudesetmedias.fr/em/pdf/2011.02.08-topcom.pdf>, Page consultée le 15 octobre 2012
- TSAO, J. C. et S. D. SIBLEY (2004), « Displacement and reinforcement effects of the Internet and other media as sources of advertising information », *Journal of Advertising Research*, 44, p. 126-142.
- WALKER, K. (2010), « A systematic review of the corporate reputation literature : Definition, measurement, and theory », *Corporate Reputation Review*, 12(4), p. 357-387
- WEBER SHANDWICK/KRC RESEARCH (2009), « The rising CCO II », www.reputationrx.com/ Page consultée le 15 octobre 2012.
- WEBER SHANDWICK/KRC RESEARCH (2011), « 99 tips to safekeeping reputation », www.reputationrx.com/ Page consultée le 15 octobre 2012.

NOTES

1. Cela correspond à la définition issue de *The Concise Oxford Dictionary of Current English*.
2. À ce stade, la réputation est proche du concept d'image, d'où la confusion constatée dans la littérature entre les concepts d'image et de réputation.
3. Cette perception est proche de la définition de l'image donnée par P. Boistel dans sa thèse.
4. Il est possible de voir la publicité sur le site : <http://www.greenpeace.org/international/campaigns/climate-change/kitkat/>

RÉSUMÉS

Avec le développement du Web 2.0, les entreprises sont de plus en plus sollicitées et parfois mises en accusation sur la Toile. La conséquence majeure se porte sur l'e-réputation qui peut être considérée comme la réputation ressortant des conversations issues d'Internet. Les entreprises cherchent à gérer cette e-réputation et les conséquences de ces mises en accusation sur les cours boursiers, les candidatures, et les ventes. A partir de quatre études de cas français, l'auteur analyse comment l'e-réputation se véhicule à travers les médias et quelles stratégies les entreprises mettent en place pour gérer l'e-réputation.

With the expansion of Web 2.0, firms are increasingly solicited and sometimes indicted on the Web. The major consequence is the deterioration of the firm's e-reputation, which is the reputation that emerges from all conversations on the Internet. Firms seek to maintain their e-reputation and to damper any and all consequences of such indictments on their share value, recruitment, and sales. Four French case studies serve to examine how e-reputations are echoed in the general media and what strategies firms adopt to maintain their e-reputation.

Con el desarrollo de la Web 2.0, las empresas son cada vez más solicitadas y a veces acusadas en la Red. La mayor consecuencia tiene que ver con la *e-Reputation* que puede ser considerada como la que proviene de las conversaciones surgidas en Internet. Las empresas intentan manejar esta *e-Reputation* y las consecuencias de la acusación que pueden incidir en la bolsa, las candidaturas, y las ventas. A partir de cuatro estudios de caso en Francia, el autor analiza de qué manera la *e-Reputation* se vehicula a través de los medios de comunicación y qué estrategias las empresas ponen en marcha para dirigir la *e-Reputation*.

INDEX

Palabras claves : e-Reputation, estrategia, Francia, rumor, Web 2.0

Keywords : e-reputation, France, rumor, strategy, Web 2.0

Mots-clés : e-réputation, France, rumeur, stratégie, Web 2.0

AUTEUR

PHILIPPE BOISTEL

Philippe Boistel est maître de conférences HDR à l'Université de Rouen.

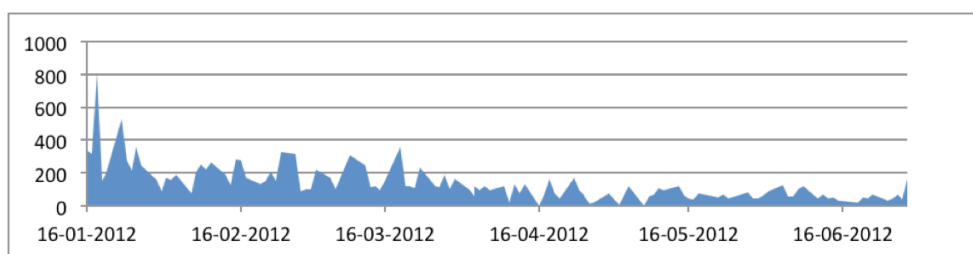
Courriel : boistel.philippe@wanadoo.fr

Le pouvoir d'À votre écoute, coûte que coûte (France Inter)

Frédéric Pugnière-Saavedra

- ¹ Considérant que les émissions radiophoniques font partie de l'audiovisuel (voir définitions du CSA et de l'Ina)¹, nous abordons ici l'émission *À votre écoute, coûte que coûte*² en tant que forme fictionnelle. Très contestée et diffusée sur France Inter du 16 janvier au 29 juin 2012 à la mi-journée, cette émission courte (sept minutes environ) fait intervenir trois locuteurs : le docteur Philippe de Beaulieu (spécialiste du corps), la psychologue Margarete de Beaulieu (spécialiste de l'esprit) qui, à la manière des émissions radiophoniques de libre antenne, distillent des conseils à un auditeur appelant (le troisième locuteur). Ne sommes-nous pas là face à une mission de service public suggérée à la fois par le titre *À votre écoute, coûte que coûte* et par le lancement de l'émission (sur le premier mouvement du concerto *Alla rustica* de Vivaldi³, l'auditeur assiste à une présentation croisée des locuteurs à la suite de laquelle est annoncé le numéro de téléphone à composer pour les joindre, les professionnels rappellent également qu'ils sont « là pour vous » et qu'ils sont « à votre écoute »)⁴ ? Il s'agit d'une émission qui aborde les sujets contemporains sensibles (l'homosexualité, les handicapés, les Juifs, les pauvres, le secret professionnel, les chômeurs, les minorités, les malades) sous le registre de l'humour décapant, impertinent et non consensuel, car Philippe et Margarete de Beaulieu sont bien sûr de faux professionnels et l'appelant, qui finit presque toujours par raccrocher pour mettre un terme à un dialogue de sourds, n'est pas un *quidam*, mais un comédien participant à ce jeu de langage ; l'effet pragmatique de l'émission sur l'auditeur est immédiat puisqu'à peine l'émission terminée, des dizaines de commentaires sont publiés sur le site de l'émission par des auditeurs qui manifestent leurs réactions témoignant au mieux de la circonspection, de l'encouragement ou de l'admiration, au pire, de l'exaspération, voire du dégoût. Le graphe ci-dessous illustre la répartition quantitative des commentaires tout au long des 119 émissions.

Figure 1. Totalité des commentaires envoyés pour les 119 émissions



- 2 Il est indiscutable que les fictions exercent une forme de pouvoir (améliorer la tolérance sociétale, valoriser un territoire, valoriser une profession, mettre en exergue des défauts de la nature humaine...). Nous postulons ici que l'émission *À votre écoute, coûte que coûte* exerce également un pouvoir d'influence, mais d'une nature différente. Nous considérons que le *pouvoir* de cette émission radiophonique se manifeste dans le dispositif technique transformant les mots en actes sur un fond d'humour. Pour cela, nous mobiliserons les outils empruntés à la fois à l'approche socio-communicationnelle (Charaudeau, 2006 ; Jost, 2009) en privilégiant une entrée résolument du côté du récepteur-interprétant et à une analyse linguistique de ce discours médiatique en privilégiant une approche textométrique pour faire émerger la nature du pouvoir des auditeurs.

Entre médiation technique et médiation audio

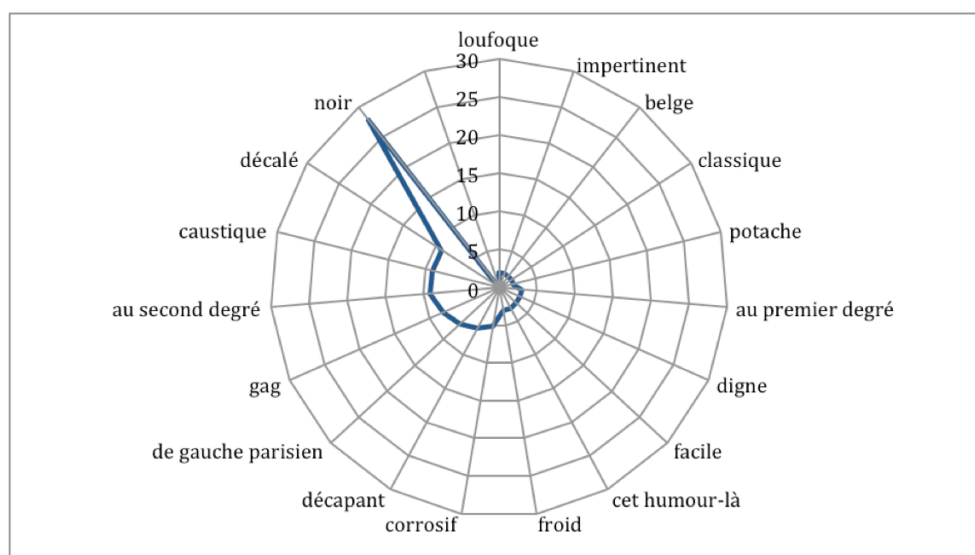
- 3 Les pratiques d'écoute de la radio font l'objet de peu d'études si on les compare à celles de sa grande sœur, la télévision. Ce sont les travaux des historiens des médias et des historiens de la radio en particulier (Jeanneney, 1996, 1999 ; Delporte, 2010) qui ont dominé ce champ jusqu'à ce que des sociologues (Glevarec, 2005 ; Glevarec et Pinet, 2007) envisagent l'objet dans son rapport aux usages sociaux et les spécialistes de l'information et de la communication, dans son rapport à ses particularités communicationnelles⁵ (Charaudeau, 2001, 2008) depuis l'avènement du Web 2.0 et de la baladodiffusion aux alentours de 2002-2005. Ces cinq dernières années, l'innovation technologique a donc touché les radios publiques et privées, qui chacune sont diffusées à la fois sur les ondes hertziennes et sur le Web (on parle d'ailleurs de webradio), disposent d'un site Internet sur lequel chaque émission peut être baladodiffusée, ce qui facilite l'écoute en différé, sur différents supports et partout sur la planète ; le site Internet de l'émission permet également à l'auditeur/*podcasteur*⁶ de réagir, de participer, d'exercer une forme de pouvoir au moyen de l'envoi de commentaires⁷. Le nombre de commentaires par émission est très variable puisqu'il évolue de 0 (émission du 7 mai) à 813 (émission du 18 janvier). Quel que soit le contenu langagier des commentaires (cet aspect sera abordé *infra*), notons que les auditeurs s'expriment avec aisance et respect des normes grammaticales, ce qui corrobore le capital culturel élevé des auditeurs de France Inter. La radio des années 2010 n'est donc plus un médium à part entière et trouve nécessairement son prolongement sur Internet en faisant participer le récepteur.
- 4 À cette médiation technique s'ajoutent les éléments composant la médiation verbale centrés essentiellement sur les caractéristiques des voix dites *de radio* des personnages. Les deux professionnels de la banlieue chic à côté de Paris se présentent en tant

qu'époux : Margarete, voix féminine, quadragénaire ou quinquagénaire, étire démesurément la voix : « d'aaaaccord » ; ou bien elle place la voix très haut dans le nez, très loin du naturel. Elle rit beaucoup d'une manière faussement naturelle, comme pour se donner la posture professionnelle qui lui fait défaut. Elle pose des questions ouvertes, culpabilisantes et cassantes de façon à susciter une réponse de l'appelant, et corrige systématiquement les erreurs de français des appelants à la manière d'une maîtresse d'école. Philippe a une voix masculine, même âge environ que son épouse, sa voix est parfois écrasée, légèrement nasillarde ; « Paris » devient « Pèris » en traînant un peu, mais sans excès, sinon cela deviendrait le « Péris » avec le « r » fortement grasseyé du « titi parisien ». Il est volontiers moralisateur, fait toutes les liaisons et n'hésite pas à interrompre l'appelant pour apporter une justification qui se trouve erronée. De longs silences apparaissent dès lors que l'appelant les place face à leurs contradictions ; c'est alors qu'ils recourent à la mauvaise foi pour ne pas perdre la face, au risque d'être ridicules. Au fil de l'émission, un portrait peu avantageux⁸ des deux professionnels se construit, participant à faire réagir l'auditeur.

Manifestation du pouvoir : du dispositif aux commentaires

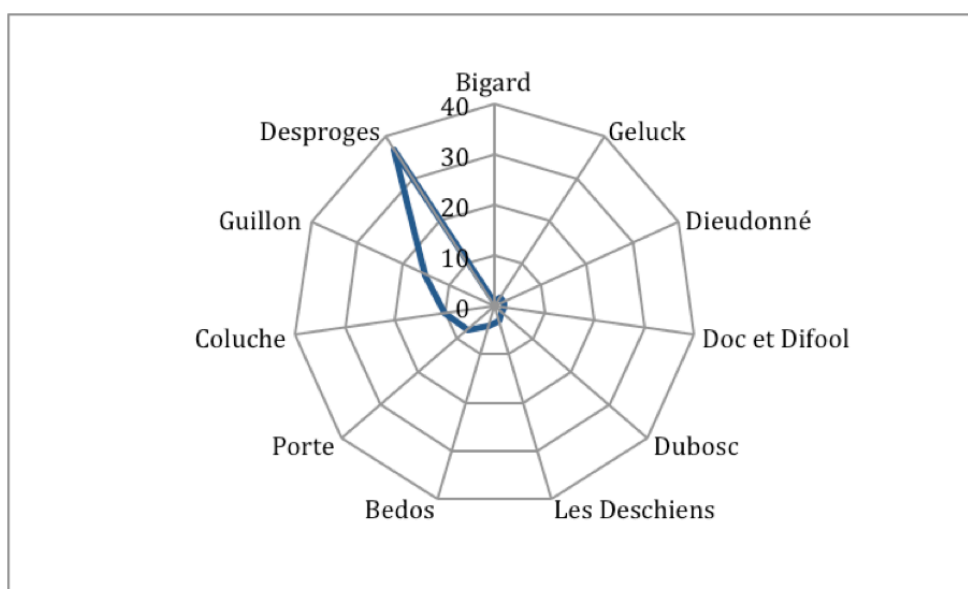
- 5 À votre écoute, coûte que coûte est une émission feinte de libre antenne, ce qui implique une prise de distance avec les propos qui sont tenus puisque l'humour sous-tend cette émission⁹. Que ce soit une rupture de logique (Priego Valverde, 2003), une prise de distance (Pugnière-Saavedra, 2007, 2011) ou l'illogisme dans les manières de faire et d'être au regard d'un jugement social de normalité (Charaudeau, 2006, 2012), l'auditeur se trouve malmené par ce qu'il entend, tiraillé entre au moins deux attitudes : l'une de raison, qui le persuade que des professionnels de la santé ne peuvent pas avoir ce genre de propos à ce moment-là de la journée, et qui plus est, sur une chaîne du service public ; l'autre, plus pragmatique, plaçant l'auditeur dans une situation plus passive qui se laisse conduire par l'incongruité ignorant la nature de la chute. Sur le site de l'émission, les auditeurs sont loin d'être unanimes pour qualifier ce type d'humour¹⁰ (voir figure 2) ; d'ailleurs, nombreux sont ceux qui ne perçoivent pas l'émission comme étant humoristique.

Figure 2. Paradigme pour qualifier l'humour



- 6 Parmi les humoristes les plus cités servant de points de référence et de comparaison, on note que ce sont Desproges et dans une moindre mesure Stéphane Guillon qui semblent être les pères dont les auteurs se sont inspirés.

Figure 3. Humoristes cités



- 7 La révolution numérique rompt avec le flux radiophonique ordinaire en donnant la possibilité à l'auditeur de participer aux commandes de la programmation infléchissant ainsi le rapport de pouvoir entre diffuseur et récepteur. Dans cette reconfiguration, on accorde une place plus grande à l'auditeur car ses dires peuvent alors se transformer en actes¹¹. Pour cela, nous procéderons à l'analyse non exhaustive¹² de trois périodes au cours de la diffusion de façon à étudier la manière dont se manifeste le *pouvoir de l'auditeur* : la première période se situe au pic du 18 janvier 2012, correspondant au moment où il y a le plus grand nombre de commentaires (soit le troisième jour de diffusion) par rapport à l'ensemble de la diffusion de l'émission ; la deuxième période se

situé dans les 50 premières émissions (jusqu'au 30 mars), où l'émission trouve son public ; la dernière période correspond à la dernière émission du 29 juin 2012 avec 163 commentaires.

Tableau 1. Nombre de formes par période

Période	Nombre de formes par période
18 janvier	7 830
Du 16 janvier au 30 mars	41 340
29 juin	3 116

- 8 Précisons enfin que ces commentaires sont compilés sur le site par date et constituent un corpus que l'on considère comme légitime en tant qu'il représente une forme d'expression de l'opinion sur une émission radiophonique à un moment donné. Toutefois, les commentaires font l'objet d'un filtrage par un modérateur de la chaîne que certains auditeurs regrettent :

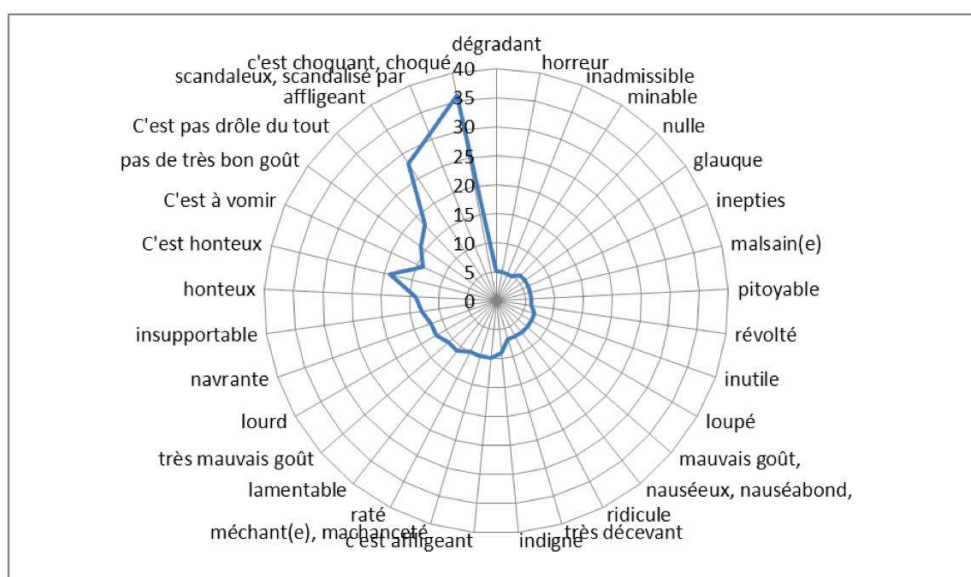
9 **Exemple**

IL est indécent qu'aucune voix ne s'élève sur l'antenne pour écrire au moins un « papier » objectif qui fasse enfin cas de la révolte des auditeurs. Il est encore moins normal que tous nos courriers ne soient pas publiés (commentaire du 18 janvier 2012).

Les commentaires du 18 janvier

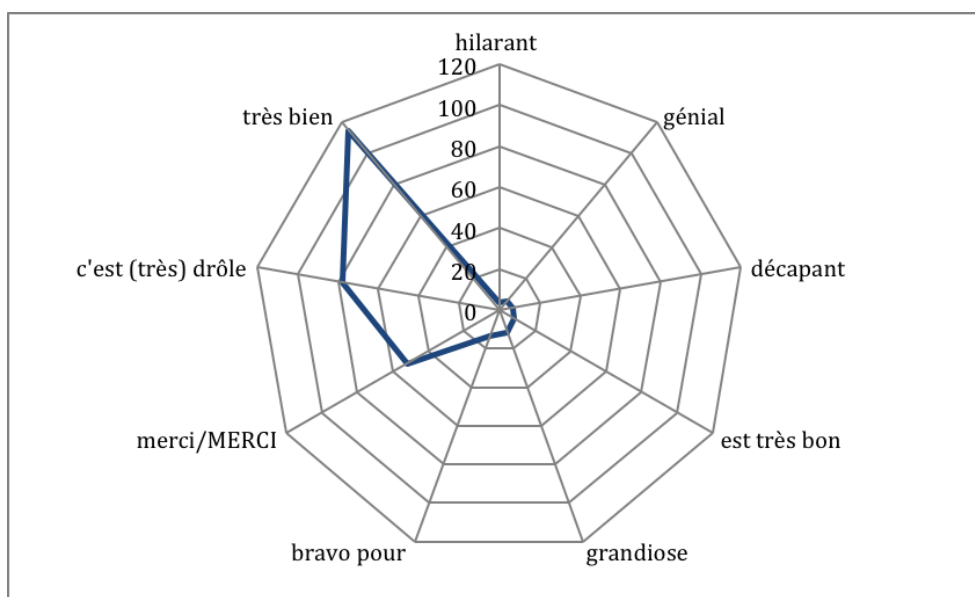
- 10 Deux jours après le début de la diffusion, les auditeurs expriment leur ressenti à l'aide de commentaires à forte teneur négative (539 formes) avec des mots signifiant l'hostilité (voir figure 4) par rapport aux réactions favorables (221 formes) avec des mots signifiant la satisfaction (voir figure 5).

Figure 4. Mots pour signifier l'hostilité à l'égard de l'émission



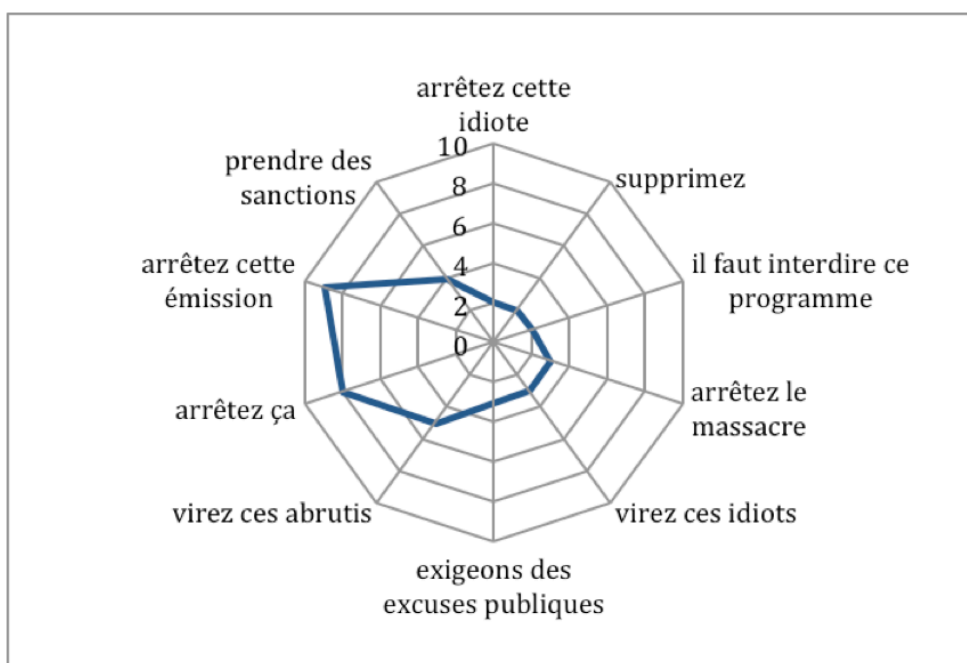
- 11 C'est donc davantage sur les terrains de la morale et du jugement que se situent les marqueurs d'hostilité (voir figure 4) alors que c'est sur les terrains de la qualité et de l'aspect drolatique que se situent les marqueurs de satisfaction¹³ (voir figure 5).

Figure 5. Mots pour signifier la satisfaction



- 12 Ces deux états ne doivent pas masquer des réactions plus profondes et encore plus virulentes que les jugements évoqués plus haut. Des insultes (*imbécile(s)*: 13 occurrences, *idiot(es)*: 8 occurrences, *débiles mentaux*: 11 occurrences, *abruti(s)*: 14 occurrences) et injonctions sont proférées à l'aide de la modalité impérative (voir figure 6) suivies de représailles, voire de menaces explicites envers France Inter qui représente le service public.

Figure 6. Injonctions de certains auditeurs



- 13 Les personnes déposant un commentaire se qualifient par leur statut et par rapport au médium (auditeur) en ajoutant un complément indiquant leur fidélité ou leur relation affective avec la chaîne de service public... n'hésitant pas à la personnifier.

14 **Quelques exemples**

Comment, vous, « fidèles auditeur » de France Inte,, avez-vous pu croire que c'était du premier degré
J'écoute France Inter **depuis** des années, et je vous avoue que je passe de très bons moments...
Désormais, je n'allume plus **ma radio préférée** à 12 h 20
Que t'arrive-t-il **France** Inter?

- 15 Cette relation affective avec la chaîne n'empêche pas certains de boycotter au mieux cette émission, au pire toutes les émissions de France Inter.

16 **Quelques exemples**

adieu France Inter
Mais je vous remercie tout de même de m'avoir poussée à revenir sur France Culture que j'avais un peu délaissée
Moi en tout cas je passe sur France info pendant 10 mn
J'ai même éteint la radio au milieu d'émission tant ces propos me révoltaient,,
Tant pis pour France inter, je pars
c'est affligeant, je n'écouterai plus France Inter pour
je boycotte désormais, tellement déçue du niveau
J'éteins France inter dès 12 h 20
Je viens d'éteindre mon poste . . . il est 12 h 20
Vivement que cette « émission » cesse

- 17 Heureusement, de nombreux messages de soutien et de réconfort constituent le contrepoint des réactions globalement défavorables.

18 **Quelques exemples**

continuez Philippe et Magarete
Génial, **continuez**, bravo pour l'audace, **continuez**!!

mille mercis et surtout continuez à nous déranger enfin une émission qui fait honneur au service public
 Chapeau les artistes, **continuez** même s'il y a des râleurs . . . * années **continuez** n'écoutez pas les grincheux Pour reprendre un autre psychothérapeute de la chaîne : « Surtout ne **lâchez** rien ». Merci à Inter de nous offrir un de ses rares moments d'humour noir

Les posts des 50 premières émissions (deux mois et demi environ)

- 19 De l'ensemble des formes de cette période et si l'on s'en tient à l'observation des pronoms personnels sujets, on constate nettement que l'auditeur est dans l'expression :
- de son opinion: **je** préfère, pense, partage, souhaite, trouve, crois¹⁴...;
 - de son état: **je** suis choqué, surpris, scandalisé...;
 - ou d'une action: **je** zappe, change...
- 20 Du côté des personnes dont l'auditeur parle (ils/ils), on constate que ce sont leurs caractéristiques morales qui sont mises en avant (226 occurrences) : certaines sont franchement favorables (**ils sont** de très bons comédiens, géniaux...), mais la plupart sont encore défavorables (**ils sont** tarés, débiles, lamentables, idiots, dingues, ignobles, lourds, manipulateurs, méprisants, réacts, cathos, nuls, tellement odieux, méchants, cons...). De même avec l'auxiliaire avoir : « **ils ont** du talent, de l'humour » côtoie « ils ont ce qu'il y a de plus ignoble chez certains professionnels... »

Figure 7. Fréquences relatives des pronoms personnels sujets (Je, je/Ils, ils)



- 21 Outre la pronominalisation, les De Beaulieu sont désignés par des lexèmes dont certains sont neutres (les deux chroniqueurs [12], animateurs [84], comédiens [33], compères [15], intervenants [19], personnages [33], médecins [16], protagonistes [12], présentateurs [11]) ou d'autres négatifs (les deux Guignols [10], ces deux imbéciles [4] ...).
- 22 Sur cette période se dessinent trois profils d'auditeurs (voir tableau ci-dessous) exerçant chacun un pouvoir de nature différente au moyen des commentaires. Certains commentaires se répondent entre eux, on devine que certains sont sincères alors que

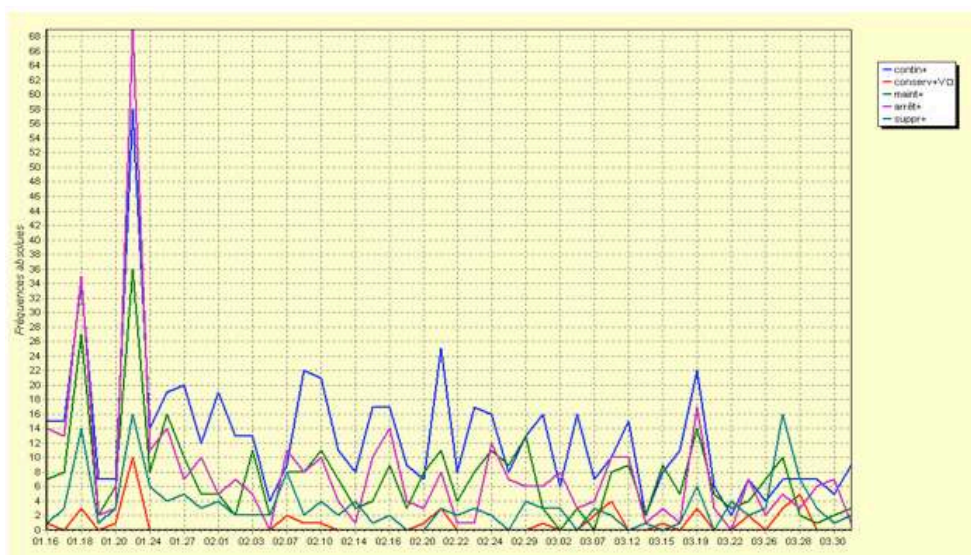
d'autres sont l'objet d'une sorte de jeu de la part de leur auteur pour surenchérir ou pour provoquer autrui. D'ailleurs, le fait d'exposer son jugement et ses arguments à l'ensemble de la communauté fait ici boule de neige et fait réagir les détracteurs.

Tableau 2. Profils d'auditeurs

Manifestation de la <i>rhétorique</i> du <i>pouvoir</i> par les commentaires		
Type d'auditeur	Arguments mobilisés	Conséquences en termes d'actes pragmatiques
1 Auditeurs n'ayant pas compris qu'il s'agit de sketches interprétés par des acteurs (auditeur appelant y compris)	Les auditeurs se sentent insultés et méprisés Absence d'empathie pour le type de patients dont il est question Les deux animateurs sont loin d'être de bons exemples professionnels Pas de trace d'humour, ce qui rendrait les propos moins brutaux Incompréhension/indignation envers ceux qui semblent aimer cette émission	Écriture au médiateur de Radio France Arrêt de l'écoute de l'émission Invitation à créer une communauté d'indignés Demande d'excuses publiques du directeur des programmes Suppression de l'émission de la grille
2 Auditeurs ayant compris le canular et qui détestent l'émission	Les deux professionnels vont trop loin dans leur relation entre patient et professionnel de la santé Perception qu'il s'agit d'une forme d'humour Humour disconvenant, car brutal	Écriture au médiateur de Radio France Arrêt de l'écoute de l'émission Invitation à créer une communauté d'indignés Suppression de l'émission de la grille
3 Auditeurs ayant compris le canular et qui s'en réjouissent	Grande connivence avec le discours de ces professionnels – condamnation de ceux qui ne comprennent pas ce type d'humour Défenseurs d'un humour sortant de l'ordinaire, que tout le monde ne peut comprendre	Remerciements des artistes Encouragements pour que France Inter continue à prendre des risques en termes de programmation Maintien de l'émission dans la grille des programmes

- 23 L'étude de la manière dont le pouvoir se manifeste dans le corpus implique que nous nous centrons sur les actes directement exprimés dans les commentaires. Pour cela, nous avons trié des groupes de formes construites à partir de la racine : conserv + (conservez, conservons...), arrêt + (arrêtons, arrête...), continu + (continuons...), maint + (maintien, maintenons...) et suppr + (supprimez, suppression...) en supprimant les occurrences non pertinentes pour chaque groupe de formes de façon à étudier leur répartition au fil de la chronologie.

Figure 8. Racines des actes



- 24 Nous observons clairement que fin janvier, les auditeurs s'expriment pour faire valoir leur volonté d'arrêter la programmation de l'émission.

25 **Exemples**

Au secours **arrêter** ce supplice parce que France Inter n'est plus ici une radio respectable

c'est NUL NUL et NUL. fidèle de france inte,, j'espère que le genre va s'**arrêter** bientôt! mercredi 18 janvier 2012

- 26 Toutefois, ce désir exprimé par certains d'arrêter la diffusion est suivi de près par le désir de ceux qui souhaitent son maintien à l'antenne.

27 **Exemples**

jeudi 23 février 2012 à 12: 22 0 et la preuve indiscutable du **maintien** salulaire de cette émission

J'aime cet orni (objet radiophonique NI) et souhaite qu'il **continue** à voler sur nos ondes

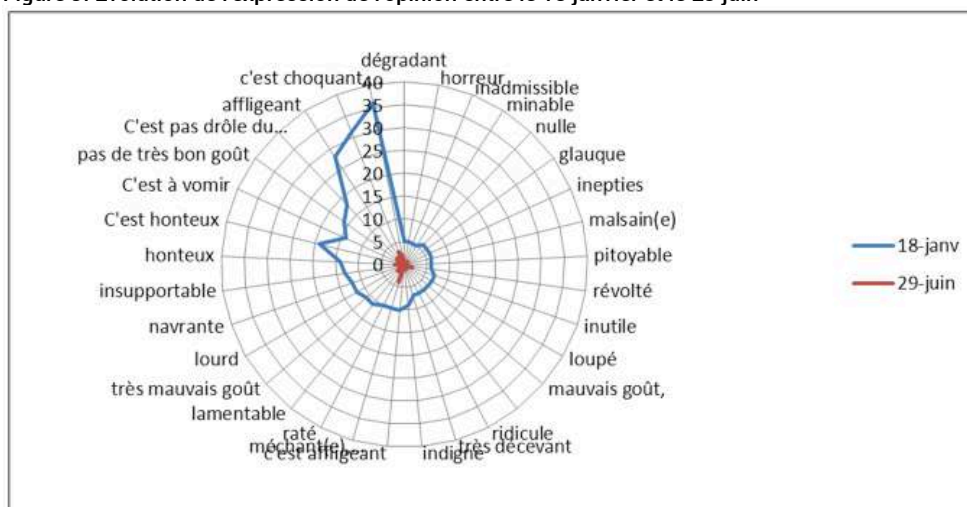
Merci pour cette série d'émissions! Pourvu que cela **continue** longtemps

- 28 On constate au-delà du 20 janvier que le désir majoritaire des auditeurs de conserver cette émission à l'antenne est suivi de près par le désir de ceux qui veulent sa fin. Cette légère avance au profit des *fans* montre que l'auditeur a les moyens d'exercer son pouvoir par son expression et par la communauté qu'il crée.

Les commentaires du 29 juin

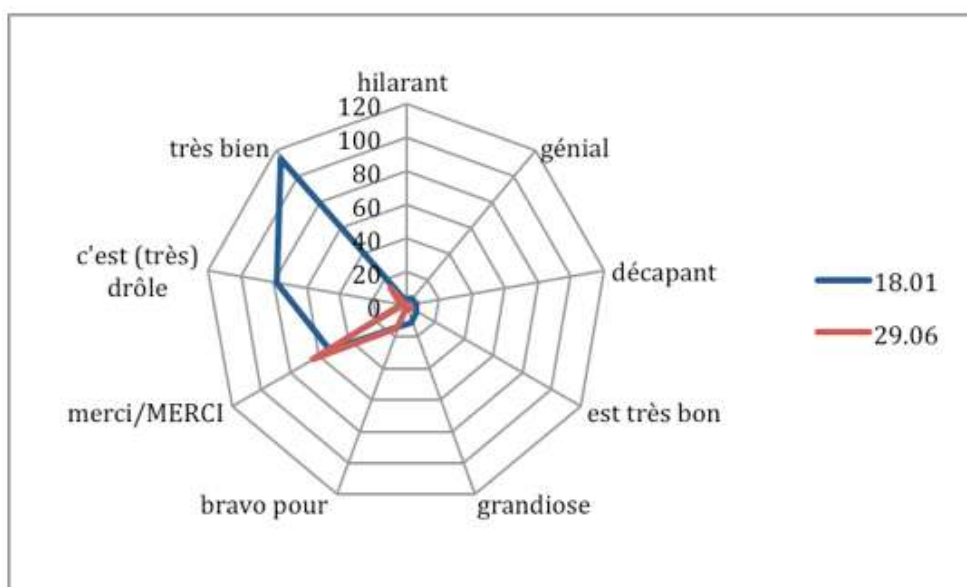
- 29 La dernière diffusion est un peu particulière dans la mesure où les comédiens font leur sketch en direct¹⁵, révélant ainsi leur véritable identité. Laurent Lafitte (dans le rôle de Philippe) et Zabou Breitman (dans le rôle de Margarete) font leur dernier sketch et révèlent ensuite les secrets de fabrication de cette émission qui a suscité tant de réactions de la part des auditeurs, et finalement assez peu dans la presse sur les médias. L'heure n'est donc plus à l'expression de la méchanceté dans les avis publiés, mais au soulagement pour certains. En effet, les propos désobligeants ont pratiquement disparu (voir figure 9).

Figure 9. Évolution de l'expression de l'opinion entre le 18 janvier et le 29 juin



- 30 Et c'est l'expression des remerciements qui domine (voir figure 10). On peut supposer que ce sont majoritairement les auditeurs ayant apprécié cette émission qui ont envoyé un commentaire, les autres étant satisfaits qu'il s'agisse de la dernière.

Figure 10. Évolution de l'expression de la satisfaction et des remerciements



Conclusion

- 31 Cette analyse mériterait bien sûr d'être complétée et largement approfondie. Il s'agit de montrer par l'exemple d'*À votre écoute, coûte que coûte* comment l'apparition du Web 2.0 a favorisé l'expression de soi sur Internet et comment l'expression de ses opinions sur ce médium peut avoir des conséquences sur la durée de diffusion d'une émission radiophonique. En dépit des réactions défavorables, voire hostiles au début de la diffusion, on constate que la nature des commentaires a évolué (quasi-disparition des propos orduriers) et la demande de supprimer l'émission de la grille s'est estompée,

mais n'a pas complètement disparu. Notons également que malgré certains propos brutaux, l'émission a été maintenue non seulement parce qu'une communauté importante d'auditeurs exprimait ce désir par ses commentaires, mais également parce que le directeur des programmes (Philippe Val) a voulu maintenir une émission inventive, audacieuse et de qualité.

- 32 Revenons à la nature du pouvoir d'influence de cette fiction qui se situe davantage du côté du stimulus/réponse de l'auditeur (l'auditeur écoute un épisode, l'analyse avec ses clés d'interprétation à un moment donné et réagit sur le Web en publiant un commentaire) que du côté de la contemplation d'une production divertissante. Le stimulus/réponse est l'expression de l'opinion sur le site des programmes et permet davantage la participation (l'auditeur ajoute des précisions, pose des questions, donne son opinion, son jugement...)¹⁶ que l'interactivité qui est, selon nous, plutôt réservée à la télévision (spectacularisation de l'envoi des minimessages en direct dans les *prime times*, envoi de *tweets* en direct à l'occasion de retransmissions sportives...). Les commentaires à la radio peuvent avoir une capacité de nuisance considérable et expriment dans certains cas une action sur la programmation dans le but de créer une communauté de pression sur le programmeur, ce qui pose alors clairement la limite d'action des auditeurs sur le directeur des programmes. Comment se reconfigure le rôle de chacun ? Le directeur des programmes doit-il suivre l'opinion générale qui se dessine dans les commentaires ? L'opinion majoritaire est-elle toujours légitime ? Si le programmeur suit l'opinion majoritaire, quelle place reste-t-il à la prise de risque, à la diffusion d'émissions non consensuelles ? S'il ne prend pas en compte l'avis des auditeurs, cela ne reviendrait-il pas à nier tous les apports liés à l'apparition du Web 2.0 ?
- 33 Cette émission montre enfin que la recherche d'un consensus en humour n'est pas possible parce qu'on touche là à de l'intersubjectivité. N'essaie-t-on pas ici de créer un contre-modèle en mettant en lumière les imperfections de ces deux professionnels pour brouiller les pistes de la bienséance ?

BIBLIOGRAPHIE

BURGER, M. (2008), *L'analyse linguistique des discours médiatiques*, Québec, Nota bene.

CHARAUDEAU, P. (2001), « Visées discursives, genres situationnels et construction textuelle » dans *Analyse des discours. Types et genres*, Toulouse, Éditions Universitaires du Sud.

CHARAUDEAU, P. (2006), « Des catégories pour l'humour ? », *Questions de communication*, n° 10, p. 19-41.

CHARAUDEAU P. (2008) « La justification d'une approche interdisciplinaire de l'étude des medias », [En ligne]. <http://www.patrick-charaudeau.com/La-justification-d-une-approche.html>. Page consultée le 7 avril 2013

CHARAUDEAU, P. (2012), « Des catégories pour l'humour » dans Maria Dolores RIVERO GARCIA, *Humour et crises sociales, regard croisé France-Espagne*, Paris, L'Harmattan, p. 7-44.

- DELEU, C. (2006), *Les anonymes à la radio. Usages, fonctions et portée de leur parole*, Bruxelles, De Boeck.
- DELORTE, C. (2010), *Histoire des médias en France, de la Grande Guerre à nos jours*, Paris, Flammarion.
- GLEVAREC, H. et PINET M. (2007), « L'écoute de la radio en France. Hétérogénéité des pratiques et spécialisation des auditoires », *Questions de communication* [En ligne]. 12 | 2007. <http://questionsdecommunication.revues.org/2435>. Page consultée le 18 juin 2012.
- GLEVAREC, H. (2005), *Libre Antenne. La réception de la radio par les adolescents*, Paris, Colin/INA.
- JEANNENEY, J.-N. (1996), *Une histoire des médias, des origines à nos jours*, Paris, Seuil.
- JEANNENEY, J.-N. (dir.) (1999), *L'écho du siècle. Dictionnaire historique de la radio et de la télévision en France*, Paris, Hachette Littératures.
- PUGNIERE-SAAVEDRA, F. (2007), *Analyse descriptive des déclencheurs de l'humour à travers deux programmes télévisuels de format court : Les Deschiens et Caméra Café*. Thèse de doctorat en sciences du langage sous la direction de Sophie MOIRAND à l'université de la Sorbonne nouvelle, Paris 3.
- PUGNIERE-SAAVEDRA, F. (2011), *Le phénomène Deschiens à la télévision. De la genèse du programme sériel à la manifestation de l'humour*, Paris, L'Harmattan, Coll. « Audiovisuel et communication ».
- PRIEGO-VALVERDE, B. (2003), *L'humour dans la conversation familiale*, Paris, L'Harmattan.
- RIVERO GARCIA, M.-D. (2012), *Humour et crises sociales, regard croisé France-Espagne*, Paris, L'Harmattan.

NOTES

1. Les définitions que livrent le CSA et l'Ina de l'audiovisuel incluent les émissions radiophoniques, d'où cette proposition de contribution. « La définition de la communication audiovisuelle repose, en partie, sur l'énumération des services qui la composent. En effet, elle regroupe les services de radio, les services de télévision et les services de médias audiovisuels à la demande. Par ailleurs, un contenu qui ne serait pas susceptible d'être regardé comme étant de la radio ou de la télévision et qui ne relèverait pas de la communication au public en ligne est également rattaché à la communication audiovisuelle » (<http://www.csa.fr/Services-interactifs/Web-TV-Web-Radio/La-definition-des-services-relevant-de-la-communication-audiovisuelle>).
2. « Ce que l'on nomme communément *audiovisuel* est l'ensemble des techniques de communication sonore et/ou visuelle ou alliant le son et l'image » (<http://www.ina-sup.com/ressources/dossiers-de-laudiovisuel/mutation-des-metiers-effacement-des-frontieres>).
3. <http://www.franceinter.fr/emission-a-votre-ecoute-coute-que-coute>.
4. Le générique commence sur le premier mouvement du concerto de Vivaldi *Alla rustica* in G-Major, RV 151 en sol majeur.
5. <http://www.franceinter.fr/player/reecouter?play=263157>. Ce lancement s'est ensuite réduit après l'émission du 22 janvier 2012.
6. Notons que des groupes de recherches se consacrent entièrement aux études sur la radio (par exemple, le GRER — Groupe de recherche sur les études de la radio —, le CHR — Comité d'histoire de la radiodiffusion).
7. Le *podcasteur* type est plutôt masculin : près de 7 sur 10 sont des hommes. Il est également plutôt jeune : 1 sur 2 a moins de 35 ans et près de 1 sur 3, de 35 à 49 ans. Près de 1 sur 5 est un jeune à la maison – moins de 25 ans vivant au domicile parental. Plus de 1 sur 5 en est à l'étape de

vie « nouveaux parents », c'est-à-dire ayant la charge d'enfants de moins de 11 ans. Et 14 % sont, quant à eux, des « parents expérimentés », soit ayant la charge d'enfants qui ont tous atteint leurs 11 ans. Cette pratique est également très CSP+ : 1 *podcasteur* sur 2 est CSP+. Et elle est davantage liée à la région parisienne : 28,5 % des *podcasteurs* sont des Parisiens (par rapport à 18,6 % des individus âgés de 13 ans ou plus). Étude de médiamétrie : <http://www.audiencelemag.com/index.php?article=40>.

7. Rappelons qu'une même personne peut anonymement, sous sa vraie identité ou sous un pseudo, publier un ou plusieurs commentaires (notons qu'elle ne peut pas en supprimer), elle peut également répondre à une réaction précédente. L'auditeur peut déposer un commentaire sur une émission qui n'est pas celle du jour (baladodiffusion oblige) et Radio France bloque l'ajout de commentaires après 25 jours de façon à ne pas augmenter démesurément l'espace dévolu aux archives.

8. Le couple habite au Vésinet, banlieue chic et bourgeoise de l'ouest parisien. Philippe et Margarete ont un dogue allemand qui s'appelle Diegfried. Ils ont fait leurs études à Tours. Margarete a vécu en Argentine. À la maison, c'est elle qui prépare les repas pendant que Philippe met la table. Philippe a redoublé sa première année de médecine, prescrit souvent de la cortisone pour tout remède...

9. D'ailleurs, un procédé humoristique éculé consistant à recourir à la mise en abyme est ici mobilisé : émission du 19 mars (<http://www.franceinter.fr/emission-a-votre-ecoute-coute-que-coute-l-auditrice-qui-etait-contre-l-emission>) où l'émission parle d'elle-même ; émission du 29 juin (<http://www.franceinter.fr/emission-a-votre-ecoute-coute-que-coute-a-bon-entendeur>) où les comédiens s'adressent à eux-mêmes.

10. Il s'agit ici des 18 premiers termes apparaissant en valeur absolue se rapportant à l'humour.

11. Rappelons toutefois que l'usage qui est fait de ce forum ne consiste pas à participer à l'écriture de la narration des sketches comme peuvent l'être les forums de *fans* de série ; les auditeurs utilisent ce forum pour essentiellement exprimer leurs opinions, souhaits, regrets, insatisfactions.

12. Pour cela, nous utiliserons Lexico3, logiciel de textométrie conçu par A. Salem (laboratoire Syled) de l'Université de Paris 3.

13. Pour chaque figure, nous n'avons retenu comme seuil que les occurrences qui apparaissent plus de quatre fois pour ne pas lister les hapax et ainsi brouiller l'interprétation des données.

14. Notons que c'est la datation à l'anglo-saxonne qui prévaut ici : 01.16 signifie le 16 janvier.

15. http://www.dailymotion.com/video/xruoyj_a-votre-ecoute-la-derniere-en-live_fun.

16. Ces propos concernent davantage les chaînes du groupe Radio France que les chaînes radiophoniques privées.

RÉSUMÉS

Grâce à l'avènement du Web 2.0, l'auditeur d'une émission radiophonique a la capacité de publier ses réactions sous la forme de commentaires sur le site de l'émission. Dans le cadre de cette étude, l'auteur met en évidence l'évolution et les contradictions de l'opinion des auditeurs au moyen des commentaires de l'émission courte *À votre écoute, coûte que coûte* diffusée sur France Inter de janvier à juin 2012. Pendant la diffusion de l'émission, deux professionnels distillent, sous le registre de l'humour décapant, impertinent et non consensuel, des conseils à un appelant à la manière des émissions de libre antenne.

Thanks to the advent of Web 2.0, listeners of a radio program are now able to publish their reactions as comments on the program's website. In this article, the author shows how the opinions and comments of listeners of the short radio program *À votre écoute, coûte que coûte*, broadcast on *France Inter* between January and June 2012, evolved and carried within them many contradictions. The program adopted the phone-in format where two proclaimed professionals, under the guise of pungent, impertinent and controversial humour, offered advice to the callers.

Con el surgimiento de la web 2.0, el oyente de un programa radiofónico tiene la opción de expresar sus reacciones en forma de comentarios en el sitio del programa. En el marco de este estudio, el autor pone en evidencia la evolución y contradicciones de la opinión de los oyentes por medio de comentarios en el programa corto *À votre écoute, coûte que coûte* emitido en *France Inter*, de enero a junio de 2012. Durante la difusión del programa, dos profesionales prodigan consejos, bajo el registro del humor decapante, impertinente y no consensual, a un oyente que llama a la manera de las emisiones de antena libre.

INDEX

Mots-clés : France, libre antenne, opinion de l'auditeur, radio, Web 2.0

Palabras claves : antena libre, Francia, opinión de los oyentes, programa radiofónico, Web 2.0

Keywords : France, listener opinion, phone-in, radio, Web 2.0

AUTEUR

FRÉDÉRIC PUGNIÈRE-SAAVEDRA

Frédéric Pugnière-Saavedra est maître de conférences en sciences de l'information et de la communication, à l'Université Bretagne-Sud/Rennes 2, PREFics, EA 4246. Courriels : frederic.pugniere-saavedra@univ-ubs.fr

Stations de radio confessionnelles

Leur champ de présence sonore

Gérard Chandès

- 1 La sonorité propre à une station radiophonique contribue à son attrait. Elle exprime des stratégies de relation au public et des valeurs. L'identification d'une station radio par sa seule « couleur » acoustique est une expérience quotidienne et banale. La « couleur », ou habillage, ou encore « radiotopie » (Guiganti), résulte d'un ensemble d'interactions entre les éléments sonores propres au studio et à la station : performance du matériel électroacoustique, degré de matité ou de résonance des parois, traitement plus ou moins radiogénique des enveloppes sonores (attaque, maintien, chute) successives qui composent une émission ou un programme, ponctuations, signatures sonores, format des émissions, style énonciatif, prosodie et registre vocal des personnes, cela pour s'en tenir au seul plan de l'expression... L'écoute de la « sonnance » d'une même information à différentes stations, RMC ou France Info par exemple, permet de mesurer les écarts.
- 2 Les observations présentées ici portent sur l'éventuelle existence d'un « son » générique propre à la classe des radios confessionnelles, modalité témoin de ce que les religions — principalement ici la chrétienne — font aux médias. Elles s'appuient sur l'écoute individuelle, à raison de deux journées minimum par station. Ce dispositif de collecte des données peut évidemment comporter des lacunes, mais de nouvelles périodes aléatoires d'écoute n'ont pas apporté d'information contraire. Les limites de l'exercice tiennent au caractère éminemment subjectif de la réception acousmatique. Il en a été tenu compte afin de ne présenter ici que des faits vérifiables par les lecteurs.
- 3 Par radios « confessionnelles » ou « religieuses » nous entendons les radios dont la mission est la diffusion de contenus religieux *stricto sensu* (messes, sermons, louanges, prières, chants, lecture des Livres) et d'informations séculières interprétées selon une perspective religieuse (actualité politique, économique, sociale, culturelle), sur la totalité du programme : émissions françaises de Radio Vatican, Radios chrétiennes francophones (RCF – réseau national et international de radios locales), Radio Espérance, Radio Notre Dame, Radio Maria, Fréquence protestante, Radio France Évangile. Nous ne prenons pas en compte ici les innombrables stations évangélistes américaines, dont les contenus parlés et musicaux sont le plus souvent commutables.

On qualifiera de « profanes » les stations areligieuses, quand bien même elles comporteraient ponctuellement des émissions à contenu religieux : stations laïques avec France Culture et la messe dominicale, le culte de l'Église réformée, stations communautaires telles que Radio Orient et les lectures du Coran le vendredi ou Radio Judaica à Lyon avec le cours sur la Torah et le « silence radio » le jour du shabbat de minuit à 17 h 15.

- 4 L'audience de ces stations est restreinte. Aucune ne figure nommément dans le classement d'audience Médiamétrie en libre accès au grand public (novembre 2010). Elles se fondent dans le groupe des 561 radios privées associatives qui se partagent du lundi au vendredi 2,2/82,1 pts d'audience moyenne¹ et 1,6/100 de part d'audience (samedi et dimanche 2,3/67,4 AC et 2,2/100 PDA). RCF à Bourges, par exemple, constate 0,5 point d'audience. Radio Notre Dame annonce (site Internet) 1 point d'audience en Île-de-France. Cependant, le critère quantitatif ne saurait exclure de l'analyse le territoire sonore que composent les radios religieuses. La création des stations catholiques, majoritaires en France, répond à une demande réitérée du Vatican depuis 1957 avec une obligation morale de résultats clairement formulée dans l'instruction pastorale *Communio et progressio*². Or, les propriétés acoustiques ont une incidence sur l'audience parce qu'elles influencent la construction des représentations mentales. Une composante de l'attitude des auditeurs, en particulier de ceux qui, « séparés de l'Église, recherchent inconsciemment un aliment spirituel » (*Communio et progressio*, § 150), dépend de la réaction, favorable ou défavorable, aux effets sonores engendrés par la perception des signaux acoustiques surtout lors d'une première écoute, au moment où il sera décidé de persévérer ou de passer à autre chose.
- 5 Dans l'univers médiatique sécularisé et profane, la relation d'intersubjectivité se déploie horizontalement entre les deux pôles d'une dyade : l'énonciateur et l'auditeur. Mais lorsque le médium prend en charge le message religieux, le lien s'établit entre trois instances : Dieu, l'énonciateur et l'auditeur. Cette triade comporte une dimension verticale, celle de la relation entre le divin et l'humain. Il y a des exceptions où seule la relation verticale s'exprime : ce sont les stations dont l'unique propos et l'unique programme sont la *lectio divina*. Ainsi Radio ZamZam, exclusivement consacrée à la récitation des versets du Coran, dont les effets de vagues vocales contribuent à la puissance hypnotique. Mais généralement, le discours devra satisfaire deux objectifs. D'une part, dire l'omnipotence et l'ubiquité de Dieu, exprimer la transcendance qui suppose une asymétrie radicale de la relation entre le créateur et sa créature. D'autre part, prendre en charge les faits, les événements, l'actualité de l'immanence terrestre, et les interpréter.
- 6 L'appel à la création de stations pour favoriser la prédication et la diffusion de la culture chrétienne, répété dans les encycliques et lettres pastorales, conjugué en France à la perte du monopole d'État en 1981 et plus tard aux possibilités ouvertes par Internet, ont permis l'émergence d'initiatives venant soit d'évêques, soit de groupes de laïcs. L'ouverture favorisant la diversité, le paysage des radios confessionnelles apparaît nuancé selon que les fondateurs ont opté pour l'un ou l'autre des objectifs précités : soit le primat « théophonique » de la transcendance, soit celui des problèmes sociétaux et de la présence chrétienne dans les sociétés actuelles.
- 7 Radio Espérance veut satisfaire le premier objectif. Elle organise la journée autour des trois pôles que sont le rosaire, la messe et la prière en direct. Radio Oméga, ainsi que Radio Maria France, station italienne audible sur le Web, se font une conception plus

strictement liturgique et sermonnaire d'une radio chrétienne que Fréquence protestante, RCF et les stations autonomes de son réseau (Accord, Email) ou Radio Notre Dame, plus ouvertes aux actuelles questions de société et d'éthique traitées par le dialogue, la table ronde, l'interview et l'entretien. La ligne éditoriale des stations catholiques appartenant à ce groupe respecte à la lettre l'instruction pastorale d'« inviter au dialogue », assortie d'une précaution : éviter « un style de communication susceptible de suggérer la domination, la manipulation » (*Aetatis Novæ*, 1992, § 18).

- 8 Cependant, que les stations aient opté pour un contenu surtout ecclésiastique, liturgique, exégétique servi par une énonciation plutôt monologale, ou pour un contenu surtout sociétal, « socio-pastoral » d'énonciation plutôt dialogale, le discours d'ensemble est toujours par définition polarisé par la référence absolue, Dieu. Cette unité confessionnelle semble avoir une incidence majeure sur les propriétés de l'énonciation sonore : il leur faut rendre manifeste l'ubiquité divine. Si la communication sociale et ecclésiale est investie d'une dimension sacrée pour son rôle souhaité « dans la plénitude cachée du Christ glorifié » (*Aetatis Novæ*, § 6), on comprend que les recommandations pontificales et apostoliques sur le nécessaire professionnalisme technique des radios chrétiennes — mais cela vaut pour toutes les émissions religieuses, quelle que soit la religion — se soient succédé depuis l'encyclique *Miranda Prorsus* sur le cinéma, la radio et la télévision (1957). Non seulement la mise en ondes doit éviter des comparaisons défavorables avec les radios profanes à forte audience, mais encore elle doit contribuer à la production « des programmes de radio [...] de qualité excellente, de manière à rendre visibles le message de l'Évangile et la mission de l'Église » (*Aetatis Novæ*, § 31b).
- 9 La « couleur », donnée sensible mais invisible, participe au « mystère de la séduction » radiophonique (Charaudeau, 1997). Elle sollicite et active l'intelligence émotionnelle. Elle doit donc participer à l'expression du mystère de la foi. Dans *Miranda Prorsus*, Pie XII exprimait son admiration pour la radio parce qu'elle permet « d'ouvrir une mystérieuse fenêtre sur le vaste monde » pour peu qu'elle emploie un « art véritable », synthèse de maîtrise technique et de talent artistique. En cela, il explicitait le sentiment de son prédécesseur, Pie XI, qui célébrait la *mirabile invenzione marconiana* en introduction à son allocution radiophonique prononcée lors de l'inauguration de Radio Vatican (février 1931).
- 10 L'attention portée par l'Église à la dimension sonore de l'expression religieuse, comme expression du sacré, relève d'une tradition plus que séculaire. Dans *Miranda Prorsus*, Pie XII cite saint Augustin pour qui la vision subsume l'ensemble des organes sensitifs³ alors que saint Bernard de Clairvaux accorde à l'ouïe la primauté⁴, car c'est par elle que le Verbe pénètre le cœur : *fides ex auditu*. La formule pourrait être la devise de toutes les radios religieuses, qu'elles soient chrétiennes, musulmanes ou juives. De cette position découle la préconisation d'ascèse radicale appliquée à l'architecture cistercienne, afin que nul ornement décoratif, sculpture ou mobilier, ne détourne l'attention vers l'œil et ne vienne altérer l'effet de réverbération propre à sublimer la parole et le chant divins (Larcher, 2003).
- 11 En imposant la nécessité d'une signature sonore propre à ce qui constituait alors, par la prière et la prédication, le lieu de médiation où s'exprimait la vision chrétienne du monde, Bernard de Clairvaux reformule une condition sémiotique connue depuis la haute Antiquité : le choix d'effets acoustiques (plan de l'expression) exprime des valeurs (plan du contenu). Réciproquement, l'expression de valeurs implique des

décisions acoustiques. Pour tout artefact de médiation par le son, acoustique et axiologie sont les deux visages d'un même Janus communicationnel. Ce qu'ignorent, la plupart du temps, les architectes et commanditaires des bâtiments scolaires et universitaires...

- 12 Les radios confessionnelles possèdent, par nature, un avantage sur leurs consœurs profanes. La situation acousmatique en général est détentrice de force émotionnelle cependant que la répétition des programmes ritualise la journée, la semaine, organise le monde et rassure l'auditeur. Cela vaut pour toute radio. Mais la thématique religieuse vient redoubler pour le croyant, voire, on peut le supposer, pour l'agnostique la sollicitation de l'imaginaire puisque la transcendance est invisible et que son expression est symbolique. En même temps, le rituel liturgique véhicule, jour après jour, cette axiologie très particulière. La conjonction de ce médium, la radio, et de ce contenu, la religion et la spiritualité, permet donc d'économiser les efforts de rhétorique sonore à des fins de représentation et de symbolisation.
- 13 La conséquence est que la signalétique des radios religieuses peut rester, par rapport aux radios généralistes ou thématiques musicales, peu chargée. On constate l'absence totale de ritournelles publicitaires (*jingles*), la rareté des *gimmicks* (séquences sonores récurrentes), la présence restreinte de virgules (enveloppes musicales courtes) et la modestie des indicatifs. Les séquences longues telles que les monologues ou les interviews approfondies ne sont pratiquement jamais segmentées, pas plus que les informations d'actualité ne sont séparées les unes des autres par des coupures publicitaires et leurs *jingles*. Pour l'oreille habituée aux radios commerciales qui clignotent sans interruption, l'absence est saillante.
- 14 La surcharge signalétique s'impose dans les stations qui valorisent la rapidité du tempo, la brièveté et le grand nombre des séquences successives. Engendrant un effet de synecdoque, celles-ci favorisent l'organisation perceptive : l'identification, donc la sélection, donc le tri informationnel. En effet, elles évitent en principe, mais tout en y contribuant parfois, les effets de rémanence liés au pilonnage publicitaire. La rémanence peut en effet s'avérer contre-productive : si le son disparu reste en mémoire, il masquera l'attaque de l'enveloppe sonore suivante. Dans l'ensemble, « la médiatisation sonore est devenue tellement présente partout et en tout moment qu'elle produit un véritable masque sonore cérébral qui rend toute relative la captation des émissions particulières » (Augoyard et Torgue, 1995 : 85) et rend nécessaire la présence de la signalétique. Le tempo des stations confessionnelles étudiées ici relevant d'une tout autre stratégie, qui est celle de la lenteur, il n'impose qu'un usage modéré d'emblèmes sonores. On notera celui de Radio Vatican, suite de timbres carillonnant en premier plan sur fond orchestral, qui rappelle soit les cloches, soit la clochette de l'officiant pendant la messe : emblème universel, compréhensible quel que soit le pays de diffusion et la langue de ce pays.
- 15 Peu d'emblèmes, mais paradoxalement une forte empreinte sonore. « L'empreinte sonore caractérise une communauté, son unique ou qui possède des qualités qui le font tout particulièrement remarquer ou prendre en considération par les membres de cette communauté » (Schafer, 2010 : 32). Celle-ci tient à des écarts avec les stations commerciales perceptibles aussi bien à l'écoute régulière (longue durée) qu'en primo-audition, et qui laissent moins un sentiment d'absence que l'impression « en creux » d'une non-présence positive. La série des « moins » par rapport à une identité référentielle peut engendrer le « plus » d'une autre identité.

- 16 À l'absence relative de signalétique, il faut ajouter trois « créneaux ». D'abord, la très faible fréquence de variétés françaises et anglo-saxonnes, avec pour corollaire l'absence de la novlangue en usage dans les stations thématiques musicales (Skyrock, Fun Radio, RTL2, etc.). Le créneau est rempli par la musique sacrée, la musique classique, les chants de louange en français et du gospel (notamment Radio France Évangile). Ensuite, la rareté des plateaux à plusieurs participants dont les prises de parole se recouvrent et altèrent la qualité du rapport signal/bruit. Sont privilégiés les monologues et les dialogues sur le modèle question-réponse. Enfin, l'absence de retransmissions sportives, de leur couleur sonore ainsi que des effets induits de dramatisation : tempo très vif et exclamatif du commentaire, modulations de l'amplitude par crescendo suivi de decrescendo (effets de vague) émises à la fois par la rumeur de la foule et la voix du journaliste selon l'évolution du jeu. Ajoutons le fréquent « effet téléphone » par filtrage des graves. Si effets de vague ou « rythmes extra-musicaux » (Chion, 2010) il y a, ils apparaissent pendant la transmission des cérémonies religieuses au moment du sermon, des prières et des chants, ou encore pendant la prédication publique à l'occasion de rassemblements de fidèles.
- 17 Le déficit d'exclamations, de polyphonie, de variations d'amplitude autres que celles inhérentes à la musique sacrée et à la louange est remarqué par l'auditeur habitué à circuler sur la bande FM. Il contribue, en première instance, à la configuration de cette empreinte. Il a pour effet mnémo-perceptif de minimiser l'effort de sélection des unités et ensembles sonores jugés porteurs de sens, il dispense l'auditeur de l'« effet cocktail » qui consiste à focaliser l'attention sur l'une ou l'autre des unités sonores dans un environnement à plusieurs sources d'intensité égale. Cependant, il n'est pas besoin d'enquête qualitative pour admettre que cette modération dans le recours aux figures sonores sera reçue ou bien comme un dépouillement propice à la réflexion morale autant qu'à l'envol spirituel, ou bien comme une austère grisaille peu attractive à la comparer avec les « pages en couleur » des stations commerciales.
- 18 Autre facteur d'identité, la gestion du fond, dont la grandeur pertinente est celle de la durée. Observons d'abord que la tendance est marquée à ralentir le débit vocal, à l'exception peut-être de la prédication évangéliste, d'autant que la parole lue, qui stylise l'émotion, concurrence la parole spontanée. Constatons ensuite que la longueur de la majorité des émissions et des prises de parole individuelles contraste avec le système de séquences brèves, de coupures, voire de chevauchements de plans sonores propres aux stations commerciales. Si les émissions consacrées à la vie chrétienne dans la cité ou à l'exégèse dépassent rarement 5 minutes sur Radio Oméga, elles peuvent atteindre 15 minutes (monologues) sur Radio Espérance, avec une moyenne de 8 à 10 minutes sur Radio Notre Dame. Les célébrations liturgiques, dont le chapelet, atteignent, voire dépassent les 60 minutes. L'ensemble des interventions parlées se caractérise par le déploiement discursif sans interruption. Le tempo à « basse fréquence » du discours laisse place à la respiration, aux silences, ce en quoi il se différencie des compressions discursives habituelles sur les grandes radios commerciales.
- 19 La logique de déploiement s'exprime également par les représentations spatiales inhérentes à la perception de deux effets acoustiques : celui de la compression et celui de la réverbération. Contrairement aux pratiques majoritaires des dix premières stations classées par Médiamétrie, la tendance générale de la mise en ondes n'a pas systématiquement recours à la compression, c'est-à-dire à la recherche d'une égale

intensité entre les sources proches et lointaines. Lorsqu'elle est utilisée, elle reste modérée. Par conséquent, les stations observées ici conservent les différents plans propres au message source. Il est vrai que le procédé d'écriture dominant est, comme signalé *supra*, celui du monologue et du dialogue en studio, sources ponctuelles sur fond neutralisé. La profondeur du champ sonore s'exprime lors des retransmissions de prédication publique en extérieur ainsi qu'au moment des célébrations dans l'église, plus rarement le temple. Les pleurs ou les cris des enfants pendant la messe, qui surgissent des profondeurs lointaines de la nef, en sont une bonne illustration.

- 20 L'élément central du discours ecclésiastique était et reste la messe, puisque celle-ci remémore et réalise le mystère central du christianisme, la présence réelle du Christ par l'Eucharistie. La création de Radio Vatican avait pour objectif de permettre la diffusion au plus loin de la parole de l'Église et la participation des éloignés et des malades à la liturgie dominicale. La retransmission de la messe est donc, la séquence dominicale de France Culture mise à part, un contenu à fort marquage identitaire. La profondeur du champ sonore est l'une de ses caractéristiques. Une autre est la réverbération, effet majeur également désigné comme « effet cathédrale ». Préconisé par saint Bernard (voir *supra*), il a traversé les siècles et constitue l'effet sonore de référence.
- 21 La réverbération « est liée aux grands rassemblements rituels et solennels dans les cathédrales et les grottes sacrées ». Elle crée une enveloppe qui active « le sentiment du collectif et l'échange de la communication sociale » ainsi que « la perception de la présence de quelque chose ou de quelqu'un à côté de soi » (Augoyard et Torgue, 1995 : 124). Elle sollicite donc la conscience d'une communion aussi bien entre les participants qu'entre le fidèle et l'objet de son culte, fidèle présent dans l'église, mais également auditeur à distance. Même si la réverbération peut affecter l'intelligibilité du vocal et du tonal, la situation acousmatique exerce pleinement sa fonction : rendre sensibles le lointain – la communauté des participants pour l'axe horizontal de la mise en relation – et l'invisible – la Trinité et sa puissance transcendante pour l'axe vertical. En somme, la réverbération renforce une caractéristique essentielle de la réalité sonore : l'ubiquité. Elle s'avère donc particulièrement efficiente à rendre sensible, pour les croyants, l'ubiquité de la présence divine.
- 22 Ces quelques observations tendent à confirmer méthodiquement l'impression spontanée : il existe effectivement un champ de présence propre aux stations confessionnelles, défini par des contenus, qu'il n'y avait pas lieu de détailler ici, et par un système expressif singulier. Celui-ci se construit en infraction aux règles d'énonciation radiophonique les plus courantes, soit par manque de professionnalisme, soit par choix délibéré. La caractéristique majeure du champ de présence radiophonique et religieux est la prédilection pour l'extensité : temporelle avec des durées très longues en regard des normes de l'univers radio, spatiale avec les effets de profondeur de champ et de réverbération jugés majoritairement malvenus dans cet univers.
- 23 La religiosité radiophonique repose sur la cohésion des valeurs et de l'expression sonore qui doit réaliser leur *mode de présence*. Deux instances sémiotiques doivent être exprimées : la visée d'un perfectionnement sur terre, individuel et collectif, et la saisie par les fidèles de la présence transcendante (Fontanille, 1999). L'instance de la visée correspond à une obligation : parvenir, pas après pas, dans les difficultés et les pièges, à un accomplissement moral et spirituel conforme aux valeurs chrétiennes. Le rythme à

basse fréquence, majoritaire dans les programmes étudiés ici, affirme la progressivité de chaque parcours individuel et du parcours de l'humanité. Il faut arriver à l'amélioration, de même que l'auditeur est invité à persévérer dans son attention jusqu'à la fin du discours, alors que celui-ci se déploie lui-même progressivement, en autant d'étapes qu'il paraît nécessaire à son énonciateur. La valeur de lenteur associée au découpage en unités formatées par la longue durée est inhérente à la visée d'un avènement.

- 24 Le mode d'efficiencia « parvenir » est donc celui qui prime, par opposition à celui qui focalise le projet central du système médiatique : le mode « survenir » (Zilberberg, 2011). Le « survenir » se caractérise par la célérité de l'événement, de l'inattendu qui surgit, de sa transmission aux médias, de la parole médiatique elle-même avec pour manifestation l'accélération du tempo et les nombreuses démarcations puisqu'il faut rendre compte de tout en même temps. Dans l'événement qui survient réside la valeur première des radios généralistes et des thématiques d'information parce qu'il permet le scoop et répond à l'une des attentes de ce sujet indéfini mais réel qu'est le « grand public » : le charme de la surprise.
- 25 Les radios confessionnelles exercent un charme d'un autre ordre, à quoi tient de manière décisive leur radiogénie. Ce charme agit par la couleur sonore des célébrations. Les manifestations sonores produites dans ces circonstances — vagues vocales et tonales, profondeur de champ, résonances et tout particulièrement réverbération — deviennent les garants de la présence invisible. Elles affirment et confirment pour les fidèles l'éclat du sacré, tout en favorisant le sentiment d'appartenance à la communauté par la communion.
- 26 Reste à découvrir comment évolueront les radios chrétiennes, en particulier celles du réseau SIGNIS⁵. La radiogénie analysée ici semble convenir à des auditeurs dont la pyramide des âges est vraisemblablement à l'image de celle de la presse religieuse en France : inversée. La question se pose de savoir si les structurations sonores actuelles résisteront à d'éventuelles stratégies de développement vers de nouveaux publics, si le fondement dogmatique possède une plasticité suffisante pour soutenir des habillages sonores d'aspect plus séculier, pour renouveler la « communauté acoustique » (Schafer, 2010) sans perte de l'identité originaire.

BIBLIOGRAPHIE

- AUGOYARD, Jean-François et Henry TORGUE (1995), *À l'écoute de l'environnement. Répertoire des effets sonores*, Marseille, Parenthèses.
- CHARAUDEAU, Patrick (1997), *Le discours d'information médiatique*, Paris, Nathan.
- CHION, Michel (2010), *Le son. Traité d'acoustologie*, Paris, Armand Colin.
- FONTANILLE, Jacques (1999), *Sémiotique du discours*, Limoges, Presses universitaires de Limoges.

GUIGANTI, Bruno, *Radiotopie et habillage sonore*, [En ligne]. <http://joy.nujus.net>. Page consultée le 19 octobre 2012.

LARCHER, Hubert (2003), *L'acoustique cistercienne et l'unité sonore*, Méolans-Revel, Désiris.

SCHAFER, Raymond Murray (2010), *Le paysage sonore*, traduit de l'anglais par Sylvette Gleize, Marseille, Wildproject-Domaine sauvage.

ZILBERBERG, Claude (2011), *Des formes de vie aux valeurs*, Paris, Presses universitaires de France.

NOTES

1. L'audience moyenne est « le pourcentage d'individus regardant une émission à chaque instant, en moyenne, sur la durée d'émission » (source : www.mediametrie.fr). L'unité de calcul est le point, qui correspond à 1 % de la population de la zone de diffusion touchée.
2. Conseil Pontifical pour les Communications Sociales, 1971, § 126-134. Les encycliques et pastorales sont accessibles sur www.vatican.va.
3. *Summa Theologica*, I, question 67.
4. Sermon XXVIII sur le *Cantique des cantiques* : *De la noirceur et de la beauté de l'Époux. Prerogatives de l'ouïe sur la vue en ce qui concerne la foi*, in MIGNE, *Patrologia Latina*, t. 183, p. 924.
5. Association catholique mondiale pour la communication (www.signis.net).

RÉSUMÉS

L'auteur cherche à définir les propriétés sonores propres aux radios chrétiennes, principalement catholiques. La première partie de l'article se fonde sur l'étude historique des encycliques et des lettres pastorales du Vatican depuis l'inauguration de Radio Vatican et la seconde partie relève de la sémiologie du son. L'auteur cible les deux caractéristiques principales qui rendent compte de la relation à la transcendance divine : la prédilection pour les longues durées et des effets sonores tels que la réverbération.

The author seeks to identify the specific sound properties of Christian, and in particular Catholic, radio stations. He first presents an historical overview of the Vatican's encyclicals and pastoral letters since the inauguration of Vatican Radio. He then follows with a brief section on the semiology of sound. Two key features account for establishing a relationship with divine transcendence : sound effects such as reverberation and a predilection for long broadcasting time spans.

El autor intenta definir las propiedades sonoras relativas a las radios cristianas, particularmente las católicas. La primera parte del artículo se basa en el estudio histórico de las encíclicas y las cartas pastorales del Vaticano desde la inauguración de la Radio Vaticano. La segunda parte, hace referencia a la semiología del sonido. El autor se centra en las dos características principales que explica la relación a la trascendencia divina, es decir, la predilección por los tiempos prolongados y los efectos sonoros tales como la reverberación.

INDEX

Palabras claves : discurso religioso, efectos sonoros, radiodifusión, semiótica, sinología

Mots-clés : discours religieux, effets sonores, radiodiffusion, sémiotique, sonologie

Keywords : radio broadcasting, religious discourses, semiotics, sound effects, sound studies

AUTEUR

GÉRARD CHANDÈS

Gérard Chandès est professeur en sciences de l'information et de la communication à l'Université de Limoges. Cette étude s'inscrit dans un programme de recherche en sémiologie et sémiotique du son conduit en partenariat entre l'Université de Limoges (Centre de recherches sémiotiques) et la Fondation La Borie en Limousin, « lieu de création pour la musique et les arts du son » (www.fondationlaborie.com). Courriel : gerard.chandes@unilim.fr

La photographie au service de l'Église

Images de la Grotte de Lourdes (1858-2010)

Sylvaine Guinle-Lorinet et Paul Bernadou

- 1 L'Église-institution est au service de l'Évangile, qu'elle a la charge de transmettre le plus largement possible. À cette fin, elle sait adopter les médias contemporains pour mieux diffuser le message aux sociétés auxquelles elle le destine. Ainsi de la photographie, des origines de Lourdes à aujourd'hui, où pèlerins et touristes prennent des images grâce à leur appareil numérique ou à leur téléphone portable, où le service de communication des sanctuaires et les archives conservent des milliers de clichés.
- 2 Aujourd'hui, Lourdes est passée à l'heure de la Toile. À tout moment, l'internaute peut se connecter sur le site des sanctuaires¹ ; plusieurs *webcams* installées à des endroits divers lui permettent de s'engager dans un pèlerinage virtuel. Dès la page d'accueil, l'internaute reçoit en direct sur son écran l'image de la Grotte. Comme l'explique fort bien Matthias Terrier², il peut s'imprégner du paysage sonore des lieux : cantiques, prières ou... silence. L'internaute devient « webpèlerin », simultanément dans son bureau ou son salon et à la Grotte. Le message de Lourdes reste le même, son effet est massif³ ; il s'inscrit toujours dans un paradoxe : le temps immédiat de la connexion et le temps long de la prière, le temps du quotidien et le temps du divin.
- 3 En associant la démarche de l'historien à celle de l'anthropologue de la communication, nous proposons de décrypter la manière dont les autorités ecclésiastiques adaptent le message de Lourdes à des époques et des publics variés, en livrant des images différentes d'un lieu qui évolue sur plus d'un siècle et demi.

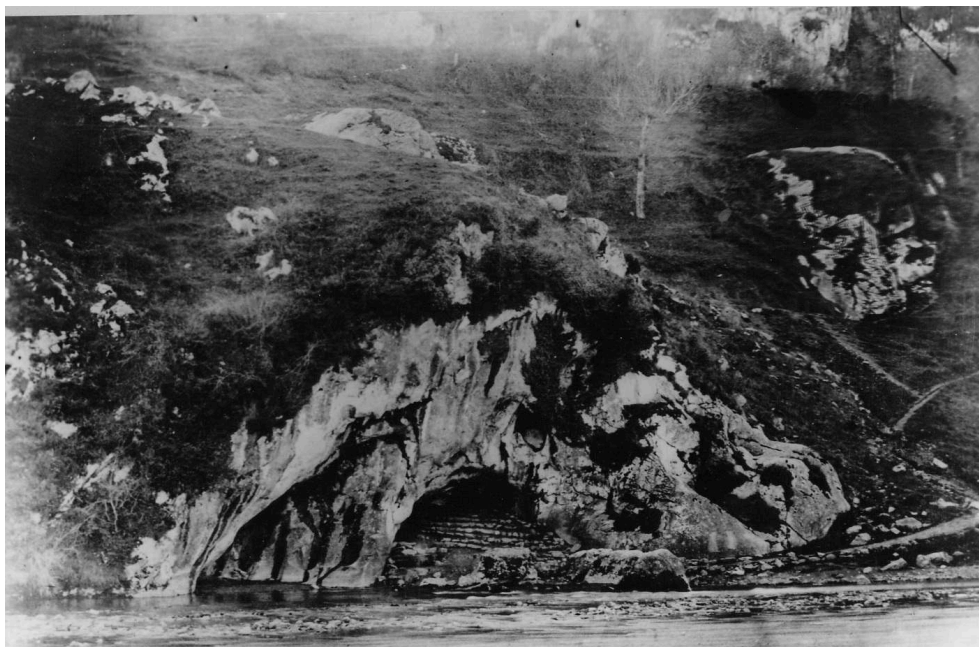
Quelques remarques préliminaires

- 4 Sur le plan géographique, la ville de Lourdes, qui compte aujourd'hui environ 16 000 habitants, se situe dans le piémont pyrénéen français, au sud-ouest du département des Hautes-Pyrénées (voir annexe). Elle occupe une ancienne cuvette glaciaire creusée par le glacier dit du gave de Pau, puis par le gave lui-même. Le centre-ville, que les Lourdais

appellent ville haute, est dominé par un château-fort médiéval perché sur un éperon calcaire. La ville basse est celle des sanctuaires de Notre-Dame de Lourdes, des hôtels et des boutiques de souvenirs. Les sanctuaires, qui couvrent aujourd'hui un domaine de plus de 50 hectares, se sont étendus à partir de la grotte de Massabielle, en bordure du gave de Pau, à l'ouest de la ville. C'est précisément là qu'en 1858 éclate l'affaire Lourdes : une jeune fille de ce bourg pyrénéen⁴, Bernadette Soubirous, déclare voir quelque chose à la grotte de Massabielle, un endroit isolé près du gave. Les curieux se pressent ; les autorités civiles s'émeuvent, du maire au ministre de l'Intérieur, du procureur au garde des Sceaux, jusqu'à l'empereur Napoléon III... En 1862, l'évêque du diocèse de Tarbes reconnaît la réalité des apparitions mariales. Lourdes semble confirmer aux yeux des fidèles la proclamation, en 1854, du dogme de l'Immaculée Conception (Boufflet et Boutry, 1997) ; il deviendra l'un des sanctuaires les plus importants du monde catholique.

- 5 La photographie se développe en même temps que Lourdes ; la carte postale prendra le relais pour porter dans le monde entier des images du sanctuaire marial. Parmi les centaines de photographies qui donnent à voir Lourdes, il est possible de dégager des thèmes privilégiés, dont le premier se réfère au cœur même du sanctuaire, la Grotte. À chaque grande période de son histoire correspond une image précise de la Grotte, créée ou récupérée par le magistère, véhiculée par la photographie. Trois seulement sont ici sélectionnées⁵, mais elles correspondent, avec de légères variantes, à des centaines de pièces. Ces trois clichés sont tirés de la collection de monsieur Jean Labourie, qui a rassemblé méthodiquement et depuis fort longtemps photographies et cartes postales sur Lourdes, la ville et les sanctuaires. De l'avis même des collectionneurs et des responsables de fonds d'archives, sa collection est l'une des plus remarquables et des mieux documentées ; elle l'amena à participer à la rédaction de nombreux articles sur Lourdes et le conduisit pendant une partie de sa vie professionnelle à exercer les fonctions d'archiviste de la ville.
- 6 Par ailleurs, trois grands types de collections existent sur place. D'abord, celles des premiers photographes et créateurs de photographies à Lourdes, notamment Viron et Lacaze, dont les descendants animent toujours des studios ; leurs fonds, cependant, n'ont pas toujours été conservés dans de bonnes conditions. Ensuite, les congrégations religieuses installées à Lourdes possèdent leurs collections, liées à leur vie propre. Enfin, et surtout, les sanctuaires Notre-Dame de Lourdes ont aujourd'hui un service de communication qui produit photographies et vidéos ; le service des archives quant à lui conserve un grand nombre de supports photographiques, des origines à nos jours (plaques de verre, plaques stéréoscopiques, tirages noir et blanc, tirages couleur, négatifs, diapositives, films fixes, photographies numériques)⁶.

La grotte avant la Grotte



Un lieu sauvage

- 7 La photographie livre, au premier plan, l'image d'une eau en mouvement, rivière assez large dont on distingue mal les berges. Il s'agit du gave de Pau, affluent de l'Adour, qui arrose Lourdes. Au second plan se détache une colline rocheuse, couverte d'arbres, d'arbustes et de broussailles, percée en son flanc d'une ouverture en partie masquée par la végétation. Cette ouverture, c'est celle de la grotte de Massabielle, un trou de rocher à l'écart de la ville, là où le gave et le canal de Savy se rejoignent.
- 8 La photographie ne donne à voir aucun sentier, aucune route, aucune réalisation ou présence humaine. Elle offre au regard un lieu désolé, sauvage, où la grotte se révèle comme le plus ancien, le plus naturel, le plus simple des abris, où apparaissent divers éléments du tableau d'un monde originel, un monde minéral et végétal qui ne doit rien à la main de l'homme : le rocher, la végétation, l'eau vive.
- 9 Ce cliché est pris par un opérateur qui se trouve à quelques dizaines de mètres de la grotte, sur la rive droite du gave ; le temps de pose est alors assez long et le cadrage dénote la volonté de montrer la grotte dans son environnement le plus proche. D'autres photographies, en plan plus large, révèlent la silhouette du château-fort qui domine la petite ville, à l'est de la grotte.

Un site païen

- 10 Cette photographie, qui donne à voir avant tout une grotte au bord d'un torrent, se veut neutre. Il s'agit, pour la personne qui a pris le cliché, de saisir un lieu précis, dans une démarche d'ordre géographique ou ethnographique, quasi scientifique donc, en le fixant peut-être pour ceux qui ne peuvent se déplacer.

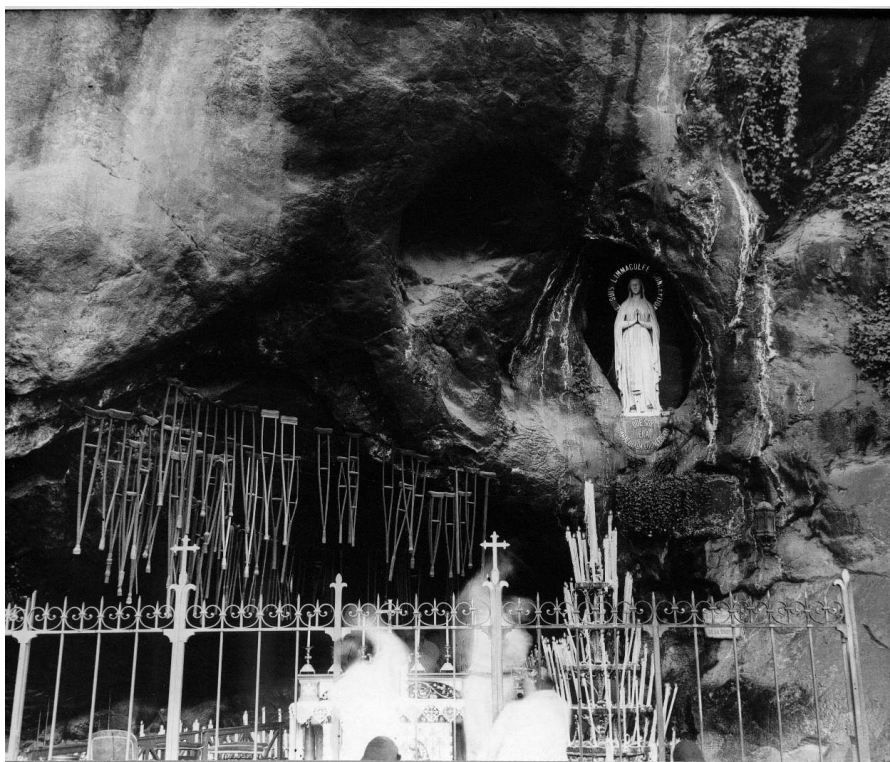
- 11 Celui qui contemple cette vue du site de Massabielle est conduit à éprouver certaines émotions : angoisse, peur, sens du mystère. Le photographe a-t-il souhaité susciter ces réactions ? Il est difficile de le dire, d'autant plus qu'il faut faire la part des conditions naturelles : la photographie a été prise en hiver, ou au tout début du printemps, à un moment où la luminosité est assez faible. Les contingences techniques – temps de pose, contraintes du développement – influent aussi sur la qualité du cliché.
- 12 Toutefois, il convient de souligner que les premiers à regarder cette photographie furent des Pyrénéens, tout imprégnés de l'imaginaire montagnard, où la roche, l'eau, la végétation jouent un grand rôle. Les voyageurs qui visitent les Pyrénées au XIX^e siècle soulignent dans leurs écrits le maintien de rites très anciens et raillent la naïveté des autochtones, qu'ils présentent comme les Indiens de la France. Pierres et rochers sont vénérés : des bouquets de fleurs sont déposés au pied des menhirs ou sur la table des dolmens par des femmes venues prier pour un amant ou demander la grâce d'être mères. Les croyances magiques attachées aux eaux sont tout aussi vivaces ; ainsi, un peu partout, le soir de la Saint-Jean, la population se réunit près des sources et recueille une eau à laquelle elle attribue des vertus particulières (Soulet, 2004).

Un lieu porteur d'avenir ?

- 13 La photographie peut être rapprochée d'autres documents, gravures ou lithographies, qui campent une grotte éloignée de la réalité, semblable à un utérus, une matrice. La grotte, la caverne, comme la roche, témoignent de la nature féminine d'un monde premier, originel ; ouverture vivante, elles renvoient à la mère. La grotte se trouve au premier rang des valeurs matricielles. Dans la symbolique des rêves par exemple, elle renvoie à « un espace-temps sans archives accessibles que fut le séjour intra-utérin » (Romey, 2005, p. 324).
- 14 Dans la dynamique onirique, ce symbole assure au moins trois fonctions. Tout d'abord, la grotte de renaissance, qui s'offre comme le lieu d'expression d'un épisode de renaissance psychique. Ensuite, la grotte initiatique que le rêveur ou la rêveuse doit atteindre pour y recevoir la révélation d'une valeur essentielle (Bernadette Soubirous traversera l'eau pour atteindre la grotte ; elle affirmera avoir vu, puis les jours suivants, avoir reçu plusieurs messages). Enfin, la grotte au trésor où s'établit un rapport nouveau aux valeurs de l'avoir et de l'être (à Lourdes, Bernadette Soubirous appartient à l'une des familles les plus pauvres de la petite ville, elle n'a rien, elle n'est rien, mais l'Église catholique considère qu'elle a été choisie ; elle en fera une sainte en la béatifiant le 14 juin 1925, puis en la canonisant le 8 décembre 1933)⁷.
- 15 Toutes ces composantes symboliques liées à la grotte sont renforcées par celles de l'eau, présente au premier plan de la photographie. Les eaux vives, tumultueuses, renvoient aux origines de la vie ; elles évoquent à la fois un moyen de purification et un agent de régénération ou de guérison... Pour celui qui connaît les récits⁸ que fit Bernadette Soubirous des événements du 11 février 1858, il faudrait ajouter le vent. La jeune fille déclara en effet que, pour rejoindre ses deux compagnes, Toinette et Jeanne, elle préféra se déchausser pour traverser l'eau ; elle entendit alors comme un coup de vent (Laurentin, 1957) qui lui fit lever la tête en direction de la grotte... Le vent appartient aux forces naturelles ; mais, invisible et imprévisible, il est pour l'homme de foi représentation d'un souffle divin⁹, acceptation de se laisser conduire par l'Esprit.

- 16 Cette première photographie ne comporte aucune date, mais elle est certainement réalisée au mois de février ou mars 1858. Avant le 11 février 1858, il n'y a en effet guère de raison de photographier ce site, où les porcs de la commune pâturent l'été, où se rendent les plus pauvres pour ramasser du bois mort, où se retrouvent aussi, selon la rumeur lourdaise, certains couples illégitimes. Mais les événements deviennent une affaire ; les autorités civiles se concertent ; le maire, le commissaire de police, le procureur s'émeuvent, enquêtent, se demandent s'il ne faudrait pas interdire l'accès à la grotte ; les agents municipaux et la maréchaussée de l'arrondissement sont mobilisés pour maintenir un ordre menacé. Il importe alors de fixer le lieu pour la postérité. Peu à peu en effet, les habitants de Lourdes et des villages voisins viennent sur place pour se rendre compte, pour « voir » ; l'historien bien entendu n'a pas à se prononcer sur la réalité des apparitions, il constate que les foules se déplacent et croient. Ainsi, la première photographie permet de découvrir un lieu sauvage, originel, à fortes résonances païennes, qui est aussi un lieu matriciel, sur le point d'enfanter. La grotte est porteuse de la Grotte ; c'est sous l'objectif du photographe que se prépare ou se produit la métamorphose.

La Grotte, au cœur du pèlerinage



Un sanctuaire

- 17 Sur ce deuxième cliché, la grotte de Massabielle apparaît comme un lieu protégé, fermé de hautes grilles de fer forgé qui délimitent un espace clos. Le lieu est sanctuarisé. Il porte la marque de l'Église catholique et des événements qui se sont déroulés en 1858, reconnus comme authentiques quatre ans plus tard par M^{gr} Laurence, évêque du diocèse de Tarbes. Le 18 janvier 1862, ce dernier publie un mandement qui porte

jugement sur les apparitions : il reconnaît dans les événements de Lourdes « le doigt de Dieu » et proclame que « l'Immaculée Marie, Mère de Dieu, a réellement apparu à Bernadette Soubirous, le 11 février 1858 et jours suivants au nombre de dix-huit fois, dans la grotte de Massabielle ». Ce texte constitue la charte de fondation de Lourdes (Billet, 1971).

- 18 Les autorités ecclésiastiques peuvent désormais aménager le site. M^{gr} Laurence fait acheter la prairie de Savy, pour permettre de descendre plus facilement jusqu'à la grotte ; de nouveaux chemins sont tracés. L'évêque demande l'autorisation de repousser le gave afin d'installer un parvis devant la grotte, ce qui sera accordé à son successeur en 1874. La première procession, au sens liturgique du terme, se déroule le 4 avril 1864, à l'occasion de la bénédiction solennelle de la statue de la Vierge, réalisée par le sculpteur lyonnais Fabisch ; elle réunit plus de 10 000 personnes. Deux ans plus tard, le 21 mai 1866, la seconde procession de même type rassemble de 40 000 à 50 000 personnes pour la première messe célébrée devant la grotte, où l'on a installé un autel (Billet, 1971). Grilles, statue, autel sont visibles sur la photographie.

Un lieu théâtralisé ?

- 19 Cette photographie est souvent reproduite avec des variantes qui montrent des pèlerins, souvent des femmes, à genoux, en prière, devant la grotte. Le site apparaît comme un lieu théâtralisé. Les grilles rappellent les barrières en bois installées entre le 14 juin et le 5 octobre 1858 pour empêcher les gens de venir sur place prier et déposer des offrandes. Les grilles ont donc valeur d'obstacle ; par là même, elles incitent à un mouvement dirigé de l'extérieur vers l'intérieur, un mouvement du monde vers l'intimité du sanctuaire. Les grilles séparent la « scène » des apparitions du lieu où peut se tenir le public des fidèles ; le photographe donne donc à voir une sorte de scène de théâtre, un lieu de rapport entre acteurs et spectateurs.
- 20 La Grotte devenue une scène de théâtre s'inscrit dans le combat contemporain des deux France, l'une tournée vers la raison, le progrès, avec comme fer de lance la médecine, l'autre vers la foi, mais qui, avec l'instruction des guérisons de Lourdes, occupe aussi le terrain médical. Le combat des deux France mènera à la séparation de l'Église et de l'État en 1905, avant que la Première Guerre mondiale ne fonde l'Union sacrée. Ces deux France ont leurs héros et leurs hérauts, qui tous utilisent les moyens de communication de leur temps. Ainsi, le fondateur de la neurologie moderne, Charcot, présente dans ses cours des malades, souvent des femmes, dont les photographies sont diffusées ; il est mis en scène dans un tableau de Brouillet, *Une leçon de Charcot à la Salpêtrière* (1887). Le D^r Boissarie, second médecin à la tête du Bureau des constatations médicales des sanctuaires, organise, lui, au Cercle du Luxembourg, une conférence, ce dont rend compte en images *Le Pèlerin* du 9 décembre 1894 (Harris, 2001) ; il y présente plusieurs malades guéris à Lourdes, des femmes en majorité. De même que Charcot fait paraître de nombreux articles illustrés dans la *Nouvelle iconographie de la Salpêtrière*, de même l'Église catholique fait photogrophier Bernadette Soubirous¹⁰ et les « miraculés ».

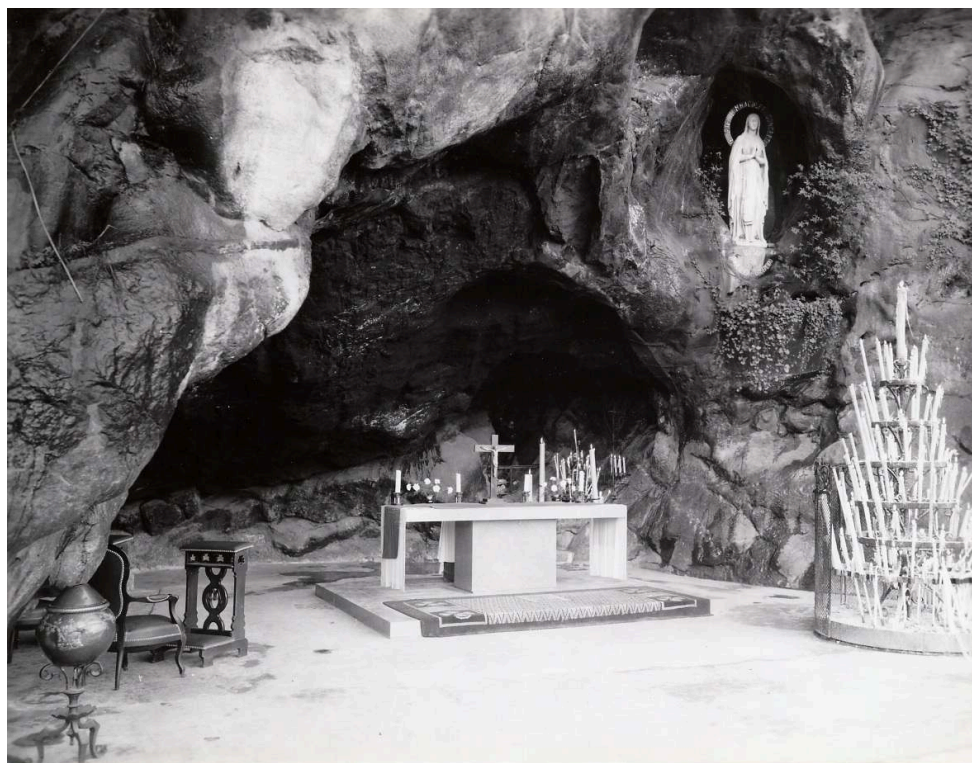
Un lieu où s'opèrent des miracles ?

- 21 La photographie révèle donc un lieu théâtralisé ; y contribue le fait que sur les parois de la grotte sont suspendues des béquilles, bien visibles de l'extérieur. Elles sont

accrochées comme des ex-voto, comme autant de preuves de guérison ; elles renvoient au pèlerinage et à la présence des malades. Permettant l'appui, le soutien, comme les bâtons de pèlerin, ces béquilles évoquent symboliquement la longue succession de pas, de haltes, d'obstacles qui constituent le pèlerinage, maintenant bien ancré à Lourdes, et ce, même si l'on y vient fréquemment en train. Les béquilles représentent l'une des caractéristiques de ce sanctuaire, la présence et la souffrance des malades, qui « n'ont jamais manqué à Lourdes » (Billet, 1971) : au début, des voitures à cheval les conduisent jusque devant la grotte ; le National organise ensuite un véritable accompagnement des malades.

- 22 Abandonnées à la grotte, les béquilles symbolisent aussi ce qui a souvent « retenu l'attention » (Billet, 1971) : le miracle. Dès le temps des apparitions, tous ceux qui venaient à Massabielle des villages alentour ont pris l'habitude d'utiliser l'eau de la source mise au jour par Bernadette Soubirous le 25 février 1858, en lotion, en boisson, et des guérisons se seraient produites, consécutives ou non à l'usage de l'eau. En 1860, date à laquelle la commission canonique rend son enquête, sept cas ont été reconnus à la fois par la médecine et par l'autorité ecclésiastique compétente puis, les guérisons se multipliant, un organisme de contrôle, le Bureau des constatations médicales, est mis en place en 1882. Sur ces guérisons miraculeuses, les passions se déchaînent, bien révélatrices de l'opposition des deux France au tournant du XX^e siècle. Ainsi, en 1891, un Zola s'interroge et ne peut se défaire de son regard critique, tandis que quelques années plus tard, en 1903, un Alexis Carrel rend hommage au sérieux du contrôle...

Un retour aux origines



Une grotte dégagée

- 23 La troisième photographie livre au regard une grotte transformée. Les grilles ont été ôtées, les béquilles et autres cannes aussi. Seuls se dressent visibles de loin des éléments stables : la statue de la Vierge dans le creux du rocher, un autel, bloc de pierre quasi brut. Ils s'accompagnent de pièces mobiles qui pourraient être ôtées facilement au besoin : prie-Dieu, crucifix, décoration florale, luminaire garni de cierges.
- 24 En suivant une allée délimitée par des cordes ou des barrières, les pèlerins peuvent désormais entrer dans la grotte elle-même, se glisser le long de la paroi en passant derrière l'autel, comme ils le feraient en empruntant le déambulatoire d'une église. Lorsqu'ils se trouvent à l'intérieur de la grotte, ils peuvent découvrir au sol un élément invisible sur la photographie : une plaque de verre recouvrant la source que la jeune Bernadette Soubirous mit au jour le 25 février 1858.

Des travaux importants

- 25 La photographie témoigne des agencements qui ont été entrepris à Lourdes sous l'épiscopat de M^{gr} Théas (Guinle-Lorinet, 1993). En fait, les autorités ecclésiastiques n'ont jamais cessé d'aménager le sanctuaire marial, pour permettre un accès aisé au lieu et l'accueil de foules nombreuses. Ainsi, des années 1880 aux années 1930, notamment sous les épiscopats de M^{gr} Billère et de M^{gr} Schoepfer¹¹, les réalisations se sont multipliées : percement du boulevard de la Grotte et érection du pont Saint-Michel, construction de la basilique du Rosaire, de l'abri des Pèlerins, de l'hôpital Notre-Dame des Douleurs et de l'asile Notre-Dame, permettant l'hébergement des malades, mise en place de la pénitencerie, du chemin de Croix, de la résidence des chapelains¹².
- 26 Placé à la tête du diocèse et du sanctuaire en 1947, M^{gr} Théas doit préparer les cérémonies du centenaire des apparitions qui se tiendront en 1958. En raison du développement de l'automobile, puis des transports aériens, des foules plus nombreuses qu'auparavant sont attendues. L'évêque entreprend donc la construction d'un grand abri, susceptible de recevoir 20 000 personnes ; ce sera la basilique Saint-Pie X.
- 27 Évêque du centenaire, P.-M. Théas a en outre le souci d'inscrire son action dans le sillage de celle de M^{gr} Laurence, l'évêque des apparitions. Aussi cherche-t-il à renouer avec les origines de Lourdes. Plus canoniste et moraliste que théologien, il veut en faire préciser le message, en tenant compte des acquis récents de la théologie mariale. Pour cela, il fait appel à un spécialiste, l'abbé René Laurentin : ce dernier, qui pensait n'avoir qu'à recueillir une histoire toute faite pour en dégager le sens théologique, comprend que pour préciser le message de Lourdes, il lui faut d'abord préciser l'histoire de Lourdes. Avec l'aide de Bernard Billet et de plusieurs équipes de chercheurs, le travail est effectué en trois grandes étapes : l'invention des archives, exploration dans toute la France qui permet d'exhumer des pièces que l'on croyait perdues à jamais, l'édition des documents, sans en écarter aucun, et la présentation de chaque pièce, accompagnée de références précises et de toutes ses variantes. Ces recherches permettent à Laurentin de préciser le message de Lourdes : pauvreté, prière, pénitence. Ce message, il revient bien entendu au magistère, notamment local, de l'interpréter, de l'expliquer aux fidèles qui viennent à Lourdes, ce que M^{gr} Théas fait sans relâche.

- 28 Comme il faut retrouver le message initial de Lourdes, il faut en revenir au dépouillement originel de la grotte, que l'on débarrasse donc de ses grilles, de la chaire à prêcher, de tous les ex-voto. La sacristie, jusque-là très proche, est détruite et déplacée, les piscines aussi. Ce retour aux origines, à la simplicité, au dépouillement, annonce déjà les réformes liturgiques instaurées par le concile Vatican II, ainsi que les bouleversements qui touchent l'Église après mai 1968. Beaucoup de catholiques souhaitent que l'on en revienne à une Église « servante et pauvre », pour reprendre une expression très fréquente sous la plume ou dans la bouche de prêtres et de laïques contestataires ; les cérémonies deviennent d'une grande sobriété, les objets du culte, parfois en simple terre cuite, ne plaisent pas aux fidèles les plus conservateurs, habitués aux pompes et aux ors d'antan...

À la découverte d'archétypes

- 29 Trois éléments renvoient aux origines du site. Deux sont visibles sur la photographie. La pierre, le rocher tout d'abord. La paroi de la grotte et sa forme se profilent bien, ainsi que la niche où se dresse la statue de Marie. L'importance des pierres et des rochers dans les rites païens longtemps maintenus dans les Pyrénées a déjà été soulignée. Il faut en outre se référer à la symbolique de la pierre, du rocher dans les religions du Livre et dans le message de l'Église catholique. D'autant plus que l'autel, à la Grotte de Lourdes, est un bloc monolithique. Dans la plupart des religions, le rocher figure l'immutabilité. Dans l'Ancien Testament, il symbolise la force de Yahvé, la solidité de son Alliance. Les psalmistes invoquent Dieu comme un rocher¹³. L'Évangile fait de Pierre la pierre fondamentale de la construction ecclésiale et du rocher le symbole du Christ¹⁴.
- 30 Ensuite, la lumière. Sur la photographie apparaît un luminaire garni de cierges, qui brûlent nuit et jour. De par le monde, la révélation la plus appropriée de la divinité s'effectue par la lumière. La lumière succède aux ténèbres, tant dans l'ordre de la manifestation cosmique que dans celui de l'illumination intérieure. Dans l'Ancien Testament, elle symbolise constamment, en particulier dans les Psaumes, la vie, le salut, le bonheur accordés par Dieu, qui est lui-même la lumière ; le Messie lui aussi apporte la lumière¹⁵. La symbolique chrétienne prolonge cela : Jésus est la lumière du monde ; les croyants doivent l'être en devenant les reflets de la lumière du Christ¹⁶. À Lourdes, présents depuis les apparitions, les cierges en brûlant et en éclairant expriment la force de l'amour des fidèles, et parce qu'ils sont allumés l'un à la flamme de l'autre, ils imposent l'idée de la continuité de la vie. Les cierges informent les psychés sur les processus de sublimation, sacrifiant de la matière pour obtenir de la lumière dans les méandres obscurs du sens de la vie (Bernadou, 2008).
- 31 Le troisième élément n'est guère visible sur la photographie, il s'agit de l'eau. Les parois de la Grotte suintent d'humidité ; la source « découverte » par Bernadette Soubirous coule toujours. Celui qui regarde ce cliché et qui connaît Lourdes sait que dans le sanctuaire sont installés des griffons où l'on peut emplir gourdes ou bouteilles et des piscines où se baignent les malades. Comme l'un de ses prédécesseurs, M^{gr} Gerlier, qui soulignait que le miracle de Lourdes se passait dans les âmes et les confessionnaux, P.-M. Théas aimait à rappeler que Lourdes est une source, que l'on y vient pour faire pénitence et se convertir (Guinle-Lorinet, 1993). L'eau, la source renvoient à l'eau du baptême, sacrement premier et fondamental selon les théologiens catholiques, celui

d'une nouvelle naissance purifiante et sanctifiante, qui permet d'insérer celui qui le reçoit dans la communauté ecclésiale.

- 32 À Lourdes, les pèlerins convergent vers la Grotte pour revivre l'aventure spirituelle de la voyante. L'Église peut ainsi s'adresser, dans un monde désenchanté où triomphent les valeurs matérielles, à un public très large, qui dépasse les seuls catholiques.
- 33 Sans prendre position sur le caractère naturel ou surnaturel des événements, notre démarche scientifique nous amène à cette question : les pèlerins de Lourdes ne seraient-ils pas conduits aussi à cheminer dans les voies universelles de l'inconscient collectif (Bernadou, 2008), réactivant des archétypes dans leur expérience sensible et intérieure ?

BIBLIOGRAPHIE

BERNADOU, Paul (2008), *Lourdes 1858-2008. Anthropologie de la communication d'un fait religieux et de ses médiatisations*. Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication sous la direction du Pr. Claude NOSAL, Metz, Université Paul-Verlaine.

BILLET, Bernard (1971), « Le fait de Lourdes » dans Jean-Baptiste LAFFON (dir.), *Le diocèse de Tarbes et Lourdes*, Paris, Letouzey et Ané, p. 231-252.

BOUFLET, Joachim et Philippe BOUTRY (1997), *Un signe dans le ciel. Les apparitions de la Vierge*, Paris, Grasset.

GUINLE-LORINET, Sylvaine (1993), *Pierre-Marie Théas, un évêque à la rencontre du XX^e siècle*, Tarbes-Toulouse, AGM-GRHI.

HARRIS, Ruth (2001), *Lourdes. La grande histoire des apparitions, des pèlerinages et des guérisons*, traduit de l'anglais par Marie-Lise Hiaux-Heitzmann, Paris, J.-C. Lattès.

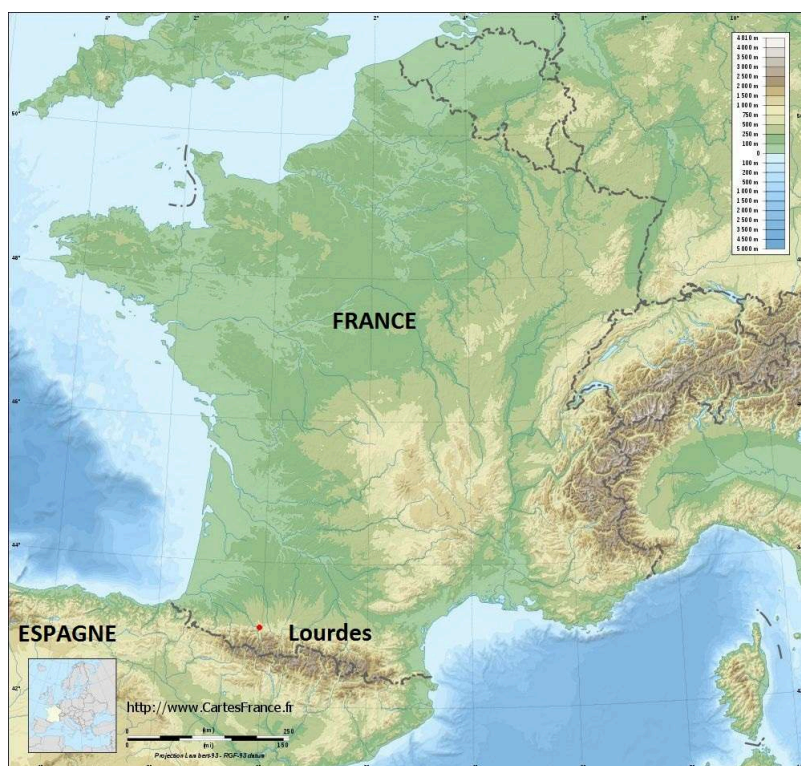
LAURENTIN, René (1957-1966), *Lourdes. Dossier des documents authentiques*, 7 volumes, Paris, Lethielleux.

LAURENTIN, René (1978), *Visage de Bernadette, I. Présentation, II. Album*, Paris-Lourdes, Lethielleux-Œuvre de la Grotte.

ROMEY, Georges (2005), *Dictionnaire de la symbolique des rêves*, Paris, Albin Michel.

SOULET, Jean-François (2004), *Les Pyrénées au XIX^e siècle. L'éveil d'une société civile*, Bordeaux, Éditions Sud Ouest.

ANNEXES



NOTES

1. <http://fr.lourdes.org/tv-lourdes/>.
2. Reportage FR3, 14 octobre 2010, mis en ligne sur le site des sanctuaires de Lourdes.
3. Un million de téléspectateurs/soir pour la retransmission du chapelet. Reportage TF1, 2 janvier 2011, sur le site de la chaîne.
4. Lourdes compte alors 4 000 habitants.
5. Les trois clichés sont anonymes et non datés. Les auteurs remercient M. Labourie de les avoir autorisés à publier ces photographies issues de sa collection. Ils expriment aussi leur gratitude au P. Charriez et à sœur Marie-Ancilla pour leurs informations.
6. Nous remercions madame Pascale Leroy-Castillo, archiviste du diocèse de Tarbes et Lourdes et des sanctuaires Notre-Dame de Lourdes, qui nous a fourni ces renseignements. À ces trois types de collections, on pourrait ajouter la mémoire des vieilles familles lourdaises.
7. Il faudrait ajouter une quatrième fonction : la grotte d'accès à l'autre monde, par laquelle il est donné de vivre la réconciliation avec une personne disparue. Lorsque Bernadette affirmera avoir vu « Aquéro », « cela » en patois bigourdan, on évoquera à Lourdes le fantôme d'Elisa Latapie, morte en octobre 1857.
8. Outre les réponses aux interrogatoires auxquels elle fut soumise, Bernadette Soubirous livra, après avoir reçu de l'instruction, six récits autographes des événements de 1858.
9. Les Psaumes, comme le Coran, font des vents des messagers divins.
10. Bernadette Soubirous est la première future sainte photographiée (Laurentin, 1978).
11. Respectivement évêques en 1882-1899 et 1899-1927.
12. M^{gr} Laurence avait détaché l'Œuvre de la Grotte de la juridiction du curé de Lourdes et l'avait confiée aux missionnaires de l'Immaculée Conception ou Pères de Garaison.

13. Psaumes 18, 3 ; 19, 15.
 14. Matt. 21, 42 ; Luc 20, 17 ; Paul I Cor. 10, 41.
 15. Is. 42, 6.
 16. Jn 8, 12 ; 9, 5 ; Matt. 5, 14 ; Paul II Cor. 4, 6.
-

RÉSUMÉS

Les photographies permettent de cerner les représentations que l'Église catholique forge du cœur du sanctuaire marial de Lourdes : la Grotte. À chaque période de l'histoire du sanctuaire correspond une image précise, créée par le magistère, véhiculée par la photographie, du lieu sauvage et matriciel originel au lieu actuel, sobre, en passant par un lieu sacralisé. Les auteurs avancent que si les images changent, c'est parce que l'Église cherche à adapter son discours au public.

Over time, photography enables to capture the Catholic Church's representations of the very heart of Lourdes' Marian sanctuary : the Grotto. To each period in the history of the sanctuary there corresponds a precise image, created by the Church and conveyed through photography ; from the matrix of a primeval beginning there evolves a sense of sacredness surrounding the Grotto that gives way to a more present day sober attitude. The images change as the Church tries to adapt its discourse to the faithful.

Las fotografías permiten identificar las representaciones que la Iglesia Católica concibe del centro del santuario mariano de Lourdes : la Gruta. A cada periodo de la historia del santuario corresponde una imagen precisa, creada por el magisterio, vehiculada por la fotografía del lugar silvestre y matricial original hasta el lugar actual, sobrio, después de un pasaje por un lugar sacralizado. Los autores dicen que si las imágenes cambian, es porque la iglesia trata de adaptar su discurso al público.

INDEX

Mots-clés : discours, Église catholique, Lourdes, mythe, photographie

Palabras claves : discurso, fotografía, Iglesia Católica, Lourdes, mito

Keywords : Catholic Church, discourse, Lourdes, myth, photography

AUTEURS

SYLVAIN GUINLE-LORINET

Sylvaine Guinle-Lorinet est maître de conférences en histoire contemporaine, à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et membre du laboratoire de recherches Identités, territoires, expressions, mobilités (ITEM). Courriel : sylvaine.guinle.lorinet@wanadoo.fr

PAUL BERNADOU

Paul Bernadou est docteur en sciences de l'information et de la communication, à l'Université Paul Verlaine (Metz) et membre du Centre de recherche sur les médiations (CREM).
Courriel : paul.bernadou@orange.fr

Un problème de santé publique méconnu

Les accidents domestiques

Matthieu Grossetête

- 1 Tous accidents du quotidien ne se valent pas dans les espaces politique et médiatique. On peut s'en apercevoir en comparant les accidents domestiques à ceux de la circulation. Les premiers tuent quasiment autant qu'il y a 20 ans¹ en France et apparaissent peu dans les débats publics alors que les seconds y figurent fréquemment² en dépit du fait qu'ils sont trois fois moins meurtriers et en régression quasi constante depuis les années 1970. Les aléas du domicile (logement, jardin, cours, garage et autres dépendances) provoquent en effet, selon l'Institut de veille sanitaire (INVS), 11 500 décès chaque année en France par chute, noyade, brûlure, morsure, piqûre, suffocation ou intoxication³. Ils causent ainsi plus de la moitié des tués et des blessés par accidents de la vie courante (ACVC) qui sont à l'origine d'environ 20 000 décès annuels (INVS, 2004 : 79 ; EPAC, 2004 : 3), soit la troisième cause de mortalité derrière les maladies cardiovasculaires et le cancer.
- 2 Alors que le problème des accidents de la route est devenu successivement une priorité ministérielle, nationale puis présidentielle entre 1997 et 2002, la question des aléas du domicile n'a pas connu un tel niveau de publicisation. L'échec en 2011 puis en 2013 des mobilisations du Collectif inter associatif de lutte contre les accidents de la vie courante (CLAC) pour l'obtention du label de grande cause nationale contribue à l'attester.
- 3 Les accidents domestiques sont, de surcroît, méconnus sociologiquement contrairement aux pays anglo-saxons où leur incidence en fonction du milieu social est étudiée depuis le début des années 2000 (Cubbin *et al.*, 2000 ; Cubbin et Smith, 2002 ; Coupland *et al.*, 2006 ; Kendrick, Mulvaney et Watson, 2007). Ainsi, les aléas du domicile peinent à émerger parmi les préoccupations politiques et journalistiques, par rapport aux accidents survenant dans l'espace public comme ceux induits par la circulation routière. Cette note, qui est issue d'un projet de recherche, vise donc à comprendre pour quelles raisons l'importance politique et les conséquences sanitaires d'un fait

social aussi massif et dramatique sont sous-estimées dans l'espace des débats publics par rapport à d'autres enjeux de santé publique plus largement médiatisés⁴.

- 4 À partir d'un aperçu critique des enquêtes francophones sur le sujet, de recherches documentaires et d'entretiens exploratoires, réalisés auprès de journalistes spécialistes des questions de santé et de médecins urgentistes, cette note vise ainsi à confronter la réalité sociologique des accidents domestiques aux représentations statistiques, politiques et médiatiques dont ils sont l'objet. L'objectif est non seulement de mieux comprendre les rapports entre ce qui est privé de représentation publique et ce qui ne l'est pas, mais également de poser les jalons d'une analyse sociologique des risques d'accident domestique en vue de contribuer à mieux évaluer ces aléas du quotidien dont une importante proportion pourrait sans doute être évitée grâce à une meilleure connaissance des conditions sociales dont ils sont le produit.
- 5 Un problème public étant un fait social retraduit selon les logiques de fonctionnement des espaces politico-administratif, scientifique, associatif et journalistique, nous interrogerons tour à tour ce qui, dans ces différents univers, conduit la question des accidents domestiques à être si peu visible. Nous verrons notamment que les rares aléas du domicile construits comme des problèmes publics par les journalistes et le personnel politique ne semblent pas correspondre à un portrait plausible du phénomène.

Un angle mort de la statistique publique

- 6 Parce qu'ils se déroulent dans l'espace privé, les accidents domestiques ne font pas l'objet d'un recensement systématique comme c'est le cas pour ceux de la circulation. Les statistiques disponibles sont non seulement peu nombreuses, mais surtout imprécises. En effet, les enquêtes permanentes sur les accidents de la vie courante (EPAC), à partir desquelles l'ampleur sanitaire du phénomène est officiellement évaluée en France, ne concernent que la morbidité domestique et reposent sur le comptage annuel des entrées aux services d'urgence d'une dizaine d'hôpitaux dits « sentinelles », ne recueillant que le genre et l'âge pour décrire les personnes impliquées⁵. Par ailleurs, le seul enregistrement des accidentés passant aux urgences conduit à considérer sur un même plan les blessés graves qui sont hospitalisés ou qui sont directement admis en service de réanimation⁶ et les blessés légers ou très superficiellement touchés⁷. De plus, les conséquences des traumatismes à moyen et à long terme ne sont pas documentées.
- 7 Les autres sources de données concernent la mortalité domestique et sont issues du traitement statistique des certificats et bulletins de décès qui ne prévoient pas, *a priori*, de rubrique permettant de saisir l'insertion socioprofessionnelle des accidentés. On ne connaît donc pas le profil social des personnes impliquées dans ces aléas du domicile en dehors des registres de l'âge et du genre. Ainsi, les enquêtes EPAC (2004 : 2) indiquent que les accidents domestiques touchent en premier lieu les enfants et les personnes âgées et que les hommes sont surreprésentés jusqu'à 50 ans alors que les femmes le sont à partir de 55 ans.
- 8 Il faut dire que l'espace domestique génère, contrairement à l'espace routier, des risques d'accident pour soi plus que pour autrui. Ainsi, dans les représentations statistiques, les accidents domestiques ne semblent pas constitués comme un phénomène relevant de l'activité étatique puisqu'ils ne touchent que des individus dans

leur domaine privé ne mettant pas en cause leur catégorie sociale d'appartenance et *a fortiori* les relations entre ces catégories.

- 9 De plus, le fait que de nombreux accidents du domicile sont « sans coupables », donc sans représentants, c'est-à-dire sans « responsables » pour le personnel politique (mais aussi sans « sources » pour les journalistes), ne facilite pas leur conversion en objet d'action publique. De l'escalier sans barrière pour enfants en passant par les fours dépourvus de porte froide, les causes et les circonstances d'accidents domestiques sont, de surcroît, multiples, donc difficilement appréhendables synthétiquement.
- 10 En outre, ces aléas de proximité sont classiquement perçus comme des accidents « bêtes », car facilement évitables. Il faut donc aussi compter sur une certaine forme de « honte et de culpabilité sociale » qui fait sans doute écran à l'enregistrement statistique du phénomène, mais aussi à la mobilisation des pouvoirs publics et des journalistes pour cette cause⁸.
- 11 Il convient enfin de tenir compte des enjeux économiques attachés à ces accidents dont tout porte à croire qu'ils contribuent à freiner l'implication de l'État. En dehors de la réglementation de certains biens d'équipement des ménages, l'intervention des pouvoirs publics se heurte à de puissants intérêts privés, qu'il s'agisse du secteur assurantiel ou des industriels dans le domaine de l'électroménager.
- 12 Ainsi, les accidents domestiques ne sont pas constitués en objet de calcul et de gouvernement en dépit de leur importance sanitaire. Ils sont approximativement recensés alors qu'ils sont vraisemblablement voués à s'accroître du fait de l'augmentation du nombre de personnes atteignant un âge élevé. En définitive, la manière dont les accidents domestiques sont comptés en dit plus sur ce qui compte pour les représentants de l'État que sur ce qui est effectivement compté. La mise en chiffres des risques d'accident détermine ainsi, à un premier niveau, les représentations de leur coût pour la collectivité.

Un phénomène peu exploré par la sociologie

- 13 Si l'enregistrement statistique des accidents domestiques minimise leur nombre et donc leur importance sanitaire, la méconnaissance du milieu social des personnes impliquées contribue quant à elle à la sous-estimation de leur importance politique. En effet, les aléas du domicile semblent constituer un risque d'accident socialement sélectif, donc politisable. Or, en dehors du cadre professionnel⁹ (Lenoir, 1980 ; Ewald, 1986), aucun chiffre officiel en France n'établit de corrélation entre le milieu social et le fait d'être impliqué dans un accident, aussi bien sur la route qu'au domicile, alors que ce lien semble pourtant exister.
- 14 L'exemple de la mortalité routière est, à cet égard, instructif. Alors qu'il est communément admis que les accidents de la circulation résultent de processus uniquement aléatoires et individuels (Grossetête, 2008), l'examen statistique de la catégorie socioprofessionnelle des conducteurs décédés sur la route aboutit à un constat bien différent. Les groupes sociaux sont inégaux face aux accidents de la route. La mortalité routière ne frappe pas au hasard, mais de façon prévisible, touchant en premier lieu les classes populaires (Grossetête, 2010 ; Grossetête, 2012). Le décalage entre le mode de vie très protecteur des cadres urbains et celui des ouvriers, *a fortiori* à la campagne (Renahy, 2005) où l'on recense plus de 80 % des tués en voiture (ONISR,

- 2006 : 66), s'exprime dans ces inégalités qui en disent long sur le rapport aux risques d'accidents de toutes sortes qu'encourent objectivement les différents groupes sociaux.
- 15 Tout indique, en effet, que les groupes en déclin sont les plus exposés aux risques d'accident. L'hypothèse n'est pas nouvelle : « Le postulat d'une sur-implication dans les accidents des enfants de la classe ouvrière par rapport à ceux des milieux les plus favorisés a été émis dès 1892 par Engels. Parmi les facteurs invoqués, les fratries nombreuses, les attitudes par rapport à la sécurité et la surveillance des enfants » (Assailly, 1992 : 187). Ainsi, bien qu'une sociologie de la dimension accidentelle de la mort violente — que Jean-Claude Chesnais définit comme « provoquée par une action volontaire (soit d'autrui : homicide, soit de soi-même : suicide) ou par une cause externe brutale appelée accident » (2003 : 4) — reste à faire (en dehors de l'espace routier), on peut raisonnablement supposer, sur la base de la littérature existante, que les inégalités sociales face aux risques d'accident sévissent aussi dans l'espace domestique.
 - 16 Luc Boltanski observe déjà dans les années 1960 que « la proportion des morts par accident [...] augmente considérablement quand on passe des classes supérieures ou moyennes aux classes populaires » (1969 : 98). Pour la période 1970-1972, « dans le groupe d'âge de un à 15 ans, les risques de morts violentes sont dix fois plus forts chez les enfants de manœuvre que chez les enfants de la classe dirigeante », note Chesnais (1981 : 368). Les données établies sur la base de l'échantillon démographique permanent suivi entre 1968 et 1999 conduisent au même constat. Les ouvriers ont 2,25 fois plus de risque de mourir par mort violente que les cadres : 1,77 par accidents de la circulation, 2,21 par chutes accidentelles et 3,15 par suicides (Geoffroy-Perrez, 2006 : 150). Dans le prolongement de ce constat, une enquête de l'INVS montre, pour la période 2000-2002, que chez les hommes âgés de 25 à 54 ans, « les taux de mortalité pour l'ensemble des traumatismes et par type de traumatisme étaient les plus élevés chez les ouvriers et les agriculteurs (à l'exception des accidents de transport terrestre chez les agriculteurs). Ils étaient les plus bas chez les cadres et professions intellectuelles et les professions intermédiaires » (Hermanel *et al.*, 2007 : 1). Plus récemment, les résultats de l'enquête santé et protection sociale 2004, effectuée par tirage au sort parmi les bénéficiaires des trois principaux régimes de sécurité sociale, indiquent que les ouvriers sont ceux qui déclarent le plus grand nombre d'ACVC : environ 25 %, à peu près au même niveau que les employés (Dalichampt et Thélot, 2008a).
 - 17 Toutefois, si ces travaux fournissent des indications empiriquement fondées, ils sont dominés par une approche médicale qui n'est pas pleinement satisfaisante d'un point de vue sociologique. En effet, ils ne s'appuient généralement pas sur un raisonnement « toutes choses égales par ailleurs » pour mesurer l'incidence des accidents domestiques selon les catégories sociales. De plus, ces analyses ne prennent généralement pas pour objet le recours aux soins (c'est-à-dire des accidents avérés), mais des déclarations d'accidents¹⁰. Le recensement systématique des patients hospitalisés après une admission aux urgences pour accident domestique sur un territoire donné, dont on connaît les caractéristiques morphologiques, permettrait de pallier, pour partie, ce biais.
 - 18 Enfin, ces enquêtes reprennent généralement à leur compte la catégorie des ACVC qui a été élaborée dans une perspective administrative plus que scientifique. Cette catégorie regroupe des accidents qui n'ont rien de semblable tant par le lieu de survenue que par

l'âge et l'origine sociale des personnes impliquées. En effet, certains aléas non domestiques mais comptabilisés dans les ACVC sont plus répandus dans les catégories sociales élevées, comme les chutes de cheval, les accidents de ski ou les noyades dans des piscines privées. Ces accidents nous semblent moins être l'expression d'inégalités sociales face aux risques d'aléas que face à l'accès aux loisirs. En outre, la catégorie des ACVC tend à mettre sur un même plan des risques d'accident pour soi, ceux du domicile, avec des risques d'accident pour soi mais aussi pour autrui, dans le cadre scolaire, sportif ou pendant les vacances¹¹.

- 19 En somme, on peut établir l'hypothèse, à partir des enquêtes existantes — qu'il semble pertinent de revisiter sur la base d'un protocole plus attentif au raisonnement sociologique —, que c'est tout le rapport que les individus entretiennent avec le monde social qui se trouverait en jeu dans la propension aux accidents domestiques, ce rapport variant dans chaque catégorie sociale selon le genre, l'âge, mais aussi sans doute l'état matrimonial, le diplôme, la taille de la fratrie ou encore la superficie du logement. Les dispositions face aux risques d'accidents sont fonction de la position occupée dans l'espace social et des conditions objectives d'une vie (mariage, procréation, épargne, etc.) qui rend la prévoyance possible (Peretti-Watel, 2005 ; Comby et Grossetête, 2012).

Un révélateur de la stratification sociale

- 20 Les aléas du domicile cristallisent certaines formes d'inégalités sociales face à la vie, à l'instar de la mortalité routière qui apparaît comme un révélateur particulièrement pertinent des principes constitutifs de la stratification sociale et notamment d'un des facteurs sociaux les plus importants en matière de risque d'accident : la répartition des populations dans l'espace. En effet, certains travaux ont depuis longtemps mis en évidence que « la fréquence annuelle des accidents domestiques est inversement proportionnelle à la valeur du logement » (Backett, 1967 : 66). Il faut dire qu'en France, les ouvriers disposent en moyenne pour se loger d'une surface de 34 m² par personne contre 44 m² pour les cadres (Briant et Rougerie, 2008). Dans le prolongement de ce constat, quand par exemple presque sept cadres sur dix possèdent un lave-vaisselle, 60 % des ouvriers continuent de nettoyer la vaisselle à la main (Planchat, 2007), donc de s'exposer à des risques de coupure ou de brûlure en manipulant des objets contondants sous de l'eau chaude. En outre, on peut supposer que le nombre d'accidents domestiques va augmenter avec « le surpeuplement (déterminé en fonction du nombre de pièces et de la surface) » qui avait régressé régulièrement jusqu'au début des années 1990, mais qui ne diminue que très modérément dans les années 2000, au point que 500 000 ménages environ pourraient répondre aux critères du droit au logement opposable.
- 21 Ces inégalités ne sont pas, non plus, étrangères à la nette progression du temps libre disponible par personne en emploi (Accordo *et al.*, 2009) qui, dans les milieux populaires, se traduit par un accroissement de la présence au domicile, comme l'indiquent les enquêtes sur le sujet : « Les moins bien dotés culturellement, les inactifs et les ruraux ont des activités moins variées. Ils tendent, en particulier, à accroître le temps consacré aux activités d'intérieur [...]. Et à restreindre le nombre et la durée des activités extérieures » (Degenne, Lebeaux et Marry, 2002 : 81).

- 22 Par ailleurs, si les accidents domestiques ne sont pas des accidents du travail *stricto sensu*, ils semblent toutefois être, dans bien des cas, des accidents du travail domestique. Ainsi, l'implication dans ces aléas est aussi liée aux différences de genre. En effet, la sur-implication des hommes masque celle des femmes à partir de 55 ans, qui ne peut toutefois être simplement liée à une plus longue espérance de vie les conduisant à être surreprésentées parmi les personnes âgées (INVS, 2006). Lorsque l'on songe que la cuisine est généralement considérée comme la pièce la plus « dangereuse » du domicile par les « experts » du problème, on comprend alors que l'implication des femmes dans les accidents domestiques est aussi une conséquence directe de leur place « dans le système d'exigences masculines » (Schwartz, 1990 : 234). Le fait qu'elles soient plus fréquemment victimes de chutes (EPAC, 2004 : 2) et de brûlures (INVS, 2005 : 19) que les hommes appuie cette hypothèse. Ainsi peut-on supposer que plus la division du travail domestique est marquée, comme c'est le cas dans les milieux populaires, plus les femmes sont exposées aux accidents du domicile¹².
- 23 S'agissant plus particulièrement des enfants, les différences d'exposition liées à l'âge semblent aussi sanctionner d'abord les milieux populaires puisque selon les travaux anglo-saxons sur le sujet (Hapgood, Kendrick et Marsh, 2000), l'implication dans ces aléas tient moins à la probité de la surveillance des parents qu'au taux d'équipements de protection.
- 24 En somme, si, comme le suggérait Chesnais (1981), les classes populaires meurent plus de leur motorisation que de leur exploitation, leurs membres semblent aussi plus fréquemment « victimes » de leur sédentarité, ou plus exactement de leur présence au domicile, que dans les autres groupes sociaux.

Un thème d'actualité déclassé

- 25 Les problèmes publics sont collectivement construits et ne sont donc pas des objets de préoccupation par nature¹³, c'est-à-dire corrélés à leurs caractéristiques propres et notamment à leur importance sanitaire objective (Gilbert et Henry, 2009). La relative invisibilité publique des accidents domestiques est donc indissociable de la position de ce thème d'actualité dans la hiérarchie de l'information diffusée par les médias dits « grand public », le champ journalistique constituant un univers stratégique pour peser sur le jeu politique (Champagne, 1990).
- 26 Or cette question de santé publique n'occupe globalement pas une position centrale dans la hiérarchie de l'information. Un premier indice tient au fait que les journalistes spécialistes des questions de santé¹⁴ habituellement en charge de ce thème d'actualité sont rattachés à des services ou rubriques mal classés dans les hiérarchies de l'information diffusée dans les journaux télévisés, comme la santé qui est par exemple rattachée au service Société dans les rédactions de TF1 et France 2 (et ne fait donc plus l'objet d'un service à part comme c'était le cas par le passé). Ce constat se traduit dans les mots et les expressions mêmes des journalistes pour décrire la position de ce thème dans cette hiérarchie, et encore plus dans les perceptions du thème chez leurs rédacteurs en chef, comme l'illustrent les propos de l'un d'entre eux, médecin et spécialiste des questions de santé dans la rédaction de France 2 :

Il y a des sujets qu'ils n'aiment pas [sous-entendu : les rédacteurs en chef], tu ne sais pas pourquoi, c'est une méconnaissance. Par exemple, j'ai un sujet qui est au marbre [c'est-à-dire en attente de diffusion] depuis un mois sur une technique

suisse de musicothérapie qui réduit par deux le nombre de chutes des personnes âgées. Les chutes en France, c'est 9 000 morts par an, deux milliards d'euros de dépenses. Ils ont publié dans une revue américaine, c'est scientifique, mais ça fait un mois et demi qu'il n'est pas diffusé. Arrive le tsunami, après la Lybie et le sujet, il traîne¹⁵.

- 27 Ces propos soulignent les profits heuristiques que l'on peut tirer d'une enquête par entretiens auprès des professionnels de l'information afin de saisir la hiérarchisation changeante des intérêts journalistiques, les rapports de force internes aux rédactions ou encore la relation avec les sources qui sont autant de facteurs influant sur la médiatisation des accidents domestiques. Il en va de même des possibilités d'illustration de ce thème d'actualité. Compte tenu des réorganisations intervenues dans les rédactions de télévision (suppression des services spécialisés, hégémonie des services d'« informations générales »), la possibilité d'adjoindre une « bonne illustration » (victimes ou coupables aisément identifiables et « représentables ») à un « bon sujet » est un atout maître. Si les images d'une porte de cage d'ascenseur ou d'un molosse constituent dans la culture professionnelle des journalistes de télévision de « bonnes images », un escabeau renversé face à un placard n'a guère de chances d'être retenu en conférence de rédaction.
- 28 En outre, la médiatisation des accidents domestiques semble révélatrice de l'influence du genre des journalistes sur le traitement de l'information. Ainsi, la féminisation des journalistes (Neveu, 2000 ; Damian-Gaillard, Frisque et Saïtta, 2010) couvrant les questions de santé¹⁶ explique sans doute la faible présence des accidents domestiques dans les médias. Jeunes, issues de formations généralistes (Marchetti, 2010) et moins spécialisées que leurs prédécesseurs (issus de formations scientifiques ou médicales), ces femmes peinent généralement à imposer leurs sujets, *a fortiori* dans l'univers très masculin du journalisme. De ces rapports socioprofessionnels de genre découle, sans doute plus largement, le principe de l'invisibilité sociale de la question du travail domestique.
- 29 Par ailleurs, à l'instar d'autres « causes », cette thématique est aussi, par sa faible visibilité publique, un laboratoire d'analyse de la professionnalisation des sources d'information des journalistes et notamment de la concurrence accrue entre les différents entrepreneurs de cause dans la production « d'événements de routine » (Moloch et Lester, 1997), c'est-à-dire destinés à émerger rituellement dans l'espace médiatique. Sauf événement exceptionnel, les journalistes en charge des questions de santé sont dépendants de cette actualité institutionnelle routinière composée des campagnes de communication des institutions publiques ou associatives et surtout des journées, semaines ou années (nationales, internationales ou mondiales) consacrées à telle ou telle autre pathologie, pour produire leurs reportages ou écrire leurs articles. Si ces occasions se multiplient parce qu'elles permettent aux structures étatiques et associatives d'interpeller à moindre coût par l'intermédiaire de l'espace médiatique les acteurs politiques, les agents et organisations en charge des accidents domestiques sont confrontés à une concurrence accrue, compte tenu de leur profusion. Selon un site Internet qui les répertorie¹⁷, on peut recenser plus de 230 « journées de... », dont certaines sont programmées le même jour. Pourtant, dans le même temps, la durée des journaux télévisés reste stable, voire tend à diminuer depuis 2009 (INA, 2010).
- 30 Ainsi, le thème des accidents domestiques s'offre comme un objet de recherche pertinent pour saisir les principes de compréhension de l'espace journalistique dans la lutte pour faire exister une cause à prétention « universelle ». C'est précisément parce

que ce thème d'actualité ne constitue pas un enjeu saillant dans les débats publics qu'il est particulièrement pertinent pour saisir des processus généraux de sélection et de construction des problèmes publics dans les médias de grande diffusion. En ne s'intéressant qu'aux problèmes qui accèdent massivement à « l'actualité » dite « grand public », on s'interdit de réfléchir aux processus invisibles de médiatisation tout en soumettant le principe d'autonomie scientifique aux logiques de sélection à l'œuvre dans l'espace journalistique.

Quand les faits divers masquent le fait social

- 31 Les rares accidents domestiques qui émergent dans l'espace médiatique semblent révélateurs d'une tendance profonde de l'information généraliste qui oppose la montée des faits divers (INA, 2009) et de l'information de service au recul de l'information politique (Kaciat, 2005 ; Saïtta, 2006). Faute d'apparaître dans l'actualité politique sinon médicale, c'est-à-dire d'être cadrés comme un problème de santé publique, les accidents domestiques semblent plutôt constituer une importante source de faits divers (à dimension parfois politique) : chiens meurtriers, noyades, accidents liés à l'usage d'une bombe aérosol, canapés et jouets inflammables, etc. À titre d'exemple, dans les journaux télévisés pour la période 1999-2008, les accidents en tout genre représentaient, selon l'INA (2009), la catégorie de faits divers la plus couverte, 25,6 %, derrière les atteintes aux personnes, 37,2 %.
- 32 Par ailleurs, les aléas domestiques rapportés dans les médias ne semblent pas correspondre « à une description lucide des accidents les plus typiques (chutes de personnes âgées) » (Darras, 2006 : 56). Il suffit de lire le journal : « Un adolescent tué par un dépoussiérant » (journal télévisé de France 3, 5 décembre 2001) ; « Une campagne contre une hécatombe silencieuse » (journal télévisé de TF1, 31 octobre 2005) ; « Miraculé après une chute de sept étages » (*Le Parisien*, 5 août 2009). À l'instar de la médiatisation des suicides (Baudelot et Establet, 1984), des risques liés à l'amiante (Henry, 2007) ou à la circulation routière (Grossetête, 2012), les modes d'exposition les plus massifs aux accidents domestiques ne retiennent manifestement pas l'attention des journalistes. Les aléas domestiques extraordinaires (par le nombre de victimes, la qualité sociale des accidentés, le lieu ou l'heure de survenue) restitués dans les « faits divers » semblent masquer l'actualité plus ordinaire du « fait social ».
- 33 Les accidents domestiques les plus courants étant sans doute trop anodins, ils échappent, par leur banalité, à la dramaturgie habituelle des faits divers et peinent donc à devenir des objets de préoccupation publique. Par contraste, les aléas extraordinaires bénéficient, à la faveur de leur caractère spectaculaire, d'une importante visibilité médiatique et politique malgré leur rareté.
- 34 On peut en outre supposer que la distinction entre ces aléas domestiques médiatiques et ceux qui, trop ordinaires, ne le deviennent pas suit les différents échelons de la stratification sociale, l'accident modal étant celui des classes populaires. Ainsi, tous les risques d'accident domestique ne se valent pas médiatiquement, mais sans doute aussi socialement si l'on songe, par exemple, à une personne âgée qui chute seule dans les escaliers de l'immeuble sans ascenseur où elle vit et à l'enfant qui se noie dans la piscine privée de ses parents. Alors que l'on recense chaque année plusieurs milliers de morts par chute en France¹⁸, le premier type d'accident fera sans doute moins écho aux préoccupations journalistiques que le second malgré le fait qu'on ne compte, par

exemple, que 19 décès de ce genre entre juin et septembre 2009 parmi les 122 noyades d'enfants de moins de 6 ans en piscine privée enregistrées cet été là¹⁹.

- 35 Le traitement médiatique des accidents d'ascenseurs, c'est-à-dire de l'un des plus visibles des aspects du problème, offre un bon exemple de ce principe de sélection ainsi que du décalage entre l'importance médiatique et l'importance sanitaire des enjeux. En effet, on ne compte qu'une quinzaine d'accidents de ce type en France, mortels ou particulièrement graves, entre 1998 et 2002²⁰. Pour autant, la couverture de quelques accidents survenus à intervalles réguliers²¹, spectaculaires par leur gravité plus que par leur fréquence, semble avoir suffi pour qu'une loi (la loi dite Robien du 2 juillet 2003) ait été promulguée. En outre, la question du danger des ascenseurs est d'autant plus pertinente, du point de vue de « la fabrique de l'opinion publique » (Champagne, 1990), qu'elle touche particulièrement les catégories sociales plutôt aisées : à l'époque de cette controverse, 10 % des 420 000 ascenseurs recensés en France se trouvaient dans un habitat social et 54 % dans un habitat résidentiel (soit 227 800 selon le ministère du Logement en 2002), le reste du parc étant situé dans les bâtiments publics et les commerces. Ainsi conviendrait-il d'interroger plus finement l'importance journalistique, mais aussi sanitaire, politique et juridique des différents types de risques d'accident domestique en fonction des groupes sociaux touchés par chacun d'entre eux²².
- 36 En somme, bien que certains accidents domestiques fassent l'ouverture des journaux télévisés ou la une des quotidiens d'informations générales, les plus fréquents sur le plan statistique semblent remarquablement absents. Ce constat mérite d'être actualisé empiriquement selon les supports médiatiques et les différents types d'aléas domestiques en procédant, sur le modèle d'enquêtes précédemment réalisées (Grossetête, 2008 ; Devillard et Marchetti, 2009 ; Grossetête et Marchetti, 2012), à l'examen statistique des programmes télévisés archivés à l'INA et des articles des principaux titres de presse écrite, car tout porte à croire qu'il existe un écart important entre la réalité objective du phénomène et sa représentation publique telle qu'elle peut être saisie dans l'espace médiatique.

Conclusion

- 37 La méconnaissance des populations les plus exposées aux différents types d'accident, en dehors du cadre professionnel, constitue bel et bien une faille de l'État dans son usage du concept probabiliste de risque. Cet impensé se répercute alors, par le truchement des sources d'information des journalistes, pour l'essentiel publiques et associatives, sur la couverture médiatique des accidents domestiques qui contribue à rendre méconnaissables les facteurs sociaux dont ils sont le produit. De l'analyse des déterminants collectifs des aléas du domicile à celle de leur publicisation, il y a donc matière à défricher un terrain de recherche peu exploré de la sociologie des médias en interrogeant le réalisme social de ce que les journalistes appellent « l'actualité ». Derrière l'universalisme apparent des préoccupations sanitaires « médiatiques », on retrouve généralement dans la sélection et le traitement de l'information une forme de rapport au corps plus répandue dans les groupes sociaux favorisés, dont sont désormais issus la plupart des journalistes (Lafarge et Marchetti, 2011), ce qui rappelle, comme l'écrivait Boltanski en son temps, que « <l'actualité> dans le domaine médical (mais

aussi sans doute dans quantité d'autres domaines) n'est pas donnée en partage aux membres des différentes classes sociales » (1969 : 69).

BIBLIOGRAPHIE

- ACCORDO, Jérôme *et al.* (2009), *50 ans de consommation en France*, INSEE.
- ASSAILLY, Jean-Pierre (1992), *Les jeunes et le risque*, Paris, Vigot.
- BACKETT, Edward Maurice (1967), *Les accidents domestiques*, Genève, Organisation mondiale de la Santé.
- BAUDELLOT, Christian et Roger ESTABLET (1984), *Durkheim et le suicide*, Paris, Presses universitaires de France.
- BECKER, Howard (1966), *Social Problems. A Modern Approach*, New York, Wiley.
- BELORGEY, Nicolas (2011), « <Réduire le temps d'attente et de passage aux urgences>. Une entreprise de <réforme> d'un service public et ses effets sociaux », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 189, p. 16-33.
- BOLTANSKI, Luc (1969), *Prime éducation et morale de classe*, Cahiers du Centre de sociologie européenne, Paris, Éditions de l'EHESS.
- BRIANT, Pierrette et Catherine ROUGERIE (2008), « Les logements sont plus confortables qu'il y a vingt ans et pèsent davantage sur le revenu des ménages », *France Portrait Social*, INSEE, p. 103-116.
- CHAMPAGNE, Patrick (1990), *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Paris, Minuit.
- CHATELUS, Anne-Laure et Bertrand THELOT (2011), « Les accidents de la vie courante chez les enfants scolarisés en CM2 en 2004-2005 », *Santé publique*, 23, p. 183-193.
- CHESNAIS, Jean-Claude (1981), *Histoire de la violence*, Paris, Robert Laffont.
- CHESNAIS, Jean-Claude (2003), « Les morts violentes dans le monde », *Population et sociétés*, 395, p. 1-4.
- COMBY, Jean-Baptiste et Matthieu GROSSETÊTE (2012), « <Se montrer prévoyant> : une norme sociale diversement appropriée », *Sociologie*, 3(3), p. 251-266.
- COUPLAND, Christine *et al.* (2006), « Inequalities in Hospital admission Rates for Unintentional Poisoning in Young Children », *Injury Prevention*, 12, p. 166-170.
- CUBBIN, Catherine, Felicia B. LECLERE et Gordon S. SMITH (2000), « Socioeconomic Status and Injury Mortality : Individual and Neighborhood Determinants », *Journal of Epidemiologic Community Health*, 54-57, p. 517-524.
- CUBBIN, Catherine et Gordon S. SMITH (2002), « Socioeconomic Inequalities in Injury : Critical Issues in Design and Analysis », *Annual Review of Public Health*, 23, p. 349-375.
- DALICHAMPT, Marie et Bertrand THÉLOT (2008a), *Les accidents de la vie courante en France métropolitaine. Enquête santé et protection sociale 2004*, Saint-Maurice, INVS.

- DALICHAMPT, Marie et Bertrand THÉLOT (2008b), « Les accidents de la vie courante selon l'enquête décennale Santé 2002-2003 », *Revue française des affaires sociales*, 1, p. 71-79.
- DAMIAN-GAILLARD, Béatrice, Cécolène FRISQUE et Eugénie SAÏTTA (2010), *Le journalisme « au féminin » : assignations, inventions et stratégies*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- DARRAS, Éric (2006), « La force supposée des hard news », *Les nouveaux dossiers de l'audiovisuel*, 10, p. 55-57.
- DELMAS, Corinne (2011), « Stress et souffrance au travail des cadres : enjeu syndical et médiatique » dans Paul BOUFFARTIGUE, Charles GADEA et Sophie POCHIC (dir.), *Cadres classes moyennes : vers l'éclatement ?*, Paris, Armand Colin, p. 249-259.
- DEVILLARD Valérie et Dominique MARCHETTI (2008), « La <sécurité routière>, un programme sans risque. La neutralisation d'un problème politique et social à la télévision », *Réseaux*, 147, p. 149-176.
- DEGENNE, Alain, Marie-Odile LEBEAUX et Catherine MARRY (2002), « Les usages du temps : cumuls d'activités et rythmes de vie », *Économie et statistique*, 352-353, p. 81-99.
- EPAC (2004), *Résultats 2004*, INVS.
- EWALD, François (1986), *L'État providence*, Paris, Grasset.
- GEOFFROY-PERREZ, Béatrice (2006), *Analyse de la mortalité et des causes de décès par secteur d'activité de 1968 à 1999 à partir de l'échantillon démographique permanent*, Saint-Maurice, INVS.
- GILBERT, Claude et Emmanuel HENRY (dir.) (2009), *Comment se construisent les problèmes de santé publique*, Paris, La Découverte.
- GROSSETETE, Matthieu (2008), « L'État conducteur. La circulation de la sécurité routière dans les journaux télévisés français » dans Dominique MARCHETTI (dir.), *Communication et médiatisation de l'État. La politique invisible*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, p. 23-52.
- GROSSETETE, Matthieu (2010), « L'enracinement social de la mortalité routière », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 184, p. 38-57.
- GROSSETETE, Matthieu (2012), *Accidents de la route et inégalités sociales. Les morts, les médias et l'État*, Bellecourt-en-Bauges, Éditions du Croquant, Coll. « Champ social ».
- GROSSETETE, Matthieu et Dominique MARCHETTI (2012), *La médiatisation des handicap(é)s en France. L'exemple des programmes des chaînes de télévision*, rapport pour l'Appel à recherches « Handicap et perte d'autonomie », Mission Recherche de la DREES-CNSA.
- GUSFIELD, Joseph (2009), *La culture des problèmes publics*, Paris, Économica.
- HAPGOOD, Rhydian, Denise KENDRICK et Patricia MARSH (2000), « How Well Do Socio-Demographic Characteristics Explain Variation in Childhood Safety Practices ? », *Journal of Public Health Medicine*, 22, p. 307-311.
- HENRY, Emmanuel (2007), *Amiante : un scandale improbable. Sociologie d'un problème public*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- HERMANEL, Céline et al. (2007), « Disparités de mortalité par traumatisme selon les catégories socioprofessionnelles, France métropolitaine, 2000-2002 », note de synthèse, Saint-Maurice, INVS.
- INVS (2004), *Bulletin épidémiologique hebdomadaire du 11 mai 2004*, p. 19-20.
- INVS (2006), *Bulletin épidémiologique hebdomadaire du 31 octobre 2006*, 42, p. 328-330.

- INA (2009), « Catastrophes et faits divers, drames dans les JT », *Inastat*, 13.
- INA (2010), « Des nouvelles de l'info », *Inastat*, 18.
- KENDRICK, Denise, Caroline MULVANEY et Michael WATSON (2007), « Does Targeting Injury Prevention Towards Families in Disadvantaged Areas Reduce Inequalities in Safety Practices ? », *Health Education Research*, 24(1), p. 32-41.
- LAFARGE, Géraud et Dominique MARCHETTI (2011), « Les portes fermées du journalisme », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 189, p. 72-99.
- LENOIR, Rémi (1980), « La notion d'accident du travail : un enjeu de luttes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 32-33, p. 77-88.
- MARCHETTI, Dominique (2010), *Quand la santé devient médiatique*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- MORMICHE, Pierre et Jean-François RAVAUD (2000), « Handicaps et incapacité » dans Didier FASSIN *et al.* (dir.), *Les inégalités sociales de santé*, Paris, La Découverte, p. 295-314.
- NEVEU, Erik (1999), « L'approche constructiviste des problèmes publics : un aperçu des travaux anglo-saxons », *Études de communication*, 22, p. 41-57.
- NOLLET, Jérémie (2009), « Croiser analyse des politiques publiques et sociologie des médias : genèses et usages des concepts de mis à l'agenda et de construction des problèmes », communication au Congrès de l'Association française de science politique, Grenoble.
- ONISR (2006), *Grands thèmes de la sécurité routière en France*, Paris, La Documentation française.
- PERETTI-WATEL, Patrick (2005), « La culture du risque, ses marqueurs sociaux et ses paradoxes », *Revue économique*, 56(2), p. 71-392.
- PLANCHAT, Cédric (2007), « Protéger l'environnement : un objectif pour une grande majorité de Français », *INSEE Première*, 1121.
- RENAHY, Nicolas (2005), *Les gars du coin*, Paris, La Découverte.
- SCHWARTZ, Olivier (1990), *Le monde privé des ouvriers*, Paris, Presses universitaires de France.
- ZARCA, Bernard (1990), « La division du travail domestique. Poids du passé et tensions au sein du couple », *Economie et statistique*, 228, p. 29-40.

NOTES

1. Plus exactement, la mortalité par accidents de la vie courante (ACVC) — lesquels englobent, à l'exception des accidents de la circulation et du travail, les aléas qui surviennent au domicile, en vacances, dans un établissement scolaire ou dans le cadre d'une activité sportive — a régressé de moins de 10 % de 1979 à 1999 (INVS, 2004 : 73) alors que le nombre de tués de la route a diminué d'un peu plus de 35 % durant le même laps de temps, passant de 12 500 à 8 000 morts annuels.
2. Notamment après l'année 2002 au moment où le nombre de tués de la route est paradoxalement à son plus bas niveau historique (Grossetête, 2012).
3. Ce chiffre n'est pas tiré d'une source en particulier, mais d'un corpus en accidentologie (comme l'enquête permanente sur les accidents de la vie courante ou l'enquête santé et protection sociale de 2004) qui a montré que les accidents domestiques représentent de 50 % à 70 % des ACVC. Par extrapolation, on estime donc que les décès par ACVC suivent cette tendance.

4. Comme c'est le cas s'agissant par exemple de la santé au travail et du stress des cadres, alors même que certains travaux (voir par exemple Delmas, 2011) indiquent que les atteintes à la santé des salariés sont plus fortes pour les ouvriers et les employés.
5. Par exemple, en 2004, 9 hôpitaux ont participé au recueil pour 88 707 enregistrements (EPAC, 2004 : 1).
6. À titre d'exemple, sur les 88 000 accidentés enregistrés dans l'enquête EPAC (2004 : 2), 11 % ont nécessité une hospitalisation.
7. En effet, les demandes du public envers ce type de service généralement encombré sont à la fois médicales et sociales, comme l'observe Nicolas Belorgey (2011) quand il note une surreprésentation des catégories défavorisées ou précaires aux urgences.
8. Certaines émissions de télévision « populaires » à vocation comique, type *Vidéo gag* (un programme diffusant des vidéos de chutes filmées par des particuliers), tournent ces accidents en dérision. En donnant à rire des accidents domestiques, ce type de programme contribue, en propre, à leur sous-estimation du phénomène.
9. « En 1995, sur 672 234 accidents du travail avec arrêt (soit 46,4 pour mille salariés), il y a eu 712 décès et 60 250 accidents ayant entraîné une incapacité permanente, dont les trois quarts chez les ouvriers qualifiés ou non », selon Pierre Mormiche et Jean-François Ravaud (2000 : 302).
10. Ce constat peut aussi être établi à propos des travaux s'attachant à saisir l'incidence de ces accidents chez les enfants. Ainsi, la principale enquête francophone sur le sujet (Chatelus et Thélot, 2011) repose sur les seules déclarations d'élèves de CM2 durant la période scolaire (entre septembre 2004 et juin 2005), c'est-à-dire, de surcroît, la moins représentative du phénomène compte tenu de sa saisonnalité, la fréquence des accidents domestiques augmentant durant l'été d'après les entretiens exploratoires que nous avons effectués avec des médecins urgentistes.
11. Cette catégorisation peut alors conduire certains travaux (toutefois réflexifs car tenant compte notamment des biais de mémorisation ou de chevauchement) à conclure que « les caractéristiques socio-économiques comme le revenu du ménage, la catégorie socioprofessionnelle ou le niveau d'études du chef de famille n'étaient pas significativement associées au risque d'accident de la vie courante » (Dalichampt et Thélot, 2008b : 74). Le résultat de cette étude provient, en outre, vraisemblablement du fait que la part des accidents domestiques dans l'échantillon retenu est particulièrement basse : 30 % alors qu'ils représentent chaque année au moins 50 % des ACVC selon les données EPAC.
12. Par contraste, la probable moindre exposition des femmes de milieux aisés aux aléas du domicile est sans doute un bénéfice secondaire d'une division du travail domestique plus équitable au sein de ces milieux (Zarca, 1990) et d'un recours plus fréquent aux services marchands pour « faire faire » les activités ménagères.
13. Pour les travaux fondateurs, voir Becker (1966) et Gusfield (1981) ; pour une synthèse en français, voir Neveu (1999) et Nollet (2009).
14. Sur les transformations de l'information médicale, voir Marchetti (2010).
15. Entretien réalisé en février 2011.
16. On ne compte qu'un seul homme parmi les journalistes santé des rédactions de TF1 et France 2.
17. Source : <http://www.journee-mondiale.com/plan.php> (consulté le 28 juin 2011). À titre d'exemple, la Journée mondiale des premiers secours, liée directement à la question des accidents domestiques, entre en concurrence avec celle de la prévention des suicides qui est programmée le même jour.
18. Par exemple, selon les effectifs de décès de l'année 2009, disponibles sur le site du Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès (CépiDc), 73 % des personnes décédées à la suite d'une chute accidentelle en France (5 867 décès dont la cause initiale était codée « chute ») avaient plus de 75 ans.

19. Selon un interview en ligne de Bertrand Thélot : <http://www.elfe-france.fr/index.php/fr/interview-bertrand-thelot> (consulté le 10 octobre 2012).
20. Selon un dossier de presse de l'ex-ministère du Logement : « Sécurité des ascenseurs », 15 juillet 2002.
21. En juin 2001, un enfant se tuait en tombant dans la gaine d'un ascenseur à Clichy-sous-Bois. Le 19 mai 2002, un accident similaire se produisait à Strasbourg. Le 16 juin 2002, une adulte était grièvement blessée à la suite du dysfonctionnement d'une cabine à Amiens.
22. Il convient également de tenir compte de la question du genre, qui semble peser lourdement sur l'acceptabilité des risques d'accident, comme le montre par exemple l'accident de la route qui touche surtout les hommes et qui est priorisé contrairement à l'accident domestique, qui touche davantage les femmes et qui est secondarisé.
-

RÉSUMÉS

L'auteur vise à comprendre pour quelles raisons les accidents domestiques (près de 11 500 décès chaque année en France) peinent à apparaître comme un problème majeur de santé publique. L'analyse montre que les conséquences des accidents du domicile sur la santé publique sont sous-estimées dans les espaces politique et médiatique, sont plus fréquemment traitées dans les faits divers que dans l'information de santé et sont peu investies par les sociologues alors que l'on peut raisonnablement supposer que les groupes sociaux sont inégaux face à ce risque d'accident.

The author raises the question why accidents in the home, which account annually for almost 11,500 deaths in France, never appear as a major public health issue. His study shows that the impact of home accidents on public health is underestimated in both media and political circles. Home accidents are generally classified by the media as a human interest story rather than a public health issue. While home accidents are an indicator of social inequalities, they are seldom the object of sociological investigation.

El autor aspira comprender cuáles son las razones que impiden que los accidentes en el hogar (alrededor de 11.500 fallecimientos cada año en Francia) se consideren como un problema mayor de salud pública. El análisis muestra que las consecuencias de los accidentes en el hogar, en Salud Pública, son subestimados en los ámbitos político y mediático y son tratados más frecuentemente como sucesos que como información relacionada a la salud y poco estudiados por los sociólogos, a pesar de que, se puede suponer razonablemente que los grupos sociales son desiguales frente a los riesgos de accidente.

INDEX

Keywords : France, home accidents, human interest journalism, public health, social inequalities

Palabras claves : accidente en el hogar, desigualdades sociales, Francia, salud pública, suceso

Mots-clés : accident domestique, fait divers, France, inégalités sociales, santé publique

AUTEUR

MATTHIEU GROSSETÊTE

Matthieu Grossetête est chercheur postdoctorant au Centre de sociologie européenne (CSE).

Courriel : matgro@hotmail.com

Lecture des coalitions dans un lycée par la sémiotique situationnelle

Lambert Lipoubou

- 1 À partir de notre compte rendu d'observation d'une altercation entre un enseignant et une élève dans une salle de classe de terminale en sciences et technologies de la santé, nous examinerons le travail des communications-processus qui se déroule (Mucchieli, Corbalan et Fernandez, 1998 ; Mucchieli, 1993 ; Mucchieli, 2004 ; Mucchieli, 2005 ; Mucchieli, 2007). Nous utilisons la méthode d'analyse contextuelle ou situationnelle qui propose de décomposer toutes situations contenant une activité en contexte (contexte des enjeux, contexte culturel normatif, contexte de la qualité des relations, contexte des positionnements, contexte physique et sensoriel, contexte spatial, contexte temporel) et de repérer les modifications apportées par les conduites observées pour les rendre « lisibles », c'est-à-dire pour trouver leur sens. La conduite prend un sens par rapport aux normes qui sont complètement liées à la vie scolaire d'un établissement d'enseignement secondaire.
- 2 Cela nous oblige aussi à convoquer des méthodes ethnographiques.
- 3 Je partirai, premièrement, d'une hypothèse que la salle de classe est non seulement le lieu de jeux d'acteurs, mais surtout un espace d'enjeux multiples et contradictoires. Pour cela, je pourrais m'appuyer sur l'analyse stratégique de M. Crozier et E. Friedberg (1997).
- 4 Deuxièmement, il s'agit de montrer qu'il y a différents pouvoirs dans une salle de classe :
 - Le pouvoir officiel, hiérarchique (les professeurs, la conseillère principale d'éducation [C.P.E.], le délégué de classe, les élèves...) ;
 - Le pouvoir d'influence (pouvoir officieux, diffus, dissimulé : les bandes d'élèves, les meneurs, les interlocuteurs, les parents d'élèves...) ;
 - Le pouvoir d'expertise (connaissance, compétence, performance : les enseignants, les inspecteurs pédagogiques) ;
 - Le pouvoir de référence (l'autorité scolaire, l'autorité parentale).

- 5 On se référera aussi à l'analyse institutionnelle de René Lourau, afin de faire ressortir le sens global.

Le cas

- 6 Le 8 décembre, comme chaque jeudi de 17 h à 18 h, monsieur Makaya¹ rentre dans une salle d'un lycée dans le département du Var pour y donner à la classe de terminale ST2S3 un cours de sciences techniques sanitaires et sociales. Monsieur Makaya, 34 ans, d'origine africaine, a été recruté le 18 novembre 2008 comme professeur contractuel suppléant pour remplacer madame Dupond, une jeune femme âgée d'environ 26 ans, d'origine européenne, elle-même professeure contractuelle suppléante. Le professeur titulaire monsieur Dubois est en arrêt maladie depuis la rentrée scolaire. La classe confiée à monsieur Makaya se compose de 30 élèves, 29 filles et 1 garçon âgés de 16 à 21 ans, de type européen. Ces élèves se soumettront à l'examen du baccalauréat en sciences et technologies de la santé et du social à la fin de l'année scolaire.
- 7 Lorsque le professeur prend la parole pour réclamer le silence, afin de commencer son cours, les élèves viennent de satisfaire à la pause rituelle de cinq minutes qui fait suite au cours précédent d'histoire-géographie. Monsieur Makaya observe qu'un groupe de six élèves, situé dans l'allée centrale, face au bureau du professeur, aux trois derniers rangs — les deux premiers rangs restant inoccupés — continue à bavarder malgré ses appels réitérés.
- 8 Le matin même, durant un cours de 11 h à 12 h avec cette même classe, un texte, distribué le vendredi de la semaine précédente aux élèves afin d'être lu à la maison en préalable au cours, avait fait l'objet d'une discussion. Les élèves ne s'étaient pas acquittés de cette tâche, estimant qu'ils avaient beaucoup de matière à travailler et que « le week-end, c'est fait pour se reposer ». Le professeur avait alors engagé les élèves à lire le texte en classe et à effectuer l'exercice conjoint. L'organisation en groupes de travail pour cette activité n'avait pas été propice à la concentration des jeunes gens chahuteurs et le devoir n'avait pu être terminé.
- 9 Le professeur invita donc les élèves, cet après-midi-là, à reprendre le sujet entamé le matin en précisant que les élèves de terminale de sciences et techniques médico-sociales de Saint-Nazaire, à qui il donne le même cours le jeudi de 14 h à 15 h, ont pu, eux, achever le travail de manière satisfaisante en une heure seulement. Et en se tournant alors vers la bande des bavards, il s'exclame : « Taisez-vous ! Il faut maintenant que le cours commence. Il y a deux ou trois élèves qui perturbent cette classe. »
- 10 Une élève de 17 ans, mademoiselle Émilie Nicolas, située à la quatrième table dans le groupe des parleurs, dit alors d'un ton provocateur : « Comment deux ou trois personnes peuvent-elles perturber votre cours ? »
- 11 Le professeur lui répond : « Je sais de quoi je parle. »
- 12 Cette personne insiste : « Vous êtes sûr qu'il y a seulement deux ou trois personnes qui perturbent votre cours ? »
- 13 À ce moment, le professeur dit : « Mademoiselle, sortez maintenant. » L'élève ne se levant pas, monsieur Makaya exige son départ à deux reprises, de façon plus appuyée jusqu'à finalement frapper la table de la main. L'élève se lève enfin, feignant de

- rassembler ses affaires, tout en prenant son temps. Ce qui amène le professeur à claquer des doigts à plusieurs reprises avec impatience en disant : « Faites vite. »
- 14 La fille sort enfin, accompagnée comme il se doit d'un délégué de classe, monsieur Legros, 21 ans, redoublant dont la petite amie fréquente cette même classe.
- 15 « Le cours peut désormais commencer », dit le professeur.
- 16 À ce moment, deux élèves qui font aussi partie du groupe de bavards prennent respectivement la parole.
- 17 Mademoiselle Vicente, 18 ans, annonce : « Je n'ai plus le courage de suivre le cours ; vous avez vu dans quel état vous l'avez mise, vous l'avez traumatisée pour toute l'année ! » Une copine, mademoiselle Lopes, 19 ans, ajoute : « Vous avez eu un comportement violent envers Émilie, vous avez de la chance qu'elle n'ait pas tout jeté » — attitude qu'elle avait eue la semaine précédente à l'endroit d'un autre professeur qui lui enjoignait de quitter son cours. Le professeur répond à la copine d'Émilie : « Je n'ai pas eu un comportement violent, mais une attitude de fermeté. » Tous les élèves, d'une façon contagieuse, confirment à l'enseignant qu'il a eu un comportement violent envers Émilie.
- 18 Finalement, le cours débute dans une atmosphère calme mais tendue. À la fin du cours et après que tous les élèves furent sortis de la salle de classe, le délégué, accompagné de sa petite amie, vient voir le professeur pour lui dire d'un ton conciliateur : « Si je puis me permettre, Monsieur, vous avez quand même été excessif, elle n'a que 17 ans ; et dorénavant, si vous voulez que l'on lise des TD, lisez-les avec nous en classe. » Monsieur Makaya s'étonne que les élèves ne puissent lire par eux-mêmes et demande des explications. Monsieur Legros explique qu'il faut demander aux élèves, à tour de rôle, de lire un paragraphe à haute voix.
- 19 Le professeur se rend ensuite au bureau de la vie scolaire et, en l'absence de la C.P.E., avertit le surveillant qu'il a exclu de son cours mademoiselle Émilie Nicolas. Le surveillant confirme que cette dernière s'est bien présentée devant lui à la suite de son exclusion et précise : « Décidément, cette élève pose des problèmes à plusieurs enseignants ; elle a été exclue il y a un mois, la semaine dernière et plusieurs fois l'année dernière en première. » Deux jeunes filles de première, section mode et couture, présentes, prennent la parole et s'adressent à monsieur Makaya : « Si elles savaient la chance qu'elles ont d'avoir un enseignant comme vous, classe, élégant ; ah, on aimerait bien avoir un prof comme vous ! »
- 20 Le lendemain matin, avant de commencer son cours, monsieur Makaya demande à parler à mademoiselle Émilie Nicolas en aparté dans le but de discuter et de comprendre la situation conflictuelle de la veille ; mais avant même qu'il ait pu s'exprimer, Émilie Nicolas lui tend une lettre écrite de sa mère. Monsieur Makaya prend la lettre et demande à la jeune fille d'aller s'asseoir.
- 21 Après le cours, il prend connaissance du contenu de la lettre ci-jointe :
- Monsieur,
Ma fille Émilie est rentrée ce jeudi 8 décembre assez choquée suite à l'altercation qu'elle a eue avec vous. Moi-même, après son récit, et bien que connaissant son comportement plutôt têtue par moment, je n'ai pas compris votre réaction assez violente verbalement et votre empressement pour la faire « dégager » de votre cours en lui claquant vos doigts sous son nez et en souhaitant, pour elle, qu'elle ne soit pas un garçon à ce moment-là, et en tapant votre poing dans votre paume de main.

En tant que professeur en contact avec les jeunes, j'aurais attendu de vous plus de retenue face à une jeune fille de 17 ans.

Je me tiens à votre disposition si vous souhaitez nous rencontrer mon mari et moi-même.

- 22 À la fin de la lettre, elle signe.
- 23 Monsieur Makaya soumet cette lettre à son collègue amical Marc Sabatini, 45 ans, de type européen, professeur titulaire en sciences techniques sanitaires et sociales et ayant 20 ans d'expérience dans l'enseignement. Ce dernier propose de résoudre le conflit « à chaud » en conseillant de consulter la C.P.E., madame Landry, de type européen, âgée de 37 ans environ, afin d'organiser une confrontation devant témoin institutionnel entre professeur et élève et de restituer la vérité quant aux faits et aux paroles prononcées. Le même jour, une explication a lieu dans le bureau et en présence de la C.P.E. Après avoir écouté la version de mademoiselle Émilie Nicolas, monsieur Makaya convient d'avoir renvoyé la jeune fille avec fermeté et un geste d'agacement, mais réfute les éléments mensongers contenus dans la lettre de sa mère.
- 24 La jeune fille prend alors la parole et dit que toute la classe l'a entendue.
- 25 La C.P.E. engage ensuite le dialogue suivant avec mademoiselle Nicolas :
- Est-ce que monsieur Makaya vous a demandé de sortir ?
 - Oui.
 - Pourquoi n'êtes-vous pas sortie ?
 - Si, je suis sortie.
 - Au bout de combien de temps ? Vous êtes sortie parce qu'il a frappé la table de sa main ?
 - Oui, mais il n'a pas à claquer des doigts comme si j'étais une chienne. Personne de la classe ne comprend sa réaction parce qu'avant il était sympa avec nous ; je peux vous dire que plus personne ne va bouger maintenant.
 - Vous n'êtes pas honnête, monsieur Makaya vous a demandé de sortir à trois reprises. Frapper de la main était un geste de fermeté, mais pas de violence ; et claquer des doigts, la manifestation d'un agacement.
 - Ce n'est pas moi qui ai dit à ma mère que monsieur Makaya était violent.
- 26 Émilie commence à pleurer.
- De toutes les façons, il n'a pas à me traiter comme une chienne en claquant des doigts.
 - Voulez-vous arrêter de pleurer, mademoiselle ; vous n'êtes plus une gamine. Je vous demande de présenter vos excuses à monsieur Makaya et tournons la page.
 - De toute façon, les profs ont toujours raison. J'accepte de tourner la page, mais je refuse de présenter mes excuses.
- 27 La C.P.E. s'adresse au professeur et lui dit : « Nous n'arriverons pas à obtenir des excuses, je vous propose d'arrêter l'entretien. Avez-vous un mot à ajouter ? » « Moi aussi, je tourne la page, répond monsieur Makaya, mais j'aurais voulu avoir des excuses de sa part. »

Schéma 1. M. Makaya, l'émergence du sens nous est donnée par le contexte identitaire

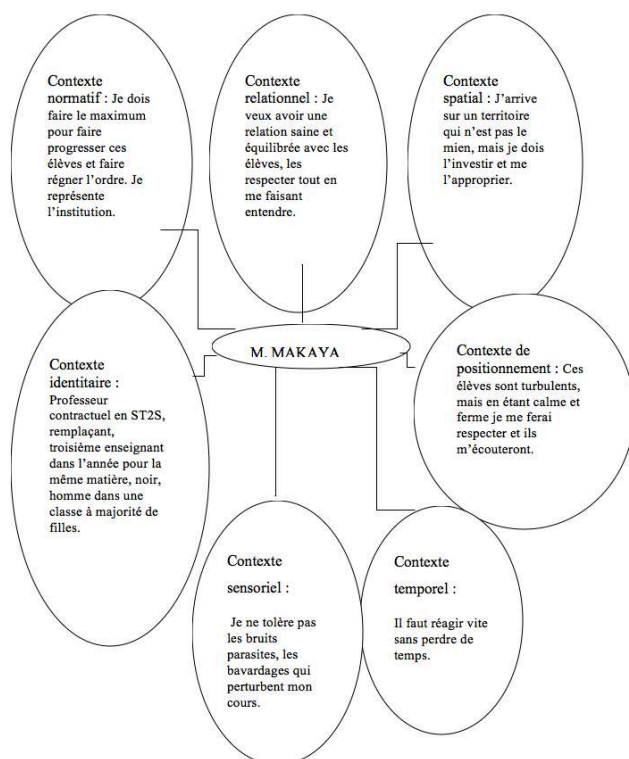


Schéma 2. Emilie Nicolas, l'émergence du sens nous est donnée par le contexte relationnel

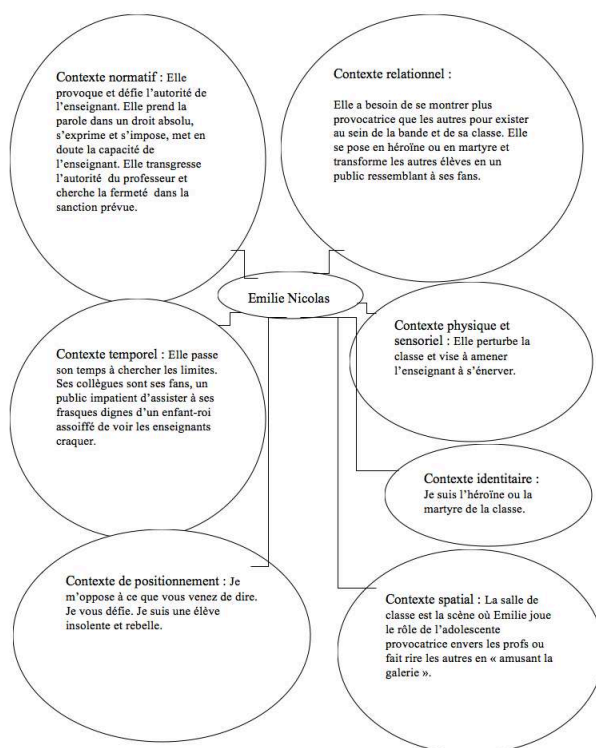


Schéma 3. Les élèves, l'émergence du sens nous est donnée par le contexte relationnel

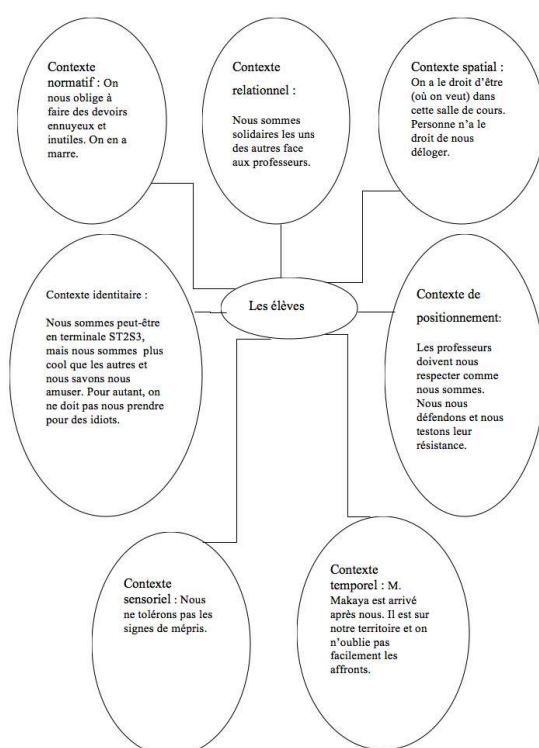


Schéma 4. Le délégué, l'émergence du sens nous est donnée par le contexte relationnel

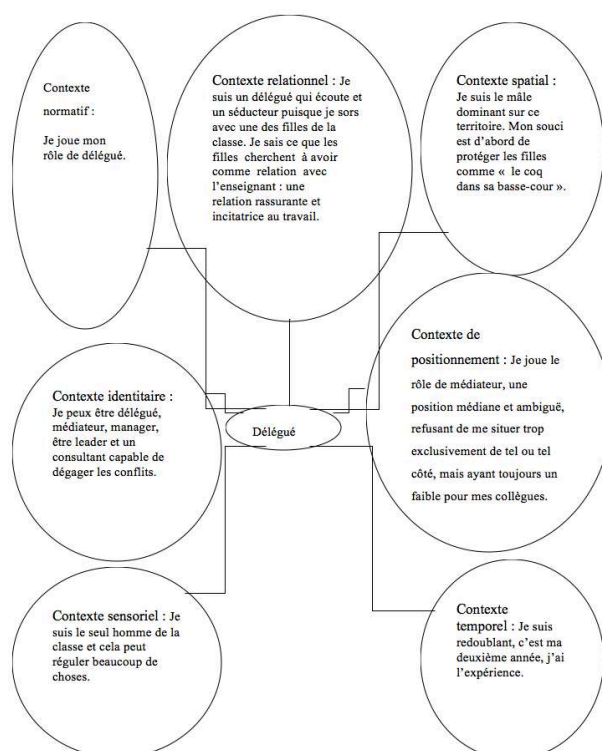


Schéma 5. La maman d'Emilie, l'émergence du sens nous est donnée par le contexte de positionnement

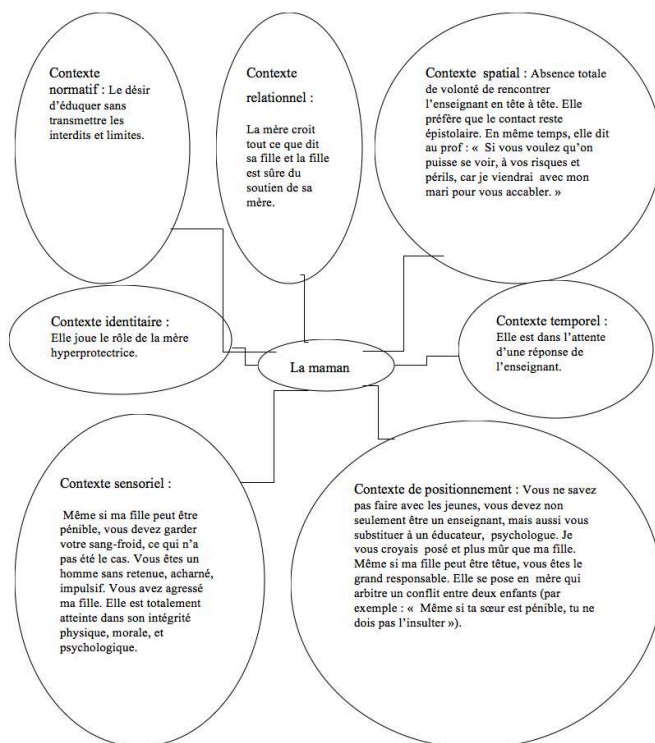
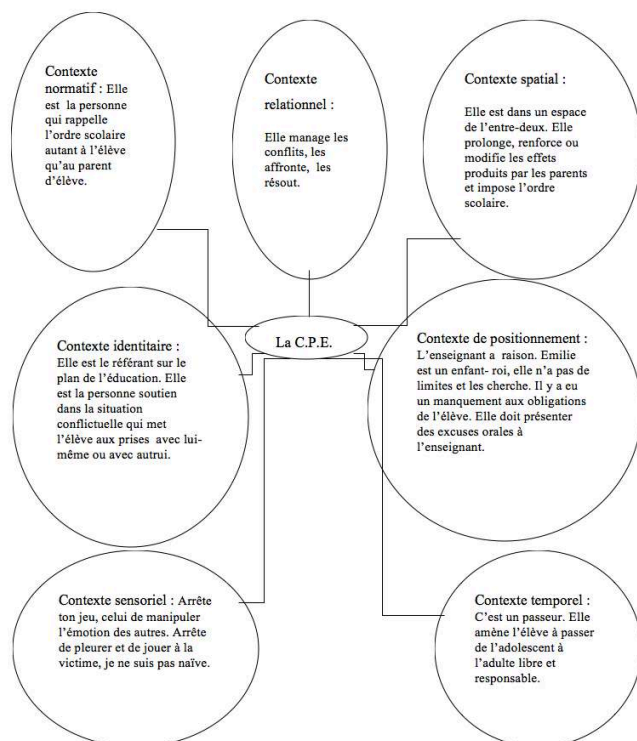


Schéma 6. La C.P.E, l'émergence du sens nous est donnée par le contexte de positionnement.



Légende des 6 schémas sémio-contextuels. En haut de gauche à droite : valeur liberté. À droite de haut en bas : émergences de sens. En bas de droite à gauche : valeur sécurité. À gauche de bas en haut : valeur identité.

Conclusion

- 28 Les élèves sont en fait aux abois. Au-delà d'un premier message – « Ce ne sont pas seulement deux ou trois personnes qui perturbent la classe, tous les élèves sont complices et contre vous, vous n'avez aucun appui et devez négocier, car vous êtes notre otage » –, ils expriment leur angoisse. La situation peut se résumer par : « Sauvez-nous ou on sabote votre cours ! »
- 29 Les élèves crânent et narguent leur professeur, mais leur unité est l'ultime tentative de dissimulation de leurs lacunes et de leur fragilité face aux exigences scolaires.
- 30 Ils demandent en urgence de l'écoute et du soutien.
- 31 Devant cette situation, le professeur adoptera deux méthodes de management de la crise.
- 32 Il organisera son cours de façon à avancer dans le programme de terminal ST2S tout en ménageant un temps de rattrapage des notions de seconde et de première mal assimilées. Il aura le souci, tout en préservant son autorité, de rendre les jeunes gens acteurs de leurs progrès et de leur réussite en reconnaissant et en valorisant leurs efforts et leurs aptitudes à se sauver eux-mêmes. Il les encouragera et leur redonnera confiance.
- 33 Par ailleurs, si le délégué se révèle un interlocuteur loyal, il en fera un partenaire. S'il manifeste un comportement pervers, il le confortera néanmoins dans sa mission de délégué en insistant sur le rôle de chef d'équipe en mettant en évidence ses atouts (dynamisme, popularité auprès des élèves) afin de le convaincre de se rallier à sa cause. Il laissera entendre qu'il lui fait confiance et qu'il est indispensable. Le délégué sera heureux d'être valorisé, se sentant investi d'une mission dans son rôle d'interlocuteur privilégié.
-

BIBLIOGRAPHIE

- CROZIER, M. et E. FRIEDBERG (1977), *L'acteur et le système*, Paris, Seuil.
- COSLIN, P. G. (2006), *La psychologie de l'adolescent*, Paris, Armand Colin.
- DUBET, F. (1991), *Les lycéens*, Paris, Brochet.
- LOURAU, R. (1971), *Analyse institutionnelle et pédagogie*, Paris, Epi.
- MUCCHIELLI, A., J.-A. CORBALAN et V. FERNANDEZ (1998), *Théorie des processus de la communication*, Paris, Armand Colin.
- MUCCHIELLI, A. (1993) *Jeux des rôles*, Paris, Presses universitaires de France, Coll. « Que sais-je ? ».
- MUCCHIELLI, A. (2004), *L'art d'influencer : analyse des techniques de manipulation*, 2^e édition, Paris, Armand Colin.
-

MUCCHIELLI, A. (2005), *Étude des communications : approche par la contextualisation*, Paris, Armand Colin.

MUCCHIELLI, A. (2007), « L'émergence du sens des situations à travers les systèmes humains d'interactions. Application restreinte des théories de l'énaction et de la cognition distribuée : vers une <agentification> des systèmes relationnels humains », *Revue internationale de psychosociologie*, 13(29), p. 163-199.

NOTES

1. Ce nom d'acteur comme tous les autres qui suivent dans cette note de recherche sont fictifs.

RÉSUMÉS

L'auteur présente le cas d'une altercation entre un enseignant et une élève dans une salle de classe de terminale en sciences et technologies de la santé et du social qu'il analyse à l'aide de la sémiotique situationnelle. Il fait appel à la théorie sémiotique situationnelle des communications-processus d'Alex Mucchielli et s'intéresse à la construction du sens par les acteurs. Cette étude de cas se rattache au champ de la phénoménologie du conflit.

This is a case study of an altercation, in a classroom, between a teacher of health and social sciences and technologies and a student in her final year. The author applies the semiotic theory of Alex Mucchielli and focuses on how those involved in the altercation construct meaning out of the situation. This is a case study in the phenomenology of conflict.

El autor expone el caso de una altercación entre un docente y un alumno en un aula de clase de fin de estudios en Ciencias y Tecnología de la Salud y lo Social. Él analiza este caso basándose en la semiótica situacional. Para esto, se fundamenta en la teoría semiótica situacional de la comunicación-proceso de Alex Mucchielli y se interesa en la construcción del sentido por parte de los actores. Este estudio de caso está asociado al campo de la fenomenología del conflicto.

INDEX

Palabras claves : altercación, comunicación no verbal, construcción del sentido, relación profesor-alumno, semiótica situacional

Mots-clés : altercation, communication non verbale, construction du sens, rapport professeur élève, sémiotique situationnelle

Keywords : altercation, construction of meaning, non-verbal communication, professor student interaction, situational semiotics

AUTEUR

LAMBERT LIPOUBOU

Lambert Lipoubou est docteur en sociologie et chercheur en sciences de l'information et communication, au CERIC, Montpellier III. Courriel : lipoubou@yahoo.fr

Lectures

La pensée critique

Jérôme BOURDON (2011), *Du service public à la télé-réalité. Une histoire culturelle des télévisions européennes 1950-2010*

Bry-sur-Marne, INA Éditions

Pierre Gosselin

RÉFÉRENCE

Jérôme BOURDON (2011), *Du service public à la télé-réalité. Une histoire culturelle des télévisions européennes 1950-2010*, Bry-sur-Marne, INA Éditions

- 1 Tout d'abord, écoutons l'auteur présenter son ouvrage :
Ce livre raconte un épisode peu ou pas connu dans l'histoire européenne qui a connu de riches développements : celui de sa culture de masse visuelle. [...] D'entrée de jeu, notre sujet pose une question qui a beaucoup agité les esprits, et pas seulement pour procurer une justification à un projet économique : qu'est-ce que l'Europe ? A-t-elle une âme ou (plus modestement) une culture commune ? (p. 9).
- 2 Il poursuit :
[...] je propose donc de revisiter l'histoire du service public « classique », et d'en proposer une évaluation mesurée qui évite les dangers jumeaux de l'idéalisation et de la diabolisation. Le service public de la télévision n'a jamais été aussi créatif, aussi populaire (accessible à une large audience) que ses défenseurs nostalgiques voudraient le croire [...] (p. 11).
- 3 Puis, il nous rappelle les trois missions du service public : « [...] informer, cultiver, distraire, où l'ordre joue un rôle central : la distraction est seconde par rapport aux deux autres missions » (p. 13). Jérôme Bourdon souligne qu'entre « le moment où ce livre a été commencé (2000) et celui où il se termine, la télévision a continué de changer à un rythme rapide » (p. 68).

- 4 L'ouvrage est divisé en sept chapitres, que nous allons parcourir.
- 5 Le premier chapitre propose « sept débats pour la télévision européenne : service public, âge d'or, publicité, concurrence, télévision commerciale, <nouvelles> technologies, télévisions publiques » (p. 23). Soulignons ici que c'est le moment où nous assistons à un profond changement de l'idéologie qui pilotait les chaînes de télévision qui n'étaient que, principalement, service public. Il va se produire, non seulement une déréglementation, mais un bouleversement de « la conception du média télévisé » (p. 54).
- 6 Le deuxième chapitre souligne « les politiques de la télévision paneuropéenne ». Or, « depuis les années cinquante, hommes politiques, diplomates, diffuseurs, ont imaginé que la télévision pouvait aider à la formation d'une communauté européenne qui ne soit pas qu'une communauté économique » (p. 77). Nous suivons les différentes étapes de cette tentative de création d'une unité avec notamment, à partir de 1986, les trois plans MEDIA (Mesures pour Encourager le Développement d'une Industrie de Audiovisuel). Le développement d'ARTE, qui se présente principalement comme une « chaîne alternativement française et allemande » (p. 91) plus que comme une chaîne européenne pose le problème de la langue. Si les chaînes commerciales ont voulu, à un moment, se développer autour de l'anglais, c'est devenu « inacceptable politiquement dans l'Europe d'aujourd'hui » (p. 94). Ainsi, « [...] une chaîne de télévision européenne commune à un grand nombre de spectateurs est condamnée à demeurer une fiction [...] » (p. 96).
- 7 Le troisième chapitre nous propose une réflexion sur la fiction télévisée résumée ainsi : « Shakespeare, Dallas, le commissaire... et le cinéma » (p. 99). Jusque dans les années 1960, les principales télévisions publiques européennes réaliseront des « dramatiques » inspirées de grands textes littéraires. Mais, peu à peu, la diffusion de films de cinéma — le plus souvent américain — occupera de plus en plus de place dans la grille des programmes. Les télévisions publiques subiront la concurrence du privé qui « cherche à <coller> aux préoccupations du public [...] l'œil rivé sur les taux d'audience » (p. 117). Les télévisions publiques européennes s'interrogent de moins en moins sur leur fonction par rapport à un patrimoine national et voient, à la baisse, leurs ambitions artistiques.
- 8 Dans le chapitre suivant, l'auteur s'interroge sur la place de l'information à la télévision : « De la télévision au journalisme, histoire d'un aller — et d'un retour » (p. 119). Au cours des années 1980, les télévisions publiques ont effectué un « rapprochements entre l'information et le divertissement (d'où la création du mot-valise infotainment) [...] des animateurs s'emparent de sujets réservés aux journalistes dans les magazines à succès, notamment des talk-shows à l'ambiance agitée où la parole profane bouscule celles des experts » (p. 120).
- 9 Point commun entre toutes les télévisions européennes : le journal télévisé qui est un moment clé dans le déroulement de la grille des programmes, quel que soit le pays. Ainsi, même dans les pays totalitaires (Espagne, Portugal, Grèce des années 1960), le rituel du journal télévisé est suivi par les téléspectateurs, même « si c'est le moment où l'on se moque, à voix basse, du retour régulier sur l'écran du leader national que les journalistes doivent célébrer » (p. 126).
- 10 Les années 1980 voient la systématisation du présentateur-rédacteur en chef du journal télévisé. C'est, pour reprendre l'expression américaine, l'*anchor-man* du journal — les

plus célèbres furent Walter Cronkyte puis Dan Rather. Ainsi, comme dans « d'autres domaines, après une longue attente, la télévision européenne rejoint la télévision américaine » (p. 130).

- 11 Dans le cinquième chapitre, intitulé « Divertissement. Le retour du refoulé », l'auteur nous montre que si les télévisions publiques ont, dès leurs débuts, proposé des divertissements et des jeux, là encore, l'inspiration américaine s'est peu à peu infiltrée dans le choix des programmes. Ainsi, on note que les « exemples d'inspiration américaine abondent dans les premières années de la télévision italienne » (p. 154). Mais *a contrario*, la France « a sans doute été le pays où le volume d'adaptations américaines a été le plus faible » (p. 157), et elle a même conçu quelques jeux originaux — *Le mot le plus long*, *Fort Boyard* — qui ont connu des développements sur les télévisions européennes.
- 12 La présentation de ces émissions de divertissement a généré un genre particulier, propre à ce média : celui de l'animateur. Un personnage qui est une vedette à sa façon, mais l'auteur souligne que les dirigeants des télévisions publiques ont une attitude ambiguë par rapport à ces personnages, « exploitant leur succès sans les mettre en avant, leur préférant des <créateurs> plus respectés [...] » (p. 166). Et Bourdon de rappeler que le premier Européen qui ait « analysé les bases de la popularité de l'animateur, dans un article fameux : <Phenomenologia [sic] de Mike Bongiorno> » (p. 167), fut Umberto Eco en 1961.
- 13 L'avant-dernier chapitre nous conduit à la télé-réalité, « [g]enre étrange s'il en est, nouveau venu, mais le plus bruyant » (p. 173). Les télévisions publiques auront du mal à s'adapter à ce nouveau type de programme. Certes, « [l']Europe du Sud aura plus de succès avec un autre genre, le talk-show [qui] va retrouver la tradition <confessionnelle-psychologique> présente en France et en Italie dès le début des années quatre-vingt » (p. 187) sous une forme plus intimiste que les talk-shows à l'américaine comme celui d'Oprah Winfrey (sur CBS de 1986 à 2008). Il faudra attendre les dernières années du XX^e siècle pour que les télévisions européennes adoptent les « jeux-réalités », où les candidats « soigneusement choisis [...] ne cherchent pas à montrer leur savoir [...] », où « les larmes, les disputes, les cris, les étreintes [...] sont des ingrédients essentiels » (p. 190).
- 14 Le dernier chapitre interroge : « Du public à l'audience, ou le retour de la populace ? Le public est un personnage singulier dans l'histoire de la télévision [...] » (p. 203). Difficile de le rencontrer, jusqu'à la naissance de l'Audimat, qui, avec la déréglementation de l'espace télévisuel dans toute l'Europe — à commencer par l'Italie de Berlusconi —, va « engendrer une nouvelle forme de <populace>, entendez la vision d'un peuple ignorant, se délectant non de violence mais d'une culture jugée pauvre et vulgaire » (p. 216). Et l'auteur de conclure : « La télévision de service public manque aujourd'hui de défenseurs. Elle n'a cessé de céder du terrain et de réduire le territoire de ses ambitions » (p. 228). Voilà la conclusion quelque peu pessimiste de cet ouvrage particulièrement documenté, somme de travail sur l'évolution des télévisions publiques dans la sphère européenne étayée par plus de 300 références bibliographiques.

AUTEURS

PIERRE GOSSELIN

Pierre Gosselin est chargé de cours à l'Institut des Sciences de la Communication et de l'Education d'Angers. Courriel : pierre.gosselin147@dbmail.com

Josette BRUN (dir.) (2009), *Interrelations femmes-médias dans l'Amérique française*

Québec, Presses de l'Université Laval

Sébastien Couvrette

RÉFÉRENCE

Josette BRUN (dir.) (2009), *Interrelations femmes-médias dans l'Amérique française*, Québec, Presses de l'Université Laval

- 1 Dans ce collectif dirigé par Josette Brun¹, douze essais abordent la question de la place des femmes et de leur parole dans l'espace médiatique francophone au Canada, depuis le XVII^e siècle jusqu'à nos jours. La pluralité des approches — analyse de contenu, étude de cas, biographie, entrevue, témoignage — adoptées par les collaboratrices (et un collaborateur) témoigne de la vaste étendue de ce champ d'études qui se situe au carrefour de l'histoire des femmes, des rapports sociaux de sexe et des médias.
- 2 Le premier essai du recueil, signé par Dominique Deslandres, pose d'entrée de jeu et de manière théorique l'un des principaux objectifs de l'ouvrage, qui est de situer le rôle actif des femmes, souvent occulté dans les analyses traditionnelles, dans la société, les médias et les communications. L'auteure propose d'examiner la place du féminin en fonction du concept d'agentivité, qui exprime « la capacité d'un agent à agir sur son monde » dans les limites des possibilités offertes par le cadre socioculturel d'une époque. Elle montre ainsi que l'Europe du XVII^e siècle favorise, par la montée du religieux et la place occupée par les femmes dans les pratiques d'écriture, le parcours de Marie de l'Incarnation — notamment auteure de plus de 10 000 lettres —, qui, dans sa singularité, illustre bien les limites de l'espace dans lequel les femmes de cette époque peuvent agir et s'exprimer. Le texte d'Anne Marie Lane Jonah reprend sensiblement la même réflexion en cherchant à rendre compte de l'expérience de trois femmes en Acadie au XVIII^e siècle. Afin de montrer les modalités d'expression des voix

féminines dans ce contexte particulier, l'auteure analyse le contenu de lettres et d'une notice biographique écrites par des hommes au nom de ces femmes. La démarche de l'auteure est intéressante, mais la démonstration reste au final peu convaincante.

- 3 Dans son texte, Julie Roy traite de la présence des voix féminines dans la presse québécoise des XVIII^e et XIX^e siècles. L'auteure propose une analyse perspicace des « stratégies de légitimation du discours féminin » à partir de textes et de lettres publiés dans la presse et accompagnés d'un pseudonyme féminin ou de formules visant à définir l'auteur(e) comme un « je » féminin. Elle tire la conclusion que, dans un espace public dominé par le masculin, la presse écrite représente un moyen efficace de faire entendre les voix de femmes, même si elle tend à les confiner dans des champs d'action et d'intervention perçus comme relevant du féminin. Une analyse similaire est réalisée par Agnès Torgue, qui s'intéresse aux représentations des femmes et à l'expression de leur parole dans deux grands journaux acadiens de 1887 à 1920. Dans les deux publications étudiées, l'image et la voix des femmes s'inscrivent globalement dans une conception traditionnelle et conservatrice de la place et du rôle que ces dernières doivent occuper dans la société.
- 4 Trois textes examinent le parcours de journalistes qui ont été actives dans la première moitié du XX^e siècle. Pour Chantal Savoie, les réalisations d'Anne-Marie Gleason correspondent aux possibilités offertes à une femme dans les domaines du journalisme et de la littérature au Québec au tournant du XX^e siècle. Sous le pseudonyme de Madeleine, la journaliste a tenu la chronique « À nos correspondants » dans les pages féminines de *La Patrie*, où elle discutait notamment du théâtre, surtout comme lieu de sociabilité et de vedettariat, et faisait la critique de textes soumis par les lectrices et lecteurs du quotidien. Les interventions de Madeleine la situent à la fois en tant que femme, devant faire preuve de modestie dans ses commentaires, et en tant qu'autorité littéraire s'inscrivant dans la tradition des salonniers. Plutôt que de se concentrer sur les limites imposées à l'action de Madeleine, l'auteure souligne les stratégies, conscientes ou non, adoptées par la journaliste afin de faire valoir sa voix dans l'espace médiatique et littéraire.
- 5 Pour sa part, Andrée Lévesque analyse les grands thèmes abordés par Éva Circé-Côté dans ses chroniques publiées de 1900 à 1916 dans différents journaux et signées de pseudonymes féminins ou masculins. Bien que la journaliste se soit intéressée à des sujets variés comme la politique, le nationalisme et la religion, la chercheuse se penche essentiellement sur ses écrits portant sur les femmes, le journalisme et l'éducation. L'étude montre bien comment la pensée et l'idéologie féministe de cette écrivaine ont évolué en fonction du contexte socioculturel de son époque.
- 6 De son côté, Yves Frenette propose un survol de la vie et de la carrière de la journaliste, écrivaine et folkloriste Marie-Rose Turcot, de la région d'Ottawa. Alors que l'auteur indique qu'elle a été active au sein de regroupements artistiques, littéraires et féminins, son travail de journaliste au quotidien *Le Droit* et à la station de radio CKCH située à Hull, qui aurait dû être le point central du propos conformément aux intentions de ce collectif, est évacué en quelques lignes au profit de sa production littéraire.
- 7 Les cinq derniers textes du collectif situent les interrelations femmes-médias dans une perspective contemporaine. Ce groupe d'essais s'amorce avec une entrevue réalisée par Yasmine Berthou et Josette Brun avec la journaliste Colette Beauchamp, auteure du livre *Le silence des médias* publié en 1987. La journaliste témoigne de son expérience dans

la rédaction et la réception critique de son ouvrage pionnier sur la domination du masculin dans les pratiques journalistiques et les médias. L'entrevue soulève les enjeux de la place actuelle des femmes dans les entreprises de presse, sujet approfondi par les deux essais suivants. Le texte de Marlène Rateau traite de la mise sur pied de l'émission de radio *Pawòl Fanm* à Montréal dans les années 1990, des difficultés d'être une femme d'origine haïtienne dans les grands médias canadiens et québécois et des possibilités offertes par la radio alternative et communautaire. L'étude de Marie-Linda Lord porte sur la place des femmes dans les fonctions de premier plan au sein des grands médias écrits et électroniques francophones au Canada en ce début de XXI^e siècle. L'auteure avance que la situation s'est améliorée au cours des dernières décennies, mais qu'elle reste néanmoins inégalitaire, particulièrement en Acadie.

- 8 Finalement, les deux derniers textes du recueil s'intéressent à la construction de discours sur le féminin dans les médias au XXI^e siècle en analysant la couverture médiatique du phénomène de l'hypersexualisation des adolescentes au Québec (Caroline Caron) et le contenu de sites Web québécois et francophones qui, en soutenant défendre les droits des hommes, tiennent des propos antiféministes et dénigrants à l'égard des femmes (Louise Langevin). Par leur approche respective, les auteures montrent que les médias peuvent contribuer à diffuser une vision de la réalité s'inscrivant dans une logique simpliste, dualiste et antagoniste des rapports sociaux de sexe. Bref, par la multiplicité des approches préconisées et la diversité des sujets exploités, cet ouvrage montre bien la complexité des interrelations femmes-médias et de leur évolution dans le temps. Souhaitons que la démarche stimule la réflexion sur le sujet en incitant d'autres chercheurs (dont des hommes...) à s'y intéresser.

NOTES

1. Josette Brun est professeure au Département d'information et de communication de l'Université Laval.

AUTEURS

SÉBASTIEN COUVRETTE

Sébastien Couvrette est chargé de cours au Département d'information et de communication à l'Université Laval et chercheur professionnel à l'Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française. Courriel : sebastien.couvrette.1@ulaval.ca

Christiana CONSTANTOPOULOU
 (2012), *Télévision : un café virtuel.*
Représentations et symbolismes de la
vie quotidienne (traduit du grec
 Τηλεόραση : ένα εικονικό καφεενείο.
 Αναπαραστάσεις και συμβολισμοί της
 καθημερινής ζωής), 2^e édition

Athènes, Éditions Papazisi

Ioanna Vovou

RÉFÉRENCE

Christiana CONSTANTOPOULOU (2012), *Télévision : un café virtuel.* Représentations et symbolismes de la vie quotidienne (traduit du grec Τηλεόραση : ένα εικονικό καφεενείο. Αναπαραστάσεις και συμβολισμοί της καθημερινής ζωής), 2^e édition, Athènes, Éditions Papazisi

- 1 La relation entre télévision et société ne cesse de préoccuper les chercheurs ; plusieurs sont ceux qui annoncent la mort de la télévision (due à la compétition avec les « nouveaux médias » de communication ou encore à la crise économique). Il s'avère dans ce cadre nécessaire d'appréhender le phénomène télévisuel comme un « symptôme » des dynamiques sociales en jeu.
- 2 Voir la télévision comme un café virtuel (thèse soutenue dans l'ouvrage, après une analyse comparative des programmes de télévision de plusieurs pays, dont la Grèce et le Canada) est une approche pour le moins originale et qui établit un parallélisme entre

les « cafés » dans la société occidentale du XVIII^e au XX^e siècle et le « café télévisuel » qui les aurait « remplacés » dans le monde contemporain (en « offrant » plusieurs de leurs fonctions de façon virtuelle). Depuis leur fondation dans l'Arabie heureuse, leur épanouissement à Constantinople et leur introduction en Europe au cours du XVII^e siècle, les cafés ont joué un rôle essentiel dans l'histoire des idées. Appelés « écoles du savoir » au cœur de l'Empire ottoman, devenus à Londres, à Venise, à Paris de véritables bureaux académiques, à la fois parlements improvisés, bureaux de presse, cénacles poétiques, clubs politiques, tribunes idéologiques, centres nerveux des avant-gardes, agoras de toutes les audaces de l'esprit, les cafés s'affirment pendant plusieurs siècles comme les indispensables laboratoires des utopies et des révolutions, les ateliers fiévreux des grandes mutations esthétiques : ils sont le décor privilégié de ceux qui ont transformé le monde ou qui en ont remodelé la représentation (Lemaire, 1997). Les cafés ont été un miracle de la vie sociale et intellectuelle dans une large partie de la sphère d'influence de l'Islam et ensuite dans toute l'Europe, d'abord dans l'Europe ottomane, puis dans l'Europe chrétienne. Au-delà des différences évidentes, en Orient comme en Occident, les cafés ont vite fait office d'image inversée des cours royales et princières ainsi que des instances ecclésiastiques. Le type de culture qui s'y est développé n'est pas l'opposé de la culture qu'impose le pouvoir séculier ou le pouvoir théologique : il en est le prolongement et parfois la critique ou la parodie.

- 3 Ainsi, deux thèses majeures sont élaborées dans cet ouvrage : le parallélisme entre le « café » et la « télévision » ainsi que le lien intime entre savoir télévisuel et savoir populaire dans la société contemporaine. Pour aborder ces deux points, l'auteure décrit les caractéristiques communicationnelles de la société contemporaine (commençant par le cadre philosophique environnant pour arriver aux exigences de connaissances « concrètes » qui aboutissent à une rentabilité immédiate) ainsi que celles des structures de la communication de masse, en tant qu'élément de la « modernité ».
- 4 En vue d'élaborer ces idées (de la télé-café et de la relation première entre « connaissances diffusées par la télévision » et savoir populaire), l'auteure examine (en insistant sur les structures anthropologiques du « village planétaire ») trois grandes unités thématiques puisées dans les programmes quotidiens des télévisions des divers pays, à savoir l'information donnée par les journaux télévisés et les divers télé-magazines, les séries télévisées comme récits mythiques de nos jours et, enfin, la mise en scène du soi qui domine dans les émissions de télé-réalité.
- 5 Une grande partie des « informations » disponibles sur le monde contemporain est racontée dans les journaux télévisés qui choisissent les « événements importants à raconter » accompagnés par « leur mise en scène » indispensable : dans ce sens, parmi les « fonctions » les plus flagrantes des émissions d'information, on trouve la lutte contre l'incertitude, l'invitation à la ritualisation et à la participation émotive et, enfin, la satisfaction du besoin humain de « dramatisation »¹ ; des phénomènes de « cannibalisme de l'œil » (Thomas, 1979, 1984, 1988) ou de « bouc émissaire » ainsi que plusieurs « complexes » paraissent aussi intimement liés à la violence télévisuelle. À côté du savoir « politique », des cours de « quotidienneté pratique » (nourriture, habits, cours de gym, leçons de « philosophie » ou de « psychologie » pour « affronter » sa vie de tous les jours) « font la une » des magazines spécialisés qui se déroulent au rythme moins stressant que celui des journaux et rappellent plusieurs manifestations de ce genre qui ont lieu dans les cafés du quartier (rencontres, annonces, débats, jeux), à

deux exceptions majeures : le grand pourcentage féminin de l'audience de la télévision et le caractère virtuel du lien social.

- 6 Symbolisme et archétypes sont également présents dans la mythologie contemporaine exprimée par les séries télévisées où sont montrés désirs, rêves et attentes du grand public (séries jouées pendant des années dans les saisons successives, par exemple, *Sex and the City*, *Desperate Housewives* ou *Ugly Betty*) ; ce caractère de « représentation » ou de « performance » rappelle l'espace « public » du café plus traditionnel. Idéaux et idées qui nous habitent sont installés dans l'imaginaire : il y a l'amour de l'irrationnel, du rêve, de la démesure imaginative parce que tout cela fait partie de nous tout autant que le rationnel, le raisonnable et la certitude. En ce sens, le public est vite invité à devenir complice d'une mise en scène de l'impossible, d'un théâtre qui l'environne et surtout du théâtre de la mort, parce que l'impression de vaincre celle-ci est symboliquement sous-jacente (Desaulniers, 2004). On retrouve ces mécanismes aussi bien dans les programmes de « fiction » que dans les programmes de « réalité », qui tiennent (tous) compte du désir de rêver, en passant par les jeux relationnels, ayant comme but ultime le trophée en monnaie, concluant sur la rentabilité pratique des relations.
- 7 L'ouvrage de Christiana Constantopoulou explique de façon méthodique comment, malgré le grand succès des « nouveaux médias », la télévision demeure un moyen de communication très important fonctionnant comme un café dans la société contemporaine et déterminant les structures de la communication de masse, insérées dans la logique publicitaire et le cadre primordial du « marché ». En ce sens, la « mise en boîte de conserve » des comportements humains, affichant l'intention de les rendre « transparents » (souvent pour les ridiculiser comme « le fou du village » traditionnel), répond à des complexes primaires qui simulent un retour à la société « archaïque » par cette société enchantée devant l'écran. Venant s'ajouter à une bibliographie sur la théorie de la télévision qui, souvent, se préoccupe moins de l'analyse des programmes et de leurs représentations symboliques, cet ouvrage offre une perspective tant diachronique que comparative pour appréhender l'inscription de la télévision dans notre quotidien et notre univers symbolique.

BIBLIOGRAPHIE

- DESAULNIERS, Jean-Pierre (2004), *Le phénomène Star Académie*, Montréal, Éditions Saint-Martin.
- DUVIGNAUD, Jean (1970), *Spectacles et sociétés*, Paris, Denoël.
- LEMAIRE, Gérard-Georges (1997), *Les cafés littéraires*, Paris, Éditions de la Différence.
- THOMAS, Louis-Vincent (1979), *Civilisation et divagations*, Paris, Payot.
- THOMAS, Louis-Vincent (1984), *Fantasmes au quotidien*, Paris, Méridiens.
- THOMAS, Louis-Vincent (1988), *Anthropologie des obsessions*, Paris, L'Harmattan.

NOTES

1. L'on rappelle que J. Duvignaud (1970) insistait sur le fait que l'homme est l'espèce dramatique par excellence.

AUTEURS

IOANNA VOVOU

Ioanna Vovou est maître de conférences en sciences de la communication au Département de communication, médias et culture, à l'Université Panteion, à Athènes, et membre du Centre d'études des images et des sons médiatiques (CEISME), à l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3.
Courriel : ioannav@wanadoo.fr

Paris, L'Harmattan

Christiana CONSTANTOPOULOU (dir.) (2011), *Récits et fictions dans la société contemporaine*

Tessa Doulkeri

RÉFÉRENCE

Christiana CONSTANTOPOULOU (dir.) (2011) *Récits et fictions dans la société
contemporaine*, Paris, L'Harmattan

- 1 Depuis qu'elle existe, l'humanité a su cultiver l'art de raconter des histoires (art qui se trouve au cœur du lien social). Les « histoires » ont le pouvoir de constituer la réalité : le récit est présent aussi bien dans le mythe, la légende, la fable, le conte, le drame (tragédie ou comédie), la rumeur, l'épopée, la conversation que dans les nouvelles et l'actualité, l'histoire, le fait politique ou le fait divers. Il a une fonction d'échange et est en même temps l'enjeu d'une communication. Depuis les grands « classiques » (R. Barthes, P. Ricœur, G. Genette ou U. Eco) qui ont signalé l'importance du récit dans la dynamique sociale, jusqu'aux analyses plus récentes sur le *storytelling*¹ comme une « machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits » par Ch. Salmon, les sociologues de la communication ne sous-estiment plus son importance.
- 2 *Récits et fictions dans la société contemporaine* est un ensemble de recherches sur des aspects divers des « récits » qui « racontent » nos sociétés (discours politiques, militaires, scientifiques, historiques, institutionnels, médicaux, organisationnels, techniques, géographiques, journalistiques ou artistiques) ; 16 auteurs, universitaires et chercheurs de pays différents (Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, France, Grèce, Italie, Roumanie) repèrent et analysent quelques grands « récits mythiques » contemporains (puisés dans des études de cas nationaux, mais révélant des « points communs » plus universels), dans le but de contribuer à l'étude des enjeux du *storytelling* et de l'émergence d'un nouvel ordre narratif. Partant d'études de cas (allant d'analyses de

presse aux entretiens en profondeur et aux rumeurs), des questions importantes se posent, comme les suivantes :

- 3 La propagande serait-elle au fondement de la culture occidentale ?
- 4 Comment un discours militaire peut-il monopoliser une identité nationale ?
 - Comment peut-on reconstruire un passé personnel dans le cadre d'une mémoire collective ?
 - Comment le discours d'égalité des citoyens (dans des pays de l'Est) n'a-t-il pas pu finalement dépasser les modèles de la tradition patriarcale ?
 - Les masques du moderne peuvent-ils cacher une réalité « traditionnelle » en matière de management ?
 - Le travail sur soi par le récit peut-il se placer au centre d'une sociologie de la connaissance ?
 - Comment Internet et imaginaire sont-ils liés pour « construire » la représentation de la réalité contemporaine ?
 - La fantaisie actuelle fournit-elle les fondements de l'imaginaire collectif du monde à venir ?
 - Les réussites cinématographiques le seraient-elles aussi en raison de leur fantasme de se délivrer du poids du temps qui écrase et qui tue ?
- 5 Histoire, inconscient, archétypes, jeux de pouvoir, fantasmes, idéologies participent à la toile de fond des récits aux traits souvent uniformisés qui « racontent » le monde qui nous entoure. Parmi les résultats des analyses de discours effectuées, on peut mentionner que le *storytelling* semble être une métaphore contemporaine des processus de propagande qui s'adapte aux contextes et aux acteurs historiques sans pour cela déroger à son ambition première, c'est-à-dire construire des récits séduisants où la part des faits objectifs est plus factuelle que centrale. Il y a enjeu autour de plusieurs facteurs où souvent, sous le masque de la « modernisation » s'impose un retour aux règles « traditionnelles » (la thèse connue de P. Bourdieu, qui est résumée par la constatation que les questions de goût ou de distinction sont en fait des questions de relations symboliques, économiques et sociales, est tout à fait vérifiée). De même, la médiatisation des événements est une forme de leur « mise en signification » par la narration médiatique dans le nouveau cadre informationnel et communicationnel.
- 6 Même si les récits sont créés dans une optique instrumentale, ils peuvent aussi être efficaces pour prévenir des dangers, parler de situations préoccupantes, diffuser des valeurs, des normes, des interdits et, enfin, construire une identité ; dans ce sens, les récits (même « personnels ») ne peuvent être simplement considérés comme des discours construits par des discours plus grands qui englobent la pensée des individus. Raconter son histoire construit l'identité d'un individu, mais en même temps travaille à l'histoire des sociétés : les concepts deviennent des points de repère à partir desquels une parole mutualisée peut se construire pour devenir communicable, un récit de soi est partagé et lié aux autres (famille, amis, voisins, institutions, représentations sociales...), permettant de fixer les identités, même dans des cadres « spéciaux » (par exemple celui de la maladie mentale). Les récits sociaux visuels résultent d'un partage très contemporain de connaissance technique et imaginaire qui produit expériences et identités en fusionnant informations et émotions. La production artistique construit une catégorie à part en raison de sa relation plus intime avec l'imaginaire ; on y distingue un monde de valeurs mythique postmoderne qui a ses racines dans les religions monothéistes. Dans les produits de la culture de masse, le symbolique prend sa revanche et comme dans les récits mythiques, il tourne autour de deux thèmes majeurs, ceux de la mort et de l'amour. En dernière analyse, c'est ainsi que les sociétés comprennent l'enjeu de l'existence : par le fantasme et le non-rationnel qui répondent

aux questionnements existentiels refoulés et difficiles à « résoudre » en dehors du « rêve ».

- 7 Les constructions sociales narratives perpétuent la banalité du quotidien et entretiennent la réalité comme réel la confortant dans sa cohérence. Les récits sociaux constituent un « cadre de référence » — attitudes, émotions et sentiments sont modelés par ceux-ci ; mais tandis que traditionnellement les grands récits transmettaient des leçons à des générations, de nos jours le *storytelling* parcourt le chemin en sens inverse (saturant l'espace symbolique de séries et de *stories*) : il ne raconte pas l'expérience passée, mais met en place des engrenages narratifs qui invitent les individus à s'identifier à des modèles et à se conformer à des protocoles ! Le grand mérite de ce livre réside dans sa tentative de mettre en lumière la part des mythes et des fictions qui sous-tendent les logiques sociales contemporaines.

BIBLIOGRAPHIE

BARTHES, Roland (1957), *Mythologies*, Paris, Seuil.

BOURDIEU, Pierre (1979), *La distinction, critique sociale du jugement*, Paris, Minuit.

ECO, Umberto (1975), *La production des signes*, Paris, Livre de poche.

FARRUGIA, Francis (2010), « Le syndrome narratif : une <inquiétante étrangeté> », *Revue Sociologies* [En ligne]. www.Sociologies.revues.org/3152.

GENETTE, Gérard (1983) *Nouveau discours du récit*, Paris, Seuil.

RICŒUR, Paul (1983), *Temps et récit*, tome 1 : *L'intrigue et le récit historique*, Paris, Seuil.

RICŒUR, Paul (1985), *Temps et récit*, tome 2 : *La configuration dans le récit de fiction*, Paris, Seuil.

RICŒUR, Paul (1985), *Temps et récit*, tome 3 : *Le temps raconté*, Paris, Seuil.

SALMON, Christian (2007), *Storytelling, la machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits*, Paris, La Découverte.

NOTES

1. Depuis les années 1990, aux États-Unis puis en Europe, il a été investi par la logique de la communication et du capitalisme triomphant, sous l'appellation anodine de *storytelling*.

AUTEURS

TESSA DOULKERI

Tessa Doulkeri est professeure de communication au Département des médias et du journalisme à l'Université d'Aristote, à Thessaloniki. Courriel : doulkeri@jour.auth.gr

Lise GARON, Azzedine MANSOUR et El-Mostapha CHADLI (dir.) (2008), *L'Islam et l'Occident. Biopsies d'un dialogue*

Québec, Presses de l'Université Laval

Odile Riondet

RÉFÉRENCE

Lise GARON, Azzedine MANSOUR et El-Mostapha CHADLI (dir.) (2008), *L'Islam et l'Occident. Biopsies d'un dialogue*, Québec, Presses de l'Université Laval

- 1 Voici un ouvrage curieux, dès le départ, par son titre et sa typographie. Car il annonce le dialogue entre deux termes hétérogènes (une religion et un ensemble géopolitique pas forcément religieux), et il le fait en utilisant les majuscules au rebours des conventions habituelles, traitant l'islam comme une zone géographique, ce qu'il n'est pas, et considérant que l'Occident a une unité religieuse, ce qui mérite discussion. Il nous semble que l'intérêt et les limites de cet ouvrage sont précisément dans ces particularités.
- 2 L'ouvrage, qui est collectif, est organisé en trois grandes parties : les conditions du dialogue, les expériences et enjeux du dialogue, les obstacles au dialogue. Cette répétition du terme *dialogue* manifeste les intentions de départ de l'ouvrage : depuis le 11 septembre 2001, les musulmans font l'objet de suspicions à la fois dans leurs relations quotidiennes et dans l'univers politique, les conservateurs ayant théorisé une « guerre des civilisations ». Ce qui amène l'auteur de la préface à assurer que « les auteurs de cet ouvrage splendide sont la voix de ceux qui prônent la communication plutôt que le conflit entre les civilisations, les cultures et les religions » (p. xiii).

- 3 Si l'on parle de « guerre des civilisations », il faut définir les termes : qu'est-ce qu'un dialogue ? Qu'est-ce qu'une civilisation ? Le dialogue est-il recherche d'un « dénominateur commun » (p. 11), comme l'affirme A. Mansour ? Et la « civilisation », dans le contexte de ce livre, fera essentiellement référence à l'ouvrage controversé de Huntington. Si l'on postule une réalité qui s'appellerait « Islam » et une autre qui s'appellerait « Occident », alors on peut regretter qu'elles se connaissent mal, ce qui évidemment est un handicap pour le dialogue. Mais si le titre de l'ouvrage affirme qu'il existe un ensemble géopolitique appelé « Islam », il reconnaît pourtant dès le départ l'assimilation du terme avec à la zone géographique de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, alors que les musulmans les plus nombreux vivent dans d'autres parties du monde, notamment en Indonésie.
- 4 Il est vrai que les pays historiquement chrétiens ont une particularité, que rappellent H. Hemmati et A. Mansour :

[...] la civilisation occidentale a été la seule [...] à s'affranchir progressivement, sinon à se détacher tout au moins, de la religion en se nourrissant à la fois de nouvelles valeurs telles que la liberté, la démocratie et la laïcité, et diverses idéologies comme le libéralisme, le marxisme, le communisme, le fascisme, le conservatisme, etc. (p. 23).
- 5 Est-ce une raison pour que les universitaires notamment renoncent à comprendre l'islam et ne le raisonnent qu'en termes de fondamentalisme, demande Hassan Zaïdi ? Ne faudrait-il pas appliquer à cette religion l'approche communicationnelle d'auteurs comme Habermas, utilisée pour bien d'autres champs ? Mais en même temps, le texte du Coran est « révélation sacrée », et l'on peut contester l'approche historico-critique qu'un penseur comme Mohamed Harkoun souhaite lui appliquer, imitant en cela l'approche que les chrétiens appliquent à la Bible.
- 6 Le dialogue est entaché de soupçons, qui ont des fondements économiques, historiques et politiques. Le Canada a reçu le dirigeant libyen Kadhafi, car ce pays est riche en pétrole, et les journaux canadiens ne s'en sont pas offusqués. L'histoire coloniale a laissé des traces. Et pourtant, il y a eu des expériences réelles de dialogue. Historiquement, il y a toujours eu une présence musulmane en Occident, l'exemple le plus connu étant l'Espagne mauresque. Il y avait un islam oriental et un islam occidental. En Espagne cohabitaient une population chrétienne, une juive, une population berbère venue du Maghreb pour chercher du travail, une population arabe du Moyen-Orient venue pour faire du commerce. Il y avait alors une acceptation des minorités, bien que celles-ci aient un statut particulier, notamment une imposition lourde, le port de vêtements distinctifs, des professions interdites et une habitation en quartiers propres à chacune. Le phénomène d'arabisation dura deux siècles, allant souvent avec l'islamisation. Ce fut aussi une période de débats théologiques, mais qui paradoxalement eurent lieu essentiellement, suivant l'auteur, entre juifs et chrétiens. La chrétienté s'intéressait à l'islam, mais la réciproque n'était pas vraie, car les musulmans « ne voyaient certainement pas l'utilité de revenir sur des positions qu'ils pensaient avoir été définitivement épuisées par le Coran » (p. 134). La démarche de Raymond Lulle, un érudit franciscain du XIII^e-XIV^e siècle qui, le premier, considéra l'islam comme une religion révélée et non comme une déviation hérétique du christianisme, manifeste aussi cet intérêt pour « l'autre ». Dans « le livre du gentil et des trois sages », il met en scène trois personnages qui exposent chacun leur tour les fondements de leurs croyances. La connaissance philosophique est leur point commun. La rencontre avec le « gentil » les oblige à expliciter leurs croyances. Aujourd'hui, la

situation est inversée. C'est par exemple celle des réfugiés venus de pays où l'islam est religion majoritaire dans des pays historiquement chrétiens. L'adaptation est évidemment difficile, ce qui a été le cas par exemple des familles bosniaques émigrées au Canada. L'image que les médias donnaient d'eux — des musulmans venus d'un pays où régnait une guerre de religion — a redoublé leurs difficultés.

- 7 La notion du « dialogue islamo-chrétien » est très particulière dans l'ouvrage, car ce qui est appelé ainsi n'est pas le dialogue théologique, mais est en réalité une question d'équilibre politique dans les pays où l'islam est majoritaire : il s'agit par exemple du fait que certains États (la Syrie ou le Liban par exemple) font participer les chrétiens au pouvoir. Ou des relations entre colonisateurs et colonisés. Ou du travail des orientalistes qui cherchaient à connaître la culture des pays colonisés. Et l'ouvrage propose une analyse des différences entre les manières dont les pays à dominance musulmane (ou dont la religion d'État est l'islam) perçoivent l'existence d'autres religions sur leur sol. Pour ceux qui veulent le dialogue, il doit être possible de s'entendre sur un bien commun. Pour les autres, les chrétiens sont des prosélytes dont il faut se défier, des complices des malheurs des musulmans en Tchétchénie ou en Palestine. Pour les fondamentalistes, l'idée même de dialogue est contraire à la charia. Le Coran enfin interdit la conversion à une autre religion, considérée comme apostasie.
- 8 Si le « dialogue islamo-chrétien » renvoie dans cet ouvrage en réalité à des questions de statut des minorités non musulmanes dans les pays où l'islam est religion d'État, peut-être est-ce, comme le rappelle un article, parce que l'islam, notamment en Iran, intervient dans toutes les dimensions de la vie : privée, publique, économique, politique... Dans les entreprises iraniennes, il y a bien une gestion des ressources humaines. Les diplômes sont importants, mais il faut en même temps se conformer aux critères islamiques et révolutionnaires pour postuler dans les organisations d'État, et les critères comportementaux sont déterminants pour les promotions. Les valeurs sont plus importantes que les résultats.
- 9 L'opposition est aussi celle des images. L'Orient est décrit, peint par Nerval, Chateaubriand, Hugo, Flaubert, dans les *Lettres persanes*, dans les récits de l'expédition d'Égypte... Des chaires universitaires se développent au XIX^e siècle. Des ouvrages populaires prennent l'Orient pour cadre. Mais ces événements ont leur revers, certains faits historiques restent les symboles d'une humiliation : la bataille de Poitiers, les croisades, la perte de l'Andalousie, la prise de Constantinople, la colonisation, Bonaparte en Égypte, l'invasion américaine de l'Irak. Les affrontements entre Israéliens et Palestiniens ravivent cette histoire de domination. Pour certains, l'Occident est à la fois un univers de prédateurs et un lieu de destruction de la vie familiale, dont l'Amérique du XX^e siècle est le symbole. Aujourd'hui, les médias changent la donne. Notamment, le fait qu'il existe maintenant des médias arabes aide à structurer les représentations de l'islam. Al-Jazira est accessible au Canada, même si l'autorisation d'émettre a été assortie de « conditions inhabituelles » comme la conservation des contenus. La chaîne peut être considérée comme une chaîne permettant une appréhension plus juste de l'islam que ce qu'en disent les médias occidentaux. Avec Al-Jazira, le point de vue arabe devient un classique du tour d'horizon des opinions. Les médias sont ainsi des éléments de dialogue. De plus, le brassage des populations est irréversible. Les musulmans sont nombreux dans les pays occidentaux et y occupent des postes de haut niveau scientifique, ce qui prouve qu'il n'y a pas de handicap lié à l'islam en lui-même.

- 10 Les politiques américains du début des années 2000 ont une responsabilité dans les obstacles au dialogue, avec l'utilisation d'un schéma ami/ennemi. La culture devient une autre forme de racisme : il est des cultures supérieures et des cultures inférieures. Pour Huntington, comme la religion est à la base des civilisations, cela signifie donc que la culture et la civilisation en terre d'islam sont inférieures à la culture et à la civilisation dans les pays historiquement marqués par le christianisme. Les politiques dans leur ensemble portent une responsabilité quant aux représentations qu'ont leurs populations de ce que l'on pourrait appeler « le monde musulman ». On peut prendre un deuxième exemple : les débats sur l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne dans la presse française, qui joue sur la crainte qu'a pu provoquer en Europe la puissance de l'Empire ottoman de jadis.
- 11 Toutes les religions peuvent être un levier pour les rêves de justice des peuples. Et en même temps, toutes les religions ont leurs fondamentalismes. Les fondamentalismes manifestent les problèmes internes des civilisations. Dans les pays autoritaires, la laïcisation est alors vécue comme une menace. Ces différences sont aussi visibles en Israël. Les orthodoxes et ultra-orthodoxes sont politiquement indispensables à la vie politique d'une population au fond très diverse en matière de types de croyances et de langues. Les colonies juives, en premier lieu établies par des juifs laïques, prennent maintenant une signification de marquage religieux du territoire. Malgré tout, il existe en Israël des espaces de dialogue et des « écoles de paix », les institutions étant maintenant assez solides pour le permettre.
- 12 L'ouvrage termine sur une note optimiste, car la scène publique internationale met en lumière les débats entre civilisations et religions. Les médias participent à ce dialogue, car le sentiment d'une nécessité du vivre ensemble est vivace. Les désirs de sécurité, de respect, de liberté sont universels. L'islam est fondé sur des valeurs humanistes, mais a tendance à l'oublier. Toutefois, l'islam est réformable par un nouveau rapport à l'interprétation des textes, par l'affirmation de l'importance de la raison, par l'abandon de la notion de guerre sainte ou de fatwa, par la réforme du statut de la femme, par la liberté de croyance, par l'affirmation d'un univers politique indépendant.
- 13 Revenons sur notre observation du début. Il nous semble que, pour intéressant et novateur qu'il soit, cet ouvrage ne traite pas de quelques questions importantes. D'abord, comme nous l'avons vu, il part du principe que l'Occident est « chrétien » ou « judéo-chrétien ». Mais n'est-il pas surtout sécularisé ? La question de la diversité de l'islam (entre sunnites et chiïtes, entre islam européen, américain, asiatique, arabe...) n'est que partiellement traitée. Jusqu'où alors le titre se justifie-t-il ? Jusqu'où n'entérine-t-il pas la représentation en deux blocs qu'il prétend contester ? D'autre part, son aspect « militant » est certainement sympathique et représente l'un de ses atouts : ce livre doit être compris comme une défense d'une « minorité » dans un contexte où la société est considérée comme une superposition de groupes divers défendant chacun leur droit à la reconnaissance. Dans cette perspective, on peut comprendre la partialité des textes présentés comme leurs approximations. Mais on serait aussi en droit d'exiger, sur le plan scientifique, des recherches symétriques. Par exemple, il aurait été très intéressant de voir analysée l'image de tel ou tel pays occidental dans les reportages d'Al-Jazira par exemple. Et l'on peut regretter que la seule référence donnée en matière d'appel au dialogue interreligieux soit celle du président iranien Khatami en 1998 à l'ONU, ce qui illustre superbement la méconnaissance des mouvements de dialogue interreligieux existant depuis plus de

soixante-dix ans. Au bout du compte, le seul sujet traité dans cette « biopsie d'un dialogue » est la méconnaissance que l'Occident a de l'Islam, comme si l'inverse ne constituait pas également un problème.

AUTEURS

ODILE RIONDET

Odile Riondet, Rectorat de Lyon, centre de recherche CIMEOS (Dijon), groupe de recherche RELICOM (Communication et religion). Courriel : odile.riondet@wanadoo.fr

Daniel JACOBI et Jason LUCKERHOFF (dir.) (2010), « À la recherche du <non-public> »

Loisir & Société, 32(1)

Myriam Thériault

RÉFÉRENCE

Daniel JACOBI et Jason LUCKERHOFF (dir.) (2010), « À la recherche du <non-public> », *Loisir & Société*, 32(1)

- 1 Une récente contribution portant sur les « non-publics » propose sept articles de neuf chercheurs de la France, du Québec et du Mexique. Ce numéro thématique de la revue *Loisir & Société*, sous la direction de Daniel Jacobi et Jason Luckerhoff (2010), illustre dans des secteurs culturels et artistiques variés les possibilités d'application du concept de non-public, tout en posant un certain regard critique. L'originalité de la proposition et l'éventail des approches méthodologiques permettent de mesurer le fort intérêt de cet apport scientifique à la connaissance d'une thématique encore trop peu documentée.
- 2 Bien que le discours gouvernemental et institutionnel durant les quarante dernières années, aussi bien au Québec qu'en France, eût été destiné à permettre la réduction des obstacles entre le créateur, le lieu de diffusion et la population, très peu de contributions scientifiques se sont intéressées au non-public. Ce n'est qu'en 2004 que, du point de vue sociologique, l'existence d'un véritable non-public est affirmée (Ancel et Pessin, 2004), ce qui lui a donné « un statut empirique » (p. 12). Pour les auteurs de ce collectif les non-publics sont le produit d'un rapport entretenu entre l'action culturelle fortement ancrée dans des lieux de création et de diffusion d'œuvres d'art légitimes et celle issue de « lieux [de création et de diffusion inattendus] et de formes [artistiques] insoupçonnées » (p. 25).

- 3 Rosaire Garon se réfère, dans le chapitre « Évolution des publics des arts et de la culture au Québec et aux États-Unis : mise en perspective », à l'enquête sur les pratiques culturelles des Québécois et des Québécoises de 2004 révélant une baisse de la fréquentation des activités culturelles classiques ainsi qu'une diminution de la place occupée par les institutions culturelles dans l'espace public. Il affirme que la pratique culturelle est désormais « sous le signe de l'éclectique ou de la consommation culturelle omnivore », faisant maintenant place à la multiplicité des pratiques (p. 73). L'institution scolaire serait pour lui le meilleur accès à l'acquisition de capital culturel, nécessaire à l'établissement d'une habitude de pratique à l'âge adulte. Les efforts de démocratisation de l'éducation au Québec depuis 1960 pourraient venir contrer cette baisse et accentuer la tendance à la stabilisation des pratiques culturelles à long terme.
- 4 Pour Julia Bonarccorsi, dans le chapitre « Le non-public comme un ordre de l'action : modalités de présence du mot et glissements terminologiques », la négation dans l'expression « non-public » n'implique pas tellement une réfutation du « public » qu'une redéfinition de son sens, à titre de cible de l'action culturelle. La bibliothèque, lieu où se déroule l'action culturelle, et l'activité de la lecture, une pratique culturelle classique acquise le plus souvent à l'école et pouvant être réalisée à l'extérieur du lieu institutionnel, représentent un exemple probant des variantes des rapports entre usager/public et non-usager/non-public. Les efforts de démocratisation de la bibliothèque sont donc abordés par rapport à l'idéal du lecteur institutionnel, c'est-à-dire l'usager de la bibliothèque. Pour que cette action culturelle se justifie, ceux qui ne l'utilisent pas sont considérés, jusqu'à preuve du contraire, comme des non-lecteurs, qu'ils soient lecteurs en marge de ce lieu, illettrés ou analphabètes. L'objectif est donc de permettre au « nouveau lecteur [nouveau visiteur] de quitter un jour l'accompagnement (la médiation) et de voler de ses propres ailes » (p. 22). L'action culturelle de la bibliothèque ne vise pas tant les capacités du lecteur que les mécanismes de transmission du savoir culturel nécessaire pour créer une réelle habitude de pratique du lieu. Le « non-public » est donc une composante du « non-lieu » où l'action culturelle institutionnelle n'exerce pas son influence.
- 5 Bonarccorsi transporte ensuite l'institution dans un milieu qui relève habituellement du non-public, la rue, et y applique le même raisonnement. On assiste alors au glissement d'une action culturelle structurée, destinée à permettre l'entrée réussie du « non-lecteur » à la bibliothèque, à une action culturelle inverse, en amenant l'institution ou sa symbolique dans l'espace du « non-public ». Le non-public peut donc être public de l'activité « lecture » même « s'il est défini par la négative <qui ne fréquente pas>, <qui n'a pas> » (p. 36). La transmission du savoir culturel nécessaire n'est plus, par le fait même, conditionnelle à l'action culturelle de l'institution et repose sur d'autres interactions et mécanismes d'échange.
- 6 Dans le chapitre « Être à la fois public et non-public. Quand le public des salles de cinéma Art et Essai est non-public des films Art et Essai », Michaël Bourgatte fait état de deux études menées auprès des amateurs de salles de cinéma Art et Essai de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur diffusant des films de « niche » (culture savante), mais également des *blockbusters* (culture populaire). Ces institutions obtiennent un label par le gouvernement français selon des critères bien précis. Ces cinéphiles semblent statistiquement plus âgés, « comme si l'adaptation aux films Art et Essai était progressive » (p. 160). Les adolescents (lycéens) acquièrent leurs « connaissances

cinématographiques » avec les moyens technologiques et les outils de diffusion domestiques. L'acquisition du savoir nécessaire pour l'appréciation des films Art et Essai semble donc corrélée à la confrontation aux œuvres en question. Cependant, Bourgatte ne précise pas si des mécanismes d'accompagnement existent à l'intérieur des cinémas.

- 7 Toutes les catégories de visiteurs qui fréquentent les salles de cinéma d'Art et Essai, autant pour les films de niche que pour les films commerciaux, expriment un fort sentiment d'appartenance au lieu. Les salles Art et Essai semblent donc être accessibles à tous, sans exception, ce qui rend la notion de « non-public » par rapport à ce lieu institutionnel inadéquate. La constitution du « non-public » se rapporterait donc aux films Art et Essai, à l'œuvre, et l'action culturelle viserait leur appropriation, conformément à la politique culturelle de l'État. Les salles Art et Essai rempliraient donc deux fonctions culturelles : une fonction pratique (« tangible ») et une fonction « symbolique », permettant aux habitués d'apprécier un « discours sur l'art et la société » et aux autres de profiter simplement d'une sortie au cinéma (p. 153). Les spectateurs en mesure de percevoir et de pratiquer la fonction symbolique du lieu constitueraient les publics, ceux pour qui la relation pratique suffit seraient les non-publics, ils fréquenteraient « ces salles de cinéma comme des non-lieux » (p. 154).
- 8 Le processus de labellisation des films Art et Essai repose sur des critères réservés à une communauté d'experts, faisant appel à leur expérience et leur sensibilité, et ce, indépendamment « de la réception du film par le public » (p. 155). Les superproductions ne s'en trouvent pas sans valeur, du moins pour les publics les visionnant. Bourgatte y voit alors une sorte de bataille entre la place occupée par des œuvres cinématographiques légitimes et celle que prennent les films commerciaux dans l'espace public. La transmission du savoir culturel est perçue par ces acteurs culturels comme le lien essentiel à établir avec le visiteur, afin que survienne la fréquentation des salles Art et Essai pour ces films de niche, sans quoi la labellisation et l'action culturelle deviendraient caduques.
- 9 Pour faciliter la définition des cibles à atteindre, les couples « public et films [labellisés], donc reconnus et légitimes et non-public et films [populaires] » (illégitimes) sont alors créés (p. 159). Les non-publics ne correspondraient pas aux spectateurs « idéaux » ou « attendus » « par le gouvernement, les acteurs culturels ou les professionnels du cinéma » (p. 159). Les efforts de rapprochement entre les œuvres (films Art et Essai) et les non-publics (publics de films commerciaux) sont donc nécessairement teintés de cet idéal. Pour Bourgatte, les non-publics existeraient par leur non-confrontation à certaines œuvres d'art jugées incontournables ou difficilement accessibles pour le visiteur non initié. Le seul fait d'entrer ou non dans un lieu exposant des œuvres reconnues ne suffirait donc pas à catégoriser les groupes d'individus en « public » ou « non-public ».
- 10 Luz María Ortega Villa s'est intéressée à la consommation culturelle du « non-public » d'un point de vue sociologique dans le chapitre « <Non-publics> of legitimized cultural goods. Who are they ? ». Elle a choisi la communauté de Mexicali, au nord-ouest du Mexique, caractérisée par de faibles revenus et un niveau de scolarité peu élevé. Ses principales conclusions révèlent que la consommation culturelle tous azimuts des jeunes est plus élevée que celle des autres groupes d'âge étudiés. La structure familiale aurait également un effet sur le type de biens culturels consommés et sur la prise de décision des individus. Les personnes sondées n'ignorent en rien l'existence de l'offre

de biens culturels classiques (légitimes) et la façon de les consommer, seulement « ils considèrent que ces biens ne sont pas pour eux », préférant ceux de la culture populaire (p. 132). Pour la plupart, l'école sensibilise déjà les jeunes à cette culture savante, ils ne jugent donc pas nécessaire de s'en préoccuper davantage.

- 11 Pour Ortega Villa, les non-publics de la culture classique, savante ou légitime ne doivent pas être réduits à ce seul état ; s'ils ne sont pas les publics visés par cette offre culturelle, ils le sont pour d'autres biens, dont la télévision, et d'autres produits de la culture de masse. D'ailleurs, l'offre culturelle classique est déterminée par une faible majorité de groupes occupant des positions privilégiées, comme le mentionnait Bourgate. Les critères prioritaires par ces petits groupes d'experts mettent en valeur une quantité infime de biens culturels. Citant Bourdieu (1984), l'auteure s'interroge sur cette impression de relation privilégiée à la culture et constate qu'il suffirait probablement de modifier le format ou le contenu de l'objet culturel pour augmenter l'intérêt du non-public envers celui-ci.
- 12 Dans leur étude du phénomène du non-public, Hanna Gottesdiener et Jean-Christophe Vilatte, dans le chapitre « Un déterminant de la fréquentation des musées d'art : la personnalité », adoptent une perspective psychologique, en définissant les caractéristiques de la personnalité susceptibles de freiner ou de motiver la décision de visiter les musées des beaux-arts et d'art moderne. Selon eux, la pratique de la visite des musées d'art s'ancre dans « une relation affective, et ce le plus souvent au cours de l'enfance ou de l'adolescence » (p. 53), où « les traits de personnalité et le goût pour l'art » (p. 59) sont les dénominateurs communs du choix de visiter le musée ou non. Tout comme Ortega Villa, ils observent que la famille et la structure sociale dans laquelle l'individu évolue influencent la quantité et le type de biens culturels consommés.
- 13 Un lien assez fort existerait entre la nature de la perception qu'ont les non-visiteurs de musées et les visiteurs des musées et leur non-fréquentation. Les personnes interrogées qui fréquentent les musées des beaux-arts et les musées d'art moderne ont une image favorable du visiteur, alors que ceux qui n'ont pas visité ces musées ou qui les ont peu visités ont une image plutôt défavorable. L'étude permet également d'établir « qu'aller ou ne pas aller au musée est un comportement qui n'est pas anodin au point de vue identitaire » (p. 50) : le visiteur et le non-visiteur y voient un geste social plus important que la seule volonté de s'y rendre ou non. Bourgate avait également relevé que visiter une salle Art et Essai était avant tout un geste social avec une importante charge symbolique.
- 14 Daniel Jacobi et Jason Luckerhoff ont eux aussi donné la parole à des visiteurs et à des non-visiteurs français et québécois de deux activités culturelles fortement publicisées : la visite de la ville touristique et patrimoniale d'Arles et la visite de l'exposition *blockbuster Égypte éternelle* du Musée des beaux-arts de Montréal. L'objectif du chapitre « Public et non-public du patrimoine culturel : deux enquêtes sur les manifestations différenciées de l'intérêt et du désintérêt » est de mieux saisir le point de vue des visiteurs et des non-visiteurs sur la fréquentation du musée et son accessibilité. Ces représentations ont été combinées aux critères socioculturels décrivant habituellement les publics (revenu, niveau de scolarité et capital culturel).
- 15 Ces auteurs affirment que favoriser l'accès à une ville patrimoniale ou à une exposition de grande envergure ne suffit pas à intéresser le non-public à la culture légitime ou à le transformer en public du patrimoine culturel, tout comme l'ont fait Bonarccorsi,

Bourgatte et Ortega Villa. L'implication des bailleurs de fonds, privés ou publics, semble conduire les institutions à vouloir atteindre des audiences records afin de justifier leur existence. Le déploiement de mécanismes de communication sophistiqués, la gratuité ou l'application de tarifs spéciaux durant la semaine de relâche scolaire ne permettent cependant pas de convaincre de visiter davantage la Ville d'Arles ou l'exposition vedette du Musée des beaux-arts de Montréal. Ces mécanismes de stimulation de l'accessibilité sont toutefois considérés comme des mesures de démocratisation de la culture et du développement des habitudes de visite, en somme un processus par lequel l'individu pourrait passer de « non-public » à « public ».

- 16 Les mécanismes de mise en marché et les stratégies de marketing « culturel » ou de tourisme culturel ne sont donc pas le parfait exemple d'une activité culturelle qui se démocratise. Selon certains acteurs, le format et le sujet de l'activité culturelle, dans ce cas-ci une exposition, ne suffisent pas à générer une affluence continue au musée. L'expérience de visite, « le contenu [et] les outils de médiation », donc de transmission, assureraient l'atteinte de l'objectif de l'élargissement des publics à long terme (p. 113). Les moyens utilisés pour rejoindre les non-publics semblent par contre scindés en deux. Les acteurs culturels peuvent choisir d'adapter les « contenus culturels aux intérêts du public habituellement non participant » ou d'élaborer une multitude d'outils et de mécanismes de médiation pour permettre aux non-pratiquants d'approprier les œuvres légitimes (p. 113). Ce dilemme semble donc commun à toutes les actions culturelles consacrées à la transmission du savoir culturel nécessaire à l'appropriation des œuvres de la culture classique.
- 17 Dans le chapitre « Du non-public des musées aux publics de la gratuité », Jacqueline Eidelman définit les principaux effets d'un programme gouvernemental de gratuité durant tout un semestre de 2008 où l'accès à tous les musées français était libre de droits tous les premiers dimanches du mois et cherche à invalider cette « idée la plus souvent répandue [qui veut] que la mesure de gratuité ne suscit[e] guère plus que l'intérêt du public habituel qui, soit, en [fait] un usage immodéré (effet aubaine), soit, s'en détourn[e] assez vite (effet lune de miel) » (p. 173). Elle remet également en question la perception selon laquelle il existerait un non-public des musées français. Elle se base sur deux principaux indicateurs pour invalider cette affirmation : « [...] la très importante augmentation du volume des visites dans les musées depuis un demi-siècle et la nature complexe de l'identité de visiteur » (p. 173). Les programmes de gratuité dans les institutions culturelles contribueraient également à l'acquisition d'habitudes de pratiques culturelles à long terme.
- 18 Selon Eidelman, les effets de l'expérimentation de la gratuité sur le volume de fréquentation des 14 musées ciblés ont été importants : « [...] ils [ont] reçu en moyenne 56 % de visites de plus que pour la même période de l'année précédente » (p. 183). En ce qui concerne le non-public mobilisé, le cas parisien est différent, les visiteurs de ces institutions demeurent les habitués même lors des journées de gratuité. En dehors de Paris par contre, les étudiants et les milieux modestes ont été le plus souvent mobilisés par la gratuité. Parce qu'elle a attiré dans les musées un public plus près sociologiquement de la population française typique ou moyenne, la mesure de gratuité permettrait l'accélération de la démocratisation culturelle, assurerait le renouvellement des publics et profiterait à « l'avancement de la carrière de visiteur »

(p. 94), qui doit nécessairement être entamée au préalable ou commencée avec cette mesure de gratuité.

- 19 En conclusion, les auteurs de ce numéro semblent s'entendre sur la nécessité de mettre en œuvre des mécanismes de transmission du savoir culturel pour que s'opère l'habitude de visite ou de consommation de produits culturels issus de la culture classique ou savante. Pour plusieurs auteurs, il s'agit de réussir à accorder l'importance nécessaire à la réception et à l'expérience de visite réelle plutôt qu'à celle dictée par les experts et de suivre différents modèles d'acquisition du savoir culturel. Ceux-ci sont liés à l'individu (expériences personnelles, émotions, personnalité, perceptions) ou à son environnement (famille, école, institution culturelle, programme de gratuité, condition socioéconomique) et agissent à l'intérieur de plusieurs fonctions culturelles à la fois. Il existerait deux catégories de non-public, celui relatif au lieu, qui ne fréquente pas et qui a probablement le savoir culturel nécessaire pour le faire ou peut-être pas, et celui relatif à l'œuvre, pour laquelle il ne semble pas posséder les connaissances nécessaires ni la possibilité de les acquérir.
- 20 Les statistiques sont formelles : la participation à la culture s'accroît avec l'âge. L'essentiel du savoir culturel semble être acquis à l'école et à l'intérieur des contextes sociaux et familiaux, et ce, dès le plus jeune âge. Il vient cependant un temps où ces environnements ne peuvent plus remplir ce rôle et influencer la fréquentation. Subsistent alors les questions que la lecture de ce numéro de la revue *Loisir & Société* nourrit. Lorsque le capital culturel est faible ou inexistant, comment un individu adulte en fait-il l'acquisition ? Comment fait-il « avancer sa carrière de visiteur » ? Quels outils de transmission seraient les plus appropriés pour réaliser cet objectif d'éducation à la culture ? Pour quels types de non-publics ? La transformation des contenus culturels et des conditions de visite par la multiplication des moyens de transmission du savoir culturel pourrait-elle compromettre la participation d'un public acquis ?

BIBLIOGRAPHIE

BOURDIEU, Pierre (1984), *Distinction. A Social Critique of the Judgement of Taste*, Cambridge (MA), Harvard University Press.

AUTEURS

MYRIAM THÉRIAULT

Myriam Thériault est candidate à la maîtrise en loisir, culture et tourisme à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Courriel : myriam.theriault@uqtr.ca

Peter LEE-WRIGHT, Angela PHILLIPS et Tamara WITSCHGE (2012), *Changing Journalism*

London, Routledge, Coll. « Communication & society »

Christine Leteinturier

RÉFÉRENCE

Peter LEE-WRIGHT, Angela PHILLIPS et Tamara WITSCHGE (2012), *Changing Journalism*, London, Routledge, Coll. « Communication & society »

- 1 Cet ouvrage rend compte des transformations en cours dans l'univers du journalisme à partir d'une vaste étude menée entre 2007 et 2010 dans le cadre d'un projet Space of News conduit au sein du Goldsmiths Leverhulme Media Research Centre. Les chercheurs associés à ce projet ont travaillé essentiellement par entretiens (170) et observations ethnographiques (3 rédactions britanniques : BBC, *Manchester Evening News*, *Guardian*) pour proposer des réponses à la question des transformations du rôle des journalistes dans les sociétés démocratiques, inscrivant cette problématique dans le cadre des changements sociotechniques liés à la généralisation des dispositifs numériques en ligne ; ils ont également mobilisé une importante littérature référencée en bibliographie. Ces questions sont déjà assez largement documentées en France et dans les pays francophones, mais la synthèse proposée ici offre des compléments d'analyse liés à la situation particulière de la Grande-Bretagne et à la dimension politique retenue pour l'analyser. Il s'agit donc ici de traiter, sous l'angle de l'économie politique, de la transformation du journalisme et plus largement de l'information générale et politique dans les démocraties. Comment préserver l'idéal démocratique d'un « service public » de l'information pluraliste nécessaire à la vie citoyenne ?
- 2 La crise économique que traversent les médias « classiques » est largement liée au nouveau paradigme économique portée par les acteurs d'Internet qui redéfinissent à la fois les contours des industries de l'information et le lien traditionnellement

« descendant » entre public et journalistes. Ces modifications s'inscrivent dans un cadre plus large de transformation des économies, mais surtout de l'organisation du travail qui, en survalorisant l'individu, conduit à une déstructuration des collectifs de travail, en l'occurrence ici les rédactions. Les idéologies professionnelles évoluent elles aussi, sous la pression d'un moindre engagement individuel, mais surtout d'une diminution forte de la figure du journaliste comme acteur social important. La crise financière qui touche les grands médias mène à une crise du travail, de son offre en réduction constante, mais aussi de sa qualité, si l'on compare la situation actuelle aux périodes antérieures. La constitution de monopoles dans les industries médiatiques entraîne un affaiblissement de la liberté du journaliste ; le poids croissant de l'audience sur la définition des contenus conduit à de nouvelles pratiques professionnelles, bien éloignées de principes que cherchent encore à garantir la Press Complaints Commission ou les chartes propres à certaines rédactions, comme celle de la BBC.

- 3 Dans ce contexte fluide et mouvant, les pratiques professionnelles sont elles aussi reconfigurées. Si la production multimédia à laquelle sont désormais astreints les journalistes en est la partie la plus visible, ce n'est pas nécessairement la plus discutée ni celle qui comporte le plus de risque pour la préservation de la qualité de l'information. La dynamique du « multitâche » touche l'ensemble des professions ; associée à la contrainte de l'immédiateté, elle contribue à une forme d'industrialisation du travail intellectuel dont la dimension réflexive se trouve ainsi de plus en plus absente. L'exemple de la transformation du reportage, et de la mort annoncée du modèle du « grand reportage » construit dans les périodes antérieures, en est l'illustration la plus significative : le culte de l'instantanéité, de la vitesse, l'homogénéisation des formats que génère le numérique sont en contradiction avec la nécessaire lenteur qu'exigent la préparation et la réalisation d'un reportage ou d'une enquête pour que le sujet traité le soit avec suffisamment de profondeur et donc de qualité analytique. La tyrannie de la technologie, qui entraîne la survalorisation des réactions instantanées des internautes, conduit à une forme de démagogie informationnelle qui n'a plus grand-chose à voir avec l'information de qualité. L'idéologie dominante, qui pose la technologie Web comme la solution, alors même que ce dispositif n'a pas encore permis la construction d'un modèle économique pertinent de production de l'information, contribue à ruiner les anciens modèles professionnels, y compris dans le rapport des journalistes à leurs sources.
- 4 S'il ne s'agit pas de contester l'apport que peut représenter la contribution des internautes à la production ou à l'analyse de l'information, l'idéologie du « tous journalistes » tend à minorer la valeur et la qualité de l'information, donc à minorer aussi la réalité de l'expertise journalistique. En dehors des photos amateurs de quelques grands événements, les contributions des internautes représentent très rarement une production d'informations nouvelles sur des événements dont les grands médias n'auraient pas rendu compte ; elles sont essentiellement la reprise et le commentaire de nouvelles déjà publiées, ce qui contribue à une uniformisation de l'offre. Et c'est ce rôle précis de l'internaute comme commentateur et re-diffuseur des informations, donc comme sélectionneur des nouvelles, qui désormais est retenu pour évaluer l'information, plutôt que sa qualité intrinsèque (nouveau, profondeur) : le nombre des reprises sur les réseaux sociaux par exemple devient ainsi un critère de qualité. S'il est maintenant nécessaire que le journaliste prenne en compte la parole et la relation avec les internautes, donc ses publics, il convient qu'il puisse préserver une distance suffisante, en conformité avec une éthique renforcée qui lui permette d'échapper au

flux *mainstream* et à l'une de ses caractéristiques, la reprise circulaire des faits et des informations. Une question récurrente se pose alors pour les journalistes, celle de la production de la « vérité » qui n'est pas toujours populaire.

- 5 Si toute prévision est impossible, les auteurs insistent, dans leur conclusion, sur le rôle que doivent jouer les États pour préserver la production d'une information politique de qualité dans un contexte pluraliste propre aux démocraties. La régulation par le seul marché d'un espace économique dominé par des opérateurs commerciaux ne peut pas favoriser l'émergence d'un marché pluraliste de l'information comme celui construit, avec ses insuffisances certes, depuis le XIX^e siècle. Les auteurs en appellent aussi, *in fine*, à l'énergie et à l'enthousiasme des jeunes journalistes.
-

AUTEURS

CHRISTINE LETEINTURIER

Christine Leteinturier est maître de conférences au CARISM/IFP, à l'Université Panthéon-Assas, à Paris. Courriel : christine.leteinturier@u-paris2.fr

Armand MATTELART (2010), *Pour un regard-monde. Entretiens avec Michel Sénécal*

Montréal, Presses de l'Université de Montréal, Coll. « Champs Libres »

François Demers

RÉFÉRENCE

Armand MATTELART (2010), *Pour un regard-monde. Entretiens avec Michel Sénécal*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, Coll. « Champs Libres »

- 1 Ce n'est pas une biographie mais plutôt, comme le titre l'indique, une sorte d'entrevue-fleuve où l'intervieweur s'efface devant l'interviewé, sauf en ce qui concerne le prologue/introduction et les questions¹. À un point tel d'ailleurs qu'il est légitime de qualifier l'interviewé de coauteur du livre. L'autre coauteur, Michel Sénécal, professeur titulaire à la Télé-université, dispose manifestement d'une connaissance approfondie et détaillée de l'œuvre de son interlocuteur (dont il a été un doctorant). On devine vite que les questions-réponses ont fait l'objet d'un montage serré, dès qu'on remarque la minutie avec laquelle les notes en bas de page complètent l'information au sujet des œuvres dont il est question dans l'échange. Ce sont d'ailleurs les ouvrages de l'intellectuel Armand Mattelart qui constituent l'épine dorsale du texte. Les livres, les articles et les rapports de recherche sont à l'avant-scène de l'histoire, présentée chronologiquement, de ce Belge d'origine qui a fini par être intégré sur le tard à l'appareil universitaire français (l'Université Rennes 2 puis finalement Paris 8).
- 2 Le propos est clairement de retracer le déploiement d'une œuvre en mettant en fil rouge l'évolution des idées. D'ailleurs, le sixième et dernier chapitre, intitulé « Cartographie d'une trajectoire », en est explicitement la synthèse. Le livre offre quand même une sorte de biographie parce que le commentaire de l'œuvre par son auteur ouvre plein de fenêtres sur le contexte de sa vie : sa formation, ses maîtres à penser, ses relations avec les collègues des milieux universitaires et de la recherche, ses

voyages, ses rencontres. Ainsi, le chapitre 1, intitulé « Un horizon cosmopolite », donne d'entrée de jeu les informations biographiques indispensables sur les années de formation, d'abord en Belgique (doctorat en droit à l'Université catholique de Louvain), puis à Paris (Institut de démographie), jusqu'au départ pour le Chili (chapitre 2).

- 3 Dès les premières pages, on voit se dessiner le panorama de l'après-guerre chez les intellectuels européens de la francophonie. L'Europe est ruinée, mais dispose d'acquis substantiels en matière grise. L'époque est donc à l'émigration des cerveaux. Cette émigration peut prendre deux ou trois pistes déjà défrichées. L'une domine la scène : les colonies. Par aventure, pour aider, pour évangéliser. On entre alors dans la décolonisation il est vrai, et certaines zones du monde sont moins hospitalières pour les anciens maîtres, l'Afrique du Nord et l'Indochine notamment — ou le Congo pour la Belgique. Mais, même après la colonisation, il y a des canaux qui restent ouverts, ceux des communautés catholiques par exemple. D'une certaine façon, ce sont des réseaux de ce dernier type qui vont conduire Mattelart au Chili. (Ces filières fourniront d'ailleurs aux universités québécoises de langue française l'apport de main-d'œuvre qualifiée pour le bond en avant de l'éducation supérieure et universitaire que la Révolution tranquille a impulsé dans les années 1960.)
- 4 En même temps — du moins les théories du postcolonialisme le laissent penser —, la France en particulier a graduellement reconverti son colonialisme en « rayonnement » intellectuel. Mattelart deviendra à sa façon l'un de ses porte-flambeaux. Après son expulsion du Chili lors du coup d'État contre Allende en 1973 et le succès des explications communicationnelles qu'il fournira à cet événement, on le voit entrer dans le réseau international de l'intelligentsia de langue française, avec les invitations, les séjours, les voyages, les rencontres et les contrats de recherche que cela implique et que nous dévoilent les évocations qu'il en présente dans ce livre, même si elles prennent souvent la forme de récits allusifs.
- 5 L'entrée de Mattelart dans le vaste monde par la porte chilienne, à un « moment historique » qui le projettera dans un passage par « l'exil » (titre du chapitre 4), l'introduira aussi dans les réseaux intellectuels sud-américains dont l'insertion dans le domaine universitaire des communications est alimentée dans ces années-là par les organismes internationaux de développement, dont l'Unesco, et par les activités révolutionnaires de la période. En conséquence, Mattelart sera sacré spécialiste de l'Amérique latine comme d'autres Français deviendront experts d'autres coins du monde, sur la base de leur séjour sur le terrain et des théorisations qu'ils en tireront, ou de leur séjour en tant que professeur invité.
- 6 Plus récemment, la perspective de sa pensée, après ses prises de conscience de l'international, du politique et de la géopolitique, s'est élargie encore et l'a conduit à la thématique de la mondialisation, passant par celle de la communication-monde, « une notion qu'il forge en s'inspirant du temps-monde de Fernand Braudel » (p. 8). Là encore apparaît la continuité de sa trajectoire. Dans sa jeunesse, la Belgique est encore un pays colonisateur et, pour un intellectuel, la curiosité pour le monde extérieur va de soi. Comme Obélix, Mattelart est tombé dans la potion du regard-monde — que voilà un titre tout à fait approprié. Le Chili va élargir cette perspective et, en même temps, mettre en branle la pensée réflexive sur ce qui n'était jusque-là qu'un « allant de soi », une disposition « naturelle ». Il faut dire qu'entre les deux moments, il y avait eu une formation de démographe, une discipline « empirique » alors collée à la géographie et baignant dans la problématique du tiers-monde. Après le Chili, l'angle géopolitique des

communications deviendra son terrain de recherche permanent, jusqu'à le conduire à pratiquer l'archéologie du savoir en reconstituant l'histoire intellectuelle de *La mondialisation de la communication* (1996).

- 7 Manifestement, cette trajectoire intellectuelle a aussi quelque chose à voir avec l'Amérique latine, le terrain principal de ses recherches empiriques. La découverte de l'Amérique en 1492 n'est-elle pas le moment et le lieu d'une fantastique accélération de la conquête du monde par l'Europe ? Les élites de l'Amérique latine ne sont-elles pas depuis le départ entièrement tournées vers les capitales de l'Europe (plus tard vers les grandes villes nord-américaines) ? Plus qu'ailleurs, leur perception du monde n'est-elle pas excentrée, comme si leur pensée se développait spontanément sur la base d'une carte géographique, d'une mappemonde, d'une sensibilité extrême aux distances et aux problèmes de communication ? Pour devenir Sud-Américain, Mattelart aura dû déployer, analyser, théoriser son regard-monde.
- 8 Je recommande particulièrement les pages où Mattelart présente comme deux branches d'un même projet critique les *cultural studies* et l'économie politique, d'une part réaction à l'empirisme et d'autre part dépassement du marxisme (p. 225 à 230). Mattelart se situe explicitement dans les deux, l'économie politique et les *cultural studies* première manière, celle du Britannique Raymond Williams.

NOTES

1. L'ouvrage comprend une liste des principaux sigles utilisés, une bibliographie de Mattelart et un index des noms.

AUTEURS

FRANÇOIS DEMERS

François Demers est professeur au Département d'information et de communication, à l'Université Laval. Courriel : francois.demers@com.ulaval.ca

Tristan MATTELART (dir.) (2011), *Piratages audiovisuels. Les voies souterraines de la mondialisation culturelle*

Paris/Bruxelles, De Boeck/INA, Coll. « Médias Recherches »

Christine Leteinturier

RÉFÉRENCE

Tristan MATTELART (dir.) (2011), *Piratages audiovisuels. Les voies souterraines de la mondialisation culturelle*, Paris/Bruxelles, De Boeck/INA, Coll. « Médias Recherches »

- 1 Tristan Mattelart a réuni ici une douzaine de contributions brossant un panorama d'une forme mal connue de la mondialisation culturelle, celle de l'économie souterraine des biens culturels tels que le cinéma, les logiciels, la musique ou la vidéo enregistrées. Ce livre s'inscrit dans la continuité d'un séminaire de recherche organisé en 2007-2009 à l'Université Panthéon-Assas, puis d'un colloque international soutenu par cette même université et l'Institut des Sciences de la Communication du CNRS (ISCC). Chaque contribution est accompagnée d'une bibliographie substantielle qui permet d'élargir les points de vue.
- 2 Les auteurs, travaillant dans plusieurs pays, ont conduit des enquêtes et des observations, dans des conditions parfois difficiles ou délicates, pour mettre à jour l'organisation de cette filière qui va de la copie clandestine d'une œuvre à son tirage en grand nombre et à sa distribution commerciale dans des réseaux qui ne sont pas toujours clandestins. Les deux grandes zones géographiques couvertes sont l'Afrique et l'Europe orientale, qui donnent à voir les formes variées de cette économie parallèle, mais aussi les raisons pour lesquelles elle prospère. En effet, si la dimension économique paraît la plus évidente, les dimensions politiques, sociales et culturelles le

sont moins. Cette « économie informelle de la culture » répond à des attentes nombreuses, qui dépassent la seule équation du prix : recherches de produits interdits ou inaccessibles, recours aux biens culturels pour échapper à la pauvreté, palliatif aux insuffisances politiques des États et à la faiblesse de ces secteurs dans les pays étudiés. Ces pratiques souterraines ont des effets contrastés. Certes, la piraterie élargit l'offre de biens, permettant à ces populations de s'inscrire dans la mondialisation culturelle, mais elle contribue aussi à affaiblir les États, rendant inopérantes les politiques publiques de soutien à la création qui passent aussi, bien sûr, par la lutte contre la piraterie. La production locale, elle aussi très rapidement piratée, accentue la dépendance des artistes du Sud aux industries culturelles du Nord.

- 3 Un premier chapitre rappelle comment les États-Unis, après avoir eux-mêmes largement profité de ces circuits souterrains ont, sous la pression des producteurs d'Hollywood, décidé d'inscrire la lutte contre la piraterie des biens culturels comme une priorité. En Tunisie et au Maroc, ce sont les politiques culturelles qui sont étudiées par l'analyse du rôle des pouvoirs publics dont les stratégies sont parfois très ambiguës au regard des choix faits entre acteurs locaux et acteurs internationaux. Le cas de l'Algérie est traité à partir des produits culturels piratés qui correspondent à un besoin d'ouverture des populations, que confirme une enquête réalisée auprès de consommateurs « pirates ». La situation africaine présente des analogies certaines avec celle du Maghreb. Le tableau présenté ici de l'économie informelle de la communication montre qu'elle est une composante d'une économie informelle plus large. L'essentiel du piratage porte sur les télécommunications, l'audiovisuel et l'informatique, ce qui répond à une forte demande sociale, permet la création d'emplois pour les jeunes instruits qui peinent à s'insérer dans le marché du travail et, surtout, pallie les défaillances des politiques publiques : la situation de l'audiovisuel en Côte d'Ivoire en est une bonne illustration. Le cas du Mali est l'occasion de donner la parole aux artistes et de montrer les difficultés qu'ils rencontrent devant ce phénomène qui les touche autant que les artistes occidentaux. En Corée du Sud, le piratage des productions culturelles étrangères participe très largement à l'expansion des productions nationales, ce qui a conduit à la mise en place d'une politique plus répressive. Le marché du DVD piraté est très prospère en Colombie, car il constitue une filière économique complète dont les productions — issues du piratage des productions nord-américaines — trouvent aussi des débouchés au-delà du pays, ce qui inscrit ce phénomène du piratage des biens culturels dans l'économie globale de la culture. La Russie est un cas intéressant puisque, pendant de longues années, les pouvoirs publics ont encouragé le piratage des produits occidentaux. La distribution de ces produits passe alors par les filières commerciales ordinaires qui font cohabiter produits nationaux, importés et piratés. La situation de la Bulgarie montre que le piratage peut aussi avoir des effets favorables à l'interne, contribuant à diffuser des savoir-faire, créant des attentes qui sont autant de débouchés possibles pour des productions nationales ; en effet, le piratage ici, contrairement au cas malien, touche essentiellement des productions étrangères.
- 4 Le chapitre introductif de Mattelart permet de situer les enjeux globaux de ces pratiques de piraterie. Perçues comme des menaces par les pays occidentaux, elles nuisent aussi aux acteurs locaux. L'application des législations internationales sur la propriété artistique reste très difficile, car celles-ci visent plus souvent à protéger les droits des grandes multinationales de la communication que ceux des productions locales. Si ces pratiques contribuent à la mondialisation des échanges culturels c'est,

pour Mattelart, dans le cadre d'une « mondialisation par le bas » qui s'appuie sur les bricolages d'individus et de petits groupes et qui se développe aux marges, « dans les interstices » de la « mondialisation par le haut » qui, elle, reçoit le soutien actif des institutions politiques nationales et des grandes entreprises qui savent tirer profit des règles du droit international. Cette grille de lecture particulière de la mondialisation est fort utile, à l'heure où Internet et le Web, sous l'effet d'un prisme déformant, semblent être les voies uniques du piratage, mais aussi de la circulation des productions culturelles.

AUTEURS

CHRISTINE LETEINTURIER

Christine Leteinturier est maître de conférences au CARISM/IFP, à l'Université Panthéon-Assas, à Paris. Courriel : christine.leteinturier@u-paris2.fr

Denis RUELLAN (2011), *Nous, journalistes. Déontologie et identité*

Grenoble, Presses universitaires de Grenoble

Franck Bousquet

RÉFÉRENCE

Denis RUELLAN (2011), *Nous, journalistes. Déontologie et identité*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble

- 1 Dans son nouvel ouvrage, Denis Ruellan poursuit un travail entamé depuis plus de vingt ans. En choisissant cette fois d'étudier les discours sur la morale professionnelle tenus par les organisations ayant vocation à représenter les journalistes, il analyse de nouveau les mouvements par lesquels la profession journalistique se régule, se définit et s'auto-institue. Après une introduction fournie dans laquelle il pose les bases théoriques et méthodologiques de son travail, il procède à une périodisation chronologique en cinq époques dans laquelle il met en relation la situation de l'information en France et les débats qui concernent la pratique journalistique, ses responsabilités et la délimitation de ses frontières à travers la question de la déontologie.
- 2 En effet, pour Ruellan, la déontologie est un objet qui ne peut s'étudier sans être déconstruit. Pour lui, la morale professionnelle n'est rien d'autre qu'un instrument de régulation qui participe à la définition et à l'institutionnalisation de la vie collective d'un groupe. Empruntant à Michel Foucault la notion de raréfaction discursive, il examine la façon dont certaines organisations, revendiquant la représentation de la profession, s'emparent de la question déontologique soit pour contrôler la prolifération des discours sur la pratique journalistique venant d'instances ou de groupes proches des journalistes, soit pour restreindre ces discours en boutant hors de la définition de la profession ceux qui les tiennent. Les modalités de contrôle de la prolifération ou de sa restriction sont ainsi plus ou moins présentes selon les périodes, dans le discours des instances s'instituant pour représenter, défendre et définir la profession, selon que

celle-ci entretient avec tous ceux qui sont au-delà de ses frontières une relation de négociation ou d'exclusion. La question des frontières floues du journalisme et de l'importance des organisations professionnelles dans leurs définitions — question qui anime le travail de l'auteur depuis longtemps — est donc encore fondamentale dans cet ouvrage.

- 3 La déontologie devient donc primordiale, non pas pour ce qu'elle dit, pour le contenu de ses textes fondateurs et de ses chartes, mais pour le réseau de relations qu'elle révèle, pour le type de relation qu'elle prescrit et pour la hiérarchie de positions qu'elle prévoit entre les acteurs participant à la fabrication et à la transmission de l'information.
- 4 La morale professionnelle est par conséquent, comme le dit l'auteur, « une affaire de relations avec toutes les composantes sociales qui font et ainsi fondent l'identité du journalisme » (p. 21). Ainsi, toutes les chartes professionnelles depuis 1918 ont d'abord pour fonction de régler les relations avec les autres entités qui prétendent définir le journalisme et donc de contrôler la prolifération des discours sur celui-ci. Pour autant, elles peuvent admettre également l'existence de ces discours et ainsi les légitimer, mais c'est alors pour mieux les incorporer et pour affirmer par là même la prééminence du journalisme.
- 5 En conséquence, trois partis pris président au travail de terrain que l'auteur réalise ensuite, à partir desquels il délimite et justifie un corpus : tout d'abord la centralité du discours comme modalité de construction d'une identité professionnelle ; puis la prise en compte, en tant que source, des discours tenus par les différentes organisations regroupant les journalistes à travers le temps ; et enfin la profondeur historique, puisqu'il propose une étude segmentée sur près d'un siècle et demi.
- 6 Cinq périodes sont alors déterminées, et Ruellan les aborde de la même façon : tout d'abord en posant de manière très pédagogique les principales questions politiques, économiques et sociales qui agitent alors le monde de la fabrication et de la transmission de l'information, puis en examinant comment y ont répondu les discours des organisations de journalistes. La question de la restriction ou du contrôle de la prolifération constitue ainsi la porte d'entrée privilégiée pour analyser ces discours.
- 7 Pour la période allant de 1879 à 1918, c'est la quête de légitimité au sein de l'espace public qui paraît primordiale. Les associations professionnelles affichent en effet une morale collective en se posant la question des sanctions individuelles qu'elles refuseront pourtant toujours d'appliquer.
- 8 De 1918 à 1943 vient le temps de la définition de frontières du journalisme, avec la création du Syndicat National des Journalistes et l'adoption de la loi de 1935 qui marque son succès par la reconnaissance officielle de ses points de vue. La question n'est pas de définir ce qu'est un bon journaliste, mais plutôt de savoir qui peut entrer dans la profession et qui doit en être exclu.
- 9 De 1943 à 1980, la question centrale réside pour l'auteur dans les rapports entre équipes journalistiques et propriétaires de journaux. L'idéal de la Libération voulant sortir la presse du marché se heurte à la reconstruction capitaliste du monde de la presse. Le mouvement de création des sociétés de rédacteurs incarne alors cette problématique économique, ces rédacteurs revendiquant un rôle dans la direction des titres pour lesquels ils travaillent.

- 10 De 1980 à 1995, ce sont les relations avec les professionnels de la communication ainsi que la dérégulation du secteur audiovisuel qui semblent structurer les frontières des débats. L'organisation Reporters sans frontières prend alors à bras-le-corps la tête d'un questionnement déontologique auquel tous les grands noms ou presque de la profession vont prendre part, symbole d'un flottement important et d'une crise de confiance : le pouvoir des communicants s'accroît, menaçant le monopole des journalistes dans la transmission et la fabrication de l'information.
- 11 Enfin, la dernière période, couvrant de 1995 à 2010, est marquée par la réintroduction du public, notamment par Internet qui favorise l'autonomie dans la consommation et la production d'information dans un contexte de défiance et de crise économique qui touche les principaux supports de presse. Les professionnels et les amateurs de la critique des médias paraissent ainsi s'emparer d'un débat dans lequel les organisations de journalistes ont eu du mal à entrer.
- 12 Ainsi, pour Ruellan, aujourd'hui comme hier, la déontologie n'est pas un sujet en soi pour les journalistes et leurs organisations. Elle n'est abordée que lorsqu'il y a d'autres enjeux, lorsqu'ils y sont obligés pour réguler leurs relations avec d'autres acteurs de la chaîne de l'information. Les organisations s'en tiennent toujours à définir les cadres, les structures, les frontières de la profession et du débat afin d'organiser une discussion sur la morale professionnelle qui est toujours repoussée.
- 13 Cet ouvrage, centré sur les discussions internes à la profession et sur les discours des organisations la structurant, comporte deux dimensions : il est accessible pour les étudiants désireux de faire le point sur l'évolution des débats qui ont construit la profession journalistique depuis sa première structuration en France, mais il est aussi un important travail de chercheur montrant que le concept foucaldien de raréfaction est une porte d'entrée pertinente pour comprendre les discours sur la morale professionnelle d'un groupe qui revendique le monopole de la production d'information.
- 14 La question du choix de la périodisation nous semble en revanche poser question. En effet, autant les deux premières périodes s'inscrivent entre des dates charnières pour le journalisme en France, reconnues par les historiens, autant les trois dernières paraissent davantage être des hypothèses de travail, car la preuve qu'elles ont été marquées par un discours dominant aussi nettement reconnaissable reste à préciser. En outre, pour chaque époque, l'auteur choisit délibérément d'étudier la norme, les discours qu'il juge dominants, en oubliant la marge, soit tous les autres discours moins audibles mais néanmoins présents.
- 15 Il s'agit donc bien d'une pièce supplémentaire, fondamentale mais pas unique, dans l'étude du travail d'auto-institution de cette profession, qui vient utilement compléter celles construites par les ouvrages précédents de Ruellan.

AUTEURS

FRANCK BOUSQUET

Franck Bousquet est membre du LERASS de l'Université de Toulouse. Courriel :
franck.bousquet@iut-tlse3.fr

Monique SAUVAGE et Isabelle
VEYRAT-MASSON, avec la
collaboration de Géraldine POELS
(2012), *Histoire de la télévision
française de 1935 à nos jours*

Paris, Nouveau Monde

Pierre Gosselin

RÉFÉRENCE

Monique SAUVAGE et Isabelle VEYRAT-MASSON, avec la collaboration de Géraldine POELS (2012), *Histoire de la télévision française de 1935 à nos jours*, Paris, Nouveau Monde

Notre « histoire de la télévision » se nourrit des travaux de sociologie politique de l'une des auteures [Isabelle Veyrat-Masson] et du regard particulier que fournit à l'autre [Monique Sauvage] sa connaissance, de l'intérieur, du média télévision. Cet ouvrage bénéficie également de l'attention informée et porteuse de questions nouvelles d'une chercheuse de la plus récente génération [Géraldine Poels] (p. 12).

- 1 Voici pour la présentation de cet ouvrage qui réussit en 400 pages à décrire et à analyser avec précision une histoire aussi complexe — et mouvementée — que celle de la télévision française en partant des pionniers — Barthélémy, de France — pour arriver à la TNT en passant par les différents standards — « avec le 819 lignes [...] Les fabricants de récepteurs ne voient s'ouvrir, outre le marché français, que Monaco et le Vatican... »

- (p. 41) — et les multiples réformes — RDF, RTF, ORTF, éclatement en sept sociétés (1974) jusqu'à l'ouverture au privé à partir de 1984.
- 2 Il est possible de lire cet ouvrage de la première à la dernière ligne ou, grâce à une table des matières très détaillée, de l'ouvrir comme un dictionnaire pour chercher la réponse à une question que l'on se pose.
 - 3 La télévision est sûrement le média le plus présent dans notre société et celui qui a connu les plus grands bouleversements tant sur le plan technique que sur le plan politique.
 - 4 Les auteures nous rappellent que dès 1936,

Georges Mandel annonce son intention d'autoriser pour la fin de l'année trois projets de télévision privées [...]. En juillet 1936, le nouveau ministre des PTT du Front populaire, Robert Jardillier, enterre ces projets en se déclarant résolument hostile à « une télévision capitaliste ». La télévision demeurera cinquante ans sous le régime du monopole, jusqu'à ce qu'un autre gouvernement socialiste en décide autrement (p. 28).
 - 5 C'est une particularité de la télévision en France, son rapport permanent au pouvoir. Ainsi, « Georges Pompidou lui-même prend position au cours d'une conférence de presse, le 2 juillet 1970, en déclarant : <Être journaliste à l'ORTF ce n'est pas la même chose qu'être journaliste ailleurs. L'ORTF qu'on le veuille ou non, c'est la Voix de la France> » (p. 96). Denise Bombardier (1975) reprendra l'expression comme titre de sa remarquable étude sur la télévision française.
 - 6 Mais « [c]ontrairement à la T.S.F., la télévision sera d'emblée conçue comme entreprise de spectacle. Son modèle industriel et son projet d'usage sont toutefois directement inspirés de la radio diffusion » (p. 24), même si celle-ci s'émancipera grâce aux radios « périphériques » puis aux radios « libres ».
 - 7 Au fil de la lecture, nous suivons les évolutions qui ont marqué ces décennies télévisuelles, comme le précisent les auteures :

Ce sont bien les changements qui frappent le plus. Un Hibernatus des années 1950 serait stupéfait par bien des choses de la télévision d'aujourd'hui : le vocabulaire choisi, le ton employé, les codes vestimentaires, la présence décomplexée du nu et du sexe, les politiques moqués, la diversité ethnique à l'écran, l'intimité exhibée, la marginalité dévoilée dessinant un patchwork baroque de la société (p. 365).
 - 8 Nous comprenons ainsi que le simple mot *télévision* a pris en presque un siècle des acceptions bien différentes.
 - 9 En guise de conclusion, nous laisserons la parole au préfacier Jean-Noël Jeannenet :

Sereine et ferme, riche d'une érudition maîtrisée, cette nouvelle histoire de la télévision — de ces ouvrages que l'on garde à portée de main, en outil de référence pour de multiples consultations — me paraît bâtie d'une façon qui la rend propre à toucher beaucoup de monde [...].
 - 10 Nous partageons totalement cet avis.

BIBLIOGRAPHIE

BOMBARDIER, Denise (1975), *La voix de la France. Les Français et leur télévision vus par un observateur étranger*, Paris, Robert Laffont.

AUTEURS

PIERRE GOSSELIN

Pierre Gosselin est chargé de cours à l'Institut des Sciences de la Communication et de l'Éducation d'Angers. Courriel : pierre.gosselin147@dbmail.com

Denis SIEFFERT (2009), *La nouvelle guerre médiatique israélienne*

Paris, La Découverte, Coll. « Cahiers libres »

Aimé-Jules Bizimana

RÉFÉRENCE

Denis SIEFFERT (2009), *La nouvelle guerre médiatique israélienne*, Paris, La Découverte, Coll. « Cahiers libres »

- 1 Cet ouvrage est consacré à l'enjeu médiatique de l'opération militaire israélienne portant le nom de code *Plomb durci*, qui a été menée à Gaza du 27 décembre 2008 au 17 janvier 2009. Dès son introduction, Denis Sieffert annonce l'objectif du livre, qui consiste à opposer un contrepoids au récit médiatique dominant sur les événements qui se sont produits durant cette opération militaire dans les territoires palestiniens et qui ont fait de nombreuses victimes civiles. L'auteur, qui a été correspondant au Proche-Orient depuis 1986, conteste les représentations dominantes du conflit avec l'ambition d'amener le lecteur à « remettre en cause une information qui lui est trop souvent livrée comme un prêt à consommer » (p. 7). Les remises en cause de cet ouvrage de 150 pages s'attaquent aux simplifications et aux fabrications des discours officiels et médiatiques. Après un premier titre publié (avec Joss Dray) en 2002 au lendemain de la deuxième Intifada, *La nouvelle guerre médiatique israélienne* s'attarde sur la « guerre de l'image » qui, selon l'auteur, a été perdue par Israël sans pour autant être gagnée par le mouvement palestinien Hamas.
- 2 Pour Sieffert, l'intervention militaire israélienne se situe dans le contexte plus large du conflit israélo-palestinien et de ses soubresauts sociopolitiques et militaires de part et d'autre des belligérants. L'intérêt singulier de l'auteur se porte sur la « communication israélienne » et sa force de pénétration dans le monde occidental. Cette communication des messages officiels est

[...] ce qu'on appelle la « Hasbara » — littéralement l'« explication » — terme utilisé à la communication des autorités israéliennes en direction de l'étranger et qui puise

dans un argumentaire officiel, se rattache à des peurs réelles, et parfois fondées, et à de profondes évolutions culturelles (p. 17).

- 3 La « Hasbara », poursuit l'auteur, se fonde sur la trame de fond suivante : « Quelles que soient les circonstances, il faut montrer qu'Israël lutte pour sa survie face à un monstre (terroriste et qui veut le détruire) » (Cypel, 2005 : 270, cité par Sieffert, p. 17). Selon lui, les médias israéliens sont des relais de cette communication qu'il associe à la désinformation.
- 4 Le premier de six chapitres présente une suite d'opérations de communication destinées à imposer certains points de vue favorables à l'État hébreu. C'est le cas notamment de l'accréditation de l'idée d'une « offre généreuse » qui avait été faite à Yasser Arafat au moment des négociations de Camp David en juillet 2000 et que le leader palestinien a refusée. C'est aussi le cas du retrait unilatéral israélien de Gaza en août 2005 présenté comme un acte pacifique. Le livre veut pointer du doigt d'autres angles qui ne font pas la manchette. Comme « l'actualité se repaît d'événements qui ont un début et une fin » (p. 29), le blocus de Gaza, inscrit dans la durée, est un non-événement dans l'actualité internationale. L'auteur renvoie souvent à la presse occidentale, mais son analyse, à l'extérieur d'Israël, est entièrement basée sur la couverture du conflit par et dans la presse française.
- 5 L'ouvrage rapporte plusieurs événements auxquels est accolé un vocabulaire de la propagande : occultations et omissions des grands médias au sujet du blocus de Gaza et de ses conséquences économiques désastreuses, orchestration des expulsions des colons de Gaza, duperie et double langage à propos de la décolonisation en même temps qu'on annonce des plans d'extension des colonies ailleurs.
- 6 Le deuxième chapitre est consacré au traitement du Hamas dans les médias. Servie par la rhétorique de certains commentateurs pro-israéliens, la désinformation jette l'anathème politique sur le Hamas et cherche à dépolitiser le mouvement palestinien, uniquement envisagé sous le prisme du terrorisme et du fanatisme. Pour l'auteur, l'analyse du Hamas ne doit pas s'arrêter au premier jugement, celui notamment des attentats-suicides ; il plaide pour une lecture qui replace le Hamas dans une rationalité politique qui s'inscrit dans le contexte large du conflit.
- 7 Le troisième chapitre présente, à grands traits, l'évolution politique du Hamas, de sa charte fondatrice au « coup de force » de juin 2007. L'image du Hamas a été forgée par une propagande qui l'expurge totalement du contexte colonial pour la maintenir dans le registre du terrorisme international. Le discours officiel israélien et ses relais médiatiques internes comme externes insistent beaucoup plus sur les éléments les plus incriminants venant du Hamas en vue de sa délégitimation. La conclusion de l'auteur est que ce portrait peu reluisant du Hamas dans le discours officiel et dans les médias occidentaux a plus à voir avec les ratés du processus de paix israélo-palestinien qu'avec les liens originels du Hamas aux Frères musulmans égyptiens dont il est issu.
- 8 Le quatrième chapitre s'arrête sur la rupture de la trêve conclue entre l'État d'Israël et le Hamas en juin 2008. Sieffert montre comment la machine de communication israélienne a imposé le point de vue selon lequel le Hamas a été l'agresseur en lançant les roquettes Qassam en direction des villes israéliennes tandis qu'Israël a été la victime de cette agression. Il reproche par ailleurs aux médias d'avoir trop facilement accrédité la thèse officielle israélienne en distillant des faits pourtant contradictoires sans les expliquer.

Ce n'est pas le Hamas qui a rompu la trêve dans les faits, mais c'est le Hamas qui annoncera le 19 décembre 2008 qu'il ne la reconduit pas. Et c'est évidemment Israël qui a bruyamment relayé le communiqué du Hamas, véritable aubaine pour l'État hébreu. De fait, les tirs de roquettes qui interviendront après le raid israélien, et plus intensément encore, après que le Hamas aura pris sa décision de ne pas reconduire la trêve, deviendront la cause « officielle » du retour de la violence. La communication, aussi habile d'un côté que maladroite de l'autre, aura inversé le lien de causalité (p. 84).

- 9 Pour l'auteur, la véritable explication du refus de la trêve par le Hamas est le rejet de la levée du blocus de Gaza. Il ajoute : « Ce blocus, qui comme un fait exprès, n'existe jamais dans le discours israélien » (p. 95).
- 10 Le cinquième chapitre est construit autour de plusieurs thèmes récurrents de la propagande israélienne. Selon l'auteur, en accréditant la thèse d'une « guerre à armes égales », la rhétorique propagandiste et ses relais réussissent à faire accepter le fait que l'État d'Israël et le Hamas sont des puissances équivalentes dont le succès du premier se mesure à l'aune de la force du second. La « fausse symétrie » entre la ville israélienne de Sdérot, cible privilégiée des tirs de roquettes du Hamas, et Gaza, cible des bombardements de l'aviation israélienne, est selon Sieffert un autre trait de la propagande. L'attention médiatique disproportionnée en faveur de Sdérot, au moment où les journalistes occidentaux ne peuvent pénétrer à Gaza, traduit, remarque-t-il, cette fausse symétrie. Parmi les thèmes de la propagande, on notera également, à partir du 11 septembre 2001, la réinterprétation du conflit israélo-palestinien à l'aune de la théorie du « choc des civilisations » de Samuel Huntington. Cette réinterprétation qui disculpe l'État hébreu vise à déplacer l'espace local du conflit vers un espace global marqué par une guerre planétaire de religion. En outre, le Hamas est accusé de recourir aux « boucliers humains », car « si le Hamas agit au cœur même des zones urbaines, Israël est exonéré de tout devoir envers la population civile » (p. 109-110). L'auteur dénonce aussi le discours de certains pacifistes qui ont soutenu l'opération militaire de Gaza et les organismes et agences pro-israéliens qui se proposent de fournir à la presse occidentale des listes d'experts, des contacts et des informations biaisées sur le conflit.
- 11 Le sixième et dernier chapitre revient sur l'indignation dans la presse française qui a été provoquée par la violence de l'attaque israélienne sur Gaza et la contre-attaque médiatique pro-israélienne qui a réfuté notamment la disproportion des forces en présence et dénoncé les dérapages des manifestations pro-palestiniennes accusées de vouloir « importer le conflit » en France. Aux mensonges qui se fondent sur l'argument selon lequel « il n'y a pas d'autre choix » face à un ennemi dont le désir est de voir la destruction d'Israël, l'auteur rétorque en dénonçant une propagande et une désinformation qui gommant les souffrances palestiniennes : « Comme toujours, les conditions d'existence imposées aux Palestiniens, le blocus, n'existent pas. L'insatisfaction devant l'impasse de toute discussion sur le statut final n'existe pas non plus » (p. 133).
- 12 S'il est naturel et souhaitable pour les organisations communautaires juives en France de condamner les actes d'antisémitisme, l'auteur dénonce par contre l'appui inconditionnel de l'action militaire pendant que les télévisions du monde entier montrent les images atroces dans les villes palestiniennes sous les bombardements israéliens et remet en cause l'appel de ces organisations à l'interdiction de toute manifestation pro-palestinienne sous prétexte qu'il y a des éléments radicaux qui prônent un discours haineux et antisémite.

- 13 La conclusion de cet ouvrage réitère l'objectif du livre, qui est d'exposer les contresens médiatiques méthodiquement orchestrés par la communication israélienne à l'endroit des opinions intérieure et internationale. L'auteur rappelle l'existence d'une propagande qui cherche à diaboliser l'ennemi palestinien et à nier le caractère dramatique des conditions de vie des Palestiniens. Ces contresens médiatiques et cette propagande opèrent facilement dans le contexte idéologique particulier, note l'auteur :
- La peur de l'islam qui a envahi le monde, notamment depuis les attentats du 11 septembre 2001, a d'une certaine façon resserré ce sentiment d'appartenance commune à l'Occident dont bénéficie l'État hébreu. Une grille de lecture qui nie les enchaînements de l'histoire a isolé l'islamisme radical en le définissant comme un phénomène sui generis (p. 147).
- 14 Sieffert n'est pas convaincu que cette grille de lecture justificative va durer sans un véritable engagement israélien vers une paix durable.
- 15 Cet ouvrage de facture grand public aurait certainement pu être enrichi par une analyse de la couverture médiatique étendue à d'autres médias internationaux et non uniquement à la seule presse française. Quelques références à la sociologie de l'information pour expliquer les mauvais réflexes des médias et quelques emprunts à l'univers conceptuel de la propagande et de la désinformation n'auraient pas été de trop.

BIBLIOGRAPHIE

CYPEL, Sylvain (2005), *Les emmurés. La société israélienne dans l'impasse*, Paris, La Découverte.

SIEFFERT, Denis et Joss DRAY (2002), *La guerre israélienne de l'information. Désinformation et fausses symétries dans le conflit israélo-palestinien*, Paris, La Découverte.

AUTEURS

AIMÉ-JULES BIZIMANA

Aimé-Jules Bizimana est professeur à l'Université du Québec en Outaouais et membre du Groupe de recherche interdisciplinaire sur la communication, l'information et la société (GRICIS).

Courriel : aime-jules.bizimana@uqo.ca

Olivier VOIROL (dir.) (2011), « Revisiter Adorno »

Réseaux, volume 29

Odile Camus

RÉFÉRENCE

Olivier VOIROL (dir.) (2011), « Revisiter Adorno », *Réseaux*, volume 29

- 1 La pertinence, et même la nécessité, de cet exercice apparaît dans chacune des cinq contributions de ce dossier, coordonné par Olivier Voirol. Comment comprendre en effet que la référence à Adorno, dans les domaines de la culture, des médias, de la communication, soit devenue incontournable — par exemple, l'usage de la notion d'industrie culturelle s'y est amplement répandu —, alors même qu'Adorno fait toujours l'objet d'une marginalisation notamment marquée dans le monde francophone ? Critiques, incompréhensions, malentendus, mais aussi ambivalences, sont largement intégrés à ce dossier, au demeurant sans complaisance (soulignement de « points aveugles » dans la pensée d'Adorno), pour une revisite conçue comme une actualisation, qui ne vise pas la réitération à l'identique de l'analyse adornienne, mais s'attache néanmoins à rester « fidèle à un type d'approche, à un geste critique, à une manière de poser des problèmes et de donner des réponses » (Voirol, p. 153). Et de fait, à l'heure où les mutations des sociétés capitalistes sont particulièrement préoccupantes, l'actualité de cette approche se révèle ici saisissante ; ou, pour reprendre les termes de Wellmer, la « critique radicale du capitalisme » opérée par Adorno et Horkheimer en 1947 dans *La dialectique de la raison* a « à nouveau acquis une inquiétante actualité depuis la victoire du néolibéralisme dans le monde entier » (p. 39). La citation suivante résume la substance de l'ouvrage :

Les deux auteurs aboutissent à un constat déprimant où le processus historique est synonyme d'accroissement de la domination, où la raison éclairée s'est retournée en raison instrumentale, où l'État est devenu un gigantesque système administratif, où le projet libéral a été abandonné à l'autoritarisme, où la culture est devenue

barbarie et l'individu autonome un être affaibli, impuissant et aisément manipulable par des forces autoritaires (Voirol, p. 148 sq.).

- 2 Le lecteur néophyte sera peut-être quelque peu désemparé : ce dossier ne constitue pas une propédeutique à l'œuvre d'Adorno — certaines contributions (Wellmer, Ruby) s'adressent à des familiers de l'œuvre. Mais le socle adornien, à savoir le concept d'industrie culturelle, est quant à lui amplement défini, critiqué, défendu, montré dans toute sa complexité (et de manière particulièrement didactique dans les contributions de Christ et de Voirol). Je rendrai brièvement compte de l'objet de chacune de ces contributions, avant de proposer quelques lignes de lecture transversales¹.
- 3 Dans « Autonomie et négativité de l'art », Wellmer se centre sur la théorie esthétique d'Adorno : l'art est négativité, donc critique (résistance contre ce qui est imposé), et l'œuvre d'art est asociale (formée selon sa propre loi, autonome), en même temps que sociohistoriquement inscrite. Or, l'œuvre culturelle devenue marchandise perd négativité et autonomie.
- 4 « La contribution du spectateur », par Ruby, rend compte du passage du « spectateur contemplatif » de l'esthétique classique au « spectateur participatif » de l'art moderne, lequel sollicite une « attitude pratique », tandis que le consommateur de produits culturels est réifié, dépossédé de la culture (laquelle, de ce fait, ne devrait pas être qualifiée de « populaire »).
- 5 Christ, avec « Une critique de la mêmété », interroge la notion de culture et explique en quoi une théorie de la société a pu devenir, avec Adorno, une théorie de la culture, et comment la critique de la culture dans le capitalisme avancé est devenue une critique de la disparition du sujet, les produits de l'industrie culturelle ne permettant aucune identification.
- 6 Le « Retour sur l'industrie culturelle » de Voirol se veut quant à lui une relecture du concept d'industrie culturelle, le restituant dans toute sa complexité. L'expression elle-même est un oxymore : la culture de la société capitaliste « est devenue ce qu'elle ne saurait être » (p. 127). L'article est centré sur la spécificité du point de vue adornien (confronté entre autres à celui de Benjamin) : focalisée sur les propriétés formelles de l'objet culturel et sur le type d'expérience que ces propriétés permettent, l'analyse adornienne montre en quoi le processus de la valorisation économique structurant d'emblée le produit culturel détermine une réception régressive, infantilisante, les récepteurs apprenant « à n'attendre rien d'autre que ce qu'ils connaissent déjà » (p. 136).
- 7 La contribution de Apostolidis, intitulée « Physionomie sociale ou industrie culturelle ? », reprend l'étude des prédications radiophoniques d'un fondamentaliste qu'Adorno avait laissée inachevée. Manifestations de l'émergence du fascisme aux États-Unis, ces prédications traduisent en même temps, pour Apostolidis, le potentiel de résistance de la culture de masse.
- 8 Si l'œuvre d'Adorno est de fait, dans ce dossier, « revisitée », c'est d'abord parce que le concept d'industrie culturelle, devenu dans l'usage simplement descriptif, retrouve ici son ampleur théorique et son potentiel explicatif ; et que ce faisant apparaît sa pertinence, que je suis tentée de qualifier de prophétique, à rendre compte de notre culture contemporaine. Pour illustration :

- 9 L'art réifié dans et par la société de masse, la jouissance esthétique devenue loisir remplissent une fonction sociale fondamentale : « [...] ne pas avoir de rapports avec l'existence » (Ruby, p. 74).
- 10 Les produits culturels, « formes sans forme » rendant impossible une interprétation active de l'œuvre, contraignent le récepteur à se comporter en consommateur. L'œuvre, devenue pur « être pour autrui » (marchandise à valoriser), et non plus « figure autonome du social », ne saurait être vecteur de démocratisation : elle reproduit « à l'identique ce que l'on sait et pense déjà » (Christ, p. 113 sq.).
- 11 Bref, la portée critique du concept originel d'industrie culturelle, support d'un diagnostic du monde capitaliste moderne, transparaît ici sans équivoque, et disqualifie l'acception restreinte en usage aujourd'hui.
- 12 Cette portée critique prenait d'ailleurs appui sur un vaste de champ de connaissances articulées (culture, médias, personnalité, famille, économie politique...). Plus largement, c'est toute la pensée d'Adorno qui requiert, pour être comprise, un regard interdisciplinaire (sociologie, psychanalyse, musicologie, esthétique, philosophie, économie...). Sans ce regard, la complexité de sa pensée ne peut que générer malentendus et incompréhensions. C'est pourquoi dans cette revisite, les auteurs se sont donné pour objectif de remettre au premier plan l'interdisciplinarité — objectif que l'on peut juger ambitieux, dans un contexte favorisant de fait la spécialisation disciplinaire, mais réussi me semble-t-il. Par exemple, l'articulation de la sociologie et de l'esthétique est au cœur de la contribution de Wellmer, qui illustre magistralement le fait que les concepts adorniens ne se laissent enfermer dans aucune discipline. Ou encore, maintes occasions sont offertes d'apprécier l'intégration de références issues de la psychanalyse à la critique de la société. Ainsi, Christ rappelle que l'avènement du sujet autonome passe par l'identification — concept freudien. Or, le « soi-même » auquel renvoient les produits de l'industrie culturelle n'est pas subjectivité. Ainsi, l'industrie culturelle « ne débouche pas sur un sujet autonome, mais sur l'<enfermement> du sujet dans ce qu'il est déjà » (p. 111).
- 13 La complexité des concepts adorniens a pu certes alimenter une critique encore présente — bien que non évoquée dans ce dossier : toute théorie globale, tout concept général prétendant expliquer les phénomènes sociaux ne peuvent être que pure spéculation, à exclure du champ scientifique. Or, il apparaît clairement ici que la pensée d'Adorno s'adosse fondamentalement à une démarche empirique (Voirol). Pour exemple, l'insertion dans le Radio Research Project (États-Unis) de Lazarsfeld, en 1938, visant à étudier les effets en réception de la radio. Ou encore : à la fin des années 1920, les enquêtes de l'Institut de recherche sociale (Allemagne) cherchant à évaluer la probabilité du mouvement nazi d'arriver au pouvoir — enquête dont les résultats se sont avérés efficacement prédictifs. Les études empiriques sur les évolutions de la famille (dans le cadre des travaux sur la personnalité autoritaire) sont également évoquées. Quant au travail non publié sur les prestations radiophoniques du prédicateur fondamentaliste Thomas, il est largement exploité, sur une base empirique, par Apostolidis.
- 14 Cette référence très présente au souci d'Adorno de travailler à partir des faits s'accompagne ici et là d'une mise au point appréciable sur ses rapports avec les analyses marxistes conventionnelles. Les références théoriques empruntées à Marx y sont à l'occasion évoquées, en même temps que le travail adornien effectué à partir de ces références — par exemple, le fétichisme, en tant que mode relationnel aux produits

de l'industrie culturelle, illustre le fait que l'art n'a pas perdu toute dimension mystique ; mais ce qui est idolâtré, en l'occurrence sa valeur d'échange, est sans rapport avec le contenu de l'œuvre. Par ailleurs, face au marxisme « idéaliste », prédisant par exemple les positions politiques du prolétariat à partir d'a priori théoriques, les analyses d'Adorno, introduisant la psyché comme médiation, se sont avérées autrement prédictives (Voirol, p.132 sq.). Soulignons encore la prise de distance d'Adorno par rapport aux analyses marxistes égarées « dans un idéalisme qui amène à poser comme vérité les suppositions théoriques » (Apostolidis, p. 170), au profit d'une démarche dialectique dans laquelle l'« expérience spontanée » de l'objet doit alimenter la théorie (même si la mise en œuvre de cette démarche, selon Apostolidis et dans l'étude dont il rend compte, n'a pas tout à fait abouti).

- 15 Reste une critique de fond adressée à Adorno, et que le dossier affronte de plein fouet en divers endroits : l'élitisme culturel. Les œuvres non structurées par l'industrie culturelle ne relèvent-elles pas d'une culture élitiste ? Y a-t-il possibilité d'exister pour une culture authentiquement populaire — sans quoi c'est la possibilité même de l'émancipation qui est exclue ? Dans le domaine musical, « l'étrange étroitesse de vue » d'Adorno est soulignée sans ménagement (Wellmer, p. 55) : sa vision du progrès musical, « germano-centrée », renvoie sans distinction la plupart des « nouvelles musiques » (le jazz au premier rang) dans le champ des « musiques inférieures », de « divertissement », soit des marchandises de l'industrie culturelle. Mais cette étroitesse de vue peut être rapportée au contexte, celui d'une « dictature du profit sur la culture » (p. 58). Par ailleurs, en utilisant la grille de lecture d'Adorno, il est possible de remettre en cause certains de ses propres points de vue et de montrer le potentiel subversif de la musique populaire. Cela étant, il est exclu d'entrée, pour Adorno, que « les objets de la culture de masse puissent manifester la moindre forme de protestation contre le statu quo économique et politique » (Apostolidis, p. 163). Il n'en reste pas moins que l'art authentique — l'« art moderne », et sa « tâche de mutation du spectateur » (Ruby, p. 90) — a échoué : le spectateur n'a pas muté, et l'émancipation reste illusoire. L'invite à « rebondir au-delà des failles » de la philosophie d'Adorno (p. 95) est certes séduisante, mais comment ? La question de l'émancipation est aussi posée par Christ (p. 122), mais les réponses ne semblent pas aller de soi. Apostolidis, quant à lui, dans sa ré-analyse des prédications fondamentalistes, cible une dynamique discursive fondamentale : la polarisation entre espoir utopique et désespoir ; et il en conclut que « dans la reconnaissance des manifestations d'une politique utopique [...], même réprimées par les tendances idéologiques prépondérantes, réside la possibilité d'une insurrection populaire véritablement radicale » (p. 188) — mais je dois avouer que les arguments en faveur de cette conclusion me laissent dubitative.
- 16 Cette revisite d'Adorno n'en est pas moins jubilatoire. Elle offre les outils permettant de penser le processus pathologique dans lequel les sociétés occidentales sont engagées — et de nombreuses références récentes sont citées, susceptibles d'appuyer cette lecture. Car la critique de la culture, c'est, on l'a dit, la critique de la disparition du sujet, la culture étant ce qui forme le sujet. Or l'industrie culturelle annihile toute différence entre ses produits et la configuration du psychisme individuel. Il en résulte une « régression narcissique collective » (Christ, p. 108 sq.), où le moi et la réalité s'épousent — de telle sorte qu'aucune réalité autre n'est pensable.
- 17 À l'heure où ces interrogations resurgissent en sciences humaines et sociales, Adorno propose un cadre de pensée tellement essentiel que cette revisite a inévitablement ses

limites : très encadrée, elle peut paraître trop modeste au regard du temps que nous vivons. Et les malentendus sur la pensée d'Adorno, et plus largement sa marginalisation, ne sont pas sans rapport avec l'état de la recherche en sciences humaines et sociales — car l'industrie culturelle s'impose aussi dans nos universités. C'est alors un prolongement de cette initiative que l'on pourrait souhaiter, qui ferait s'affronter approches actuelles de la culture et des médias et lecture adornienne. Par exemple, dans le domaine de la réception médiatique, une lecture réductrice d'Adorno, en termes de manipulation et de conditionnement, a favorisé des théories de la réception (se réclamant de la pragmatique et devenues dominantes dans bien des domaines) érigeant le récepteur en sujet par essence interprétant actif. Ce faisant, toute analyse culturelle de l'influence des médias de masse s'est trouvée discréditée *a priori*. Bref, même si ce n'est pas son objectif premier, cette revisite peut être lue comme préambule au débat scientifique qu'il est urgent de faire revivre.

NOTES

1. On pourra regretter, dans les références bibliographiques, que les dates de première édition ne soient pas systématiquement données et que, dans les citations, les pages soient souvent non indiquées.

AUTEURS

ODILE CAMUS

Odile Camus est maître de conférences HDR en psychologie sociale, Université de Rouen.
Courriel : odile.camus@remuelements.org